REVUE

DE

PHILOLOGIE

DE

LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

TROISIÈME SÉRIE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

A. ERNOUT ET **P. CHANTRAINE**

PROFESSEUR HONORAIRE AU COLLÈGE DE FRANCE

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

MEMBRES DE L'INSTITUT

ANNÉE ET TOME XXX

(82e de la collection)

PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE, 11

1956

TOUS DROITS RÉSERVÉS

VENVS, VENIA, CVPIDO

Sous l'heureuse direction de M. Jean Bayet ont été publiées ou vont l'être bientôt quelques thèses de doctorat traitant de certains aspects de la religion romaine. Parmi elles se range l'étude que M. Robert Schilling a consacrée à *La religion romaine de Vénus depuis les origines jusqu'au temps d'Auguste*[1]. Pour rétablir dans son authenticité le portrait de la Vénus romaine, dans lequel on a trop tendance, selon lui, à ne voir qu'une réplique de l'Aphrodite grecque, M. Schilling a recouru à diverses sources d'information, notamment à l'examen du nom qu'elle porte, et des mots apparentés ou dérivés : *uenus*, *uenia*, *uenēnum* et *uenēnātum*, *uenerium*, *ueneror* (*uenerō*) : j'ignore pourquoi il a négligé *uenustus* et *uenustās* dont la formation est significative. La lecture des pages qu'il consacre à ce groupe sémantique m'a conduit à l'étudier à mon tour, pour essayer d'en serrer le sens de plus près.

Le nom de la déesse *Venus* présente l'exemple remarquable d'un ancien neutre en *-os/-es*, du type *opus*, *-eris*, qui, personnifié et divinisé, est passé au genre féminin, comme est féminin en grec le nom de la divinité dont elle a emprunté les traits et la légende. Le cas n'est pas unique : en latin même, on peut citer *cupīdō* « le désir », de même formation que *libīdō*, *-inis*, nom féminin qui a changé de genre en servant à désigner le fils de Vénus, *Cupīdō*, calque sémantique du grec Ἔρως, lui-même peut-être issu ou doublet d'un ancien neutre *ἔρας[2]. Il se peut que les noms de divinités féminines *Cerēs* et *Tellūs* soient aussi d'anciens neutres sans qu'on puisse le démontrer rigoureusement. Mais aucun cas n'est aussi clair que celui de *uenus*, et contrairement à *cupīdō* qui a gardé les deux genres, féminin comme nom commun[3], masculin comme nom propre, le mot n'est jamais attesté qu'au féminin. Cette généralisation du genre n'a pas été sans influer sur le sens qu'on lui a

1. Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 178, Paris, de Boccard, 1954, in-8°, 442 p. + 32 planches hors texte.

2. Voir E. Benveniste, *Origines de la formation des noms en indo-européen*, p. 120 et suiv. M. Benveniste remarque justement que le passage au genre animé est dû à ce que ἔρως, par son entrée dans la mythologie, s'est mué du sens abstrait en puissance vivante.

3. On trouve toutefois le masculin dans Plaute, *Am.* 840 :

AL. *Non ego illam mi dotem duco esse quae dos dicitur,*
Sed pudicitiam et pudorem et sedatum cupidinem,

et dans Horace, *Sat.* 1, 1, 61 ; *Od.* 2, 16, 15 ; 3, 16, 39 ; 3, 24, 51 ; *Epit.* 1, 1, 33 ; Ovide, *Met.* 8, 74 ; 9, 735 ; 10, 636 ; *Fast.* 6, 575 ; Sénèque, *Phèdre* 528 ; Silius Italicus, *Pun.* 4, 99 ; 6, 615 ; 14, 495. Mais cette tentative d'unifier le genre ne se rencontre que sporadiquement, et chez des poètes. Lucrèce et Virgile l'ignorent ; de même Stace. Seul Horace l'applique constamment. La prose ne connaît que le genre féminin. Cf. plus bas, p. 20.

donné : le dictionnaire latin-français de Gaffiot, par exemple, met en tête de l'article **Venus** : **1.** Vénus déesse de la beauté ; **2.** [fig.] amour, plaisirs de l'amour ; **3.** [nom commun, *venus*] charme, attrait, grâce, agrément, élégance ; **4.** Vénus [planète] ; **5.** coup de Vénus (aux dés) ; **6.** gén. **Veneris** désignant des plantes, des villes, etc. Tout se passe dans cette présentation comme s'il fallait partir du sens premier de *Venus* « déesse », le sens de « amour, plaisirs de l'amour » n'étant qu'un emploi « figuré », c'est-à-dire dérivé et secondaire. Or, c'est l'inverse qui s'est produit, et c'est du nom commun qu'il faut partir pour aboutir au nom propre. Mais quel est le sens ancien de *uenus* en latin? Les comparatistes y voient l'équivalent exact du skr. védique *vánas-* n., « désir » attesté une seule fois, comme l'a indiqué Meillet, dans une forme d'instrumental *vanas-e*, et qui figure comme second terme de composé dans *gīr-vanas-* « aimant les hymnes » (épithète des dieux) et *yajñá-vanas-* «aimant les sacrifices » ; à *vánas-* s'apparente *vánati*, *vāñchati* « il désire » (cf. all. *wünschen*), d'une racine **wĕn-* désirer, qui est bien représentée dans diverses langues indo-européennes, avec des spécialisations diverses, mais se ramenant toutes finalement au sens fondamental de « désir[1] ». M. Leumann, dans la *Latein. Gramm.* de Stolz-Leumann-Hofmann, se contente de traduire *uenus* par *Anmut* « grâce » ; J. B. Hofmann, dans son *Dictionnaire*, par « Liebe, Liebesgenuss, Anmut, Liebreiz, Geliebte » (à côté de *Venus* « Göttin der Liebe » ; « ein Planet » — sans signaler que ce dernier sens est un calque du grec, auquel les Latins ont emprunté le nom générique des planètes et les noms spécifiques de chacune d'elles, πλανήται, πλάνητες et ὁ τᾶς Ἀφροδίτας [ἀστήρ]) ; Wackernagel, *Vorles. über Syntax*, II 19, par « Anmut, Lieblichkeit ».

M. Schilling, qui, dans sa thèse, ne considère le mot qu'en tant que nom propre, s'est inspiré de ces rapprochements étymologiques, et partant de *uenia* dans lequel il découvre une « valeur religieuse originelle » (p. 39), il voit exprimée dans *uenus* et les mots de la famille « la notion de charme magico-religieux », « charme incantatoire » dont serait dérivé secondairement le sens profane « d'attrait féminin » (p. 61). Je ne puis le suivre dans son essai de démonstration du sens religieux premier de *uenia* « grâce divine » que le juste obtient de préférence à l'impie. Je ne vois rien de tel dans les nombreux exemples du mot chez les comiques où *uenia* ne signifie que « pardon » « permission » (*Erlaubnis* dit Hofmann) et sert de substantif au verbe *ignoscō* qui n'en a pas, *ignoscentia* étant une création tardive, attestée seulement depuis Aulu-Gelle, d'après *indulgentia*[2], comme *sommus* est le substantif de *dor-*

1. Voir Ernout-Meillet, *Dict. étym. de la langue latine*, et Walde-Hofmann, *Lat. etym. Wörterb.*, sous *uenus*, *uēnor*, *uenia*, *uenēnum*, *ueneror*.

2. Cf. *dare ueniam* joint à *ignoscere*, Plaute, *Amphitruo* 924 :

> Ivp. *Per dexteram tuam te, Alcumena, oro, opsecro,*
> *Da mihi hanc ueniam, ignosce, irata ne sies.*

Bacch. 532, 1199 ; *Cas.* 1000, 1004 ; *Epid.* 730 ; *Tri.* 325 ; Térence, *Ad.* 937, 942 ; *An.* 901 ; *Hec.* 605 ; *Hau.* 1049 ; *Ph.* 119, 1036. Cf. aussi *ueniam inuenire*, *Ru.* 27 ; *u. prosperare*, *Cas.* 1005. — *Venia* « pardon », *Most.* 1166, est suivi de *gratia* avec le même sens, v. 1068. Térence emploie *bonā ueniā*, *Pho.* 378, comme formule de politesse, synonyme de *pāce tuā* « sans t'offenser ».

miō. Que *uenia* ait pu s'employer du pardon, de la faveur que les hommes demandent aux dieux, aussi bien que de celui qu'ils demandent à d'autres hommes, sans doute ; mais ceci ne suffit pas à prouver qu'il faut passer du « sens magique » au « sens profane ». La traduction des vers des *Géorgiques* IV 534-6 :

Tu munera supplex
Tende petens pacem et facilis uenerare Nymphas;
Namque dabunt ueniam uotis irasque remittent

par « Les nymphes sont complaisantes (*faciles*) [assure Cyrène] ; encore faut-il leur rendre grâce (*uenerare*) pour qu'elles consentent à faire grâce (*ueniam*) », repose sur une équivoque ou un contresens, et *rendre grâces*, avec un *s* de pluriel que M. Schilling omet de noter, est différent de *faire grâce* : Corneille sait faire la distinction :

Je voudrais comme vous faire grâce à son âge
(Sertor. II 1),

mais

Je rends grâces aux dieux de n'être pas Romain
(Hor. II 3).

Il suffit de consulter les *Lexiques* de Merguet pour voir que Cicéron n'emploie jamais *uenia* qu'au sens profane de « pardon », le plus souvent dans les locutions consacrées *ueniam dare*, *petere* et *bonā ueniā*.

Virgile emploie indifféremment *uenia* en parlant des dieux ou des hommes ; En. I 519 :

cunctis nam lecti nauibus ibant
Orantes ueniam

« la bienveillance de Didon » (P. Lejay).

III 144 :

Rursus ad oraclum Ortygiae Phoebumque remenso
Hortatur pater ire mari ueniamque precari

« la bienveillance d'Apollon » (Id.).

IV 50 :

Tu modo posce deos ueniam, sacrisque litatis
Indulge hospitio

« l'indulgence des dieux » (Bellessort).

IV 435 :

Extremam hanc oro ueniam (*miserere sororis*)

« C'est la dernière faveur que j'implore (d'Énée). » — Paroles de Didon à sa sœur.

X 626 :

Sin altior istis
Sub precibus uenia ulla latet...

« Si quelque faveur plus grande se cache sous tes prières » (réponse de Jupiter à Junon qui lui demande la vie sauve pour Turnus).

X 903 :

Vnum hoc, per si qua est uictis uenia hostibus, oro

« Je ne t'adresse que cette seule prière, s'il y a toutefois quelque indulgence (ou « pardon ») pour les ennemis vaincus » (paroles de Mézence à Énée).

XI 101 et 107 :

Iamque oratores aderant ex urbe Latina,
Velati ramis oleae ueniamque rogantes
. . . . . .
Quos bonus Aeneas, haud aspernanda precantes,
Prosequitur uenia...

« demandant une permission, faveur » ; « Énée, plein de bonté, leur accorde en partant cette permission. » — Démarche des Latins auprès d'Énée pour obtenir le droit d'ensevelir leurs morts.

XI 358 :

Quod si tantus habet mentes et pectora terror,
Ipsum obtestemur ueniamque oremus ab ipso

« Adressons-nous à lui-même, et demandons à lui-même cette faveur (grâce) ». — Discours de Drancès demandant qu'on intervienne auprès de Turnus (*ipsum-ab ipso*) pour qu'il renonce à Lavinie, et à la guerre contre Énée.

Je ne vois dans ces emplois rien de spécifiquement magique, ni même religieux — pas plus qu'on ne peut considérer les mots français « pardon » ou « grâce » comme étant uniquement du domaine de l'Église, et il ne faut pas prendre à la lettre le jugement de Servius qui considère *uenia* comme un terme appartenant au vocabulaire des pontifes : *proprie uerbum pontificale* ; M. Schilling du reste observe que « la pertinence de l'explication peut laisser des doutes en l'espèce[1] ». Et, même en admettant cette valeur de *uenia*, c'est par une interprétation forcée qu'on établit un lien sémantique étroit entre ce mot et *uenus*. Fût-il démontré que *uenus* et *uenia* ont une même origine, il n'y a plus rien de commun entre eux qu'un élément radical de sens vague **uen-* qui peut se prendre dans des acceptions diverses, parfois fort éloignées l'une de l'autre.

* * *

Fascinés et éblouis par l'identité de Vénus et d'Aphrodite, philologues et linguistes ont été conduits, sciemment ou non, à admettre que l'évolution du sens s'était produite exactement de la même façon en latin qu'en grec. Or, dans cette dernière langue, c'est du nom de la déesse Ἀφροδίτη qu'il faut partir : c'est une divinité, non une abstraction, que nous trouvons à l'origine[2] ; et c'est par dérivation et par une série de développements secon-

1. P. 41, n. 1. Le commentaire de Servius s'applique à *Énéide* I 519.

2. Si obscures que soient la provenance et la signification du nom. L'étymologie par ἀφρός « écume », admise par les Grecs depuis Hésiode, *Theog.* 188-206, est aujourd'hui rejetée ; v. Hjalmar Frisk, *Griech. etymol. Wörterb.*, Heidelberg, 1955, *s. u.*, qui mentionne les différentes

daires qu'il a servi à désigner l'amour sexuel, l'acte amoureux, et pris le sens que l'on retrouve dans les dérivés : ἀφροδίσιος qui au pluriel neutre, à côté du sens de « fêtes en l'honneur d'Aphrodite », a aussi celui de « plaisirs sexuels », et même, tardivement, de « parties sexuelles » ; ἀφροδισιάζω « faire l'amour, have sexual intercourse », qui se dit de l'homme comme de la femme ; ἀφροδισιακός « concernant l'amour, sexuel » ; ἀφροδισιασμός « action de faire l'amour, sexual intercourse », et ἀφροδισιαστής, ἀφροδισιαστικός dont la plupart sont entrés dans le vocabulaire médical avec un sens technique que garde le français *aphrodisiaque.*

En latin, l'évolution s'est faite dans le sens inverse, puisque c'est d'un nom neutre, de type ancien remontant à l'indo-européen commun, qu'il faut partir. Comme *genus*, skr. *jánaḥ*, gr. γένος désigne « le fait de naître, la naissance », *onus* « le fardeau, la charge », *opus* « l'œuvre, l'ouvrage », *uenus* désigne « l'amour » en tant qu'acte amoureux, dans l'acception physique[1] que nous donnons au mot dans les expressions du type *faire l'amour*, *être en amour*, *maison d'amour*, « l'acte ou l'appétit sexuel », et ce n'est pas de *uenia* qu'il faut le rapprocher, mais de *uēnor*, qui a dû signifier à l'origine « désirer ardemment » et n'a pris le sens latin de « chasser » que par une spécialisation secondaire dans une langue technique : *uēnor* est un intensif en *-ā*, avec vocalisme long de la racine, comme *cēlō*, *-ās* en face de **-cĕlō* que suppose *occulunt* de Plaute, *Most.* 275[2], et *occultus ;* ce vocalisme est rare, les formations verbales en *-ā* de ce type ont généralement une voyelle brève dans le radical : *dĭcō*, *-ās*, *-dŭcō*, *-ās* (dans *ē-ducō*), *lăbō*, *-ās* en face de *dīcō*, *-is*, *dūcō*, *-is*, *lābor*, *-eris*[3].

Ce n'est pas chez Ennius, ni chez Plaute et Térence, que l'on trouve les exemples du sens fondamental de *uenus*. Chez Ennius, la légende est déjà formée, Vénus y apparaît comme la mère d'Énée, et incorporée parmi les douze grands dieux[4]. Comme l'a justement noté M. Schilling, « dans ses comédies Plaute a toujours présenté une Vénus conforme à ses sources grecques : partout sa Vénus est une simple traduction d'Aphrodite[5] ».

explications proposées. Il est probable que le culte et le nom sont d'origine orientale (asianique?). Chez Homère, Aphrodite apparaît déjà comme intégrée dans le panthéon hellénique, avec les traits caractéristiques de sa légende : fille de Zeus et de Dioné, femme d'Héphaistos, mère d'Énée, protectrice des Troyens, etc.

1. Cf. la *Venus fisica* de Pompéi, *C. I. L.* IV 1520, X 928, IV Suppl. II 6865.

2. Forme donnée par le Pseudo-Servius, *Georg.* IV 39, et exigée par le mètre ; les manuscrits palatins donnent *occultant ;* le palimpseste ambrosien fait défaut dans le passage.

3. Le cas de *sĕdō*, *-ās* en face de *sĕdeō* est un peu différent. *Sĕdō* est un « factitif ».

4. Voici les trois fragments des *Annales* où figure Vénus :

> *Doctusque Anchisa, Venus quem pulchra dearum*
> *Fari donauit...* (*A.* 18 V²).
>
> *Te sale nata precor, Venus, et genetrix patris nostri* (*A.* 62 V²).
>
> *Iuno, Vesta, Minerua, Ceres, Diana, Venus, Mars*
> *Mercurius, Iouis, Neptunus, Volcanus, Apollo* (*A.* 52 V²).

5. Schilling, *op. laud.*, p. 18. Cf. l'article *Venus* du *Lexicon Plautinum* de G. Lodge, qui constate : Significatio *plerumque dea, sed saepe translate pro* amata *vel* amore, *vel* venustatibus, *sim.* L'assimilation va si loin que, n'ayant pas d'équivalent latin pour désigner la fête

Térence ne fournit qu'un exemple du mot,

Sine Cerere et *Libero friget Venus*

(*Eu.* 732),

phrase passée en proverbe, cf. Cicéron, *De nat. deor.* II 23, 60, avec ces métonymies dont se moque Lucrèce, tout en les employant[1].

Mais le sens originel apparaît nettement chez les auteurs qui traitent de l'amour ; notamment chez Lucrèce, au cours du livre IV, v. 1036-1208, quand il décrit l'appétit sexuel des animaux, et spécialement des juments en chaleur ; ainsi v. 1197 sqq. :

Nec ratione alia uolucres armenta feraeque
Et pecudes et equae maribus subsidere possent
Si non ipsa quod illarum subat ardet abundans
Natura et uenerem salientum laeta retractat.

« De même, les femelles des oiseaux, des bêtes sauvages, des bestiaux gros et petits, les juments ne pourraient se soumettre (i.-e. se laisser couvrir) à leurs mâles, sinon parce que leur nature (i.-e. leur sexe)[2] débordant de chaleur est elle-même en rut et répond joyeusement à l'assaut amoureux des étalons[3] ».

Il n'est pas étonnant de retrouver dans les *Géorgiques* le même terme dans le même sens :

Et uenerem certis repetunt armenta diebus (II 329).

« Et les troupeaux réclament l'amour aux jours fixés. »

Interea, superat gregibus dum laeta iuuentas,
Solue mares, mitte in uenerem pecuaria primus (III 64).

« Cependant, tant que les troupeaux sont dans la force de la jeunesse, détache les mâles, envoie le premier tes pacages à l'amour (à la monte). »

Frigidus in uenerem senior (III 97).

« Vieilli, l'étalon est froid pour l'amour (la monte). »

de Vénus, Plaute recourt à *Aphrodisia*, *Poe.* 191, 256, 497, 758, 1133. Il ne connaît pas *Veneralia*, mais il n'a aucun exemple d'*Aphrodite*, pas plus du reste qu'aucun écrivain latin ; cf. *Thesaurus*, s. u.

1. *De natura rerum* II 655 et suiv., cf. le *Neptuni corpus acerbum* II 472.

2. Ce sens technique de *natura*, bien attesté en latin, notamment chez Varron, *R. R.* II 7, 8 ; III, 12, 4, est conservé en français dans le vocabulaire des éleveurs où il s'applique surtout aux femelles.

3. *Retractat* a un sens « physique » plus concret. « Except because their nature too is a fire, and is burning to overflow, and greets the passion of the male with a reluctant joy », traduit moins exactement Cyril Bailey. On pourrait aussi comprendre *uenerem* dans le sens que lui donne Virgile, *Géorg.* III 137, dans le passage cité plus bas, et traduire *uenerem salientum* « la semence (le sperme) des étalons ». De toute façon, l'abondance et la précision des termes techniques, *subsidere*, *subat*, *natura*, *salientum*, ne laisse aucun doute sur la valeur physique de *uenerem*.

Hoc faciunt nimio ne luxu obtusior usus
Sit genitali aruo et sulcos oblimet inertis
Sed rapiat sitiens uenerem interiusque recondat (III 135-137).

« Ainsi font-ils (*scil.* les éleveurs) pour éviter qu'un excès d'embonpoint n'émousse l'activité du champ génital et n'obstrue les sillons engourdis (*inertis*, cf. le *glebas inertis* de *Géorg.* I 94), mais pour que ce champ assoiffé[1] saisisse la semence (*uenerem*) et l'enfouisse profondément. »

On remarquera ici l'emploi hardi de *uenus*, le résultat de l'acte, *sēmen*, se confondant avec l'acte lui-même ; sens qui se tire de la comparaison de ce passage de Columelle, *R. R.* VI 37, 10 : *ut et prona* (sc. *equa*) *melius ineuntis semina* (sc. *asini*) *recipiat*[2].

C'est de la même façon qu'il faut entendre *uenus* dans ce distique d'Ovide, *Am.* I 10, 33-34 :

Quae uenus ex aequo uentura est grata duobus
Altera cur illam uendit et alter emit?

« Quand l'acte d'amour doit apporter le même plaisir à l'homme et à la femme, pourquoi l'une le vend-elle et l'autre l'achète-t-il? » (Trad. H. Bornecque.)

Et plus encore dans *Ars am.* III 794-5 :

Sentiat ex imis uenerem resoluta medullis
Femina, et ex aequo res iuuet illa duos.

« Que la femme, pâmée, ressente l'amour jusqu'au fond de ses moelles, et qu'une égale jouissance transporte les deux amants. »

Ibid. 805 :

Gaudia post ueneris quae poscet munus amantem
Illa sua nollet pondus habere preces.

« Après ces joies de l'amour, demander à son amant un cadeau, autant vouloir que sa prière n'ait aucun poids. »

1. Certains éditeurs entendent « mais pour que la jument assoiffée », avec changement implicite de sujet : cette explication me paraît inutile, et il est plus naturel de tirer de *aruo genitali* un nominatif *aruom* sujet de *rapiat*. La comparaison du sexe de la femme avec un champ labouré et ensemencé est classique : cf. Eschyle, *Sept.* 753 ; Sophocle, *O. T.* 1210, et Lucrèce IV 1107, 1272.

2. On trouvera une valeur comparable de *amor* dans En. IV 516 :

Quaeritur et nascentis equi de fronte reuolsus
Et matri praeceptus amor,

où *amor* est l'équivalent épique de *hippomanes* que Virgile ne craint pas d'employer dans les *Géorgiques* II 279-281 :

Hic demum, hippomanes uero quod nomine dicunt
Pastores, lentum destillat ab inguine uirus,
Hippomanes, quod saepe malae legere nouercae.

Dans l'*Énéide*, il a reculé devant le mot cru. — Sur l'hippomane, voir Pline, *H. N.* VIII 165 et XXVIII 180 et suiv.

Rem. Am. 799 sqq. :

Nec minus erucas aptum uitare salaces,
Et quidquid ueneri corpora nostra parat.
Vtilius sumas acuentis lumina rutas,
Et quidquid ueneri corpora nostra negat.
. . . . . .
Vina parant animum ueneri...

« Il convient aussi d'éviter les roquettes aphrodisiaques, et tout ce qui nous dispose à l'amour. Mieux vaut prendre de la rue, qui aiguise la vue, et tout ce qui éteint en nous le goût de l'amour... Le vin prédispose à l'amour. »

Columelle, dans son *De re rustica*, l. VI, écrit de même, ch. 24, 2 : ... *satietate uerni pabuli pecudes exhilaratae lasciuiunt in uenerem;* ch. 27, 4 : *Nec dubium quin aliquot regionibus tanto flagrent ardore coeundi feminae* (scil. *equae*) *ut, etiamsi marem non habeant, assidua et nimia cupiditate figurando sibi ipsae uenerem cohortalium more auium uento concipiant;* ibid. 8 : (*mas*)... *roborandus est largo cibo... ut ueneri supersit;* ibid. 10 : *Quod si admissarius iners in uenerem est, odore proritatur;* ch. 36, 4 : *rarissime sollicitatur ad uenerem;* ch. 37, 1 : *Quod ne faciat, paulisper ad molam uinctus amoris saeuitiam labore temperat, et sic ueneri modestior admittitur;* ibid. 9 : *si iam est equa ueneris patiens;* l. VIII 11, 6 : .., *utriusque sexus accendenda uenus est.*

C'est dans le sens sexuel que Tacite emploie *uenus* dans la phrase célèbre de la Germanie, ch. 20, 4 : *sera iuuenum uenus, eoque inexhausta pubertas* « tardif est l'amour (i.-e. l'appétit ou l'acte sexuel) chez les jeunes gens, de là une virilité inépuisable[1] ».

L'index de Jan dans son édition de Pline l'Ancien signale une soixantaine d'emplois de *uenus* comme nom commun dans le sens technique que nous venons d'indiquer ; citons, par exemple, l. VII 184 : *Cornelius Gallus praetorius* et *T. Hetereius eques Romanus in uenere obiere* « Cornelius Gallus... et T. Hetereius moururent en faisant l'amour » ; l. VIII 91 : *scincos contra uenena praecipuus antidotis, item ad inflammandam uirorum uenerem* « le scinque, excellent antidote en même temps qu'aphrodisiaque pour les hommes » ; l. X 182 : *quadripedum praegnantes uenerem arcent, praeter equam et suem* « les femelles pleines des quadrupèdes refusent l'amour, sauf la jument et la truie ». C'est le mot dont Pline se sert constamment dans l'énumération des substances qui stimulent ou paralysent l'instinct sexuel, la fonction amoureuse, ainsi l. XXX 143 : *Qui in urinam canis suam egesserit dicitur ad uenerem pigrior fieri. Mirum et de stelionis cinere, si uerum est, linamento inuolutum in sinistra manu uenerem stimulare, si transferatur, contra inhibere*[2].

1. Cf. César, *B. Gall.* VI 21 : *Qui diutissime impuberes permanserunt, maximam inter suos ferunt laudem : hoc ali staturam, ali uires neruosque confirmari putant. Intra annum uicesimum feminae notitiam habuisse in turpissimis habent rebus.*

2. Cf. encore V 73 ; XI 131, 154 ; XIX 127, 154 ; XX 19, 28, 32, 34, 35, 47, 49, 57, 64, 105, 109, 110, 111, 123, 126, 127, 146, 163, 195, 214, 227, 257 ; XXI 138, 162, 184 ; XXII 61, 71, 81,

C'est aussi *uenus* et l'adjectif *uenerius* qu'on rencontre dans la traduction des *Gynaecia* de Soranos, faite par Caelius Aurelianus (éd. Miriam F. Drabkin et Israel E. Drabkin, Baltimore, 1951, cf. *Rev. de Phil.*, 1953, p. 111), par ex. : *cohitus uirorum et usus ueneris*, p. 4, 98 ; *appetentiam ueneris*, p. 5, 105 ; *cognitionem ueneriam... usu uenerio*, p. 11, 253 ; *prohibita uenere*, p. 12, 296 ; *iniecta uenus*, p. 13, 308 ; *tempus ueneris ineundae... ueneris ad conceptionem*, p. 14, 341 et 342 ; *appetentiam ueneriam*, p. 15, 366 ; *nisi femine sitientes* (cf. Virg., *G.*, III, 137) *uenerem sumpserint*, p. 15, 369 ; *effectus ueneris*, p. 15, 374 ; *amplexu uenerio*, p. 16, 388 ; *per uenerem*, p. 16, 392 ; *sobrietate seruata ueneris*, p. 16, 394 ; *ante cibum uenus... accepta*, p. 16, 396 ; *nullis obstaculis impedita uenus*, p. 16, 398 ; *ueneris appetendae fastidium*, p. 18, 446 ; *insatiabili cupidine in uenerem rapiuntur*, p. 18, 447 ; *uenerem non negant*, p. 18, 450 ; *uenus autem omnino neganda*, p. 27, 689 ; *tempora... ueneri... apta*, p. 29, 728 ; *usus uenerios*, p. 29, 736 ; *nutricem querimus quae se ab usu uenereo abstineat... in uenerem ruentes*, p. 46, 1183-85 ; *uenerio concubitu*, p. 51, 1327 ; *nec in uenerem ruat*, p. 93, 818 ; *in uenerem coacte ueniunt*, p. 113, 1394.

Le problème de la majuscule initiale, qui ne se posait pas pour les anciens, embarrasse souvent les modernes : faut-il écrire *Venus* ou *uenus*? Le dernier éditeur de Catulle, M. Schuster, en dehors du pluriel *ueneres* cité plus haut, imprime avec une minuscule le v. 26 du poème 45 :

Quis ullos homines beatiores
uidit, quis uenerem auspicatiorem?

le v. 67 du poème 63 :

Et corpus euirastis ueneris nimio odio

le v. 15 du poème 66 :

Eastne nouis nuptis odio uenus?

alors que partout ailleurs, où Catulle parle sans équivoque de la déesse, il emploie la majuscule[1].

86 (phrase caractéristique où *uenus* est employé concurremment avec *libīdē* et *coitus* : (*scolymum*) ... *uenerem stimulare in uino Hesiodo et Alcaeo testibus, qui florente ea cicadas acerrimi cantus esse et mulieres libidinis auidissimas uirosque in coitum pigerrimos scripsere, uelut prouidentia naturae hoc adiumento tunc ualentissimo*), 139 ; XXIV 27, 62, 72, 87, 140 ; XXV 154 ; XXVI 91, 94, 98, 99 ; XXVIII 58, 99 : (*de hyaena*) ... uenerem *stimulare genitalia ad sexus suos in melle sumpta, etiamsi uiri mulierum* coitus *oderint*), 119 : (... *rostrum eius* (scil. *scinci*) *et pedes in uino albo poti* cupiditates ueneris *accendunt*), 120, 121, 256, 262 ; XXIX 76 ; XXX 141, 142 ; XXXII 34, 52, 139 ; XXXIV 166.

Pline emploie dans le même sens *coitus*, XXII 82 ; XXV 75 ; XXVII 65 : (*cynosorchin*) ... *molliorem in lacte caprino bibunt* ad stimulandos coitus, *duriorem uero ad* inhibendos ; XXVIII 107, 261 ; et *libīdō*, XXVI 95, 99 ; XXVIII 88 : *dextra pars* proboscidis... impetus libidinum *stimulat*, 122 : *hoc cinere poto* propudia uirorum, *eiusdem adspersu* feminarum libidines *inhiberi*.

Les chiffres sont ceux de l'Index de Jan, vérifiés et rectifiés.

1. Voir l'Index nominum, s. u. ; le texte et l'index de l'édition de Schwabe, Berlin, 1886,

Quand Lucrèce décrit les amours des premiers hommes dans les vers célèbres du l. V 962 sq. :

Et Venus in siluis iungebat corpora amantum;
Conciliabat enim uel mutua quamque cupido
Vel uiolenta uiri uis atque impensa libido
Vel pretium, glandes atque arbuta, uel pira lecta.

« And Venus would unite lovers in the woods ; for each woman was wooed either by mutual passion, or by the man's fierce force and reckless lust, or by a price, acorns and arbute-berries or choice pears » (Bailey), songeait-il à la déesse ou à l'instinct sexuel? Le voisinage de *uenus* et de *cupīdō*, *libīdō*, montre que les deux notions se confondaient dans son esprit. Et l'on pourrait faire la même remarque à propos du magnifique développement sur l'amour qui termine le livre IV, où les deux sens « divin » et « humain » s'entre-croisent et parfois se confondent :

Sic igitur Veneris qui telis accipit ictus, 1052
Siue puer membris muliebribus hunc iaculatur,
Seu mulier toto iactans e corpore amorem
. . . . . .

« Thus, then, he who receives a blow from the darts of Venus, be it a boy with girlish limbs who smites him, or a woman darting love from all her frame. »

. . . . . .

Haec Venus est nobis; hinc autemst nomen amoris, 1058
Hinc illaec primum Veneris dulcedinis in cor
stillauit gutta...

« This pleasure is Venus for us ; from it comes Cupid[1], our name for love, from it first of all that drop of Venus' sweetness has trickled into our heart... »

. . . . . .

Si non prima nouis conturbes uolnera plagis 1070
uolgiuagaque uagus Venere ante recentia cures

« unless you dissipate the first wounds by new blows, and heal them while still fresh, wandering after some wanton »

. . . . . .

n'emploient que la majuscule ; Kroll, Leipzig, 1929, imprime les deux premiers exemples avec la majuscule, tout en notant pour le v. 26 du poème 45 : *Venerem* metonymisch für 'Liebe' « wie zuerst », Tér., *Eun.* 732 ; pour le troisième, il use de la minuscule et traduit : ist den Bräuten die Liebe (der Liebesgenuss) wirklich zuwider. — M. Lenchantin de Gubernatis, Turin, 1933, a les mêmes hésitations : 45, 36 : *uenerem* 'amore', sensuale e voluttuoso ; 63, 17 : *Veneris* ; 66, 15 : *uenus*.

1. Le texte latin porte bien *amoris* sans majuscule. Cette contradiction trahit l'embarras de l'éditeur.

Nec Veneris fructu caret is qui uitat amorem 1073

« Nor is he who shuns love bereft of the fruits of Venus »

. . . . . .

Sed leuiter poenas frangit Venus inter amorem 1084

« But Venus lightly breaks the force of these pains in love. »

Sic in amore Venus simulacris ludit amantis 1101

« even so in love Venus mocks the lovers with images »

. . . . . .

atque in eost Venus ut muliebria conserat arua 1107

« when... passion is on the point of sowing the woman's furrows ».

Vsque adeo cupide in Veneris compagibus haerent 1113

« so eagerly are the locked in the fetters of love »

. . . . . .

... teriturque thalassina uestis
Assidue, et Veneris sudorem exercita potat 1128

« and the sea-dark dress is for ever being frayed, and roughly used it drinks in the sweat of love » (c'est-à-dire « la sueur des ébats amoureux »).

Exire et ualidos Veneris perrumpere nodos 1148

« to issue out and break through the strong bonds of Venus »

. . . . . .

Atque alios alii irrident Veneremque suadent 1157
ut placent.

« And one man laughs at another, and urges him to appease Venus »

. . . . . .

Cui Veneris membris uis omnibus exoriatur 1172

« and from her every limb let the power of Venus issue forth »

. . . . . .

Cum interea ualidis Veneris compagibus haerent 1205

« yet all the while they are locked in the strong fetters of love »

. . . . . .

Semina cum Veneris stimulis excita per artus 1215
Obuia conflixit conspirans mutuus ardor

« when mutual passion breathing in consort, has dashed together the seeds roused throughout the limbs by the goads of love »

. . . . . .

Inde Venus uaria producit sorte figuras 1223

« therefrom Venus unfolds forms with varying chance »

. . . . . .

Nec diuina satum genitalem numina cuiquam
Absterrent, pater a gnatis ne dulcibus umquam
Appelletur et ut sterili Venere exigat aeuom. 1235

« Nor do powers divine deny to any man a fruitful sowing of seed, that he may never be called by sweet children, but must live out his years in barren wedlock. »

. . . . . .

Nam multum harmoniae Veneris differre uidentur 1248

« For the couplings in wedlock are seen to be very diverse »

. . . . . .

Clunibus ipsa uiri Venerem si laeta retractat 1270

« if despite her joy she withdraws from the man's passion with her buttocks » (cf. plus haut, v. 1200).

. . . . . .

Et simul ipsa uiris Venus ut concinnior esset 1276

« and also that the act of love may be more seductive to men »

. . . . . .

Nec diuinitus interdum Venerisque sagittis
Deteriore fit ut forma muliercula ametur

« Sometimes 'tis by no divine act or through the shafts of Venus that a woman of form less fair is loved. »

J'ai tenu à citer la traduction de Sir Bailey, parce qu'elle trahit son embarras pour rendre les différentes acceptions de *uenus*, tout en écrivant partout *Venus* avec majuscule. La même ambiguïté apparaît dans les passages des *Géorgiques* où Virgile traite de l'amour. Aux quatre exemples donnés plus haut ajoutons :

Scilicet ante omnis furor est insignis equarum,
Et mentem Venus ipsa dedit (III 207).

. . . . . .

Sed non ulla magis uiris industria firmat
Quam Venerem et caeci stimulos auertere amoris (III 210).

. . . . . .

Quod nec concubitu indulgent (sc. *apes*) *nec corpora segnes*
In Venerem soluont aut fetus nixibus edunt (IV 199).

. . . . . .

Nulla Venus, non ulli animum flexere hymenaei (IV, 516)[1].

1. Texte de W. Ianell, Leipzig, 1930, qui imprime partout *uenus* avec une majuscule,

Tous exemples où, sauf dans le récit du mythe des cavales de Potnie qui, sous l'inspiration de Vénus, déchirèrent le corps de Glaucus, c'est le sens physique qui domine[1]. Ce serait une interprétation à contresens que d'y voir, comme c'est le cas en grec, un emploi métaphorique, et ce serait renverser l'ordre du développement sémantique que d'expliquer cet emploi par une dérivation secondaire du nom de la déesse devenu par image nom commun : ce passage, en effet, a eu lieu, mais dans un autre sens, soit que *Venus* ait dans le vocabulaire érotique servi de terme de comparaison pour désigner une belle amante, une « déesse », ainsi Plaute, *Curc.* 192 :

Tun meam Venerem uituperas?

Most. 161 :

o Venus uenusta!

Ba. 217 :

Ni nanctus Venerem essem, hanc Iunonem dicerem.

Virgile, *Buc.* 3, 68 :

Parta meae Veneri sunt munera,

auquel on peut comparer l'emploi du pluriel dans Lucrèce IV 1185 :

Nec Veneres nostras hoc fallit[2].

comme du reste la plupart des éditeurs, tel Ladewig (Berlin, Weidmann, 1915) qui, au v. 329 du chant II, note : *Venerem* metonymisch, et renvoie à I 295 à propos de *Volcano* « Feurglut », wie *A.* II 311, ebenso *Ceres* 297, Feldfrüchte, *Bacchus* 344, Wein ; et à *Buc.* IV 32 : *Thetim* metonymisch = das Meer ; vgl. *Doris* 10,5 und Ἀμφιτρίτη bei Homer μ 60 und 97. Au livre III 69, il se contente de signaler : *Venus* so bei Lucr. Ende des IV Buches mehrfach, ebenso dort IV 1251 *hymenaei* (V 60). Vgl. 97, 137, 210, II 329, IV 199. C'est l'explication par la métonymie, indiquée ou non, qui est généralement adoptée.

1. Le même problème se pose à propos de *amor*. Dans *Buc.* 10, 69, Ianell et Lejay impriment *Amor* avec majuscule :

Omnia uincit Amor et nos cedamus Amori,

dans *Géorg.* III 210, 244, 258, 269, avec 192, Ianell met des minuscules :

quam Venerem et caeci stimulos auertere amoris 210
in furias ignemque ruunt : amor omnibus idem. 244
quid iuuenis, magnum cui uersat in ossibus ignem 258
durus amor
illas ducit amor trans Gargara transque sonantem 269
Ascanium
sed me Parnasi deserta per ardua dulcis
raptat amor. 292

Lejay fait de même, sauf au v. 244 où il écrit :

In furias ignemque ruunt : Amor omnibus idem.

Voir plus loin, p. 26. *Hymenaeus*, qui est surtout employé au pluriel (1 seul ex. de singulier, *En.* IV 127, contre 15 de pluriel, tous en fin de vers), est toujours muni d'une minuscule.

2. Le pluriel qu'on lit dans Catulle 3, 1 :

Lugete, o Veneres Cupidinesque
Et quantum est hominum uenustiorum,

Soit que le mot au pluriel ait servi à désigner « les plaisirs, les grâces », comme dans ce vers à redoublement emphatique du *Stichus* 278 :

Amoenitates omnium uenerum et uenustatum adfero,

seul exemple du reste de ce pluriel dans Plaute, tandis qu'il en a trois de *uenustates*, ici, *Poen.* 1178, *Pseud.* 1257 ;

ou dans la phrase où Quintilien, *I. O.* X 1, 79, juge qu'Isocrate a recherché toutes les grâces du style : *omnes dicendi ueneres sectatus est ;* ce qui semble n'être qu'un calque sémantique du gr. χάριτες ; Horace, *A. P.* 320, use du singulier : *fabula nullius ueneris.*

Tous ces exemples concordants prouvent incontestablement que *uenus* a désigné tout d'abord une notion concrète et précise, comme on peut l'attendre d'un neutre, et que non seulement par la forme, mais par le sens, il se range à côté de *onus*, *opus ;* l'expression *in uenere esse* de Pline est exactement comparable à *in opere esse* de César, *B. G.* VII 24, 5.

Que dans une mentalité « primitive » la poussée de l'instinct sexuel ait été conçue comme une force magique, un « charme[1] », c'est possible — bien que je me méfie de l'application au vocabulaire indo-européen de concepts semblables, *tabou*, *mana*, *nūmen*, dont on a abusé ; et, dans le cas présent, le genre neutre du mot s'expliquerait mal —, mais en tout cas, dans le vocabulaire latin, il n'y en a plus, ou pas, trace.

Ainsi ont vécu côte à côte un nom commun, conservé avec son sens originel dans les auteurs qui traitent techniquement des choses de l'amour, et un nom propre, dérivé secondairement du premier et qui s'en est peu à peu détaché, à mesure que la déesse *Venus* a été plus étroitement associée à la fortune du peuple romain. Il n'y a plus grand'chose de commun entre la *uenus* du troisième chant des *Géorgiques* et la *Venus* de l'*Énéide*, devenue la divinité officielle de l'Empire, et qui n'intervient qu'en qualité de mère et de protectrice d'Énée, fondateur de la race et ancêtre de la *gens Iulia*. Elle est devenue une matrone, et ce n'est plus avec Mars qu'elle couche, comme dans Lucrèce, mais avec son époux, Vulcain, *thalamo... coniugis aureo*. Vulcain devenu un *Pater... coniugis infusus gremio* (*En.* VIII 372, 406).

On peut s'étonner que le latin n'ait pas conservé deux doublets : un nom commun neutre et un nom propre féminin, comme il l'a fait pour *cupīdō*.

Il s'explique d'abord par le fait que la notion de genre est beaucoup moins

et 86, 6 :

Lesbia formosa est, quae cum pulcherrima tota est,
Tum omnibus una omnis subripuit Veneres (*ueneres* Schuster),

est de sens controversé. Dans le premier cas, le pluriel invite plaisamment toutes les Vénus et les Cupidons de la terre à partager la douleur de Lesbie ; la seconde phrase doit vouloir dire : « Lesbie... à elle seule a ravi à toutes les belles leurs séductions. »

1. « Car, si la racine est indo-européenne, les vocables de la famille vénusienne ont pris un développement unique à Rome : ils attestent l'existence d'idées-forces aux confins de la magie et de la religion... Le caractère sacré de l'expression, irisée de reflets magiques, n'est plus à démontrer. » Schilling, p. 59.

nette à date ancienne, dans certaines catégories de noms, qu'on l'enseigne ordinairement, et que des mots de même sens et de même origine présentent parfois des différences de genre dans des langues différentes, et même à l'intérieur d'une même langue, sans qu'il s'ensuive nécessairement une différence de conception. M. Benveniste, *Origines*, p. 132, met justement en garde « contre l'application trop facile de la notion de valeur « animée » à tous les noms qui, historiquement, se présentent comme masculins ou féminins. C'est seulement dans chaque langue, et par un procédé relativement récent, qu'une grande partie, sinon la majorité des noms « animés », ont acquis leur genre ». Un exemple de cette hésitation est fourni par les noms en *-os/-es* neutres, et *-ōs* (*-or*)*/-ōris* masculins. A skr. *tápaḥ* n. « chaleur » correspond *tepor* m., à gr. ἶδος n. « sueur » (à côté de ἰδρώς m.) *sūdor ;* à côté de *decus* n. existe *decor* m., de *fulgus* (*fulgur*) n., *fulgor* m., de *tenus* n., *tenor* m. Souvent la forme neutre disparue dans le nom subsiste dans les dérivés : *augur* m. « augure (prêtre) », dont dérive l'adjectif *augustus*, est sans doute un ancien neutre correspondant au skr. *ójaḥ* « force » devenu masculin quand il a servi à désigner l'homme en qui s'incarnait cette force. Les adjectifs *angustus*, *faustus*, *honestus*, supposent d'anciens neutres **angos*, **fauos*, **honos*, éliminés par *angor*, *fauor*, *honōs*, etc. *Modestus* est issu de la contamination de *modus*, *-ī* m. et de **medos* n. ; à côté de *pondus*, *-eris* n., l'ablatif *pondō* suppose un **pondus*, *-ī* m. disparu. Pour *uenus*, le skr. a un féminin *vaníḥ* à côté de *vanas-* neutre. Le nom de l'aurore en grec, hom. ἠώς, att. ἕως, éol. αὔως f. a dû avoir un doublet neutre; dont il y a trace dans l'accentuation des formes de l'attique et de l'éolien, et peut-être dans le dérivé latin *Aurēlius ;* à *αἰως « temps » acc. αἰῶ m. correspond un neutre skr. *áyuḥ*, et le latin a les deux genres *aeuom* et *aeuos*. Le mot désignant le troupeau, *pecu*, a des formes dérivées des trois genres : skr. *paçúḥ* masculin, lat. *pecus*, *-oris* n., et *pecus*, *-udis* f. ; *penus*, *-oris* n. a un doublet *penus*, *-ūs ;* à côté de *sexus* m. existe une vieille forme de neutre conservée seulement dans les expressions *muliebre*, *uirile secus*, qui ont servi sans doute de modèle au neutre *uirile sexus* qu'on lit dans Plaute, *Ru.* 107. Les neutres en *-os/-es* du latin forment un groupe *kaum mehr produktiv*, dit M. Leumann (*Lat. Gramm.*, p. 244 bas), et, d'une manière générale, la catégorie du neutre tend à disparaître.

La généralisation du genre féminin a pu être favorisée aussi par le fait que le modèle grec de Vénus, Ἀφροδίτη, avait servi de bonne heure à désigner l'amour (les dictionnaires signalent notamment ce sens dans Homère, *Od.* XXII 444) et aussi par l'importance que le culte de Vénus avait prise en devenant *Aeneadum genetrix*. *Cupīdō* n'a jamais été qu'un comparse. Il serait sans doute instructif de pouvoir fixer l'époque de l'introduction officielle du culte de Vénus à Rome. Ce doit être à une date relativement tardive[1]. Mais on sait maintenant que la légende d'Énée était connue en Italie

1. Voir l'article de Carl Koch, intitulé *Untersuchungen zur Geschichte der römischen Venusverehrung*, paru dans *Hermes*, 83 Bd., 1955, H. 1, p. 1-50 : *Der Gottesdienst*, écrit M. Koch, p. 3, *ist also in der Zeit zwischen dem Sturz des Königtums und dem Ende des 4. Iahrhunderts v. Chr. entweder geschaffen oder von aussen eingeführt worden. Man entscheidet sich durchwegs wohl mit Recht für die Uebernahme aus dem Fremde.* Cf. aussi p. 16, 21.

dès le VIe siècle au plus tard[1], et les faiseurs de généalogies ont dû ne pas tarder à s'en emparer. Ce culte semble être spécifiquement latin, ou même romain. L'étrusque a une déesse, *Turan*, dont on ne connaît guère que le nom et dont l'origine nous échappe. En territoire osque, il existe une déesse *Herentas;* cf. sur une inscription trouvée en territoire pélignien : ... *lifar. dida.uus deti.hanustu.herentas*, Vetter, *Hdb. d. ital Dial.*, n° 213 ; Pisani, *Le lingue dell' Italia antica oltre il Latino*, n° 47 ; Bottiglioni, *Manuale d. dialetti italici*, n° 122[2] ; sur une inscription d'Herculanum : herentateís súm « Veneris sum » ; l.slabiis.l.aukíl.meddíss.túvtíks.herentateí. herukinaí.prúffed « L. Slabius L. f. Aucilus meddix publicus Veneri Erycinae faciendum curauit », Vetter, *Hdb.*, n° 107 ; sur une inscription provenant du territoire des Frentani : herettates.súm « Veneris sum », Vetter, n° 172. *Herentas* est un nom abstrait en *-tās* du type *uenustās*, *uoluptās*, d'une racine **gher-* « vouloir, désirer[3] » ; l'épithète herukinaí qui lui est adjointe montre que c'est un calque de l'Aphrodite du mont Eryx en Sicile, dont le culte s'était répandu en Italie, et à Rome même, où elle avait un temple. On interprète une inscription osque en caractères grecs : Fενζηι (Fενζει?) μεfιτι, Vetter, n° 182, par *Veneri Mefiti;* mais cette traduction suppose que Fενζει repose sur **Venesei*, et que la chute de l'*e* intérieur est postérieure à la sonorisation de l'*s* intervocalique, ce qui ne va pas sans difficulté. De plus, s'il est certain qu'il a existé une divinité sud italique *Mefitis*, cf. Vetter, nos 162 et 32, et Varron, *L. L.* V 49, rien n'indique qu'elle ait été unie à Vénus, et le sens de *mefitis* ne s'y prête pas[4]. Plus intéressants sont les textes de Solin II 14 et de l'abrégé de Festus, p. 80, 18 L., qui signalent l'existence d'une *Venus Fruti* (var. *Frutis*), et d'un *Frutinal* : *templum Veneris Fruti*. Comme l'a déjà supposé Scaliger, il se peut que *Fruti* soit l'adaptation étrusque du gr. Ἀφροδίτη. Si l'hypothèse est exacte, elle expliquerait peut-être l'absence totale du nom grec de la déesse en latin ; elle serait due à l'élimination du nom étrusco-grec par un nom proprement romain, pour des raisons raciales auxquelles on peut songer.

* * *

De *uenus* sont dérivés deux adjectifs : l'un, formé avec le suffixe *-to-*, du type *onustus*, etc.[5] : *uenustus* qui marque un état, et désigne celui ou celle

1. Cf. Bömer, *Rom und Troja, Untersuch. z. Frühgesch. Roms*, Baden-Baden, 1951, et le compte rendu du livre par Raymond Bloch, *Rev. de Phil.*, 1954, p. 125 et suiv.

2. L'interprétation de l'inscription est controversée, mais le sens de *herentas* est confirmé par les autres témoignages.

3. Représentée en latin par le causatif *horior*, voir Ernout-Meillet, *Dict. étym.*, et Walde Hofmann, *Lat. etym. Wört.*, s. u.

4. *Mefitis* semble être la déesse des exhalaisons méphitiques qui jaillissent des lacs volcaniques de l'Italie méridionale ; cf. Servius, *ad Aen.* VII 84 : *mephitis proprie est terrae putor qui de aquis nascitur sulphuratis, et est in nemoribus grauior ex densitate siluarum.* Cf. Ernout-Meillet, *Dict. étym.*, s. u.

5. Sur ces formations, voir M. Leumann, *Lat. Gramm.* de Stolz-Leumann-Hofmann, p. 227, XI, B.

qui est doué de, qui possède ou inspire la *uenus* : *oh Venusta uenusta*, écrit Plaute, *Mo.* 161 ; *specie uenusta*, *Poe.* 1113, etc., puis simplement « gracieux, élégant ». De *uenustus* a été tiré le nom exprimant la qualité : *uenustās*, comme *honestās* de *honestus*, que Plaute joint à *uoluptās* et à *amoenitās*, *Ba.* 115 ; *Ps.* 1257, 278, et qui a pris aussi le sens affaibli d' « attrait, charme », etc. : *dies plenus uenustatis*, dit Plaute, *Poe.* 255 ; un vestige du sens ancien se trouve peut-être dans Tér., *Hec.* 848 :

Quis me est fortunatior uenustatisque adeo plenior?

« Qui est plus fortuné que moi, et plus comblé de *uenustas*? »,

dont on peut rapprocher *Andr.* 245. *Venustus* s'oppose à *inuenustus* que connaissent Plaute, *Poe.* 246 (joint à *insulsus*), Térence, *Andr.* 245 (avec *infelix*), Catulle 10, 4 ; 36, 17 (avec *inlepidus*) ; 12,5 (avec *sordidus*), et même Cicéron, *Brut.* 237 : *haud inuenustus actor*. Plaute a créé un diminutif isolé *uenustulus*, *As.* 223, qui semble amené par le voisinage de *uinnulus*, autre hapax plautinien. On trouve même à basse époque un verbe *uenustō*, *-ās* « orner, embellir ». Tous ces mots sont de la prose ou de la poésie familière. Virgile les ignore.

L'autre adjectif, formé avec le suffixe *-io-*, *uenerius*, marque l'appartenance comme toutes les formations de ce type : ἀφροδίτη/ἀφροδίσιος ; *rex/rēgius*, *Mars/Martius*, et signifie « qui appartient à Vénus, qui est du domaine de Vénus », ou « qui concerne l'amour, érotique ». Plaute l'emploie à la place d'un génitif, qualifiant une personne ou un objet : *antistita, sacerdos Veneria*, *Rud.* 329, 350, 624, 644 ; *Venerius nepotulus*, *Mi.* 1413, 1421 ; *urna Veneria*, *Ru.* 475 ; *nutricatus Venerius*, *Mi.* 650 ; *Veneria uadimonia*, *Cu.* 162 ; au neutre, *uenerium* « le coup de Vénus (aux dés) », *As.* 905. Le sens « érotique » apparaît dans les emplois comme : *maiores nostri uirginis acerbae auris ueneriis uocabulis imbui noluerunt*, Varr., *Men.* 11, ou *Bene Sophocles cum... quidam... quaereret utereturne rebus ueneriis*, Cicéron, *Cat. Mai.* 47 ; on a vu par les exemples tirés de Caelius Aurelianus, p. 15, que ce sens est demeuré dans le vocabulaire médical ; cf. encore *ueneria libido*, Vitruve, I, 7, 1. L'adjectif est rare, et par sa forme banni de la versification dactylique ; il a subsisté pour désigner les esclaves attachés au temple de Vénus. Ni le sens ni la forme de *uenēnum*, de **uenes-no-m* avec même suffixe d'instrumental que dans *dōnum*, n'offrent de remarque. Le passage du sens de « ce qui sert à provoquer l'amour, charme, philtre » à « poison » s'explique sans difficulté : on notera seulement que c'est ce dernier sens qui a généralement prévalu, et que *uenēnum* correspond plutôt à φάρμακον qu'à φίλτρον :

CO. *Quia sorbitione faciam ego hodie te mea :*
Item ut Medea Peliam concoxit senem
quem medicamento et suis uenenis dicitur
fecisse rursus ex sene adulescentulum,
item ego te faciam. — BA. *eho, an etiam ueneficu's*?
CO. *Immo edepol uero hominum seruator magis.*

(Plaute, *Pseud.* 868-873.)

Les exemples du sens ancien sont rares : chez Virgile « antiquitatis amantissimum », peut-être y en a-t-il une réminiscence dans *En.* I 688 :

occultum inspires ignem fallasque ueneno,

mais le rapprochement de *Buc.* 4, 24 où on lit *fallax herba ueneni* semble indiquer qu'il faut entendre, avec Lejay, « fais couler le poison sans qu'elle s'en aperçoive[1] » ; on cite encore Silius, VII, 453 :

tela dedi blando medicata ueneno,

et Properce, II 12, 19 :

Intactos isto satius temptare ueneno,

mais le contexte montre que le poète songe à la flèche empoisonnée de l'Amour[2].

Le sens particulier de « teinture » que l'on trouve dans Virgile, *Géorg.* II 465, et Horace, *Ep.* II 1, 107, n'est qu'un calque sémantique du gr. φάρμακον qui est usuel avec cette valeur ; et c'est sans doute de ce sens qu'il faut partir, et non de l'idée d'une « vertu magique et propitiatoire » (Schilling, p. 45), pour expliquer le neutre *uenenatum* qui désigne une partie du vêtement de la femme du *flamen Dialis*.

De *uenēnātus*, qui est déjà dans Plaute, *Ru.* 1302, au sens de « ensorcelé », a été tiré secondairement un verbe *uenēnō, -ās*, qui a le double sens de « empoisonner » et « teindre ».

Venēnum a servi de premier élément de composé, notamment dans *uenēficus* « empoisonneur », qui souvent chez Plaute n'est qu'une traduction de φαρμακός[3], *uenēficium* : *uenēficus* représentant **uenēne-ficus* avec haplologie comme dans *sēmodius*, etc.

Tous ces sens s'expliquent aisément. Le cas du verbe *ueneror, -āris*, semble plus difficile. Il est dérivé de *uenus* comme *operor* de *opus*, mais le lien sémantique n'apparaît pas tout d'abord. C'est fausser le sens à la fois de *uenus* et de *ueneror* que de le traduire par « pratiquer le charme religieux » et d'imaginer que « le verbe avait à l'origine une valeur plus magique que révérentielle » (Schilling, *op. cit.*, p. 33 et 36). Le fait que le verbe ne se trouve chez Plaute qu'avec un nom de divinité pour complément ne suffit pas à le prouver : le ton même de la comédie et le caractère des personnages masculins en excluaient l'emploi pour des êtres humains. Le groupe *Venerem uenerari* s'y rencontre trois fois, *Poe.* 278, *Ru.* 305, 1349, sans que le sens laisse apparaître

1. Ladewig explique : « *fall. ueneno*, durch Zauber berücken. Der Dichter denkt wohl an einen vergiftenden Kuss. Auch VII 351 wird durch Schlangengift Leidenschaft entfacht ».

2. En dehors des deux passages cités, *uenenum* chez Virgile n'a pas d'autre sens que « poison » : *Bu.* 4, 24 ; 8, 96 ; *Géorg.* II 130, 378 ; IV 236 ; *En.* II 221 ; IV 514 ; VII 190, 341, 354 ; IX 773 ; X 140 ; XII 857.

3. Là où Plaute traduit, Pétrone transcrit : *pharmace, responde*, *Sat.* 107, 15.

encore la parenté étymologique[1] ; ailleurs, le verbe s'applique au dieu Lare, *Au. Prol.* 8 et *Tri.* 40 ; aux *deos deasque*, *Poe.* 950 ; à un *deus* non précisé : *quisquis est deus, ueneror ut...*, *Ru.* 257 ; à *Lucina*, *Tru.* 476. Le sens est toujours « prier, vénérer » une divinité, soit pour l'implorer, soit pour la remercier ; aussi le nom de la divinité est-il généralement suivi d'une complétive introduite par *ut*, *ne*, indiquant l'objet de la prière.

Chez Cicéron, que M. Schilling a omis de consulter, *ueneror* se dit non seulement des dieux, et de leurs images ou de leurs temples, mais des hommes : *u. maiores*, *Leg. Agr.* II 95 ; *u. uirum*, *N. Deor.* I 119, etc[2]. On trouve la même variété de compléments chez Virgile, et c'est une erreur d'affirmer qu'il ne s'applique qu'aux dieux seuls : il a pour compléments *Eurydicen*, *Géorg.* IV 547 ; *Apollinis urbem*, *En.* III 79 ; *templa dei*, *ibid.* 84 ; *aram*, *En.* XII 220 ; il s'applique à la Sibylle, *En.* III 460 ; on voit même Euryale qualifier Nisus de *uenerande puer*, *En.* IX 276. Il n'en est pas moins vrai que *ueneror* est souvent plus expressif que *precor*, mais parfois aussi la différence est peu sensible, et c'est la métrique qui décide : la différence fondamentale est dans le complément : *ueneror*, contrairement à *precor*, n'a jamais pour complément que le nom de l'être que l'on prie : *u. deos*, *aram*, et jamais le nom de la chose que l'on demande ; *precor*, comme *poscō* auquel il est apparenté, admet les deux constructions : *precari aliquem aliquid*. L'explication la plus vraisemblable est celle qui consiste à partir de la formule *uenerari uenerem* du type *pugnam pugnare*, *preces precari*[3]. L'emploi de la *figura etymologica* est fréquent dans le rituel, et n'est pas spécial au latin[4] ; et le passage du sens profane « pratiquer la uenus » au sens religieux « vénérer Vénus », puis tous les autres dieux. L'origine de l'expression explique pourquoi *uenerari* n'a jamais d'autre complément qu'un « accusatif de l'objet interne » : *uenerari ueniam* « implorer son pardon » n'existe pas.

* * *

Pour compléter l'identité de leur *Venus* avec Ἀφροδίτη, les Latins ont été

1. ..... *nam Venus non est Venus* :
Hanc equidem uenerabor me ut amet poshac propitia (*Poe.* 278).
. . . . . .
Nunc Venerem hanc ueneremur bonam, ut nos lepide adiuerit hodie (*Ru.* 305).
. . . . . .
Illaec aduorsum si quid peccasso, Venus,
Veneror te ut omnes miseri lenones sient (*Ru.* 1348-9).

2. D'après Merguet, *ueneror* a pour compléments : *aquilam*, *bustum*, *deos*, *Iouem*, *lapidem*, *maiores*, *signum*, *simulacrum* dans les *Discours ; delubra*, *deum*, *Epicurum*, *inuentorem*, *sigilla*, *simulacra*, *speciem*, *uiros* dans les *Œuvres philosophiques*.

3. Cf. le *te bonas preces precor* de Caton, *Agr.* 134, et *hoc uotum... licebit uouere*, id., *ibid.* 83.

4. M. Leumann, *Lat. Gramm.*, p. 380, rappelle la formule des Tables Eugubines VI à 22 *teio subocau suboco* « te inuoco inuocationem », et constate que « Die ältesten Belege sind juristische, militarische und staatsrechtliche Formeln » et plus loin « Aus der Sakralsprache mag stammen *uota* (*-um*) *uouere* (Plt., *Amph.* 947 ; Caton, *Agr.* 83...) ». Le sens de la formule des Tables Eugubines est contesté, mais la traduction donnée par Leumann est la plus vraisemblable.

amenés à lui donner un fils, et le problème s'est posé pour eux de traduire Ἔρως. Leur embarras apparaît au fait qu'ils lui ont trouvé non pas un nom, mais deux : *Amor* et *Cupīdō*, deux abstractions personnifiées et divinisées, et qui sont parfois réunies, ainsi dans Plaute, *Cu.* 3 :

Quo Venus Cupidoque imperat, suadet Amor,

et différenciées, Plt., *Ba.* frg. XIV (XIX) :

Cupidon tecum saeuust (var. *te conseuit*) *anne Amor?*

Afranius, *Com.* 23 ;

alius est Amor, alius Cupido,

et Caton *Or. frg.* 17,3 : *aliud est... amor, longe aliud est cupido*, distinction que les auteurs de *Differentiae* ont conservée[1]. *Amor* de genre masculin correspondait davantage pour la forme à Ἔρως, mais le sens en était faible, et surtout il figurait dans des emplois auxquels ἔρως ne se prêtait pas en grec. Pour remédier à cette faiblesse et à cette équivoque, les Latins ont recouru à un mot qui désigne le désir violent et impérieux : *cupido enim inconsideratae est necessitatis* dit Nonius, et l'on a vu l'opposition établie par Plaute entre *imperat*, appliqué à *Venus Cupidoque*, et *suadet*, appliqué à *Amor*[2]. Mais *cupīdō* était de genre féminin, ce qui ne pouvait convenir à l'Amour, et le mot, divinisé, est devenu masculin, changement qui apparaît réalisé de bonne heure[3]. Toutefois, cette mutation n'a pas affecté le nom commun, en dépit de quelques tentatives d'assimilation signalées plus haut (cf. p. 7, n. 2), et il en est résulté une disparité choquante entre *cupīdō* et *Cupīdō* : aussi les prosateurs soucieux de la pureté de la langue évitent-ils *cupīdō* et n'emploient que *cupiditās*. Cicéron a 422 exemples de *cupiditās*, César en a 10, ni l'un ni l'autre ne connaît *cupīdō*. Seul Salluste fait exception, par réaction contre le classicisme de Cicéron et de César : 20 ex. de *cupīdō* contre 3 de *cupiditās*, et son exemple sera suivi par les historiens de l'époque impériale, Tite-Live (19 ex. de *cupīdō*, 59 de *cupiditās*), Quinte-Curce (14 *cupiditās*, 15 *cupīdō*), et surtout Tacite chez qui on constate une progression constante dans l'emploi de *cupīdō* : les *Opera minora* n'ont qu'un ex. de *cupīdō*, contre 4 du *cupiditās*, mais dans les *Histoires* il y a 5 ex. seulement de *cupiditās* contre 31 de *cupīdō*, et dans les *Annales* on ne trouve plus que *cupīdō* (47 ex.)[4]. C'est évidemment à l'influence de la langue poétique qu'est dû le succès croissant de *cupīdō* : les trois brèves de *cupiditās* en excluaient l'emploi dans la poésie dactylique ; en outre, *cupīdō* appartenait

1. Cf. Nonius 421, 10 et suiv. ; Servius auctus, *ad Aen.* IV 194 ; Isidore, *Differ.* 1, 5 ; *Thesaurus*, s. u. *cupīdō* 1421, 41 et suiv., 1423, 10 et suiv.

2. Le *Lexicon Plautinum* de G. Lodge cite trois exemples de *cupīdō* nom commun contre neuf de *Cupīdō* nom propre. Les exemples de *amor*/*Amor* sont beaucoup plus nombreux, mais « *utrum tamen deus indicetur necne saepe dubium est, editoresque inter se dissentiunt* » (Lodge). Cf. plus haut, p. 19, n. 1.

3. Déjà dans Naevius, *Com.* 55 : *edepol Cupido, cum tam pusillus sis, nimis multum uales.*

4. Pour les autres auteurs, voir la *Tabella* dans le *Thesaurus* sous *cupiditas*, 1411 et 1412.

à ces formations en *-īdō*, *-ēdō*, qui servent à exprimer un sentiment violent (*libidō*, *formīdō*) ou un état maladif (*frīgēdō*, *grauēdō*, *torpēdō*, etc.)[1]. L'*Index uerborum Vergilianus* de Wetmore signale seulement 3 ex. de *Cupīdō* chez Virgile et 13 de *cupīdō*[2] contre 10 ex. de *Amor* et 137 de *amor* (compte tenu de l'*Appendix Vergiliana*). Cette disproportion témoigne d'une certaine répugnance chez Virgile à utiliser *cupīdō ;* et, d'autre part, le fait que la métrique lui fait une obligation de recourir à cette forme contribue à en affaiblir la valeur.

A. Ernout.

1. Chez Virgile, *cupīdō* est le plus souvent accompagné d'une épithète emphatique : *dira* (4 ex.), *immensa*, *insana*, *tanta* (2 fois), *arrecta*, *certa*.

2. *Cupīdō*, *En.* I 658, 695 ; *cupīdō*, *Géorg.* I, 37 ; *En.* II 349 ; III 138 ; VI 133, 373, 721, 823 ; VII 263 ; IX 185, 760, tous en fin de vers ; *Cupīdine*, *En.* X 93 ; *cupīdine*, *En.* IV 194 ; VII 189 ; IX 354, tous formant le dactyle cinquième.

NOUVEAUX FRAGMENTS ET INTERPRÉTATIONS D'ARCHILOQUE

I

Dans *Prov. Append.* I, 14, nous trouvons le proverbe ἄκουε δὴ κακὸν λόγον suivi de la note énigmatique : ἐπὶ τῶν τοὺς μύθους διηγουμένων. Bergk, qui recueille ce fragment (*Poetae Lyrici Graeci*[4], II, p. 439), affirme que *ad Archilochi epodos commode potest revocari*, mais n'ose aller jusqu'à l'inclure parmi les fragments de notre poète. M. F. Lasserre[1], en revanche, l'attribue résolument à Archiloque, sans, toutefois, donner les raisons de cette attribution. De façon concrète, il place le vers à la fin de la première partie de la seconde épode, violente attaque contre un flûtiste ; viendrait ensuite une série d'injures contre le flûtiste en question, injures imitées par Horace, *Epode* 6, et par Virgile, *Catalepton* 13.

Évidemment, le fait que l'auteur de ce fragment annonce une attaque contre quelqu'un et que cette annonce soit un dimètre ïambique ne prouve pas pour autant que l'auteur en question soit Archiloque. On peut penser, en effet, qu'il s'agit d'un dimètre ou d'un fragment de trimètre d'un auteur quelconque. Quant au contexte que F. Lasserre donne au dit fragment, il est à première vue difficile de l'accepter, à cause de la note du parémiographe qui le cite ; nous verrons par la suite qu'il existe d'autres impossibilités.

La démonstration de l'appartenance effective de ce fragment à Archiloque reste cependant aisée. F. Lasserre fait observer dans son livre que le passage de Constantin de Rhodes[2] où ce Byzantin imite le fragment 88 A Diehl d'Archiloque[3] contient également les imitations de plusieurs autres passages du poète. Or, précisément, après le début, où Constantin, tout en imitant Archiloque, attaque violemment Théodore :

> Ἐπεὶ πτερῶν τέττιγος ἐδράξω, τάλαν,
> τοὐμοῦ σιγῶντος...

1. *Les épodes d'Archiloque*, Paris, 1950, p. 64 sqq. La reconstruction de plusieurs épodes avait de nombreux précédents, mais, jusqu'à la parution de ce livre, personne n'avait jamais abordé la reconstruction de l'ensemble du livre des épodes. C'est aujourd'hui le point de départ de toute investigation des épodes.

2. Dans Matranga, *Anecdota*, II, p. 628 sqq.

3. On y compare le mordant poète, offensé pár Lycambès, à la cigale qui, quand elle est prise par l'aile, chante beaucoup plus fort. Déjà, Wilamowitz (*Hermes*, LIX [1924], p. 271) s'était servi de Constantin pour reconstruire ce fragment.

la proposition principale consécutive à l'exposition des griefs de Constantin contre Théodore est :

ἄκουε λοιπὸν ᾠδικὰς μουσουργίας
ἃς ἦσεν[1] ὡς μάλιστα τῆς σῆς ἐκ βίας
μέλπων ἄριστα σὸν γένος καὶ πατρίδα (dit ironiquement).

Aussi bien la ressemblance de la conclusion de l'exorde de Constantin avec le ἄκουε δὴ κακὸν λόγον que l'union intime de cette conclusion avec le thème de la cigale rendent évident qu'il s'agit, ici aussi, d'une imitation d'Archiloque. Par conséquent, comme le passage où Archiloque se comparait à la cigale appartenait au début de l'épode I (*Contre Lycambès*), on en déduira que notre fragment faisait partie de la suite de cette épode, et même qu'il était probablement la fin de l'exorde[2].

Puisque nous venons de voir quel était le contexte précédant le fragment ἄκουε δὴ κακὸν λόγον dans l'épode contre Lycambès, essayons de convertir en certitude notre supposition, suivant laquelle ce fragment représentait précisément la fin de l'exorde.

F. Lasserre, suivant Huschke[3], admet que le centre de l'épode devait être constitué par la fable de l'aigle et du renard, avertissement que donnait Archiloque à Lycambès. Zeus écrase souvent l'orgueil de ceux qui, comme Lycambès, abusent de leur force. Non seulement la fable va dans le sens du thème de cet épode (les fragments de l'épode et de la fable ont un mètre identique), mais il existe encore en faveur de cette thèse des arguments décisifs.

En effet, Philostrate, *Images* 3, atteste qu'Archiloque avait fait usage d'une fable dans son épode contre Lycambès. D'autre part, nous savons avec certitude que cette épode était la première de la collection alexandrine, puisqu'elle fournit toujours le premier exemple des thèmes des épodes d'Archiloque[4] et que ses vers initiaux servent aux métriciens comme exemple du type de distique épodique formé par la combinaison d'un trimètre et d'un dimètre ïambiques[5]. Nous sommes également certains que la fable de l'aigle et du renard était la première employée par Archiloque, certitude fondée non seulement sur le fait que, comme le dit F. Lasserre, elle est toujours citée la première quand on parle des fables écrites par Archiloque[6],

1. Le sujet est la cigale (autrement dit, Constantin).

2. L'ensemble des problèmes posés par cette épode, ainsi que par les autres, sera abordé par moi dans un article très étendu, qui paraîtra dans *Emerita* ; j'y donnerai une nouvelle édition des *Épodes*. Je ne m'occupe ici que de quelques questions d'une importance particulière.

3. *De fabulis Archilochi*, dans Furia, *Fabulae Aesopicae*, Leipzig, 1810, p. CCXIV.

4. Cf. Aristide, *Orationes*, II, p. 380 Dindorf et Œnomaos, p. 57 sqq. Vallette.

5. On connaît l'habitude des métriciens de prendre leurs exemples dans le passage où, dans l'édition alexandrine, apparaît pour la première fois le mètre qui les intéresse.

6. Cf. Lucilius de Tarras, dans Ammonius, *De diff. verb.*, p. 6 Valckenaer, et des cas fréquents où c'est l'unique exemple de fable archiloquienne que l'on cite.

mais aussi parce qu'elle a conservé la première place[1] dans tous les recueils de fables anonymes. Il n'y a donc pas de doute que l'attaque contre Lycambès et la fable de l'aigle et du renard aient appartenu à la même première épode, la plus connue de toutes celles du poète de Paros. La fable jouait le rôle du mythe dans les *Épinicies* pindariques, en équilibrant la composition. En outre, le fait que le danger auquel s'expose l'orgueilleux Lycambès soit exposé par l'exemple d'une fable, et non par un raisonnement, se rattache à l'une des caractéristiques de la mentalité archaïque ; dans la poésie épique, ce rôle est joué par le mythe, ainsi celui de Méléagre dans le chant IX de l'*Iliade*[2].

Tout en réservant pour la seconde partie de ce travail un nouvel argument en faveur de l'attribution de la fable de l'aigle et du renard à la première épode, revenons à notre fragment ἄκουε δὴ κακὸν λόγον pour fixer définitivement la place qu'il occupait dans l'épode. Nous avons vu qu'il devait représenter la fin de ce que nous pourrions appeler l'exorde. D'après ce que nous savons sur la structure de cette épode, il est facile d'en déduire qu'il devait immédiatement précéder la fable et que, par suite, le κακὸν λόγον était, précisément, la fable elle-même. Ceci n'est pas une hypothèse, mais un fait entièrement démontrable. Nous avons vu que la collection de proverbes d'où provient notre fragment le faisait s'appliquer ἐπὶ τῶν τοὺς μύθους διηγουμένων. Mais il y a plus. Bergk, en citant le proverbe, ajoute qu'il doit être composé *ad similitudinem veteris proverbii... quo Plato utitur in Gorgia 523 A* : ἄκουε δή, φασί, μάλα καλοῦ λόγου. Plutôt qu'à une imitation de la source de Platon par Archiloque il faut conclure à une imitation d'Archiloque par Platon. En effet, dans le passage platonicien dont nous nous occupons, le καλὸς λόγος est un *mythe* : celui du sort des âmes après la mort. Il est donc absolument évident que le ἄκουε δὴ κακοῦ λόγου d'Archiloque était suivi d'une fable, celle de l'aigle et du renard. Par la même raison, nous voyons qu'il est impossible que le fragment tienne dans l'œuvre d'Archiloque la place que lui attribue F. Lasserre : il n'y a pas la moindre fable dans l'épode 2.

II

On est tenté au premier abord d'attribuer à l'aigle de la fable de la première épode le mot πύγαργος, « aigle à la queue blanche », « gypaète », que Tzetzès, dans ses scholies à Lycophron (*Alexandra*, V, 91), atteste avoir été employé par Archiloque. Chez Lycophron, ainsi que dans le fr. 1085 Pearson de Sophocle, πύγαργος signifie uniquement « lâche », « rapace » (dans le premier des deux passages, il s'applique à Pâris). La source du fragment

1. Cela est dû au fait que ces collections procèdent d'un recueil de fables de divers auteurs fait à l'époque hellénistique. Quoique, en général, on les ait ensuite rangés par ordre alphabétique, ceci n'est de règle que pour la première lettre du titre ; ce pourquoi notre argument garde toute sa valeur.

2. C'est, en général, la raison qui explique la présence de tant de fables dans les épodes d'Archiloque (cf. Rivier, dans *R. É. G.*, 65 [1952], p. 468) ; il ne s'agit pas, par conséquent, de ce qu'Archiloque déguise sous des traits d'animaux les personnes dont il parle dans ses épodes. Le manque de franchise et de clarté n'était, certes, pas l'un de ses défauts.

de Sophocle, l'*Etymologicum Magnum* (s. v. πύγαργος), nous fait savoir, de même que la scholie de Lycophron, que le nom du gypaète est devenu synonyme de « lâche ». Il est dès à présent évident que l'aigle de la fable a très bien pu être qualifié par Archiloque de « gypaète », « aigle rapace et lâche ».

C'est ainsi sans doute que l'entend F. Lasserre, qui pour la première fois, que je sache, attribue le fragment à notre épode. En réunissant (d'une façon à mon avis erronée) les fr. 94 et 92 *a* Diehl (dans ce dernier, il accepte κάθηται) et ajoutant au tout ainsi obtenu notre fragment, il assure que l'ensemble de ces trois fragments contient les imprécations du renard — en s'adressant à Zeus, afin que l'aigle soit par lui châtié : ... ἐν ᾧ καθηται σὴν ἐλαφρίζων μάχην / πύγαργος ὄρνις. F. Lasserre a voulu compléter ainsi nos fragments à l'aide d'une addition que les manuscrits E et I d'Eusèbe de Césarée — source de 92 *a* — ajoutent à la fin de 92 *a* Diehl. Mais O. Masson, dans son compte-rendu du livre de Lasserre, a montré qu'il ne s'agissait que d'une addition sans aucune valeur de l'époque de la Renaissance[1]. Ceci dit en laissant à part le fait que la reconstruction d'un seul fragment à l'aide des deux transmis prête à de graves objections[2].

Autre est le chemin qui permettra de retrouver le contexte du mot πύγαργος chez Archiloque. Tzetzès et l'*Etymologicum Magnum* parlent tous deux du πύγαργος et d'un autre genre d'aigle, le μελάμπυγος (« à la queue noire »). Tzetzès affirme qu'Archiloque le mentionnait aussi ; l'*Etymologicum Magnum* dit qu'il était fort et robuste et que le mot était employé comme adjectif avec ce sens[3] ; le passage de Tzetzès oppose aussi expressément πύγαργος et μελάμπυγος. D'autre part, le sens de « courageux » du mot μελάμπυγος est sûr chez Aristophane, *Lysistrata* 802 : τραχὺς ἐντεῦθεν μελάμπυγός τε τοῖς ἐχθροῖς ἅπασιν ; dans Eubule, fr. 6, 1 Kock : ἐγὼ δὲ γ' εἰμὶ τῶν μελαμπύγων ἔτι ; enfin dans le proverbe μή τευ μελαμπύγου τύχῃς, qui est cité par plusieurs lexicographes et glosé par Suidas comme il suit : μή τινος ἀνδρείου καὶ ἰσχυροῦ τύχοις.

Or, non seulement nous savons que μελάμπυγος était employé par Archiloque, comme nous venons de le voir, dans le sens d' « aigle courageux », mais aussi que le proverbe cité est tiré d'Archiloque, selon le scholiaste *B* à Ω 315, dont la source est Porphyre. Le poète fournit, par conséquent, le témoignage le plus ancien et le plus précieux pour ce proverbe. C'est pour cette raison que la phrase figure justement dans les éditions comme un fragment d'Archiloque (fr. 93 Diehl). Pourquoi ne pas supposer alors que, dans un passage de l'épode I, Archiloque avait opposé à l'aigle lâche qui abusa de son pouvoir un autre aigle courageux, présenté comme une me-

1. Cf. *Gnomon*, 1952, p. 310 sqq.

2. Voir mon article dans *Emerita* annoncé ci-dessus.

3. Cf. Tzetzès : Πύγαργος· δειλὸν ἢ αἰσχρὸν ἢ ἅρπαγα· εἰσὶ γὰρ μελάμπυγοι καὶ πύγαργοι εἴδη αἰετῶν κατ' Ἀρχίλοχον (Ἀρχέλαον mss.), ἀφ' οὗ ὁ ἅρπαξ πύγαργος... ὁ δὲ δειλὸς πάλιν πύγαργος λέγεται ὡς λευκὴν ἔχων τὴν πυγὴν ἐκ τοῦ ἐναντίου τῇ παροιμίᾳ « οὔπω μελαμπύγου τετύχηκας » ; et *Etymologicum Magnum* : πύγαργος· εἶδος ἀετοῦ. Σοφοκλῆς ἐπὶ τοῦ δειλοῦ, ἀπὸ τῆς λευκῆς πυγῆς ὥσπερ ἐναντίως μελάμπυγος ἀπὸ τῆς ἰσχυρᾶς (on doit corriger : ἐπὶ τοῦ ἰσχυροῦ).

nace pour le premier? Il est très possible qu'après avoir raconté la fable, Archiloque ait ajouté, en s'adressant à Lycambès, quelque chose comme ceci : πύγαργος ⟨εἶς σύ⟩... μή τευ μελαμπύγου τύχῃς, « tu es un aigle à la queue blanche (autrement dit : lâche)... fais attention de ne pas en rencontrer un à la queue noire (autrement dit, quelqu'un de plus fort que toi) ». On pourrait même être tenté de reconstruire le trimètre ïambique suivant :

πύγαργος εἶς· μή τευ μελαμπύγου τύχῃς.

Il n'est pas indispensable de voir ici une allusion à l'aigle de Zeus, le dieu qui châtia l'aigle lâche pour son impiété ; toutefois, cela pourrait être très vraisemblable.

La simplicité de cette interprétation fait qu'il est difficile de comprendre pourquoi tous les auteurs, oubliant le fragment relatif au πύγαργος, cherchent diverses interprétations et contextes au fragment se référant à l'aigle μελάμπυγος. Et, pourtant, le plus vraisemblable est que, si vraiment Archiloque voulait faire ressortir les caractères presque moraux qu'il attribue à l'un ou à l'autre, il doit avoir parlé des deux dans le même passage. De même, Eschyle parle dans le chœur initial de l'*Agamemnon* (v. 115) de l'aigle noir et de celui à la queue blanche, qui symbolisent les deux Atrides, le courageux Agamemnon et le lâche Ménélas :

ὁ κελαινὸς ὅ τ' ἐξόπιν ἀργᾶς.

L'identification de ὁ ἐξόπιν ἀργᾶς avec l'aigle πύγαργος est depuis longtemps établie. On admet aussi communément le rapport des deux aigles avec les qualités des deux Atrides (cf. v. 122 sqq. : ἰδὼν δύο λήμασι δισσούς / Ἀτρεΐδας μαχίμους ἑδάη λογοδαίτας). L'identification de ὁ κελαινός avec le μελάμπυγος paraît vraisemblable à Fraenkel dans son commentaire du passage[1], quoiqu'il ne puisse la garantir certaine. En fait, distinguer un « aigle noir » et un autre « à la queue noire » avec des caractéristiques identiques n'a aucune base zoologique ; en réalité, l'aigle μελάμπυγος et le μελανάετος sont le même, le *A. Melanaetus L.* ou aigle impérial. Les anciens ne les décrivent jamais simultanément et les modernes ne connaissent pas un aigle à la queue noire différant de l'aigle noir. Ce qui s'est produit, c'est que, le gypaète n'ayant que la queue blanche, on a inventé une expression parallèle μελάμπυγος pour désigner un aigle à plumage noir, le μελανάετος. En toute probabilité, c'est précisément Archiloque qui, dans ce passage, a dû inventer un vocable μελάμπυγος (équivalent à μελανάετος) pour l'opposer à πύγαργος. En effet, ce mot n'apparaît que dans ce passage d'Archiloque et dans quelques autres qui en dérivent ; là, il n'a d'ailleurs plus que le sens de « fort » et l'on oublie qu'il ait désigné à l'origine une espèce d'aigle, ce qui explique les divers essais d'interprétation. Par contre, πύγαργος est le terme courant pour désigner le gypaète.

Quant aux caractères attribués par Archiloque aux deux classes d'aigles, ils sont confirmés par les naturalistes anciens et modernes. Pline[2] décrit

1. Aeschylus, *Agamemnon*, II, p. 67 sqq.
2. *N. H.*, X, 6.

l'un après l'autre l'aigle noir ou *melanaetus*, petit, mais très robuste (*minima magnitudine, uiribus praecipua, colore nigricans*), et celui à la queue blanche ou *pygargus* (*albicante cauda*), qui, contrairement au précédent, vit dans les champs et les villes et non dans les montagnes. Aristote, source de Pline, dit des choses analogues[1], bien qu'il y mêle la description d'autres espèces d'aigles. La supériorité de l'aigle noir était déjà connue d'Homère, Φ 252 sqq. : αἰετοῦ... μέλανος, τοῦ θηρητῆρος / ὃς θ' ἅμα κάρτιστός τε καὶ ὠκιστος πετεηνῶν. Les naturalistes modernes nous décrivent l'aigle impérial en termes semblables à ceux-ci ; en revanche, ils affirment que le gypaète est d'une plus grande taille, mais qu'il a de plus faibles serres (c'est pourquoi ses proies sont plus petites) et un bec très solide. Il s'en sert pour briser les os de ses victimes, qui sont, en général, des cadavres. On le décrit comme un animal très peureux[2].

Il ne reste plus, après tout ceci, que le travail aisé de réfuter les différentes interprétations données à la phrase : μή τευ μελαμπύγου τύχῃς, tant qu'elle était séparée du fragment relatif au πύγαργος.

L'une de ces interprétations rapporte l'adjectif μελάμπυγος à Héraklès. Plusieurs lexicographes anciens expliquent que la phrase d'Archiloque se rapporte à un avertissement donné par leur mère aux Cercopes, mais que ceux-ci ne comprirent que lorsqu'ils furent pris par Héraklès. M. Fraenkel encore, dans son commentaire de l'*Agamemnon* d'Eschyle, considère comme vraisemblable cette interprétation, bien qu'il voie dans μελάμπυγος un double sens fréquent dans les oracles : μελάμπυγος se rapporterait à l'aigle noir et à Héraclès. Mais quel besoin avait la mère des Cercopes de les mettre en garde contre un aigle noir? La réponse est que le mot μελάμπυγος, probablement inventé par Archiloque — ou en tout cas tombé dans l'oubli après lui, dans son sens premier — serait tout simplement devenu synonyme d' « homme fort », ce qui aurait donné naissance à l'historiette des Cercopes, admise par des autorités telles que Wilamowitz[3]. Cependant, le témoignage de Porphyre, qui attribue la phrase à Archiloque — à qui, du reste, le scholiaste de Lycophron attribue également le mot μελάμπυγος, se rapportant à un aigle — et la rapporte à l'aigle, est plus important que celui de Suidas, Zénobios et Photius, pour qui la phrase n'est que proverbiale et a son origine dans l'histoire rapportée[4].

Aujourd'hui, on tend à abandonner cette interprétation ; nous avons vu que M. Fraenkel tente de la sauver en la mélangeant avec celle qui voit en μελάμπυγος un aigle. De son côté, Diehl plaçait le fragment[5] parmi ceux de la première épode, sans donner aucune explication sur le sens qu'il pourrait

1. *H. A.* 618 b 18.

2. Cf. dictionnaire *Espasa*, s. v. *Gipaeto.*

3. En commentaire à Aristophane, *Lysistrata* 802.

4. Le scholiaste d'Aristophane non plus (*Lysistrata* 802 : τοὺς λευκοπύγους ὡς γυναικώδεις ἐκωμῴδουν) ne connaît pas l'ancien sens de μελάμπυγος. Il est curieux aussi que le scholiaste de Lycophron, qui sait qu'Archiloque parlait d'un aigle μελάμπυγος, cite comme proverbe la phrase : οὔπω μελαμπύγῳ τετύχηκας.

5. Non celui qui se rapporte à πύγαργος, qui ne figure pas dans son édition.

avoir. Quant à F. Lasserre, il rejette comme simplement absurde toute l'interprétation basée sur l'histoire des Cercopes. Et pourtant il rejette en même temps celle de Porphyre (dans les scholies *B* à Homère), de laquelle nous sommes partis tout à l'heure, préférant en donner une nouvelle. Qu'il me suffise de dire que cette nouvelle interprétation — rapportant la phrase μή τευ μελαμπύγου τύχῃς[1] au singe qui, dans son épode V. expose au chameau les raisons pour lesquelles il ne peut être roi des animaux — n'a en sa faveur aucun argument sérieux[2].

III

L'épode à laquelle F. Lasserre attribue le numéro VIII est après la première celle qu'on peut le plus facilement reconstruire. Dans cette reconstruction, il faut reconnaître plusieurs excellentes trouvailles du savant suisse, qui est parvenu à réunir avec sûreté dans ce contexte une série de fragments (136 Bergk et 34 Diehl, surtout) qui étaient auparavant isolés. Indépendamment de M. Lasserre, M. Beutler, dans la troisième édition de l'*Anthologia Lyrica* de Diehl, considère comme probable que de nombreux fragments, parmi ceux que le premier a attribués à cette épode, appartiennent, en effet, à un même poème. M. Snell[3] avait vu antérieurement que le début en était :

Οὐκέθ' ὁμῶς θάλλεις ἁπαλὸν χρόα· κάρφεται γὰρ ἤδη
ὄγμος κακοῦ δὲ γήραος καθαιρεῖ.

Il s'agit d'une série de violentes attaques contre une femme déjà âgée, qui aime l'auteur du poème, lequel la renvoie : l'épode VIII d'Horace ainsi que l'ode IV, 13 du même poète imitent ce passage.

La première réaction a été de faire immédiatement le rapprochement entre la victime des attaques d'Archiloque et Néoboulé. C'est, en effet, l'opinion de F. Lasserre. Je crois pouvoir apporter un argument décisif en faveur de cette hypothèse, qui n'avait pour elle qu'une vraisemblance générale. J'étudierai pour cela un nouveau vers d'Archiloque, facilement reconstituable à partir de certaines citations en prose. Je ne traiterai pas, en revanche, une série de problèmes certainement moins importants que pose l'épode.

De tous les fragments d'Archiloque, les seuls qui nous aient été transmis comme se rapportant à Néoboulé sont une série d'insultes que citent Aristophane de Byzance p. 168 Nauck, Eustathe dans son commentaire de l'*Iliade*, p. 1088, 38 et 2329, 34, Suidas s. v. μυσάχνη, Suétone Περὶ βλασφημιῶν p. 414 Miller et Hésychius s. v. ἐργάτις. En étudiant toutes ces citations, F. Lasserre a eu l'heureuse intuition de voir que les insultes dirigées

1. Lasserre lit τύχοις, avec la faute d'iotacisme qui paraît dans certains manuscrits. Le contexte de la phrase, en indiquant une menace, décide sans réplique en faveur du subjonctif.

2. Je m'occuperai longuement de cette épode dans l'article d'*Emerita* annoncé plus haut.

3. *Philologus*, 1944, p. 283.

par Archiloque contre Néoboulé n'ont pas été recueillies par la majorité des auteurs cités dans un ordre arbitraire, mais dans celui même qui avait été établi par Archiloque. Aristophane de Byzance et Eustathe (première citation) donnent l'ordre παχεῖα, δῆμος, ἐργάτις, μυσάχνη ; Suidas, en expliquant μυσάχνη, qui est le dernier mot, cite les trois autres en ordre inverse : ἐργάτις, δῆμος, παχεῖα. Hésychius, en expliquant ἐργάτις, cite le mot παχεῖα. F. Lasserre pense donc que ces mots étaient voisins les uns des autres dans le même contexte, qui appartiendrait à la huitième épode. Mais cette dernière affirmation était fondée surtout sur le parallèle assez imprécis d'Horace : en réalité, les insultes à Néoboulé auraient pu être placées dans beaucoup d'autres passages de l'œuvre d'Archiloque. En conséquence, le principal argument tendant à prouver que Néoboulé était attaquée dans la huitième épode n'était pas très convaincant.

Or, il suffit de placer les quatre mots l'un après l'autre dans l'ordre que nous a donné F. Lasserre pour s'apercevoir qu'ils forment un trimètre ïambique catalectique :

παχεῖα, δῆμος, ἐργάτις, μυσάχνη.

C'est, précisément, le mètre des vers pairs de l'épode VIII, et il ne figure pas dans les autres épodes. Par suite, il est certain que ce vers appartient à la huitième épode et que le thème de la dite épode était une violente attaque d'Archiloque contre Néoboulé. Il est très possible que ce vers insultant ait été le dernier de l'épode[1].

IV

F. Lasserre a tenté de corriger le texte du fragment 100 Diehl : ἔμπλην ἐμεῦ τε καὶ † ἐφόλου en lisant κἠφ' ὁδοῦ et l'interprétant comme si, dans la quatrième épode, le vieux lion avait invité le renard à s'approcher en lui disant de ne pas rester « loin de moi et sur le chemin ».

Le fragment en question a été transmis par une citation d'Apollonius le Sophiste (*Lexicon Homericum*, p. 67) et une autre du scholiaste de Nicandre (à ses *Theriaka*, v. 322). En étudiant un nouvel et important manuscrit de cet auteur, R[2], A. Colonna[3] y a trouvé la leçon φόλου, qui figurait, d'ailleurs, déjà dans l'apparat critique de Bergk comme leçon du manuscrit P. Même sans la nouvelle lecture de Colonna, il eût été facile de démontrer que φόλου est la bonne leçon, devant, naturellement, être interprétée comme Φόλου — ce qu'en son temps avait déjà proposé Schneidewin. En effet, les manuscrits d'Apollonius le Sophiste écrivent φίλου et ceux du scholiaste de Nicandre que jusqu'à présent nous n'avons pas employés, K et G, ἐφόλου ; d'où l'on déduit que le mot douteux commençait par φ- (leçon d'Apollonius

1. Cela n'implique pas le parallèle exact entre μυσάχνη et *ore adlaborandum est tibi* d'Horace, que propose Lasserre ; cf. Masson, *loc. cit.*, p. 315. Cela revient à dire quelque chose comme « femme répugnante » (de μυσάττομαι).

2. Il s'agit du R de Sophocle.

3. Dans *Doxa*, 1951, p. 78.

et de la moitié de la tradition de Nicandre) et non par ἐφ- (leçon de l'autre moitié de la tradition de Nicandre). Nous avons maintenant à choisir entre φίλου et Φόλου : il est évident que Φόλου est la *lectio difficilior* et, par conséquent, la meilleure.

Je crois qu'il n'est pas difficile de placer ce fragment, lu de cette façon, dans l'œuvre d'Archiloque. L'unique mythe connu se rapportant au centaure Pholus est celui où il est dit comment il alla offrir du vin à Héraklès. Lorsque les autres Centaures, attirés par l'odeur, arrivèrent, ils furent vaincus dans la lutte qu'ils soutinrent contre Héraklès. Par conséquent, celui qui, dans notre fragment, a la parole est, précisément, Héraklès, qui raconte à une tierce personne son combat avec les Centaures, commençant par le moment où ils étaient — ou bien où Héraklès leur ordonnait d'être — « loin de moi et de Pholus[1] ». Or, nous savons grâce au livre de F. Lasserre que l'épisode de la lutte entre Héraklès et le Centaure Nessus appartenait à une épode où les rythmes dactyliques et ïambiques étaient mêlés[2]. Il me semble très vraisemblable que notre fragment appartienne aussi à cette épode : Héraklès menaçait Nessus du récit de son ancienne victoire sur les Centaures. Nous savons que, dans l'épode d'Archiloque, Déjanire, que le Centaure tente de violer, demande secours à Héraklès, lui rappelant sa victoire sur Achéloos ; c'est à cet endroit, sans doute, que prenait place la menace d'Héraklès.

On pourrait peut-être objecter que Dion Chrysostome, quand il dit[3] que quelques-uns reprochent à Archiloque d'avoir placé le long récit de Déjanire en un moment peu indiqué pour cela, n'aurait pas omis de citer aussi le récit d'Héraclès que nous proposons, qui introduit, lui aussi, un retard dans l'action, au moment où l'intervention du héros semblerait plus indiquée. Cependant, une lecture plus approfondie du passage de Dion Chrysostome nous donne la conviction que sa critique ne s'adresse qu'à la conduite de Déjanire, non à celle d'Héraklès, qui, selon les apparences, dans la version d'Archiloque, aurait pénétré dans la rivière pour tuer le Centaure de son épée[4] ; suivant une tradition épique, le héros proférait ses menaces tandis qu'il se lançait, ou qu'il se préparait à se lancer, contre son ennemi. Pour le reste, il n'est pas non plus impossible que les menaces contre Nessus aient été proférées par Héraklès quand il chargea le Centaure de passer Déjanire de l'autre côté de la rivière — ou bien qu'il s'agisse non d'une menace, mais d'une vantardise après la mort du Centaure. Je considère, malgré tout, comme préférable la première de ces hypothèses.

F. R. ADRADOS.

Université de Madrid.

1. Apollonius et le scholiaste de Nicandre, qui ont sans doute une source commune, citent le fragment pour attester que ἔμπλην a le sens de χωρίς. Je ne suis pas très sûr qu'ils aient raison. Sinon, il faudrait traduire : « près de... ».

2. Je ne veux pas discuter ici la question de savoir s'il faut rapporter ou non à cette épode certains passages lyriques ; je me borne au passage de la lutte d'Héraclès et de Nessus.

3. *Or.* 61, 1.

4. Cf. l'argumentation de Lasserre, p. 198-199.

REMARQUES SUR LES FRAGMENTS 34 ET 35 DE XÉNOPHANE

καὶ τὸ μὲν οὖν σαφὲς οὔτις ἀνὴρ ἴδεν οὐδέ τις ἔσται
εἰδὼς ἀμφὶ θεῶν τε καὶ ἄσσα λέγω περὶ πάντων·
εἰ γὰρ καὶ τὰ μάλιστα τύχοι τετελεσμένον εἰπών,
αὐτὸς ὅμως οὐκ οἶδε· δόκος δ' ἐπὶ πᾶσι τέτυκται.

Au premier vers de ce fragment[1], Hermann Fränkel montrait, il y a trente ans, qu'à la leçon de Plutarque οὔτις ἀνὴρ γένετ', communément admise jusqu'alors, devait être substituée la *lectio difficilior* conservée dans les manuscrits de Sextus et de Diogène Laërce : οὔτις ἀνὴρ ἴδεν[2]. L'examen des termes clés et de la structure du texte l'amenait ensuite à rejeter l'interprétation sceptique déjà esquissée chez Platon (*Ménon*, 80 d5 ss.) et développée par Sextus Empiricus (*Adv. Math.*, VII, 51 s.). Xénophane, concluait-il, ne dit pas que le savoir est impossible ; il dit que pour savoir il faut avoir vu[3]. Et il n'oppose pas à ce savoir fondé sur les sens l'illusion d'une connaissance universelle, mais l'existence d'une opinion probable[4] touchant les choses invisibles.

La thèse soutenue par Fränkel fut généralement admise en ce qui concerne la leçon ἴδεν[5]. Pour le reste, elle demeura lettre morte. Souvent, on fit état des observations qu'il avait réunies sur la langue et le style du fragment 34. Mais la conclusion de son article ne parvint pas à s'imposer, même sous la forme négative d'une critique de l'interprétation sceptique. Il semble qu'en rejetant cette critique, Wilamowitz eût réglé la question[6].

1. Diels-Kranz, *Die Fragmente der Vorsokratiker*, 21 B 34 (I, 6e éd., 1951, p. 137) = fr. 30 Diehl.

2. *Xenophanesstudien*, *Hermes*, 60, 1925, p. 184 ss.

3. ἴδεν et (ἔσται) εἰδώς ont tous deux pour objet τὸ... σαφές. Xénophane dispose donc du rapport sémantique institué entre les deux formes par leur racine commune **u̯eid-* « voir ». Le sens repose ici sur la distinction des aspects : l'aoriste ἴδεν « il a vu » et le parfait εἰδώς « qui a vu », donc : « qui sait ».

4. L'interprétation du terme δόκος, esquissée en 1925, est reprise et précisée par Fränkel dans les pages relatives à Xénophane de son ouvrage : *Dichtung und Philosophie des frühen Griechentums*, New-York, 1951. Nous reviendrons plus bas sur les compléments apportés par ce chapitre, p. 434, n. 16.

5. Elle entre définitivement dans le texte de la 5e éd. des *Fragmente* de Diels-Kranz, I, 1934, p. 137.

6. *Lesefrüchte*, *Hermes*, 61, 1926, p. 280.

Walther Kranz se rangea à l'avis du grand philologue[1], et nous décelons son influence dans les analyses de Deichgräber et de Gigon, dont il sera question tout à l'heure[2]. Or, cette fin de non-recevoir paraît injustifiée. Nous croyons que la thèse d'Hermann Fränkel concernant Sextus doit être maintenue, et qu'en dépit de l'opinion développée par les deux derniers auteurs cités, son interprétation du fragment 34 peut être confirmée et élargie par l'étude conjointe du fragment 35. En effet, ce fragment n'a pas donné jusqu'ici tout ce qu'il est en état de fournir. Qu'il nous invite à modifier sur un point important les vues de Fränkel lui-même, c'est ce que le présent article se propose aussi de montrer. Mais il convient d'abord de reprendre la discussion du fragment 34 aux endroits les plus controversés.

La première question est celle du rapport établi par le texte entre ἴδεν et ἔσται εἰδώς. Pour Fränkel, le savoir (εἰδέναι τὸ σαφές) dépend ici de la vue (ἰδεῖν) en tant que liée aux autres sens, qu'elle guide et qui concourent avec elle à la connaissance des choses ; Xénophane fonde la connaissance sur l'expérience sensible[3]. Pour Deichgräber et Gigon, en revanche, si la vue est posée ici comme la condition nécessaire du savoir, c'est à l'exclusion des autres sens, du goût par exemple[4], ou de l'ouïe[5], dont les données sont toujours sujettes à caution. L'homme ne peut accéder à une certitude relative à la totalité des choses (περὶ πάντων), parce qu'il n'en perçoit qu'une partie par la vue. Xénophane, selon ces deux auteurs, opposerait ici la connaissance du tout à celle de la partie[6].

La seconde question touche au sens du terme περὶ πάντων. Pour Fränkel, associé à l'expression ἀμφὶ θεῶν, il désigne la totalité du monde, l'univers, qui échappe comme tel et de même que la divinité à l'appréhension des sens[7] ; pour Deichgräber et Gigon, il s'agit de la multiplicité des choses, en tant qu'elles constituent les divers aspects du monde physique, offerts à la perception de nos sens[8].

1. « Wie er bestreiten kann, dass Sextus den Schluss δόκος δ' ἐπὶ πᾶσι τέτυκται richtig verstanden hat, ist mir schlechterdings unbegreiflich, » écrit Wilamowitz, *loc. cit.* (voi rencore ci-dessous, p. 45, n. 1). Et Kranz note, *F. V S.*, I, p. 137, après avoir rappelé la paraphrase de Sextus : « Die Deutung trifft zu trotz Fränkel. »

2. K. Deichgräber, *Xenophanes* περὶ φύσεως, *Rheinisches Museum*, 87, 1938, p. 19 s., renvoie expressément au verdict de Wilamowitz, précisément sur le sens de δόκος. La référence est implicite chez O. Gigon, *Der Ursprung der griechischen Philosophie von Hesiod bis Parmenides*, Bâle, 1945, p. 180. Notons que, pour cet auteur, le scepticisme de Xénophane procède au moins d'une certitude : que le savoir absolu est l'attribut de la divinité seule. Davantage sur ce point plus bas, p. 56 et n. 1 et 2.

3. Fränkel, *Hermes*, 60, p. 186.

4. Deichgräber, *Rh. Mus.*, 87, p. 20, qui rapproche le fr. 38 Diels.

5. Exactement : ce que l'homme sait par ouï-dire, Gigon, *Ursprung*, p. 178 s.

6. Deichgräber, p. 20, 22 ; Gigon, p. 179.

7. Suggérée dans le commentaire de 1925 (*Hermes*, 60, p. 191 s.), cette acception du terme πάντα ne ressort pas nettement de la traduction proposée à cette date (p. 189 : « sämtliche Dinge » ; cf. p. 190). Elle est fort claire, en revanche, dans la version retouchée de 1951 (« über das Ganze », Fränkel, *Dichtung und Philosophie*, p. 433).

8. Les interprétations proposées par Deichgräber et Gigon s'insèrent dans le mouvement d'une démonstration plus générale. Deichgräber soutient la thèse d'un περὶ φύσεως *stricto*

En troisième lieu, nous observons que ces deux auteurs interprètent le terme δόκος (v. 4), au sens de « conjecture[1] », exprimant l'état d'incertitude auquel est réduit l'esprit humain quand il ne peut appréhender directement son objet. Dans la pensée de Xénophane, les πάντα seraient inaccessibles[2] à un double titre ; seule, en effet, une partie des choses est connaissable, et seul ce qui se voit est matière d'un savoir. Sont particulièrement frappées de nullité sous ce rapport les choses qu'un homme « sait » pour les tenir de la bouche d'autrui[3]. Diels, Kranz et Wilamowitz n'entendaient-ils pas déjà δόκος comme désignant une opinion entachée d'illusion ou de subjectivité (« Wahn », Diels[4] ; « Scheinmeinen », Kranz[5] ; « etwas Subjektives », Wilamowitz[6]) ?

Disons d'emblée que cette interprétation est la plus sujette à caution. Elle assigne au substantif δόκος un sens qui ne paraît qu'au v^e^ siècle pour le terme δόξα, quand se fut développée dans la conscience hellénique l'opposition δόξα-ἀλήθεια, δοκεῖν-εἶναι[7]. Or, de nombreux exemples montrent, liée à la racine **dek-* et à ses dérivés, l'idée d'un acte posé comme valable ou convenable sans restriction ; il suffira de rappeler ici la formule ἔδοξε τῇ βουλῇ ou le latin *decet*[8]. Il est significatif aussi que le terme δόκησις, par lequel Aristophane de Byzance glose δόκος chez Callimaque[9], se trouve encore associé à celui d'ἀλήθεια chez Thucydide[10]. D'autre part, on se gardera de négliger le fait que, dans notre fragment, le sens de δόκος doit com-

sensu, écrit par Xénophane, Gigon celle d'une évolution qui aurait porté ce philosophe de l'empirisme sceptique à la spéculation théologique. Ces thèses sont fortement conjecturales. Nous n'en ferons point état dans le présent travail, puisque nous mettons en doute le sens qu'elles assignent aux fr. 34 et 35.

1. Gigon, *Ursprung*, p. 179.

2. Cf. Deichgräber, *Rh. Mus.*, 87, p. 20.

3. Gigon, *Ursprung*, p. 189.

4. Encore dans la 4^e^ éd. des *F. V S.*, 192 .

5. *F. V S.*, 5^e^ et 6^e^ éd., I, p. 137.

6. *Hermes*, 61, p. 280.

7. Selon F. Heinimann, *Nomos und Physis*, Bâle, 1945, p. 57, cette opposition paraît avec son caractère radical dans Eschyle, *Sept.* 592 (joué en 467) ; l'auteur suppose, dans ce cas, qu'elle s'était développée sans rien devoir à la pensée éléate. Mais H. Langerbeck, *Gnomon*, 21, 1949, p. 110, a montré que le vers d'Eschyle : οὐ γὰρ δοκεῖν ἄριστος, ἀλλ' εἶναι θέλει, s'inscrit dans une autre perspective que l'antithèse être-paraître diffusée par la sophistique.

8. Pour δόκιμος, voir Fränkel, *Hermes*, 60, p. 190. Le sens « accueillir une apparence » noté pour δοκεῖν dans Boisacq, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, p. 173 et 194, est sans doute secondaire (cf. J. B. Hofmann, *Etymologisches Wörterbuch des Griechischen*, Munich, 1949, p. 62 : δοκέω « meine, scheine »). Quant à δόξα, Pindare, *Ol.* 6, 82, suffit à montrer que le terme impliquait d'abord la corrélation, non pas l'opposition, de l'apparence et de la réalité ; de là vient la force de l'expression δόξαν ἔχω.

9. Voir fr. 224 Pfeiffer (= Eustathe, p. 1627, 43) : au dire de Diogène Laërce, Démétrius de Phalère avait composé un Περὶ τοῦ δόκου.

10. II, 35, 2 : χαλεπὸν γὰρ τὸ μετρίως εἰπεῖν, déclare Périclès au début de l'ἐπιτάφιος λόγος, à propos de l'éloge qu'il va prononcer, ἐν ᾧ μόλις καὶ ἡ δόκησις τῆς ἀληθείας βεβαιοῦται. Le terme δόκησις désigne ici l'acte par lequel l'esprit accueille, sur le rapport d'autrui, une proposition objectivement vraie.

prendre l'idée d' « énoncer une vérité », τετελεσμένον εἰπεῖν[1]. C'est pourquoi Fränkel a sans doute raison, quand, mettant en parallèle δόκος avec le verbe δοκέω (δοκεῖ μοι) « accueillir une opinion (une volonté) », il attribue au substantif le sens d'une « opinion valable » (gültige Meinung)[2] ; car, pas plus que le verbe, ce substantif n'implique à l'origine le sens déprimé d'illusion ou de faux-semblant[3].

Revenons à l'expression περὶ πάντων (v. 2), notée en second lieu. Si l'on admet avec Deichgräber et Gigon qu'il s'agit ici de la multiplicité du monde physique et d'elle seule, c'est-à-dire des choses qui tombent sous la perception des sens, qu'advient-il du contexte? Les πάντα étant donnés expressément par Xénophane, comme ce qui échappe au savoir, comme un objet d' « opinion » (δόκος δ' ἐπὶ πᾶσι τέτυκται), et l' « opinion » embrassant elle-même, non moins expressément selon ces deux auteurs, tout ce que l'homme ne voit pas de ses yeux, c'est-à-dire ce qu'il goûte, ce qu'il entend, etc., il suit que ce domaine de l' « invisible » coïnciderait, d'une part, avec cette portion des choses qui ne ressortissent pas au sens de la vue, et, d'autre part, avec l'ensemble des choses, en tant que la vue ne procure de celles-ci qu'une connaissance partielle. Autrement dit, l'objet propre de l' « opinion » serait à la fois la *totalité* de la nature (πάντα) et une *partie* des objets qui s'y trouvent. Est-ce bien clair? Est-ce même logique? « Tout », en définitive, ne peut guère signifier « quelques-uns ». Xénophane semble bien désigner ici le monde en tant que distinct des choses qu'il comprend, l'univers que les sens ne peuvent embrasser, à l'instar des θεοί auxquels il est associé[4].

Mais il convient, pour élucider ce point, d'envisager la première question que nous avons soulevée. La solution des difficultés posées par le fragment 34 tient, en effet, à l'analyse correcte de la relation ἴδεν-ἔσται εἰδώς dans les deux premiers vers. Avec Hermann Fränkel, tout le monde reconnaît que ces

1. Voir plus bas, p. 44, 50.

2. *Hermes*, 60, p. 189 s.

3. Cet article était rédigé quand, à la suggestion de M. P. Chantraine, j'ai pris connaissance du mémoire de G. Redard, *Du grec* δέκομαι « *je reçois* » *au sanskrit* átka- « *manteau* ». *Sens de la racine* *dek-, publié dans *Sprachgeschichte und Wortbedeutung*, Festschrift Albert Debrunner, Berne, 1954, p. 351-362. L'analyse des dérivés, principalement grecs et latins, conduit l'auteur à fixer pour la racine **dek-* la signification fondamentale « se conformer à ce qu'on considère comme une norme » (p. 361), et pour le verbe δοκεῖν : « choisir le parti qu'on estime le plus conforme à une situation donnée » (p. 355). Cette analyse confirme la thèse qui assigne à δόκος une signification « forte ». On voudra bien s'y reporter.

4. Pour le sens de (τὰ) πάντα, voir l'index de Kranz, *F. V S.*, III, p. 340 (« das All »), et, entre autres, W. Jaeger, *The Theology of the Early Greek Philosophers*, 1947, p. 213, sur l'expression πάντα (« the universe ») κραδαίνει du fr. 25. S'il est vrai qu'ἀμφὶ θεῶν τε καὶ... περὶ πάντων est une expression « polaire », (τὰ) πάντα n'y a pas nécessairement le sens de τὰ θνητά ou τὰ γενητά Sans doute, πάντα s'oppose à θεοί et les deux termes ensemble expriment l'idée d'une totalité ; mais cette totalité ne se confond pas avec le monde physique, parce que, comme nous le montrons plus bas, le vers 1 du fr. 34 stipule qu'elle n'est pas réductible aux objets d'expérience : οὔτις ἀνὴρ ἴδεν οὐδέ τις ἔσται | εἰδώς (H. Diels, *Poetarum Philosophorum Fragmenta*, p. 45, entendait πάντα au sens de γενητά ; mais il lisait encore le vers 1 dans la version de Plutarque).

vers associent le savoir à l'exercice de la vue. Mais Deichgräber et Gigon, en posant que la vue exclut les autres sens, limitent le savoir à un secteur de l'expérience. Il leur faut, par conséquent, lier l'idée d' « opinion » aux aspects du monde physique que ces autres sens perçoivent, alors que Xénophane entend parler de la connaissance des dieux et de l'univers[1] : de là cet éclatement du sens de δόκος, dont nous notions tout à l'heure le caractère improbable. Mais est-il exact que la vue soit exclusive des autres sens? Y a-t-il lieu de croire que Xénophane engage, fût-ce à son insu, une critique de la connaissance sensible et de ses organes? Devons-nous renoncer à admettre que le verbe ἴδεν désigne, au début du fragment 34, la totalité de l'expérience fondée sur les sens[2]? L'analyse montre, pensons-nous, qu'il n'en est rien.

Dès Homère, en effet, nous voyons en de nombreux passages l'idée de connaissance se déterminer en fonction de la vue[3], alors que le vieux parfait οἶδα avait déjà fixé la notion d'un savoir engendré dans l'esprit par l'activité des yeux. Mais nulle part nous n'observons que celle-ci conteste ou déprécie l'apport des autres sens. Parfois, la vue est donnée comme supérieure à l'ouïe[4]; mais, lors même que les deux sens sont opposés, tout lien n'est pas rompu entre eux. Qu'on en juge par Homère, *Iliade*, 2, 485 s., où paraît, dans une invocation aux Muses[5], la corrélation ἰδεῖν-εἰδέναι :

> ὑμεῖς γὰρ θεαί ἐστε, πάρεστέ τε, ἴστε τε πάντα,
> ἡμεῖς δὲ κλέος οἷον ἀκούομεν οὐδέ τι ἴδμεν.

En dépit des apparences, ces vers ne donnent pas l'acte d'entendre comme inapte à procurer un savoir : ils ne visent pas le sens de l'ouïe comme tel; ils opposent κλέος οἷον ἀκούειν et εἰδέναι. C'est-à-dire que des deux sortes de rapports qui parviennent à l'oreille du poète, de la rumeur propagée par les hommes (κλέος) et du récit des Muses (ἔσπετε νῦν μοι, Μοῦσαι, v. 484), le second seul est avéré, parce qu'il est fondé sur la vision directe (πάρεστέ τε). Quoique la part de la vue et celle de l'ouïe ne soient pas égales, les deux sens sont conçus comme complémentaires[6]. Si la vue prend la tête de l'expérience, tous les sens y collaborent ; l'unité en demeure intacte.

1. Le v. 2 du fr. 34 offre un exemple du σχῆμα ἀπὸ κοινοῦ (cf. Wilamowitz, *Euripides, Herakles*, 2e éd., II, p. 62, note au v. 237). L'ordre des mots et le tour syntaxique montrent que ἅσσα λέγω n'a pas pour antécédent περὶ πάντων, mais qu'il dépend de εἰδώς. Fränkel, sur ce point, a modifié son opinion, cf. *Hermes*, 60, p. 189, et *Dichtung und Philosophie*, p. 433.

2. Fränkel, *Hermes*, 60, p. 186.

3. Pour γιγνώσκειν et νοεῖν en ce sens, voir B. Snell, *Die Ausdrücke für den Begriff des Wissens in der vorplatonischen Philosophie*, Berlin, 1924, p. 20 s., 48, et *Gnomon*, 7, 1931, p. 77 ; K. von Fritz, *Classical Philology*, 38, 1943, p. 88 s. ; 40, 1945, p. 223.

4. Cf. Héraclite, fr. 101a Diels ; Hérodote, I 8, 2.

5. En dépit des remaniements subis par ce passage, il est probable que les vers 484-487 appartiennent à la version ancienne du préambule inséré à cette place dans le chant 2. Cf. P. Von der Mühll, *Kritisches Hypomnema zur Ilias*, p. 51 s.

6. Comme le montrent d'autres passages tels que *Odyssée*, 11, 109, et 12, 323, où le soleil est nommé ὃς πάντ' ἐφορᾷ καὶ πάντ' ἐπακούει. Semblablement, Xénophane, dans une défi-

Cette observation est confirmée par l'étude des premiers emplois du terme σαφής, qui, chez Homère, se présente lié au verbe οἶδα sous la forme adverbiale σάφα. Le mot, dont l'étymologie n'est pas établie, se voit attribuer parfois le sens premier « très clair[1] ». Quoi qu'il en soit, nous constatons qu'il dispose, dès le début, de la double valeur de « ce qui est distinct » et de « ce qui est sûr ». Autrement dit, la notion de certitude une fois de plus est associée à l'idée de ce qui est saisi par les yeux. Toutefois, si Homère désigne le plus souvent par l'expression σάφ' οἶδα une connaissance obtenue par le truchement de la vue[2], il arrive aussi que le terme σάφα soit lié au verbe εἰπεῖν, dire, au sens de « parler avec sûreté », et de façon plus significative encore : « dire la vérité ». Ainsi, *Iliade*, 4, 404, où le reproche de Capanée à Agamemnon : Ἀτρεΐδη, μὴ ψεύδε' ἐπιστάμενος σάφα εἰπεῖν, se fonde sur l'antithèse σάφα εἰπεῖν-ψεύδεσθαι. Il n'est plus question de voir : nous entrons dans la sphère de ce qui est perçu par l'oreille. Que cet emploi de σάφα, s'il est plus rarement attesté, ne soit pas moins naturel, c'est ce que montre le langage des tragiques, qui usent couramment du même terme pour désigner la perception distincte d'un bruit, l'intelligence d'une parole ou d'un récit[3]. Ici, pas plus qu'ailleurs, nous ne constatons de césure entre la vue et l'ouïe.

Reste à savoir si, sur ce point, Xénophane n'entendait pas contester le sentiment traditionnel inscrit dans le langage. En d'autres occasions, n'a-t-il pas maintes fois pris le contre-pied des opinions soutenues par les poètes? L'objection est théorique. Si réellement le dessein de Xénophane était de rompre avec le sens de οἶδα accrédité par le langage épique, on se demande pourquoi il ne l'a pas fait de façon explicite[4]. Tel que nous le connaissons, il eût certainement laissé voir que le rôle éminent joué par la vue dans la constitution du savoir excluait à ses yeux l'apport des autres sens. A défaut d'une expresse mise en garde, l'auditeur de Xénophane devait comprendre le participe εἰδώς (v. 2) au sens que lui suggérait instinctivement le voisinage de l'aoriste ἴδεν (v. 1), c'est-à-dire d'un savoir effectivement fondé sur l'expérience, mais une expérience non point tant limitée au sens de la vue que centrée sur la vue et organisée par elle.

Pour bien saisir la force et la généralité de ce sentiment qui associait l'ouïe et la vue, en dépit de la supériorité départie à celle-ci, il n'est pas

nition fameuse, circonscrit l'unité souveraine de la connaissance divine par la triple affirmation : οὖλος ὁρᾷ, οὖλος δὲ νοεῖ, οὖλος δέ τ' ἀκούει (fr. 24 Diels = 20 Diehl).

1. Cf. Boisacq, p. 855 s.; Hofmann, p. 307.

2. Voir *Iliade*, 12, 228 s., par exemple, où le devin Polydamas dit à Hector : ὧδέ χ' ὑποκρίναιτο θεοπρόπος, ὃς σάφα θυμῷ / εἰδείη τεράων καί οἱ πειθοίατο λαοί. Combinée avec le substantif τέρας, l'expression σάφ' εἰδέναι signifie ici : « connaître (pour les avoir observés) le sens exact des signes, ou prodiges, envoyés par les dieux ».

3. Il suffit, pour s'en convaincre, d'examiner les passages auxquels renvoie *Liddell-Scott-Jones*, s. v. σαφής et σαφῶς.

4. Semblablement, C. M. Bowra a pu montrer que Xénophane, fr. 1, 15, use du terme τὰ δίκαια au sens traditionnel, familier à ses auditeurs (*Problems in Greek Poetry*, Oxford, 1953, p. 7 s.).

inutile de rappeler comment les historiens du Ve siècle conçoivent la recherche de la vérité et le sens qu'ils donnent aux expressions (τὸ) σαφὲς εἰδέναι et αὐτὸς οἶδα qui figurent dans le fragment 34 de Xénophane[1]. Hérodote, en effet, prend soin d'indiquer les bases sur lesquelles repose le « savoir » qu'il oppose aux récits des poètes. Il distingue, d'une part, ce qu'il a observé personnellement, parlant dans ce cas d'ὄψις et de γνώμη, et, d'autre part, ce qu'il connaît par les informateurs qu'il a choisis : cette autre source répond au nom d'ἱστορίη[2]. Ce mot, qui dérive aussi de la racine **μeid-* > **ϝιδ-*, implique évidemment l'idée d'une question posée à un témoin oculaire ; mais Hérodote ne s'en tient pas à cette seule acception : il arrive que ses informateurs dépendent eux-mêmes de traditions orales[3]. Quoi qu'il en soit, le crédit qu'il fait au rapport de ces informateurs, du moment qu'il les tient pour sérieux, et qu'ils soient ou non des témoins oculaires, n'est pas inférieur à la confiance qu'il accorde à ses propres observations *de visu*. L'ὄψις et l'ἱστορίη sont deux composantes indispensables du savoir d'Hérodote. Il dit aussi bien : « je sais parce que j'ai vu » (cf. II 29, 1, αὐτόπτης ἐλθών) et « je sais parce que j'ai entendu dire » (cf. *ibid.*, ἀκοῇ... ἱστορέων ; I 20, Δελφῶν οἶδα ἐγὼ οὕτω ἀκούσας γενέσθαι ; II 52, ὡς ἐγὼ ἐν Δωδώνῃ οἶδα ἀκούσας).

Thucydide, quant à lui, s'est montré beaucoup plus exigeant dans sa critique des sources de la connaissance historique ; mais, pas plus que son devancier, il ne sépare *a priori* l'ὄψις de l'ἀκοή. Dans un cas au moins, le premier de ces termes paraît comprendre l'idée que l'autre implique[4]. De la guerre dont il compose le récit, l'historien, en effet, ne tient pour assurés

1. Il ne s'agit pas de les réduire au même dénominateur, mais d'indiquer une constante « épistémologique », qui s'affirme en dépit de la diversité des fins poursuivies et du progrès des méthodes. Ainsi, l'ère envisagée peut être étendue jusqu'à Aristote. Les premières lignes de la *Métaphysique* formulent parfaitement le rapport que l'esprit hellénique instituait entre les modes de la connaissance sensible. Elles affirment la primauté de la vue, sans la séparer des autres sens et rompre ainsi l'unité de l'expérience (cf. R. Bultmann, *Philologus*, 97, 1948, p. 18, n. 3).

2. Outre le « locus classicus », Hérodote, II 99, 1, voir, sur ce point, les remarques de H. Fränkel, *Hermes*, 60, p. 187, de B. Snell, *Die Ausdrücke für den Begriff des Wissens*, p. 63 ss., ainsi que les précisions apportées par F. Jacoby depuis son article de la *Real-Encyclopädie* (Suppl. II, 1913, notamment, col. 467 ss.) : *Atthis*, Oxford, 1949, p. 217 s. et la note 16, p. 391 s. Dans cette note, au reste, je vois un malentendu. Quand il parle des recherches personnelles d'Hérodote, Fränkel ne laisse pas d'envisager aussi la sphère de l'ἱστορίη, où l'ἀκοή se substitue à l'ὄψις (cf. *Hermes*, 60, p. 187, sur Hérodote, I 5, 3 : « Hier ist... der Bereich des... von Herodot selbst erforschten, der Bereich der ἱστορίη, durch αὐτὸς οἶδα gegen die Sage abgesetzt »).

3. L'analyse de Snell, *op. cit.*, p. 64, doit être rectifiée. Le savoir des ἄνδρες λόγιοι qui renseignent Hérodote « is in some degree a continuous narrative by generations, or can be formed into such a narrative if the various accounts are combined, etc. », Jacoby, *op. cit.*, p. 218.

4. Ὄψις s'entend alors des informateurs dont Thucydide accueille les rapports (cf. I 22, 2). Quand, en revanche, il s'agit, non pas du récit de témoins éprouvés, mais des traditions orales relatives au passé, le terme ἀκοαί s'oppose à celui d'ὄψις, comme dans le passage qui confronte ironiquement, à propos des discours touchant aux événements très reculés, le « témoignage » des ἀκοαί à celui de l'ὄψις τῶν ἀκουσομένων (I 73, 2). F. Jacoby établit cette distinction très clairement, *Atthis*, p. 216 et n. 3, p. 389.

que les événements auxquels il a assisté et ceux que ses contemporains ont observés ou pouvaient observer eux-mêmes, quand le rapport qu'ils en font résiste à l'examen[1]. En revanche, demeurent incertains *a priori* les faits connus par ouï-dire, dans la mesure (et dans cette mesure seulement) où Thucydide n'a pu les recueillir lui-même de la bouche de l'observateur. Autrement dit, les faits que celui-ci rapporte sont frappés d'incertitude non parce qu'ils parviennent à l'oreille de l'historien, mais parce que l'historien n'est pas en état d'en faire la critique en questionnant directement le témoin oculaire. L'expérience qui fonde le savoir historique (σαφῶς εἰδέναι) n'est pas réduite au sens de la vue ; mais elle est organisée sur la base des données qu'il procure. C'est pour cette raison qu'il arrive à Thucydide de désigner par le même mot, ὄψις, ce qu'un homme (l'historien) sait pour l'avoir vu de ses yeux et ce qu'il sait pour l'avoir *entendu* d'un autre qui a *vu*.

Si différents qu'ils soient l'un de l'autre, et si éloignés tous deux de leurs devanciers, il est clair qu'Hérodote et Thucydide s'inscrivent dans la ligne de l'ἱστορίη ionienne. Et les liens qui, d'autre part, unissent Xénophane à l'esprit de cette entreprise ne sont pas moins évidents : il suffit de rappeler le témoignage d'Héraclite (fr. 40 Diels) qui associe Xénophane à Hécatée parmi les promoteurs de la πολυμαθίη qu'il réprouve. La convergence des indices que nous avons rassemblés est ainsi manifeste. Selon toute apparence, le rôle de la vue dans l'acquisition du savoir, tel qu'il ressort des premiers mots du fragment 34, ne comporte pas la disqualification des autres sens. En dépit de l'opinion émise par Deichgräber et Gigon, nous pouvons et nous devons admettre que Xénophane envisage par le terme εἰδέναι τὸ σαφές le savoir fondé sur la totalité de l'expérience « sensible », comme Fränkel l'avait entrevu. Par conséquent, il se confirme que l'objet, qui, répondant à la double désignation de θεοί et πάντα, se trouve en même temps soustrait au « savoir » et offert à l' « opinion » probable (δόκος), n'est rien d'autre que la réalité « invisible[2] », les dieux et l'univers, en tant qu'ils échappent à l'appréhension de nos sens.

Or, Xénophane ne dit pas que l'homme est destiné à ignorer cette réalité suprême, ou à se tromper sur elle ; il évoque, au contraire, le cas où « l'homme réussit à énoncer une vérité », εἰ γὰρ καὶ τὰ μάλιστα τύχοι τετελεσμένον εἰπών[3]. Le domaine de l'opinion n'est donc pas proprement celui de l'erreur ou de l'illusion, mais d'une connaissance capable de saisir son objet, si malaisément qu'elle y parvienne. Elle ne dispose pas de la sécurité du savoir, c'est-à-dire qu'elle n'est pas certaine, puisqu'elle doit se passer de

1. « Ὄψις... has in itself the meaning of eyewitness, or of the contemporary, who sees, or could see, events himself », Jacoby, *op. cit.*, p. 389. On ne peut douter, sur la foi de I 22, 2, que Thucydide n'ait recherché aussi des témoins oculaires pour les événements auxquels il avait assisté (cf. A. W. Gomme, *A Historical Commentary on Thucydides*, I, Oxford, 1945, p. 143).

2. Sextus Empiricus avait bien saisi ce point : τὸ μὲν οὖν ἀληθὲς... οὐθεὶς ἄνθρωπος οἶδε, τό γε ἐν τοῖς ἀδήλοις πράγμασιν (VII 51). Pour l'interprétation qu'il donne du passage, voir ci-après, p. 45, n. 1.

3. Sur l'expression τετελεσμένον εἰπών, voir Fränkel, *Hermes*, 60, p. 188.

la collaboration des sens (αὐτὸς ὅμως οὐκ οἶδε[1]) ; néanmoins, elle comporte une part éminente de probabilité, une probabilité *positive*[2].

Si maintenant nous désirons élucider la fonction que reçoit ce mode de connaissance désigné par le terme δόκος, le moment est venu de nous tourner vers le fragment 35. Ce vers unique conservé par Plutarque n'a pas obtenu, disions-nous, toute l'attention qu'il mérite. Fränkel lui-même ne lui accorde qu'une brève notice[3]. Il y a lieu d'examiner avec soin chacun des termes qu'il introduit :

ταῦτα δεδοξάσθω μὲν ἐοικότα τοῖς ἐτύμοισι.

« Que cela soit admis comme ⟨une affirmation⟩ ressemblant au vrai[4]. » L'idée de ce qui est vrai est exprimée ici par un mot familier à Homère et à Hésiode. Ἔτυμον désigne « le contenu d'une représentation ou d'une affirmation en tant qu'il coïncide avec la réalité des faits[5] ». Autrement dit, à l'époque où nous sommes, où le langage est encore franc de toute problématique touchant l' « être » et le « paraître », ce mot dispose de l'horizon d'objectivité le plus vaste. Distinct sous ce rapport de l'expression τὸ σαφές, il vise ce qui possède le plus haut degré de réalité : « vrai », non pas au sens de ce qui est « sûr » parce que « distinctement perçu », mais « vrai » parce que « réel » ou, tout bonnement, « existant[6] ». Cette nuance étant précisée,

1. La paraphrase de Sextus décèle un malentendu, auquel Platon déjà ouvrait la voie. Elle a reçu l'approbation de Wilamowitz, suivi par Kranz (cf. plus haut, p. 38, n. 1) et par Gigon, *Ursprung*, p. 179 : il est donc nécessaire que nous l'examinions. Κἂν γὰρ, écrit Sextus, ἐκ τύχης ἐπιβάλλῃ τούτῳ (scil. τῷ ἀληθεῖ), ὅμως οὐκ οἶδεν ὅτι ἐπιβέβληκεν αὐτῷ, ἀλλ' οἴεται καὶ δοκεῖ. Je laisse de côté le fallacieux équivalent ἐκ τύχης (pour le sens de τυχεῖν « réussir », Fränkel, *Hermes*, 60, p. 188) et le sens déprimé de δοκεῖ. L'essentiel est la valeur de αὐτὸς οὐκ οἶδε : « il ne sait pas qu'il sait » comprend Sextus, donnant pour complément d'objet à οἶδε l'idée exprimée par la proposition εἰ γὰρ καὶ τὰ μάλιστα τύχοι τετελεσμένον εἰπών. De même Gigon : « der Mensch redet Wahrheit und weiss es nicht ». Cela est impossible, parce que οἶδε, comme au vers 2, a la valeur du parfait de ἴδεν : « il n'a pas vu lui-même ». Dès lors, le régime sous-entendu, tour normal d'ailleurs pour le langage du VI^e^ siècle, ne peut être que le régime du participe εἰπών. Ce que l'homme ne « sait » pas pour ne l'avoir pas « vu lui-même », c'est *cela*, cette réalité (τετελεσμένον), que sa parole parfois réussit à atteindre : il n'en a pas la « vision » directe, autrement dit : il n'en a pas l'expérience. Le fait que déjà Platon, *Ménon*, 80 d 5 ss., passe à côté du sens de αὐτὸς οἶδε en dit long sur l'usure subie par le langage et les erreurs qu'elle pouvait engendrer après un siècle et demi (cf. Fränkel, *loc. cit.*, p. 186 s.).

2. La formule est de Fränkel, qui rend ainsi le sens fort de δόκος, *Dichtung und Philosophie*, p. 434, n. 16. Son article de 1925 trouve ici un complément utile (voir *Hermes*, 60, p. 189 : « gültige Meinung », et ici même, plus haut, p. 3 s.).

3. Voir *Dichtung und Philosophie*, p. 434 et n. 16. En 1925, il notait simplement contre Diels que Xénophane ne présentait pas sa doctrine relative à l' « invisible » comme « illusoire », mais comme « probable » (*Hermes*, 60, p. 190).

4. On admet, en général, que ce vers appartient au même contexte que le fr. 34 (cf., p. ex., Fränkel, *loc. cit.* ; Gigon, *Ursprung*, p. 181). Il est vraisemblable, en effet, que, dans le fr. 35, Xénophane parlait aussi de sa doctrine ἀμφὶ θεῶν τε καὶ... περὶ πάντων. C'est cette doctrine, en première approximation du moins, que désigne alors le pronom ταῦτα.

5. K. Latte, *Hesiods Dichterweihe*, Antike und Abendland, II, Hambourg, 1946, p. 160.

6. Boisacq, p. 291 ; Hofmann, p. 97, s. v. ἐτάζω, lient ἔτυμος à ἐτός, i.-e. **setós* « étant » ; cf. E. Schwyzer, *Griechische Grammatik*, I, p. 502.

passons au terme ἐοικότα (ἐοικώς, εἰκώς « qui convient à, qui ressemble à, semblable[1] »), de loin le plus significatif de ce second fragment. Mais ici un détour est nécessaire.

Un trait caractéristique de la pensée grecque à l'époque archaïque, sur lequel une plus vive lumière a été faite depuis quelques décennies, est l'emploi de la comparaison comme l'agent d'une connaissance[2]. Cette démarche de l'esprit d'où sortira le raisonnement analogique se laisse reconnaître sous les diverses formes qu'elle affecte. Supposons quelque objet ; une chose ou un individu, un fait ou une activité, dont la « réalité » soit cachée ; cet objet est saisi dans la « ressemblance » qui l'unit à un autre objet connu. Dans la littérature de cette époque, en effet, la comparaison n'est jamais gratuite ; elle ne satisfait pas le goût du pittoresque ou de l'ornementation. La ressemblance qu'elle dégage est significative ; elle dévoile sous les espèces d'un rapport sensible la nature spécifique de l'objet, permettant ainsi à la pensée d'avoir prise sur lui, de le « comprendre ». La connaissance ici ne résulte pas d'une perception directe ; elle naît d'une médiation, d'une rencontre ménagée entre des êtres ou des choses[3]. Ainsi, *Iliade*, 1, 47, quand Apollon descend de l'Olympe l'arc au point, armé du carquois où résonnent les flèches qui vont porter la mort dans les rangs des Achéens, le poète nous dit que le dieu « allait semblable à la nuit », ὁ δ' ἤϊε νυκτὶ ἐοικώς[4], et l'essence incoercible et terrifiante de la puissance divine

1. Le sens de « convenir », « être approprié à », est attesté chez Homère aussi bien pour l'indicatif (impersonnel) que pour le participe, parallèlement à l'acception courante « ressembler ». Cet usage n'est pas confiné au langage épique ; nous le rencontrons non seulement dans la poésie lyrique (p. ex., Simonide, fr. 67, 5 ; 86, 1 Diehl ; Pindare, *Ol.*, I, 35 ; *Ném.*, VII, 58), mais dans la prose attique. Ainsi, P. Chantraine observe, *Histoire du parfait grec*, Paris, 1927, p. 146, que la formule platonicienne ἔοικε(ν) « s'emploie souvent pour marquer la cohérence du raisonnement ».

2. Depuis l'ouvrage de H. Fränkel, *Die homerischen Gleichnisse*, Goettingue, 1921. On trouvera d'autres indications chez B. Snell, *Die Entdeckung des Geistes*, 2e éd., Hambourg, 1948, p. 189, n. 2. Pour l'emploi du verbe εἰκάζειν, je renvoie à mon travail : *Un emploi archaïque de l'analogie chez Héraclite et Thucydide*, Lausanne, 1952, p. 49 ss. ; p. 58 ss. L'interprétation (*ibid.*, p. 52) d'*Odyssée*, 16, 187, « pourquoi me compares-tu aux immortels? », au sens de « pourquoi me connais-tu comme un immortel? », est contestée par W. J. Verdenius, *Museum*, 60, 1955, p. 92. Je la maintiens. Ulysse vise les propos et l'attitude de Télémaque : il est clair que celui-ci a réellement pris, c'est-à-dire « connu », le héros pour une divinité (cf. v. 178 : θάμβησε, etc.). Encore ferai-je remarquer que, dans ce passage comme en d'autres similaires, ce n'est pas une traduction qui est proposée : le français tend à expliciter la structure de l'acte intellectuel connoté par la formule εἰκάζειν (ἐΐσκειν) τινί. J. D. Meerwaldt, *Mnémosyne*, 8, 1955, p. 57 s., passe à côté de la question.

3. Sur les formes variées que les métaphores et les comparaisons du langage épique assignent à la confrontation révélatrice de l'homme et du monde, et sur le sens de cet aspect de l' « anthropomorphisme » homérique, voir B. Snell, *Die Entdeckung des Geistes*, 2e éd., p. 189 ss. Dans une perspective un peu différente, insistons ici sur le double mouvement qu'imprime à la comparaison sa fonction cognitive. Tantôt des événements lointains, des faits étranges, sont rapportés à l'expérience familière de l'homme (pour Homère, cf. Snell, *Gnomon*, 19, 1943, p. 68) ; tantôt les éléments familiers, mais fugaces ou intermittents de l'expérience humaine sont rapprochés des aspects permanents de la vie ou des réalités exemplaires de celle-ci (les animaux, les figures héroïques ; cf. B. Snell, *Die Entdeckung des Geistes*, p. 191 s. ; *Gnomon*, p. 70, 74).

4. L'athétèse de Zénodote, dont les raisons ne sont pas claires (cf. P. Von der Mühll,

en marche devient manifeste. Quand, *Iliade*, 3, 196, Priam désigne, sans le nommer, Ulysse à Hélène et le montre qui parcourt les rangs des guerriers à la manière d'un bélier (κτίλος ὡς), nous « reconnaissons » le héros à cette peinture de son activité, et il n'y a pas de doute qu'un trait foncier de son caractère (de sa « nature ») est dévoilé dans l'assimilation qui suit (197 s.).

ἀρνειῷ μιν ἔγωγε ἐΐσκω πηγεσιμάλλῳ,
ὅς τ' οἰῶν μέγα πῶϋ διέρχεται ἀργεννάων.

« Je le compare[1] au mâle à l'épaisse toison qui passe en revue son grand troupeau de brebis blanches » (trad. Mazon).

De cette démarche, on trouve de nombreux exemples non seulement chez Homère[2], mais dans toute la littérature qui en dérive, et la preuve qu'elle traduit une structure typique de la *psyché* grecque archaïque, c'est qu'on la décèle aussi dans le développement des arts figurés et, plus fondamentalement, dans les conceptions religieuses qui l'inspirent[3]. Mais il est

Kritisches Hypomnema zur Ilias, p. 18 ; Zénodote lisait, d'ailleurs, νυκτὶ ἐλυσθείς), n'infirme en rien la valeur de l'exemple.

1. C'est-à-dire proprement : « je rends semblable », sens fort et premier qui met en relief le lien d'ἐΐσκω (ion. att. εἰκάζω) avec l'intransitif ἔοικα (ion. οἶκα, anc. att. εἶκα). C'est à tort que W. J. Verdenius, *Museum*, 60, p. 91, veut attribuer à εἰκάζειν le sens premier de « représenter par une image ». Cf. E. Schwyzer, *Griechische Grammatik*, I, p. 735 : « gleich machen ».

2. Voir encore, sur le sens et la fonction des comparaisons homériques, R. Hampe, *Die Gleichnisse Homers und die Bildkunst seiner Zeit*, Tubingue, 1952, notamment p. 14 s. (« die Sichtbarmachung unsichtbar wirkender Kräfte »), p. 32, 39 (« das Unsichtbare zum Ausdruck bringend »). Pour la valeur d'ἐοικώς, intéressante est la remarque de J. Fink, qui définit, au point de convergence de l'expression littéraire et des représentations figurées, le fait que nous venons de relever. A propos d'*Iliade*, 24, 347 s., et *Odyssée*, 10, 278 s., où Hermès est dit semblable, ἐοικώς, à un homme barbu, ὑπηνήτῃ, il note : « Man hat diese Zeugnisse... ignoriert, mit der irrigen Begründung, ἐοικώς mache aus dem Vers einen Vergleich und so könne man aus ihm keinen Rückschluss auf die wirkliche Gestalt des Hermes ziehen, während der Vergleich ihn doch gerade identifiziert, sein Wesen anschaulich macht und es nicht in einer ihm fremdartigen Verkleidung verbirgt » (*Zur Bärtigkeit der griechischen Götter und Helden in archaischer Zeit*, *Hermes*, 80, 1952, p. 112, n. 3).

3. L'intelligence historique de ces phénomènes fait certainement un grand pas du jour où l'interprétation des légendes et des œuvres figurées renonce à séparer l' « image » du « contenu » religieux. A l'époque archaïque singulièrement, la légende est réalité ; le dieu, l'animal ou la plante sculptés dans le bois ou la pierre, coulés dans le bronze, sont réels. Ils ne résultent pas d'un projet décoratif ; ils n'instituent pas le commentaire d'une pensée. Ils traduisent dans l'ordre du langage ou de la figuration plastique l'effort pour saisir l'insaisissable, pour comprendre, en leur donnant forme, les puissances de l'univers (voir, entre autres, K. Schefold, *Das Dämonische in der griechischen Kunst*, Ἑρμηνεία, Festschrift O. Regenbogen, Heidelberg, 1952, notamment p. 30 ss. ; *Zur Deutung der klassischen Grabreliefs*, *Museum Helveticum*, 9, 1952, p. 109 s., et encore sur le rôle de l'ornementation : *Gnomon*, 25, 1953, p. 200 s. Tenir compte, touchant le problème de l'ἄγαλμα, des correctifs apportés par E. Homann-Wedeking, *Die Anfänge der griechischen Grossplastik*, Berlin, 1950, p. 60, aux thèses de B. Schweitzer, *Studien zur Entstehung des Porträts bei den Griechen*, Leipzig, 1940, p. 14 ss.). Il n'est donc pas faux de dire que la création poétique et plastique entretenait entre tous les aspects du monde une sorte de confrontation permanente et implicite, où les choses et l'homme prêtaient leur « ressemblance » à l'expression, c'est-à-dire à la connaissance des réalités divines et démoniques. Mais il importe de rappeler que le répertoire inépuisable des mythes et des formes peintes ou sculptées qui naissaient de cette

remarquable de constater que ce mode de pensée *paradigmatique*[1], loin d'être ruiné par l'expansion de la pensée rationnelle dans les communautés helléniques du VI^e^ siècle, fournit à celle-ci un point d'appui et un cadre. C'est ainsi que nous le voyons à l'œuvre dans la construction des premières cosmologies, dans la recherche des règles de la santé sociale et politique, dans la formation des premières hypothèses de l'esprit scientifique[2], dans les commencements de la géographie et de l'histoire. Un exemple tiré de ce dernier domaine nous ramènera à Xénophane.

On sait que, parmi les promoteurs de l'esprit nouveau, Hécatée de Milet mit une ardeur singulière à critiquer les traditions propagées par les poètes. Lui qui avait édifié le plan de sa περίοδος γῆς sur la base de la carte établie par Anaximandre, ouvrait l'ouvrage qui prenait le contre-pied des généalogies épiques par la déclaration fameuse : τάδε γράφω, ὡς μοι δοκεῖ ἀληθέα εἶναι· οἱ γὰρ Ἑλλήνων λόγοι πολλοί τε καὶ γελοῖοι, ὡς ἐμοὶ φαίνονται, εἰσίν (fr. 1 Jacoby). Cependant, il ne rejette aucunement les légendes relatives aux héros ; celles-ci demeurent à ses yeux de l'histoire réelle. Simplement, il en propose une version dépouillée du merveilleux qui lui paraît contraire à la « vérité ». J'ai indiqué ailleurs[3] que cette démarche, où s'exprime le « rationalisme » d'Hécatée, implique une comparaison du récit légendaire avec la réalité contemporaine, et je notais que le fragment 27, relatif à l'enlèvement de Cerbère par Héraclès, nous donnait la formule du parti adopté par l'écrivain. Qu'il ait lui-même parlé de λόγος εἰκώς, nous ne pouvons pas l'assurer[4]. Mais le but qu'il assignait à son entreprise n'est pas

« comparaison » créatrice n'était pas, aux yeux des contemporains, des images gratuites ou relevant d'un dessein extérieur à elles-mêmes, mais des « wesenhaften Bilder », selon le mot de Schefold, des figures significatives, incorporant à leur propre existence une part essentielle de la réalité fondamentale qu'elles manifestaient (voir aussi les conclusions de R. Hampe, *Die Gleichnisse Homers und die Bildkunst seiner Zeit*, p. 39 s.).

1. Ce terme désigne mieux que celui de pensée « analogique » le caractère encore très concret de cette démarche qui rapporte un objet à un autre objet comme à son type, à l'image exemplaire de sa nature propre. L'emploi méthodique de l'analogie implique un processus plus élaboré de l'intelligence, un véritable raisonnement, dont l'usage ne paraît pas attesté avant Empédocle et les géomètres du V^e^ siècle.

2. Sur les travaux qui ont mis en lumière la part de « connaissance par comparaison » chez Anaximandre, Anaximène, Solon, Héraclite, Empédocle, entre autres, on trouvera quelques indications dans mon étude : *Un emploi archaïque de l'analogie*, p. 49, n. 20 ; 56, n. 37 ; 58, n. 42. L'interprétation du fr. 1 d'Anaximandre, développée, entre autres, par W. Jaeger, *Paideia*, I, 2^e^ éd. anglaise, New-York, 1945, p. 159 ss., et *The Theology of the Early Greek Philosophers*, p. 34 ss. (où l'ordre du monde est implicitement rapporté au παράδειγμα de la justice civile), tient bon, à mon sens, devant les critiques de F. Dirlmeier, *Rheinisches Museum*, 87, 1938, p. 376-382, en dépit de U. Hölscher, *Hermes*, 81, 1953, p. 270, n. 1. Dirlmeier, notamment, prétend éliminer le témoignage de Solon, fr. 24, 3 Diehl ; ses arguments, p. 378 s., ne sont pas convaincants (sur le sens du vers de Solon, voir aussi H. Strohm, *Gnomon*, 23, 1951, p. 145).

3. Voir *Un emploi archaïque de l'analogie*, p. 59 s., renvoyant à F. Jacoby, *Atthis*, p. 133, sur le « rationalisme » d'Hécatée.

4. J'ai admis, *loc. cit.*, que cette expression pouvait remonter à Hécatée. Aujourd'hui, j'incline à croire qu'elle appartient à l'auteur de la citation (Pausanias, III, 25, 5), car elle paraît chez lui en d'autres endroits, pour désigner parmi les légendes qu'il rapporte celle qui a sa préférence (p. ex., Pausanias, VIII, 1, 4 : IV, 2, 3 ; VIII, 2, 4). Mais rien n'est changé au

douteux ; il se faisait fort de rapporter la vérité : τάδε γράφω, ὥς μοι δοκεῖ ἀληθέα εἶναι.

Or, il faut considérer ici : 1) que Xénophane et Hécatée sont associés par la proximité de leur lieu d'origine, par l'influence d'un climat intellectuel identique, par une égale curiosité d'esprit et par la même indépendance envers les πλάσματα τῶν προτέρων[1] ; 2) que le fragment 35 de Xénophane et le fragment 1 d'Hécatée sont liés plus fortement encore par l'emploi de trois termes superposables deux à deux. Chez Xénophane, le verbe δοξάζω, « croire, admettre », l'adjectif ἔτυμον, « vrai, réel », le participe ἐοικώς ; chez Hécatée, l'impersonnel δοκεῖ μοι, « il me paraît, je crois », l'adjectif ἀληθές, « vrai » et l'idée d'un λόγος εἰκώς[2]. Dès lors, comment se soustraire à la conclusion que ce parallélisme impose? De part et d'autre, la valeur d'une affirmation est explicitement fondée sur sa « ressemblance » avec le vrai. Cette ressemblance est évidemment conçue comme essentielle. Si le nouvel esprit « rationaliste » s'appuie chez Hécatée sur un schème typique de la connaissance archaïque (la comparaison), pourquoi chez Xénophane disqualifierait-il un emploi d'ἐοικώς qui, précisément, appartient à ce schème? Hécatée sait pertinemment que les temps mythiques échappent à la connaissance positive ; cependant, il ne donne pas son récit (ὥς μοι δοκεῖ) comme étant « vraisemblable » (car c'est à la vérité, ἀληθέα, qu'il prétend[3]), mais comme un récit « ressemblant », c'est-à-dire « approprié », « conforme ». De même, Xénophane : nous n'avons aucun motif d'entendre ἐοικότα au sens déprimé qu'il prendra au Ve siècle (εἰκώς « vraisemblable », c'est-à-dire « contraire au vrai », dans la langue des tribunaux) ; nous devons, au contraire, préserver la valeur forte qu'il possède traditionnellement, puisqu'elle se trouve maintenue chez un contemporain du philosophe, fort peu suspect de complaisance pour les usages établis. Rappelons que l'adjectif ἔτυμον recommande cette acception d'ἐοικότα[4] et que δοξάζω, pas plus que δοκέω, n'y contredit[5].

procédé d'Hécatée, et ce qui compte ici, c'est la valeur assignée par l' « historien » du VIe siècle à sa reconstruction de l'épisode légendaire.

1. Xénophane, fr. 1, 22, qui rejette expressément les légendes relatives aux dieux. Ce n'est pas que le poète-philosophe soit plus « émancipé » qu'Hécatée qui se borne à réinterpréter les généalogies épiques. Ils n'envisagent pas le même objet. Au Ve siècle, tel qui ne croit plus aux divinités dépeintes par Homère tient encore les légendes héroïques pour de l'histoire réelle (cf. M. P. Nilsson, *Cults, Myths, Oracles, and Politics in Ancient Greece*, Lund, 1951, p. 12 s.).

2. Dans le texte d'Hécatée, l'idée d'une comparaison est exprimée par les mots ὥς μοι δοκεῖ. Il faut donner tout son poids à la conjonction ὡς : elle marque le lien (de ressemblance) qui unit le vrai, ἀληθέα (dans le passé), au jugement que porte l' « historien » sur ce qui peut ou ne peut pas être (dans le présent).

3. C'est pourquoi le terme « plausible » (B. Snell, *Festgabe für Karl Reinhardt*, Munster-Cologne, 1952, p. 10) ne rend pas compte du vrai propos d'Hécatée. Le ton du préambule suffit, d'ailleurs, à donner la mesure de son assurance.

4. S'il s'agissait d'une ressemblance fortuite ou facultative, pourquoi Xénophane aurait-il lié ἐοικώς au terme qui dispose, dans la langue archaïque, du coefficient d'objectivité le plus fort? Quant à l'objection que suggère peut-être Hésiode, *Théog.*, 27, elle est examinée plus bas, p. 51 s.

5. Dans les textes que nous possédons (hormis le fr. 35), δοξάζω ne semble pas attesté

Quelle est, en définitive, la pensée contenue dans le fragment 35? Que cette doctrine que j'expose, dit exactement Xénophane, « soit acceptée comme conforme[1] à la réalité ». Il ne la propose pas comme une certitude (nous savons que la certitude appartient au savoir fondé sur la coopération des sens), mais comme le résultat avéré d'une réflexion appropriée à la nature de son objet. « Der blossen Meinung nach », traduisent Diels-Kranz. Nous sommes loin de compte. « Als wäre es richtig », propose H. Fränkel dans sa version de 1953[2]. C'est encore trop peu dire. De même qu'Apollon, chez Homère, *est* cette force ténébreuse de la nuit à quoi il « ressemble », de même qu'Ulysse voit son *être* dévoilé dans le bélier auquel Priam le « compare », de même, enfin, que le récit légendaire, chez Hécatée, détient quelque chose de cette *réalité* (ou vérité) à quoi il se veut « conforme », de même l'enseignement auquel fait allusion le fragment 35 est donné par Xénophane comme détenant, pour une part essentielle, cette vérité à laquelle il « ressemble », sans toutefois s'identifier à elle.

Sans doute nous ne pouvons pas dire à quoi renvoie exactement le pronom ταῦτα. Mais nous savons que cet antécédent fait l'objet d'un δοξάζειν. Par conséquent, il est de même nature, s'il ne lui est pas identique, que l'objet de la connaissance désignée au fragment 34 par le terme δόκος, et les traits qui le distinguent peuvent servir à spécifier le caractère de celle-ci. Nous disions plus haut qu'il s'agissait d'une connaissance comportant un degré positif de probabilité. Cette formule[3] demeurait ambiguë en raison de l'imprécision inhérente au terme « probabilité ». Nous pouvons affirmer maintenant que, dans la pensée de Xénophane, δόκος ne désigne pas un acte intellectuel dévalué *a priori* sous le rapport de la vérité. Le sentiment que nous tirions du τετελεσμένον εἰπών est confirmé par la force de l'expression ἐοικότα τοῖς ἐτύμοισι. L'opération de l'intelligence dont il s'agit ici ne s'oppose pas au savoir comme la connaissance moins vraie à la connaissance plus vraie d'un même objet, mais comme la connaissance moins *sûre*

jusqu'au début de l'ère classique. Dès cette époque, l'usage attique montre que ce verbe suit l'évolution sémantique du terme δόξα. A côté des valeurs traditionnelles : « croyance », « opinion (vraie ou fausse) » apparaît le sens de « conjecture » ou de « (fausse) imagination ». C'est ainsi que, chez Eschyle, *Ag.*, 673, et *Cho.*, 844, δοξάζω s'entend les deux fois d'une nouvelle erronée. Mais il est significatif que, dans les *Suppliantes*, v. 60 ss., le verbe désigne une opinion vraie : l'acte par lequel la plainte du chœur sera exactement interprétée. Le contexte est celui d'une comparaison, donnée sans doute aucun pour conforme à la réalité (cf. v. 68 : τὼς καὶ ἐγώ).

1. Ce terme cumule les deux acceptions « être semblable » et « convenir, être approprié ». L'expression tient aussi sa force du fait que l'idée de conformité est impliquée dans la racine du verbe δοξάζειν. Je renvoie ici au mémoire de G. Redard sur le sens de la racine **dek-*, déjà mentionné plus haut (p. 40, n. 3). Voir p. 361 et 362.

2. *Dichtung und Philosophie*, p. 434.

3. Voir H. Fränkel, *ibid.*, p. 434, n. 16. C'est ici que je me sépare de la thèse adoptée dans cet ouvrage. H. Fränkel se borne à poser la notion de « probabilité positive ». A mon sens, l'analyse du fr. 35 nous invite à dépasser ce résultat que le fr. 34 suffit à garantir. H. Fränkel veut que, le premier, Xénophane ait délimité clairement le concept de « probabilité ». Cette expression peut prêter à malentendu, et je crois qu'elle ne rend pas justice à la force du texte (« blosse Annehmbarkeit », p. 433, opposé à « Gewissheit », p. 434, me paraît insuffisant à rendre le substantif δόκος).

ou, si l'on veut, moins achevée d'un objet *différent*. En vérité, nous avons affaire à deux modes de connaissance qui se distinguent en fonction de la réalité particulière que chacun vise à appréhender — le « visible » et l' « invisible ». Ils sont déterminés de telle sorte qu'il n'y a pas entre eux plus ou moins de valeur objective, mais une sécurité plus ou moins grande pour celui qui les met en œuvre.

Ici, toutefois, trois objections peuvent être faites, qu'il est nécessaire d'examiner. La première se tire du μέν qui suit δεδοξάσθω. On admet, en général, que le texte complet de Xénophane exprimait dans ce passage une opposition soulignée par le couple μὲν... δέ, dont le fragment 35 nous a conservé seul le premier membre. « Dies soll zwar... gelten als gleichend dem Wahren, ⟨*aber*...⟩ », rendent Diels-Kranz[1], et Gigon restitue[2] : « Die Wahrheit selbst aber hat ganz andern Inhalt. » S'il en était ainsi, nous serions effectivement en présence d'un emploi de δοξάζειν (et de δόκος par contre-coup) au sens d'une « croyance » opposée à l'intelligence de la vérité. Mais cette vue me paraît contestable. Remarquons d'abord que rien ne nous oblige à retenir ici la valeur que la particule μέν prend en corrélation avec δέ. Il est plus naturel, sans avancer de conjecture sur la suite du texte, d'interpréter μέν comme un μήν affaibli, au sens « confirmatif[3] » ou « emphatique[4] », encore exempt de toute nuance concessive. Les fragments conservés de Xénophane nous offrent un exemple au moins de cet emploi où μέν dispose encore de sa valeur ancienne[5]. En second lieu, si l'on admet dans le texte la suite μὲν... δέ, encore faut-il tenir compte de la place de μέν pour déterminer le sens de l'antithèse. Celle-ci ne porte pas sur ταῦτα, mais sur δεδοξάσθω ; elle viserait non pas l'objet de la « croyance », en tant qu'il s'oppose à la « vérité », mais cette croyance elle-même, en tant qu'elle se distingue du « savoir[6] ». Nous serions en présence de la même opposition qui se décèle dans le fragment 34, l'ordre des termes étant simplement inversé.

La seconde objection se fonde sur Hésiode, *Théogonie*, 27 s. :

> ἴδμεν ψεύδεα πολλὰ λέγειν ἐτύμοισιν ὁμοῖα,
> ἴδμεν δ', εὖτ' ἐθέλωμεν, ἀληθέα γηρύσασθαι.

Le premier vers, que semble rappeler le tour adopté par Xénophane[7],

1. Dans les 5e et 6e éditions des *F. V S.*, I, p. 137.

2. *Der Ursprung der griechischen Philosophie*, p. 181.

3. Cf. Kühner-Gerth, *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache*, Satzlehre, 3e éd., II, p. 139 s., cf. p. 272. Les exemples montrent bien que le passage du μέν « solitarium » au sens concessif n'est pas encore achevé dans la langue attique du IVe siècle.

4. « Strongly affirming an idea or concentrating the attention upon it », J. D. Denniston, *The Greek Particles*, 2e éd., 1954, p. 359.

5. Xénophane, fr. 2, 1 Diels : ἀλλ' εἰ μὲν ταχυτῆτι ποδῶν νίκην τις ἄροιτο. Cf. Kühner-Gerth, II, p. 271.

6. Dans le premier cas, la structure de la phrase serait du type : *ταῦτα μὲν δεδοξάσθω..., ἐκεῖνα δὲ ὡς ἀληθέα ἴδμεν. Dans le second cas, nous aurions *ταῦτα δεδοξάσθω μὲν..., εἰδέναι δὲ οὐκ ἔχομεν. De ces deux structures, la seconde paraît la plus proche du texte de Xénophane. En dépit des exceptions que le mètre rend possibles, il ne nous est pas loisible de négliger la position de μέν, car elle n'est pas indifférente.

7. Selon Gigon, *Ursprung*, p. 181, le rapport saute aux yeux. On notera, toutefois, que les

introduit apparemment l'idée d'une « ressemblance » trompeuse, où le faux se fait passer pour vrai. Il paraît démentir l'usage traditionnel que nous avons invoqué à l'appui d'ἐοικότα compris au sens de « conforme ». Dans la conscience archaïque, une place devrait être faite à la comparaison qui cèle au lieu de dévoiler, qui décrit, par conséquent, une probabilité *négative*[1]. Un examen attentif du passage montre, cependant, qu'il n'en est rien. Sans entrer dans le problème des rapports entre Homère et Hésiode ou de la relation entre la poésie épique et la « vérité[2] », il suffit d'observer que le caractère négatif de la formule hésiodique tient au mot ψεύδεα, et qu'elle perd le plus clair de sa saveur si l'on ne maintient pas la force du lien de ressemblance indiqué par l'adjectif ὁμοῖα. C'est parce que les ψεύδεα (entendez : la part de fiction que le poète dispose librement dans le cadre imposé par la légende) « ressemblent » à s'y méprendre aux ἔτυμα, parce qu'en vertu de cette logique que nous avons analysée, ils participent de leur « réalité », que les Muses hésiodiques ont pour les désigner cet accent fier[3] (car ils témoignent du pouvoir propre de l'art[4]), et c'est pour la même raison, néanmoins (car, tout poète qu'il est, la vocation particulière d'Hésiode est de préférer le vrai), que les Muses de la *Théogonie* séparent expressément les ψεύδεα des ἀληθέα. De même, *Odyssée*, 19, 203, Ulysse a tenu devant Pénélope des propos contraires à la vérité ; mais le charme puissant de sa parole se révèle à ce trait précisément que ces ψεύδεα sont ἐτύμοισιν ὁμοῖα. Dans aucun de ces deux passages, la comparaison n'est vidée de sa force significative. La fonction qu'elle remplit seule est inversée, et rien au fragment 35 n'invite à croire que la formule de Xénophane soit affectée de ce changement de signe[5]. L'expression ταῦτα δεδοξάσθω est franche de toute réserve touchant la *vérité* de ce qui est affirmé ; c'est la *certitude* qui est en cause ici.

Enfin, et c'est la troisième objection, on alléguera le témoignage du Pseudo-Didyme chez Stobée[6] : Ξενοφάνους πρώτου λόγος ἦλθεν εἰς τοὺς Ἕλληνας ἄξιος γραφῆς..., ὡς ἄρα θεὸς μὲν οἶδε τὴν ἀλήθειαν, δόκος δ' ἐπὶ πᾶσι τέτυκται. Ce témoignage, en effet, semble avoir conservé quelque trace du

termes ὁμοῖα et ἐοικότα ne peuvent coïncider, à la rigueur, qu'aux ve et ive siècles, où l'usure de la langue est sensible. Aux viie et vie siècles, en revanche, ἐοικότα dispose d'un sens plus énergique qu'il doit à sa fonction verbale, comme le montre un autre passage d'Hésiode, *Travaux*, 235 : τίκτουσιν δὲ γυναῖκες ἐοικότα τέκνα γονεῦσιν. Le participe y retient manifestement sa valeur forte : « qui ressemble à », « conforme ».

1. Voir H. Fränkel, *Dichtung und Philosophie*, p. 434, n. 1.

2. « Wahr und falsch sind Kategorien, die darauf keine Anwendung finden », dit excellemment K. Latte dans sa caractéristique de la poésie préhésiodique, *Antike und Abendland*, II, 1946, p. 159. Du même savant, voir aussi le compte rendu de l'ouvrage cité de Fränkel, *Göttingische Gelehrte Anzeigen*, 1953, p. 33 s.

3. Selon la juste remarque de W. F. Otto, *Hesiodea*, dans *Varia variorum*, Festgabe für Karl Reinhardt, 1952, p. 51.

4. « Die Kraft der Vergegenwärtigung », K. Latte, *Antike und Abendland*, II, p. 159.

5. Et d'autant moins qu'elle use du participe ἐοικότα. Ce terme, nous l'avons vu, ne peut, au vie siècle, coïncider avec l'adjectif ὁμοῖα. Il n'y a pas entre eux d'équivalence sémantique. L'argument tiré du mètre n'est donc pas valable.

6. *Eclogae physicae*, II, 1, 17 (p. 6, 14 ss. Wachsmuth) = 21 A 24 Diels. Sur l'authenticité douteuse de ce passage, voir Diels, *Doxographi Graeci*, p. 78 s., qui suggère une source sceptique ou néo-académicienne.

texte qui suivait le fragment 34. S'il en est ainsi[1], ne faut-il pas conclure de ce passage que Xénophane opposait à l'omniscience divine la connaissance relative ou partielle que l'homme a des choses[2]? Et, si la vérité est du côté de Dieu seul, ne devons-nous pas retirer au terme δόκος la valeur positive que nous lui avons attribuée? Cette conclusion pourrait à la rigueur se défendre, s'il ressortait du texte transmis sous le nom d'Arius Didyme que l'opposition ἀλήθεια-δόκος concerne la totalité des objets qui se proposent à la connaissance humaine — tant « visibles » qu' « invisibles ». Mais il n'en est rien. Ce texte, au contraire, permet d'entrevoir que Xénophane délimitait l'objet sur lequel l'intelligence humaine, pensait-il, devait céder le pas à la divinité : il s'agit de la divinité elle-même. J'en vois l'indice dans l'emploi du terme εὐλάβεια qui figure parmi les mots que nous avons omis de citer tout à l'heure : ἅμα παιδιᾷ τάς τε τῶν ἄλλων τόλμας ἐπιπλήττοντος καὶ τὴν αὑτοῦ παριστάντος εὐλάβειαν ; « la réserve qu'il observait, non moins que la témérité qu'il reprenait chez autrui, n'était, à ses propres yeux, que jeu d'enfant[3] ». Εὐλάβεια désigne une prudence quasi religieuse, quand ce n'est pas simplement la crainte des dieux[4]. L'opposition εὐλάβεια-τόλμαι nous maintient donc sur le plan de la réflexion relative aux « choses divines ». Et c'est à ce niveau que s'inscrit l'antithèse δόκος-ἀλήθεια dont la tradition reproduite par le Pseudo-Didyme a gardé le souvenir. La vraie portée de son témoignage est confirmée par le texte parallèle de Varron cité par saint Augustin, *Civ. Dei*, VII, 17 : « *De diis, inquit, populi Romani publicis..., in hoc libro scribam, sed ut Xenophanes Colophonios scribit, quid putem, non quid contendam, ponam. Hominis est enim haec opinari, dei scire.* » Nul doute, en effet, que *haec* ne désigne ici la connaissance des réalités divines[5]. Par conséquent, s'il est vrai que le contexte de la pensée de Xénophane rétabli à l'aide de ce passage suggère l'idée d'une limite imposée

1. Cette réserve est nécessaire, car il n'est pas sûr que nous ayons affaire au contexte immédiat. Fränkel, *Hermes*, 60, p. 190, cite le parallèle, Alcméon, 24 B 1, περὶ τῶν ἀφανέων, περὶ τῶν θνητῶν σαφήνειαν μὲν θεοὶ ἔχοντι. ὡς δὲ ἀνθρώποις τεκμαίρεσθαι... Mais, exprimée sous cette forme, la pensée d'Alcméon ne coïncide pas avec celle de Xénophane (voir p. 54, n. 2). D'autre part, il se peut que le témoignage de Varron chez saint Augustin (voir ci-après, p. 53) dérive de la même source que celui du Ps.-Didyme. Mais la combinaison que celle-ci reproduit associait au fr. 34 une idée qui ne lui était pas forcément contiguë dans le poème de Xénophane.

2. Ainsi, Deichgräber, *Rh. Mus.*, 87, p. 22 ; Gigon, *Ursprung*, p. 178-181, *passim*.

3. En réalité, Xénophane ne pouvait admettre aucune équivalence entre les τόλμαι τῶν ἄλλων et sa propre εὐλάβεια. Sa pensée porte ici la marque d'un nivellement qui trahit l'interprétation sceptique. De là vient que le compte rendu ne conserve que le tour général θεὸς... οἶδε τὴν ἀλήθειαν, sans préciser qu'il s'agit de la « vérité » relative aux choses « transcendantes » (la formule est de H. Fränkel, *Hermes*, 60, p. 190 ; il faut entendre, évidemment, une « transcendance » relative aux objets concrets, non par rapport au monde).

4. Voir R. Bultmann, εὐλαβής, εὐλαβεῖσθαι, εὐλάβεια, dans le *Theologisches Wörterbuch zum Neuen Testament*, édité par G. Kittel, II, 1935, notamment p. 749, où l'usage grec est clairement résumé avec ses constantes hellénistiques.

5. Cet indice fait le prix de la citation de Varron. Mais on y décèle le même nivellement que trahit le texte attribué à Didyme par les manuscrits de Stobée. Le philosophe qui parle dans la source reproduite par Varron ne dissimule pas son scepticisme : « *Quid putem, non quid contendam, ponam.* » Or, le ton des fragments « théologiques » suffit à montrer que Xénophane était prêt à défendre l'idée qu'il concevait de la divinité.

au pouvoir de l'intelligence, c'est dans la mesure seule où celle-ci s'efforce d'appréhender les réalités suprasensibles, et pour autant qu'elle est comparée, sous ce rapport, à l'omniscience divine. Il n'est pas question ici d'une impuissance affectant le tout de la connaissance humaine, et moins encore la connaissance des choses « sensibles ». Le témoignage du Pseudo-Didyme et de Varron[1] ne nous apporte rien que nous n'ayons tiré directement du fragment 34 ; rien non plus qui le contredise. Il n'invalide pas, il fortifie l'interprétation que nous proposons du terme δόκος : c'est bien de la connaissance des « choses invisibles » qu'il s'agit, en tant que, distincte de la connaissance empirique, elle est moins assurée que celle-ci, parce que Dieu seul possède l' « expérience » de l'invisible (αὐτὸς οἶδε)[2], et que l'expérience est la condition du savoir.

Résumons maintenant l'essentiel de nos observations. Le couple ἴδεν... ἔσται εἰδώς embrassant tout le champ de l'expérience fondée sur les sens, et non pas une partie de celui-ci[3], l'objet qui, selon Xénophane, est exclu du savoir (τὸ σαφές) qu'elle garantit ne peut appartenir au plan de la réalité empirique. Il désigne par les mots ἀμφὶ θεῶν τε καὶ... περὶ πάντων non pas ce qui, parmi les choses sensibles, échappe à la vue, non pas même ce qui échappe à l'opinion courante[4], mais ce qui est soustrait à l'expérience en

1. Dans le cadre de l'objection visée, je me suis demandé seulement si ce témoignage permettait de maintenir le sens fort de δόκος. Il ne m'est pas loisible de préciser la place qu'il occupe dans le développement de la tradition xénophanienne. Cet examen devrait comprendre l'analyse de la doxographie entière et s'efforcer de reconstruire à travers elle non pas la pensée de Xénophane, comme on le croit souvent, mais l'histoire de son interprétation.

2. On a souvent comparé à ce propos le fr. 34 de Xénophane au fr. 1 d'Alcméon de Crotone (24 B 1 Diels ; cf. Reinhardt, *Parmenides*, p. 118, n. 1 ; Fränkel, *Hermes*, 60, p. 190 ; Gigon, *Ursprung*, p. 180). Que penser de ce rapprochement? Si l'on conserve avec Diels-Kranz le texte transmis dans les manuscrits de Diogène, la pensée d'Alcméon paraît être que les dieux ont pleine science (σαφήνεια) de l'invisible comme des choses terrestres, alors que les hommes sont réduits, de part et d'autre, à des conjectures (τεκμαίρεσθαι). Nous sommes loin de Xénophane, qui pose l'existence d'un savoir dans l'ordre de l'expérience. Si, en revanche, avec Zeller (et Gigon, *Ursprung*, p. 180), on écarte comme interpolés les mots περὶ τῶν θνητῶν, l'opposition marquée par Alcméon entre l'omniscience divine et le caractère conjectural de la connaissance humaine se limite au domaine des ἀφανέα. Xénophane n'est plus loin, encore que les termes δόκος, δοξάζειν et τεκμαίρεσθαι restent nettement distincts.

3. Deichgräber, *Rh. Mus.*, 87, p. 20, et Gigon, *Ursprung*, p. 179, citent encore le fr. 36 de Xénophane à l'appui de leur interprétation. Nous ignorons le contexte où s'insérait l'infinitif εἰσοράασθαι. Mais, si le verbe « voir » s'entend souvent en grec de toute l'expérience sensible, comme nous l'avons vu plus haut, c'est régulièrement le cas pour le verbe φαίνεσθαι. Il y a donc de fortes chances pour que ὁππόσα δὴ θνητοῖσι πεφήνασιν εἰσοράασθαι ne concerne pas la vue à l'exclusion des autres sens.

4. Le caractère général et catégorique de l'affirmation posée par le fr. 34 tient à sa forme même. Le couple aoriste-futur : οὔτις ἀνὴρ ἴδεν οὐδέ τις ἔσται εἰδώς (comparez Héraclite, fr. 30) exclut l'idée d'une exception dont le « je » qui parle serait le bénéficiaire. A cet égard, il est juste de rapprocher le fr. 2 d'Empédocle (31 B 2 Diels ; cf. Fränkel, *Hermes*, 60, p. 191), car Pausanias, auquel s'adresse le philosophe, n'échappe pas à la loi qui fixe les limites de la connaissance (cf. v. 9). Douteux, en revanche, me paraît le sens suggéré par Gigon, *Ursprung*, p. 179. Παῦρον... βίου μέρος ἀθρήσαντες (v. 3) ne définit pas la condition commune, mais seulement les hommes auxquels s'oppose le philosophe. Si plus loin le « tout » (τὸ ὅλον,

tant que telle, délimitant ainsi dans la structure de l'univers le plan des choses qui sont au delà de la portée des sens.

A ce plan — auquel se tient l'ouvrage (ou la section de l'ouvrage) dont le fragment 34 fournit le préambule et le fragment 35 peut-être l'épilogue — l'intelligence humaine ne dispose pas d'un crédit illimité. Il lui appartient encore, sinon de saisir la vérité, du moins de s'en approcher d'assez près pour s'en faire une image « conforme » ; mais ce résultat n'est point en lui-même assuré : nul ne possède de « savoir » touchant les choses invisibles, sinon Dieu seul. Ce pouvoir qui s'exerce sous condition, cette disposition foncière à connaître sans les moyens de certifier, c'est cela que Xénophane désigne par le terme δόκος[1].

S'il en est ainsi, peut-être sommes-nous en mesure de dissiper quelques obscurités qui affectent l'un des aspects les plus controversés de la pensée de Xénophane, et de déterminer sans anachronisme la position qu'il occupe dans le processus d'émancipation de la raison philosophique au VI^e^ siècle. Je parle des idées relatives à la connaissance humaine, auxquelles les fragments 34 et 35 nous donnent directement accès : de ce qu'on appelle parfois, assez improprement, d'ailleurs, la « théorie de la connaissance » de Xénophane.

L'interprétation sceptique de ces idées posait un problème qui fut perçu très tôt dans l'antiquité[2] et que la critique moderne devait nécessairement trouver sur son chemin, du moment qu'elle reprenait la thèse de la σκέψις xénophanienne. Quelle que fût l'étendue de celle-ci, qu'elle se bornât au domaine de l'invisible ou qu'elle empiétât sur le champ de l'expérience,

v. 6) ne peut être saisi par l'intelligence humaine, ce n'est pas que les hommes, en tant que tels, n'aient qu'une connaissance partielle des choses (limitée à la vue), c'est que le « tout » ne relève pas de l'expérience : οὐτ' ἐπιδερκτὰ τάδ' ἀνδράσιν οὔτ' ἐπακουστά | οὔτε νόῳ περιληπτά (v. 7 s.). Au reste, la distance qui sépare de Xénophane le philosophe d'Agrigente est bien marquée par le dernier trait (οὔτε νόῳ περιληπτά), ainsi que par le caractère plus technique de son langage (τὸ ὅλον).

1. Pouvoir propre au philosophe, refusé aux πολλοί. C'est ici que se place l'opposition entre l'opinion commune et la δόξα du sage. F. Heinimann, *Nomos und Physis*, p. 76 s., a bien marqué que celle-ci pouvait aller fort loin sur la voie de la connaissance. Mais qu'elle atteigne le plus haut degré du savoir humain (« menschlichen Wissens ») et comprenne le résultat d'une recherche positive (« das Ergebnis empirischer Forschung »), cette conclusion tient à un malentendu. Si haut que s'élève la connaissance que Xénophane appelle δόκος, jamais elle ne peut, en vertu de sa définition même, constituer un *savoir*, et puisqu'elle ne dispose pas de la collaboration des sens, il est exclu *a priori* qu'elle résulte d'une recherche empirique. Si l'on ne craignait d'user d'une formule trop moderne, on parlerait, au contraire, d'une recherche « spéculative ».

2. Aussitôt, semble-t-il, que le pyrrhonisme lui-même se fut affirmé. La figure de Xénophane sceptique paraît antérieure à Sotion, auquel on la fait remonter d'ordinaire dans la tradition des biographes ; elle dut être propagée, sinon inventée, par le poème de Timon de Phlionte qui s'inspirait pour la forme et le ton des Σίλλοι du philosophe de Colophon. Ce poème, en effet, faisait, selon toute apparence, de Xénophane le précurseur de Pyrrhon, le maître de Timon (cf. Diels, *Poetarum Philosophorum Fragmenta*, p. 184), et celui-ci, dans un fragment que nous a conservé Sextus Empiricus (fr. 59 Diels), souligne vivement par les paroles qu'il prête à Xénophane l'incompatibilité de ce qu'il nomme σκεπτοσύνη avec une réflexion sur le tout (τὸ πᾶν). Voir *Pyrrh. Hyp.*, I, 224 (= 21 A 35 Diels), et, ci-dessous, p. 56, n. 1.

comment pouvait-elle se concilier avec la réflexion théologique qu'attestent la tradition et les fragments conservés? Si Xénophane ne tenait pour certain que l'autorité d'une vérification empirique, comment se serait-il permis d'énoncer dogmatiquement les attributs invérifiables du dieu unique qu'il avait conçu? Et si le prestige de l'omniscience divine dépréciait le pouvoir de la raison jusqu'à lui faire douter de la connaissance des choses, pourquoi se serait-il attaché au savoir que les faits garantissent? Les réponses données à cette difficulté sont significatives. Ou bien la contradiction est acceptée franchement et, pour la surmonter, on admet qu'elle oppose deux moments successifs de la pensée de Xénophane, séparés par une cassure dans le développement de celle-ci. C'était déjà le point de vue de Timon de Phlionte, au IIIe siècle avant notre ère[1], que reprend et développe la thèse préconisée par Gigon : après être arrivé en Italie, Xénophane, soumis à l'influence des doctrines pythagoriciennes, aurait abandonné l'empirisme milésien et disqualifié l'intelligence humaine devant la découverte de l'omniscience divine[2]. — Ou bien on cherche à surmonter la contradiction en faisant converger les textes dans l'unité d'une interprétation « réductrice » Et c'est la thèse de Deichgräber, pour qui la σκέψις de Xénophane ne se meut qu'au plan de l'univers physique. D'une part, il y a l'homme et l'intelligence incomplète des πάντα. D'autre part, il y a Dieu qui est identique aux πάντα[3]. Or, Dieu, qui est tout, est aussi toute science :

1. Dans le fragment de Timon déjà cité (= Xénophane 21 A 35 Diels), Xénophane se plaint (ὀδυρόμενον, selon Sextus Empiricus) que son grand âge l'ait engagé, au mépris du sens critique, dans la voie trompeuse d'une spéculation sur « l'un et le tout » : δολίῃ δ' ὁδῷ ἐξαπατήθην | πρεσβυγενὴς ἔτ' ἐὼν καὶ ἀμενθήριστος ἁπάσης | σκεπτοσύνης· ὅππῃ γὰρ ἐμὸν νόον εἰρύσαιμι, | εἰς ἓν ταὐτό τε πᾶν ἀνέλυετο. Visiblement, la contradiction ressentie par l'interprétation sceptique est ici portée sur le plan chronologique. Cette manière de transposer dans la *vie* du philosophe les termes d'un problème posé par sa *pensée* est familière aux biographes antiques (voir F. Leo, *Die griechisch-römische Biographie*, Leipzig, 1901, p. 102 ss., 128 s., et, sur les traditions relatives à la mort d'Héraclite, H. Fränkel, *Amer. Journ. of Philology*, 59, 1938, p. 309 ss.). Dans un autre contexte, K. Reinhardt, *Parmenides*, p. 99, avait déjà noté le peu de crédit que mérite le « témoignage » de Timon. Remarquons que la formule ἓν ταὐτό τε πᾶν remonte en dernier ressort à Platon. Le texte dans lequel elle apparaît (*Sophiste*, 242 d) introduit une définition dont l'exactitude a été légitimement contestée (cf. H. Cherniss, *Aristotle's Criticism of Presocratic Philosophy*, p. 201, n. 228). D'autre part, les propriétés attribuées par le fr. 60 de Timon au dieu de Xénophane (cf. 21 A 35 Diels) montrent que Timon ne se réfère pas au texte original, mais à l'interprétation prépondérante, qui faisait de l'εἷς θεός (Xénophane, fr. 23 Diels = fr. 19 Diehl) une préfiguration de l'être parménidien.

2. Voir *Der Ursprung der griechischen Philosophie*, p. 159 s. et 180. L'auteur attribue à Xénophane la composition d'un περὶ φύσεως ; il n'hésite pas à admettre que le philosophe a modifié le sens de cet ouvrage par l'addition tardive d'un préambule (fr. 34) et d'un épilogue (fr. 35, etc.), où se faisaient jour ses conceptions nouvelles : « Das Misstrauen des Empirikers wird zur Skepsis des Theologen » (p. 180).

3. Deichgräber, *Rh. Mus.*, 87, p. 27. Cette identification n'est rien moins que certaine en dépit de l'appui qu'elle trouve chez certains commentateurs antiques. Elle n'est soutenue par aucun fragment littéral ; seul un malentendu a pu fonder sur les fr. 23 et 24 (= 19 et 20 Diehl) l'interprétation « panthéiste » du dieu de Xénophane. En réalité, celle-ci s'appuie principalement sur le témoignage d'Aristote, *Métaphysique*, 986 b 24 (= 21 A 30 Diels), et l'on perçoit mieux aujourd'hui la dénivellation qui, dans l'ordre de la pensée et du langage, sépare les penseurs archaïques de leurs interprètes du IVe siècle (touchant le dieu de Xéno-

si l'homme n'a qu'une connaissance partielle, c'est qu'il est lui-même limité[1]. Ainsi le doute relatif à la connaissance empirique et l'affirmation de la suprématie divine, au lieu de s'exclure, s'impliquent mutuellement dans un monisme de la totalité « physique ».

Il n'est pas nécessaire de départager ces thèses, ni d'évaluer la solidité des constructions qui les soutiennent. Dans la mesure où elles visent à harmoniser le « scepticisme » de Xénophane avec les affirmations que les fragments contiennent sur la nature et sur la divinité, elles sont inutiles, car le scepticisme de Xénophane est une fiction et la contradiction visée à l'intérieur de sa pensée n'existe pas. Les idées qu'il concevait sur la connaissance humaine peuvent être accordées sans qu'il soit besoin de recourir à l'hypothèse d'une « conversion », non plus qu'à l'assimilation panthéiste de la divinité au monde physique. Xénophane a défini l'exigence d'une connaissance positive, qui veut la certitude du σαφῶς εἰδέναι dans le champ de l'expérience recueillie par les sens. Le témoignage d'Héraclite et celui des fragments « naturalistes » ne laissent pas douter qu'il disposât d'un savoir acquis dans la pratique de l'ἱστορίη ionienne[2]. Il a décelé, d'autre part, les conditions qui déterminent et légitiment à la fois la connaissance « spéculative », c'est-à-dire appliquée au divin et à la totalité de l'univers. De cet objet suprasensible, Xénophane s'assure que la vérité peut être atteinte, mais non point certifiée : après avoir porté sur lui le poids de sa méditation, il ne croit pas diminuer le résultat de cet effort en disant : ταῦτα δεδοξάσθω[3], non plus qu'Hécatée ne dépréciait le sien en écrivant : τάδε γράφω, ὡς μοι δοκεῖ... Il se peut, il est même probable, que le philosophe ne s'est pas livré en même temps à ces deux ordres de recherche ; sa longue existence suffit à embrasser l'une et l'autre. Mais rien ne nous invite à croire qu'il ait dû renier la première pour aborder la seconde. Elles ne sont pas exclusives, et les fragments 34 et 35, qui nous en proposent la formule combinée, ne nous donnent aucun motif de croire qu'elles étaient incompatibles.

phane, l'état de la question est clairement résumé par M. Untersteiner, *Studi Eleatici*, *Antiquitas*, 8, 1953, p. 19-23 du tiré à part). Certes, on n'a pas fini de discuter le sens de l'expression « polaire » du fr. 23 de Xénophane : ἔν τε θεοῖσι καὶ ἀνθρώποισι ; mais admettre que l'opposition θεοὶ-ἄνθρωποι se résorbe entièrement dans la notion d'une totalité indivise (cf. Wilamowitz, *Euripides*, *Herakles*, 2e éd., II, p. 231), c'est, pensons-nous, commettre un anachronisme. Si les deux termes ne sont pas séparables, ils désignent ensemble une totalité concrète, où l'unité n'exclut pas la diversité. L'analyse de E. Kemmer, *Die polare Ausdrucksweise in der griechischen Literatur*, Würzburg, 1903, p. 55 et 81 s., procède d'une logique trop rigide.

1. C'est le sens du développement, p. 21-27 de l'article cité (*Rh. Mus.*, 87, p. 1 ss.), qui est introduit par les mots (p. 21) : « Die Erkenntnislehre des Xenophanes ist physikalisch verständlich... »

2. Cf. A. Kleingünther, ΠΡΩΤΟΣ ΕΥΡΕΤΗΣ, *Philologus*, Supplementband 26, 1, Leipzig, 1933, p. 41 s.

3. La correction de Wilamowitz, fondée sur le parallèle *Théogn.*, 681 : ταῦτά μοι ἠνίχθω, est généralement admise, et nous l'avons maintenue dans le présent travail : la valeur de l'impératif parfait s'inscrit dans la ligne de l'interprétation qu'il propose (cf. Kühner-Gerth, I, p. 192). Cependant, la forme δεδοξάσθαι, transmise par les manuscrits de Plutarque, peut être défendue ; l'infinitif au sens impératif est suffisamment attesté depuis Homère (cf. Schwyzer-Debrunner, *Griechische Grammatik.*, II, p. 380 ss.).

En revanche, l'historien est en droit de confronter les deux plans distingués par Xénophane et de se demander, puisqu'ils coexistaient dans la pensée du philosophe, jusqu'à quel point celle-ci les unissait dans une vision cohérente du monde, assurant à chacun d'eux sa place et sa fonction. Hermann Fränkel, qui souligne le dessein utilitaire des grands fragments élégiaques (fr. 1 et 2) et le caractère tout pratique de la description des phénomènes physiques donnée par Xénophane, insiste, d'autre part, sur la rigueur de son monothéisme, de la définition qu'il propose d'un dieu immuable, libre de toute attache avec le monde, sans lien avec les choses en dehors de l'empire qu'il exerce sur elles. Aussi bien, ajoute cet auteur, le rapport que ce monde-ci entretient avec l'au-delà demeure obscur chez Xénophane, et il était inévitable qu'il le fût[1]. Ce jugement est-il équitable? A vrai dire, nous ne le pensons pas, et nous croyons déceler ici un malentendu. En effet, le caractère utilitaire de l'empirisme de Xénophane ne doit pas être exagéré, non plus que la transcendance affirmée par sa pensée théologique[2]. Selon toute probabilité, la réflexion de Xénophane relative aux choses « invisibles » ne se bornait pas à scruter l'essence du seul dieu suprême et à en dégager les attributs ; si tel était le point culminant de sa « théologie », l'expression ἀμφὶ θεῶν τε καὶ ἄσσα λέγω περὶ πάντων laisse entendre que son esprit ne s'y élevait pas d'emblée et réservait quelque attention à d'autres objets intermédiaires[3]. De même, il serait bien étrange que les rares fragments de caractère « scientifique » nous donnent une image fidèle de la riche expérience amassée par Xénophane dans sa longue existence et que suggère le terme πολυμαθίη employé par Héraclite. Les restes conservés des écrits de Xénophane ne permettent guère d'esquisser une analyse comparée de la description du « visible » et de celle de l' « invisible » proposées par cet auteur. Bien plus, la comparaison fût-elle possible[4], elle serait

1. Voir *Dichtung und Philosophie des frühen Griechentums*, sur Xénophane, p. 426, 428, 431, 432 et 434, notamment : « Aus dem Postulat dass Gott von durchaus anderer Art sein muss als die diesseitigen Dinge und Wesen, ergab sich als unvermeidliche Folge, dass die Beziehungen zwischen hüben und drüben ungeklärt blieben » (p. 432).

2. Dans le premier cas, la prudence nous invite à ne pas presser le rapport d'Aetius sur l'inutilité de la lune (21 A 42 Diels) : Ξενοφάνης τὸν μὲν ἥλιον χρήσιμον εἶναι... (*scil.* φησί), τὴν δὲ σελήνην παρέλκειν (*scil.* λέγεται) (cf. *Dichtung und Philosophie*, p. 432, et ci-dessous, n. 4). Quant au « monothéisme » de Xénophane, la question de savoir quelle en est la nature et, singulièrement, s'il exclut tout « polythéisme », demeure ouverte (M. P. Nilsson, *Geschichte der griechischen Religion*, I, p. 742, a certainement raison contre W. Nestle, *Vom Mythos zum Logos*, p. 88, quand il écrit que, pour Xénophane, les dieux ne sont pas créés par les hommes). De façon générale, voir M. Untersteiner, *Studi Eleatici*, p. 21 ss.

3. Même s'il s'agit d'une « formule épique », on aurait tort de la vider de toute substance. Nous avons vu, p. 40, n. 4, que les mots ἀμφὶ θεῶν τε καὶ... περὶ πάντων désignaient, sous les espèces d'une expression « polaire », la totalité « invisible » de l'univers. Il est légitime de se demander jusqu'à quel point Xénophane accordait une réalité distincte aux termes de cette opposition. Mais il est certainement abusif de nier qu'il leur en accordât aucune, sous prétexte qu'il a soutenu la thèse « moniste » de l'ἓν καὶ πᾶν. Que cette formule désigne la divinité comme telle ou la divinité confondue avec l'univers, peu importe ici ; le fait est qu'elle est postérieure de plus d'un siècle à Xénophane (cf. p. 56, n. 1). Elle n'a pas de valeur normative.

4. Xénophane a-t-il écrit un περὶ φύσεως? Nous ne le savons pas. Et, dussions-nous ajouter foi au témoignage de Cratès et de Pollux, nous ne sommes pas en état de répartir les fragments entre ce traité et les Σίλλοι, dont l'existence est attestée. Au surplus, parmi

encore grosse de malentendus. Dans l'esprit de Xénophane, il semble bien que ces descriptions n'étaient point faites pour être rapprochées et composées dans l'unité d'un système cohérent.

En effet, l'idée qu'il faut « clarifier » les rapports du « visible » et de l' « invisible », une fois que leurs domaines ont été séparés, cette idée, évidente à nos yeux comme elle l'était pour la philosophie grecque classique, ne s'imposait point à Xénophane, pas plus, d'ailleurs, qu'aux premiers penseurs du VI^e^ siècle. Pour qu'elle montât à l'horizon de la pensée hellénique, il fallait que l'opposition de l'*être* et du *paraître* eût développé ses premières conséquences et que les φανερά ou φαινόμενα, interprétés comme des apparences, dussent trouver leur assise dans la sphère des ἀφανῆ ou ἄδηλα. Ce n'est pas le lieu de rappeler comment ce problème, qui deviendra central dans la pensée du IV^e^ siècle, émerge lentement à la conscience philosophique du V^e^ siècle, sous l'impulsion des recherches de l'école éléate[1]. Qu'il nous suffise d'insister sur le fait qu'on ne peut en faire état avant la diffusion des thèses de Parménide[2]. Pour Xénophane, comme pour ses contemporains, les objets de la nature, les êtres et les choses, qui tombent sous les sens, ne sont pas des « phénomènes » au sens strict, parce que ce ne sont pas des « apparences ». Ils ne sont pas là pour manifester autre chose qu'eux-mêmes ; ils existent tout entiers pour la fonction ou l'usage auxquels ils sont destinés. Ce sont des χρήματα[3]. Le monde des choses « invisibles », quant à lui, enveloppe et pénètre le « visible » ; il est constitué de forces « divines » qui agissent sur les êtres et les choses, puissances qui les font vivre et mourir. Plus ou moins mystérieuses ou familières, proches ou lointaines, elles existent comme des réalités à côté ou parmi les objets révélés par les sens, se composant ou se mariant avec eux dans l'unité de la φύσις. Certes, les premières cosmologies ioniennes proposent l'affirmation d'un principe unique, origine à la fois et cause permanente de tout ce qui existe. Mais les choses qui procèdent de cette réalité première, tant les visibles que les invisibles, ne perdent rien de leur diversité ni de leur force d'existence. Au surplus, Xénophane n'a pas édifié de cosmologie. Il décrit l'univers. Sur les

les fragments eux-mêmes, nous trouvons des conceptions populaires que Xénophane reproduisait évidemment sans intention dogmatique (cf. K. Praechter, *Die Philosophie des Altertums*, 12^e^ éd., 1926, p. 77 s.). De là leur caractère hybride : les anciens déjà s'y sont trompés.

1. Ce processus mit quelque temps à s'accomplir, comme le montre le cas d'Anaxagore. Dans un fragment typique de l'esprit nouveau : ὄψις ἀδήλων τὰ φαινόμενα (59 B 21a Diels), le participe φαινόμενα ne désigne pas encore des apparences ni le seul cours des événements, mais des χρήματα (c'est-à-dire littéralement « des choses à quoi on a affaire »), selon la juste remarque de H. Langerbeck, ΔΟΞΙΣ ΕΠΙΡΥΣΜΙΗ. *Studien zur Demokrits Ethik und Erkenntnislehre*, Berlin, 1935, p. 48 s.

2. L'antithèse φανερὰ-ἀφανῆ est, comme on sait, au cœur de la pensée d'Héraclite. Mais on n'y trouve rien qui annonce la problématique éléate. Entre la φανερὴ et l'ἀφανὴς ἁρμονίη (22 B 54 Diels), il n'y a rien moins que l'opposition de l'apparence à la réalité. Héraclite, qui, peut-être, a tiré parti de la distinction proposée par Xénophane, unit le « visible » et l' « invisible » dans la vision de l'omniprésence du λόγος.

3. Voir H. Langerbeck, *loc. cit.* Le sens de χρῆμα a été étudié récemment par G. Redard, en relation avec celui de χρή, χρῆσθαι, dans son ouvrage *Recherches sur* ΧΡΗ, ΧΡΗΣΘΑΙ. *Étude sémantique*, Paris, 1953 (voir p. 82-93, notamment p. 89 s.).

deux plans que son regard discerne, il nomme les objets tels qu'ils sont ou tels qu'il les pressent, du dieu suprême et immuable à l'eau qui sourd des parois des cavernes (21 B 37 Diels). Ces objets composent un monde plein, dont tous les aspects semblent encore préservés : le moment n'est pas venu de les analyser contradictoirement. Xénophane a dilaté le corps de l'univers connaissable ; il a reculé les limites de la φύσις : il n'en a pas rompu l'unité. Dans sa vision de penseur archaïque, la φύσις précède, enveloppe et soutient tout ce qui est.

Si donc il est aisé de marquer le caractère disparate des idées conçues par Xénophane sur le monde visible et sur l'invisible, c'est une occupation futile qui nous éloigne du centre de sa pensée. En revanche, nous sommes assurés de ne pas le manquer si, insistant sur le sens des fragments 34 et 35, nous essayons d'en saisir la portée. Nous avons, d'une part, l'affirmation que l'homme est apte à étendre l'effort de sa connaissance aux dimensions totales de l'univers, lequel est posé comme perméable à son intelligence. Et, d'autre part, l'affirmation que cette intelligence ne peut prétendre à la sécurité du savoir que sur l'un des deux plans de réalité où son activité l'engage. Autrement dit : l'affirmation simultanée d'un pouvoir naturel à connaître et des limites imparties à l'exercice assuré de ce pouvoir. La précision du langage de Xénophane, qui n'a pourtant rien de technique, suggère qu'il avait entrevu la cause de ce statut qu'il assigne à la connaissance humaine. Sa thèse s'appuie sur la perception d'un double fait. D'une part, l'homme ne saisit rien si solidement que ce qu'il appréhende par les sens. D'autre part, aussi tentant que le monde des choses physiques, il y a, qui s'offre à sa curiosité, le vaste champ de la réalité soustraite à l'expérience sensible.

Historiquement, on ne doit pas sous-estimer l'importance de ces distinctions ni la puissance novatrice de l'esprit qui les a conçues. Sur le fond des cosmologies milésiennes et en vif contraste avec leur tendance unitaire, nous voyons s'esquisser le schéma d'une connaissance[1] et d'un univers structurés. Alors que ses prédécesseurs ramenaient les choses à l'unité d'un principe qui cumulait les caractères d'une cause physique et les attributs du divin, Xénophane ouvre l'éventail des objets offerts à la connaissance humaine et trace les deux axes divergents le long desquels il l'invite à progresser. Lui aussi appelle ses contemporains à la recherche d'une explication rationnelle ; mais, à la différence de ses devanciers, en séparant les deux plans de l'horizon déployé devant l'intelligence hellénique, il l'invite à mesurer la diversité de ses chances, selon qu'elle envisage les choses visibles ou les réalités invisibles aux sens.

Ce n'est pas qu'il ait pressenti, même de loin, la distinction du sensible et de l'intelligible en fonction de laquelle se posera après lui le « problème » de la connaissance. On sait que cette distinction présuppose l'opposition de l'ὄν et de l'αἰσθητόν, achevée chez Platon seulement. Xénophane ne con-

1. « Die Erkenntnis wird abgestuft. » H. Fränkel, *Dichtung und Philosophie*, p. 434.

naît ni l'une ni l'autre, pas plus que l'opposition du sujet et de l'objet. Sa pensée, comme il est naturel chez un penseur du VI^e siècle, n'a rien de réflexif. Loin de revenir à soi, elle est tout entière engagée dans les choses. Pour Xénophane, la connaissance n'est pas un problème, mais une aventure et une conquête. La démarcation qu'il trace entre le « visible » et l' « invisible » ne vise pas à freiner ni à suspendre cette ardeur conquérante, mais à stimuler, en la guidant, l'énergie de la recherche rationnelle. Par l'esprit qui l'anime, Xénophane n'est si près de personne que d'Hécatée de Milet, dont le présent travail l'a rapproché plusieurs fois. Il est l'homme de l'ἱστορίη philosophique. Les deux plans sur lesquels se développe sa recherche ne sont pas opposés ; ils sont complémentaires, même s'ils ne s'ajustent pas d'emblée. Les phénomènes n'entrent point en concurrence avec les réalités invisibles, parce que ce ne sont pas des apparences. Nous l'avons vu : Xénophane ne pense point au rapport qui unit ces provinces du réel. Il faut d'abord qu'il les explore tour à tour[1].

André Rivier.

1. Je regrette de ne pouvoir discuter l'article de M. Untersteiner, *Il problema del conoscere in Senofane*, *Sophia*, 23, 1955, p. 26-37, qui m'est parvenu, grâce à l'amabilité de l'auteur, alors que le présent travail était déjà à l'impression. Les divergences qui nous séparent sont profondes. M. Untersteiner part des *testimonia* d'Aristoclès (21 A 49, p. 126, 7 Diels) et du Pseudo-Plutarque (21 A 32, p. 122, 20-21) pour admettre que Xénophane distinguait entre l'intelligence opérant subjectivement sur le plan de la sensation individuelle et l'intelligence capable de connaître objectivement la réalité empirique (p. 27). Il décèle l'opposition de ces deux λόγοι dans les vers 1 et 2 du fragment 34 : le « *logos* objectif de l'expérience » et le « *logos* subjectif de qui ne possède pas l'expérience » (p. 32). Xénophane affirmerait ainsi sa qualité de philosophe capable de science (τὸ σαφὲς εἰδέναι) contre la médiocrité des πολλοί (ici : πάντες) réduits à l'incertitude de l'opinion. Cette interprétation suppose, évidemment, que la leçon οὔτις ἀνὴρ γένετ' soit rétablie au vers 1 du fragment (p. 30). On le voit : déjà sous le rapport de la méthode et de la critique du texte, la ligne adoptée par l'auteur et celle que nous avons suivie ici sont inconciliables.

A PROPOS DES NOMS DE LA CONSOUDE

Le mot latin *symphytum* est toujours traduit par « consoude », alors qu'il recouvre des plantes très différentes les unes des autres. Cette unanimité dans l'erreur est due aux contradictions et aux obscurités des textes des botanistes et médecins anciens. Plutôt que de les débrouiller, on adopte une solution de paresse. La notice que Steier consacre, *R. E.*, *Supplbd.* VII, c. 22-26, s. v. *alum Gallicum*, à la consoude est loin d'être claire et n'a guère d'utile que ses références. La comparaison des textes et l'examen des plantes et de leurs propriétés jette, cependant, quelque lueur sur ce problème. En fait, Pline (et ses sources) est le responsable de cette confusion et, pour une moindre part, le Ps.-Diocoride et le Ps.-Apulée.

Le gr. σύμφυτον et sa transcription latine *symphytum* (*-on*), *simfitum*, *sinfitum* (avec d'étranges corruptions : *finticis*, *C. G. L.*, 3, 590, 56 ; *fictilis*, *Ibid.*, 612, 1, glosés *consolda*) est un terme général désignant toute une série de plantes possédant en commun la propriété de souder les fractures et de refermer les plaies (cf. gr. συμφύω « se souder »). De même, en italien, sept plantes au moins portent le nom de *consolida*, avec ou sans épithète (cf. O. Penzig, *Flora popolare italiana*, Genova, II, 1924, p. 140).

Nous examinerons d'abord les auteurs dont les notices ne présentent pas de confusions de plantes :

1) Diosc. 4, 9, σύμφυτον πετραῖον· φύεται ἐν πέτραις. Κλωνία δὲ ἔχει ἐμφερῆ ὀριγάνῳ, λεπτόφυλλα, κεφάλια δὲ ὡς θύμον. Τὸ δ' ὅλον ἐστὶ ξυλῶδες καὶ εὐῶδες, γλυκύ τε πρὸς τὴν γεῦσιν καὶ πτυέλου προκλητικόν· ρίζαν δὲ ἔχει μακράν, ὑπόπυρρον, ὅσον δακτύλου τὸ πάχος. Pline la décrit par deux fois, avec des confusions de noms et de caractères botaniques sur lesquelles nous reviendrons : 26, 42, *alus autem*, *quam Galli sic uocant*, *Veneti cotoneam*... *Similis est cunilae bubulae*, *cacuminibus thymo*, *dulcis et sitim sedans*, *radicis alibi albae*, *alibi nigrae* (ces racines appartiennent au σύμφυτον ἄλλο de Diosc., 4, 10 ; v. ci-dessous) ; 27, 41, *Alum nos uocamus*, *Graeci symphyton petraeum*, *simile cunilae bubulae*, *foliis paruis*, *ramis III aut IIII a radice*, *cacuminibus thymi*, *surculosum*, *odoratum*, *gustu dulce*, *saliuam ciens*, *radice longa*, *rutila. Nascitur in petris*, *ideo petraeum cognominatum.* Rien dans ces trois descriptions ne se rapporte à la consoude : la plante de Dioscoride et Pline a les pousses, c'est-à-dire le port, de l'ὀρίγανος (une marjolaine orientale, *Origanum Heracleoticum* Rchb.) ou de la *cunila bubula* (une espèce de sarriette sauvage à graine de pouliot ; cf. Col. 6, 13, 1 ; Pline, 20, 168 sq.)[1], les fleurs en épi du θύμος, c'est-à-dire d'une sarriette (*Satureia Thymbra* L.). Ces caractères orientent vers une sarriette que nous ne pouvons déterminer

1. Une fois de plus, Pline ne dépend pas de Dioscoride.

avec plus de précision (les différentes espèces en croissent dans les rochers et la pierraille) ou bien encore vers le coris de Montpellier (*Coris Monspeliensis* L.) des stations rocailleuses, à feuilles linéaires et port de thym. En faveur de cette dernière identification, cf. son nom en italien ancien : *simfito petreo* (O. Penzig., *op. cit.*, I, p. 138).

2) Diosc., 4, 10, σύμφυτον ἄλλο, οἱ δὲ πηκτὴν καλοῦσιν, qui n'a pas de correspondant dans Pline : plante à tige velue, de deux coudées et plus, à feuilles velues, étroites, de la grandeur de celles du βούγλωσσον, fleurs jaunes, fruits sur la tige comme la molène ou bouillon-blanc (φλόμος). Les feuilles, la disposition des fleurs et fruits sur la tige excluent le *Symphytum bulbosum* Schimp., espèce de consoude, proposé par Steier, *loc. cit.*, 23, malgré ses fleurs jaunes. C'est très probablement, d'après les comparaisons de Dioscoride, une espèce de buglosse ou mieux de molène d'Orient (Boissier, *Flora orientalis*, IV, p. 301 sq., donne 123 espèces grecques ou orientales du genre *Verbascum* L.). En tout cas, ce n'est pas une consoude et la liste de synonymes du Pseudo-Dioscoride ne doit pas nous abuser. Nous en verrons plus loin l'origine.

Ainsi, bien qu'elles soient décrites avec assez de précision, ces plantes sont mal déterminées. Elles étaient sans doute inconnues des Italiens. Inversement, si l'Orient connaît la consoude (dans ses espèces *Symphytum orientale* L., *S. Anatolicum* Boiss., *S. tuberosum* L. ; v. Boissier, *Flora orientalis*, IV, p. 171 sq.), ni Théophraste ni Dioscoride n'en font mention.

3) Par contre, la rubrique du Pseudo-Apulée, 59, *herba confirma*, concerne indubitablement la consoude (*Symphytum officinale* L.), comme le prouvent non seulement la figure qui l'accompagne, mais aussi les synonymes latins *conferua*, *alum Gallicum*, *consolida maior*. Ce dernier est le nom constant de la consoude au Moyen Age. Qui plus est, tous se retrouvent en italien moderne comme nom de la seule consoude : cf. *confirma* et tosc. *erba conferma* ; *alum Gallicum* et tosc. *regalico*, lomb. *negal*, *anegal*, *renegal*, etc. ; *conferua* et friul. *confiervie*, *confiarvie* ; *consolida* et tosc. *consolida maggiore*, emil. *cunsolida* (O. Penzig, *op. cit.*, I, p. 480).

Cette série de synonymes désignant la consoude figure également dans le Pseudo-Dioscoride. Mais, par une confusion fréquente aussi chez les auteurs latins, à la faveur du synonyme commun σύμφυτον, elle a été accolée à la notice de Diosc., 4, 9, σύμφυτον πετραῖον : *conferua*, *alum gallicum*. Il y faut ajouter *argallicum*, indûment attribué aux Ἄφροι, puisqu'il est issu de *alum gallicum* par l'intermédiaire de *arum gallicum*, autre déformation du mot relevée dans Pelagon., 71, etc. ; Veg., *Mul.* 2, 129, 11 (cf. aussi *algallicum*, Chiron, 243, etc. ; Marc., *Med.* 10, 68 ; 17, 21). La forme *argallicum* est bien attestée par Chiron, 278, etc., et Cael. Aur., *Chron.* 2, 173 ; 174, etc. Un autre synonyme, *soldago* (cf., pour le sens et la forme, *consolida*), est passé à 4, 10, σύμφυτον ἄλλο.

Jusque-là, tout est relativement clair et nous sommes parvenu à isoler trois plantes distinctes, deux chez Dioscoride, quoique mal déterminées, une dans le Pseudo-Apulée, la consoude. Avec Pline, il en va tout autrement. Ses notices sont des plus confuses et l'une d'elles n'a encore jamais reçu

d'explication. Nous avons vu qu'il a décrit par deux fois le σύμφυτον πετραῖον de Diosc., 4, 9, d'abord dans 26, 42, sous les noms d'*alus* (gaulois) et *cotonea* (vénète)[1] ; puis, dans 27, 41, sous les noms de *symphyton petraeum* et *alus*. Or, il existe un autre *symphytum* qui n'apparaît pas dans les textes grecs, mais dans Scrib. Larg., 83, *symphyti radix, quam quidam inulam rusticam uocant, quidam autem alum Gallicum dicunt*, et Marcell., *Med.* 10, 68, *radicem symphiti, quod hal Gallicum dicitur* ; 17, 21 ; 31, 29, *-i radix, quae herba gallice halus dicitur*. D'après ses synonymes et ses emplois, c'est indubitablement la consoude.

La confusion est telle que Pline, 26, 42, groupe trois éléments appartenant à des plantes différentes : 1) le nom *alus* (et sans doute *cotonea*), qui est celui de la consoude ; 2) les caractères morphologiques du σύμφυτον πετραῖον de Diosc., 4, 9 ; 3) les racines tantôt noires tantôt blanches du σ. ἄλλο de Diosc., 4, 10. De trois plantes il n'en fait qu'une. Cela prouve qu'il n'a pas eu connaissance des notices nettement distinctes de Dioscoride. Les siennes ont deux sources différentes, inconnues, toutes deux fautives. Les deux σύμφυτον grecs non identifiés ont été confondus dans la même rubrique, puis on leur a assigné le nom (*alus*) d'un troisième *symphytum*, la consoude.

Un autre passage de Pline, qui n'a pas été compris, cite encore le mot *alus* : 19, 116, dans un long chapitre sur les différentes espèces d'ail, *alium est in aruis sponte nascens — alum uocant — quod aduersus improbitatem alitum depascentium semina coctum, ne renasci possit, abicitur, statimque quae deuorare aues stupentes manu capiuntur et, si paulum commorere, sopitae*. On a voulu identifier cet « ail » avec l'ὀφιόσκορδον (-σκόροδον) de Gal., 12, 126, et Diosc., 2, 152 (cf. éd. Lemaire, VI, p. 421, n. 19), ou avec l'*Allium arenarium* L. (éd. Littré). Les plus raisonnables le tiennent pour imaginaire et le rapprochement de *alium* et *alus* leur paraît une fantaisie pure. A bien réfléchir, il est inutile d'attribuer à Pline une bévue supplémentaire. *Alium* est bien un nom de la consoude, dans la formule *alium Gallicum*, Chiron, 991 ; Vég., *Mul.* 1, 18 ; 1, 56, 19 (*allium* trad.), avec un qualificatif conforme à la tradition, cf. Pline, 26, 42, *alus autem, quam Galli sic uocant* ; Marcell., *Med.* 31, 29, *symphiti radix, quae herba gallice halus dicitur*. La plante n'a aucun point commun avec l'ail. La seule consoude à bulbe d'Occident (*Symphytum tuberosum* L.) est très tare et n'a, d'ailleurs, pas hérité des noms latins de la consoude (sinon lomb. *anegal de mont*, Penzig, *op. cit.*, I, p. 480). Le nom *allium gallicum* n'est pas dû aux caractères morphologiques de la plante ; c'est la déformation d'un mot étranger, sans doute gaulois (*alus*, *halus*, *alum*), par attraction paronymique de *allium* « ail ».

Pline note l'effet paralysant de la plante sur les oiseaux. Or, les parties vertes de la consoude contiennent un alcaloïde toxique, la symphytocynoglossine, qui paralyse le système nerveux et qui, s'il n'est pas dangereux pour l'homme, peut l'être pour des oiseaux[2].

1. La consoude a la tige et les feuilles hérissées de soies raides ; le nom vénète est peut-être à rapprocher de *cotoneum* « coing », avec le sens de « pelucheux ».

2. Cf. G. Fischer, *Heilkräuter u. Arzneipflanzen*, Berlin, K. Haug Verlag, 1947, p. 29 ;

Ainsi, dans l'expression *al(l)ium gallicum*, *ālium* est issu de *alus* ; il est donc difficile d'admettre que *ālium* dérive de *alum* (*alus*), comme on le fait généralement. (*H*)*alus* paraît bien être d'origine gauloise, comme le signale Marcellus. Il existe encore une forme *ala*, *-ae*, f., nom de la grande aunée (*Inula Helenium* L.) : Isid., *Orig.* 17, 11, 9, *inula quam rustici alam uocant* (v. J. Sofer, *Lat. u. Roman. aus den Etymologiae des Isid. von Sevilla*, p. 96 sq.) ; *C. G. L.*, 3, 560, 71, *elenium id est enula siue ala* ; cf. 3, 538, 53, *elenium idest inula quod et al*[*t*]*a* ; *Antid. Glasgow* (IX^e^ siècle), p. 125, *alla*. C'est tout simplement une forme féminine de *alus* (*alum*) « consoude ». Les deux plantes, qui ont beaucoup de points de ressemblance, ont des noms communs : σύμφυτον, *symphytum* est aussi un nom de la grande aunée (Diosc., 1, 28 ; Pline, 14, 108) ; *inula rustica* est un des noms de la consoude (Scrib. Larg., 83 ; Marcell., *Med.* 8, 187 ; 17, 21 ; Ps.-Apul., 59, 20 adn., *hinula rustica*).

Signalons une confusion constante à propos du mot *conferua*, cf. Ernout-Meillet, s. v. *fer*(*r*)*umen* : *conferua* « conferve »... dite aussi *consolida* ; *L. E. W.*, p. 259, *conferua* « Wasserfaden ». En fait, le terme désigne deux plantes différentes ayant la même propriété de fermer les plaies (*feruere*) : 1) la conferve (algue verte d'eau douce, genre *Conferva* L.), dite aussi *spongia aquarum dulcium*, Pline, 27, 69 ; cf. a. fr. esponge de rivière, éponge d'eau ; 2) la consoude, Ps.-Apul., 59, 19 ; 127, 7, interp. ; Ps.-Th. Prisc., p. 301, 5 ; *C. G. L.* 3, 557, 37 ; 621, 58 ; cf. fr. dial. confière, confire (Rolland, *Flore populaire de France*, VIII, p. 73), friul. *confiervie*, *confiarvie* (Penzig, *op. cit.*, I, p. 480).

* * *

Quatre autres plantes portent encore le nom de σύμφυτον, ce qui devait accroître la confusion :

1) Diosc., 3, 5, γλυκύρριζα · ... οἱ δὲ σύμφυτον καλοῦσι ; cf. Ps.-Diosc., *Ibid.*, et Diosc. lat. *sinfitum* : la réglisse (*Glycyrrhiza glabra* L., *G. echinata* L.) ; cf. Pline, 22, 25, *uulneribus imponitur* ; 26, *commanducata sanguinem ex uulnere sistit*.

2) Diosc., 1, 28, Ἑλένιον · οἱ δὲ σύμφυτον ; Pline, 14, 108, *symphyton* ; Diosc. lat., 1, 28, *sinfitum* ; la grande aunée (*Inula Helenium* L.) ; cf. Diosc., *Eup.* 2, 36, 3, πρός ῥήγματα καὶ σπάσματα (pour les fractures et déchirures musculaires) : Ἑλενίου ῥίζης ἀπόζεμα. « En lotion sur les blessures, les plaies d'aspect douteux, les ulcères, elle se montre détersive et cicatrisante » (P. Fournier, *op. cit.*, I, p. 173).

3) Un autre σύμφυτον est mentionné dans le *Corpus Hipp. gr.* 56, 5 (t. I, p. 260, 16 sq.) : Βοτάνη τίς ἐστιν..., ἣν ἰατρῶν μὲν παῖδες πολύγονον ὀνομάζουσιν, ἰδιῶται δὲ σύμφυτον καὶ Μακεδόνες ὀστεοκόλλον, προφῆται δὲ παλλάντιον. Cette plante, d'après le même texte, croît en Macédoine et en Espagne (donc dans toute la région méditerranéenne) ; elle ne meurt jamais, est dé-

P. Fournier, *Le livre des plantes médicinales et vénéneuses de France*, Paris, Lechevalier, II, 1948, p. 8.

pourvue de feuilles, a des tiges de jonc, grimpe aux arbres. Cuite avec de la viande, elle la coagule ; elle ressoude aussi les os en cas de fracture, comme l'indique son nom macédonien ὀστεοκόλλον. La description répond tout à fait à celle de l'ἵππουρις de Diosc. 4, 46, l'*ephedra* de Pline, 26, 36 ; 125 ; 133, en qui l'on reconnaît les éphèdres (genre *Ephedra* L.). Dans Diosc., 4, 46, 2 ; *Eup.* 2, 36, 3, elle referme les blessures, guérit les fractures et les déchirures musculaires ; cf. Pline, 26, 133, *uis eius spissare corpora...* ; ... *rupta* (*sanat*)...

4) *C. G. L.* 3, 541, 15, *ostriago idest sympiton.* Une autre glose, 3, 585, 10, porte *ostrago idest cyrian et porfiron.* On la corrige généralement en *ostriago*, sans nécessité, puisqu'on a *citrago* (Ps.-Diosc., 3, 104) à côté de *citreago*, *citriago* (Pallad., 1, 37, 2 ; 5, 7, 6). On y reconnaîtra *tyria* (cf. *Gloss. Abba T Y* 12, *tyrea* : *purpurea* ; *Aa O* 619, *ostrum* : *purpura tyrea* ; *Aa T* 607, *tyrea purpurea*) et πορφύρεον, et cette seconde glose se rapporte non à la plante, mais à la pourpre et au coquillage qui la fournit ; cf. *C. G. L.* 3, 571, 32, *ostrago i. testa.*

Ostriago figure comme nom de plante dans le Pseudo-Apulée, 28, mais la description manque, la notice est succincte et n'est pas suivie, comme à l'ordinaire, d'une traduction du passage correspondant de Dioscoride. Deux indications seulement peuvent être de quelque utilité : son emploi (*herba ostriago tunsa et imposita omnes res quae in corpore nascantur sanat...* ; 28, 2 adn., *et ad omnia uulnera ponis*), trop vague pour permettre à lui seul de déterminer la plante ; le lieu où elle pousse (*Nascitur circa monumenta aut in monumentis aut in parietibus qui sunt circa montium radices*). C'est donc une plante rudérale ; elle n'est pas spécifiquement italienne, puisque le Pseudo-Apulée, 28, 6 adn., donne son nom punique, *saramuris.*

Les identifications ou les rapprochements proposés jusqu'ici sont faux. Aucun rapport n'est possible entre cette herbe et l'arbre qu'est l'ὀστρύα ou ὄστρυς, le charme-houblon ou bois-de-fer (*Ostrya Carpinifolia* Scop.), haut de 3 à 15 mètres, dont le nom grec, s'il doit être rattaché à ὄστρεον « huître », comme le suggère l'étymologie admise par Hofmann, *G. E. W.*, s. v. (de ὀστρο-δρυς), évoque un bois particulièrement dur. Malgré le synonyme *symphytum* donné par le *C. G. L.*, malgré l'utilisation des racines pour fabriquer un fard rouge dans certaines régions de Hongrie [1], ce ne peut être la consoude. Celle-ci pousse, en effet, dans les prairies marécageuses, au bord des ruisseaux, sur les chemins humides, alors que l'*ostriago* est rudérale. D'autre part, le Pseudo-Apulée lui a consacré une copieuse notice (59) sous le nom de *herba confirma.*

Nous avons relevé deux fois le mot (sans description, bien entendu) dans les gloses anglo-saxonnes citées par J. Earle [2] : p. 3, dans une transcription des têtes de chapitre du Pseudo-Apulée), *ostriago þ is liðwyrt* ; p. 33 (d'un glossaire du XI[e] siècle), *ostriago liþwurt. Ostriago* est encore cité, mais malheureusement sans synonyme, dans un glossaire d'ancien haut allemand (*Die althochdeutschen Glossen*, éd. Steinmeier-Sievers, III, p. 505, n. 16).

1. P. Fournier, *op. cit.*, II, p. 8 ; les textes anciens n'y font aucune allusion.
2. *English Plant Names*, Oxford, Clarendon Press, 1880.

Lidwurzel est un des noms de la garance (*Rubia tinctorum* L.) en allemand dialectal[1]. Nous en avons confirmation par une autre glose ahd. III, 564, 44, *rubea maior korbˢ odˢ lidw̃ze* (abréviation pour *Lidwurze*) ; en effet, *rubea maior* est, au Moyen Age, la garance, par opposition à *rubea minor*, le gaillet vrai (*Galium verum* L.), dont les racines donnent aussi un colorant rouge. Enfin, dans les gloses de Diefenbach, p. 501, c. 1, on trouve *rubia maior* glosé *lidwurtz*, *claver*, *kleber* ; *rubea (rubia)* glosé *mede*, *crappe*, *klebwurz*, *klebenwurz* ; *rubia tinctorum* glosé *klebekrut*.

Ces formes figurent, plus ou moins altérées, dans les noms populaires allemands de diverses plantes : 1) de la bardane (*Arctium Lappa* L.), *Kleberwurzel*, *Kliebenwurzel*, *Klissenwurzel*[2], mais cette plante n'est pas en cause, car elle ne renferme aucun principe colorant qui puisse expliquer le nom d'*ostriago* ; 2) du caille-lait jaune ou gaillet vrai (*Galium Verum* L.) et du gratteron (*Galium Aparine* L.), *Gliedkraut*, *Lebkraut*, *Liebfrauenstroh*, *Liebkraut*[3].

La ressemblance extérieure de la garance, du caille-lait et du gratteron explique leurs noms communs plus ou moins déformés ; de même, en latin, *lappa* désigne le gratteron (Ps.-Diosc., *H. f.* 71 ; *C. G. L.* 3, 539, 23, etc.) ainsi que la bardane et le glouteron, *lappa minor* la garance (Ps.-Diosc., 3, 143)[4].

Il semble donc que *ostriago* soit synonyme de *rubia*. Nous noterons que le Pseudo-Apulée n'a pas de notice pour l'*herba rubia*. Et la garance remplit les conditions exigées par nos textes. L'*ostriago* est une plante rudérale ; la garance croît dans les buissons, les haies, mais aussi dans les rocailles. Le nom de *symphytum* lui convient également. Bien que nous en ayons vainement cherché une confirmation précise dans les textes anciens, la propriété de guérir les fractures lui est reconnue : « Les fractures, surtout succédant à une consolidation, sont avantageusement soignées par la garance[5]. » D'ailleurs, le Pseudo-Apulée, 28, 2 adn., *et ad omnia uulnera ponis*, nous rappelle que σύμφυτον désigne des plantes qui ressoudent les plaies et pas seulement les fractures.

La racine de garance donne un colorant rouge. Les anciens en usaient pour la teinture des étoffes et pour la fabrication du *purpurissum* (Pline, 35, 45). *Ostriago* remonte à un *ostreum*, *ostrium* non attesté (à côté de *ostrum* « pourpre »), du gr. ὄστρεον, ὄστρειον « huître », mais aussi « pourpre », ou peut-être encore à un adjectif **ostreus* dérivé de *ostrum*.

J. André.

1. G. Fischer, *op. cit.*, p. 58.
2. *Ibid.*, p. 108.
3. *Ibid.*, p. 120.
4. Il n'y a pas contradiction entre les épithètes des deux noms de la garance, *rubia maior* et *lappa minor*. Le premier s'oppose à *rubia minor*, le gratteron et le caille-lait jaune, plus petits ; le second à *lappa*, la bardane, beaucoup plus grande et à larges feuilles.
5. P. Fournier, *op. cit.*, II, p. 215 ; cf. G. Fischer, *op. cit.*, p. 59.

NOTES ET DISCUSSIONS

G. Barbieri, *L'Albo senatorio da Settimio Severo a Carino (193-285)* (*Studi pubblicati dall Istituto Italiano per la Storia antica*, VI). Roma, Angelo Signorelli, 1952 ; xxiii-795 p. Prix : 2.500 lires.

L'histoire romaine du iii^e^ siècle souffre grandement d'une pénurie de sources. A part quelques rares historiens contemporains tels Dion Cassius et Hérodien, toute l'historiographie de cette époque cruciale est perdue et nous sommes obligés de nous baser, surtout pour les règnes après Sévère-Alexandre, sur l'*Histoire Auguste*, dont on a suffisamment mis en lumière le caractère suspect. Inscriptions et papyrus jouent donc un rôle primordial pour reconstituer les événements et il faut essayer de les interroger assidûment et de leur arracher tous les renseignements qu'ils sont susceptibles de nous livrer. Toutefois, avant de les mettre en œuvre, il convenait de grouper certaines données sous des têtes de chapitre, travail préparatoire qui faciliterait grandement la tâche des historiens futurs de ce siècle de transition entre le Haut et le Bas-Empire. Nous devons donc des remercîments particulièrement chaleureux à M. Guido Barbieri, qui a pris sur lui de rassembler dans un volume très maniable l'ensemble des sénateurs depuis l'avènement de Septime-Sévère jusqu'à la mort de Carin. Rien qu'en comparant la récolte du savant italien à celle de son prédécesseur belge, on peut juger de l'effort considérable que l'auteur a dépensé pour rassembler d'abord et classer ensuite chronologiquement tous les membres de la classe dirigeante de l'Empire. Nous sommes certain que le précieux répertoire que nous devons à M. Barbieri déclenchera des réactions en chaîne et que, munis du « Barbieri » et du « Degrassi », je veux parler des fastes consulaires de M. Attilio Degrassi, les savants qui s'attaqueront désormais aux redoutables problèmes du iii^e^ siècle disposeront dorénavant de bases prosopographiques assez sûres pour faire avancer nos connaissances.

C'est dans l'espoir de faciliter leurs études que nous voudrions, dans les pages qui suivront, indiquer les points de détail sur lesquels de nouvelles découvertes ou nos propres recherches nous ont permis d'arriver à des conclusions différentes de celles de M. Barbieri. Il importe, toutefois, de faire savoir que, dans notre esprit, ces critiques ne font que souligner la valeur du travail si méticuleux et courageux de notre confrère italien. Toute carrière, si petite soit-elle, pose de multiples questions. M. Barbieri ne s'est jamais dérobé ; il s'est prononcé avec une probité et une conscience scientifiques qui sont tout à son honneur et, s'il n'a pas toujours trouvé la solution qui nous paraît juste, il a posé avec décision et netteté les problèmes essentiels[1].

P. 6 : Il est très probable que P. Balsamius Sabinianus[2] ait été *tribunus laticla-*

1. Notre ami E. Birley, professeur à Durham, a bien voulu nous communiquer ses observations personnelles sur le travail de M. Barbieri et nous permettre de les porter à la connaissance du lecteur, ce dont nous lui exprimons ici toute notre gratitude.

2. E. Groag, *P. I. R.*, I^2^, p. 351, n° 43.

vius à une date postérieure à celle de Junius Tiberianus (n° 1878). (Communication d'E. Birley.)

P. 7 : Nous sommes très surpris que M. Barbieri, après avoir reconnu, indépendamment de nos propres recherches, que l'album de Canusium, comme tous les documents similaires, était rédigé en respectant l'ordre hiérarchique des personnalités mentionnées, en ait bien tiré la conclusion qui s'imposait en ce qui concerne L. Domitius Honoratus, mais se refuse à l'appliquer aux trois autres sénateurs, T. Lorenius Celsus, M. Aedinius Julianus et L. Didius Marinus, qui le précèdent, et dont les deux derniers ont certainement des antécédents équestres.

P. 15, n° 25 : L. ALFENVS SENECIO.

Ce sénateur, certainement un fils de L. Alfenus M. f. Quirina Senecio, originaire de Cuicul[1], n'a pas de lien de parenté[2] avec L. Alfenus Avitianus[3], Romain d'Acci en Espagne Tarraconnaise. (Comm. d'E. Birley.)

P. 17, n° 32 : ... US ANTIANUS.

M. Barbieri a tort de prétendre qu'Antianus ne pourrait être un *cognomen* sénatorial, à preuve non seulement C. Antius A. Julius Quadratus, le bis consul de 105[4], mais encore M. Antius Crescens Calpurnianus[5], *C. I. L.*, III, 3637. (Comm. d'E. Birley.)

P. 35, n° 126 : P. CATIUS SABINUS.

Il a échappé à M. Barbieri de citer l'inscription d'Ostie *C. I. L.*, XIV, 1 = (D. 3385), consacrée à Neptune et aux Dioscures par P. Catius Sabinus, *praetor urbanus*.

P. 38, n° 144 : CLAUDIUS CAPITOLINUS.

Une inscription récemment découverte à Dibon, cité du pays de Moab, à l'est de la mer Morte, et publiée par M. A. D. Tushingham dans le *Bulletin of the American Schools of Oriental Research*, fasc. 133, 1954, p. 16, avec fig. 5, et reprise par le professeur A. Alt dans la *Zeitschrift des Deutschen Palästina-Vereins*, LXX, 1954, p. 82-85, vient de faire connaître le texte suivant :

Ἐκ κελεύσεως | Κλ(αυδίου) Καπιτωλίνου | πρεσ(βευτοῦ)
Σεβ(αστοῦ) ἀντισ(τρατήγου) | ὁ πύργος ἐγένετο φνζ'.

La date de l'inscription doit se rapporter à l'année 557 de l'ère des Séleucides, qui correspond à l'année 245/46 de notre ère. M. Alt a voulu corriger la lecture de son prédécesseur en substituant la lettre P au Φ déchiffré par M. Tushingham, mais une vérification faite sur la photo jointe à l'article du premier éditeur ne laisse aucun doute sur l'exactitude de la leçon φνζ'. Claudius Capitolinus doit donc être inscrit dans les *fasti* de la province d'Arabie en tant que *leg. Aug. pr. pr.* à la date de 245/6. Le texte de la l. 4 a été rectifié par I. et L. Robert, *R. E. G.*, LXVIII, 1955, p. 277, n° 250.

1. Cf. nos *Carrières procuratoriennes équestres*, p. 443-444, n° 176.
2. P. Lambrechts, *Composition du Sénat romain au III^e siècle*, n° 19.
3. Cf. Barbieri, p. 14, n° 24.
4. A. Degrassi, *Fasti consolari*, p. 31.
5. Cf. Barbieri, p. 17, n° 34.

P. 608, n° 683 a : L. CATIVS CELER.

P. 196, n° 958, et p. 615 : CATTIVS CELER.

Nous nous rallions à l'avis de notre ami H. Bloch[1], qui ne voit aucune raison susceptible d'exclure l'identification du préteur urbain de l'inscription d'Ostie avec le *legatus Aug. pro praetore Moesiae superioris* de 242. Il fut certainement consul avant 242[2] et probablement après son gouvernement de Thrace, au début du règne de Gordien III, c'est-à-dire entre 239 et 242[3]. Enfin, il n'y a aucune difficulté de le considérer comme étant le fils ou le petit-fils de P. Catius Sabinus (n° 126).

P. 43, n° 164 : TIB. CLAUDIUS PAULINUS.

Ce sénateur n'appartient sûrement pas à une famille consulaire, autrement son avancement en tant qu'ancien préteur au service de l'empereur n'aurait pas été si lent. Tib. Claudius Paulinus était sans doute un *novus homo* et n'avait pas de connexion avec son homonyme de Cibyra[4]. Le nom est, en effet, bien trop commun pour pouvoir être un argument d'un poids suffisant à garantir la parenté supposée par M. Barbieri. (Comm. d'E. Birley.)

P. 50, n° 197 : L. CUSPIUS RUFINUS.

E. Groag[5] a considéré que ce grand personnage, consul ordinaire en 197, pouvait être le fils ou le petit-fils de L. Cuspius Pactumeius Rufinus, consul ordinaire en 142 et qui avait donné à sa ville natale, Pergame, le Ρουφίνιον ἄλσος[6], une des merveilles du monde. Étant donné le rang de cette famille, un intervalle de cinquante-cinq ans entre les consulats du père et du fils n'est guère admissible ; il doit s'agir du grand-père et du petit-fils.

P. 51, n° 205 = p. 207, n°s 1021-1022 : Q. EGNATIVS PROCULUS.

L'auteur a certainement longtemps hésité avant de se séparer de son prédécesseur, E. Groag[7], qui avait soigneusement distingué :

1) Egnatius Proclus, ὁ λαμπρότατος ὑπατικός, ἐπανορθωτής, c'est-à-dire *legatus Aug. consularis ad corrigendum statum liberarum civitatium Achaiae* (*I. G.*, V, 1, 541 de Sparte), de

2) Q. Egnatius Proculus, consul, mari de Maria Aurelia Violentilla, *Perpetui cons*(*ularis*) *viri fil*(*ia*), *cons*(*ularis*) *femin*(*a*), et avait réussi à dater de l'époque de Septime-Sévère les fonctions en Achaïe du premier nommé des deux homonymes, grâce aux données chronologiques qui découlent de certains autres renseignements épigraphiques sur le dédicataire de l'inscription de Sparte. En postulant l'identité des deux personnages homonymes, M. Barbieri se vit acculé à un choix entre les deux consuls ayant porté à cette époque le surnom Perpetuus, choix qui devait nécessairement se fixer sur le plus ancien des deux, nous avons nommé L. Marius Perpetuus, consul suffect peu avant 203/205[8], *consularis trium Daciarum* en 214 (p. 87, n° 357), alors que son devancier n'avait pas cru devoir

1. H. Bloch, *N. S. A.*, 1953, p. 246.
2. A. Degrassi, *Fasti consolari dell'Impero Romano*, p. 67.
3. Cf. E. Groag, *P. I. R.*, I², p. 272, n° 1350.
4. *I. G. R.*, IV, 911, 921 ; cf. Barbieri, p. 42, n° 163.
5. E. Groag, *P. I. R.*, II², p. 398, n° 1638, et p. 397, n° 1637.
6. Cf. H. Hepding, *Philologus*, LXXXVIII, 1933, p. 90 et suiv.
7. E. Groag, *P. I. R.*, III², p. 71, n° 29, et p. 72, n° 31.
8. E. Groag, *Reichsbeamte von Achaia*, 1939, col. 132.

exclure qu'il pouvait être fait mention de son homonyme, consul ordinaire de 237 (p. 220, n° 1101), voir A. Degrassi, *Fasti consolari*, 1952, p. 57.

Alors que Groag restait sur une expectative circonspecte, nous espérons pouvoir démontrer que le Perpetuus qui nous occupe est non pas le *consularis trium Daciarum* de 214, mais bien son fils, le consul ordinaire de 237. En effet, la qualification de *cons(ularis) vir*, dans l'inscription d'Asculum du Picénum, peut nous fournir un *terminus post quem*. Voici, en effet, la liste chronologique des sénateurs des IIIe et IVe siècles, pour lesquels nous avons pu relever cette titulature :

Nom	*Titulature*	*Date*	*Référence*
I. C. Arrius Calpurnius Frontinus Longinus	*consularis memoriae vir*	consul au début du règne de Sévère-Alexandre	*I. L. A.*, 279
II. C. Salucius Maior Caecilianus	*cons. m. v.*	fils du *cos.* de 186 ; l'expression date du 2e quart du IIIe s.	*C. I. L.*, VI, 1510 = Dess. 1123a, cf. Thomsen, *Italic Regions*, p. 173.
1. Le père de Iunia Aria Rufina	*vir. cos.*	son époux, M. Rubrenus Virius, etc., a été consul sous Sévère-Alexandre ou peu après	*C. I. L.*, X, 5058 = (D. 1197)
2. L. Marius Perpetuus	*cons. vir*	*cos. ord.* 237	*C. I. L.*, IX, 6414 b = (D. 1166)
3. Q. Petronius Melior	*vir cos.*	*cos.* vers 245	*C. I. L.*, XI, 3367 = (D. 1180)
4. L. Petronius Taurus Volusianus	*v. cos. ordinarius*	*cos. ord.* 261	*C. I. L.*, XI, 1836 = (D. 1332)
5. Caelius Severus *signo* Thoracius	*v. patricius consularis*	*cos.* avant 282	*C. I. L.*, VIII, 24095 = (D. 5361)
6. Acilius Clarus	*v. cos. p(raeses) p(rovinciae) N(umidiae)*	avant 286	*C. I. L.*, VIII, 2729 ; cf. V, 8205.
7. T. Aelius Marcianus	*v. cos. corr. Italiae*	287	*C. I. L.*, IX, 1594
8. C. Macrinius Sossianus	*v. cos. leg. Num.*	290-294	*I. L. Alg.* I, 2048
9. T. Fl(avius) Postumius Titianus	*v. cos.*	vers 300	*C. I. L.*, VI, 1418 = (D. 2941)
10. L. Suanius Victor Vitellianus	*c. v. et consularis vir*	fin IIIe siècle	*I. L. Alg.*, I, 283
11. Titius Campanius Priscus Maximianus	*vir cons.*	peut-être pas avant Dioclétien (Groag., *P. I. R.*, II2, p. 89, n° 373)	*C. I. L.*, XII, 187
12. C. Lieurius Tranquillius Tocius Soimus	*consularis vir et patricius*	peut-être postérieur à Dioclétien (Dessau, *P. I. R.*, II, p. 289, n° 195)	*C. I. L.*, X, 4753
13. L. Nonius Verus	*vir cons.*	317-326	*C. I. L.*, XI, 831 = (D. 1218)
14. P. Helvius Aelius Dionysius	*cons. vir.*	Constantin	*C. I. L.*, X, 6084 = (D. 1212)
15. Ceionius Italicus	*clarissimus et consularis vir*	340-350	*C. I. L.*, VIII, 7012 - 7013 = (D. 1235-1236)

Nom	*Titulature*	*Date*	*Référence*
A. Agrius Celsinianus	*consularis vir; cos. vir*	III^e siècle	*I. L. A.*, 414; *C. I. L.*, VIII, 25523
B. L. Publi(li)us Celsus Patruinus	*consularis vir*	III^e siècle	*C. I. L.*, IX, 688
C. (Turcia Marcella)	*c. f. consularis viri filia*	III^e siècle	*C. I. L.*, X, 3862

Le tableau que nous avons dressé se divise en trois parties distinctes. En premier lieu, nous avons fait état de deux inscriptions d'Afrique et de Rome (nos nos I et II), où les dédicataires, disparus après leur consulat, datant le premier du début du règne de Sévère-Alexandre, le second du 2e quart du IIIe siècle, sont qualifiés de *consularis memoriae vir*. Cette précision, adoptée d'abord pour la dignité d'un mort, s'étend bientôt aux vivants. L'inscription d'Atinae, en Campanie, où il est question du père, *vir cos.* de Iunia Arria Rufina, *c(larissima) f(emina)*, ne doit pas être postérieure de beaucoup à cette date, puisque M. Attilio Degrassi[1] attribue le consulat du mari de notre clarissime, M. Rubrenus Virius, etc., au règne de Sévère-Alexandre ou peu après.

Nous relevons ensuite quelques cas sporadiques qui apparaissent au milieu et vers la fin du IIIe siècle sans pouvoir nous faire douter de ce que cette titulature n'entre vraiment dans les mœurs que sous le règne des tétrarques. Aussi croirions-nous assez volontiers que les trois derniers cas (A, B, C) de notre liste, pour lesquels nous manquons d'autres éléments de datation, doivent plutôt appartenir au milieu et à la fin du IIIe siècle qu'à son deuxième quart. Il s'ensuit également avec une quasi-certitude qu'il est préférable d'écarter dorénavant l'identification du Perpetuus de notre inscription avec le plus ancien des homonymes, ce qui est encore corroboré par le fait que, en tant que consul ordinaire, le second Perpetuus avait inscrit son nom dans les fastes et acquis par là une notoriété qui devait faire défaut à son père. Il faut, enfin, conclure avec Groag que les deux Egnatii Proculi doivent être soigneusement distingués l'un de l'autre et assignés, le premier, au règne de Septime-Sévère, alors que le second, Q. Egnatius Proculus, a été le gendre du consul ordinaire de 237.

P. 72, nº 297 : L. IULIUS IULIANUS.

M. Lambrechts[2] a eu raison de soutenir la parenté avec un homonyme d'Ocriculum (*C. I. L.*, XI, 4087-4090), en vertu de leur origine du même terroir. (Comm. d'E. Birley.)

P. 85, nº 350 : ... MARCELLUS.

Si la lecture de Camden de cette inscription perdue (*C. I. L.*, VII, 963) est exacte, ce qui n'est pas sûr, il pourrait s'agir d'Ulpius Marcellus, gouverneur de Bretagne sous Caracalla. (Comm. d'E. Birley.)

P. 87 et suiv., nº 360 : *MARTIVS IVLIVS MARCIVS.

Il s'agit, en vérité, de C. Iulius Marcus, gouverneur de Bretagne en 213, comme cela ressort d'une lecture améliorée[3] de *C. I. L.*, VII, 1186. (Comm. d'E. Birley.)

1. A. Degrassi, *Fasti consolari*, 1952, p. 134; 222.
2. P. Lambrechts, *Composition du Sénat romain au IIIe siècle*, nº 234.
3. E. Birley, *Archaeologia Aeliana*, 4th ser., XVI, 1939, p. 255 et suiv.

P. 88, nº 364 : ... [MAXI?]MVS.

Une inscription d'Ostie récemment publiée par notre ami H. Bloch, *N. S. A.*, 1953, p. 287, nº 46, a fait connaître un [*Ma*]*ximus c*(*larissimus*) *v*(*ir*) [*curator alvei*] *Tiberi*[*s et riparum*], que ce savant date, d'après la forme des lettres, du dernier quart du IIe siècle ou du début du IIIe siècle. Il se pourrait que l'on puisse alors identifier ce Maximus avec l'homonyme qui a été proconsul d'Afrique en 217.

P. 98, nº 413 : POLLENIUS AUSPEX.

Il faut préférer l'ordre chronologique des gouvernements consulaires : *Moesia*, *Dacia*, *Hispania*, *Britannia*, préconisé par A. Stein[1], à celui proposé par Barbieri : *Hispania*, *Dacia*, *Moesia*, *Britannia*. (Comm. d'E. Birley.)

P. 103, nº 439 : L. PUBLILIUS PROBATUS, et p. 124, nº 543 : ...

L'auteur est lui-même convaincu que notre maître, J. Carcopino[2], a eu raison d'attribuer les deux inscriptions de Somma Vesuviana[3] et de Bénévent[4] à un seul et même personnage. Il est superflu de lui assigner deux numéros.

P. 122, nº 528 : VIRIUS LUPUS.

Il ne faut pas douter, avec A. Stein, de la restitution d'*Eph. epigr.*, IX, 1384, à Corbridge, par F. Haverfield. (Comm. d'E. Birley.)

P. 128, nº 559 : ... DIANVS.

Il y a de grandes chances que ce légat de Bretagne en 216 soit M. Antonius Gordianus[5]. *C. I. L.*, VII, 1043, qui date de la même année, mentionne un gouverneur dont le nom a été profondément martelé. Son prénom, M(arcus), est cependant conservé et la longueur de la lacune se prête très bien à la restitution *Antonio Gordiano*. (Comm. d'E. Birley.)

P. 129, nº 569 : M? ..... PIN .. TILIU.

Il a échappé à M. Barbieri, que l'inscription de Lepcis Magna qu'il cite d'après la publication de P. Romanelli dans *Leptis Magna*, 1925, p. 128 = (*A. E.*, 1926, 158) a été reprise avec une lecture améliorée dans *I. R. T.*, 397. A la ligne 3 on lit désormais *M.* [ca 12 l.] *Asper Aurelianus sacerdotalis provinciae Africae numini* [*maiestatique eorum devotus...*]. La notice doit par conséquent disparaître de même que l'inscription du personnage parmi les proconsuls d'Afrique, p. 420, nº 9.

P. 135, nº 623 : AEL. SAOTERVS.

Nous ne partageons pas les doutes du regretté A. Stein[6], mais sommes du même avis que M. E. Hohl[7], qui maintient l'identification[8] du *patronus* des *sacerdotes domus Aug*(*ustae*) *Palat*(*inarum*) *Ael*(*ius*) *Saoterus* avec le célèbre chambellan de Commode, Saoterus. Le savant de Berlin remarque, à juste titre, que l'argument de Stein, que « même un Commode n'aurait pas pu anoblir un chambel-

1. A. Stein, *Die Reichsbeamten von Dazien*, p. 69.
2. J. Carcopino, *B. C. T. H.*, 1934-1935, p. 151-155.
3. E. Albertini, *Bull. Acad. Hippone*, XXXVII, 1930-1935, p. 27-32 = (*A. E.*, 1937, 54).
4. *C. I. L.*, IX, 1592 = (D. 1126).
5. E. Groag, *P. I. R.*, I², p. 159, nº 833.
6. A. Stein, *R. E.*, I A, 1920, col. 2308, l. 29, et *P. I. R.*, I², p. 40, nº 247.
7. E. Hohl, *Kaiser Commodus und Herodian*, *S. B. der Deutsch. Ak. d. W.*, *Kl. für Gesellschaftswiss.*, 1954, nº 1, p. 39, n. 68.
8. B. Borghesi, *Œuvres*, III, p. 23.

lan », n'emporte nullement la conviction, surtout depuis que nous avons appris par les nouvelles découvertes de M. Raubitschek[1] quel haut rang était celui du chambellan Cléandre. Nous proposons donc de rayer Ael. Saoterus, tué en 184, des listes sénatoriales de l'époque des Sévères.

P. 139, n° 646 : Q. ANTONIUS ISAURICUS.

Il ne faut pas tenir compte de la date qu'Hübner a assignée aux lettres de l'inscription *C. I. L.*, VII, 233. Elles sont plus anciennes. Q. Antonius Isauricus appartient aux sénateurs qui ont vécu au IIe siècle. (Comm. d'E. Birley.)

P. 141, n° 652 *b* : M. ASINIVS SEX. FIL. HOR. RVFINVS VALERIVS VERVS SABINIANVS.

Une nouvelle inscription découverte à Acholla, communiquée par M. Gilbert-Ch. Picard à l'Académie des Inscriptions de Paris et parue dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1953, p. 323, vient d'être reprise par lui dans *Karthago*, IV, p. 121 et suiv. :

M(arco) Asinio Sex(ti) fil(io) Hor(atia) Rufino Valerio Vero Sabiniano adlecto inter praet(orios) ab Imp(eratore) M(arco) Aurelio Commodo Antonino Aug(usto) Pio, exorn(ato) sacerd(otio) fet(iali), curat(ori) viae App(iae), cos(uli) cultures domus ob merit(a) [posuerunt].

Commodo a été martelé et regravé.

Le premier éditeur a brièvement commenté ce texte et l'a daté des années comprises entre 183 et 185, étant donné que Commode porte le titre de *Pius*, qu'il a reçu en 183, mais non celui de *Felix*, qui lui a été décerné en 185. Du même coup, le consulat suffect de M. Asinius Sabinianus doit être placé en 183 ou 184. M. Picard a ensuite rapproché deux autres Asinii, M. Asinius Sabinianus (*P. I. R.*, I², p. 256, n° 1252) et Sex. Asinius Rufinus Fabianus (*l. l.*, p. 255, n° 1247), de notre consul et les a identifiés, à juste titre, comme étant ses fils. Avant de nous occuper de ce dernier personnage, qui, faute d'avoir pu être daté avec précision, n'a pas été traité dans l'album de M. Barbieri, nous ajouterons quelques remarques à celles de M. Picard.

Nous sommes d'accord avec lui pour considérer Sabinianus comme le fondateur de la maison des Asinii Sabiniani d'Acholla. Nous ne saurions, en revanche, le suivre en ce qui concerne les deux Asinii Rufus et Bassus de la lettre de recommandation (IV, 15) que Pline le Jeune adressa à Minicius Fundanus. Ce ne sont certainement pas les derniers descendants de la célèbre lignée d'Asinius Pollion, car, dans ce cas, ils n'auraient à coup sûr pas eu besoin de se faire recommander par un Pline le Jeune qui a été le premier de sa famille à gérer les faisceaux. Il nous semble, en outre, qu'il n'y a pas lieu de rattacher les frères Asinius Protimus Quadratus[2] et C. Asinius Rufus[3], pas plus que le fils du premier C. Asinius Nicomachus Julianus[4], aux Asinii d'Acholla, pour la bonne raison que les prénoms M. et Sex. de ceux-ci, ainsi que leurs surnoms, se distinguent totalement des autres Asinii, qui portent tous le prénom Caius et des surnoms en partie grecs.

Un mot encore sur la carrière ultra-rapide d'Asinius Sabinianus, qui, une fois admis parmi les anciens préteurs, ne remplit que la seule curatèle de la voie Ap-

1. A. E. Raubitschek, *Commodus and Athens. Commemorative Studies in honor of Th. L. Shear*, *Hesperia*, Suppl. VIII, 1949, p. 287-288 = (*A. E.*, 1952, 6).

2. E. Groag, *P. I. R.*, I², p. 255, n° 1244.

3. *Ibid.*, p. 256, n° 1249.

4. *Ibid.*, p. 250, n° 1237.

pienne avant d'accéder au consulat. Il sera peut-être utile de grouper les titulaires connus de cette fonction pour pouvoir mieux apprécier le rang de ce poste.

Curatores viae Appiae.

	Nom	*Origine*	*Place dans le cursus*	*Date*	*Référence*
1.	T. Caesernius Quinctius Macedo Quinctianus	*Aquileiensis*	dernier poste prétorien	début du règne d'Antonin le Pieux	*C. I. L.*, V, 865 = (D. 1069)
2.	Q. Cornelius Senecio Annianus	*Baeticus*	avant-dernier poste prétorien, puis *procos. Ponti et Bith.*	Antonin le Pieux ; cf. R. Syme, *J. R. S.*, 1953, p. 151, et Groag, *Ph. Woch.*, 1933, 1382	*C. I. L.*, II, 1929
3.	C. Iulius Severus	*Ancyranus*	dernier poste prétorien avant	son consulat ordinaire en 155	*C. I. G.*, 4029 = (*I. G. R.*, III, 172) = (D. 8829)
4.	M. Asinius Rufinus Valerius Verus Sabinianus	*Achollitanus*	dernier poste prétorien avant	son consulat en 183 ou 184	*C. R. A. I.*, 1953 p. 322
5.	...	*Aeclanensis*	dernier poste prétorien après *leg. leg.* et *procos. Macedoniae*	II^e siècle	*C. I. L.*, IX, 1129
6.	C. Iulius Galerius Asper	...	dernier poste prétorien avant	son consulat ordinaire en 212	*C. I. L.*, XIV, 2509 = (D. 1156)
7.	M. Nonius Arrius Paulinus Aper	*Brixianus*	avant-dernier poste prétorien avant *iuridic reg. Trans.*	après Caracalla	*C. I. L.*, V, 4341 = (D. 1150)

Il ressort de cette petite liste que la curatèle de la voie Appienne sert presque toujours de tremplin au consulat, comme ce fut, du reste, le cas pour Sabinianus.

Une dernière remarque encore sur la nomenclature de notre personnage, qui contient les noms de Valerius Verus. Or, un rescrit de l'empereur Hadrien conservé par le *Digeste* (XXII, 5, 3, 2) nous fait connaître un *praeses* du même nom, qui aura pu être le grand-père de Sabinianus. Le gentilice Valeria reparaît, d'ailleurs, parmi les noms d'Antonia M. f. Tertulla Valeria Asinia Sabiniana, honorée à Antium (*C. I. L.*, X, 6704) et que Groag suppose être la petite-fille de Sabinianus (*P. I. R.*, I², p. 256, n° 1251).

P. 147, n° 689 : TI. CL(AUDIUS) M. APPIUS ATILIUS BRADUA REGILLUS ATTICUS.

P. 607, n° 652 b : M. ATILIUS METILIUS BRADUA CAUCIDIUS TERTULLUS TI. CLAUDIUS ATTICUS VIBULLIUS POLLIO GAVIDIUS LATIARIS ATRIUS BASSUS.

Comme nous l'avons expliqué dans notre compte-rendu sur les *Inscriptions of Roman Tripolitania* paru dans *Syria*, XXX, 1953, p. 306, nous estimons devoir retirer le consulat ordinaire de 185 au fils d'Hérode Atticus (n° 689), pour le rendre à son parent, le proconsul d'Afrique[1] (n° 652 b).

P. 149, n° 708 : [CONST]ANS (?).

La découverte de la carrière équestre de M. Valerius Maximianus[2] a fait con-

1. D'un autre avis, A. Degrassi, *Fasti consolari*, 1952, p. 51.

2. *Libyca*, III, 1955, p. 135-154. Cf. aussi nos *Carrières procuratoriennes*, n° 181 *bis*, p. 476 et suiv. (sous presse).

naître que c'est lui qui fut, en qualité de *leg. leg. II Adiutricis*, à la tête des troupes qui hibernaient à *Laugaricio*.

P. 151, nº 716 : L. CORNELIUS FELIX PLOTIANUS.

Un article posthume du regretté G. Bersanetti paru dans *Athenaeum*, XIX, 1951, p. 151-170, et résumé par A. Merlin, *A. E.*, 1952, 15, vient éclairer l'activité politique et militaire de Tigidius Perennis, le tout puissant préfet du prétoire de Commode durant les années 180 à 185. Le savant italien a su mettre en lumière que les travaux de fortification menés à bien tant sur le *limes* de Pannonie inférieure que sur celui de Maurétanie procédèrent d'un plan général dû à ce haut fonctionnaire. L'un de ses exécutants, le gouverneur L. Cornelius Felix Plotianus, dont le nom a été martelé sur la plupart des inscriptions commémorant les fortifications, a dû être impliqué dans le désastre de Perennis. Il serait donc préférable de ne pas faire figurer ce sénateur dans l'album de l'époque sévérienne, même pas parmi les *incerti*.

P. 166, nº 782 : LICINIVS PRISCUS.

M. Barbieri a pris Licinius Priscus pour le gouverneur de la province de Lycie-Pamphylie, d'où provient le diplôme militaire *C. I. L.*, XVI, 128, où il est mentionné. Étant donné que cette province est administrée, à l'époque indiquée, 178, par un proconsul, il est probable, comme l'a exposé E. Groag[1], de considérer Priscus comme ayant été le légat de ce proconsul. (Comm. d'E. Birley.)

P. 167, nº 791 : T. MARCIUS [C]L E[MENS].

Il est préférable de ne pas suivre M. Barbieri, qui, sous toutes réserves, propose de dater cette carrière sénatoriale des règnes de Commode ou de Sévère. Ses arguments n'empêchent nullement que ce cursus doive être placé sous les règnes d'Antonin le Pieux, Marc-Aurèle ou Commode[2]. (Comm. d'E. Birley.)

P. 167, nº 788, et p. 611 ; p. 633, nº 1644 a : L. MAGIVS VALERIANVS.

M. Barbieri n'a pas voulu suivre le premier éditeur, L. Leschi[3], et s'est refusé à identifier le *leg. Auggg. pr. pr.* de Numidie, dont le gouvernement se place sous le règne des trois empereurs Valérien, Gallien et Valérien César, avec son homonyme d'une inscription de Lambèse[4], dont on avait admis[5] jusqu'ici qu'elle faisait remonter à l'année 185 son passage à la tête de la légion III[e] Auguste. Il a probablement échappé à M. Barbieri que l'indication relative à Magius Valerianus ne se trouve pas sur la même face que celle qui porte la date de 211/12, qui avait servi au calcul de ses prédécesseurs et que l'on peut supposer sans peine une réutilisation de la pierre de Lambèse à la fin du III[e] siècle. Il faut donc maintenir l'avis de Leschi et identifier les deux personnages, de même qu'il convient d'adopter son aveu d'ignorance sur les rapports dans le temps entre Magius Valerianus et Veturius Veturianus, son successeur ou prédécesseur.

1. E. Groag, *Serta Hoffilleriana*, Zagreb, 1940, p. 217 et suiv.

2. E. Groag, *Die Reichsbeamten von Achaia*, col. 121, place l'activité de ce sénateur dans l'époque comprise entre les règnes d'Antonin le Pieux et Alexandre et incline du fait de l'absence des surnoms impériaux des légions pour l'époque avant les Sévères.

3. L. Leschi, *C. R. A. I.*, 1949, p. 324, nº 7 = (*A. É.*, 1950, 63).

4. *C. I. L.*, VIII, 2618 e ; cf. 18096.

5. Cl. Pallu de Lessert, *Fastes des prov. afr.*, I, p. 392 ; Cagnat, *Armée rom. d'Afrique*, 1892, p. 123.

P. 182, nº 873, et p. 546 et 614 : M. VALERIUS MAXIMIANUS.

Une inscription récemment découverte à Diana Veteranorum[1], dont la publication dans *Libyca* est imminente, nous a fait connaître qu'il s'agit d'un Romain de Poetovio, en Pannonie supérieure, fils d'un *sacerdotalis* de la même province. Il a bien été, à deux reprises, légat de légion en Dacie, mais jamais gouverneur de cette province.

P. 183, nº 880 : C. VIBIUS MARINUS.

Une inscription inédite de Timgad, dont nous reparlerons plus bas, sous le nº 2151, permet de rayer C. Vibius Marinus de l'album des sénateurs sous Septime-Sévère. En effet, dédiant une statue à Arminia Paulina, il se dit centurion de la légion *III Augusta*. Il faut donc comprendre et restituer les l. 2 et 3 de l'inscription de Timgad[2], où ses nom et rang apparaissaient pour la première fois comme suit : *C(aius) Vibius Marinus p(rimus) [p(ilus) l(egionis) III A]ug(ustae), [ami]cus et munic[ep]s patris eius*, cette dernière formule se retrouvant exactement dans le nouveau texte inédit, qui porte : *amicus et municeps mariti eius*.

P. 190, nº 923, et p. 615 : M. AEDINIUS IULIANUS.

Nous regrettons beaucoup de n'avoir pas pu convaincre M. Barbieri de la justesse de la thèse que nous avons soutenue dans notre *Marbre de Thorigny*. Nous ne voyons, cependant, aucune raison de changer d'opinion et de nous rallier à l'une des interprétations de nos prédécesseurs A. Jardé[3] et A. Stein[4], qui, à notre avis, soulèvent des difficultés insurmontables que M. Barbieri a, d'ailleurs, lui-même très bien signalées.

P. 196, nº 955 a : SEX ASINIVS M. FIL. HOR. RVFINVS FABIANVS.

Ce n'est que depuis la découverte à Acholla du cursus du père M. Asinius Sex. fil. Hor. Rufinus Valerius Verus Sabinianus (cf. plus haut, nº 652) que l'on peut assigner une date à la carrière de Fabianus, qui se poursuit ainsi :

A. Héron de Villefosse et P. Delattre, *C. R. A. I.*, 1909, p. 243 et suiv., et A. Merlin et Gluck, *B. A. C. T. H.*, 1915, p. CLXXII, nº 1 = Cagnat-Merlin-Chatelain, *Inscr. lat. d'Afrique*, nº 297. *Abbir*

Sex(to) Asinio M(arci) fil(io) Hor(atia tribu) Rufino Fabiano pr[ae]tori, aedili Cereali, ab actis senatus cos(ulum), [q]uaestori ur[b]an(o), sacerdo[ti La]uren[t]ium d(ecreto) d(ecurionum) p(ecunia) p(ublica).

Le cursus a été très bien analysé par Héron de Villefosse ; il se développe normalement, à cela près que nous devons constater l'absence de mention du vigintivirat et du tribunat légionnaire de l'intéressé. Est-ce parce qu'il n'aurait pas revêtu ces fonctions? Nous ne le pensons pas, mais estimons plutôt que l'on a omis de parler de ces charges par souci d'être bref. Héron de Villefosse a particulièrement insisté sur la précision donnée par l'adjonction du terme *cos(ulum)* à la titulature *ab actis senatus*, et il en a conclu que ces *acta* étaient rédigés par deux questeurs, l'un représentant de l'empereur, l'autre délégué par les consuls. La carrière, comme celle de son père, est urbaine.

1. L. Leschi, *Actes du 2e Congrès international d'épigraphie grecque et latine*, Paris, 1952, p. 127.

2. Cagnat, *Rec. de la Soc. arch. de Constantine*, XXXIV, 1900, p. 285 = (*A. E.*, 1901, 195).

3. A. Jardé, *Études critiques sur la vie et le règne de Sévère-Alexandre*, 1925, p. 41, n. 6, et suiv.

4. A. Stein, *Röm. Ritterstand*, p. 254, 263 et suiv., 269, 271 et suiv., 291, et *P. I. R.*, I², p. 17, nº 113.

P. 205, n° 1012 : Q. DECIUS VALERIANUS.

Une inscription grecque[1] récemment découverte à Nicopolis ad Istrum nous a révélé le nom complet du gouverneur de Mésie inférieure en 234 : ὑπατ(εύοντος) Γαΐου Μεσσίου ⟨Μεσσίου⟩ Δεκκίου Οὐαλεριανοῦ. Il n'y a donc plus aucun doute que l'identification[2] de ce personnage et du gouverneur quasi homonyme d'Espagne citérieure sous Maximin, en 238, avec le futur empereur Dèce doive être acceptée. (Comm. d'E. Birley.)

P. 221, n° 1105 : MARIVS VALERIANVS.

Il n'est pas exclu qu'il soit identique[3] avec le centurion homonyme de la *coh. III pr. p. v.* (*C. I. L.*, VI, 32536, c. 1-2), qui a pu avoir débuté comme *centurio ex equite Romano*. (Comm. d'E. Birley.)

P. 221, n° 1112 : MODIUS IULIUS.

On connaît un autre Modius Julius par une inscription d'Ostie, *C. I. L.*, XIV, 4569 ; il s'agit d'un membre de la IV^e^ décurie du *numerus caligatorum*. Bien que ce personnage ait été d'une extraction très humble, on ne saurait exclure la possibilité qu'il ait finalement été anobli et soit devenu gouverneur prétorien de Bretagne inférieure, comme tant d'autres de ces favoris de basse extraction qu'Élagabale a promus aux plus hauts emplois de l'Empire[4]. (Comm. d'E. Birley.)

P. 234, n° 1191 : UM (...) TERVENTINUS.

Comme nous avons essayé de le démontrer dans une communication faite à la Société française de Numismatique[5] que nous reprendrons dans nos *Carrières procuratoriennes équestres*[6], nous ne lisons pas ἡγ(εμονεύοντος) Οὐμ( ) Τερεβεντίνου sur les monnaies de Marcianopolis[7], ville de Mésie inférieure, mais en coupant les mots de façon différente[8] : ἡγουμ(ένου) Τερεβεντίνου. Aussi ne croyons-nous pas que la province de Mésie inférieure, gouvernée par un légat d'Auguste propréteur *consulaire*, commandant des deux légions qui y étaient ordinairement en garnison, soit devenue tout d'un coup l'apanage d'un légat d'Auguste propréteur *prétorien* qui n'aurait plus eu qu'une seule légion sous ses ordres. Nous supposerions plutôt qu'il s'agit d'un intérim exercé par un *praeses* de rang équestre, ce qui n'aurait impliqué aucun changement dans les effectifs de la garnison légionnaire. Notre hypothèse serait cependant fort douteuse, si nous n'avions pas justement connaissance d'un jeune chevalier portant le surnom rarissime de Terventinus et dont la carrière équestre se concilierait très bien avec les dates des monnaies de Marcianopolis. Nous avons donc proposé d'identifier Terventinus avec Modius Terventinus[9], qui nous est connu pour avoir été, en 214, *praefectus vehi-*

1. B. Gerov, *Nouvelles données sur la vie et la carrière de l'empereur Dèce*, *Annuaire du Musée national archéologique de Plovdiv*, II, 1950, p. 93 et suiv. = (*A. E.*, 1951, 9).

2. Cf. G. Bersanetti, *Massimino*, p. 43, n. 1 ; A. Stein, *Die Legaten von Moesien*, p. 57 et n. 7 et p. 97 ; P. Lambrechts, *Composition du Sénat romain au III^e^ siècle*, n° 544 ; E. Groag, *P. I. R.*, III², p. 8, n° 28.

3. *Contra* Stein dans Barbieri. — 4. *S. H. A.*, *v. Elag.*, 11, 1.

5. *Bull. Soc. fr. Numismatique*, V, 9 (novembre 1950), p. 2.

6. Cf. nos *Carrières procuratoriennes équestres*, n° 317 *bis*.

7. B. Pick, *Die antiken Münzen Nord-Griechenlands*. Band I : *Dacien und Moesien*, p. 288, n^os^ 1023-1039 ; p. 295-297, n^os^ 1063-1066 ; p. 299, n^os^ 1076-1081.

8. Cf. R. St. Poole, *Br. Mus., The Tauric Chersonese... Thrace*, 1877, p. 37 et s., n^os^ 76 et 77, cf. p. 268 qui avait lu comme nous.

9. *C. I. L.*, VI, 31338 a ; cf. 36899 = (D. 452).

culorum viae Anniae. Il s'ensuit que Um( ) Terventinus doit disparaître de l'album sénatorial du IIIe siècle.

P. 235, nº 1203 : ... UCCIANUS.

Un examen récent de l'inscription *C. I. L.*, VII, 621 (cf. *Eph. epigr.*, IX, p. 587), par M. E. Birley, lui a fait découvrir que le surnom de ce gouverneur de la Bretagne inférieure se termine par *uccianus*. La possibilité qu'il puisse s'agir de [Tri]ccianus est, par conséquent, à exclure. (Comm. d'E. Birley.)

P. 241, nº 1338 : TI.PO[LLENIUS] A[R]M[ENIVS].

M. Barbieri s'est refusé à entériner l'identification généralement admise entre Tib. Po[llenius] A[r]m[enius], père de Pollenia Honorata, et le proconsul de Lycie-Pamphylie et consul ordinaire de 244, Ti. Pollenius Armenius Peregrinus. Il remarque, en effet, que l'intervalle de plus de cinquante ans entre les consulats du fils et du père Pollenius Auspex, qui doit se placer vers 188-193, paraît excessif. L'explication fournie par R. Egger, *J. Ö. A. I.*, XIX-XX, 1919, *Beibl.*, col. 312, que le vieux consulaire avait adopté un fils de son ami plus jeune L. Armenius Peregrinus, préteur en 213, ne lui agrée guère, et il opte donc plutôt pour l'insertion d'un nouveau chaînon entre Auspex et le consul de 244. Le stemma qui se déduit de l'inscription généalogique de Xanthos, D. 8841 = *T. A. M.*, II, 278, se présenterait donc comme suit :

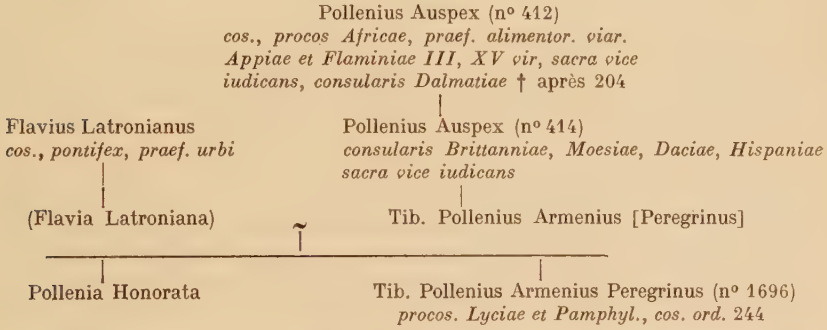

Une première difficulté considérable a de suite frappé l'esprit de M. Barbieri : il devient impossible de soutenir, dans ces conditions, l'identité de Flavius Latronianus, contemporain de Pollenius Auspex II, avec Flavius Julius Latronianus (nº 236), connu pour avoir été un des garçons qui ont participé à chanter le *carmen saeculare* des *ludi* de 204. Toutefois, après avoir envisagé la possibilité de dédoubler ce personnage (p. 58, l. 8), comme le proposa G. Pighi[1], M. Barbieri ne s'est pas rallié à l'avis de son compatriote. Nous estimons que ce scrupule de l'auteur indique la voie par où nous pourrions arriver à la solution de ce problème généalogique : il faut rayer ce fils hypothétique de Pollenius Auspex II, qui, par surcroît, porterait un gentilice qu'il devrait nécessairement à l'adoption par L. Armenius Peregrinus. Cela admis, il serait surprenant que son fils à lui ne portât pas le surnom d'Auspex, glorifié par les consulats de ses deux grand-père et arrière-grand-père, alors que tout s'explique sans difficulté, si l'on adopte la solution

1. G. B. Pighi, *De ludis saecularibus populi Romani Quiritium*, 1941, p. 253, nº 75.

préconisée par R. Egger, qui en fait le fils naturel de L. Armenius Peregrinus, adopté par le vieil Auspex II.

Nous préférons donc au stemma de Barbieri celui d'Egger, qui nous permet d'économiser un chaînon généalogique et que voici :

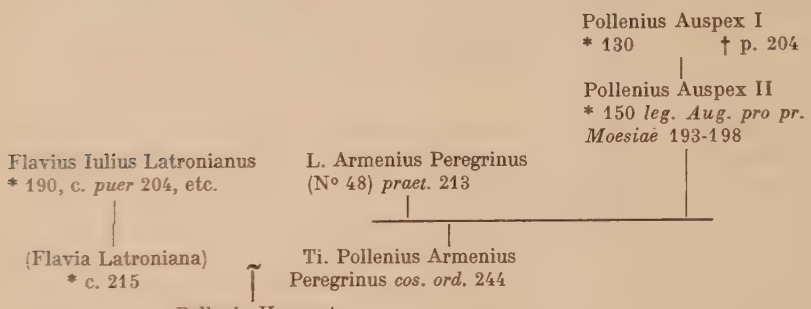

P. 248, n° 1428 : ... US ANNIANVS L. F. FABIA.

Si ce sénateur a eu le gentilice Iulius, la tribu Fabia n'indiquerait pas une origine italique : il pourrait fort bien être originaire de Berytus[1], par exemple. (Comm. d'E. Birley.)

P. 270, n° 1535 : COC( ) RUFINUS.

Nous avons essayé de prouver, dans notre article sur les fortifications de la ville d'Adraha, en Arabie[2], que Coc( ) Rufinus a dû être gouverneur de cette province en 261-262.

P. 279, n° 1593 : GRATUS.

L'auteur indique lui-même, p. 483, § 29, que Gratus, proconsul d'Afrique sous le règne conjoint de Valérien, Gallien et Valérien jeune (253-258), a dû être un des Vettii Grati qui ont été consuls ordinaires en 242 et 250 respectivement. Étant donné l'intervalle habituel entre le consulat et le proconsulat d'Afrique, il est préférable d'opter pour C. Vettius Gratus Atticus Sabinianus, *cos. ord.* en 242.

P. 309, n° 1727 : SEPTIMIUS ODAENATHUS.

En réexaminant[3] la situation du prince de Palmyre dans les années entre 261 et sa mort, nous avons été amené à adopter la thèse de M. Léon Homo[4] refusant à Odénath, lors de son commandement purement militaire de *dux Romanorum*[5], toute mainmise sur l'administration civile des provinces que Gallien lui avait confiées. Nous avons également trouvé difficile de lui attribuer de son vivant les titres d'*imperator* et de *corrector totius Orientis*, qui n'apparaissent, le premier, que dans la titulature[6] de son fils, Vaballath, le second encore pour Vaballath,

1. W. Kubitschek, *Imperium Romanum tributim discriptum*, p. 257.
2. *Syria*, XXIX, 1952, p. 310-312 = (*A. E.*, 1953, 232).
3. *Syria*, XXIX, 1952, p. 322 et suiv.
4. L. Homo, *Essai sur le règne de l'empereur Aurélien*, 1904, p. 49.
5. Zosime, I, 39 ; Zonaras, XII, 23, p. 595 ; 24, p. 600 ; Georg. Synkellos, p. 716, cf. D. Schlumberger, *Bull. Étud. orient. Institut franç. de Damas*, 1942-1943, p. 119, n. 2.
6. Germer-Durand, *C. R. A. I.*, 1903, p. 598 = (D. 8924) ; Mattingly et Sydenham, *Rom.*

et aussi dans le texte d'une inscription érigée en l'honneur d'Odénath[1], mais cinq années après sa mort et au moment même où Palmyre s'apprêtait à se mesurer avec Rome.

P. 317, n° 1762 : VIRIUS LUPUS.

Nous avons essayé de démontrer, dans l'appendice à notre article *sur les fortifications d'Adraha* paru dans *Syria*, XXIX, 1952, p. 326-330, et repris par l'*Année épigraphique*, 1953, n° 235, que le cursus[2] de ce grand personnage patricien de la seconde moitié du IIIe siècle ne se comprend que si son consulat ordinaire de 278 a été son second consulat, ce qui convient d'ailleurs très bien à un préfet de la ville. Son passage au gouvernement de l'Arabie doit se placer, avant 259, sous le règne de Valérien et Gallien. En 272, il est rappelé au service et chargé d'une mission judiciaire en Orient, pays qu'il connaît déjà par ses deux gouvernements d'Arabie et de Syrie Creuse.

P. 351, n° 2027 : T. FLORIDIUS NATALIS.

Ce personnage était centurion et non pas *leg. leg.* en Bretagne ; cela ressort du nouveau déchiffrement de la pierre, *C. I. L.*, VII, 222, par M. Richmond, dans le *Journal of Roman Studies*, XXXV, 1945, p. 19. (Comm. d'E. Birley.)

P. 353, n° 2035 a : GALLONIANUS.

Les deux inscriptions d'Adraa, en Arabie, que nous avons récemment publiées dans *Syria*, XXIX, 1952, p. 307-309, et dont la première a été reprise par l'*Année épigraphique*, 1953, n° 231, nous ont appris que le gouvernement de Gallonianus se place sous le règne conjoint de Valérien, Gallien et Salonin, entre le 22 mars 259 et le 21 mars 260. Il faut donc désormais classer ce sénateur dans le chapitre précédent, contenant les sénateurs depuis Maximin jusqu'à Carin, au n° 1590 *a*.

P. 355, n° 2041 : (IULIUS?).

L'inscription *C. I. L.*, VII, 1054 = (D. 1425) est certainement datée du IIIe siècle, étant donné que ce texte mentionne la *cohors I Fida Vardulorum*, corps de troupes qui n'a été en garnison à High Rochester[3] qu'à partir du début du IIIe siècle. (Comm. d'E. Birley.)

P. 372, n° 2111 : VAL. CRESCENS FULV[I]ANUS.

Ce sénateur est désormais daté de l'époque comprise entre 225 et 235[4]. (Comm. d'E. Birley.)

P. 378, n° 2146 : ... RI(US)?... US.

L'identification avec M. Valerius Maximianus est désormais exclue.

P. 378, n° 2151 : ...

Une inscription inédite de Timgad dont nous devons la connaissance au regretté

Imp. Coinage, V, 1, p. 308. Cf. D. Schlumberger, *l. l.*, p. 43, n. 2, et J. Vogt, *Alex. Kaisermünzen*, I, p. 214 ; Wilcken, *Chrest.*, 5 ; *Pap. Oxy*, XII, 1264 ; *B. G. U.*, III, 946 ; *C. P. R.*, I (1895), IX.

1. *C. I. S.*, III, 3946.

2. *C. I. L.*, VI, 31775 = (D. 1210).

3. E. Birley, *An equestrian officer's tombstone*, *Arch. Ael.*, 4th ser., XII, 1935, p. 200 et suiv. = *Roman Britain and the Roman Army*, p. 131.

4. Richmond, *J. R. S.*, XXXV, 1945, p. 19.

Louis Leschi et que nous publierons incessamment, grâce à sa générosité, dans nos *Carrières procuratoriennes équestres*, sous le nº 202, texte 2, nous permet d'apporter des précisions à cette notice. Arminia Paullina, *c. f.*, a été l'épouse de C. Annius Flavianus[1], procurateur centenaire du tractus de Carthage, dont elle a eu un fils, Annius Arminius Donatus, *clarissimus puer*. Celui-ci étant le petit-fils d'Arminius Donatus, *flamen perpetuus* à Thamugadi[2], il s'ensuit que ce notable est le père d'une dame clarissime, laquelle, au premier abord, n'aurait donc eu ni mari ni père de rang sénatorial. Il faut alors supposer que Paullina a épousé en premières noces un sénateur et qu'elle a gardé, par exemple comme Julia Mammée, par faveur spéciale de l'empereur[3], le rang de *clarissima femina*. De toute façon, ce mari n'appartient certainement pas à l'époque des Sévères, puisqu'à ce moment, lors du séjour de Paullina en Afrique, elle est déjà mère d'un *clarissimus puer*, dont la naissance a dû tomber sous Commode.

P. 411, nº 32 : CENSOR.

L'inscription *C. I. L.*, VII, 287 (cf. p. 307 ; *Eph. epigr.*, III, p. 124 = (D. 2548), provient de Lancaster, que le seul Hübner a identifié avec Longovicium. Il a échappé à M. Barbieri l'article de M. E. Birley[4] où celui-ci a traité d'*Apr. et Ruf. cos.*, paire de consuls de l'Empire gaulois. (Comm. d'E. Birley.)

H.-G. PFLAUM.

1. *C. I. L.*, VIII, 17900 = (D. 1436). Cf. nos *Carrières procuratoriennes équestres*, nº 202, texte 1.

2. *C. I. L.*, VIII, 17899.

3. Ulpien, *Dig.*, I, 9, 12. Cf. A. Stein, *Röm. Ritterstand*, 1928, p. 193.

4. E. Birley, *A Roman altar from Bankshead and the « Imperium Galliarum »*, *Cumberland and Westmoreland Transact*, new series, XXXVI, 1936, p. 1-7 = *Roman Britain and the Roman Army*, VI, p. 58-63.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

FIFTY YEARS OF CLASSICAL SCHOLARSHIP, ed. by Maurice Platnauer. Oxford, Basil Blackwell, 1954 ; in-8°, xvi-432 p. Prix : 31 s. 6 d.

Pour célébrer le cinquantième anniversaire de sa fondation, qui tombait en avril 1954, la Classical Association a décidé de publier un livre où fussent passés en revue et résumés les travaux importants publiés et les progrès réalisés pendant ce demi-siècle dans le domaine de la philologie gréco-latine. Sans doute, constate M. Maurice Platnauer, « les progrès n'y ont pas été aussi rapides, et certainement pas aussi spectaculaires qu'en physique », mais, comme Anatole France l'a dit : « Chaque génération imagine à nouveau les chefs-d'œuvre antiques et leur communique de la sorte une immortalité mouvante. » C'est cette *immortalité mouvante* que les collaborateurs du présent volume ont tenu à mettre en lumière pour le lecteur contemporain.

La rédaction en a été confiée à des philologues, tous professeurs dans des Universités de Grande-Bretagne, dont les travaux font autorité. Le livre est formé de quatorze chapitres, huit pour le grec, six pour le latin. Ce sont :

I. Homer, qui se subdivise en : i. *Homer and the Analysts ;* ii. *Homer and the Unitarians ;* iii. *Homer as Oral Poetry*, par E. R. Dodds, p. 1-17 ; iv. *Homer and the Philologists*, par L. R. Palmer, p. 17-24 ; v. *Homer and the Archaeologists*, par Dorothea Gray, p. 24-37.

II. Early Greek Lyric Poetry, par J. G. Griffith, p. 38-70.

III. Greek Tragedy, par T. B. L. Webster, p. 71-95.

IV. Greek Comedy, par K. J. Dover, p. 96-129.

V. The Greek Philosophers, par Sir David Ross, p. 130-149.

VI. The Greek Historians, par G. T. Griffith, p. 150-192.

VII. Greek Orators and Rhetoric, par H. Ll. Hudson-Williams, p. 193-213.

VIII. Hellenistic Poetry, par E. A. Barber, p. 214-232.

IX. Roman Drama, par W. A. Laidlaw, p. 233-271.

X. Latin Republican Poetry, qui se subdivise en : i. Lucretius, par C. Bailey, p. 272-284 ; ii. Catullus, par R. G. C. Levens, p. 284-305.

XI. The Augustan Poets, par T. E. Wright, p. 306-334.

XII. Roman Oratory, par S. F. Bonner, p. 335-383.

XIII. The Roman Historians, par A. H. Mc Donald, p. 384-412.

XIV. Silver Latin Poetry, par H. H. Huxley, p. 413-431.

Entre les pages 40 et 41 sont intercalées quatre planches reproduisant six scènes mythologiques figurant sur des vases grecs ; ces six figures font regretter qu'il n'y en ait pas davantage.

Chaque chapitre se compose d'un exposé général, suivi de notes qu'on a séparées du texte pour en faciliter la lecture. Une place importante est faite aux travaux anglais, comme il est naturel ; mais il s'en faut que les travaux étrangers soient

négligés, et la philologie française, notamment, est souvent mentionnée, avec éloges : l'*Introduction à l'Iliade* de P. Mazon est qualifiée d' « admirable » (p. 2), et Chantraine est cité p. 21 comme une autorité en matière de langue ; M. C. Bailey signale avec bienveillance l'édition que Robin et moi nous avons donnée de Lucrèce (p. 274), et il juge, sans doute avec trop d'indulgence, que « Ernout's text is probably the soundest » (p. 279) ; M. T. E. Wright estime que, parmi les éditions des *Satires* d'Horace publiées dans ce siècle, celle de Paul Lejay « stands out preeminent », et il la qualifie de « monumental work » (p. 322).

Ce livre, témoin réconfortant de la vitalité des études anciennes et de l'humanisme en Angleterre, fait honneur aux érudits qui l'ont rédigé, comme à M. M. Platnauer, qui l'a édité. C'est un excellent instrument à la fois d'information et de méditation, que tout philologue classique devra lire et consulter souvent. Je ne regrette qu'une chose : c'est de n'y avoir pas trouvé de chapitre sur la langue : il y a bien quelques remarques sur la langue homérique dans l'étude de M. L. R. Palmer, qui est « Professor of Comparative Philology » à Oxford ; mais elles sont brèves et isolées. Pourtant la philologie anglaise s'est illustrée dans ce domaine, en grec comme en latin : qu'il me suffise de rappeler à titre d'exemple le nom de W. M. Lindsay ; et hors de l'Angleterre, des ouvrages comme l'*Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, et l'*Esquisse d'une histoire de la langue latine* de A. Meillet sont de ceux qui font date.

A. Ernout.

Hans Krahe, *Sprache und Vorzeit*. Heidelberg, Quelle et Meyer, 1954 ; in-8°, 179 p.

L'objet de ce livre est précisé par son sous-titre, *Europäische Vorgeschichte nach dem Zeugnis der Sprache*, et surtout par l'avant-propos : il s'agit d'une tentative de décrire les mouvements de population dans l'Europe préhistorique ou protohistorique d'après des témoignages strictement linguistiques. Nul n'était mieux préparé à une telle tentative que M. Krahe. Une première partie de caractère général expose d'abord pour le lecteur peu informé un certain nombre de principes, mais cette partie laisse déjà voir, non seulement la bonne information de l'auteur, mais aussi l'originalité de son esprit. On y trouve une description rapide, mais précise, de ce que l'on appelle les langues indo-européennes et de leurs rapports : le macédonien est défini p. 15 de façon assez obscure une « Rand-und Mischsprache welche neben griechischen auch andere (meist illyrische) Elemente zu enthalten scheint » ; le vénète n'est plus caractérisé comme une langue illyrienne. Un autre chapitre examine le problème de la patrie des Indo-Européens en tenant compte notamment de la limite du hêtre, des fleuves à saumon (avec P. Thieme), de l'élevage du cheval, et, pour la chronologie, des métaux. Enfin, cette première partie se termine par l'étude des procédés de la Namenforschung : c'est, on le sait, un domaine qui est particulièrement familier à M. Krahe.

La seconde partie débute par l'étude des noms de fleuve d'Europe qui est la conclusion de nombreuses recherches originales de l'auteur qu'il a publiées au cours de divers articles. Il met en valeur le caractère archaïque, mais indo-européen, de la plupart de ces noms, et en dégage à la fois les éléments radicaux comme *ais-*, *al-*, *albh-*, *am-*, etc..., et les suffixes (cf., p. 62-63, l'observation sur l'alternance des suffixes *-nt-* et *-r-*). Enfin, l'auteur estime que ces termes sont bien indo-européens et appartiennent à une communauté européenne plus récente et géographiquement plus restreinte que la communauté originelle. Il s'achemine ainsi vers la notion d'un « vieil européen » qui lui permet notamment de poser dans des termes très

souples le problème des rapports de l'italique et du celtique, et des langues italiques entre elles. Il n'admet ni l'italo-celtique comme tel, ni une communauté italique proprement dite (cf. la conclusion de la p. 98). Le chapitre qui traite de l'illyrien vise à préciser des notions qui sont longtemps restées trop vagues, mais que M. Krahe a précisément largement contribué à serrer de plus près. En ce qui concerne le vénète (p. 114 et suiv.), l'auteur avait déjà exposé en 1950 qu'il y voyait une langue autonome, formant transition entre l'italique et l'illyrien. Son chapitre, très nuancé, distingue aujourd'hui entre les inscriptions d'Este et celles de Lagole, entre les noms de lieu et les noms de personne ; il reconnaît les rapports étroits sur certains points du vénète avec le latin, mais continue à lui assigner une position indépendante.

Les langues du sud-est de l'Europe, et notamment le grec, se trouvent dans des conditions différentes. En ce qui concerne le grec, M. Krahe analyse le substrat constitué et par des noms de lieu et par d'importants éléments du vocabulaire. Il souligne l'importance de la position prise par P. Kretschmer avec sa théorie de la *protoindogermanische Schicht* et accepte avec diverses retouches l'hypothèse « pélasgique » de V. Georgiev : ses réserves portent surtout sur les noms de lieu préhelléniques et sur les termes qui présentent les finales caractéristiques en *-nth-*, *-ss-*, etc... Un des derniers chapitres intitulé « Das übrige Südeuropa » indique l'importance pour les noms de lieu des éléments laissés par des « langues méditerranéennes », auxquelles le basque se trouve rattaché, avec de nombreux toponymes en *nth-* et en *-ss-*.

Tel est ce petit livre destiné à un public étendu, mais qui mérite également d'être étudié de près par les savants, en raison de l'originalité des idées qu'il exprime et de la haute compétence de son auteur.

P. Chantraine.

P. Thieme, *Die Heimat der indogermanischen Gemeinsprache* (Akademie der Wiss. und der Lit. in Mainz, Geistes und sozialwiss. Klasse, 1953, Nr. 11). Wiesbaden, Steiner, 1954 ; in-8°, 80 p.

M. Thieme, qui est bien connu comme indianiste et comme comparatiste, revient à un problème qui a été maintes fois étudié, bien qu'il semble avoir été un peu laissé de côté au cours des dernières années, celui de la patrie des Indo-Européens. Il le fait avec une bonne information, et aussi avec une netteté dont il a pleinement conscience, comme le marque la citation de Meillet placée en épigraphe de son mémoire.

Il montre dans les premières pages quelle méthode permet de faire progresser une recherche de ce genre qui se fonde essentiellement sur l'examen du vocabulaire. Ainsi les vocabulaires grec et latin montrent que les noms du cyprès, de l'olivier, du vin, etc..., qui ne se retrouvent pas dans d'autres langues indo-européennes doivent être des emprunts méditerranéens. Mais les indices positifs de la patrie probable des indo-européens présentent naturellement plus d'importance : le grec φηγός « chêne à glands comestibles » est en réalité le vieux nom du hêtre (latin *fāgus*, etc...) qui a été affecté à un arbre nouveau lorsque les Grecs ont pénétré dans des pays qui ignoraient le hêtre. On verra aussi, p. 13 sqq., comment M. Thieme soutient que le nom du bouclier ἀσπίς serait proprement un dérivé du nom du tremble, cf. v. h. a. *aspa*, le bois ayant pu jouer originellement un rôle dans la construction du bouclier. Mais l'hypothèse qui a déjà été proposée par Schrader se heurte à des difficultés phonétiques, et il est possible qu'ἀσπίς soit un mot

d'emprunt (cf. Trümpy, *Kriegerische Fachausdrücke im griechischen Epos*). M. Thieme, qui est un bon indianiste, tire largement parti des faits indo-iraniens. Il retrouve le nom du tremble dans celui d'une épée rituelle de bois employée dans le sacrifice védique et celui du saumon, qui apparaît comme important dans l'étude de la « patrie » des Indo-Européens, également en sanskrit, par exemple dans des composés indiquant un grand nombre. La conclusion de l'auteur est que la patrie des Indo-Européens doit être située à l'ouest de la frontière du hêtre dans la région de la Vistule, de l'Oder de l'Elbe et de la Weser.

La moitié du livre est occupée par des excursus qui présentent un vif intérêt, bien qu'ils paraissent parfois un peu hardis. M. Thieme, étudiant le nom du lion, rattache grec λέων au skr. *ruváti* « rugir » (et en grec même à βουλυτόνδε dont l'υ est long, et où il voit avec quelque imprudence « le moment où meuglent les vaches ») ; il estime que λῖς, rapproché de λιάζομαι, désignerait le lion, en tant qu'animal qui se tapit, ce qui apparaîtra également bien incertain ; — signalons aussi l'étude des noms de la chèvre, où le grec ἀσκός est mis en rapport avec le nom skr. de la chèvre *ajā* ; à ce propos, l'auteur cite sl. *koza* où il voit un préfixe *k-* comme dans κάπρος, lat. *caper*, ainsi que l'avait déjà pensé A. Meillet. Enfin M. Thieme défend avec de bons arguments, notamment contre Altheim, dont la doctrine sur ce point semble bien flottante, la notion d'une « langue commune indo-européenne ».

Le sujet traité dans ce mémoire était difficile, et les solutions qui y sont proposées seront probablement discutées. Mais il donne à réfléchir.

P. Chantraine.

Vladimir Georgiev, *État actuel de l'interprétation des inscriptions créto-mycéniennes* (en bulgare, avec un résumé en français). Sofia, Bibliothèque de l'Université, 1954 ; in-8°, 95 p.

Il y a cinq ans que M. Georgiev a commencé à proposer de trouver dans les inscriptions dites « minoennes » une langue indo-européenne proche de grec. A certains égards, il peut légitimement se poser en précurseur : il remarque que, lorsque M. Ventris a tenté de lire les textes linéaires B comme des textes grecs, il a rapproché sa conception de celle de M. Georgiev lui-même. La différence principale qui subsiste entre les deux interprétations réside dans le fait que, là où M. Ventris voit du grec, le savant bulgare reconnaît une langue proche du grec, mais qui s'en distingue notamment par une mutation consonantique.

M. Georgiev souligne toutefois certaines difficultés qu'il croit déceler dans les équivalences phonétiques posées par MM. Ventris et Chadwick. Si il admet certaines des valeurs proposées par les savants anglais (par exemple pour des signes valant *pa*, *te*, *to*, *na*, *a*, *se*, *u*, *po*, *so*, d'autres encore), il s'étonne de l'existence de sonores pour la seule série des dentales et juge « peu convaincantes » une partie des « règles admises relativement à l'orthographe mycénienne ». Il subsiste, à la vérité, des différences profondes entre la position de M. Georgiev et celle de MM. Ventris et Chadwick. D'abord la grille établie par les savants anglais est purement expérimentale, tandis que M. Georgiev s'appuie autant que possible sur le syllabaire chypriote. Mais c'est précisément cette attitude qui l'a surtout gêné jusqu'ici. Le syllabaire chypriote et celui du linéaire B sont évidemment apparentés et doivent être issus du linéaire A. Mais, outre qu'ils se trouvent attestés à des dates très distantes l'une de l'autre, ils doivent résulter de développements indépendants, l'un en occident, l'autre en orient, le syllabaire chypriote étant d'autre part en rapport avec un état intermédiaire qui nous donne le chypro-minoen. D'autre part,

M. Georgiev fait intervenir des documents du linéaire A comme ceux de Hagia Triada, ce qui semble prématuré.

M. Georgiev, entre autres exemples, discute la fameuse tablette dite des trépieds. Il admet la valeur de certains signes phonétiques (cf. p. 65) et la lecture de quelques termes comme *ti-ri-po* = τρίπους, ou *qeto* = τετρο- signifiant « quatre » ; en revanche, il s'étonne de la structure du comparatif μεϝων, qui est en effet étonnante ; quant au composé τριώϝης, M. Georgiev estime que le signe final représente proprement une syllabe *pe*, et il hésite entre la lecture τριῶπες « à trois yeux » ou τριῶϝες « à trois anses » (en indiquant qu'après tout le signe *pe* a pu également noter *we*) ; mais il omet de rappeler que seule la seconde lecture concorde avec l'idéogramme.

Bref, les critiques proposées à MM. Ventris et Chadwick dans ce petit volume ne sont pas inutiles et aideront au progrès du déchiffrement. Les points de vue de M. Georgiev lorsqu'il propose des interprétations personnelles souffrent du fait qu'il reste trop soumis à l'influence du syllabaire chypriote. En revanche, il a eu le mérite de deviner le premier que nous avons dans le linéaire B la notation d'une langue indo-européenne. Et le fait que son attitude ne diffère pas fondamentalement ou, en tout cas, se rapproche de celle des savants anglais est encourageant.

P. Chantraine.

Jean N. Kalléris, *Les anciens Macédoniens. Étude linguistique et historique*, t. I (Collection de l'Institut français d'Athènes). Athènes, 1954 ; in-8°, xxvi-328 p.

M. Kalléris a entrepris de résoudre un problème soulevé par K. O. Müller en 1825, celui de la nationalité des anciens Macédoniens. L'ouvrage de M. Kalléris comportera deux volumes ; le premier, que nous annonçons ici, comprend déjà plus de 300 pages d'un texte serré. Après une introduction d'une cinquantaine de pages, nous avons dans ce livre la majeure partie du chapitre I, « La langue », où sont étudiés les gloses et les noms propres. Le second volume renfermera la fin de cette section et trois autres chapitres consacrés respectivement à la religion, aux mœurs et coutumes, et aux témoignages historiques.

On devine les difficultés d'un tel travail : l'insuffisance et l'incertitude des données anciennes — aucun texte macédonien n'a survécu —, en face d'une masse considérable de bibliographie moderne, accumulée par des érudits qui n'étaient pas toujours exempts de parti pris. M. Kalléris a pensé qu'il pourrait en venir à bout, et qu'il était possible de démontrer définitivement une thèse chère aux savants hellènes : les Macédoniens sont des Grecs, et leur « langue » n'est pas autre chose qu'un dialecte grec. Ainsi M. Kalléris s'oppose non seulement aux linguistes et aux historiens qui ont cru au caractère « barbare » (thrace, illyrien?) des Macédoniens, mais aussi, et non moins vigoureusement, aux savants qui les considèrent comme un peuple « mêlé », renfermant une part d'éléments « barbares » alliée à des éléments helléniques : il rejoint la position de linguistes comme Fick, Solmsen, O. Hoffmann (l'auteur de la dernière étude d'ensemble sur le sujet, *Die Makedonen, ihre Sprache und ihr Volkstum*, 1906), Hatzidakis, partisans convaincus de l'hellénisme des Macédoniens. De ces différentes tendances, M. Kalléris nous donne en premier lieu dans son Introduction un exposé historique, intéressant et bien documenté, mais d'où la polémique n'est pas exclue (cf. p. 41-42 les réflexions sur les travaux des érudits bulgares ; p. 44, 110, n. 2, etc., les attaques contre les « panillyristes » et « illyromanes », etc.).

M. Kalléris aborde ensuite l'étude des gloses macédoniennes, qui constitue la partie essentielle du volume (p. 57-288). Les considérations générales sur le caractère très particulier de la documentation sont judicieuses : on ne peut qu'approuver l'auteur quand il nous invite à regarder avec « attention, voire avec suspicion » (p. 59), les gloses qui se trouvent uniquement dans le lexique d'Hésychius, et à ne pas les utiliser « comme s'il s'agissait là de témoignages épigraphiques » (*ibid.*). Avant de prendre les gloses une par une, M. Kalléris signale, p. 62 sq., le cas des mots qui ont une sonore non aspirée (β ou δ) à la place d'une sourde aspirée (φ ou θ) du grec commun ; selon lui, on aurait eu tort d'y voir une « loi » phonétique, et d'en prendre argument pour soutenir « une différence linguistique et, partant, ethnologique, entre Grecs et Macédoniens ». Cette prise de position est importante ; cependant, le lecteur est renvoyé, pour la démonstration, au § 7 du chapitre I, donc au second volume. Pour la discussion de plusieurs gloses importantes, on devra donc se contenter de ce renvoi peu explicite (p. 77, pour ἀβροῦτες · ὀφρῦς ; p. 85, pour ἀδῆ · οὐρανός ; etc.).

L'étude des gloses est très détaillée, et souvent intéressante. Il est naturellement impossible de refaire, au cours d'une discussion approfondie, le chemin parcouru par M. Kalléris, mais il faut souligner l'utilisation de quelques principes excellents. Ainsi chaque glose est replacée, autant que possible, dans son contexte lexicographique, ce qui permet maintes fois d'en apprécier la valeur et d'insister sur la fragilité de certaines gloses isolées. On notera aussi l'attention portée aux considérations de bon sens et aux *realia* (ainsi p. 106, n. 2), de même que les références nombreuses au grec moderne. La critique des opinions antérieures qui sont contraires à la thèse de M. Kalléris, ou qui ne la défendent que d'une façon maladroite — ainsi souvent chez Hoffmann — est ordinairement conduite avec brio. La faiblesse, l'invraisemblance ou même l'absurdité de certaines hypothèses apparaissent souvent devant les démonstrations de M. Kalléris : par exemple pour ἄδδαι (p. 83, n. 6, Hoffmann) ; ἄδισκον (p. 86, n. 4, Pisani) ; Ἀραντίσιν (p. 101, Buecheler) ; βέδυ (p. 118 sqq.) ; ἴζέλα (p. 186 sqq., Hoffmann, Budimir) ; ῥοῦτο (p. 255, n. 3, von Blumenthal), etc.

En revanche, la partie constructive n'a pas toujours la même force probante ; l'auteur reconnaît d'ailleurs lui-même qu'il est philologue, plutôt que « comparatiste ». En dehors des termes dont le caractère hellénique est évident et qui, selon la doctrine de M. Kalléris, ne représentent pas des emprunts — ainsi ἄγημα, ἀγκαλίς, ἀκόντιον, ἀκραία, ἀκρουνοί, ἀμαλή, ἄργελλα,, etc. — on peut considérer avec lui comme des mots grecs vraisemblables, de forme ou de signification dialectales, des termes tels que ἀβαρκνᾶ (déjà Hoffmann), ἀβαρύ, ἀβλόπ[ει], ἄδδαι (qui signifierait « morceaux de bois sec »), βαβρήν, Ϝοτάν (pour γοτάν, p. 140-141), peut-être ἴλαξ « chêne-vert » (cf. dialectalement Ϝίλαξ?) [1], κάραβος (interprétation du sens « macédonien » à l'aide du grec moderne), κοῖος « nombre » (rapprochement ingénieux avec κοία « caillou (servant à compter) », etc.

On admettra volontiers avec M. Kalléris que certaines gloses isolées sont dans un état désespéré, ainsi ἀλίη · κάπρος, βαθάρα · πυκλιή, etc. D'autre part, l'explication des termes δάνος, fourni comme équivalent de θάνατος par Plutarque, et δανῶν'...

1. Plusieurs réserves s'imposent pour ce mot. Le « laconien Ϝίλαξ » est douteux, car il est obtenu à partir d'Hésychius δίλαξ : peut-on admettre δ pour noter un *digamma*? Quant au témoignage de Dracon de Stratonicée, invoqué d'après le *Thesaurus*, il n'a aucune valeur : le texte allégué est un faux du XVI^e^ siècle, cf. Cohn, PW, *RE*, s. v. *Drakon*, n° 13, col. 1662 et suiv. Ajouter à la bibliographie pour ce mot : V. Cocco, « Il problema di *ilex* », dans *Biblos*, 23 (1947).

κτείνων, est ingénieuse (p. 143-147) : il s'agirait de créations *fictives*, destinées à fournir l' « étymologie » des mots homériques ῥιγεδανός et σφενδανῶν. De toute façon, on pourrait accorder à M. Kalléris qu'il serait imprudent de tirer des conclusions linguistiques à partir de ces témoignages contestables.

Mais un certain nombre des nouvelles étymologies proposées apparaissent peu convaincantes ; par exemple pour ἄβαγνα (p. 66-73, composé?) ; ἄλιζα (p. 90-94, groupe de ἀλφός?) ; καυσία (p. 203-207, groupe de κάσον [*sic*]?) ; Μιμαλλόνες (p. 210 sqq. ; maintien de l'étymologie traditionnelle?) ; πελιγάν (p. 242-245 ; second élément « *γάων » de γίγνομαι??) ; σάρισσα (p. 256-258 : l'explication par un nom de « bois » est séduisante ; mais l'existence d'une « racine *σαρ- *chêne* » ne paraît nullement démontrée par les hypothèses accumulées p. 258, n. 4) ; σκοῖδος (p. 262-264 ; groupe de κοέω??) ; etc.

M. Kalléris termine l'examen des gloses en écartant catégoriquement l'hypothèse d'emprunts au grec : « Les mots macédoniens en question sont d'origine grecque pour la simple raison qu'ils appartiennent à un dialecte grec » (p. 288). Il s'occupe ensuite plus rapidement (p. 289-325) des noms propres, anthroponymes et toponymes. On notera ici des réflexions pertinentes sur l'abus des étymologies « illyriennes » et « thraces » ; ainsi p. 295 (pour Κόρραγος), p. 307 sqq. (Ἔδεσσα et le pseudo-phrygien βέδυ), p. 316 sqq. (Βούνομος, grec et non illyrien !), etc. Cependant, la conclusion (p. 325) sur le caractère hellénique de la *majorité* des noms propres ne nous paraît pas avoir autant d'évidence que l'auteur le pense.

M. Kalléris a montré dans ce premier volume beaucoup d'érudition et d'ingéniosité. Il a su présenter sa thèse du caractère hellénique des Macédoniens d'une façon plus habile et plus convaincante que ses prédécesseurs — et notamment Hoffmann. — Il reste cependant des problèmes à élucider, notamment dans le domaine de la phonétique et de la morphologie. Nous souhaitons donc la publication prochaine du second volume pour connaître complètement l'argumentation de M. Kalléris, et les conclusions qui viendront couronner ce travail considérable [1].

O. Masson.

R. Browning, M. A. *The Linear B Texts from Knossos*. Bulletin of the Inst. of Classical St. of the Un. of London. Suppl. Papers, 1 [1955] ; in-8°, VI-107 p.

La philologie des textes grecs écrits en linéaire B se constitue progressivement. Les textes de Knossos étaient jusqu'ici recueillis dans les Scripta Minoa II et publiés sous la forme de dessins justifiés par des photographies de qualité inégale, ces photographies ne reproduisant d'ailleurs pas toutes les tablettes. M. Browning rend service à tous en publiant une « translittération » de ces textes, c'est-à-dire qu'il donne en caractère romain l'équivalent des valeurs phonétiques sûres ou probables admises aujourd'hui pour le syllabaire ; mais il n'en donne par l' « interprétation » en caractères grecs alphabétiques. Les textes sont présentés suivant la classification en catégories telle qu'elle est établie dans l'index Bennett. Ils comportent certaines jonctions de morceaux de tablettes, que Bennett a indiquées dans *Minos* 3, 122-125. Enfin, l'auteur a pu publier un assez grand nombre de documents numérotés après 5.000, qui ont été copiés par Bennett et rendus utilisables par Ventris. On signalera aussi la liste nouvelle des idéogrammes, qui sont rendus

1. Les fautes d'impression sont assez nombreuses, et plusieurs noms propres ont été victimes d'erreurs ; on lira par exemple, p. XIX, Delebecque ; p. 77, n. 4, Humbert ; p. 92-93, Bertoldi ; p. 94, n. 5, Maass ; p. 133, Plassart ; p. 193, n. 4, Hofmann.

dans l'édition des textes par des indications en anglais : *Man* a, *Man* b, *Spice Box*, etc... Il va sans dire que l'identification d'une partie de ces idéogrammes est encore douteuse.

L'ouvrage rendra donc de grands services. Il rectifie quelquefois l'index de Bennett (par exemple, en Sd 0406-0409, 0413, 0415, il faut lire en effet *araromotemena*, non *araromotemejo*).

Il reste pourtant entendu que, si cet ouvrage permet une consultation rapide des textes commodément classés, les lectures doivent toujours être vérifiées dans les *Scripta Minoa*, dessins, et surtout photographies. Il subsiste, me semble-t-il, des erreurs trop nombreuses, et peut-être difficilement évitables dans un travail de ce genre. En voici quelques exemples : Fs 19, je lis avec Bennett *etiwa* sur la photographie, et, en tout cas, pas *etiwe* ; — 171, avec l'idéogramme ROUE est classé par erreur sous Sc ; — Sf 0418, l'examen de la photographie me convainc qu'il est difficile de lire *e* à l'initiale de *ekateyo* ; — Sg 0471 figure deux fois, une fois seul et une fois combiné avec 0423 ; — So 894, 4, il faut lire *odatuweta*, non *odasuweta* ; — So 0432 est en réalité l'assemblage de deux fins de tablettes ; etc...

La philologie mycénienne est difficile et demande qu'on travaille en étroite collaboration. On se réjouit donc que, comme l'indique l'avant-propos de E. G. Turner, cet ouvrage résulte du travail d'une équipe. M. Browning a été aidé, sans parler de M. Turner lui-même, par Mlle Holley, les professeurs D. M. Jones et T. B. L. Webster, et bien entendu des avis de MM. Bennett et Ventris. L'Université de Londres donne ainsi un excellent exemple.

P. CHANTRAINE.

Émile MIREAUX, *La vie quotidienne au temps d'Homère*. Paris, Hachette, 1954 ; in-8°, 266 p.

Les lecteurs de la *Revue de Philologie* connaissent déjà les deux importants volumes que M. Mireaux a publiés sous le titre *Les poèmes homériques et l'histoire grecque*. Il nous donne aujourd'hui une *Vie quotidienne au temps d'Homère* qui sera favorablement accueillie. L'ouvrage est conçu sur un plan assez large et examine successivement la vie des seigneurs, les professions religieuses et intellectuelles, la vie des paysans et des soldats, le petit peuple et les travaux des champs, les démiurges et les gens de métier, la vengeance du sang et la famille, la vie des femmes, les fêtes, les funérailles et les jeux, le monde des errants et des déracinés, où figurent, par exemple, les gens de mer, les mendiants, les exilés et mercenaires.

Le livre est vivant, écrit d'une plume alerte, et montre par l'exemple comment on peut débarrasser Homère de la poussière de tant de commentaires. Il amène aussi le lecteur à se poser certains problèmes de principe. M. Mireaux indique brièvement dans le premier chapitre quelles hypothèses diverses ont été proposées sur la composition de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, et rappelle sa position personnelle, puis il conclut : « Le temps d'Homère commence au plus tôt avec le VIIIe siècle ; il se termine au plus tard avec le VIIe. » Cette datation est, en effet, admissible, mais je voudrais demander si dans la peinture du monde homérique il faut penser à l'époque des premiers aèdes ou à celle des plus tardifs, et, ce qui est beaucoup plus important, si « Homère » peint un monde qui lui est contemporain, ou un monde beaucoup plus archaïque. L'un et l'autre, probablement, et on peut penser que sur ce point comme sur d'autres, le texte présente des éléments de dates diverses. C'est ce qui apparaît dans la langue, et c'est ce que M. P. Nilsson a montré de façon, je crois, décisive pour les données archéologiques.

On peut se demander si la description du manoir homérique est bien contemporaine du poète, ou si la scène du tribunal sur le bouclier d'Achille ne représente pas des usages archaïques, notamment celui où, selon une interprétation que M. Mireaux adopte après d'autres, le coupable promet de payer le prix du sang (p. 184-185).

Cette incertitude est aggravée par un autre fait : volontairement, ou surtout par hasard, Homère ne dit pas tout. C'est peut-être à dessein qu'il n'a guère parlé de certaines pratiques magiques de la religion populaire. Il y a, d'autre part, certains usages de la vie sociale qu'il a pu ne pas avoir l'occasion de décrire. Dans le large tableau que M. Mireaux a voulu brosser du monde homérique, il a dû souvent recourir à des témoignages tout à fait étrangers aux poèmes ; entre beaucoup d'exemples, on renverra à l'étude des hilotes laconiens et messéniens p. 124 sqq., ou à celle des religions à mystères p. 81 sqq.

Dans le détail, on pourrait être parfois tenté de discuter avec l'auteur : je ne suis pas sûr que le terme χρήματα puisse être employé pour des dotations de terres comme il est dit p. 52, et c'est un problème qui n'est pas résolu, que de savoir si dans l'*Iliade* XXII, 460, μαινάς signifie *ménade*, comme M. Mireaux l'admet p. 224, ou simplement *folle*.

Ce petit livre n'est pas seulement agréable à lire ; il donne à réfléchir. Une fois de plus, M. Mireaux s'est montré un bon serviteur de la gloire d'Homère.

P. Chantraine.

M. Pohlenz, *Die griechische Tragödie*, zweite umbearbeitete Auflage. Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 1954 ; 2 vol. in-8°, 501 et 203 p.

La *Revue de Philologie* a rendu compte autrefois de cet important ouvrage dont l'auteur publie aujourd'hui une seconde édition entièrement refondue. M. Pohlenz se réclame de la méthode de Wilamowitz : « la tragédie ne peut s'expliquer que dans le monde grec, et à l'époque précisément où elle a fleuri ». Le point de vue de l'auteur est donc strictement historique : il détermine les conditions historiques et sociales comme les idées religieuses qui ont donné naissance à la tragédie, et il en décrit l'évolution. Cette attitude est particulièrement nette dans les quarante premières pages de l'ouvrage. M. Pohlenz, par exemple, y montre comment le problème central de la tragédie est celui des rapports de l'homme avec les puissances qui dominent le monde et avec le destin. Il pense que la tragédie est issue du dithyrambe et du culte de Dionysos, il en marque les rapports avec la religion et avec la cité d'Athènes elle-même. On retiendra notamment (p. 27) comment l'auteur indique que Dionysos n'est pas, comme on l'a dit, le dieu du délire, mais celui de l'exaltation.

Les tragédies des divers poètes sont ensuite examinées dans leur succession probable, ce qui permet d'observer comment l'ordre chronologique entremêle les œuvres de Sophocle et celles d'Euripide. Cet ordre reste, évidemment, conjectural sur plus d'un point. On observera (cf. p. 198) que les *Trachiniennes* sont rapprochées des premières tragédies de Sophocle, d'*Antigone* et d'*Ajax*, notamment en raison de sa structure en deux parties différentes. M. Pohlenz se rencontre ainsi avec P. Mazon, qui indique de son côté que la pièce a une verdeur qui la rapproche nettement d'Antigone et d'Ajax, et qu'il est en tout cas impossible d'y reconnaître, comme on a voulu le faire, des réminiscences de l'*Héraclès* d'Euripide, joué vers 421.

Depuis la première édition, certains problèmes se posent en des termes renouvelés. Les fragments papyrologiques se sont multipliés. Il est question dans l'ouvrage de M. Pohlenz de la trilogie de l'*Achilléide*, de la *Sémélé*, du *Pentheus*, des *Xantriai*, de *Niobé*, des *Aitnai*, etc... Certaines découvertes viennent remettre en question la chronologie habituellement admise pour les tragédies d'Eschyle. On avait coutume de placer la tétralogie des *Danaïdes* dont font partie les *Suppliantes* entre 493 et 490, c'est-à-dire entre le désastre infligé par Cléomène à Argos et la bataille de Marathon. Or, une notice que nous a récemment fait connaître un papyrus (*Ox. Pap.*, XX, 2256, fr. 8) nous apprend que la tétralogie a remporté le premier prix, ce qui oblige à rabaisser la date au moins jusque 484, qui est, nous le savons, la date de la première victoire d'Eschyle ; mais il y a plus grave : le papyrus nous apprend que Sophocle a participé au concours et a obtenu la seconde place, ce qui oblige à placer la représentation beaucoup plus tard, aux environs de 460. On observera que M. Pohlenz ne renonce pas à attribuer à la composition des *Suppliantes* une date archaïque : il se demande si Eschyle n'a pas composé son œuvre longtemps avant de la faire représenter, ou, autre hypothèse suggérée par A. Lesky (qui d'ailleurs l'a écartée), si la notice du papyrus ne se rapporte à une représentation posthume. Ce problème montre que la découverte de documents nouveaux n'apporte pas seulement des solutions aux difficultés, mais conduit parfois à mettre en doute ce que l'on croyait savoir. La date des *Suppliantes* se trouve étudiée avec précision aux p. 22 sq. du tome II où l'on se souvient que l'auteur a rassemblé sous le titre d'*Erläuterungen* toutes les discussions et les données de détail qui justifient son exposé du tome I, qui se lit ainsi plus facilement.

On peut parfois hésiter à se ranger à l'interprétation proposée par M. Pohlenz. C'est ainsi que, pour ma part, je ne me rallierais pas volontiers à l'explication adoptée pour le vers 6 des *Suppliantes* d'Eschyle, et que je traduirais αὐτογενεῖ φυξανορίᾳ « par horreur des hommes de leur race, de leur *genos* », sens déjà indiqué par Wecklein et qui répond exactement à la situation des *Danaïdes* (c'est également, en France, l'opinion de L. Gernet, ou d'E. Benveniste, cf. *Rev. hist. Rel.*, 1949, p. 129-139). Mais on est souvent disposé à donner raison à l'auteur. Notons qu'il défend l'authenticité du *Prométhée enchaîné*, et montre que le *Rhésus* est un drame d'un type tout nouveau qui ne saurait être attribué à Euripide.

P. Chantraine.

Euripides, *Medeia*, *Hyppolytos*, *Herakles*, drei Tragödien übertragen und erläutert von E. Buschor. Munich, Beck, 1952 ; in-8°, 252 p.

Aischylos, *Die Perser*, *die Orestie*, vier Tragödien, übertragen und erläutert von E. Buschor. Munich, Beck, 1953 ; in-8°, 303 p.

Sophokles, *Antigone*, *König Oidipus*, *Oidipus auf Kolonos*, drei Tragödien, übertragen und erläutert von E. Buschor. Munich, Beck, 1954 ; in-8°, 304 p.

Il existe des types divers de traductions qui s'adressent à des publics divers. Les traductions des tragiques grecs dues à M. Buschor s'adressent au grand public plutôt qu'elles ne prétendent aider le philologue à comprendre des textes difficiles. Ce sont du reste des traductions en vers : il est en effet légitime, et peut-être souhaitable, de traduire en vers des œuvres poétiques de l'antiquité. Il existe en français des traductions de ce genre, notamment pour les *Géorgiques* de Virgile ; on pourrait également rappeler certaines traductions de tragédies grecques récemment publiées par M. André Bonnard. Mais le choix même entre divers procédés métriques pour la traduction peut être embarrassant : on verra dans les avant-

propos de M. Buschor qu'il n'a pas usé du même vers pour toutes les tragédies qu'il a traduites.

Il est parfois difficile dans des ouvrages de ce genre, qui admettent nécessairement une certaine liberté, de déterminer le choix philologique que l'auteur a admis dans certains passages difficiles. *Antigone* 782 la traduction *Räuber, der kühn auf die Beute stürzt* semble indiquer que M. Buschor a conservé le texte traditionnel κτήμασι, mais le mot désigne probablement ici le bétail. On remarquera également qu'au vers 12 des *Perses* il rend le νέον δ'ἄνδρα βαύζει par *Ruft Sehnsucht laut nach dem jungen Volk*, ce qui est fort contestable. En revanche, au début de l'*Agamemnon* les mots *wie ein Hund gekrümmt* donnent bien, je crois, le sens de ce passage discuté.

L'important est que la traduction, écrite par un archéologue et helléniste connu, rend le mouvement et le ton de l'original : elle a reçu l'approbation d'un savant de langue allemande aussi compétent que le professeur R. Pfeiffer. Elle contribuera efficacement au rayonnement de la culture classique en Allemagne.

P. Chantraine.

G. Italie, *Index Æschyleus*, fasciculus primus ἄ -δῶρον. Leiden, E. J. Brill, 1954 ; in-4°, 80 p.

Eschyle n'était pas celui des tragiques grecs pour lequel la publication d'un index était la plus urgente, et on réclame d'abord et surtout un lexique ou un index d'Euripide. Toutefois, le lexique de Dindorf, dont on a l'habitude de se servir, est fondé sur un texte périmé. Eschyle est un des auteurs grecs dont le texte a le plus progressé au cours des cinquante dernières années, avec les éditions de Wilamowitz, P. Mazon, Ed. Fraenkel, d'autres encore. D'autre part, le nouvel index a recueilli les termes ou les exemples qui figurent dans les fragments papyrologiques assez nombreux publiés dans ces dernières années, notamment ceux de *Pap. Oxy.* qui figurent par exemple dans le tome XXI. M. Italie, qui est un bon connaisseur de la langue des tragiques et qui vient de publier il y a peu de temps une petite édition des *Perses* précise et originale sur plus d'un point, se trouvait particulièrement bien préparé à nous donner cet index. Il l'a conçu sur un plan assez simple, ce qui aura pour heureuses conséquences que l'impression de l'index ne traînera pas trop, et que le prix du volume ne sera pas trop élevé. Chaque terme se trouve expliqué par un équivalent latin, sans longs commentaires : les difficultés, les variantes, les données des scholies lorsqu'elles paraissent utiles sont indiquées sous une forme brève et précise. C'est un lexique où l'on voit clair et où l'on ne risque pas de se perdre.

Lorsqu'il s'agit d'un écrivain aussi difficile qu'Eschyle (et d'un texte parfois aussi mal établi), cette sobriété pourra parfois présenter quelques inconvénients. Par exemple, l'article ἄγκαθεν ne donne pas une idée de la difficulté que présente le vers 3 d'*Agamemnon*. La traduction *in ulnis* est je crois exacte, mais on ne se représente pas immédiatement quelle attitude désigne ce mot, et surtout l'article laisse ignorer que la scholie du Mediceus propose une interprétation toute différente (= ἀνέκαθεν depuis longtemps), qu'a préférée Paul Mazon ; — au début des Perses, le verbe βαύζει fait difficulté : l'auteur, après avoir indiqué que le passage est obscur, se contente de reproduire l'explication de Groenenboom « *adulescens est* » *murmurat*. Cet index vise surtout à faciliter l'intelligence du texte et omet, pour être plus bref, des indications qui pourraient être utiles, notamment la quantité des voyelles. Il n'est pas sans intérêt, par exemple, de savoir que l'alpha de

Δαρεῖος et le second alpha de ἄγαν sont longs. La morphologie et la phonétique intéressent peu l'auteur : il n'est pas facile, pour un verbe donné, d'apercevoir quels en sont chez Eschyle les temps primitifs. On pourrait aussi bien chercher chicane pour l'orthographe de certains mots : l'orthographe ἄμικτος semble plus probable que ἄμεικτος. Enfin, le premier fascicule manque d'un avant-propos expliquant la conception que M. Italie s'est faite de cet index et quel est le texte que l'auteur suit en principe.

Ces menues observations n'ont nullement pour objet d'amoindrir le mérite de M. Italie. Son index sobre et précis rendra de grands services pour la lecture et l'étude d'Eschyle. Sans se perdre dans des discussions oiseuses des interprétations données autrefois du texte d'Eschyle, il va toujours droit à l'essentiel. L'ouvrage est indispensable pour une étude à la fois précise et bien informée du texte d'Eschyle. Il faudra sans cesse y avoir recours[1].

P. Chantraine.

Euripidis *Alcestis* edited with introduction and commentary by A. M. Dale. Oxford, Clarendon Press, 1954 ; in-8°, xl-130 p.

La collection des éditions commentées d'Euripide publiée à Oxford, et dont le dernier volume paru contenait les *Bacchantes* par E. R. Dodds, nous donne aujourd'hui une *Alceste* due à Mme Dale. Il s'agit de volumes aux commentaires nets et sobres, qui s'adressent en principe aux étudiants, mais ils sont généralement signés de savants qui ont pu et su faire une œuvre personnelle, et ils présentent une véritable valeur scientifique. C'est le cas de l'*Alceste* de Mme Dale, bien que cette tragédie ait été déjà éditée souvent. L'introduction examine successivement la tétralogie où figure *Alceste* (nous en connaissons la date, 438), la légende dont l'interprétation est encore sujette à discussion, même après le beau mémoire d'A. Lesky, le rôle de l'*Alceste* comme substitut d'un drame satyrique, les caractères et l'action, la tradition du texte. Parmi beaucoup de remarques fines ou pénétrantes, je retiendrais par exemple, p. xxii sqq., l'examen du « caractère » d'Admète, où il est montré que les poètes tragiques n'ont pas la prétention de composer de véritables caractères : cette remarque devrait permettre de libérer la critique de bien des difficultés qui l'embarrassent, soit dans l'*Alceste*, soit dans d'autres tragédies. En ce qui concerne l'établissement du texte, l'éditeur distingue, bien entendu, entre l'édition du choix de dix tragédies et l'édition la plus complète représentée par nos manuscrits L et P. En ce qui concerne les deux derniers manuscrits, Mme Dale estime qu'au moins en ce qui concerne les pièces du « choix », P présente par rapport à L une véritable indépendance. Dans *Alceste*, par exemple, il existe un certain nombre de passages où P s'accorde avec B ou V contre L. Les leçons ἐπάνωθε (463) et φιλίας (473) ne semblent guère pouvoir être des corrections du copiste de P et font supposer une collation.

Le commentaire de détail est précis et souvent instructif. On ne s'étonnera pas que Mme Dale ait notamment apporté un soin particulier à l'établissement du texte des chœurs et à leur scansion. Mais sur bien d'autres points les notes apparaissent à la fois précises et prudentes. La collection doit reproduire en principe le texte de l'édition Murray, ce qui semble gêner Mme Dale. Ainsi, v. 59-60, la leçon γηραιούς présente quelque difficulté et elle préfère la correction d'Hermann γηραιοί : toutefois,

1. L'ouvrage est aujourd'hui complet : les trois derniers fascicules viennent de paraître et il en sera rendu compte dans le prochain numéro de la *Revue*.

il vaut mieux admettre que γηραιούς a été employé pour γηραιοί selon un flottement qui se trouve parfois dans les propositions infinitives, plutôt que l'explication de Murray qui ne semble pas naturelle ; — 91 à propos de μετακύμιος, l'éditeur a tort de s'étonner de la forme du mot : elle se trouve confirmée par le terme bien connu τρικυμία ; — 187 Mme Dale se demande si θάλαμον ne peut pas être conservé et construit comme complément de ἐπεστράφη ; — 335 la note indique que P. Maas propose ἐλέσθαι pour γενέσθαι ; — parmi les commentaires métriques qui contribuent à faire le prix de cette édition, je signale l'étude de la monodie d'Eumélos en 393-415 ; — 484 est traduit avec précision, « as-tu l'expérience de son hospitalité »? — 520 bonne justification du « génitif de référence » sans préposition ; — 542 discussion de la scansion παρᾶ κλαίουσι ; — 569 Mme Dale semble préférer la leçon de Purgold, mais ne l'imprime pas ; — parmi les explications nouvelles qui sont proposées je note au vers 756 l'interprétation de κίσσινον comme un arrangement de κισσύβιον pour le mètre ïambique (cf. *Cl. Rev.*, 1952, 3) ; — 785 c'est par un lapsus que οἳ est donné comme une forme de datif : c'est un locatif ; — 811 la longue discussion sur la variante que présente ce vers est intéressante, mais n'aboutit pas à une conclusion bien nette : pour ma part, je préfère οἰκεῖος à θυραῖος que choisit l'éditeur ; — 1153 la tradition donne trois leçons diverses : Mme Dale met δόμον entre deux croix, mais indique que ὁδόν est possible : elle pense ingénieusement que πόδα peut venir d'une citation de *Hec.* 939.

Cette édition est sage et prudente ; ce qui est mieux, elle montre souvent la pénétration d'esprit de l'auteur.

P. Chantraine.

Gunther Zuntz, *The political plays of Euripides*. Manchester University Press, 1955 ; in-8°, 157 p. Prix : 18 sh.

L'auteur, « senior lecturer » de grec à l'Université de Manchester, a eu pour objet initial de rendre justice à deux tragédies d'Euripide, les *Héraclides* et les *Suppliantes*, mal interprétées selon lui par la critique depuis les *Lectures sur l'art dramatique* de Schlegel en 1808. Il juge que l'on a tort de vouloir placer les deux tragédies dans l'histoire avant de les avoir étudiées à fond hors du temps ; et si, sous un titre qui fait attendre un examen plus général du théâtre d'Euripide, il se limite à deux pièces, c'est parce qu'il y trouve « un type de tragédie où les relations humaines deviennent la matière de la création artistique » ; c'est pourquoi elles méritent d'être appelées « politiques » et sont chargées d'un message qui vaut jusqu'à l'époque actuelle.

Dans un premier temps, violant à dessein l'ordre chronologique pour rendre sa thèse plus éloquente, M. Zuntz soustrait à leur climat les *Suppliantes* et les *Héraclides* pour les examiner comme œuvres d'art. Les deux tragédies, rapprochées par leur conception, leur objet, leur sujet, dans la mesure où elles tracent l'image d'une Athènes idéale, se différencient pourtant par le ton : la souffrance collective est au fond de la première et le poète y suggère une paix universelle établie sur la « loi » panhellénique, tandis que la seconde (qui est la première dans le temps) est une tragédie d'action, d'héroïsme individuel, et se lie au thème de la reconnaissance ; Euripide ne s'y adresse pas à un public devenu las de la guerre, mais, croyant pour une fois à la bienveillance des dieux, il indique à l'homme le moyen de rendre sa vie sûre au milieu de l'incertitude universelle.

Dans un second temps, ayant souligné l'utilité, mais l'insuffisance des études métriques pour déterminer l'âge des styles, M. Zuntz s'efforce de démontrer l'échec

des systèmes qui datent les pièces d'après le sens des allusions contemporaines ; refusant toute valeur même aux allusions des *exodoi*, il interdit de chercher dans Euripide des charades sur l'actualité. Reste alors une seule voie d'approche : saisir les traits caractéristiques d'*ensemble* d'une tragédie et découvrir leurs rapports avec une situation historique particulière, c'est-à-dire confronter la « température » d'une pièce avec celle d'un moment.

On croirait que cette méthode ne fournit que des dates approximatives. Il n'en est rien. M. Zuntz juge que seul le printemps 430 offre une situation capable d'expliquer et de légitimer la prophétie d'Eurysthée dans les *Héraclides* parce qu'elle annonce aux Athéniens l'échec de l'incursion lacédémonienne de 430 ; elle n'est pas concevable après cette invasion, qui fut la plus ruineuse de toutes. Dans les *Suppliantes*, Euripide condamne la guerre meurtrière, mais en des jours où les Athéniens n'ont pas perdu leur enthousiasme guerrier ; sa théorie politique ne peut s'appliquer qu'à la situation du début de 424 (celle qui se reflète aussi dans les *Cavaliers*), quand l'optimisme sur les choses de la guerre est à son point culminant ; le poète s'adresse à des Athéniens qui pensent que l'heure est venue pour Argos de payer par son art militaire la vieille dette qu'elle a contractée envers eux.

Il est difficile de souscrire aux conclusions de M. Zuntz quand on a soi-même proposé, en se fondant sur les allusions contemporaines, les dates de 429 (Lénéennes?) pour les *Héraclides* et de 420 (Dionysies) pour les *Suppliantes*, et qu'on ne trouve pas chez lui d'argument décisif pour changer d'avis. La méthode elle-même est-elle convaincante? Car, s'il est dangereux de partir des allusions pour saisir l'esprit d'une pièce à un moment donné, n'est-il pas imprudent de vouloir saisir l'esprit d'une pièce en dehors du temps pour l'adapter à un moment très précis? Il est périlleux non seulement de dater des tragédies isolées de leurs voisines, mais surtout de les interpréter dans l'abstrait pur quand elles sont « politiques » et que leur auteur a la sensibilité d'Euripide.

Le grief principal, toutefois, est plus objectif. On s'est efforcé ici de rendre claire une pensée qui doit l'être pour elle-même, mais qui n'est pas exposée sans flottements, repentirs et répétitions, si bien que pour cheminer plus aisément dans une voie sinueuse, le lecteur fera bien de lire d'abord les pages 55, 79 et 80. La thèse est pourtant pleine d'intérêt et fondée sur un examen attentif des textes. Peut-être faut-il excuser l'auteur sur ce qu'il nous laisse entrevoir de l'histoire « démesurément longue de son petit volume » qui, marqué par la guerre, comme l'œuvre d'Euripide, n'a pu se développer d'un trait ni sans retouches. On ne lui reprochera certes pas de n'être pas de langue anglaise, mais l'on eût souhaité une clarté plus française.

Aussi préfère-t-on le seconde partie du livre, plus courte, qui n'a pas à être composée, puisqu'elle rassemble des études détachées, toujours logiques et précises, sur les « hypothéseis » et leur tradition (en particulier celles du *Laurentianus*), sur la scène des *Héraclides* et sur plusieurs passages difficiles de cette pièce. Pour la critique textuelle et l'interprétation de quelques vers (notamment 682 sqq. 788 sqq., 945 sqq.), M. Zuntz aurait peut-être trouvé une réponse à ses questions dans l'ingénieux livre de Jackson, *Marginalia scaenica* (Oxford, 1955), p. 5, 6 et 238, si cette œuvre posthume avait pu paraître plus tôt. On pourra au moins confronter sur des points précis deux méthodes et les deux interprétations les plus récentes.

Édouard Delebecque.

Hérodote, *Livre IX*, texte établi et traduit par Ph.-E. Legrand (Collection G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1954 ; in-8°, 110 p. en majeure partie doubles. — *Index analytique* établi par Ph.-E. Legrand. Paris, Les Belles-Lettres, 1954 ; in-8°, 248 p.

Ces deux volumes achèvent l'édition d'Hérodote que Ph.-E. Legrand a eu la satisfaction de mener à bien avant de mourir ; la mise au point définitive des notes, c'est-à-dire leur adaptation à la mise en pages, et l'impression elle-même n'ont pu être surveillées par l'auteur, mais le réviseur, M. A. Plassart, dont la tâche s'est trouvée, cette fois, particulièrement lourde, s'en est acquitté avec son exactitude habituelle.

Le livre IX est présenté par Ph. Legrand suivant le même plan que les livres précédents : apparat critique développé, fondé principalement sur les deux familles florentine et romaine. Le moment ne semble pas encore venu de simplifier comme il serait souhaitable l'apparat critique des éditions critiques d'Hérodote : bien que l'on ait proposé récemment d'en éliminer les trois manuscrits R S V, M. Colonna (*Boll. del. Com. della Ed. Naz. dei Class. Gr. et Lat.*, 1953, p. 13-25) estime au contraire que le groupe D Y est indépendant des groupes T U X et R S V.

Lorsqu'on examine le détail du texte du livre IX, on a l'impression que ce texte serait particulièrement altéré : les notes et l'apparat critique de l'édition Legrand soulignent un grand nombre de difficultés et proposent plus d'une conjecture : dès le chapitre 2, l'emploi de l'accusatif Ἕλληνας avec περιγινεσθαι semble impliquer soit une anacoluthe, soit une altération du texte, soit une lacune ; — dans ce chapitre, Ph.-E. Legrand corrige ἕξεις ἀπόνως en ἄξεις ἀπόνως[1] ; ne pourrait-on pas garder le texte des manuscrits en comprenant « tu seras maître de... »? Autres exemples de difficultés diverses : **8**, 2, la correction de Cobet me semble inutile et l'aoriste ὑποκρίνασθαι est parfaitement possible ; — **14**, 2, l'éditeur justifie ingénieusement l'addition de ἄλλη après ἀγγελίη et la suppression de ἄλλην avant στρατίην ; mais l'emploi souvent « explétif » de ἄλλος en grec pourrait permettre d'expliquer le texte traditionnel ; — **57**, 7, Ph.-E. Legrand donne des raisons d'écarter la correction de Pingel τέσσερα pour δέκα ; — **69**, 1, le φόβῳ de la tradition me semble explicable et il est inutile d'adopter φόνῳ de A^2 ; — **74**, 6, le ἐκπίπτοντες des manuscrits pourrait, je crois, être gardé ; — **88**, 7, la correction de διώσασθαι en en διώσεθαι est superflue, le parfait πέποιθα admettant comme complément un infinitif aoriste ; — **109**, 6, l'éditeur renvoie à Bechtel 101 pour écarter la leçon ὑπορῳγμένων, et peut-être a-t-il raison ; toutefois, les nombreux exemples de composés en -ορῳγός que fournissent les textes mycéniens récemment déchiffrés modifient les données du problème.

L'index analytique ne fournit pas un relevé complet de tous les passages où figure un nom propre (ce relevé se trouve dans l'index de Hude ou dans le lexique de Powell), mais l'indication (et l'analyse) de ceux où il est dit quelque chose d'intéressant, et où souvent le traducteur a éclairé le texte par une note. L'index est divisé en sections : dans quatre sections les articles sont présentés suivant l'ordre alphabétique : A. Noms de personnages humains ; B. Noms de dieux de sanctuaires et de fêtes ; C. Noms de peuples ; D. Noms de pays, de détails géographiques, de villes et de lieux dits ; l'inconvénient de cette disposition réside dans le fait que ce qui est dit de Delphes, par exemple, se trouve distribué entre plusieurs sections ; — enfin, dans une section E, se trouvent présentées des observations qui ne se rat-

1. Je ne comprends pas l'esprit rude : il s'agit du futur de ἄγνυμι.

tachent pas à un nom propre et, qui, à propos de choses très diverses, n'ont pu trouver place en bas des pages de la traduction : ainsi on trouve, p. 230, un article ἵπποι au cours duquel sont étudiées diverses questions, notamment celle de l'emploi du féminin : ce point pourrait être éclairé par l'examen des méthodes de l'élevage, mais également par la comparaison de certains autres emplois du féminin pour les noms d'animaux, le nom du chien par exemple. Cet index très riche, où l'on retrouve à la fois le goût de l'érudition et le souci du réel qui caractérisent le travail de Ph.-E. Legrand, couronne d'heureuse façon son édition d'Hérodote.

P. Chantraine.

Thucydidis. *Historiae* post C. Hude edidit Otto Luschnat, vol. I, Libri I-II. Leipzig, Teubner, 1954 ; in-8°, 24*-202 p.

Après l'édition de Mme de Romilly dans la collection G. Budé, voici celle de M. O. Luschnat dans la collection Teubner qui commence à paraître. Elle se présente, trop modestement, comme une nouvelle édition du travail de Hude : il est vrai que M. Luschnat constate que là où il n'avait pas de raison de le faire il ne s'est pas séparé de Hude, il est vrai aussi qu'il n'a pas procédé à une collation systématique des manuscrits. L'œuvre est pourtant originale, au courant des derniers travaux sur l'histoire du texte, son interprétation, la langue et le style de l'écrivain.

La préface commence par une appréciation des éditions de Hude : l'édition qu'il appelle *maxima*, 1898-1901, l'édition *maior* de la collection Teubner, 1901, et la réfection de cette édition, 1913, 1925. Un des mérites de Hude est d'avoir refusé d'accorder, comme ses prédécesseurs, une importance primordiale au *Vaticanus* 126 (B) et d'avoir mis, en revanche, en lumière la valeur du *Laurentianus plut.* 69, 2 (C). L'examen des papyrus[1] a ensuite montré que les deux manuscrits devaient être pris en considération, et M. Luschnat cite, p. 7*, un passage de Wilamowitz qui réclame, pour l'établissement du texte, une attitude éclectique.

La difficulté que présente l'histoire du texte de Thucydide peut toutefois être cernée de plus près. On observe d'abord qu'à partir de VI, 92, le manuscrit B représente une tradition nouvelle et se trouve généralement d'accord avec un manuscrit récent, le *Parisinus* 1734 (H). Cette tradition repose certainement sur la collation d'une source indépendante et comporte des fautes d'onciale qui lui sont propres. Il semblerait également que, dans le livre IV, les manuscrits F G M fournissent quelques leçons indépendantes, mais qui ne supposent pas un archétype écrit en onciale. La complication des faits est traduite dans le stemma de la p. 10* où des lignes pointillées indiquent les collations probables.

Il serait intéressant de comparer les attitudes respectives de Mme de Romilly et de M. Luschnat relativement à l'histoire du texte de Thucydide. Il est satisfaisant de constater que les deux éditeurs, utilisant les travaux de Powell et de Bartoletti, se trouvent souvent d'accord. Mais il subsiste des différences notables. Le fait même que M. Luschnat ait établi un stemma des manuscrits montre qu'il a cru pouvoir marquer de façon assez ferme les rapports entre les manuscrits. Il est également notable qu'à la différence des derniers éditeurs il a cru pouvoir utiliser les sigles *b* et *c* de Hude pour désigner des familles. Dernier trait, le plus important peut-être, M. Luschnat admet que des manuscrits « récents » J et K dépendent en quelque façon de la source qui a fourni des leçons particulières à B et à H, mais

1. Les papyrus ne sont pas très nombreux. Outre ceux qui sont publiés, M. Luschnat a pu utiliser un papyrus inédit de Hambourg (cf. p. 18*).

seulement à partir de VI, 92. Avant VI, 92, ces manuscrits récents ne doivent pas représenter une source indépendante, et s'ils donnent quelques bonnes leçons, ces leçons doivent être considérées purement et simplement comme des conjectures anciennes. Il se pose là une question délicate, et qui est d'intérêt général, bien qu'elle se pose dans des termes très divers. On peut se demander comment et dans quelle mesure les copistes ont pu introduire des corrections. Il est bien certain que les grands philologues byzantins ont fait des conjectures. Mais des manuscrits dont l'auteur ou le copiste sont moins illustres peuvent avoir été « améliorés » également de façon plus ou moins méthodique. En tout cas, M. Luschnat est moins disposé que Mme de Romilly à admettre l'authenticité de leçons transmises par des manuscrits récents (cf. p. 17* et la note).

En ce qui concerne l'établissement du texte lui-même, le choix que l'éditeur a fait entre les variantes me semble raisonnable. On l'approuvera également de ne pas proposer de corrections nouvelles. Voici quelques remarques de détail : I, 9, 3, de même que pour d'autres difficultés du même genre, M. Luschnat se montre moins attaché que Mme de Romilly à la tradition manuscrite et corrige après d'autres éditeurs un τε qui peut paraître difficile ; — I, 24, 5, il adopte la correction de Haase ἐπελθόντες pour ἀπελθόντες ; — I, 25 4 dans une phrase dont le mot à mot est difficile, corrections de Schwartz ‹περιεῖναι λέγ›οντες et δυνατωτέρᾳ ; — I, 32, 3, la correction de Hude ἡμῶν pour ἡμῖν ne semble pas indispensable ; — I, 35, 3 et 4, M. Luschnat introduit les corrections de Krüger, mais le mouvement donné par les textes des manuscrits peut se comprendre ; — I, 37, 4, la leçon de *b* avec l'aoriste ξυναδικήσωσιν est préférée avec un renvoi au livre de Ros sur la *Metabole*, p. 342 ; — I, 57, 6, correction de Krüger généralement admise τεσσάρων pour δέκα ; — I, 70, 2, la correction ἃ pour ὃ ne paraît pas nécessaire ; — I, 101, 1, je préférerais ἐπαμύνειν de *c* à ἐπαμῦναι de *b* ; — I, 103, 1, dans le passage controversé relatif au siège de l'Ithôme, M. Luschnat adopte la correction de Krüger τετάρτῳ pour δεκάτῳ ; — I, 120, 2, l'éditeur adopte la leçon de la plupart des manuscrits πρόοιντο (*sic*), alors que G donne προεῖντο ; du point de vue de l'histoire du grec, cette dernière forme est certainement la plus ancienne, la première la plus récente, et Schwyzer l'attribue au « jüngern Attischen » (p. 688) ; la forme thématique προοιντο existait-elle au temps de Thucydide? Il est difficile d'en décider ; en tout cas, l'accentuation properispomène semblerait la plus autorisée ; — I, 126, 11, διεχρήσαντο est préféré à ἀπεχρήσαντο, mais ce dernier terme constitue un euphémisme possible, attesté, par exemple, dans un fragment d'Aristophane ; — II, 2, 1, M. Luschnat adopte une conjecture de Gomme δεκάτῳ pour ἕκτῳ[1].

On sent M. Luschnat toujours bien informé, et les indications réunies dans les notes critiques fournissent parfois discrètement les éléments d'une discussion et d'un commentaire, documentation précieuse, même lorsqu'elle ne rallie pas le lecteur à l'opinion de l'éditeur : I, 110, 4, γεγονότων est préféré à γεγενημένων : mais le renvoi à Meisterhans[3] 192 n'apporte à ce choix aucune confirmation utile, et il semble que Thucydide, dont la langue est, même dans la morphologie, concertée et volontaire, préfère γεγένημαι ; — de même, je ne crois pas qu'en I, 127, 1, les exemples très divers que Ros a rassemblés p. 356 de son livre *Metabole*... apportent grand renfort à la syntaxe de προχωρεῖν sans ἄν.

On souhaite que cette édition riche et solide progresse rapidement.

P. Chantraine.

1. Notons que M. Gomme a bien voulu faire profiter M. Luschnat de son commentaire du livre II, encore inédit.

Klaus Weidauer, *Thukydides und die hippokratischen Schriften.* Der Einfluss der Medizin auf Zielsetzung und Darstellungsweise des Geschichtswerks (Heidelberger Forschungen herausgegeben von P. Böckmann, H. Bornkamen und H. G. Gadamer). Heidelberg, 1954 ; 88 p.

Au premier chapitre de son *Autour de Platon*, A. Diès, faisant allusion au célèbre ouvrage de A. E. Taylor, *Varia Socratica*, *First Series* (Oxford, Parker, 1911) et plus spécialement à la cinquième et dernière étude (*The words* εἶδος, ἰδέα *in preplatonic Literature*), met l'accent sur l'importance philosophique de la Collection hippocratique et montre que ce ne sont pas seulement quelques traités isolés, mais que c'est la Collection hippocratique tout entière, qu'une multiplicité de fils entremêlés relie à toute la philosophie antésocratique ou socratique. Cette vérité est maintenant admise par tous. Et il est probable que les traités hippocratiques ont exercé une influence non seulement sur les philosophes au sens strict du terme, mais également sur tous les penseurs et les écrivains du v^e^ et du iv^e^ siècle. C'est cette influence que M. K. Weidauer essaie de déceler chez Thucydide. Ce travail est conduit selon une méthode rigoureuse, sans vaine littérature : on pourrait plutôt regretter parfois que l'exposé soit d'une sécheresse excessive. Mais l'auteur a fait surtout porter son effort sur le commentaire de textes dont le rapprochement est toujours suggestif. Je retiens en particulier les chapitres consacrés aux emplois de πρόφασις, de εἶδος et de φύσις chez Hippocrate et chez Thucydide. Cependant, on ne peut s'empêcher de regretter que, dans ce genre d'études, une inconnue continue de subsister : quel est exactement la valeur des rapprochements établis? Nous ne pourrons sans doute le savoir vraiment que le jour où l'on pourra répondre définitivement aux questions de chronologie et d'authenticité du *Corpus hippocraticum.*

Pierre Louis.

Werner Jaeger, *Paideia* : *La formazione dell' uomo greco.* Vol. II : *Alla ricerca del divino*, traduzione di Alessandro Setti. Florence, La nuova Italia, 1954, xi-665 p.

La collection « Il Pensiero storico » publie, on le sait, non seulement des travaux originaux, mais aussi un certain nombre de traductions italiennes d'ouvrages scientifiques étrangers. On relève, par exemple, au catalogue des œuvres de Zeller, de Gomperz et d'autres savants aussi célèbres. Le travaux de Werner Jäger y figurent aussi en bonne place, d'abord son *Aristote* (vol. 11), ensuite les différents volumes de son magnifique ouvrage intitulé *Paideia* (*Die Formung der griechischen Menschen*, 3 vol., 1^re^ éd. Berlin-New-York, 1936-1944). Le premier tome constitue le volume 13 de la collection ; le second vient de paraître, à la fin de 1954, traduit par A. Setti (vol. 39 de la collection). Tous les hellénistes connaissent cette œuvre si riche d'enseignements et savent que si W. Jäger est l'un des plus éminents spécialistes d'Aristote, celui en tout cas dont les études ont eu le plus de retentissement, sa science ne se limite pas au Stagirite. Je crois donc inutile de rappeler tout l'intérêt de ce second volume intitulé « Alla ricerca del divino », et consacré à l'étude de l'élaboration des valeurs idéales chez Socrate et chez Platon. Je voudrais seulement profiter de la publication de cette traduction pour signaler tout spécialement ce second tome aux platonisants. Ils y trouveront des remarques de détail aussi bien que des vues générales, présentées sous une forme toujours accessible. Les pages réservées au problème socratique et à l'influence de Socrate retiendront

leur attention ; mais ils feront surtout leur profit des chapitres consacrés au *Protagoras*, au *Gorgias*, au *Ménon*, au *Banquet* et aux trois premiers livres de la *République*. L'étude de ces trois livres occupe, comme il se doit, une place très importante dans l'ouvrage de W. Jäger : n'est-ce pas dans ce dialogue qu'on trouve les pages les plus pénétrantes sur le problème de la justice, sur l'éducation de la jeunesse, sur la formation physique et morale des gardiens de la cité, sur la valeur éducative de la poésie?

Pierre Louis.

Jenofonte, *Hieron*, texto traduccion y notas de M. Fernandez Galiano. Madrid, Instituto de Estudios Politicos, 1954 ; in-8°, vi et 31 p. doubles.

Il est naturel que cette collection, où figurent déjà la *République* de Platon, la *Constitution d'Athènes* d'Aristote, la *République des Athéniens* faussement attribuée à Xénophon, accueille *Hiéron* de Xénophon où se trouve traité le problème de la tyrannie : on y apprend que le tyran ne saurait être heureux ; comme il arrive souvent chez Xénophon, la pensée est assez superficielle, mais le dialogue est mené avec une certaine facilité et un certain savoir-faire.

L'introduction, extrêmement brève, indique suivant quels principes le texte a été établi. En se fondant essentiellement sur l'édition Pierleoni, M. Galiano répartit les manuscrits en trois classes : une première famille principalement représentée par le *Vaticanus Graecus* 1335 (A) ; une seconde famille dont le meilleur témoin serait le *Marcianus* 511 (M) ; la troisième pour laquelle on utilise surtout la *Laurentianus* LXXX, 13 (F). L'apparat critique fournit, en outre, quelques variantes du *Vaticanus Graecus* 1950 (B), qui aurait été copié sur A avant que celui-ci ne fût corrigé, enfin du *Mutinensis* 145. La tradition indirecte n'a pas été négligée : Stobée et Athénée, qui sont les citateurs les plus importants, ont été soigneusement dépouillé.

Le texte m'a semblé établi avec bon sens, et l'apparat critique rédigé avec clarté. Les remarques que l'on pourrait proposer à M. Galiano ne portent que sur des détails. Ainsi en I, 7, je ne suis pas sûr que la syntaxe impose d'écrre ὅπως ἄν avec Stobée ; — en I, 9, il me semble possible de conserver εἰ... ἔχει des manuscrits, qui suppose une dissymétrie entre le présent de l'indicatif de la conditionnelle et l'irréel de la principale, dont il ne manque pas d'exemples ; M. Galiano, comme la plupart des éditeurs, écrit ἂν εἶχε..

La tradition manuscrite étant médiocre, il subsiste bon nombre de difficultés : en II, 16, M. Galiano écrit avec Castiglioni συμβολῆς μετεσχηκέναι, alors que les manuscrits ont βουλῆς que l'on pourrait à la rigueur conserver ; — de même en VI, 15, l'infinitif ἀναγκάζεσθαι devrait peut-être être gardé.

La traduction, autant que j'ai pu m'en rendre compte, m'a paru aisée et exacte. Ce que je serais tenté de reprocher à ce petit livre publié dans une collection de « classiques politiques », c'est de trop négliger le commentaire historique. On aimerait savoir à quelle occasion *Hieron* a été écrit. J. Hatzfeld a pensé que cet opuscule, qui commence par la peinture du mauvais tyran et se termine par l'image du bon souverain et de ses joies, aurait été composé vers 358, à l'intention de Dion, neveu et gendre de Denys l'Ancien (*R. Ét. gr.* 59-60 [1946-1947], 54-70).

P. Chantraine.

Marcello Gigante, *La Costituzione degli Ateniesi, Studi sullo Pseudo-Senofonte.* Naples, Giannini, 1953 ; in-8°, 199 p.

Après tant d'études récentes sur la *Constitution d'Athènes* du Pseudo-Xénophon, le livre de M. Gigante apporte une heureuse nouveauté par le point de vue qu'il adopte. Il écarte, en effet, le problème un peu désolant de l'attribution (il s'attache seulement à réfuter deux des dernières hypothèses : celles qui suggèrent comme nom d'auteur celui de Thucydide l'historien et celui de Thucydide fils de Mélésias). En fait, M. Gigante pense que l'opuscule a dû, entre 431 et 411, naître anonyme et le rester : il s'adresse aux oligarques athéniens, auxquels il conseille le calme, et l'anonymat doit être pour lui, non seulement une condition de sécurité, mais le moyen d'une plus large influence ; à cet égard, M. Gigante fait une comparaison avec les conditions dans lesquelles parut un pamphlet de Fichte. — A ce problème de l'attribution, il préfère l'analyse des caractères mêmes du pamphlet. Celui-ci est à la fois analytique et passionné (ἀπόδειξις-ψόγος). L'idée du droit du plus fort, qui en fait l'unité, traduit, dans cette œuvre encore gauche et mal dominée, l'influence des sophistes. Pour en définir l'esprit, M. Gigante présente deux idées principales. Tout d'abord, il le rapproche d'Hérodote, établissant des relations très étroites de pensée et de forme, entre le pamphlet et le débat de III, 80-82, sur la meilleure forme de gouvernement. D'autre part, il étudie de près le problème que posent le chapitre III, 11, et les exemples peu clairs qu'on y trouve, de cas où la démocratie aurait eu à se repentir d'avoir donné son appui aux oligarques : ce qui ressort des contradictions entre le Pseudo-Xénophon et la tradition, c'est que celui-ci, délibérément, altère les faits et les falsifie, afin de mieux convaincre les oligarques qu'ils ne sauraient compter sur Athènes ; c'est la méthode de l'histoire partisane, telle qu'on la retrouve dans le fameux passage d'Andocide reproduit par Eschine.

Dans le détail de ces dernières analyses, on pourra parfois éprouver quelque gêne. Si le rapport avec Hérodote est très heureusement marqué (malgré le lapsus qui attribue, des pages 114 à 117, les paroles de Mégabyze à Otanès), s'il permet de très heureuses interprétations (M. Gigante reprend après Ed. Meyer, une bonne interprétation des manuscrits II, 11), il ne nous paraît guère possible d'en tirer, pour II, 8, l'interprétation de οἱ Ἕλληνες par « les Spartiates » : le texte d'Hérodote allégué est relatif aux races, ce qui rend claire la valeur de τὸ ἑλληνικόν ; mais ce n'est pas le cas chez le Pseudo-Xénophon. — De même, si la véracité de ce dernier, dans les exemples de III, 11, est, en effet, des plus suspectes, on peut penser que, sous peine d'être vaines, ses allusions devaient présenter un minimum d'apparence, dont le commentaire donné ici ne donne guère l'idée ; c'est au moins le cas pour la dernière (à cette occasion, on peut remarquer que M. Gigante ne signale même pas le caractère suspect des « dix ans » mentionnés par Thucydide, I, 103).

Mais, s'il nous semble qu'il reste, dans le détail, plus d'obscurité que ne le voudrait l'auteur, il y aurait mauvaise grâce à ne pas reconnaître que, dans l'ensemble, l'esprit qui anime l'exposé est, lui, fort valable. Il permet à l'auteur de prendre un contact direct et franc avec le traité, d'en situer le contenu par rapport à Théognis, aux sophistes, à Hérodote, à Thucydide. L'étude a quelque chose d'extrêmement vivant, un ton allègre, de la verve et du bon sens : ce n'est pas là un mérite de peu de prix, surtout dans un domaine où le poids de l'érudition risque d'être particulièrement lourd.

J. de Romilly.

Lisias, *Discursos* I-XII, texto revisado y traducido por M. Fernandez-Galiano. Barcelone, Ediciones Alma Mater, 1953 ; in-8°, relié, 254 p. en majorité doubles.

Sous la direction du latiniste de Barcelone, M. Bassols de Climent, commence à paraître une collection espagnole de classiques grecs et latins. Cette collection se présente fort bien, par la qualité du papier, par la solidité et l'élégance de la reliure, l'heureuse disposition du texte et de la traduction. Le Lysias, confié à M. Fernandez-Galiano, a, d'autre part, été remis en de bonnes mains.

En ce qui concerne l'établissement du texte, tout en affirmant, comme ses prédécesseurs les plus récents, que pour les discours III-XXXI toute la tradition manuscrite procède du Palatinus 88, X, l'éditeur doit reconnaître qu'il doit recourir parfois à d'autres manuscrits : il y aurait peut-être lieu de se demander s'il s'agit de conjectures (d'un scribe? ou d'un éditeur plus ou moins savant?), ou bien de collations avec une source étrangère à X.

La notice est écrite d'une plume alerte, et l'on prendra plaisir à lire les quelques pages où M. Fernandez-Galiano oppose, en ce qui concerne le jugement moral à porter sur Lysias, l'attitude presque toujours défavorable des critiques allemands, au jugement des critiques français et anglo-saxons qui témoignent quelque sympathie à l'orateur. Il prend pour sa part une position intermédiaire. Cette notice est d'ailleurs fondée sur une connaissance précise de ce qui a été écrit sur Lysias, et est accompagnée d'une bibliographie très riche, que je suis même enclin à juger trop riche, car elle met sur le même plan des ouvrages de valeur très inégale. Il n'était peut-être pas très utile de citer la traduction espagnole de l'*Histoire des Grecs* de V. Duruy, ou la traduction également du fascicule *Géographie, Histoire, Institutions grecques* du manuel de Laurand, moins encore l'*Histoire illustrée de la littérature grecque* de Jules Humbert et Berguin.

Le texte de la nouvelle édition semble établi avec bon sens, et même, lorsque l'on serait tenté de défendre une leçon rejetée par M. Fernandez-Galiano, on comprend généralement les raisons de son choix. L'apparat critique est nettement plus riche que celui de la collection Budé, en ce qui concerne les manuscrits comme pour les citations (notamment les grammairiens), et sa rédaction permet au lecteur de se se faire une idée de la tradition.

Voici quelques remarques de détail : I, 7, l'éditeur adopte la leçon de H et P ἢ πάντων τῶν κακῶν et se demande s'il y a une lacune après γεγένηται ou « une anacoluthe psychologique » ; — I, 17, ἀπεκλήσθην est une faute d impression ; il faut écrire ἀπεκλῆσθην avec iota souscrit, ou plutôt ἀπεκλείσθην, ce qui correspond mieux à l'orthographe τὴν κλεῖν adoptée au § 13 ; — VII, 12, l'éditeur garde τῷ ποιήσαντι, mais ne peut en tirer un sens satisfaisant : il faut adopter la correction de Kayser τῷ περιποιήσαντι « celui qui respecte l'olivier » ; — XII, 19, après ᾤοντο l'infinitif aoriste κτήσασθαι peut être conservé, et il est inutile d'introduire par une correction la forme du futur ; etc...

Il faut souhaiter que le bon accueil qui sera fait à cet ouvrage encourage l'éditeur à ne pas trop tarder à donner le second volume.

P. Chantraine.

Eino Mikkola, *Isokrates. Seine Anschauungen im Lichte seiner Schriften.* Annales Academiae Scientiarum Fennicae, B. 89. Helsinki, 1954 ; in-8°, 347 p.

L'opposition qui s'établit assez naturellement entre Isocrate et Platon a certai-

nement nui de façon injuste à la réputation d'Isocrate ; elle a pu contribuer à faire négliger le contenu intellectuel de son œuvre et à en imposer le seul aspect rhétorique. A cet égard, le livre de M. Mikkola représente une saine et opportune réaction. L'auteur s'est même porté d'emblée à un point de vue aussi opposé que possible du précédent.

Il a, en effet, étudié la pensée d'Isocrate dans ses fondements les plus philosophiques, n'hésitant pas à aborder son étude par une analyse des théories de la connaissance, auxquelles sont consacrées les cent premières pages du livre. C'est à partir de là qu'il reconstruit l'ensemble de la pensée d'Isocrate sur le réel (connaissance — religion — valeurs), puis sur la réalité vécue (sens de la vie, éducation, État). Dans chaque partie, il procède à des analyses sémantiques poussées, qui mettent en lumière tout ce que cette pensée a de non intellectualiste, de dynamique, de pratique, de relativiste. Isocrate ne croit pas à la possibilité de la science : il arrive dans presque tous les domaines à un pragmatisme très moderne, et neuf en tout cas par rapport à l'intellectualisme grec. De tous les penseurs qui l'ont précédé, c'est d'Héraclite que M. Mikkola le rapprocherait volontiers.

Il est très certain que son analyse repose sur une parfaite connaissance d'Isocrate, ainsi que de la bibliographie importante qui lui a été consacrée. D'autre part, la méthode en est scrupuleuse, l'exposé parfaitement clair. Ajoutons que les divers appendices sur l'œuvre et la vie d'Isocrate, la bibliographie finale (de plus de 200 titres) et surtout le triple index qui termine le volume (des mots, des passages, des personnes) témoignent du sérieux de ce travail. Aussi ne doit-on pas être surpris qu'il apporte des conclusions justes et précieuses sur certains aspects d'Isocrate. La prudence intellectuelle de ce dernier, le primat qu'il accorde à l'utilité pratique, le prix qu'il attache à la collectivité qui l'entoure, enfin la portée littéraire de ses « discours écrits » n'ont jamais été plus complètement ni plus finement mis en lumière.

Ce que l'on peut se demander, c'est si, en abordant Isocrate avec de telles questions, l'auteur ne le pousse pas lui-même, dans certains cas, à une sorte de faux témoignage. La méthode sémantique employée ici a d'ailleurs un premier inconvénient : c'est qu'elle tire peut-être plus de sens du contexte que de la signification même des mots. Ainsi l'auteur s'expose-t-il soit à faire un sort à certaines expressions peut-être banales (quand il tire de « utile à la vie » l'idée que la première de toutes les valeurs est la vie), soit à forcer un peu certains des points de vue d'Isocrate. De ce que celui-ci ne croit pas à une science de l'action et se désintéresse de la science pure, a-t-on le droit de lui prêter le refus de croire à aucune science? Peut-on parler, dans le domaine religieux, d'un véritable agnosticisme? Peut-être, rien qu'en commençant par de tels problèmes, fausse-t-on un peu l'importance relative des choses : si le sentiment que la certitude intellectuelle est impossible peut, dans certains cas, conduire à donner plus d'importance à son entourage humain, nous penserions volontiers que, pour Isocrate, c'est l'inverse qui est vrai : que le souci du pratique, étant premier, explique le manque d'intérêt qu'il éprouve à l'égard des questions métaphysiques ou même simplement désintéressées : il refuse de soulever des questions, non parce qu'il en a mesuré le caractère insoluble, mais parce qu'elles sont sans utilité directe. Telle est, du moins, la conclusion qui semblerait se dégager des textes d'Isocrate. Certes, cela ne diminue pas l'originalité ni le mérite de sa position. Mais cela modifie un peu le portrait tracé par M. Mikkola, portrait qui, à notre avis, complète celui que l'on nous présente d'un Isocrate pur rhétoricien — mais laisse le véritable visage du « philosophe » se dégager par contraste, à mi-chemin entre les deux.

J. DE ROMILLY.

Démosthène, *Plaidoyers civils*, t. I, texte établi et traduit par L. Gernet (Collection G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1954 ; in-8°, 264 p. en majeure partie doubles.

C'est une bonne fortune pour l'Association G. Budé d'avoir trouvé M. Gernet pour établir le texte et donner la traduction des *Plaidoyers civils* de Démosthène. Il y fallait un helléniste expérimenté, mais aussi, ce qui est peut-être le plus rare, un bon connaisseur du droit grec. La dernière traduction des *Plaidoyers civils*, due à Dareste, avocat à la Cour de Cassation, était bonne. Mais elle remontait à 1875, et depuis plus de soixante-quinze ans le texte de Démosthène est établi de façon un peu différente, notre connaissance du droit grec a fait de notables progrès ; enfin, on pouvait souhaiter une traduction peut-être plus rigoureuse dans le détail, et moins académique dans le ton. L'ouvrage de M. Gernet vient donc à son heure et renouvelle heureusement notre connaissance des plaidoyers civils.

L'éditeur s'explique avec netteté sur les problèmes que pose l'établissement du texte et souligne que ces problèmes se posent d'une façon particulière, au moins à l'origine, pour les plaidoyers civils : l'original, suivant les cas, pouvait être resté entre les mains de Démosthène ou entre celles de son client. Lorsque Callimaque a dressé la liste des œuvres de Démosthène, ces œuvres devaient être réunies à la bibliothèque d'Alexandrie. M. Gernet estime, après Bethe, que l'on a dû constituer, peu après la mort de Démosthène, une édition athénienne de ses œuvres. L'histoire ancienne du texte des orateurs présente plus d'obscurité que celle du texte des poètes auxquels les philologues alexandrins s'étaient plus vivement intéressés. L'éditeur donne ensuite quelques indications sur les manuscrits dont l'unité dans la seconde partie du corpus démosthénique se trouve bien marquée par la coupure qui figure dans le *Contre Zénothémis*, dont la fin nous manque et qui s'arrête dans tous nos manuscrits au même endroit. L' « archétype » de notre tradition manuscrite devrait se situer à une date qui ne soit pas trop reculée, postérieure au second siècle, antérieure au VI^e^ siècle. C'est l'époque où l'on est passé du *uolumen* au *codex*, et qui présente une grande importance pour l'histoire de nos textes. M. Gernet a raison de marquer que ce qu'il appelle les différentes branches de notre tradition ne correspond pas à diverses éditions antiques. Du point de vue pratique de la constitution du texte, l'éditeur est amené à accorder de l'importance à l'Augustanus, Monacensis 485 (A). L'excellent Parisinus S reste, bien entendu, une des sources principales du texte de Démosthène, mais M. Gernet écrit p. 21, à propos de A : « En dépit des erreurs de copiste qui le déparent, nous n'avons pas hésité à rétablir ce manuscrit dans son droit de priorité ». Enfin, en ce qui concerne les documents juridiques cités dans les plaidoyers civils, il convient d'en admettre presque toujours l'authenticité, et quelques-uns sont de première valeur.

L'apparat critique est sobre, fournit à l'occasion des conjectures personnelles que l'éditeur n'a pas cru devoir insérer dans son texte, mais qui montrent que la leçon traditionnellement adoptée n'est pas toujours certaine et pourrait avantageusement céder la place à une autre. Les reproches que je serais tenté d'adresser à la présentation du texte sont purement formels. Le volume a beau être déjà gros, il aurait pu contenir un tableau des sigles, qui donnerait notamment au lecteur la traduction du sigle v. qui n'est nulle part expliqué et dont je suppose qu'il signifie Vulgate. Soit un exemple parmi d'autres : à la fin du *Contre Apatourios*, p. 146, je trouve une note critique qui oppose AS à ceteri, une autre A à ceteri, enfin une dernière qui oppose v. à A : on se demande alors quelle est en ce dernier cas la leçon de S.

Voici quelques remarques de détail sur le texte de la présente édition : XXVII, 5, p. 34, je ne suis pas sûr que la conjecture de Bekker προῖκά τε soit conforme à l'usage de Démosthène ; à la fin de ce même paragraphe, M. Gernet met entre crochets droits ταύτης... προσγενομένης ; — XXVII, 47, p. 46, la correction αὐτόν inspirée de Rennie n'est peut-être pas nécessaire ; — XXIX, 36, p. 81, la condamnation de τῷ νόμῳ mis entre crochets droits me semble légitime ; — XXX, 11, p. 108, M. Gernet propose en note de ne pas garder ἐγὼ μὲν... qui ne figure que dans S et d'écrire ensuite οὐδείς, οἶμαι ; — XXXII, 19, p. 124. M. Gernet écrit ἔθεντο pour ἔθετο, en se référant au § 16 ; — XXXIII, 18, p. 140, c'est le traducteur que je voudrais interroger : je ne comprends pas bien comment ὁ παῖς περιμένων αὐτὸν ἀπολωλεκὼς εἴη τὸ γραμματεῖον καθεύδων peut signifier « l'esclave qui demeurait chez lui avait perdu l'acte pendant son sommeil » ; ne pourrait-on pas traduire : « l'esclave qui l'attendait s'était endormi et avait perdu l'acte »? — XXXIII, 23, p. 141, on remarque l'interversion des noms de mois de Mounichion et de Boédromion d'après la correction de Paoli ; — XXXIV, 8, p. 155, l'éditeur met entre crochets droits οὗτος après ἔπραττεν ; — il est souvent difficile de faire choix entre οὐκοῦν affirmatif et οὔκουν qui, dans un tour interrogatif, présente l'affirmation avec une vivacité particulière : XXXIV, 49, p. 168, M. Gernet écrit οὔκουν avec Rennie ; mais la même correction est recommandée par Denniston en XXXVII, 57, où il ne l'adopte pas ; — XXXVII, 33, p. 241, l'orthographe αἴκειαν est donnée par S et adoptée par l'éditeur ; c'est, en effet, l'orthographe attendue, mais les dictionnaires et les éditions écrivent généralement αἰκία ; — XXXVII, 35, p. 242, malgré le témoignage de la majorité des manuscrits, il me semble que διῄρηκεν, de διαιρέω, serait préférable à la leçon adoptée, διείρηκεν.

Ces observations, qui ne portent que sur des détails, montrent comment le texte de Démosthène, malgré la qualité des manuscrits qui nous l'ont transmis, reste difficile à établir. Le texte proposé par M. Gernet est raisonnable, et sa traduction généralement franche et précise. Je n'ai pas parlé des notices qui constituent pourtant une des parties les plus originales et les plus utiles de son travail. Elles prennent position avec bon sens sur les problèmes d'authenticité. Même lorsque les plaidoyers du corpus ne sont pas de Démosthène, ils remontent au IVe siècle, et ils nous offrent un témoignage homogène quant à l'état du droit, homogène également quant à la pratique de la plaidoirie. Le détail de certaines des affaires qui s'y trouvent débattues est parfois compliqué, et leurs conditions juridiques difficiles à définir. M. Gernet se trouve à l'aise pour examiner les problèmes qu'elles posent. Ses notices, toujours denses, sont clairement rédigées et si elles peuvent paraître parfois, au premier abord, ardues au lecteur, c'est en raison du caractère technique des problèmes qui se posent. Mais, lorsqu'il a triomphé de ces difficultés, le lecteur trouve sa récompense, car ces textes, soigneusement élucidés par le nouvel éditeur, nous font mieux connaître les conditions de vie dans l'Athènes du IVe siècle, soit qu'il s'agisse de la famille, de la situation de la veuve, ou des orphelins, soit encore de la vie économique sous ses divers aspects.

P. Chantraine.

Menandri *quae supersunt*. Pars altera : Reliquiae apud veteres scriptores servatae ed. Alfredus Koerte. Opus postumum retractavit Andreas Thierfelder (Bibliotheca Teubneriana). Lipsiae, B. G. Teubner, 1953 ; in-8°, XII-394 p. Prix. rel. : 16,60 DM.

Avec ce livre s'achève le monument que Koerte a élevé à la gloire de Ménandre, le tome I, qui remplaçait les *Menandrea*² (1912), datant de 1938. Le manuscrit du

second tome était prêt pour l'impression en 1943, quand l'incendie de la librairie Teubner remit tout en cause. Après la guerre, M. Thierfelder se chargea d'éditer l'œuvre de son maître, décédé en 1946, et de la compléter avec les découvertes et les travaux récents. Les *addenda* au volume I offrent un fragment inédit qu'on peut attribuer, semble-t-il, au Κεκρύφαλος (papyrus de Hambourg, communiqué par M. Snell, qui doit le publier d'autre part), ainsi que quelques vers du Μισούμενος (Pap. Berol. 13.281).

Ce second tome comprend donc tout ce que la tradition indirecte a conservé de Ménandre, sauf les fragments anciennement connus des pièces pour lesquelles les papyrus ont apporté des morceaux étendus (*l'Arbitrage*, *le Flatteur*, *le Laboureur*, etc...) : ils ont été édités en 1938, avec ces pièces. Tel qu'il est, le tome II présente 931 fragments, auxquels s'ajoutent 19 fragments douteux. Chacun d'eux, ou presque, est accompagné d'un commentaire.

Il va sans dire que cette édition marque un progrès considérable sur celle de Kock (1888). C'est d'abord qu'elle répond aux exigences d'une critique sévère ; ainsi Koerte explique (p. VII sqq.) pourquoi il a écarté de ses sources la *Comparaison de Ménandre et de Philistion*, dénuée de toute valeur. Avec Kock, mais contrairement à Meineke, Koerte n'a pas davantage tenu compte des *Monostiques* où il est impossible de séparer le grain de la paille. Ensuite, ce livre recueille, outre les fragments déjà réunis dans le *Supplementum Comicum* de J. Demiańczuk, quelques autres débris, notamment ceux qu'on doit aux Λέξεις Ἀττικαί des *P. Oxy.* XV, nº 1803. Enfin, les fragments ἀδήλων δραμάτων sont classés non pas, comme chez Kock, d'après leur longueur — qui va du mot isolé à la triade de dix-huit vers (*fr.* 740) — mais d'après leur source. Koerte marque dans sa préface (p. XI) l'intérêt de cet ordre moins formel.

La nouvelle numération des fragments, bouleversement auquel remédie une table des concordances, est le signe matériel que, grâce à Koerte, les *reliquae* de Ménandre sont plus exactement connues.

Enfin, avec la soixantaine de *Testimonia* qui ouvrent le recueil et les divers *indices* qui le ferment et que M. Thierfelder a composés (l'*index verborum*, enregistrant le vocabulaire de tout ce que nous lisons du comique, s'étend, à lui seul, sur 81 pages), ce livre est un instrument de travail tout à fait remarquable. On a plaisir à le feuilleter, quitte à faire les quelques remarques suivantes :

Fr. 93 cité par la schol. (R, Ald.) à Aristoph., *Av.* 1563 : καὶ λαιμὰ βακχεύει λαβὼν τὰ χρήματα. Koerte adopte sans commentaire la correction de Bentley : λαιμά, au lieu de λαῖμα (Ald.) ou λῆμα (R). C'est donner à penser que l'interprétation de ce vers est sûre. Il n'en est rien, et M. Desrousseaux en propose une autre qui se fonde sur la synonymie λαῖμα-ὅρμημα indiquée par la même scholie : « une fois la monnaie en main, il fait un saut de bacchant », *Rev. Philol.*, 27 (1953), p. 15.

Fr. 163. On lit : « Sudorum lectionem praetuli. » Lapsus à corriger en « Sudae » ; cf. Praefatio, p. VI (en haut) et la note 1.

Fr. 166 : Συστομώτερος σκάφης « à la bouche plus étroite qu'un vase ». Ce proverbe se disait des métèques (σκάφη, *métèque*, au lieu de σκαφηφόρος) qui taisent leur origine. Des deux leçons συστομώτερος et συντομώτερος, la première est la bonne : à la raison donnée par Koerte (l'ordre alphabétique chez Photius), on ajoutera celle-ci, qui paraît aussi décisive : les Grecs appelaient στόμα l'*ouverture* d'un récipient (Aristoph. *fr.* 581). Qu'on lise συντομώτερος et voici supprimé le jeu de mots, qui est la raison d'être et le sel de ce proverbe.

Fr. 389 : ὡς ἀεὶ στιφρὰς ἐσομένας καὶ νέας... (fr. provenant des Λέξεις Ἀττικαί). Le

rapprochement avec Aristoph., *fr.* 141, s'imposait : ὦ πρεσβῦτα, πότερα φιλεῖς τὰς δρυπετεῖς ἑταίρας | ἢ σὺ τὰς ὑποπαρθένους, ἁλμάδας ὡς ἐλάας, στιφράς ; — car il apparaît maintenant qu'une métaphore populaire opposait couramment les femmes « mûres » (πέπειραι, Ar., *Eccl.* 896, etc...) aux στιφραί, *fermes* comme de jeunes fruits.

Fr. 451. Voir sur ce fragment A.-M. Desrousseaux, *Observations critiques sur les livres III et IV d'Athénée*, Paris, 1942 (Bibl. de l'École des Hautes-Études, fasc. 283), p. 103-104. M. Desrousseaux nous y débarrasse heureusement de † παράθες σημίαν en lisant παράθες ὖν μίαν.

Fr. 864 cité par Photius : κύμινον· ἐπὶ μικρολόγου, Μένανδρος. Il est inutile de mentionner la conjecture de Meineke : κυμινοπρίστης. Le texte de Photius est excellent. Mieux valait remarquer que Ménandre appelle l'*avare* τὸ κύμινον (= ὁ τὸ κύμινον πρίων, locution proverbiale), comme il dit ailleurs (*Colax* 78. Cf. Posidipp. 26, 12) ὁ λιμός, *le crève-de-faim* (= ὁ λιμῷ ἀποθανών), ὁ λέμφος, *le vieillard* (*Epitr.* 344, fr. 427. Littéralement : *la morve*), ἡ σκάφη, *le mètèque* (= ὁ σκαφηφόρος ; voir *supra*). On ajoutera, enfin, ὀφρῦς qui désigne, croyons-nous, *le vaniteux* (= ὁ τὰς ὀφρῦς αἴρων, locution proverbiale) dans l'*Anthol. Pal.* 9, 43 (Parménion, 1er s. av. J.-C.) : οὐδὲ παρ' ὀφρῦν | στήσομαι « ... auprès d'un hôte prétentieux ».

Ces menues observations ne sauraient ternir l'éclat de l'ouvrage, car, comme l'espérait Koerte, au témoignage de son disciple (p. XII), « nitet monumentum ».

J. TAILLARDAT.

E. BARBOTIN, *La théorie aristotélicienne de l'Intellect d'après Théophraste.* (Aristote, Traductions et Études, Collection publiée par l'Institut supérieur de Philosophie de l'Université de Louvain). Louvain-Paris, 1954, 312 p.

L'étude de la théorie aristotélicienne de l'intellect a soulevé à travers les siècles des discussions toujours renaissantes. Même la science contemporaine, pourtant sollicitée par d'autres problèmes, n'a pas perdu l'espoir de rejoindre, sur ce point précis, la pensée du Stagirite. M. Barbotin, qui connaît parfaitement l'histoire de ces controverses, s'est adressé, pour essayer de mieux comprendre la doctrine d'Aristote, à la meilleure des sources, aux commentateurs grecs. Sa thèse complémentaire, publiée en 1953, est une édition commentée d'un ouvrage inédit d'Hamelin intitulé *La théorie de l'Intellect d'après Aristote et ses commentateurs.* Il a, d'autre part, rédigé pour le volume de Mélanges offert à M. le chanoine Mansion un article (n° 20) consacré à *Deux témoignages patristiques sur le dualisme aristotélicien de l'âme et de l'intellect.* Sa thèse principale étudie le témoignage sans doute le plus précieux, celui de Théophraste. Comme il le fait très justement remarquer, au début de son livre (p. 37), « pour étudier avec quelque chance de succès l'histoire d'une tradition, il est indispensable de remonter d'abord aussi près que possible de sa source, d'essayer, avant toute autre démarche, de surprendre son origine : c'est alors seulement que l'on peut redescendre, tout au long des siècles, le cours de son développement naturel ». Le plus ancien exemple d'une réflexion critique sur la noétique aristotélicienne se trouve chez Théophraste, le premier successeur d'Aristote à la tête du Lycée. C'est donc lui qu'il convient d'interroger d'abord. Mais la tâche est malaisée. Car la tradition n'a conservé de Théophraste que de très rares fragments relatifs à la noétique, et ces fragments, transmis par des auteurs d'époque tardive, posent eux-mêmes de difficiles problèmes d'interprétation. Ils doivent cependant être étudiés, car ce sont des documents de première main, et c'est ce

qu'a fait M. Barbotin avec une méthode très sûre et une grande perspicacité. Une autre qualité de son livre, et non la moindre, est la clarté avec laquelle sont exposés les problèmes les plus complexes. Cette qualité vaut d'être signalée alors que tant de philosophes se croient obligés d'utiliser un vocabulaire rébarbatif, accessible aux seuls initiés. M. Barbotin a su également s'affranchir de la servitude des discussions et des interprétations séculaires pour essayer de pénétrer le sens exact et précis des textes. Ces textes, il les donne intégralement en appendice avec une traduction originale et un apparat critique. Le lecteur a donc à sa disposition toutes les pièces du procès, tous les fragments de Théophraste que l'auteur utilise au cours de son exposé. Cet exposé se présente de la façon suivante : M. Barbotin étudie successivement les divers problèmes que pose la théorie aristotélicienne de l'intellect. Il commence par citer le texte d'Aristote, puis il le confronte avec les fragments de Théophraste où le même problème est discuté. Il montre ainsi que le disciple adopte généralement les vues du maître, qu'il se place fidèlement dans la perspective aristotélicienne, et que par conséquent son commentaire est précieux pour l'intelligence de la pensée aristotélicienne. Il l'est aussi, et surtout, parce que Théophraste ne se contente pas de reproduire la doctrine d'Aristote : il la prolonge et sur certains points l'explique et l'éclaire. Assurément Théophraste ne résoud pas tous les problèmes posés par les textes du Stagirite. Mais, s'il souligne parfois l'inachèvement de la doctrine, il en confirme aussi les principales lignes de force. Et les obscurités qui subsistent stimulent encore la pensée. De ce point de vue, l'ouvrage de M. Barbotin me paraît illustrer à merveille cette remarque de la page 34 : « Les grandes œuvres servent souvent mieux la cause du savoir par leurs lacunes mêmes et les problèmes qu'elles posent, que par l'apport direct d'une pensée achevée. » Je n'en dirai pas plus sur la valeur philosophique évidente des textes de Théophraste étudiés par M. Barbotin, car je voudrais aussi attirer l'attention sur l'intérêt historique qu'ils présentent. M. Barbotin formule incidemment deux remarques sur lesquelles, à mon avis, il passe trop rapidement. La première, c'est qu'à travers les exposés de Théophraste on devine aisément à quelles interprétations divergentes l'ambiguïté des textes d'Aristote a dû prêter de bonne heure, peut-être du vivant même du philosophe. La seconde, c'est que dans un cercle aussi fermé que le Lycée, une étroite collaboration devait rapprocher maîtres et élèves. Il y a là sans doute des remarques intéressantes pour l'histoire du péripatétisme primitif. J'ajoute que l'ouvrage de M. Barbotin présente encore, pour les philologues, un autre intérêt. Il apporte un sérieux argument aux adversaires de la thèse de J. Zürcher qui, dans *Aristoteles' Werk und Geist* (Paderborn, 1952), soutient audacieusement que l'œuvre du Stagirite aurait été entièrement refondue par l'Érésien et que c'est sous cette forme qu'elle nous a été transmise. L'impression qui se dégage du livre de M. Barbotin (cf. p. 57, n. 2), c'est que Théophraste essaie toujours de retrouver la pensée d'un autre dans les textes du *Corpus aristotelicum* : cette attitude serait, semble-t-il, inconcevable s'il avait lui-même rédigé ce *Corpus* sous sa forme actuelle. Une dernière remarque, relative aux appendices : dans le premier, nous l'avons dit, l'auteur donne le texte des fragments de Théophraste relatifs à l'intellect, avec une excellente traduction et les variantes. Dans le second, il présente un certain nombre de notes critiques où il fait la preuve de ses qualités de philologue.

Pierre Louis.

Paul Gohlke, *Die Entstehung der aristotelischen Prinzipienlehre.* Tübingen, J. C. B. Mohr (Paul Siebeck), 1954 ; IV-114 p.

C'est devenu un lien commun que de signaler l'essor remarquable des études

aristotéliciennes au cours de ces dernières années. On assiste vraiment à un renouveau d'intérêt pour un philosophe sur lequel la génération qui nous a précédés pouvait croire que tout avait été dit. Aujourd'hui, les spécialistes d'Aristote tendent à renoncer aux vastes ouvrages d'ensemble pour s'appliquer à des études de détail qui préparent, n'en doutons pas, les synthèses futures. Cette méthode présente sans doute des défauts évidents et l'on peut craindre que les arbres ne cachent la forêt ! Mais cette crainte est sans fondement quand les monographies sont l'œuvre d'un savant de la valeur de Paul Gohlke. Tous les aristotélisants connaissent la liste de ses nombreux travaux qui comporte, outre un ouvrage de synthèse, *Aristoteles und sein Werk* (Paderborn, 1948), de nombreuses études consacrées à la philosophie d'Aristote. Parmi les plus récentes, signalons en particulier : *Die Entstehung der aristotelischen Lehrschriften* (Berlin, 1933), *Die Entstehung der aristotelischen Logik* (Berlin, 1936), *Die philosophische Entwicklung des Aristoteles* (Kantstudien, Bd. 43, Heft 3, 1943). Ce relevé très incomplet montre que M. P. Gohlke est l'un des plus éminents spécialistes d'Aristote. La présente étude révèle les mêmes mérites que les précédentes : érudition, logique, clarté en sont les qualités maîtresses. Une seule réserve, sur la présentation. La typographie est bonne, mais le texte est très compact et l'on a la fâcheuse impression que l'éditeur n'a voulu perdre aucune place.

Pierre Louis.

Sextus Empiricus, vol. III, ed. J. Mau, indices ad vol. I-III adjecit K. Janaček. Leipzig, Teubner, 1954 ; in-8°, x-404 p.

Ce volume achève l'édition Mutschmann (dont les deux premiers tomes remontent à 1912 et 1914) et contient les trois livres du traité *Aduersus Mathematicos*. Le travail avait été entrepris par H. J. Mette, mais le manuscrit en avait été détruit pendant la guerre et il n'a pas eu le loisir, absorbé qu'il était par d'autres tâches, de se remettre à l'entreprise ; c'est finalement J. Mau qui s'en est chargé, sur l'initiative de J. Stroux, lorsque celui-ci présidait à l'Académie de Berlin, qui patronne cette édition. On voit que les philologues ne se laissent pas rebuter et que le temps ne compte pas pour leurs entreprises : c'est bien ainsi. Un stemma montre, p. VIII, comment il faut, selon l'éditeur, se représenter le classement des manuscrits qui se répartissent, en somme, en quatre branches : l'une est représentée par le *Laur.* 85, 19 N, qui ne contient qu'une très petite partie de l'œuvre, l'autre par S, constitué du *Laur.* 9, 32, et du *Laur.* 59, 17, qui ne contient que le livre V du traité *Aduersus Mathematicos*, mais qui y est fort important ; en outre, on a réparti en deux familles huit manuscrits dont on trouvera l'énumération p. VIII.

L'apparat critique de l'édition apparaît précis et complet, peut-être trop complet, par exemple lorsqu'il relève des notations orthographiques banales comme αι pour ε, εβ pour ευ, ω pour ο, etc...

Le choix entre les variantes et l'adoption de corrections paraissent dans l'ensemble judicieux. Voici quelques remarques portant sur des détails : I, 12, Mau écrit οὐδὲ τὸ μηδὲν pour εἰ δὲ τὸ μηδὲν... ; — I, 110, fin, μικρὸν pour μακρὸν ; — I, 150, fin, αἱ μήτε ἀρρενικαὶ pour μήτε αἱ. ἀ, puis il supprime αἱ devant θηλυκαί ; — I, 202, je conserverais comme Harder ἡ τοῦ Πινδαρίωνος et φησίν ; — I, 225, je garderais ὡς τὸ πολύ : l'addition de ἐπὶ par Mau n'est pas nécessaire ; — I, 229, Mette écrit ἴσον τῷ ⟨μὴ⟩ εἶναι,, ce qui semble nécessaire ; — I, 234, j'écrirais avec Bekker ἀρτοφόρον, qui est donné non seulement par Pollux, mais aussi par Athénée ; —

I, 267, la leçon διεφώνησεν est sûrement bonne, et la traduction de Bekker « il est mort », exacte ; il s'agit d'un emploi par euphémisme de διαφωνέω, qui se trouve dans des textes contemporains, et semble, d'ailleurs, remarquable.

Indiquons, enfin, que l'on trouvera dans le texte ou l'apparat critique des conjectures ou des opinions de H. J. Mette ou de R. Harder.

L'édition de M. Mau permettra de relire dans de bonnes conditions une œuvre de Sextus Empiricus qui présente un vif intérêt. Le traité *Aduersus Mathematicos* (on pourrait traduire « Contre les dogmatiques ») se compose de six livres dans lesquels le philosophe sceptique s'en prend successivement aux grammairiens, aux rhéteurs, aux théoriciens de la géométrie, des nombres, aux astronomes, aux musiciens. Le livre, qui critique les grammairiens, est instructif d'abord par les données grammaticales qu'il fournit : ainsi lorsqu'il enseigne que l'on dit de son temps σταμνίον et non ἀμίς ou θυΐα plutôt que ἴγδις. Mais l'on constate, d'autre part, que son enseignement grammatical, qui se refuse bien entendu à être doctrinal, se fonde sur des principes fort raisonnables. Il critique avec pertinence la théorie stoïcienne de l'analogie et met en lumière l'importance déterminante de l'usage en matière de langue. Sa position dans la vieille querelle de la nature du langage, φύσει ou θέσει, est également très sage.

L'ouvrage est complété par deux *indices*, *uerborum* et *nominum*, qui se rapportent, spécifions-le, à l'œuvre entière de Sextus Empiricus, établis par M. Janaček, qui ne saurait en être trop remercié. Il est certain que la pratique qui consiste à ajouter un index des mots (je ne parle pas seulement, bien entendu, des noms propres) doit être encouragée. Aucun instrument de travail n'est plus précieux pour le philologue ou le linguiste. Toutefois, l'addition d'un index des mots à une édition présente l'inconvénient qu'il doit être rédigé sous une forme aussi succincte que possible. Avant de consulter celui de M. Janaček il est indispensable de lire avec attention la brève préface qui le précède. L'index n'est pas absolument complet. D'abord parce que l'auteur n'a pas pu accueillir l'ensemble des exemples de certains termes, ce qui n'a peut-être pas beaucoup d'inconvénient et se trouve, d'ailleurs, toujours indiqué. D'autre part, M. Janaček a négligé les mots qui ne lui semblent pas importants pour l'explication de Sextus. Pour prendre un exemple, l'adjectif δικανικός, auquel je me suis intéressé, figure bien chez Sextus (ainsi, *Adversus Mathematicos*, II, 89, 90, 91, etc...), mais ne se trouve pas dans l'index. On ne doit pas le reprocher à l'auteur, dont l'œuvre sera en tout cas très utile. Il faut noter, enfin, qu'il présente les exemples dans l'ordre chronologique probable des traités de Sextus, ce qui permettra une étude fructueuse des *loci paralleli*, recherche dont il a donné lui-même de bons modèles.

P. Chantraine.

Pausanias, *Beschreibung Griechenlands*, neu übersetzt... von Ernst Meyer. Zurich, Artemis-Verlag, 1954 ; petit in-8°, 768 p., 16 pl., 16 cartes.

En nous donnant cette nouvelle traduction de Pausanias, le professeur d'histoire ancienne de l'Université de Zurich ne rendra pas service aux seuls lecteurs de langue allemande. Son livre vient s'ajouter utilement aux traductions anglaises de Frazer et de la collection Loeb pour faciliter l'accès de la *Périégèse* aux lecteurs français qui ne disposent toujours ni d'un texte ni d'une traduction de cet ouvrage depuis plus d'un siècle. Espérons que les éditeurs de notre pays vont se piquer au jeu et suivre l'exemple qui leur est proposé à l'étranger !

Ernst Meyer s'est intéressé à la *Description de la Grèce* avant tout pour les ren-

seignements topographiques qu'elle nous a conservés et qui en font une source essentielle de notre connaissance de la Grèce antique. Il a voulu procurer au voyageur moderne une édition qu'on puisse aisément consulter sur le terrain : d'où la nécessité de la présenter en un seul volume. Comme, d'autre part, le texte de Pausanias ne peut guère se passer d'éclaircissements et de commentaires, le traducteur s'est trouvé contraint de prendre une décision héroïque : celle de pratiquer dans le texte des coupures parfois importantes, pour ramener le livre à des dimensions raisonnables. Il ne nous donne donc pas une traduction intégrale de la *Périégèse*, mais il s'est imposé de conserver tout ce qui dans l'ouvrage présente un intérêt topographique, en sacrifiant la plupart des nombreux *excursus* historiques ou mythologiques auxquels Pausanias se livre si volontiers. La présence d'une coupure est d'ailleurs toujours indiquée par des points de suspension, et une note précise le contenu du passage supprimé.

Il était difficile de suivre dans le détail une ligne de conduite tout à fait rigoureuse dans le choix des passages à proscrire ou à conserver. E. Meyer a maintenu dans son texte tout le long développement sur les guerres de Messénie qui forme une grande partie du livre IV : il lui a semblé que cette narration historique était indispensable pour qu'on ait une idée juste de la méthode de Pausanias. De même, il a gardé la description des peintures de Polygnote à la *Lesché* des Cnidiens, à Delphes, bien que G. Daux ait cru devoir l'éliminer de son *Pausanias à Delphes* justement parce qu'elle ne nous apprend rien sur la topographie du sanctuaire. En revanche, on déplore parfois de ne pas retrouver dans la traduction de E. Meyer tel passage curieux et révélateur sur les mœurs ou les cultes, comme par exemple les quelques lignes qui nous renseignent sur le rite des *Bouphonia* dans le culte de Zeus Polieus à Athènes (I, 24, 4). Une autre objection qu'on peut faire est que la numérotation traditionnelle du texte en chapitres et paragraphes n'est indiquée qu'en haut des pages, et non pas dans le cours de la traduction : il devient dès lors impossible de donner une référence précise à un passage sans se reporter à une autre édition.

Ces réserves mineures comptent peu en regard des qualités de l'ouvrage. La traduction, établie sur le texte de l'édition Hitzig-Blümner, est précise et fidèle ; elle ne cherche à dissimuler ni les gaucheries du style de Pausanias, ni les lourdeurs, ni les obscurités. Elle est accompagnée de notes succinctes, réunies à la fin du volume. Dans ces commentaires, E. Meyer n'a pas voulu rivaliser avec Hitzig-Blümner ou Frazer : il s'est modestement borné à fournir au lecteur quelques indications indispensables à l'intelligence du texte. L'appareil érudit est réduit au maximum : mais, si les références sont rares, la doctrine et l'information de l'auteur sont sûres. Sur certains points, elles représentent le fruit de dépouillements étendus et bien conduits : ainsi les notes du Livre X relatives au sanctuaire de Delphes font état des dernières publications françaises (jusqu'en 1953). Dans d'autres cas, en revanche, on est enclin à trouver le commentaire par trop succinct : ainsi pour la description de l'Acropole d'Athènes (I, 22 sqq.), où l'on eût souhaité des allusions plus fréquentes aux travaux de G. Ph. Stevens, qui ont renouvelé notre connaissance en la matière. Mais j'aurais scrupule à multiplier de telles remarques : elles sont inévitables à propos d'un texte qui touche à tant de problèmes que vingt volumes ne suffiraient pas à les exposer en détail ! L'essentiel est que l'ouvrage de E. Meyer facilitera dans une large mesure la consultation fréquente de Pausanias par un public auquel cet auteur restait encore peu accessible. Les cartes et les plans archéologiques (ceux-ci empruntés aux meilleures sources) seront fort utiles au lecteur, ainsi que la bibliographie relative à Pausanias (p. 736 sqq.) et les divers index. Enfin, E. Meyer a composé en guise d'introduction

une copieuse notice sur l'auteur et son œuvre, qui se lit avec un vif intérêt. La présentation typographique de l'ouvrage allie l'élégance à la correction.

François Chamoux.

Personal Religion among the Greeks, by A.-J. Festugière. University of California Press, 1954 ; in-8°, 186 p.

On ne saurait imaginer lecture plus agréable ni plus suggestive que les conférences données à la *Fondation Sather* de l'Université de Californie par le P. Festugière. Avec le singulier privilège qu'a l'auteur de revivre, pour ainsi dire par l'intérieur, des formes de pensée religieuse très différentes en apparence, c'est à une véritable promenade spirituelle à travers l'antiquité gréco-latine qu'il nous convie. Il ne s'agit pas de ce culte officiel que la cité, par l'organe de ses prêtres qui sont des magistrats, rend à ses dieux, mais des formes variées d'une piété fondée sur un choix, sur des liens personnels et volontaires qui répondent aux aspirations les plus profondes de l'individu. M. Festugière distingue dès le principe un piété populaire, qui se manifeste par une sorte de liaison de l'âme avec la divinité élue, et une piété réfléchie, ou philosophique qui, par un vigoureux effort à la fois de repliement sur soi et d'identification à Dieu (ὁμοίωσις τῷ Θεῷ), parvient, par une ascension mystique, à monter jusqu'à Dieu et à s'unir à lui.

Pour nous montrer ce que fut, dans le monde antique, ce double courant, le P. Festugière a choisi un certain nombre d'exemples, dont les uns sont bien connus, mais qu'il a soumis à une analyse personnelle et pénétrante, tandis que d'autres, appartenant à une époque plus basse et tirés d'œuvres moins notoires, seront certainement une révélation pour plus d'un lecteur. Voici, par exemple, un type de piété populaire bien connu, celle que le jeune Hippolyte a consacrée à Artémis, sa céleste patronne : mais le sujet est renouvelé par la fraîcheur de l'analyse, en particulier le sentiment de l'αἰδώς chez Hippolyte, qui est comme un velouté ou une fleur même de l'âme. Dans le chapitre consacré à la Recherche de Dieu, premier effort de la piété réfléchie, il nous rappelle les démarches d'un Hésiode ou d'un Eschyle vers la Justice et l'Unité, à travers le mystère de la souffrance, et ces premiers exemples d'un engagement personnel à l'égard du divin : mais on remarquera, en particulier (p. 33 et sqq.), le portrait si original qu'il trace d'Héraclite, membre de la famille royale d'Éphèse, peut-être l'inventeur du mot φιλόσοφος qui lui apparaît fort légitimement comme un précurseur de Platon.

Le P. Festugière devait naturellement considérer l'attitude platonicienne en face du divin, moins pour elle-même, que pour l'influence décisive qu'elle a exercée sur les formes les plus variées de la piété réfléchie, dans le monde hellénistique d'abord, puis, à travers les néo-platoniciens, dans la pensée religieuse du Moyen Age, jusqu'à Maître Eckhart et Nicolas de Cuse. Ces développements étaient nécessaires, mais attendus. En revanche, ce qu'on goûtera particulièrement, c'est l'analyse si pénétrante et si personnelle qu'il a faite de la notion de « retraite intérieure », dont il voit le point de départ chez Platon et même chez le Socrate de Platon : il suit ce repliement de l'âme sur soi qui s'accompagne d'une sorte de concentration intérieure (ἑαυτῷ τὸν νοῦν προσέχειν) tel qu'il apparaît chez les Stoïciens, chez un Philon d'Alexandrie, chez un Plotin ; puis il définit ce qu'est l'ἀναχώρησις au sens chrétien du terme, en se demandant si une signification proprement égyptienne et toute laïque de ce terme a pu exercer une influence (l'auteur n'y voit d'ailleurs qu'une rencontre). Il est certain qu'il fallait la grande familiarité qu'a le P. Festugière avec les textes du monde antique finissant pour pouvoir ainsi esquisser l'histoire d'un mot si important.

On lira avec un plaisir particulier les chapitres v et vi qui nous donnent deux images très vivantes de piété populaire : l'une est l'histoire du Lucius d'Apulée qui, après une triste métamorphose en âne, recouvre la forme humaine lors d'une grande fête isiaque et, à partir de ce jour, vit dans une sorte de familiarité intime avec l'image de la divinité à laquelle il doit son salut ; l'autre, qui est tirée des Ἱεροὶ λόγοι d'Ælius Aristide, nous fait revivre la grave maladie qui l'affecta, les prescriptions de l'Asclépios de Pergame, les révélations religieuses du Dieu qui se présente à son fidèle comme l'Ame du monde, même l'égoïsme profond de ce privilégié qui accepte que ses jours soient prolongés aux dépens de ceux de deux de ses enfants ; elle nous montre avec quelle foi inconditionnelle dans le dieu guérisseur les constantes indications d'Asclépios sont écoutées.

Enfin, les deux derniers chapitres sont consacrés aux plus hautes démarches de la piété réfléchie : l'homme en face de l'Ordre du Monde et son union avec Dieu. Le témoignage de l'humble paysan qu'était Cléanthe, le successeur de Zénon à la tête de son école, dans son admirable *Hymne à Zeus*, se complète par celui de Marc-Aurèle, l'empereur philosophe, dont la doctrine austère était tempérée par une piété ardente où les dieux ne cessaient d'intervenir par leurs conseils et leurs avertissements. Enfin l'auteur, utilisant parfois des témoignages tirés du *Corpus Hermeticum* qu'il connaît mieux que quiconque, peut restituer les degrés de cette ascension vers Dieu qui aboutit à l'admirable formule plotinienne ὁμιλῆσαι μόνῳ μόνον « la conversation de l'âme seule à seule avec Dieu » tête-à-tête de l'homme fini et éphémère avec Dieu inconnaissable et ineffable.

J. Humbert.

Hermès Trismégiste (*Corpus Hermeticum* III et IV), contenant les extraits hermétiques de Stobée (I-XXIX), texte établi et traduit par A.-J. Festugière ; suivent des fragments divers, dont le texte est établi par A.-D. Nock et traduit par A.-J. Festugière. Paris, « Les Belles-Lettres », 1954 ; in-8°, ccxxviii-94 p. et 150 p.

Poursuivant l'œuvre entreprise il y a déjà nombre d'années, le P. Festugière nous apporte une monumentale édition des fragments hermétiques extraits des livres I, II et III de l'*Anthologium* de Stobée. Rien de plus varié, pour la forme, pour le fond, pour les proportions, que ces *excerpta* qui font connaître, sous forme directe ou indirecte, les révélations d'Hermès Trismégiste. Il en est de brefs et de fragmentaires (souvent d'autant plus difficiles à interpréter, comme l'extrait VIII) ; il en est d'autres plus largement développés, en particulier l'extrait XXIII, communément appelé Κόρη Κόσμου, qui constitue un des exposés les plus curieux de la littérature gréco-égyptienne : on comprend que le P. Festugière ne lui consacre pas moins de 100 pages d'introduction, tant sont variées et complexes les questions que ce morceau soulève, à la fois dans son contenu et dans sa composition.

Le plan général adopté par l'éditeur lui a été dicté par les difficultés exceptionnelles que présentent ces textes. D'abord, dans une *Introduction*, chacun des *excerpta* fait l'objet d'une analyse rigoureuse et d'un examen approfondi qui, pour ainsi dire, éclairent notre route avant même que nous ayons pris avec le texte un contact direct. Puis, après la présentation et la traduction de l'extrait, des notes très abondantes viennent encore projeter de la lumière sur le texte, en expliquent des expressions rares, en justifient à l'occasion la traduction, et citent de nombreux témoignages contemporains qui peuvent servir à son intelligence.

Un tel travail commande le respect et l'admiration, et il faudrait de l'outrecui-

dance pour discuter certaines traductions adoptées par l'éditeur : même si, par exemple, on peut ne pas trouver très claire la traduction (p. 36) du mot ἐνέργεια par « force à l'œuvre », on ne peut oublier combien ce terme est employé, dans ces extraits, avec des valeurs différentes que le P. Festugière a lui-même distinguées? — D'une façon générale, la méthode d'établissement du texte s'inspire des principes les plus raisonnables : les conjectures n'interviennent que très sobrement, soit quand le texte est vraiment gâté, soit, comme il arrive, s'il est nécessaire de suppléer quelques mots (généralement garantis par la symétrie de la phrase) qui ont pu tomber pour des raisons d'ordre matériel. La traduction suit le texte avec fidélité et n'en déforme pas la tonalité propre : peut-être, en quelques cas, aurait-elle pu être plus audacieuse : ainsi, p. 36, il aurait fallu sens hésiter traduire σπερματίζουσιν par « éjaculent », au lieu de rejeter ce sens dans la n. 20. Si, de ce fait, on pouvait faire l'économie d'une note, on en aurait vivement souhaité une sur ce mot si étrange τάνας, qui ne peut se rapporter qu'aux traces visibles de l'activité génésique des Décans : un mot que l'apparat critique appelle justement *uox alias inaudita* demandait vraiment des explications. Comme quoi il peut manquer, même des choses d'importance, à un si riche commentaire !

Pourtant, il est difficile d'être plus complètement informé que n'est le P. Festugière : de plus, ce que j'apprécie beaucoup dans ses notes, c'est un sentiment très juste des formations caractéristiques de la langue contemporaine des textes. Par exemple, p. 43, à propos de αὐτόπτης et de αὐτοπτικός, la note souligne excellemment, grâce aux témoignages des papyrus magiques, l'idée d'opération procurant au fidèle une vision personnelle de Dieu ; on aurait pu d'ailleurs, à propos de αὐτοπῦρ et de αὐτογῆ, rappeler l'extraordinaire fortune, dans la Κοινή de caractère technique, des composés dont le premier terme est αὐτό-. Peut-être trouverais-je que le P. Festugière est un peu généreux dans le relevé qu'il a fait des ἅπαξ. Ainsi, p. 32, n. 11, il compte le verbe ὑποσωματόω pour un ἅπαξ : effectivement, le verbe n'est pas attesté ailleurs ; mais la formation en- όω est une formation causative « ouverte », dans laquelle on peut aussi librement faire entrer σῶμα que γάλα (ἀπογαλακτόω-ῶ « transformer en lait) ou que γεῖσον « corniche » (ἀπογεισόω-ῶ « munir d'une corniche »). — Quant à ὑπὸ, il indique que cette « recorporification » est partielle, comme, avec κατά, elle pourrait être totale.

Mais toutes ces remarques ne sont que broutilles et, pour ainsi dire, des réflexions mises en marge de textes difficiles que l'on a repensés pour nous. Sans parler de cette extraordinaire genèse de la Κόρη Κόσμου, dans laquelle les révélations homéliques se couvrent d'une apparence isiaque, cette genèse qui combine si étrangement une conception optimiste de la création à une conception pessimiste de l'homme, que de curieuses doctrines ces *excerpta* font revivre sous nos yeux ! Parmi celles-ci, je citerais la théorie des Décans, non seulement dans le rôle qu'ils jouent dans la conservation du monde (ou parfois dans son trouble : cf. exc. VI), mais aussi, au même titre que le père, au moment où la femme conçoit : le fragm. XXII, donné comme extrait de l'Aphrodite, montre bien, comme le souligne lui-même le P. Festugière (p. cxxv), un curieux mélange des théories astrologiques et médicales qui sont un trait d'époque.

J. Humbert.

R. P. Festugière, *La Révélation d'Hermès Trismégiste.* IV : *Le dieu inconnu et la gnose.* Paris, Gabalda, 1954 ; in-8°, xi-315 p.

Ce volume couronne le grand ouvrage que le R. P. Festugière a consacré à la

philosophie religieuse sous l'Empire. Le problème posé ici est celui de la connaissance du Dieu transcendant grâce à la gnose. Ce dieu transcendant doit être inconnaissable, et, selon l'auteur, la notion du dieu inconnaissable ne vient pas de l'Orient, mais résulte de traditions platoniciennes et pythagoriciennes, qu'on peut suivre depuis l'Ancienne Académie. Toutefois la pensée religieuse s'est efforcée d'atteindre ce Dieu transcendant par un mode particulier de connaissance que l'on appelle la *gnose* : la gnose est examinée dans une étude approfondie et pénétrante du dossier des *Hermetica*, très familier au R. P. Festugière, mais cette étude a d'abord été préparée par l'analyse de certains textes platoniciens du second siècle de notre ère, notamment Albinus, Apulée, Maxime de Tyr, Celse, Numénius.

Si la première partie du volume met en évidence l'importance de Platon et de la tradition platonicienne et présente un caractère éminemment philosophique, en traitant de la transcendance de l'Un, de la transcendance du Dieu ineffable, ou de l'Un-Bien-Beau du *Banquet* et du *Parménide*, la seconde est davantage fondée sur l'examen de textes hermétistes plus ou moins confus et obscurs : il s'agit de deux attitudes mystiques opposées, soit l'homme sortant de lui-même pour s'unir à Dieu, soit l'homme qui se laisse envahir par la divinité.

Le R. P. Festugière s'excuse quelque part d'avoir été obligé de mêler des phrases entières de grec à son exposé. Le procédé était inévitable, de même que l'addition de nombreuses notes au bas des pages était nécessaire, car l'analyse se fonde sur la discussion de textes difficiles, dont l'établissement n'est pas toujours solidement assuré et dont l'interprétation conduit à de nombreuses discussions qui concernent la langue et plus spécialement le vocabulaire. Malgré la familiarité que l'auteur a acquise avec les textes hermétiques, on ne saurait prétendre qu'il a élucidé toutes les difficultés, mais moins encore qu'il serait aisé de substituer des solutions préférables à celles qu'il propose.

Dans la seconde partie du volume, l'examen de la notion d'αἰών concerne au premier chef la philologie, d'une part, et la sémantique, de l'autre. Le problème est fermement posé dès les p. 140 sqq. Le R. P. Festugière a déjà eu l'occasion, notamment dans un article de la *Parola del Passato*, de montrer comment dans le grec classique le terme αἰών a pu évoluer de la valeur de « force vitale » à celle de « vie » et à celle d' « éternité ». Il peut ainsi écarter aisément l'origine supposée iranienne du concept de temps infini, et bien entendu la question de savoir si l'*Aion* personnifié doit être assimilé à quelque autre divinité ou s'il fait l'objet d'un culte. Son analyse, qu'on ne peut résumer ici, montre comment le vieux terme Αἰών a pu finalement équivaloir à « Divinité » non seulement dans l'hermétisme, mais dans des papyrus magiques et dans certains textes philosophiques. Si j'osais risquer une réserve à propos de ces chapitres si vigoureux et si délicats à la fois, ce serait à propos de la valeur spatiale du terme, qui, d'après les textes cités, semble bien secondaire et découle de la force vitale de l'Ame du Ciel (cf. p. 176).

Les notes au bas des pages dans tout le volume comportent de nombreuses discussions philologiques où le R. P. Festugière revient parfois sur des interprétations qu'il a données dans son édition des textes hermétiques. Voici quelques remarques de détail qui les concernent : p. 17, n. 1, il n'y a pas lieu de s'étonner de l'emploi de βλέπειν pour ὁρᾶν, entièrement conforme à l'évolution de la langue ; — p. 41 et n. 1, l'auteur revient sur un passage difficile du « Poumandrès », I, 4 sqq. ; — p. 71, bonne note sur ἀνουσίωσις, qui apporte une correction à L. S. J. ; — un grammairien peut approuver ce qui est dit de l'emploi platonicien de certains aoristes p. 88, n. 1 ; — p. 185, la note sur στοιχεῖα « astres » est peu explicite ; on aimerait savoir comment le terme qui signifie proprement « éléments » a pris le sens

d' « astre » ; on sait d'ailleurs que le même terme est à l'origine du grec moderne στοιχειό « revenant, esprit » ; — p. 200 à propos du début de C. H. XIII, une note revient sur le sens de θειότης, considéré comme équivalent de θεότης (corriger en ce sens la note 35 de l'éd. Budé) ; etc.

Le philologue a beaucoup à prendre dans le dernier ouvrage du R. P. Festugière. Il admirera avec quelle maîtrise il a dû dominer un sujet difficile et constatera une fois de plus que seule la familiarité avec les textes et avec la langue de ces textes permet de faire progresser l'analyse des doctrines les plus difficiles. En ce qui concerne l'interprétation générale du système, peut-être pourrait-on estimer que l'auteur a réagi avec excès contre la tendance orientalisante de Reitzenstein et d'autres. Mais je laisse à de plus savants que moi le soin d'en discuter.

P. Chantraine.

Niccolo Perotti's version of the Enchiridion of Epictetus, edited, with an introduction and a list of Perotti's writings, by Revilo Pendleton Oliver. Urbana, University of Illinois Press, 1954 ; 166 p.

J'ai rendu compte ici même du supplément à l'excellente bibliographie d'Épictète, publié en 1952 par les disciples de W. A. Oldfather (*Contributions toward a bibliography of Epictetus*). Il convient d'ajouter un nouveau titre aux listes déjà si copieuses, celui de l'édition par M. R. P. Oliver de la traduction latine de l'*Enchiridion* faite au xv^e^ siècle par Niccolo Perotti. On sait dans quelles conditions a été composé l'*Enchiridion* que nous désignons en français sous le nom de *Manuel* d'Épictète. Simplicius, dans sa *Préface au Commentaire du Manuel*, nous apprend qu'il a été rédigé par Arrien, désireux de condenser les leçons d'Épictète. Il s'agit donc, selon l'expression de Maurice Croiset, « d'un livre pratique par excellence où chacun devait pouvoir trouver immédiatement le secours nécessaire dans le besoin, la réflexion salutaire et décisive dans le doute ou dans la tentation ». On comprend dès lors le succès de ce *Manuel* à toutes les époques. Il fut l'objet, en particulier, de nombreuses traductions latines : W. A. Oldfather en cite une soixantaine. Celle de Niccolo Perotti n'avait jamais encore été éditée. La publication qu'en fait M. Oliver attire donc l'attention sur une œuvre oubliée et sur un humaniste dont l'activité fut considérable comme on peut s'en rendre compte d'après la liste de ses différents travaux que donne M. Oliver p. 137-166. L'édition elle-même est admirablement présentée et fournit au lecteur tous les documents et toutes les précisions qu'il peut souhaiter. Une longue introduction (p. 1-60) nous renseigne sur la personnalité de Niccolo Perotti, né à Fano en 1429, et sur les manuscrits qui contiennent la traduction du *Manuel*. L'auteur en donne une description très détaillée et les classe d'une façon qui me paraît acceptable. Le texte, auquel est joint un apparat critique abondant, est précédé de la Préface rédigée par Niccolo Perotti et de celle de Simplicius au *Commentaire sur le Manuel*. C'est au total un excellent travail d'érudition.

Pierre Louis.

Proclus Diadochus, *Commentary of the First Alcibiades of Plato*. Critical text and indices by L. G. Westerink. Amsterdam, North-Holland publishing Company, 1954 ; xii-197 p.

L'*Alcibiade*, qu'on appelle aussi le *Premier Alcibiade* pour le distinguer du dialogue sur la prière, sans doute apocryphe, désigné sous le titre de *Second Alcibiade*,

présente un réel intérêt littéraire et philosophique. Les néo-platoniciens en faisaient grand cas, comme le prouve le long commentaire que Proclus en a rédigé au v^e^ siècle. Jusqu'à présent, on ne disposait pour ce commentaire que de deux éditions aussi anciennes l'une que l'autre, celle de Fr. Creuzer (Francfort, 1820) et celle de V. Cousin (Paris, 1820-1821). On voit donc l'intérêt de la publication de M. Westerink. Elle fournit un texte correctement établi, non seulement du commentaire lui-même ou du moins de ce que la tradition manuscrite nous en a conservé — les deux tiers environ —, mais aussi des passages de Platon cités par Proclus : il y a là une tradition indirecte que les éditeurs de Platon n'ont pas négligée. La typographie est excellente. Mais l'apparat critique déroutera sans doute plus d'un philologue habitué aux règles de Louis Havet. Certains signes critiques ne sont pas ceux auxquels nous sommes accoutumés. D'autre part, cet apparat critique ne donne pas seulement les variantes du texte, mais aussi les références des citations faites par Proclus : est-ce bien la place de ces références? Pour plus de clarté, il aurait été préférable de les classer à part. Il n'empêche que cette édition fournira aux spécialistes de l'histoire du platonisme un bon instrument de travail, facile à consulter grâce à ses renvois aux éditions de Creuzer et de Cousin. On y trouvera, en plus d'un texte définitivement établi, deux excellents index, l'un des auteurs cités par Proclus — et ils sont nombreux —, l'autre des principaux termes utilisés dans le commentaire.

P. Louis.

R. Merkelbach, *Die Quellen des griechischen Alexanderromans* (Zetemata, Heft 9). Munich, C. H. Beck, 1954 ; in-8°, xi-256 p.

M. Merkelbach avait publié, il y a quelques années, dans la même collection, des recherches sur la composition de l'*Odyssée*. L'ouvrage qu'il propose aujourd'hui au public concerne, en définitive, un problème du même genre, bien qu'il se présente dans des conditions toutes différentes : il s'agit d'une œuvre tardive, dont l'auteur se montre souvent maladroit ; nous disposons de versions diverses et nous pouvons souvent connaître les « sources » qui se trouvent compilées dans le roman.

L'histoire du roman d'Alexandre s'est trouvée éclairée dans les dernières années par la publication de deux papyrus qui contiennent des lettres qui figurent en partie dans le roman. D'abord, le *Pap. Soc. It.* 1285, d'abord édité par M. D. Pieraccioni, qui contient cinq lettres échangées entre Darius et Alexandre dont deux figurent dans le Pseudo-Callisthène. D'autre part, le *Pap. Hamb.* 129 contient quatre lettres du même genre dont trois se retrouvent dans le Pseudo-Callisthène (en outre, une lettre d'Hannibal aux Athéniens et un échange de lettres entre Philippe et les Lacédémoniens). Le papyrus de Hambourg est constitué d'un choix de lettres (la troisième lettre, par exemple, suppose une situation qui, historiquement, se place antérieurement à celle de la seconde). Au contraire, dans le papyrus de Florence, nous avons un fragment d'un roman par lettres. Or, cinq des neuf lettres conservées dans ces papyrus sont également insérées dans le roman d'Alexandre.

Si on examine les faits de près, on constate bientôt que les lettres du roman d'Alexandre viennent du roman par lettres. Leur insertion apparaît à divers indices, notamment au fait qu'elles contredisent parfois le texte où elles figurent, se trouvent placées à un endroit qui ne convient pas, ou que la réponse est située avant la lettre à laquelle elle se rapporte. Ainsi dans la lettre II, 19, 2-4, Darius demande secours à Porus après l'échec des négociations avec Alexandre. La lettre

devrait être placée entre la bataille de l'Issus et celle d'Arbela, mais dans le roman d'Alexandre du Pseudo-Callisthène elle est située après Arbela. La réponse de Porus se trouve dans le roman *avant* la lettre de Darius (II, 12, 1-2).

Le récit où ont été introduites ces lettres ne manque pas de présenter des traits inquiétants. La bataille de l'Issus est racontée en I, 41, le conseil de guerre de Darius avant la bataille seulement en II, 7. Ailleurs, on trouvera un récit de la conquête de Rome par Alexandre. Bref, le roman d'Alexandre est issu de deux sources, une source historique (?) et un roman par lettres. Mais les historiens d'Alexandre ont souvent romancé les aventures du conquérant de l'Asie. Ainsi l'histoire du mariage de Philippe en secondes noces avec Cléopâtre et de l'altercation d'Alexandre avec son père apparaît sensiblement « embellie » dans la source de notre roman. A son modèle « historique », l'auteur a combiné des lettres venant d'un roman par lettres dont nous avons un morceau dans *P. S. I.* 1285. Ce roman par lettres pourrait dater (cf. p. 39) du Ier siècle de notre ère à peu près. Aux lettres dont nous avons déjà donné une idée viennent s'ajouter des lettres plus longues, et d'une toute autre origine, qui racontent les aventures d'Alexandre en Extrême-Orient, comme la grande lettre d'Alexandre à Aristote sur les merveilles de l'Inde. Parmi ces lettres figuraient également d'autres éléments comme le dialogue d'Alexandre avec les gymnosophistes, qui a connu une grande célébrité et qui, comme l'a pensé Wilcken, a dû être popularisé par les Cyniques, ou comme le traité sur les derniers jours d'Alexandre.

Lorsque l'on a examiné les sources du roman, l'auteur du roman apparaît comme un homme ignorant et sans culture : rappelons, par exemple, l'épisode où Alexandre déguisé est invité chez Darius et s'enfuit à cheval en volant des coupes d'or. Les Perses le poursuivent jusqu'à un fleuve gelé. La glace fond et le cheval est entraîné par le courant, mais réussit à porter son cavalier jusqu'à la rive. Comme l'écrit M. Merkelbach (p. 57), cela fait penser aux aventures du baron de Munchhausen. Le roman a dû être composé au IIIe siècle après notre ère, comme M. Melkelbach l'établit avec précision p. 59.

Une seconde partie de l'ouvrage examine la tradition manuscrite. Les meilleurs témoins sont le *Cod. Paris.* 1711 A, et d'autre part la traduction arménienne, ce qui était déjà l'opinion de W. Kroll. Mais M. Merkelbach montre bien que des manuscrits « inférieurs » fournissent souvent des leçons supérieures à celles de A, comme le prouve notamment la confrontation avec les sources du romancier. On verra aussi (p. 69) comment, dans le faux testament d'Alexandre, la source du passage (Les derniers jours d'Alexandre) doit faire préférer pour le nom du gouverneur de l'Égypte la leçon Perdicas, à Ptolémée, qui est pourtant conforme à la vérité historique. Il apparaît bien, en général, que, comme il arrive souvent, la tradition ne doit pas être envisagée d'un point de vue purement mécanique.

Un certain nombre d'excursus étudient de façon approfondie quelques problèmes particuliers, par exemple l'entretien d'Alexandre avec les Gymnosophistes, avec une édition du texte, le traité sur les derniers jours d'Alexandre, les rapports d'Alexandre avec les Romains (Tite-Live, IX, 18).

Un bref résumé (p. 188-189) indique les résultats fort précis auxquels est parvenu l'auteur. Et si l'on compose son ouvrage avec ses *Untersuchungen z. Odyssee* auxquelles j'ai fait allusion en commençant, on mesure combien les conditions de la recherche étaient plus favorables pour le roman d'Alexandre.

Il faut encore signaler qu'un appendice donne une bonne édition des Lettres d'Alexandre et des Derniers jours d'Alexandre.

P. Chantraine.

R. Strömberg, *Greek Proverbs. A collection of Proverbs and proverbial Phrases which are no listed by the ancient and byzantine Paroemiographers* (Göteborgs K. Vetensk.-och Vitterhets. Samhälles Handlingar Sjätte Följden, A, Band 4, n. 8). Göteborg, Wettergren et Kerbers, 1954 ; in-8°, 145 p.

M. Strömberg, qui avait publié il y a quelques années un petit choix de proverbes grecs, élégamment présenté, donne aujourd'hui un recueil de proverbes et « locutions proverbiales » qui ne figurent pas dans les collections byzantines (publiées par Leutsch et Schneidewin en 1839-1951). L'ouvrage se présente donc comme un complément de ce vieux corpus (qu'il y aurait d'ailleurs lieu de refaire), et se lit avec un vif intérêt.

Une introduction examine brièvement divers problèmes que pose un recueil de proverbes. En se fondant sur une analyse qui remonte aux Anciens, elle distingue les véritables proverbes ; les aphorismes, les sentences, généralement attribués à des personnages illustres ou à des Sages ; enfin, des expressions proverbiales : toutefois, ces distinctions ne peuvent pas toujours s'appliquer de façon très nette et ne touchent pas toujours au fond des choses. Il est probable, d'autre part, que les proverbes sont beaucoup plus anciens que leur première attestation dans la littérature. Ainsi, M. Strömberg remarque que le parémiaque ἔτος φέρει, οὐχὶ ἄρουρα, cité par Théophraste, doit être un vieil adage rustique, provenant de quelque poème didactique. On peut toutefois se demander, bien que M. Strömberg ne semble pas envisager cette hypothèse, si certaines formules d'Homère, d'Hésiode, ou même d'Aristophane, ne sont pas devenues, ensuite, des proverbes, précisément parce qu'elles figurent chez Homère, Hésiode ou Aristophane. Il est probable, notamment, que beaucoup d'expressions proverbiales viennent de la comédie (cf. par exemple p. 51, Jean Chrysostome 3, et la remarque de la p. 10). Un grand nombre de proverbes se présentent sous une forme métrique, surtout sous celle d'un trimètre ïambique.

L'interprétation des proverbes comporte de multiples difficultés. L'éditeur les éclaire par des notes détaillées, par la comparaison de proverbes pris à des langues diverses : le grec moderne, le suédois qui est sa langue maternelle, l'anglais, le français à l'occasion[1], etc... On peut parfois se demander si certaines des formules recueillies sont bien de véritables proverbes : ainsi p. 16, les deux fragments d'Alcman : 108, μέγα γείτονι γείτων, et 109, πεῖρά τοι μαθήσιος ἀρχά ; — p. 48, la formule d'Hérodote, VII, 162, ἐκ τοῦ ἐνιαυτοῦ τὸ ἔαρ ἐξαραίρηται[2], montre bien la difficulté que présente la définition du proverbe ; selon Aristote, ces mots se trouveraient dans un discours de Périclès, où l'expression se trouvait mieux à sa place : faut-il supposer que Périclès a créé l'image et qu'Hérodote la lui a empruntée?

Une étude stylistique des proverbes ne serait pas dépourvue d'intérêt et les quelques remarques de la p. 12 n'épuisent certes pas le sujet. Mais le recueil de textes et de commentaires qu'a rassemblés l'auteur est déjà assez riche pour qu'on doive surtout l'en remercier.

P. Chantraine.

1. M. Strömberg ne s'étonnera pas s'il n'a pas toujours interprété les proverbes français de façon très exacte : par exemple, le français *faire des économies de bouts de chandelle* signifie être extrêmement avare, et ne correspond pas à δειλὴ δ' ἐν πυθμένι φειδώ ou à *sera parsimonia in fundo est.*

2. Rectifier la faute d'impression du texte, ἐξαραίρεται.

Actes du deuxième Congrès international d'épigraphie grecque et latine (Paris, 1952). Paris, Adrien Maisonneuve, 1953 ; in-8°, 326 p. et une planche.

C'est une vieille tradition de publier les *Actes* des Congrès. Ces *Actes* sont de types divers. Trop souvent, ils ont été encombrés de communications trop diverses, parfois intéressantes, parfois insignifiantes, et qui de toute façon trouveraient mieux leur place dans des revues spécialisées. Dans ces dernières années, on a proposé aux Congrès des programmes de travail sur des sujets donnés et des savants qualifiés y ont présenté des rapports systématiques où ils faisaient le point de la recherche dans un domaine donné. Cette dernière formule est, évidemment, la bonne, mais, quel que soit le talent de leurs auteurs, ces rapports très généraux et écrits dans un style un peu oratoire donnent de bonnes informations aux savants qui ne sont pas spécialistes de la question traitée, ils apprennent peu de choses à ceux qui la connaissent.

Comme il se doit, le second Congrès d'épigraphie (le premier avait eu lieu à Amsterdam en 1938) a publié lui aussi ses *Actes*. Quand il s'agit d'épigraphie, discipline sans cesse renouvelée par des documents nouveaux, et qui d'autre part a entrepris depuis longtemps la publication de *corpus* internationaux, les rapports présentés dans un congrès ne peuvent manquer de comporter un vif intérêt. Les organisateurs du Congrès, et à leur tête le président Louis Robert, ont voulu dresser un bilan, préciser l'état des travaux en cours, faire apparaître les tâches qu'il reste à réaliser.

Il est inutile de répéter ici la table des matières du volume. Les rapports portent sur des sujets divers : sur l'état de certaines publications, comme celui de G. Klaffenbach sur les *Inscriptiones Graecae*, de A. Degrassi sur les *Inscriptiones Italiae*, de J. Keil sur les inscriptions d'Éphèse et les *Tituli Asiae Minoris*, de G. Daux sur les *Inscriptions de Delphes*, etc... On trouvera commodément à la fin de ces rapports l'état actuel des publications et leur organisation. Dans d'autres cas, il ne s'agit pas de corpus, mais de recherches et d'explorations en cours, et des premières publications résultant de voyages et de fouilles, comme dans le rapport de L. Robert sur les *Inscriptions d'Asie Mineure*. Enfin, certains problèmes d'intérêt général sont examinés, par exemple l'ostracisme (Raubitschek) ou la prosopographie du Bas-Empire (H.-I. Marrou). Ajoutons que les rapports « géographiques » concernent des régions très variées. Ni la Yougoslavie (rapports de J. Klemenc et D. Rendič-Miočevič) ni la Bulgarie (rapport de G. Mihailov) n'ont été oubliées.

Dans tout le volume, on sent comment le président L. Robert a veillé, pendant la préparation du Congrès et au cours du Congrès lui-même, à donner au travail la plus grande efficacité. Indiquons aussi l'intérêt de sa *Communication inaugurale* où, avec un accent très juste, rappelant le souvenir des savants disparus depuis 1938, il évoque la personnalité si attachante d'Adolf Wilhelm[1] et montre à ce propos que l'épigraphiste ne doit pas s'enfermer dans un domaine particulier comme dans un château fort, mais devenir un helléniste complet ; il rappelle à ce propos qu'avec Maurice Holleaux, A. Wilhelm a mis en œuvre avec rigueur la règle de fer des textes parallèles dans l'étude des inscriptions. Il souligne ensuite que les épigraphistes ne sont pas des « chevaliers de la brosse à estampage ». Les « épigraphistes » sont des historiens, mais « des historiens qui ont reconnu la valeur éminente des inscriptions... et qui se sont mis en état de les interpréter de façon critique et sûre ». Bref, ayant des rapports étroits avec leurs voisins archéologues,

1. Le volume est orné d'une photographie d'A. Wilhelm, belle et touchante.

philologues, papyrologues, les épigraphistes se trouvent au cœur de la science de l'antiquité. Voyageurs et géographes, ils doivent acquérir la connaissance physique du pays dont ils font l'histoire et non « mettre les inscriptions dans des boîtes de conserves comme d'autres font les sardines, les légumes et les fruits ». On verra aussi comment en matière de publication L. Robert n'envisage pas une formule rigide de corpus, mais se félicite de la variété des types de publications épigraphiques adaptées chaque fois aux conditions du travail. Il y aurait encore beaucoup à tirer de cette communication inaugurale ardente et raisonnable à la fois. J'en cite encore cette remarque à propos des vœux des congrès : « Les véritables vœux, ce sont ceux que l'on fait dans le silence et la solitude, les vœux personnels où chacun s'engage à sa tâche. »

On voit que ces *Actes* ne sont pas poussiéreux dès leur publication, comme il arrive parfois aux actes des congrès. Ils sont utiles par le bilan qu'ils établissent, instructifs par les réflexions pénétrantes et les conseils de méthode qu'on y trouve. A ces divers titres, ils méritent de figurer dans tous les séminaires d'études classiques.

P. Chantraine.

W. Deonna, *Deux études de symbolisme religieux : la légende de Pero et de Micon et l'allaitement symbolique ; l'aigle et le bijou, à propos du collier d'Harmonie décrit par Nonnos* (Coll. « Latomus », XVIII). Berchem-Bruxelles, 1955 ; 123 p., 25 fig.

L'auteur, qui a consacré de nombreuses études au symbolisme des légendes et des motifs ornementaux, examine d'abord le thème de l'allaitement d'un adulte par une femme. Ce thème fait l'objet d'un conte que Valère Maxime (V, 4, 7) est le premier à nous rapporter : Perus (ou Pero) allaitant sa mère ou son père (Cimon ou Micon) emprisonné. L'auteur compare le mythe d'Héra donnant le sein à Héraclès : le premier témoin est ici Lycophron, *Alex.*, 39 (qu'on ne datera pas de la fin du IVe siècle : *sic*, p. 15). Cette aventure se situe soit à la naissance du héros, soit quand il est adulte (monuments étrusques) et, plus précisément, d'après les textes, au moment de son apothéose : alors que les deux variantes seraient helléniques selon J. Bayet, *Hercle* 152, l'auteur croit la seconde purement italique ; cf. cependant en sens contraire Beazley, *J. H. S.*, 1949/50, p. 14. On a souvent vu dans ce mythe le souvenir d'un rite d'adoption et de régénération. L'auteur confirme cette interprétation par une enquête sur la valeur religieuse du lait ; puis il propose la même explication pour la légende de Pero : le prisonnier bénéficierait d'une « re-naissance » grâce au lait de Pero, ancienne déesse-mère, donneuse de fécondité, comme Junon. Quelques objections se présentent : le conte est dépouillé ainsi de son trait le plus remarquable, la fille qui allaite *son propre père* (p. 36-37, l'auteur envisage comment ce motif a pu se greffer sur le thème initial) ; il semble bien aussi que le narrateur ancien s'intéresse plus à l'ingénieux dévouement de la fille qu'au sort du père ; et d'ailleurs le « *uelut infantem* » de Valère Maxime n'implique pas un rajeunissement mystique. Mais on sait que les contes transforment profondément la matière qu'ils utilisent et le rapprochement avec le mythe d'Héraclès n'en demeure pas moins digne de considération.

C'est un ornement du collier d'Harmonie (Nonnos, *Dion.*, V, 135 sqq.) qui fournit le prétexte de la seconde étude. Le collier figure un serpent (dont l'auteur a examiné le symbolisme dans *Artibus Asiae*, XVII, 2, 1954, 155) et offre, en guise de fermoir, deux aigles aux ailes éployées. Pour expliquer ce motif, l'auteur classe les types iconographiques de l'aigle dans l'art grec et oriental : l'aigle éployé, l'aigle et le serpent, l'aigle bicéphale ou double ; le sujet imposait peut-être ce classement

formel, mais il eût été sans doute instructif de retracer aussi l'évolution historique de ces types. L'auteur s'interroge alors sur le symbolisme du joyau d'Harmonie : tâche délicate, car on est sollicité dans les sens les plus divers : l'auteur énumère six symboles qu'incarneraient les aigles de Nonnos ; on concédera du moins que le poète donne à son collier une valeur cosmique en associant, après tant d'autres, l'aigle céleste et le serpent chthonien.

Francis VIAN.

Gisela M. A. RICHTER, *Greek portraits : a study of their development* (Coll. « Latomus », XX). Berchem-Bruxelles, 1955 ; in-4°, 50 p., 10 pl.

Le portrait, comme le rappelle l'auteur dans son introduction, est une création originale de l'esprit grec qui s'attache, dans la statuaire comme dans les tragédies, à peindre des caractères individuels. Alors qu'à l'époque romaine l'usage des effigies se généralisera et que les moindres personnages auront leurs *imagines*, les Grecs ont pendant longtemps réservé ce privilège aux plus grands d'entre eux. Mais, s'ils se montrent moins prodigues, ils sont aussi plus exigeants : leurs artistes évoquent la personne entière, de pied en cap ; le mouvement du corps, les gestes, les draperies même sont des moyens d'expression aussi importants que le visage ; au contraire, à l'époque romaine, le buste prévaudra, ou la tête adaptée tant bien que mal à une statue « de récupération ».

Ce n'est pas à dire que le portrait ait toujours visé à une scrupuleuse ressemblance. L'auteur le montre en brossant à grands traits son histoire jusqu'au Ier siècle av. J.-C. L'exposé, très clair, un peu schématique, ne retient pour chaque période que les œuvres principales. Un hermès de Thémistocle, trouvé à Ostie, nous conserverait une copie du plus ancien portrait que nous connaissions (vers 460). Après ce premier essai, plein de sobre vigueur, en dépit de quelque convention, le portrait s'idéalise dans la seconde moitié du Ve siècle (Périclès de Crésilas) ; puis, au IVe siècle, il s'anime d'une vie intérieure plus frémissante, sans se départir pourtant d'un certain goût pour le général. L'époque hellénistique préférera, au contraire, le réalisme et le pittoresque. Au passage est soulevé le débat du « Ménandre » en qui d'aucuns reconnaissent Virgile : l'auteur incline à penser qu'il s'agit plutôt de la tête de Ménandre ; on en trouve, en effet, une réplique associée, dans un hermès de Bonn, à une tête qui *pourrait* être celle d'Aristophane ; mais cette dernière interprétation repose elle-même sur une base bien fragile. Cet exemple illustre bien les difficultés auxquelles on se heurte pour identifier les portraits antiques : en général, l'auteur, qui ne vise qu'à esquisser une histoire du genre, n'aborde pas ces problèmes. Notons la publication de trois inédits : des répliques mineures de portraits de Démosthène, de Sophocle et d'Homère, qui appartiennent à la collection Alden Sampson de Washington.

La bibliographie est naturellement sommaire : le lecteur français s'étonnera sans doute de ne pas voir figurer le nom de Ch. Picard dans la liste, pourtant longue, des savants modernes qui s'occupent d'iconographie.

Francis VIAN.

Maria Teresa PIRAINO, *Antigono Dosone re di Macedonia* (Estrato dagli Atti dell' Accademia di Scienze, Lettere e Arti di Palermo, XIII, 1952-1953). Palermo, 1954 ; in-4°, 77 p.

Dix années d'une chronologie incertaine, passées à batailler et intriguer dans

quelques cantons de la Grèce continentale et dans les îles, tandis que l'ombre de Rome s'étend dangereusement du côté de l'Adriatique, tel est le règne d'un épigone dont les mérites ne sauraient être niés et qui meurt la même année que le puissant Ptolémée III Évergète.

Le professeur B. Lavagnini a présenté ce mémoire consciencieux dont la formule rappelle le Démétrius Poliorcète de E. Manni (cf. *Revue de Philologie*, 1955, p. 96) ; le récit des événements est suivi de diverses mises au point de questions annexes ; une table chronologique, utile, termine la plaquette.

Dirons-nous qu'Antigone Doson parvient à revivre devant nos yeux? En fait, l'homme est mal connu et si l'auteur l'honore de l'épithète de *cunctator* (p. 40), ses activités multiples en font plutôt un vaillant guerrier qu'un prudent chef d'État. Mlle Piraino refuse (p. 64) l'étymologie de Doson (« qui promet ») transmise par Plutarque (cf., également, la *Vita Coriolani* 11), ironique sans doute, mais peut-être point injuste.

Je ne sache pas que Ptolémée Évergète ait célébré des triomphes à Babylone et à Suse (p. 16). Noter (p. 43-44) une tentative, non couronnée de succès, pour préciser le site de la bataille de Sellasia (datée de 222 a. C.).

J. Schwartz.

Jacob Jan van Norren, *Plautianus commandant van de lijfwacht van keizer Septimius Severus*. Hilversum, 1953 ; in-8°, 160 p. et 4 pl. non numérotées.

Cette thèse de l'Université libre d'Amsterdam débute par une citation de W. Judeich : « Die Gestalt des Gardepräfekten C. Fulvius Plautianus, der in dem Leben des Kaisers Septimius Severus eine so bestimmende Rolle gespielt hat, steht nur in dunkelen Umrissen vor uns. » Nous n'en saurons pas plus à la p. 160 ; c'est un gros labeur qui n'aboutit pas, malgré toutes les lectures dont témoignent de nombreuses notices bibliographiques, parfois inattendues et contenant trop d'ouvrages périmés sans être pour cela complètes : sur Séjan (p. 2, n. 3), sur Plautien (p. 4 sq., débutant par Lenain de Tillemont !), sur Sévère et les siens (p. 12-13), sur le *P. Giessen* 40 (p. 28, n. 36), sur Leptis Magna (p. 52, n. 4) et j'en passe. En fait, l'auteur n'a pas su assimiler, à moins que les nécessités de la thèse ne l'en ait empêché : d'où, à tout propos, ces citations textuelles, mises en chapelet, de critiques plus ou moins récents dont certains étaient parfaitement oubliés.

Après un bref résumé du règne de Septime-Sévère, l'auteur reprend, de la manière indiquée, tout ce qui a pu être écrit sur la valeur critique, en général, des témoignages de Dion Cassius (et ses épitomateurs), d'Hérodien et de l'Histoire Auguste. Le récit de la vie de Plautien (à partir de la p. 51) comprend trois chapitres (ascension, pouvoir, chute) qui se terminent par les textes des historiens anciens (avec traduction hollandaise) et les inscriptions correspondant à chacune des trois périodes (respectivement huit, quinze et deux inscriptions). Pas d'indications psychologiques, sauf dans les récits anciens.

Les textes grecs, abondants, ne contiennent que des fautes d'impression vénielles ; Dion Cassius est cité d'après Boissevain, mais avec la numérotation de Dindorf. Le papyrus de la Columbia University dont il est question à la p. 54 vient d'être publié par Westermann et Schiller sous le titre *Apokrimata*. La concordance des inscriptions avec celles de l'art. C. Fulvius Plautianus du *P. I. R.*² (1943) manque ; on peut noter que M. van Norren admet dans son *corpus* (p. 65 et 70) deux inscriptions refusées par Stein et qu'il donne (p. 121) une inscription de Dacie que Stein ne pouvait connaître.

Cette thèse déconcertante ne sera toutefois pas inutile, du moins en tant que manuel de référence. Quiconque s'occupe de Septime-Sévère devra y jeter un coup d'œil, mais il est possible qu'il recule devant la langue ; celle-ci contribuera certainement à priver l'ouvrage de l'audience à laquelle il pouvait quand même aspirer.

J. Schwartz.

A. Bataille, *Les papyrus* (tome II du *Traité d'Études byzantines* publié dans la « Bibliothèque byzantine » sous la direction de P. Lemerle). Paris, Presses Universitaires de France, 1955 ; in-4°, 98 p. et XIV pl. Prix : 1.400 fr.

Cet ouvrage, destiné aux byzantinologues, sera aussi fort précieux pour tous les papyrologues. La *Chrestomathie* de Mitteis et Wilcken, vieille de plus de quarante ans, demandait, depuis longtemps, d'être mise à jour pour la partie byzantine. M. A. Bataille a adopté la formule de la collection « Clio » avec ses « états de la question » et ses bibliographies si riches ; malgré la modestie de l'auteur, ce livre, fort bien édité et présenté, constitue le complément indispensable à la *Chrestomathie*, ouvrage de base en papyrologie.

De nombreuses planches donnent un excellent aperçu de la paléographie des papyrus byzantins et des fac-similés (au trait) des lettres et ligatures guideront les premiers pas de quiconque voudra s'exercer dans le déchiffrement de cette écriture si nette et si aisée (du moins tant que l'on n'a pas affaire à des abréviations et à des protocoles ; cf. pl. X). Quant à ceux qui se contentent d'utiliser les renseignements fournis par les papyrus (historiens, théologiens, philologues), ils ont là l'ouvrage de référence qu'il leur faut.

Il y a très peu à ajouter. Signalons toutefois que les stèles de Kom Abou Bellou (= Thérénouthis) sont d'époque romaine (p. 58). Parmi les inédits, il faut mentionner des ostraca de Bahria entrés au Musée du Caire dans les années 40 (cf. A. Fakhry, *The Egyptian deserts, Bahria Oasis*, II, 1950 *passim*) et les papyrus trouvés par la mission belge (chanoine De Langhe, de Louvain) au désert de Juda, au printemps 1955.

J. Schwartz.

E. Missir, *Dictionnaire Français-Roméique*, 2e édition. Paris, C. Klincksieck, 1952 et 1955 ; in-8°, 2 vol., p. VI-496 et 497-1044.

Voici enfin achevé le dictionnaire français-grec moderne de M. Missir. En 1933, l'auteur avait tenté de le publier, mais l'entreprise n'avait pas été poussée plus loin que la lettre C. Il faut donc remercier le nouvel éditeur de mettre, enfin, à notre disposition cette œuvre importante et qui se distingue par des traits originaux.

D'abord, c'est un dictionnaire qui entend donner les équivalents des termes français en langue démotique, et non en langue puriste. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer les problèmes que pose, pour les Grecs d'aujourd'hui, la rivalité entre ces deux langues (rivalité qui remonte, en réalité, très haut et dont l'opposition entre les textes atticistes et la langue de certains papyrus vulgaires peut déjà donner une idée). En fait, la véritable langue vivante de la Grèce est la langue démotique, et les ouvrages littéraires vraiment significatifs, surtout en ce qui concerne la poésie, sont écrits en démotique. Toutefois, l'administration, l'Église, l'école et, dans une large mesure, le journal, contribuent au maintien de la langue puriste, et il apparaît que le δημοτική éprouve quelques difficultés à constituer une prose littéraire,

surtout lorsqu'il s'agit de genres comme l'essai ou la critique. Or, il me semble que le dictionnaire de M. Missir, en donnant des traductions à tous les mots français, contribuera efficacement à la constitution du vocabulaire nécessaire.

Car, c'est là un autre trait de cet ouvrage, le nombre des termes et des expressions qui y figurent est extrêmement élevé. L'auteur a admis, par exemple, un très grand nombre de mots techniques que le « Français moyen » n'emploie presque jamais, et dont il ignore souvent le sens. On trouvera d'autre part dans ce dictionnaire un grand nombre de termes familiers et parfois franchement vulgaires que M. Missir s'est amusé à recueillir et à traduire : la δημοτική sur ce point soutient aisément la comparaison avec le français.

On comprend que, pour manier un vocabulaire aussi étendu, M. Missir ait dû indiquer par des sigles nombreux quelle est la catégorie lexicale à laquelle appartiennent les nombreux termes français qu'il entend traduire : mathématique, médicale, argotique, familière, populaire, vulgaire, etc... On peut penser que la spécification indiquée pour le terme français doit également s'appliquer au terme grec donné en traduction. Toutefois, l'utilisateur du dictionnaire pourra parfois rester embarrassé. Le français *douche* est traduit par ντούς, emprunté au français lui-même et qui est le terme usuel ; faut-il admettre que καταιονήση, également donné par le dictionnaire, appartient véritablement au vocabulaire démotique?

Le dictionnaire de M. Missir, établi par un Grec qui sait admirablement le français, rendra de grands services à tous. Il contribuera également à fixer le vocabulaire du grec démotique. Il faut donc souhaiter qu'il soit largement diffusé et que le titre « français-roméique » n'empêche pas les bibliothécaires de comprendre qu'il s'agit du grec moderne tel qu'il se parle aujourd'hui.

P. Chantraine.

Colección Hispánica de Autores Griegos i Latinos, director Mariano Bassols de Climent ; Barcelona, Edic. Alma Mater S. A.

I. Lisias, *Discursos I-XII*, Texto revis. y traduc. por Manuel Fernandez-Galiano, vol. I. Barcelona, 1953 ; in-8°, lvii-257 p. Prix : 110 P.

II. Salustio, *Catilina y Jugurta*, Texto y trad. por José Manuel Pabón ; vol. I : *De conivratione Catilinae*. Barcelona, 1954 ; in-8°, lxxvii-97 p. Prix : 90 P.

Avec ces deux volumes commence la Collection espagnole d'auteurs grecs et latins, entreprise et dirigée par l'éminent professeur de Barcelone, M. Mariano Bassols de Climent ; et ces deux premières éditions font bien augurer de la qualité et du succès de la Collection. Elles ont été confiées l'une et l'autre à deux professeurs de l'Université de Madrid, le Lysias à M. Manuel Fernández-Galiano, le Salluste à M. José Manuel Pabón, dont les noms sont une garantie de compétence et d'expérience philologique : j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec eux de leurs travaux, et j'ai pu constater le soin scrupuleux qu'ils mettaient à les préparer.

La composition de ces ouvrages rappelle celle des volumes de la Collection Budé en France : Introduction assez longue comportant les divisions usuelles : vie de l'auteur, son œuvre, sa survie, la tradition manuscrite et les éditions, bibliographie. Vient ensuite le texte grec ou latin, accompagné de l'apparat critique, avec, en face, la traduction espagnole (texte à gauche, traduction à droite, à l'inverse des éditions Budé) ; enfin, pour terminer, des notes explicatives, très brèves, sans prétention érudite, et destinées seulement à faciliter au « lecteur moyen » la compréhension du texte ; comme dans les éditions Budé, des réviseurs ont été adjoints aux

auteurs. Les volumes sont très bien présentés, dans un entoilage élégant et solide ; les caractères d'imprimerie sont beaux — le grec est un peu maigre — les marges sont larges : bref, rien n'a été négligé de ce qui pouvait plaire aux yeux comme à l'esprit.

Sur des textes aussi souvent publiés que ceux de Lysias et de Salluste, il est difficile de trouver du nouveau, et la tâche de tout éditeur moderne consiste surtout à se rapprocher le plus possible du texte, tel que l'auteur a dû l'écrire, en conservant la leçon des meilleurs manuscrits, et, à son défaut, en adoptant la conjecture la plus plausible[1]. C'est à cette règle que se sont sagement conformés MM. Galiano et Pabón ; et l'on ne trouvera pas chez eux, autant qu'il m'a semblé, de conjectures personnelles, mais une bonne mise au point des travaux antérieurs. Pourtant, quoi qu'on fasse, il reste toujours chez les auteurs anciens des obscurités et des incertitudes, en serait-ce qu'en ce qui concerne la graphie. Si la question de l'orthographe ne se pose pas pour Lysias, elle existe pour Salluste ; sur un ou deux points, je ne serais pas d'accord avec M. Pabón, ainsi ch. 27, 1 et 4, je préférerais *opportunum, -na*, à *oportunum, -na* ; ch. 28, 1, dans la phrase ... *introire ad Ciceronem ac de improuiso domui suae inparatum confodere*, la leçon *domui suae* me paraît indéfendable : *domui* ne peut être qu'une forme de datif, et dans ce cas il n'a pas de sens, et *domus* n'a d'autre locatif que *domi* ; ch. 59, 5, je préfère *inermos*, leçon de notre meilleur manuscrit P (*inhermos*) à *inermis*, qui me paraît une normalisation de la forme plus rare et plus ancienne *inermus, a, um*, cf. *Thesaurus*, s. u., qui réunit de nombreux exemples de *inermus* rajeuni en *inermis*, e. g. Sall., *Iu.* 107, 1.

Je souhaite que la collection s'enrichisse bientôt de volumes de cette qualité, et qu'elle ait, en Espagne et ailleurs, le bon accueil qu'elle mérite.

A. Ernout.

A. Walde, *Lateinisches etymologisches Wörterbuch*, 3e Aufl. von J. B. Hofmann, *Register, Lief.* 1 et 2 zusammengestellt von Dr. Elsbeth Berger. Heidelberg, Winter, 1955 ; in-8°, 160 p.

Avec une rapidité digne d'éloges, la librairie Winter vient de faire paraître les deux premiers fascicules du « Register » qui complète le *Dictionnaire étymologique* de Walde-Hofmann. Ils contiennent : 1° *Italische Eigennamen* (les noms latins ne sont pas mentionnés) ; 2° *Italische Dialekte*, Falisque, Prénestin, Osque, Volsque, Marse, Pélignien, Marrucin, Vestinien, Sabin, Ombrien ; 3° *Romanische Sprachen*, Italien, Sarde, Provençal, Français ancien et moderne, Espagnol, Portugais, Catalan, Roumain ; 4° *Indisch*, Ancien indien, Indien moderne ; *Iranisch*, Avestique, Persan ancien, moyen, moderne, etc. ; 5° *Armenisch* ; 6° *Tocharisch*, Dialectes A et B ; 7° *Hettitisch* ; 8° *Phrygisch-Trakisch* ; 9° *Griechisch* et *Neugriechisch* ; 10° *Albanisch* ; 11° *Illyrisch* ; 12° *Venetisch* ; 13° *Ligurisch u. Alpensprachen* ; 14° *Keltisch, Altkeltisch, Gallisch u. Altbritisch* ; *Gallisch, Britannisch* ; *Kymrisch* ; *Kornisch, Bretonisch* ; *Gälisch* (Irlandais, jusqu'à *scanner* m. ir.). Quand on songe que cet Index est imprimé sur trois colonnes, on ne peut qu'admirer la patience du Dr Elsbeth Berger, qui en a réuni et classé les éléments, et la remercier d'avoir mis à notre disposition ce complément indispensable au *Lateinisches etymologisches Wörterbuch*.

A. Ernout.

1. M. Pabón n'a pu connaître la collation de deux manuscrits de Bruxelles, connus, mais jusqu'ici négligés, qu'a donnée M. A. Salvatore dans *Scriptorium*, VIII, 1, 1954, p. 38-60. Il ne semble pas, du reste, que ces deux manuscrits soient d'une grande utilité pour la constitution du texte.

L. R. Palmer, *The Latin Language*. Londres, Faber a. Faber, 24 Russel Square, s. d. ; in-8°, VIII-372 p. Prix : 45 sh.

M. L. R. Palmer, professeur de *comparative philology* à l'Université d'Oxford, dirige une collection intitulée *The great Languages* dont l'objet est de donner, dans un seul volume, *a comprehensive account of the history, structure, and characteristic achievement* de chacune des langues choisies. Un certain nombre de ces manuels, traitant du français, de l'allemand, de l'espagnol, du russe, du grec, du chinois, du sanskrit, ont déjà paru. M. L. R. Palmer lui-même vient d'ajouter à cette série cette étude sur la langue latine.

Tous signés par des spécialistes dont la compétence est notoire, ces exposés *do not presuppose any profound knowledge on the part of the reader, but they are, of course, addressed to serious students... and to intelligent amateurs*. Le livre de M. L. R. Palmer répond exactement à cette définition. Bien que portant le même titre que celui de W. M. Lindsay, paru en 1894 et dans la traduction allemande en 1897, il en diffère profondément. Le *Latin Language* de Lindsay était défini par son sous-titre : *An historical account of latin sounds, stems and flexions* : il ne traitait que de la phonétique et de la morphologie, et le lecteur était plongé tout de suite dans l'étude de l'alphabet. Pas d'histoire systématique de la langue, mais des remarques particulières à propos de chaque fait étudié. Lindsay laissait au lecteur le soin d'en tirer la conclusion. De plus, chaque phénomène était minutieusement examiné : les citations étaient abondantes, les témoignages anciens souvent invoqués : l'édition allemande, la seule que je possède, a XVI-747 pages, dont beaucoup en petits caractères. C'est encore aujourd'hui pour le spécialiste un ouvrage précieux, et que je consulte souvent. Mais qui, parmi la jeune génération, le connaît encore? Il est épuisé et devenu introuvable, et puis sa date effraie : 1894, 1897 ; nous sommes en 1956...

Le livre de M. Palmer est conçu tout autrement. Il est divisé en deux parties. La première, intitulée *An outline history of the Latin Language*, comprend sept chapitres qui exposent l'histoire de la langue depuis ses origines indo-européennes jusqu'à l'époque de la basse latinité (VI, *Vulgar Latin*, p. 148 ; VII, *Special Languages, Christian latin*, p. 181). La seconde, intitulée *Comparative-historical Grammar*, traite des trois grands aspects de la grammaire : 1° *phonology*, p. 209 ; 2° *morphology*, p. 233 ; 3° *syntax*, p. 284. Le livre se termine par une très brève bibliographie, p. 342 ; un choix de textes latins archaïques, p. 346 ; un *Subject Index*, p. 359, et un *Index of latin words*, p. 364.

Ainsi le lecteur aura un aperçu de tous les aspects de la langue latine, sous la conduite d'un guide bien informé, dont le jugement est sûr et l'exposé lucide. M. Palmer a su discerner l'essentiel de l'accessoire et mettre en garde le non-initié auquel il s'adresse contre l'audace de certaines affirmations : cette attitude est particulièrement sensible dans le chapitre intitulé *Latin and Indo-european Languages* où l'auteur se montre assez sceptique sur les conclusions qu'on peut tirer des lignes d'isoglosses, des communautés lexicales phonétiques et morphologiques, entre certains dialectes, sur l'existence des aires latérales. M. Palmer a fait là œuvre originale, et son exposé mérite d'être lu même par des spécialistes (cf. notamment p. 29 sqq.). — Il a su résumer en quelques traits frappants le développement de la langue littéraire : ce qu'il dit de Plaute, d'Ennius, de Térence est excellent, la position de Lucrèce et de Virgile est heureusement définie ; et les restrictions qu'il convient de donner à l'expression *langue chrétienne*, comme du reste à toute langue technique, sont bien marquées — quoique pour ma part je les

eusse soulignées avec plus de force : l'examen minutieux que je viens de faire du *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens* et du *Manuel du latin chrétien* de M. Blaise m'a confirmé dans l'opinion que Mgr Schrijnen et son école ont fortement exagéré le caractère ésotérique de la *christlische Sondersprache.*

Ce bon livre mérite d'avoir rapidement une seconde édition[1].

A. Ernout.

Gino Bottiglioni. *Manuale dei Dialetti Italici.* Bologna, 1954 ; in-8°, 455 p. + 14 pl. et 1 carte. Prix : 5.000 l.

Décidément, les dialectes italiques sont à la mode. Après les Manuels de MM. Vetter et Pisani, en voici un du professeur de grammaire comparée à l'Université de Bologne, M. Bottiglioni. Celui-ci est bien connu des linguistes ; il s'est signalé, notamment, par des travaux de dialectologie. Il était donc qualifié pour écrire ce livre, qui, tout en traitant du même sujet, diffère pourtant des livres de MM. Pisani et Vetter. Il couvre une ère moins étendue que M. Pisani, se bornant à l'osque, à l'ombrien et aux dialectes mineurs (picénien, vestinien, marrucin, pélignien, marse, volsque, dont nous n'avons que de maigres restes, p. 329-338) ; il développe davantage la grammaire, qui tient une place fort importante (p. 9-180) dans le livre, et le glossaire (p. 339-455), qui contient de courtes notes étymologiques ; enfin, il donne des fac-simile des principales inscriptions, table d'Agnone, tabella defixionis de Vibia, Iovilae, cippe d'Abella, loi de Bantia, Tables Eugubines (d'après Devoto ; M. Bottiglioni aurait pu citer l'album qui accompagne les Tables Eugubines de M. Bréal, et qui fournit les meilleures reproductions du texte). La grande qualité du livre, c'est la clarté : clarté dans l'exposé et l'explication des faits, clarté dans la présentation typographique. De ce côté, il l'emporte sur celui de M. Pisani, qui lui-même vaut mieux que celui de M. Vetter, fort compact. M. Bottiglioni a soin d'indiquer pour chaque texte les numéros qui y correspondent dans von Planta, Conway, Buck, Vetter, Pisani : ce qui permet de comparer les interprétations différentes que ces linguistes ont données de certains textes et de se rendre compte, une fois de plus, de l'incertitude de nos connaissances en ces matières. P. 453, à propos du nom de divinité *vesune* « Vesonae » ou « Vesono », M. Bottiglioni rapproche *Ves-uuius*, *Ves-ulus*, *Ves-eris* ;

1. P. 26, l. 16, mieux vaut écrire *vilicus* que *villicus* ; p. 63, l. 10 du bas, je doute que *sins* « presumably stands for *sinās* » (la faute de graphie s'expliquerait mieux en partant de *sīrīs*) et que *pleoris* soit pour *pleoses* ; à part *neve lue rue*, toute cette ligne du carmen est corrompue. P. 65, fallait-il citer à des non-initiés la restitution tentée par Norden de la formule augurale dont le texte varronien est, même sous la forme que Norden lui a donnée, inintelligible? Rien ne me paraît plus contestable que les positions prises par Norden dans son livre *Aus altrömischen Priesterbüchern* ; p. 81, l. 11 du bas, lire *ballaena* ; p. 114, l. 11 du bas, lire *sepulcro* ; p. 170, l. 2 du bas : *parabolare* existe-t-il en latin proprement dit? Seul le déponent y est attesté (voir Blaise, s. u., du reste traduisant le grec), et *parabolo* n'apparaît que dans les *Rer. Merov. scriptores* ; p. 232, l. 5 du bas, la forme restituée **torqumentom* est surprenante. P. 295, l. 17, *sacrificio* m'a étonné. Je ne connais que *sacrifico* (*-cor*) ; ibid., mieux vaudrait écrire *largior*. Dans la Bibliographie, p. 342, je supprimerais volontiers la mention du livre de Cousin, *Évolution et structure de la langue latine*, et j'ajouterais au ch. II le livre de G. Devoto, *Gli antichi Italici* (2e éd., 1951) ; p. 343, le livre de O. Weise, *Die griechischen Wörter i. d. lat. Sprache*, date de 1882 (non 1892) ; p. 344, ch. VI, à la *Chrestomathy* de Muller et Taylor, je substituerais le *Sermo vulgaris latinus* de Gerhard Rohlfs (Halle, Niemeyer, 1951) ; p. 345, il a paru de nouvelles éditions de la *Phonétique historique du latin* de M. Niedermann et de la *Morphologie historique du latin* de A. Ernout (Paris, Klincksieck, 1953).

il aurait pu citer aussi les noms en *-ōna*, *-ōnia*, nombreux, par exemple vest. *poimuni*. *Fērōnia*, *Pōmōna*, qui ont eu une grande fortune dans les dialectes italiques, latin compris, et en étrusque : cf. *Fufluns*, *Pumpu* et *Pumpuni*, lat. *Pompōnius*, sans compter l'énigmatique *Angerōna* qu'Altheim considère comme *zweifellos etruskisch*.

Ce livre, rédigé surtout en vue de l'enseignement et destiné à faciliter aux étudiants l'apprentissage des dialectes italiques, atteint pleinement le but qu'il s'est proposé : il est bien au courant des derniers travaux parus, il donne une bibliographie intelligemment choisie, il propose les interprétations les plus plausibles ; enfin, il ne craint pas de multiplier les points d'interrogation : rien ne serait plus dangereux que de donner à des débutants l'impression fausse de la certitude.

A. Ernout.

Massimo Pallottino, *Testimonia linguae Etruscae*. Firenze, La Nuova Italia ; in-8°, 175 p.

Ce choix de textes étrusques, publié dans la *Biblioteca di Studi superiori*, vol. XXIV, sera bien accueilli. L'établissement a été confié à l'un des meilleurs étruscologues d'Italie, M. Massimo Pallottino, qui s'est déjà signalé par de nombreux travaux, notamment par ses *Elementi di lingua etrusca*, et qui a donné tous ses soins à ce nouvel ouvrage. Il se divise en trois parties : 1° le *liber linteus Zagrabiensis* ; 2° les inscriptions, classées par régions en partant du sud, nos 2-800 ; 3° les gloses. M. Pallottino s'est attaché à ne donner que des inscriptions dont l'authenticité et le caractère étrusque fussent indiscutables, et il en a contrôlé le texte d'après les monuments eux-mêmes ou d'après des photographies. Chaque inscription est brièvement décrite et accompagnée d'une courte et précise bibliographie, indiquant les éditions précédentes, l'endroit de la découverte, l'objet sur lequel elle figure, l'époque, le genre d'écriture. Le livre se termine par des Tabellae : 1. *Temporum* ; 2. *Rerum quae sunt inscriptae* ; 3. *Editionum priorum* ; et des Indices : 1. *Locorum* ; 2. *Verborum*. A, *quae etrusce scripta sunt* (p. 132-173) ; B, *quae Graecis litteris tradita sunt* ; C, *quae Latine scripta vel Latinis litteris tradita sunt*. Les noms propres sont marqués par une majuscule initiale. Mais M. Pallottino s'est gardé de toute interprétation : on ne peut que le louer de sa prudence. Ce choix est un excellent instrument de travail.

A. Ernout.

Recueil Max Niedermann (Univ. de Neuchâtel, Recueil de travaux publiés par la Fac. des Lettres, fasc. XXV). Neuchâtel, Secrétariat de l'Université ; in-8°, 312 p. Prix : 25 fr. suisses.

Ce Recueil, l'Université de Neuchâtel s'était proposé de le publier pour fêter le quatre-vingtième anniversaire de Max Niedermann : le grand savant est mort quelques mois avant cette date, et c'est un hommage posthume qui lui est rendu. Mais il avait lui-même arrêté l'économie du volume et choisi les études qu'il désirait y voir figurer : elles sont publiées dans leur texte original, sans modifications. M. Redard s'est chargé de la préparation du volume et en a composé l'index. Il a été secondé, dans la correction des épreuves, par MM. A. Labhardt et J. Rychner.

De ce volume ont été volontairement écartés les articles consacrés aux langues slaves et baltiques : ils seront réunis dans un fascicule spécial, où apparaîtra mieux

l'importance des études de M. Niedermann dans ce domaine. Ici, à part un chapitre intitulé « Linguistique générale », où figure un article sur *L'interpénétration des langues* paru dans *Scientia* en 1949, ne sont réunies que des études concernant le latin : I. Latin vulgaire ; II. Critique et explication de textes latins ; III. Épigraphie ; IV. Toponymie ; en tout quatorze articles, dont un bon nombre consacrés à la critique et à l'explication des textes médicaux latins, notamment aux Gloses médicales du *Liber Glossarum* : on sait que M. Niedermann a donné une excellente édition du *De Medicamentis* de Marcellus dans le *Corpus medicorum Latinorum*, t. V (Leipzig, Teubner, 1916). Pour ceux qui, comme moi, ont suivi pendant de longues années les travaux de M. Niedermann, c'est avec un plaisir teinté de mélancolie qu'ils relisent ces études où apparaissent avec tant de relief les qualités éminentes de ce bon philologue et de ce bon linguiste : la sûreté de son érudition, la prudence de son jugement, la clarté de son exposé. Il faut recommander aux jeunes étudiants la lecture de ce recueil : ils y apprendront beaucoup et, surtout, ils pourront y prendre de profitables leçons de méthode.

A. Ernout.

Studi in onore di Gino Funaioli. Roma, Angelo Signorelli ed., 1955 ; in-8°, xii-440 p. Prix : 10.000 l.

Quarante-deux savants, en collaborant à ces *Studi*, sont venus apporter à Gino Funaioli le témoignage de leur estime et de leur amitié. Nul n'en était plus digne: comme le dit fort bien M. Ettore Paratore dans sa Préface, *tutta la sua vita, dico, è un monumento di fedeltà all'ideale della scuola et della cultura classica, intesa come potenziamento supremo dei valori umani, come palestra di humanitas*... M. Funaioli unit à la rigueur de la discipline allemande la finesse et la sensibilité de l'esprit latin. Auteur de ce monument d'érudition que sont les *Grammaticae Romanae fragmenta* publiés sous l'égide de Fr. Bücheler, il est aussi le critique d'art auquel on doit entre autres ces *Studi di letteratura antica* d'un goût si sûr et si personnel. Il m'est impossible d'énumérer tous les philologues dont les noms figurent dans ce recueil ; je peux signaler seulement que nombre d'étrangers se sont joints à leurs collègues italiens pour honorer Gino Funaioli : MM. Altheim, Jean Bayet, P. J. Enk, A. Ernout, Manuel F. Galiano-Luis Gil, Léon Herrmann, Hans Herter, Günther Jachmann, Karl Kerényi, Albin Lesky, Wolfgang Schmid. Les articles, très variés, correspondent bien à la multiple activité du dédicataire ; et tous les aspects de la philologie antique, latine ou même grecque, y sont représentés : ainsi M. Pallottino propose une interprétation séduisante de quelques mots étrusques : *nunθ(en)*, *nuntius* ; *cerixu tesamsa* = *faciendum curavit*, et d'une inscription plus longue du *C. I. E.*, 5470 : *camna larθ larθals atnalc clan an suthi lavtni zivas cerixu tesamsa suθiθ atrsrc escuna calti suθiti munθ zivas mursl XX*, pour laquelle il présente la traduction : « Lars Camna Lartis Atnaeque f. qui sepulchrum[1] familiae... faciendum curavit in sepulchro posterisque (?) paravit in hoc sepulchro... sarcophagos (?) XX. » M. U. E. Paoli étudie la législation sur l'adultère dans la loi de Gortyne. M. E. Paratore, sous le titre de *Briciole filologiche*, étudie la forme ou le sens de certains mots latins, par exemple la quantité de *nequitum*, *nequītum* ou *nequītum* ; M. G. B. Pighi s'efforce de déterminer le sens de l'ombrien *cletra* et propose une nouvelle traduction des *Tab. Iguv.*, III A, l. 14-19 ; MM. Mazzarino et Mercati publient des études intéressant le vocabulaire grec et latin. M. Ronconi examine la langue du *Somnium Scipionis*, tandis que de

1. *Sic.*

Franz Altheim est venu un article intitulé *Griechisches Geisteserbe in Iran*, de M. Bayet une subtile analyse d'un procédé virgilien : *La description synthétique dans les « Géorgiques »*. Ces trop brèves et trop rares indications suffiront, je pense, à montrer l'intérêt de ce recueil et à en suggérer la lecture. J'aurais voulu tout citer, mais, *spatiis exclusus iniquis*, je dois arrêter ici ce compte-rendu, en priant les auteurs que je n'ai pas cités de me pardonner un silence involontaire.

A. Ernout.

Marcel Cohen, *Grammaire et style*. Paris, Éditions sociales, 1954 ; in-8°, 240 p. Prix : 450 fr.

Dans ce livre sont rassemblés des articles qui ont presque tous paru, de 1950 à 1954, dans *Europe* et dans les *Lettres françaises* : ils ne concernent guère que le français, et surtout le français d'aujourd'hui, et, par là, débordent le cadre de la *Revue de Philologie*. Mais M. Cohen est trop bon linguiste pour ignorer ou méconnaître que le français est issu en grande partie du latin, qu'il lui reste profondément attaché et que l'influence du latin continue à s'exercer sur lui, directement ou non : qu'on lise, par exemple, les pages 8 et 9 du premier chapitre, intitulé « Pour une politique de la langue ». La politique de M. Cohen est bien connue : elle est « progressiste » et, naturellement, ses idées sur la langue le sont aussi. C'est le conflit entre la tradition conservatrice — et souvent, selon lui, réactionnaire — et les tendances novatrices de la langue qu'il examine sous ses différents aspects : orthographe, formes mortes ou moribondes (le passé simple, l'imparfait du subjonctif, le subjonctif tout entier lui-même qui commence à « faiblir », les locutions surannées que maintient certain « style » dans l'emploi du « français réservé »). Comme V. Hugo mettait un bonnet rouge au vieux dictionnaire, M. Cohen lutte pour l'avènement d'un français « populaire » : le délicat est de savoir comment le définir et où s'arrêter : littéraire, familier, populaire, vulgaire sont des épithètes aux frontières fuyantes. Son livre mérite d'être discuté par tous ceux qu'intéresse l'évolution du langage.

A. Ernout.

Giovanni Garuti, *Il tipo* -turus + sum *nel latino arcaico*. Bologna, Casa editr. N. U. Gallo, 1954 ; in-8°, 98 p.

Parue dans une collection de *Studi e ricerche di grammatica latina* que dirige le professeur Alfredo Ghiselli, cette étude traite de l'origine et de l'emploi du participe en *-turus* et du futur périphrastique en latin archaïque. Le sujet n'est pas neuf, et l'auteur a dû dépouiller une littérature abondante avant de le traiter lui-même. Sur l'origine, M. Garuti adopte l'explication de Kretschmer, qui voit dans le participe en *-turus* un ancien adjectif ; c'est à une conclusion analogue qu'aboutit l'analyse pénétrante des noms en *-tus* et *-tūra* présentée par M. Benveniste, dont M. Garuti ne semble pas avoir vu toute la portée. Pour l'emploi, on peut dire, en gros, que le futur projette dans l'avenir l'état ou l'action pure et simple, tandis que la périphrase souligne l'intention, la prédisposition, la volonté du sujet : *uiuit uicturaque est* (Plaute, *Trin.* 56) « elle vit et elle a bien l'intention de vivre » ; *uiuet* signifierait seulement « elle vivra » ; cf. *Cas.* 302 : *inuitus me uides : uiuam tamen* « tu n'aimes pas me voir ; je vivrai pourtant ». Il n'est pas étonnant qu'une formation expressive comme celle-là soit fréquente dans la langue théâtrale, notamment chez Plaute. Elle peut traduire l'idée d'un futur immédiat,

comme le fr. *aller* dans des expressions comme « que vas-tu faire? » « il va pleuvoir » ; cette valeur est soulignée par un adverbe marquant l'instantanéité, par exemple *Mo.* 604 : *daturine estis fenus* ACTUTUM *mihi?* « allez-vous (*ou* voulez-vous) me donner tout de suite mes intérêts? ». M. Garuti signale avec raison que cette périphrase est proportionnellement moins fréquente chez Térence que chez Plaute, et il cite cette remarque de Meillet que « Térence a un style intellectuel plutôt qu'affectif » (p. 67). Le théâtre de Térence est moins scénique que celui de Plaute ; il est plus fait pour la lecture que pour la représentation : les échecs qu'il a subis en sont la preuve.

Naturellement, la distinction que l'on constate entre *faciam* et *facturus sum* ne peut exister à l'infinitif futur, puisque, en dehors de *fore* et de *futurum* (*esse*), le latin n'a qu'une forme pour exprimer cette notion. L'infinitif futur du type *impetrassere*, bâti sur *impetrassō*, d'après *lego/legere*, n'est guère attesté que dans Plaute, où, du reste, il est très rare, et il a rapidement disparu, comme le futur en *-sō* ou en *-assō* lui-même. D'autre part, la distinction sémantique entre *dicam* et *dicturus sum* n'est pas toujours observée, et les emplois se confondent. Les formes en *-tūrus*, *-tūrum* de l'actif, comme l'infinitif *dictum-iri*, ont un caractère aberrant en face de *dicere*, *dixisse*, *dicens* ; certains verbes ne les possèdent pas, notamment *possum*, *uolo* et les verbes sans supin. A *spero me facturum* tend à se substituer *spero (me) facere*, déjà dans Plaute, e. g. : *dic te daturum, ut abeat.* — *Egon dicam dare?* (*Mo.* 633) ou (*Philippos*) *dare promisi militi* (*Ba.* 920) ; *Philippos militi quos dare se promisit, dabit* (*Ba.* 970) ; voir les exemples dans le *Lexicon Plautinum* de Lodge, II, p. 390 et 668, et dans Bennett, *Synt. of early Lat.*, I : *The verb*, p. 426 et 367 sqq. Toutes ces raisons expliquent que la forme ait été rarement employée et qu'elle n'ait pas survécu.

L'étude de M. Garuti sent encore le débutant ; les faits sont soigneusement classés, mais l'auteur en est resté à l'analyse plus qu'à la synthèse. Dans sa conclusion, p. 69, il propose « une amélioration à la leçon des manuscrits » (*dell'Ernout*, dit-il ; mais la leçon n'est pas de moi ; c'est celle de tous les éditeurs récents, avec les manuscrits) dans *Tru.* 149-150 :

*si aratione*s
habituris, qui arari solent ad pueros ire meliust

et il veut qu'on lise :

*si aratione*s
habituru's e. q. s.

Cette correction, due aux Italiens de la Renaissance (*LZ* dans l'édition *maior* de Loewe-Goetz-Schoell) est doublement malheureuse ; elle supprime un hapax pittoresque, et elle n'explique pas comment une forme banale comme *habiturus* aurait été altérée en *habituris*. En outre, *habituris* « tu as envie d'avoir » répond au *uolo habere aratiunculam* du vers précédent : ce désidératif convient parfaitement au sens.

A. ERNOUT.

Alfredus KLOTZ, *Scaenicorum Romanorum Fragmenta.* I : *Tragicorum Fragmenta.* Munich, R. Oldenbourg, 1953 ; in-8°, 376 p. — Prix : 40 M.

C'est une heureuse initiative qu'a prise la librairie Oldenbourg en demandant à M. Alf. Klotz de rééditer les fragments des poètes dramatiques latins : malgré tous ses mérites, l'édition donnée par Otto Ribbeck commençait à vieillir et, de plus, elle était épuisée. M. Klotz a repris le travail en utilisant des ressources que

Ribbeck n'avait pu connaître, notamment les éditions de Festus, de Nonius Marcellus et d'Isidore dues à W. M. Lindsay, la seconde édition de l'Ennius de Vahlen (1903), l'édition de la *Rhétorique à Hérennius* de Fr. Marx, celle de Charisius de Barwick, celle des *Remains of old Latin*, t. I et II, de Warmington, etc. ; il a même pu enrichir sa collection de quelques nouveaux fragments que lui a signalés son collègue M. Bernhard Bischoff, qui les a découverts dans un commentaire de Donat encore inédit (cod. 25, 2, 16, du VIII^e^ siècle, du monastère *S^ti^ Pauli in valle Lavantina*). M. Klotz a souvent modifié l'ordre des fragments proposés par Ribbeck, mais, pour ne pas troubler le lecteur, et considérant que les citations du *Thesaurus* se réfèrent aux chiffres de Ribbeck, il a conservé ceux-ci à côté des siens. Souvent rien n'est plus incertain que l'ordre à suivre dans la publication de ces pauvres restes, et nous ignorons souvent aussi à quelle tragédie, à quel auteur même ils appartiennent. On ne s'étonnera pas que M. Klotz ait des vues personnelles sur la métrique de ces fragments : de là, dans sa préface, un « petit appendice sur la métrique » (p. 7-13) et un chapitre sur l'hiatus (p. 14-17), et, dans les textes, une présentation nouvelle, qui ne va pas sans divergences avec Ribbeck ; ainsi, pour le vers 295 du *Thyeste* d'Ennius, cité par Nonius, 97, 32, M. Klotz le scande p. 11 :

sed me Apollo ipse de- lectat ductat Delphicus

où il voit avec Vahlen un crétique dimètre (une faute d'impression, corrigée p. 90, lui fait dire *trimètre*, cr^3^) + une tétrapodie trochaïque catalectique (t^4^ Λ), tandis que Ribbeck lit avec Onions :

Set me Apollo spe delectat, ductat ⟨dictis⟩ Delphicus,

c'est-à-dire un trochaïque septénaire, ce qui semble plus vraisemblable.

Dans Livius Andronicus, le vers 16 est donné par Klotz tel qu'il est dans Nonius, 207, 33 :

Praestatur virtuti laus, set gelu multo ocius
vento tabescit

sans indication de scansion. Ribbeck le corrigeait en

Praestatur laus virtuti, sed multo ocius
Verno gelu tabescit (sénaires iambiques).

Lindsay, dans son Nonius, imprime :

**praestatur virtuti laus, sét gelu multo ócius*
vénto tabescit (septénaires trochaïques, le premier lacunaire).

Les fragments de chaque auteur sont précédés de *testimonia* et de brèves indications bibliographiques. Grâce à M. Klotz, nous possédons dès maintenant le texte de ce qui nous reste des *Poetae tragoediarum* et des *Poetae praetextarum* ; espérons que les *Fragmenta poetarum comicorum* ne tarderont pas à suivre : *quamvis provecta aetate*, comme il se dit lui-même, M. Klotz est encore d'une activité qu'il faut admirer.

A. Ernout.

Raffaele Perna, *L'originalità di Plauto*. Bari, « Leonardo da Vinci » editr., 1955 ; in-8°, XIV-496 p. Prix : 2.800 l.

Après tous les travaux dont le théâtre de Plaute a été l'objet, ne fût-ce qu'au

XIX^e et au XX^e siècle, il semble que le sujet soit épuisé ; mais la matière est si vaste que, suivant le mot de La Fontaine,

> ... ce champ ne se peut tellement moissonner
> Que les derniers venus n'y trouvent à glaner.

M. Perna s'est donc attaché à définir l'originalité de Plaute dans une étude divisée en dix-huit chapitres suivis d'une conclusion. Il m'est impossible de faire un compte-rendu détaillé de ce gros livre, bourré de citations, de discussions, de références, où sont passés en revue les différents thèmes et types de la comédie plautinienne. Dans ces cinq cents pages, tout n'est pas neuf, et le lecteur rencontrera des développements qui, sans doute, ne lui seront pas inconnus. Mais M. Perna a démontré avec évidence que Plaute ne dépend pas étroitement de la comédie grecque, moyenne et nouvelle, et qu'à force de vouloir retrouver ses modèles et ses sources, certains critiques, surtout allemands, ont fini par ne plus voir tout ce qu'il y a de personnel dans le génie de Plaute et — à mon humble avis — par méconnaître son excellence. Il a aussi réfuté la thèse, parfois soutenue, qui prétend faire de Plaute un défenseur des opprimés, un partisan de l'égalité sociale et du droit des esclaves à la liberté, une sorte de communiste avant la lettre ; enfin, il s'est refusé à accepter comme une vérité inattaquable les traits légendaires de la biographie de Plaute, que la critique a parfois trop complaisamment accueillis : *Plauto non fu un semplice, ignorante genialoide o un allegro buffone... I piú recenti studi intorno alla lingua, alla metrica, ai* cantica, *alla sua larga conoscenza del mondo greco, hanno messo in luce in lui una profonda cultura, che esclude ogni possibilità d'improvvisazione popolaresca o di naturali incolte attitudini al farsesco, e fa pensare piuttosto a consapevoli, mature esigenze spirituali, culturali e tecniche* (p. 470-471). On a plaisir à entendre s'élever la voix du bon sens parmi tant d'absurdes divagations.

A. ERNOUT.

CATVLLI, *Codex Brixianus*, A VII 7, ed. Verginius CREMONA, praefatus est Jo. B. PIGHI. Bononia, in aed. Nic. Zanichelli, MCMLIV ; in-8°, CX-85 p.

Parmi la centaine de manuscrits de Catulle qui subsistent, il en est un grand nombre — quatre-vingt-dix environ — *recentiores, deteriores*, que la critique a négligés pour la plupart, comme les jugeant sans valeur. M. Pighi a pensé, toutefois, que cet abandon sans un examen préalable approfondi n'était pas de bonne méthode et qu'avant de les condamner, il fallait au moins les examiner. C'est ainsi qu'il a publié lui-même, en 1950, un *Bononiensis 2621* et qu'il a confié à l'un de ses élèves, M. Vergilius Cremona, dont il loue *ingenium, doctrinam, diligentiam, perseuerantiam*, le soin d'éditer un *codex Briscianus* et d'en donner aux lecteurs l'image la plus exacte possible, en signalant tous les détails — grattages, ratures, variétés d'encres, etc. — que la photographie ne laisse pas toujours apparaître. M. Cremona s'est acquitté scrupuleusement de sa tâche : non seulement il a reproduit intégralement le texte du manuscrit (p. 1-85), mais il l'a fait précéder d'une longue préface, dans laquelle, après avoir dressé une liste des trente *codices praecipui* allant du *Thuaneus* (T) jusqu'au *codex Veronensis deperditus* (V), il s'est livré à une étude véritablement exhaustive de son manuscrit, l'examinant sous tous ses aspects, le comparant avec les principaux manuscrits du poète (p. XLVIII-CXVIII). La conclusion de cette laborieuse enquête est assez décevante, le texte donné par le *codex Briscianus* étant très mélangé : toutefois, *utcumque res se habet, codex Q magni aestimandus est, non modo quia, aut solus aut cum paucis recentio-*

ribus, aliquot lectiones genuinas tradidit (quae unde profectae sint, seu recta uia ab ipso codice V, seu, ut ueri similius, ex codicum commixtione familiarum MR et O, nequaquam possumus adfirmare), sed quia, etsi contaminatus, unus (praeter h) ex omnibus codicibus, qui quidem sint cogniti, familiae O propius accedit (p. CIX). Malgré cette conclusion optimiste, je crains que ce *codex Brixianus* ne soit pas d'un grand secours aux futurs éditeurs de Catulle ; mais son étude a permis à M. Cremona de mettre en lumière des qualités d'esprit qu'il pourra employer à d'autres tâches moins ingrates.

A. ERNOUT.

Heinrich HEUSCH, *Das Archaische in der Sprache Catulls*. Bonn, Peter Hanstein Verlag, 1954 ; in-8°, 180 p. Prix, br. : DM. 13,50.

L'auteur a dédié son livre à ses maîtres, MM. Ernst Bickel et Hans Herter : son travail, en effet, sent encore l'élève — appliqué, consciencieux, mais encore embarrassé par sa matière, et ne sachant pas la construire. Le style du chapitre préliminaire, intitulé *Systematischer Teil*, est lourd, et la phrase, du moins pour un lecteur étranger, se déchiffre difficilement ; qu'on en juge par cet exemple : *Die bereits angedeutete Komplexität der überlieferten Gesamtsprache, in der unreflektierter Gebrauch umgangssprachlicher Idiome und bewusst tradierte Stileigentümlichkeiten der Schriftsprachen eine für uns nahezu unübersehbare gegenseitige Beeinflussung und Vermischung erfahren haben, bedingt ebenfalls eine komplexe Natur des Begriffes « archaisch »* (p. 15). Le plan adopté est un peu simplet et multiplie les subdivisions, tant dans la partie théorique, qui ne comprend pas moins de huit petits chapitres, dont le dernier a pour titre : *Die Kombination von sprachgeschichtlicher und sprachpsychologischer Methode zur Bestimmung und Sonderung des archaischen Moments in der Sprache Catulls* (p. 34), que dans les *Einzeluntersuchungen*, divisées en : I. WÖRTER : 1. *Substantiva*, 2. *Adjektiva*, 3. *Adverbia*, 4. *Verba* ; II. FORMEN : 1. *Substantiva*, 2. *Adverbia*, 3. *Pronomina*, 4. *Verba*, 5. *Partikeln*, 6. *Adjektiva* ; III. WENDUNGEN : 1. *Substantiva*, 2. *Präpositionen*, 3. *Konjunktionen*, 4. *Pronomina*, 5. *Verba*, 6. *Adverbia*. Cette simple énumération suffit à faire ressortir le caractère un peu mécanique de l'exposé. Dans le détail, on pourrait contester mainte affirmation de l'auteur. Débarrassé des lourdeurs de son style pseudo-philosophique, réduit et conçu suivant un plan plus rationnel, le travail vaudrait davantage.

A. ERNOUT.

A. HAURY, *L'ironie et l'humour chez Cicéron*. Leiden, Brill, 1955 ; in-8°, XII-328 p.

Cette thèse, qui a valu à M. Haury le grade de docteur ès lettres avec la mention très honorable, a le rare privilège d'avoir trouvé pour la publier un éditeur à l'étranger. Elle le mérite, à la fois par le choix du sujet et par la façon dont l'auteur l'a traité. Cicéron est un personnage aux traits multiples : on ne voit généralement en lui que l'orateur majestueux et grandiloquent, celui des exordes et des péroraisons, et l'on considère comme accidentel l'humour dont il assaisonne le portrait de Caton dans le *Pro Murena* et que Caton lui-même ne fut pas sans apprécier, ainsi que le rapporte Plutarque. On oublie que Tiron passe pour avoir composé un recueil en trois livres des bons mots attribués à l'orateur, recueil dont Quintilien, du reste, déplore l'existence et conteste l'authenticité : ... *Mira quaedam in eo uidetur fuisse urbanitas. Nam et in sermone cottidiano multa et in altercationibus et interrogandis testibus plura quam quisquam dixit facete, et illa ipsa,*

quae sunt in Verrem dicta frigidius, aliis adsignauit et testimonii loco posuit, ut, quo sunt magis vulgaria, eo sit credibilius illa non ab oratore ficta, sed passim esse iactata. Vtinamque libertus eius Tiro aut alius, quisquis fuit, qui tris hac de re libros edidit, parcius dictorum numero indulsissent et plus iudicii in eligendis quam in congerendis studii adhibuissent : minus obiectus calumniantibus foret... (*I. O.*, VI, 3, 5). Γελοῖος dit Plutarque ; *facetus, urbanus* dit Quintilien dans le chapitre sur le rire dont je viens de citer un passage. Que faut-il entendre par ces mots? C'est à les définir que M. Haury s'est attaché, distinguant deux formes de cet aspect de l'éloquence : l'humour et l'ironie. Les deux termes, en effet, n'ont pas la même valeur : l'ironie s'applique surtout à une forme de la discussion ou du raisonnement, telle l'ironie socratique — et le mot est grec, comme la chose ; l'humour est plutôt une forme de la narration. L'ironie est souvent moqueuse à froid, parfois malveillante. L'humour ne vise qu'à provoquer le sourire, sans méchanceté. Mais il faut bien dire que la limite entre les deux concepts n'est pas, en fait, aussi rigoureuse que le suppose la définition, et il y a des empiétements. Une question se pose : *humour* est un terme récent ; l'absence en latin d'un mot correspondant implique-t-elle que le latin ait ignoré la chose? La réponse nous vaut une analyse subtile de cette notion et des citations probantes, notamment d'une phrase du *De oratore*, II, 269, où l'humour se trouve exactement défini (cf. p. 9, n. 1, et p. 49, n. 3) ; et le chapitre I se termine par un tableau récapitulatif des traits essentiels de l'ironie et de l'humour.

Ces principes une fois posés, M. Haury en examine l'application dans l'œuvre de l'orateur. Il étudie d'abord les procédés favoris de l'ironie et de l'humour (ch. II, p. 66-109), puis la densité de l'ironie et de l'humour (ch. III, p. 110-222), chapitre dans lequel M. Haury passe en revue toute l'œuvre de Cicéron depuis les débuts jusqu'aux *Philippiques*, pour terminer par un examen comparatif de la répartition selon les genres ; ensuite, les fins de l'ironie et de l'humour, et comment elles atteignent les trois buts que se propose l'éloquence : *docere, delectare, mouere*. De cette étude laborieuse se dégage une connaissance plus exacte et plus profonde de l'art et de « l'âme » de Cicéron ; et l'orateur en sort lavé de certains reproches concernant ces deux aspects de sa personne. Ce n'est pas le moindre mérite de cette thèse que d'avoir su tirer d'une étude qui, de prime abord, peut paraître restreinte, des conclusions d'une portée générale et la réhabilitation d'un homme qu'on a tendance parfois à condamner un peu vite. Mais pourquoi un livre traitant de l'ironie et de l'humour se présente-t-il au lecteur sous une forme aussi lourde et austère?

A. Ernout.

Laura Olivieri Sangiacomo, *Sallustio.* Firenze, La Nuova Italia, 1954 ; in-8°, VI-310 p. Prix : 1.200 lires.

La *Biblioteca di Cultura* que publie la Nuova Italia comporte une série d'études variées, allant de l'Antiquité aux temps modernes, de la biographie de personnages illustres à la discussion de grands problèmes d'ordre culturel et philosophique. Le Salluste de M^me^ L. O. Sangiacomo se place à côté du *Rousseau* de Rud. Mondolfo et du *Socrate* d'Alfred E. Taylor. L'auteur a déjà donné en 1948 une étude sur *Le Epistole di Sallustio a Cesare* (1948), où elle s'est rangée parmi les partisans de l'authenticité : je n'ai pas l'intention de reprendre l'examen de la question. Dans l'ouvrage actuel, elle s'est attachée surtout à nous dépeindre Salluste tel que nous le font apparaître ses ouvrages, à *rilevare e interpretare particolarmente gli atteggiamenti etici, logici, estetici nei quali sembrano affermarsi la forte*

individualità delle convinzioni morali dell'autore, delle sue opinioni politiche in travagliato superamento e il suo singolarissimo gusto. Mme Sangiacomo est une admiratrice passionnée de Salluste, ce qui la porte à certaine indulgence pour ses péchés : ainsi, p. 3, à propos des richesses que Salluste se serait procurées dans l'administration de la province d'Afrique, elle introduit cette restriction significative : *l'assegnazione della nuova provincia africana, gli avveva fruttato* (o ALMENO SI CREDEVA CHE COSÍ FOSSE) *quelle ingentissime ricchezze.* Comme elle accepte l'authenticité des deux lettres à César, elle attribue aussi à Salluste la paternité de l'Invective contre Cicéron, tout en considérant comme apocryphe l'*Invectiva Ciceronis in Sallustium* ; là encore, nous nous trouvons devant un problème que chacun résout à sa façon ; mais il me semble difficile de séparer les deux textes, qui se font pendant. L'analyse des *opera maiora*, Conjuration de Catilina, Guerre de Jugurtha, Fragments des Histoires, est conduite avec beaucoup de finesse ; et Mme Sangiacomo trace un portrait exact et nuancé des grands acteurs de ces drames, utilisant avec ingéniosité les traits épars que lui fournit Salluste, ce qui l'amène finalement à tracer de l'auteur lui-même une image subtilement fouillée ; mais est-elle, autant qu'il est dit, *per molti riguardi, nuova*? Il est peut-être hasardeux de l'affirmer : la liste des auteurs modernes cités par Mme Sangiacomo est longue, sans être complète, et elle n'est pas la première à traiter le sujet ; je faisais une remarque semblable à propos de l'ouvrage de Karl Büchner : *Der Aufbau von Sallusts Bellum Jugurthinum.*

A. ERNOUT.

I. [CICERO], *Ad C. Herennium, De ratione dicendi*, with an english translation by Harry CAPLAN. Londres, W. Heinemann Ltd ; Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1954 ; LVIII-433 p.

II. COLUMELLA, *De Re rustica*, t. II, l. V-X ; t. III, l. X-XII, with a recension of the text a. an english translation by † E. S. FORSTER a. E. H. HEFFNER. Londres, W. Heinemann Ltd ; Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1954 ; 503 et 435 p. Prix de chaque volume : 15 sh./3 doll.

Ces volumes font partie de la Loeb Classical Library et sont conçus dans l'esprit de la collection, dont l'objet est de présenter un texte correct, accompagné d'un bref apparat critique, d'une traduction anglaise et d'une préface contenant une courte étude littéraire. Les notes sont rares, mais des index sont adjoints au texte quand il est nécessaire. C'est ainsi que la *Rhétorique à Hérennius* comprend deux index, l'un des noms propres et des termes techniques, l'autre des mots grecs ; le traité de Columelle se termine par un *Index of proper names* et un *General Index.*

M. Caplan a clairement exposé dans son Introduction les problèmes que pose le traité de rhétorique dédié à Hérennius : auteur du traité (Cicéron, Cornificius, inconnu?), date, objet, composition. Pour le texte, il a suivi, en général, Marx, dont l'édition fait autorité, mais sans s'astreindre à le reproduire aveuglément ; les notes explicatives sont plus abondantes que d'ordinaire, comme dans l'édition du *De lingua Latina* de Varron due à Roland G. Kent, ce qui n'étonnera pas dans une œuvre de lecture aride et que la traduction simple ne suffit pas à faire comprendre : claires et bien informées, elles rendront de bons services.

Les tomes II et III du traité de Columelle sur l'Agriculture achèvent l'édition interrompue par les morts successives du Dr Harrison Boyd Ash, éditeur du tome I (que je ne connais pas : la *Revue de Philologie* ne l'a pas reçu), et de Ed-

ward S. Forster, qui devait publier la suite. Comme il n'y a pas d'édition complète récente de Columelle — celle de Lundström ne comprend malheureusement que les livres I-II, VI-VII, X-XI, avec le *De arboribus* — S. Forster avait entrepris de revoir les principaux manuscrits des autres livres, dont il s'était procuré des photographies, accordant un soin particulier au livre V, dont le texte est mal assuré. C'est à M. Edward E. Heffner, professeur de latin à l'Université de Pensylvanie, qu'a été confiée la tâche de compléter l'œuvre de son prédécesseur. Il s'en est acquitté avec conscience, et, puisqu'il y a peu de chances que le Columelle de Ludström, resté en panne depuis 1940, soit jamais achevé[1], le Columelle de la collection Loeb, établi sur des bases solides, dispensera de courir à l'édition de Schneider, qui date de 1794. Peut-être Columelle en connaîtra-t-il un regain d'intérêt : il ne mérite pas l'abandon dans lequel il est tenu.

A. Ernout.

I. M. TULLIUS CICERO, *De Re Publica*, tertium recognouit K. Ziegler. Leipzig, Teubner, 1955 ; in-8°, xliv-147 p. + 1 planche.

II. SALLUSTI, *Catilina Iugurtha Fragmenta ampliora*. Ed. altera aucta et emendata, post Ahlberg ed. Kurfess. Leipzig, Teubner, 1954 ; in-8°, xxxii-200 p.

Ce sont des rééditions que ces deux ouvrages, mais non de simples réimpressions. M. Ziegler n'a cessé d'améliorer son édition du *De Republica*, qui a paru pour la première fois en 1915[2], pour la seconde en 1929, et qu'il présente pour la troisième, enrichie de ses travaux personnels et des études dont cet ouvrage important et difficile n'a cessé d'être l'objet, tant en ce qui concerne l'établissement du texte que son interprétation. Il a pu utiliser, notamment, le fac-simile du palimpseste publié par le cardinal J. Mercati en 1934, contrôler quelques leçons sur les feuillets du palimpseste lui-même dont la Vaticane garde jalousement les restes, contrôle qui, du reste, lui a peu servi : *confitear tamen necesse est vix ullo loco me plura dispicere potuisse, quam ante hos fere XL annos dispicere potueram* (p. vii) ; il a présenté, d'après Mercati, un nouvel ordre des cahiers du codex, confronté son édition avec celle de Castiglioni[3], ajouté une bibliographie, p. xlii-xliv, où j'ai vu avec plaisir que figuraient les noms de P. Boyancé, A.-J. Festugière, M. Ruch. Il suffit de comparer l'édition de 1955 avec celle de 1929 pour constater que la critique de M. Ziegler est toujours en éveil. Pour prendre un exemple, le livre I débute maintenant par des fragments que M. Ziegler croit provenir des cahiers I, II et de la feuille I du cahier III, aujourd'hui disparus. — Ch. i, § 1 de l'apparat a disparu la mention de la conjecture *auorsum* due à Dobree et qui est inutile ; par contre, ce même apparat a été enrichi des corrections proposées par certains érudits pour rendre intelligible la phrase :

omitto innumerabilis uiros, quorum † singuli saluti huic ciuitati fuerunt.

App. quorum singularis ⟨opera et labor⟩ *Fr.* (= Francken) singuli ⟨belli domique⟩ *Mei.* (= Meister) qui olim singuli *Wagenvoort.*

1. Cette prévision s'est révélée inexacte. L'édition a été reprise par M. Ake Josephson, qui vient de publier les livres VIII et IX dont la *Revue de Philologie* publiera un compte-rendu. (Note de correction.)

2. Il avait déjà commencé à examiner quelques feuillets du palimpseste en 1906 !

3. Il a notamment utilisé pour le *Songe de Scipion* les collations des mss A, H, L, M, V, Y, Z, faites par le philologue italien, cf. p. xxxvi et xxxvii. Ces collations, du reste, au témoignage de M. Castiglioni lui-même, ont été d'un maigre profit, cf. Préface, p. xxxvi.

Lib. I, § 13 :

*non modo usu sed etiam studio discendi et docendi ***** essemus auctores.*

App. *ex* non modo, *nisi egregie fallor, apodosis incipit : sententiam aut ante aut post* essemus *hiantem variis modis explere conati sunt vv. dd., quorum coniecturas invenias apud Osann. et Cast.* ; cf. *etiam Herm.* 66, 282 et *Mei.* 103 ; *exciderunt et alia et verbum velut* evenit ut, *unde* essemus auctores *pendeat.*

L'apparat de l'édition de 1929 est beaucoup plus bref :

lacunam ante essemus *statui, quoniam* essemus auctores *clausulam efficiunt* ; *post* essemus *statuit Ha.* esse possemus auctores *Buecheler, alia alii.*

L. II, § 59, l'édition de 1929 portait :

† *Fuerat fortasse aliqua ratio maioribus nostris in illo aere alieno medendi.*

App. defuerat *vel* defugerat *Mue.* in illo consilio aeri alieno medendi *Schue.*

La nouvelle édition a :

Fuerat fortasse aliqua ratio maioribus nostris in illo aere alieno medendi.

App. defuerat *vel* defugerat *Mue.* nostris ⟨melior⟩ aeri *Fr.* in illo ⟨genere⟩ aeri *Anspach* in illo ⟨consilio⟩ aeri *Schue.* medendi ⟨quaerenda⟩ *Cast.* : *tradita tuetur Bue.*

Ces quelques exemples, pris entre tant d'autres, suffisent à montrer l'intérêt et la nouveauté de l'édition de M. Ziegler.

M. Kurfess est, lui aussi, un vétéran des études sallustiennes ; on lui doit, entre autres, la publication des *Epistulae ad Caesarem senem de re publica* et des *in Ciceronem et invicem invectivae*, dont la troisième édition a paru chez Teubner en 1950. Sa préface, très brève, comprend un *stemma codicum* différent de celui qu'avait dressé Ahlberg et fondé en partie sur le travail de Zimmermann, la liste des *papyri* utilisés, celle des *testimonia*, une bibliographie des travaux les plus récents concernant Salluste, enfin le texte des passages d'auteurs anciens où est mentionné l'historien. La partie la plus neuve est celle où sont indiquées les différences que présente le nouveau texte avec celui d'Ahlberg (p. XVIII-XXI) : ce sont parfois de simples variantes graphiques, par exemple : Cat. 1, 1, *omneis* de Charisius préféré à *omnis* des manuscrits ; Iu. 110, 2, *indiguus* substitué à *indigus*, sans raison, cf. *prodigus* ; d'autres concernent la forme et le sens : *Cat.* 2, 8, *transiere* Ahlberg, *transigere* Kurf. ; le changement me semble malheureux doublement : d'autres introduisent un sens très différent : Ju. 14, 24, *neu iure contemplus uiderer* A : *neu uiuere contemptus uiderer* avec Gruter et Jordan ; la phrase est obscure de toute façon ; Ju. 16, 3, *Eum Iugurtha, tametsi Romae in ⟨in⟩imicis habuerat, tamen accuratissime recepit* A. avec la vulgate : *E. I., t. R. in amicis habuerat, t. a. r.* K. avec les manuscrits : *in amicis* me paraît indéfendable avec le *tamen* qui suit.

Les *Fragmenta ampliora* comprennent les *Orationes et Epistulae* tirées des Histoires : discours de Lépide, de Philippe, de Cotta, lettre de Pompée au Sénat, discours de Macer à la plèbe, lettre de Mithridate. A la suite viennent les fragments des Histoires qu'on déchiffre dans les palimpsestes d'Orléans, de Berlin, du Vatican ; les fragments qu'on lit dans les *papyri*, fragments, du reste, fort pauvres. Enfin, le livre se termine par : un *Consensus formarum antiquarum quae in Hist. rell. traditae sunt*, p. 182-184 ; un *Consensus testimoniorum et codicum*, p. 185-186 ; un *Index scriptorum qui consentiunt cum Ω′ et V uel dissentiunt*, p. 187-188 ; un *Index nominum*, p. 189-198 ; des *Addenda*, notamment à la bibliographie. Dans une nouvelle édition, M. Kurfess pourra ajouter la collation de deux manuscrits de Bruxelles due à M. Arm. Salvatore et parue dans la revue *Scriptorium*, VIII, 1 (1954), p. 38-60, sous le titre *De duobus Sallusti codicibus Bruxellensibus.*

Si l'on peut discuter certains des changements apportés par M. Kurfess au texte de ses devanciers, notamment Ahlberg et moi-même, il faut reconnaître que son édition est un bon instrument de travail, dont la documentation est abondante et sûre. Le texte qu'il donne des fragments conservés par les palimpsestes est meilleur que celui publié par Jordan ; et des restes misérables que donnent les *papyri*, il y en a deux, le fragment de Ryland et le fragment 6 du papyrus d'Oxyrhinchus, qui ont un certain intérêt.

Ce sont donc deux bonnes éditions que la librairie Teubner ajoute à sa collection. Mais elles sont toutes deux l'œuvre de philologues chevronnés, comme, du reste, l'Horace de Klinger, le César de Klotz, le Pline le Jeune et le Catulle de Schuster — celui-ci même est mort avant de voir paraître ses livres — etc. On voudrait voir se lever en Allemagne une nouvelle génération de philologues classiques digne de ses ancêtres.

A. Ernout.

Païvö Oksala, *Die griechischen Lehnwörter in den Prosaschriften Ciceros*. Helsinki, Annales Academiae scientiarum Fennicae, 1953.

Ce nouvel ouvrage sur les emprunts au grec dans la prose cicéronienne se signale de prime abord par sa clarté et par l'emploi fréquent de statistiques. Deux avantages qui ont leur revers quand la clarté provient du fractionnement excessif de l'enquête et que les statistiques sont faussées dès le départ par les termes que l'auteur y inclut. Discours, correspondance, traités de rhétorique et de philosophie sont examinés successivement, comme si chacun d'eux marquait dans l'ensemble du genre littéraire une étape particulière. Un tel découpage impose le retour fastidieux des mêmes mots sans grand intérêt pour la démonstration. Encore n'a-t-on pas noté que l'accumulation de termes grecs surtout techniques dans les deux dernières Verrines, *archipirata*, *nauarchus*, *octophoros*, *phylarchus*, *triarchus*, etc., tient au sujet et non aux préférences linguistiques de l'orateur. Chaque chapitre se termine sur un intéressant tableau de la terminologie classée suivant diverses rubriques : animaux, objets, instruments, commerce, art, etc. On eût aimé que seul un chapitre terminal rassemblât ces données.

Pour donner un aperçu du problème dans la période précicéronienne, l'auteur débute par un bref exposé sur les emprunts de Plaute et de Térence. S'imposait-il? Il y aurait bien des choses à dire sur l'arbitraire des listes dressées à cette occasion : on ne voit pas que *leno*, *lena* (p. 17) viennent du grec, non plus que *examussim*, *scrofa* (p. 23), *aerumna* et *ganeum* (p. 27). *Saccus* et *culleus* sont probablement d'origine sémitique (pour ce dernier, cf. M. Cohen, *B. S. L.*, XXXIX, p. 182) ; *rosa* et ῥόδον sont des emprunts indépendants à une langue méditerranéenne, comme peut-être aussi *gubernare* et κυβερνᾶν (les Grecs n'ont pas eu, à l'origine, le monopole de la navigation et le mot n'est pas indo-européen).

Les emprunts cicéroniens ne donnent pas lieu à de telles erreurs, mais l'auteur s'encombre de mots entrés depuis longtemps dans la langue. Aucune distinction n'est faite dans le cours de l'exposé entre les emprunts anciens et l'apport proprement cicéronien : sont cités pêle-mêle avec les mots rares et nouveaux des termes comme *impune*, *brachium*, *corona*, *marmor*, *pirata*, *poeta*, *philosophus* (au sens restreint de « sophiste » dans Plaute, *Rud.* 986, mais déjà de « philosophe » dans Térence), *purpura*, *tus*, etc., et des dérivés à suffixe purement latin comme *gubernaculum*, *turibulum*, *crepidatus*, *scopulosus*, *lanternarius*, etc. Statistiques et pourcentages en sont nécessairement faussés : les trente et un emplois de *latro*,

les neuf de *latrocinium* dans les *Philippiques*, par exemple, leur ôtent tout intérêt, comme ailleurs ceux de *nummus*.

La fragmentation de ce travail consciencieux a fait perdre de vue l'ensemble. On aurait aimé qu'on nous montrât à la fois l'influence d'une civilisation supérieure sur le plan technique, qui transparaît surtout dans les discours, et l'effort novateur de Cicéron pour créer un vocabulaire de la rhétorique et de la philosophie.

L'auteur ne semble pas avoir eu connaissance des deux ouvrages de M. M. O. Liscu, *Étude sur la langue de la philosophie morale de Cicéron* (Les Belles-Lettres, 1930) et *L'expression des idées philosophiques dans Cicéron* (Ibid., 1937).

J. André.

Tite-Live, *Histoire romaine*, l. V. Texte établi par J. Bayet et trad. par G. Baillet. Paris, Les Belles-Lettres, 1954 ; in-8°, viii-172 p. + 1 carte.

Après une longue période de suspension — le livre IV a paru en 1946 — voici que le Tite-Live de la collection Budé recommence à paraître. Le livre V des *Histoires* est important à la fois par le récit des événements qu'il contient : prise et destruction de Véies, triomphe de Camille suivi de son exil, invasion de l'Italie, siège de Rome par les Gaulois et libération de la ville — et aussi parce qu'il clôt la période légendaire ou semi-légendaire de l'histoire romaine. A partir du livre VI, la fable tient moins de place dans l'œuvre livienne, et l'admission des plébéiens au consulat, enfin obtenue par les tribuns C. Licinius et L. Sextius, marque une nouvelle phase des rapports entre la plèbe et les patriciens. Comme dans le livre IV, M. J. Bayet a donné dans un long appendice (p. 90-173) le commentaire critique, d'ordre littéraire et surtout historique : les difficultés éponymiques et chronologiques y sont mises en pleine lumière et la politique extérieure de Rome analysée avec finesse. Viennent ensuite l'examen de la lutte avec Véies : réalités et légendes — on ne s'étonnera pas que M. Bayet ait insisté sur l'aspect religieux du conflit — la biographie psychologique de Camille, l'invasion celtique et la catastrophe gauloise. L'érudition ingénieuse de M. Bayet sait déceler et débrouiller les multiples influences que recèle la complexité de l'information de Tite-Live. Prudemment, il se garde de rien affirmer (p. 134) sur la date des statuettes représentant Énée portant Anchise, trouvées à Véies, et sur la connaissance de la légende à Rome — ceci, sans doute, pour ne pas contrister M. Perret. Depuis la publication du livre de Bömer[1], il n'est pourtant plus possible de douter que cette légende ait été largement répandue non pas seulement à Véies ou en Étrurie, mais dans toute l'Italie, cela dès le vi^e^ siècle au plus tard : on sait que M. Jean Bérard remonte beaucoup plus haut.

Bien fixé dans son ensemble, le texte de Tite-Live présente néanmoins des passages incertains ou obscurs, qui offrent aux éditeurs l'occasion d'exercer leur sens critique. En voici quelques-uns où M. Bayet s'écarte de ses devanciers, notamment de Walters-Conway : V, 8, 3 *perît* (avec contraction) : *periit* W. C. ; de même, 10 *nequît* : *nequiit* W. C. (ce n'est qu'une question de graphie) ; 24, 8 *Ceterum partim plebi, partim senatui destinabant* [*habitandos Veios*] : *Ceterum partem plebis, partem senatus habitando destinabant* [*Veios*] W. C. ; le texte de cette phrase est très controversé ; M. Bayet a adopté la leçon de Beatus Rhenanus jusqu'à *destinabant* et a mis entre crochets comme une glose *habitandos Veios* ; Martin.

1. Franz Bömer, *Rom u. Troia, Untersuch. z. Frühgeschichte Roms*, Baden-Baden, 1951. Voir le compte rendu de R. Bloch, *Rev. Phil.*, 1954, p. 125.

Hertz avait proposé : *ceterum partem plebi* (génitif) *partem senatus destinabant habitandis Veiis* (alii *ad habitandos Veios*) ; le sens ne fait pas de doute ; 26, 10 *ni Fortuna imperatori Romano simul et cognitae rebus bellicis specimen et maturam uictoriam dedisset* : *ni fortuna imperatori Romano simul et cognitae rebus bellicis uirtutis* [*et*] *maturam uictoriam dedisset* W. G. (suppression de *et*) ; aucun de ces deux textes n'est pleinement satisfaisant, et la note de la traduction de M. Baillet le montre assez, mais le remède reste à trouver, à moins d'admettre l'audacieux remaniement de Gronov ; 31, 4 *perseuerantior caedendis is* [*in fuga*] *fuit* : *quod perseuerantior cedentes* ⟨*insequi*⟩ [*in fuga*] *fuit* W. G. ; Weissenborn avait proposé *iis caedendis*, H. J. Müller *in iis caedendis* ; l'ordre adopté par M. Bayet est plus vraisemblable, mais la construction de *perseuerantior* avec le datif — ou l'ablatif? — est suspecte ; 36, 10 *ne penes ipsos culpa esset* [*cladis forte Gallico bello acceptae*] : W. G. conservent les mots que M. Bayet met entre crochets : *ut insiticiam incertae latinitatis simul et probabilitatis sententiam* : la condamnation me semble trop sévère ; 54, 3 *Et quidem — fatebor uobis, etsi minus* ⟨*uos*⟩ *iniuriae uestrae quam meae calamitatis* ⟨*me*⟩ *meminisse iuuat* : *Equidem, fatebor uobis, etsi minus iniuriae uestrae* [*quam meae calamitatis*] *meminisse iuuat* W. G. Le texte de M. Bayet est, évidemment, préférable à celui de W. G. ; mais l'addition de *uos* et *me* est-elle nécessaire? M. Bayet lui-même, dans la note de l'apparat, admet, après Crevier, que la leçon des manuscrits peut se défendre.

Par son texte comme par son commentaire, l'édition de M. Bayet porte la marque de sa forte personnalité : elle est parfois discutable, elle ne laisse jamais indifférent. A quand les cinq derniers livres de la première décade? Il a fallu quinze ans pour voir paraître les cinq premiers : souhaitons que les autres ne nous fassent pas attendre aussi longtemps. Et qui songe à éditer le reste de l'*Histoire* de Tite-Live? Mgr Pichard devait, je crois, publier la troisième décade — la plus classique, la plus connue, et dont O. Riemann a donné une bonne édition scolaire ; je crains que son état de santé ne l'oblige à y renoncer. Et les livres XXXI-XLV? *Pendent opera interrupta...*

A. Ernout.

Sex. Propertii, *Elegiarum libri VI*, rec. Mauritius Schuster. Leipzig, Teubner, 1954 ; in-8°, xxxvi-252 p. Prix : 9 M.

Pas plus que son édition de Pline le Jeune, M. Schuster n'a pu voir paraître son Properce ; il est mort en 1952, mais le travail était presque achevé en manuscrit ; c'est M. Franz Dornseiff qui en a assuré la publication, en y ajoutant quelques notes : *Paulo ante (scil. quam decessit) ei additamenta quaedam miseram, quae nunc recentioribus doctorum annotationibus necnon dissertationibus aucta prelis addidi, postuma cura fungens* (Préf., p. xix). Cette édition diffère, en effet, du type ordinaire des éditions Teubner par le souci de fournir au lecteur tous les documents qui peuvent aider à l'intelligence de ce poète difficile ; sans être une édition commentée, elle contient les éléments d'un commentaire : il n'y manque que les notes explicatives — et encore, dans l'apparat critique est discuté souvent le sens de passages obscurs et controversés — et les traductions. Après une *Praefatio* consacrée aux manuscrits et à la méthode suivie pour l'établissement du texte viennent : 1° un *Conspectus testimoniorum*, relevé de tous les passages d'auteurs anciens où il est question de Properce ; 2° *Editiones*, indication des éditions *memorabiles* ; 3° *Conspectus siglorum et notarum* ; 4° *Nominum et librorum compendia*. — Puis c'est le texte, accompagné d'un triple apparat comprenant : a) *Disputationes* ; b) *Testimonia et loci similes* ; c) *Varietas lectionum*. Le livre se termine par

les *Indices* : 1° *Initia carminum* ; 2° *Index metricus et prosodiacus* ; 3° *Index uerborum et locutionum* (*Memorabiles quaedam res grammaticae et rhetoricae proferuntur*, p. 182-212) ; 4° *Index nominum* (c'est-à-dire le noms propres avec une brève définition, par exemple : Acanthis : *lena quaedam* 4, 5, 63 ; cf. *Kn.* (= Knoche) *11 et Ro.* (= Rothstein) II, 271. A cette simple énumération on peut se rendre compte des services que rendra cette édition. Sur la constitution du texte et l'interprétation, il restera toujours des doutes ; ainsi l. III, 7, v. 41-42 :

Paulatim socium iacturam fleuit Ulixes,
In mare cui soli non ualuere doli.

L'apparat porte : soli *codd. recte* : *vd. ind. verb. s. v.* enallage ; cf. *Ba.* 265 soliti *s.* solum ς ; et, à l'*index verborum*, *soli... doli* est expliqué comme équivalent à *solum... doli*. Cette explication me paraît indéfendable ; *soli* est le datif normal de *solus*, décliné comme *unus*, cf. Kühner-Holzweissig, *Lat. Gramm.*, I, p. 625, et se rapporte à *cui* : « Ulysse pleura la perte successive de ses compagnons dans la mer, sur qui seule ses ruses furent sans pouvoir. » Il n'y a là aucune énallage, *soli* ne peut se rapporter à *doli*, et les corrections *soliti* (celle-ci adoptée par Barber) ou *solum* des *deteriores* proviennent de ce datif mal compris.

A. Ernout.

P. Ovidi Nasonis, *Amores*, ed. Franco Munari ; 2e éd. Firenze, La Nuova Italia editr., 1955 ; xxxvii-230 p.

Parue quatre ans seulement après la première, dont j'ai rendu compte dans la *Revue de Philologie*, 1952, p. 124-125, cette seconde édition ne diffère pas sensiblement de la précédente : elle a le même aspect, le même nombre de pages. Toutefois, M. Munari a surtout modifié l'apparat critique : « che risulta allegerito di molte congetture superflue ed arricchito di rimandi alle osservazioni fatte dai recensori », sans négliger, du reste, le texte et l'apparat des *auctores et imitatores*, qui « recano traccia della rielaborazione ». Pour en donner un exemple, dans l'élégie II, 9, l'apparat critique du v. 1 est grossi de l'indication d'un jugement de S. Mariotti : « *qui suspicatur* indignate *passive dictum et* per me *prope accedere ad* a me », ce qui me paraît une interprétation jugée un peu trop complaisamment « fort. recte » par M. Munari ; v. 9, à propos de la leçon *reliquit* de BJ a été supprimée l'indication : *prob. Bent.* ; v. 18, à l'apparat critique concernant tecta *PS cett.* densa *Eiz* a été ajouté : « *an* texta? facta? » *Riese* ; v. 23-24, indication nouvelle : Amore, puellā (*vel* puellă [vocat.]) Defunctum *Burm.*, Amore, duello Def. *Markl. ad Stat. silv.* 4, 5, 24, Amore, periclis, Def. *Bent.* On voit par là que M. Munari ne s'est pas contenté d'une simple réimpression et qu'il s'est efforcé d'améliorer sa première édition, déjà très bonne.

A. Ernout.

Petronii, *Cena Trimalchionis*, hrsg. von Helmut Schmeck. Heidelberg, Carl Winter, 1954 ; in-8°, xii-68 p.

Avec une présentation nouvelle, la librairie C. Winter a repris la publication de la *Sammlung vulgärlateinischer Texte*, qui a rendu tant de services. L'édition de la *Cena Trimalchionis* due à W. Heraeus avait quelque peu vieilli. M. Helmut Schmeck nous présente un ouvrage neuf, où il se montre bien informé des travaux dont le texte a été l'objet — toutefois, il semble ignorer qu'il a paru une

deuxième édition du commentaire de Perrochat — où il a fait bénéficier le texte et l'apparat des plus récents apports de la critique, tout en ne craignant pas de donner de plus d'un passage une interprétation personnelle. L'apparat de W. Heraeus était réduit au minimum ; celui de M. Schmeck est presque trop abondant : non seulement il relève toutes les leçons des manuscrits, surtout du *codex Traguriensis*, et les principales conjectures, mais il les discute, pour défendre le texte qu'il adopte, et cet apparat tend à devenir un commentaire ; on se demande parfois si la mention et la discussion de certaines conjectures étaient bien nécessaires : par exemple, les expressions *tantum auri uides* (ch. 37, 7) ou *egi aginaui* (61, 9) ne réclamaient pas tant d'étude, car elles n'offrent aucune ambiguïté, et le « *fortasse* egi agitaui *scribendum* » aurait pu disparaître sans inconvénient. Un utile *Glossarium uocum notabiliorum* avec traduction allemande de ces mots termine ce petit volume, qui a eu tous les soins du jeune philologue dont c'est l'œuvre. Dirai-je qu'il a résolu toutes les difficultés du texte? Ce serait trop beau.

Voici quelques autres passages où je suis en désaccord avec M. Schmeck : ch. 38, 1 *lana*, cedrea, *piper* : *lana* credrae *piper* H ; il me paraît difficile d'admettre que *cedrea* soit un vulgarisme pour *citria*, et *credrae* de H peut se défendre, cf. Perrochat, *Comment.*, 2e éd., ad l. ; ch. 41, 4 : *hic aper, cum heri summa cenam uindicasset*, texte de H que maintient M. Schmeck avec l'explication : « summa *aprum significantem praedicative intellexi* » me reste inintelligible, même après ce commentaire ; ch. 44, 5 *si milia si cilia ! interiores et larvas sic istos percolopabant* : malgré l'*optima interpretatio* de Whittick, *C. R.* 66, 1952, « *qui* interiores *ut t. t. circensium certaminumque intellegit* », le groupe *si milia si cilia interiores* est pour moi dénué de sens ; ch. 61, 4, je ne vois pas en quoi le *quid erit* de Bücheler, signalé dans l'apparat, serait « fortasse rectius » que le *uiderint* du texte ; ibid., 9, la construction *autem in angustiis amici apparent* me paraît doublement indéfendable, et par la place qu'elle donne à *autem*, et par le sens qu'elle lui suppose ; ch. 62, 9 *gladium tamen strinxi et ma⟨c⟩taui — tat ! au ! — umbras cecidi* : la leçon de H *matavitatau* n'a pas de sens visible, mais je doute que le texte de M. Schmeck en ait davantage ; ch. 74, 13 *ambubaia non me misit, sed ego machillam illam sustuli* : je ne comprends ni le sens de *non me misit*, ni celui de *machilla*, où M. Schmeck voit un *machinula* syncopé, avec le sens de *matella* ; et je continue à lire : *ambularia non meminit se? de machina illam sustuli.* Pour le sens de *machina* = *catasta*, cf. Q. Cic., *De pet. cons.* 8 : *amicam... de machinis emit.*

A. Ernout.

Giulio Piccioni, *Petronio* 61, 9 : *Frontone e la storia di* Autem. Estr. d. Ann. d. Sc. norm. sup. di Pisa, S. II, v. XXIII (1954), f. III-IV.

L'article de M. Piccioni traite d'un passage de Pétrone dont le texte est contesté : dans le récit de Niceros, ch. 61, 9, le *codex Traguriensis* porte : *Itaque per scrutum per ocream egi aginaui quemadmodum ad illam peruenirem : autem in angustiis amici apparent.* La place en tête de phrase de *autem* a choqué certains éditeurs : Bücheler a proposé de lire ⟨*scitis*⟩ *autem*, ou, avec Bormann, *in angustiis autem* ; moi-même, ⟨*nam ut*⟩ *aiunt.* M. Marmorale, dans son édition de la *Cena*, a conservé le texte du manuscrit, sans, du reste, aucune note sur la place insolite de *autem* ; M. H. Schmeck a fait de même, tout en signalant dans l'apparat les diverses corrections. M. Piccioni défend à son tour ce texte, en donnant à *autem* le sens de *nam, enim*, et en justifiant la place de la conjonction par la comparaison d'une phrase de Fronton, p. 38, l. 4, de l'édition van den Hout ; le

Vaticanus porte, en effet : *Sed ea quae in causa autem sunt atrocissima*, leçon qui a été diversement corrigée ; Niebuhr s'est borné à une transposition : *sunt autem* ; Haines ajoute *sane* : *sunt autem sane* ; Hauler lit : *causa* : *sunt autem* [*sunt*] ; van den Hout : *sed ea quae in causa sunt ⟨sunt autem atrocissima⟩*. Ce que je veux retenir de toutes ces propositions, c'est qu'aucune ne suppose à *autem* un autre sens que le sens normal, équivalant au fr. *or*, gr. δὲ. Quant à la place des conjonctions, elle est partout ailleurs normale : p. 9, l. 9 *ecce autem* ; p. 24, l. 17 *Hadrianum autem* ; p. 26, l. 12 *Quanto opere autem* ; p. 31, l. 22 *Eodem autem momento* ; p. 36, l. 18 *Tum autem* ; comme dans le chapitre 62 du *Satiricon*, on lit, § 2 : *erat autem miles fortis tamquam Orcus*. Avant donc de voir dans le texte donné par les manuscrits de Pétrone et de Fronton les traces d'un « archaïsme » et d'un « vulgarisme », il faut y regarder à deux fois : l'essai de démonstration de M. Piccioni ne m'a pas convaincu.

A. Ernout.

Ralph Graham Palmer, *Seneca's De remediis fortuitorum and the Elizabethans*. Chicago, Institute of Elizabethan studies, 1953 ; 65 p.

Le *De remediis fortuitorum* de Sénèque est aujourd'hui perdu. Tertullien le connaissait encore (*Apol.* 50, 14). Dans le cadre des études élizabéthaines, M. Ralph Graham Page nous donne la réédition d'un ouvrage imprimé en 1547, comprenant le texte d'un abrégé latin et la traduction anglaise du poète Robert Wyttynton. Témoignage de l'influence et de la longue survie de Sénèque en Angleterre comme en France, dont l'analyse brève est faite dans l'introduction (pourquoi ne pas citer Guillaume Du Vair aux côtés de Montaigne?), mais aussi de la paresse intellectuelle qui réduisait les textes anciens à la sécheresse d'un catéchisme. Nous savons par ses *Excerpta* que le *De beneficiis* a subi le même sort. Dans ce dialogue entre *Sensus* (*Sensualitas*, p. 38) et *Ratio*, les formules condensées de Sénèque abondent et l'authenticité des réponses de la Raison apparaît certaine : le *non citamur excessu*, p. 36, l. 5 (il aurait fallu signaler l'erreur des copistes), reprend le *non citamur ex censu* (*excessu* Pb) d'*Epist.* 12, 6. L'abrégé ne révèle aucune idée neuve. Tous les thèmes de ce découpage arbitraire se trouvent dans les *Épîtres* ; cf., par exemple, p. 40 et *Epist.* 78[1].

Les latinistes auraient aimé que M. Graham Palmer ne se bornât point à reproduire sans modifications — sinon quelques corrections élémentaires — le texte de 1547. Il aurait pu être rendu intelligible en corrigeant, p. 28, l. 5, *caraui* en *curaui*, *precentes* en *praesentes* ; l. 9, *uidet* en *uidetur* ; p. 38, l. 2, *factura* en *iactura* ; p. 40, l. 5, *aliter* en *alter* (cf. la traduction *the seconde Cato*) ; p. 46, l. 4, *pare* en *par* ; p. 56, l. 6, *tue* en *tui*, etc. La ponctuation du texte latin aurait dû être amendée (*e. g.*, p. 30, l. 1 et 2 ; p. 32, l. 1 ; p. 34, l. 5, etc.), d'autant qu'elle ne correspond pas à celle, généralement plus correcte, du texte anglais.

J. André.

Selatie Edgar Stout, *Scribe and Critic at work in Pliny's Letters*. Bloomington, Indiana University Press, 1954 ; in-8°, xiv-272 p. Prix : 7 $ 50.

Le sous-titre *Notes on the history and the present status of the text* précise l'objet

1. A noter, p. 44, l. 11, le fragment d'un poète inconnu, *patria est ubicumque bene est*, cité par Cic., *Tusc.* V, 108.

du livre de M. Stout, *Emeritus Professeur of Latin* de l'Université d'Indiana, qui a déjà publié quelques études sur Pline (cf. *Bibliographical references*, p. xi), notamment un article dans les *Transactions a. Proceedings of the Amer. Philol. Ass.*, 1924, sur la parenté commune des familles des manuscrits à 9 livres et des manuscrits à 8 livres (p. 62-72) : on sait que ces manuscrits ont les mêmes lacunes. Après avoir dressé un stemma des codices, p. x, M. Stout passe aux chapitres suivants : i. *Evaluating the Sources of the Text*, p. 11-80 ; ii. *The scribe at Work*, p. 81-113 ; iii. *The Critic at Work*, p. 114-142 ; iv. *Disputed Readings*, p. 143-254. M. Stout examine avec un soin méticuleux les données de la tradition, l'origine des fautes et le comportement des scribes, l'œuvre de la critique et la part de la conjecture chez les différents éditeurs, depuis l'auteur de l'édition princeps, Ludovicus Corbon (Venise, 1471), jusqu'à Schuster — dont M. Stout n'a pu connaître l'édition de 1952 — en passant par Alde (Venise, 1508 et 1518) et tant d'autres : Keil, Merrill, Kukula, Guillemin, Durry, etc. : on est étonné de voir le grand nombre de philologues, la plupart éminents, qui ont été attirés par Pline le Jeune — dont l'œuvre est vraiment de peu d'envergure. Il n'est pas possible d'examiner dans le détail ce livre, qui est, en somme, une explication critique de Pline, où sont discutés un à un tous les passages dont le texte est controversé ou transmis avec des variantes plus ou moins importantes dans nos manuscrits. Mais il pourra être consulté avec fruit par un futur éditeur de Pline ou par quelque professeur soucieux de faire connaître à ses étudiants les problèmes que pose l'édition d'un texte ancien transmis par plusieurs familles de manuscrits.

A. Ernout.

M. Cornelii Frontonis, *Epistulae*, quas ed. M. P. J. van den Hout. Vol. prius Prolegomena, Textum, Indicem nominum propriorum continens. Accedunt quattuor tabulae. Lugduni Batavorum, In aed. E. J. Brill, MCMLIV ; in-8°, xciv-262 p. Prix : 28 Fl.

On sait que le texte de Fronton ne nous est connu que depuis le début du xix^e^ siècle. Enfoui sous un palimpseste *ter rescriptus* dont les cahiers sont conservés à l'Ambrosienne et à la Vaticane, il y fut découvert par le célèbre cardinal Angelo Mai, à qui l'on doit aussi la trouvaille du palimpseste ambrosien de Plaute. Ce qu'il ne put lire directement avec ses yeux, il recourut aux réactifs chimiques pour le déchiffrer, et souvent le remède fut pire que le mal. L'acide attaqua l'écriture et le parchemin ; les pages du codex, transformées en passoire, devinrent illisibles totalement ou en partie, et tellement détériorées que les procédés actuels de déchiffrement demeurent inefficaces. De plus, le manuscrit est lacunaire ; les copistes qui s'en sont servis pour y transcrire des textes plus récents ont utilisé, comme pour Plaute, des cahiers détachés d'un codex plus complet, sans, naturellement, tenir compte du texte qu'ils recouvraient. Ainsi l'éditeur de Fronton doit-il résoudre d'abord plusieurs difficultés : déchiffrer le texte qui subsiste, en ordonner les cahiers, déterminer si possible l'étendue des lacunes. Une fois ces problèmes résolus — avec plus ou moins de certitude — il lui reste à examiner le texte ainsi reconstitué, à en examiner les leçons, à discerner si le sens qu'elles donnent est correct ou non et, dans ce dernier cas, à procéder à l'émendation : tâche particulièrement délicate quand on ne dispose, comme ici, que d'un seul témoin, d'origine obscure, et qu'il est impossible de confronter avec d'autres. Pourtant, Angelo Mai n'hésita pas à publier rapidement — trop rapidement, dans la crainte, sans doute, d'être devancé — une première édition qui parut en 1815. Mai ne connaissait pas encore l'existence du palimpseste de la Vaticane,

qu'il ne découvrit qu'une fois devenu préfet de cette bibliothèque. Cette première édition est fautive et a valu à Mai d'âpres critiques, notamment d'érudits allemands comme Niebuhr et Naber, qui lui reprochèrent « une négligence et une légèreté incroyables » ; *asperius, ut opinor, quam iustius, nam iam tum folia erant difficillimo lectu ordinatuque et praeterea in editione principe Mai non pauca bene legit, quae in posterioribus editionibus depravata sunt*, juge plus objectivement M. van den Hout (p. LXIX). A l'édition princeps de Mai succédèrent l'édition de Niebuhr, parue en 1816, qui, tout en améliorant celle de Mai, est loin d'être sans défauts et aurait dû en rendre l'auteur plus indulgent envers son prédécesseur, puis une seconde édition de Mai (1819), beaucoup meilleure que la première et qui contenait les fragments du palimpseste de la Vaticane, puis, après quelques éditions sans grande importance, l'édition de Naber parue à Leipzig, chez Teubner, en 1857, qui n'est pas non plus sans défauts, puis les nouvelles lectures des palimpsestes dues à Studemund et qu'utilisa Rudolf Klussmann dans ses *Emendationes Plinianae*, Berlin, 1874. A ce moment intervint un philologue viennois, Edmund Hauler, *homo vere palaeographus*, qui reprit à son tour l'examen des palimpsestes, et il en avait déjà préparé la publication quand il interrompit quelque temps son travail, arrêté par quelques contretemps dont M. van der Hout résume l'histoire (p. LXXV). Il les reprit en 1909 et en 1912 il exprimait l'espoir que son édition de Fronton pourrait bientôt voir le jour. Mais survint la guerre, qui ruina son espoir, et l'après-guerre ne lui fut pas plus favorable ; Hauler mourut en 1941, sans avoir réalisé son projet, mais laissant nombre d'études, imprimées — notamment dans les *Wiener Studien* — ou demeurées manuscrites, dont M. van den Hout a pu prendre connaissance. C'est en grande partie sur les travaux de Hauler qu'il s'est appuyé pour publier cette édition nouvelle de Fronton, sans, toutefois, le suivre aveuglément (p. LXXVI) ; quelques-unes de ses lectures sont erronées et, de plus : *Quamquam passim Hauler aliique veram lectionem assecuti sunt, tamen sescentis locis semper eundem textum incertum aut lacunosum habemus quem praebet editio princeps ; ita — ut hoc tantum adferam — de spatio lacunarum saepius id solum scimus quod Mai nimis obscure memoravit* (p. LXXIX).

Ce n'est donc pas une simple compilation que nous présente le philologue hollandais. S'il connaît admirablement la littérature de son sujet, et s'il sait la critiquer pertinemment, il apporte aussi une part considérable de recherches personnelles. Il a reconstitué méthodiquement le manuscrit de Fronton, rétabli l'ordre des cahiers, examiné l'écriture, rétabli l'orthographe originale — avec ses inconséquences — que ses prédécesseurs avaient altérée pour l'unifier[1], respecté les traces d'archaïsmes, distingué les diverses mains, séparé les gloses du texte, indiqué les lacunes et, toutes les fois que la chose était possible, déterminé leur importance. L'apparat critique est abondant et relève les variantes du manuscrit avec une minutie laborieuse — peut-être excessive en ce qui concerne les simples différences de graphie ; et surtout, dans les passages dont le sens est obscur ou contesté, il indique les corrections proposées et permet au lecteur de choisir : en général, M. van den Hout s'est montré conservateur, moins par timidité que par prudence : dans bien des cas, aucune conjecture ne s'impose et, parfois aussi, le texte

1. Certaines formes sont surprenantes, ainsi p. 84, l. 2 et 3, *genum* et *inguem* (= *genu* et *inguen*) à côté des génitifs *genus* et *inguinis* (ibid., l. 13), de l'ablatif *inguine* p. 85, l. 10, de l'abl. *genu* p. 86, l. 14, de l'acc. *genu*, l. 24, etc. De même est surprenant le mélange de formes en *-ī* et de formes en *-ei*, comme p. 67, l. 20 : *in omnibus argentariis mensulis perguleis taberneis protecteis vestibulis fenestris*. La seconde main de *m* a corrigé en *pergulis tabernis protectis*. — P. XXXVII, l. 23, l. *antiquiorem*.

du manuscrit, étudié de plus près, peut se comprendre tel quel. Certaines constructions qu'on a jugées incorrectes peuvent être de Fronton lui-même ou de son correspondant Marc-Aurèle ; ainsi, par exemple, l. 4 (de l'empereur), p. 8, § 7 :

Haec satis tui amore quam meae fiduciae luserim.

La phrase est difficile : faut-il admettre *satis... quam* et *meae fiduciae*? Sans doute, M. van den Hout le pense — et l'on serait heureux d'avoir son commentaire sur ce point. Mais, dans l'apparat, il indique les corrections :

sati⟨u⟩s *Stud.* ⟨potius⟩ quam *Mai*[1] meae fiduciae : mei fiducia *Mai*[1] meae fide causae *Hai* mea fiducia *Hauler.*

P. 93, dans la citation du discours de Caton *de sumptu suo*, il imprime, l. 6-8 :

Numquam praefectos per sociorum vestrorum oppida inposivi, qui eorum bona liberos diriperent.

Mais il sent que le groupe *bona liberos* peut paraître incomplet et propose dans l'apparat :

bona ⟨coniuges⟩ liberos *Meyer* bona liberos ⟨coniuges⟩ *Castiglioni.*

Les conjectures personnelles sont rares. En voici une, p. 1, l. 14 :

... necessitatem meam... quae... neque me sinit ad meum Frontonem, ad meam pulcherrimam animam confestim percurrere, praesertim in huius modi eius valetudine prope revidere, manus tenere, ipsum denique illum pedem... adtrectare sensim, in balneo fovere, ingredienti manum subicere?

Apparat : prope revidere *scripsi* propere m^1, *sed* re *incertissimum* propius *vel* propisis m^2 *ut vid.* propere videre *Hauler* prope accedere *ma n* propius (*vel* prope os) videre *Traube.*

J'avoue que cette conjecture ne me semble pas meilleure que celle de Hauler.

Cette édition fait honneur à M. van den Hout et c'est dans son texte que désormais il faudra lire Fronton. Le premier tome fait désirer la parution rapide du second, qui contiendra *commentarium, testimonia vetera de Frontone, indicem verborum locupletissimum* (le tome I donnant déjà l'index des noms propres). Il faut, enfin, féliciter la maison Brill, qui a donné au volume une présentation excellente.

A. Ernout.

Vetus Latina, *Die Reste der altlateinischen Bibel*, nach Petrus Sabatier neu gesammelt u. herausgegeben von der Erzabtei Beuron ; 2 Genesis, 4. Lief. Gn. 43, 22-Schluss. Freiburg, Verlag Herder, 1954 ; p. 449-575. Prix : DM. 28,90 ; en souscription : DM. 24,55.

Avec ce fascicule se termine l'édition de la *Genèse* due au Père Bonifatius Fischer. Les quatre livraisons se sont succédé régulièrement et le livre s'achève dans les délais prévus, de 1951 à 1954 : il comprend 526 pages de texte (il en tient 81 dans l'édition de la Bible gréco-latine de Didot) et 49 pages de *Nachträge und Berichtigungen*, le tout dans un format grand in-quarto. Si l'expression « travail de bénédictin » a un sens, c'est bien à cet ouvrage qu'il faut l'appliquer, et l'on ne peut qu'admirer le monument gigantesque élevé par le P. Fischer : il faut dire, pourtant, qu'il n'est pas d'un abord facile et que seuls de rares initiés sauront lire et les lignes superposées du texte et, surtout, l'*oscura selva* de l'apparat et des *testimonia.* Je souhaiterais, pour ma part, qu'à côté de cette édition fonda-

mentale, destinée à servir de témoin et de référence, fût publié un texte maniable, sans apparat, qui pût se lire aisément, atteindre un plus grand public et faciliter les études de tout genre que suggère un pareil texte. Dès maintenant, en tout cas, nous voici en possession d'un livre complet de la *Vetus Latina* : quel philologue aura le courage et la formation nécessaires pour entreprendre l'examen — du point de vue de la langue, par exemple?

A. Ernout.

Albert Blaise, *Manuel du latin chrétien.* Strasbourg, Le latin chrétien, 1955 ; in-8°, 224 p.

Ce petit volume est en quelque sorte la préface — ou la conclusion — du *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*, dont j'ai rendu compte précédemment. Il réunit et classe les particularités de grammaire et de style que M. Blaise a relevées au cours de ses dépouillements. La lecture du livre me confirme dans le jugement que j'ai porté sur l'existence d'un latin chrétien, et tout latiniste tant soit peu au courant de l'histoire de la langue aura sans doute la même impression. M. Blaise n'est, du reste, pas sans le savoir, mais, s'il concède que, dans le domaine grammatical, le latin chrétien n'a aucune originalité, il se retranche dans le domaine du vocabulaire et de la stylistique, où il y a, selon lui, plus que des différences de détail. Passe pour le vocabulaire ; pour la stylistique, c'est généraliser indûment que d'étendre à toute la littérature ecclésiastique le « développement du langage figuré et ⟨le⟩ réchauffement des expressions affectives » (p. 65 ; c'est M. Blaise lui-même qui souligne). Du reste, il constate, p. 64, qu' « on ne peut parler d'une langue chrétienne uniforme » (c'est encore lui qui souligne). Dès lors, je me demande ce qui reste de cette fameuse *altchristlische Sondersprache.*

A. Ernout.

Lactance, *De la mort des persécuteurs.* I. Introduction, texte critique et traduction de J. Moreau, p. 1-176 (p. 78-138 doubles) ; II. Commentaire de J. Moreau, p. 187-482. Paris, Les Éditions du Cerf, 1954.

La bande qui entoure cette édition du traité de Lactance le présente comme « un des premiers essais d'une philosophie chrétienne de l'histoire ». L'éloge est excessif, à moins d'admettre que « la philosophie chrétienne de l'histoire » ne s'élève pas très haut. René Pichon y voyait surtout un pamphlet passionné et partial, écrit « dans l'aigreur de la rancune et l'ivresse du triomphe[1] ». La vérité y est souvent déformée et l'histoire présentée d'une manière un peu trop simpliste. « Tous les princes qui ont persécuté les chrétiens sont d'affreux tyrans, punis par la mort ou par la défaite ; ceux qui les ont laissés vivre en paix sont des empereurs plus sages, plus honnêtes ; enfin, le grand Constantin, qui vient de leur donner la suprématie, est le héros le plus glorieux de Rome[2]. » Néanmoins, justement à cause du ton violent, le livre se lit encore avec intérêt — ce n'est pas le cas des autres ouvrages de Lactance — et, utilisé avec critique, il peut servir de témoin et de document

On sait que le texte du *De Mortibus persecutorum* ne nous est connu que par

1. R. Pichon, *Histoire de la littérature latine*, p. 768.
2. Id., *Ibid.*, p. 769.

un seul manuscrit, le Colbertinus, aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale sous le n° 2627 (XI^e siècle) et publié par Baluze en 1679. Ce manuscrit n'est pas sans fautes, que de nombreux éditeurs se sont appliqués à corriger. L'attribution du traité à Lactance n'est pas sûre et l'authenticité en a été souvent contestée, notamment par Borleffs. M. Moreau, qui a entrepris cette édition sur le conseil de M. Henri Grégoire, s'est tiré avec honneur de sa tâche, et la bibliographie qu'il donne p. 139-176 témoigne qu'il n'a négligé aucun moyen d'information. L'Introduction expose tout ce qu'il faut savoir de Lactance et de son œuvre, spécialement du *De mortibus* : authenticité (à laquelle croit l'auteur), sources, valeur historique, etc. Le texte, éclectique, reproduit le plus souvent celui qu'ont publié S. Brandt et G. Laubmann dans le Corpus de Vienne ; les conjectures personnelles y tiennent peu de place[1]. La traduction, exacte, est d'une lecture aisée. Mais le mérite principal de cette édition est dans le Commentaire de 300 pages à peu près, qui suit le texte de Lactance ligne par ligne et presque mot par mot. Les historiens de l'Empire chrétien le consulteront avec profit, même si, comme M. Piganiol, ils sont parfois en désaccord avec M. Moreau.

A. Ernout.

Saint Jérôme, *Lettres*, t. V, texte établi et trad. par Jérôme Labourt. Paris, Les Belles-Lettres, 1955 ; in-8°, 216 p.

Ce tome V de la correspondance de saint Jérôme contient les lettres XCVI-CIX, au total quatorze, dont le contenu est assez varié : on y trouve d'abord les traductions des Lettres pascales de l'évêque Théophile pour les années 401-404 (p. 8-91) ; un échange de lettres — d'un ton assez vif — entre saint Augustin et saint Jérôme (p. 92-103) ; une réponse aux « frères très aimés » Sunnia et Frétéla, qui, du fond de la Germanie, l'ont interrogé sur le texte et le sens de certains passages des livres saints (p. 104-144) ; une sorte de traité adressé à Laeta sur l'éducation de sa fille (p. 144-158) ; l'oraison funèbre de sainte Paule (p. 159-201), qui fournit à saint Jérôme l'occasion de raconter longuement le pèlerinage aux lieux saints que fit la sainte, avant de passer à la description de ses vertus et à la pureté de sa foi ; enfin, une lettre au prêtre Riparius pour réfuter l'erreur sacrilège d'un certain Vigilantius qui condamnait le culte des reliques. Les multiples aspects de saint Jérôme apparaissent dans ce recueil : l'érudit, le polémiste, le directeur d'âmes. La vieillesse n'a pas refroidi son ardeur, qui recourt volontiers à la violence et à l'injure. La traduction de M. Labourt est agréable à lire ; le texte est celui de Hilberg ; toutefois, dans une « note additionnelle à l'épître CVI », l'éditeur a pu signaler les variantes et corrections introduites dans l'édition du *Livre des Psaumes* publiée en 1953 par les moines de Saint-Jérôme de Rome[2].

A. Ernout.

1. J'ai relevé la correction en *uindice* de la leçon *uid* inintelligible, p. 79, 28, que M. Courcelle élimine purement et simplement ; l'addition de *statim* p. 102, l. 29 : *deinde incensae faces et extinctae ⟨statim⟩ admouebantur singulis membris*. Certaines variantes graphiques auraient pu être supprimées sans inconvénient.

2. P. 152, § 7, M. Labourt traduit *grandicula* par *grandette ;* Littré ne connaît que *grandelet ;* p. 173, l. 12 du bas, il écrit *sepulchres* comme *sepulchra* dans le texte latin ; mieux vaudrait écrire *sepulcres*, seule graphie admise en français, et *sepulcra*, dont *sepulchra* n'est qu'une déformation tardive, fondée sur une fausse étymologie.

MEDIAE LATINITATIS LEXICON MINUS, compos. J. F. NIERMEYER. Fasc. I : *ab-berewicus*. Leiden, E. J. Brill, 1954 ; in-8°, 96 p.

Le nouveau Du Cange international tardant à paraître, on voit publier des lexiques destinés sinon à le remplacer, du moins à permettre de l'attendre plus patiemment. La Pologne a donné l'exemple ; aujourd'hui, c'est de Hollande que nous vient le premier fascicule d'un *Lexique abrégé du latin médiéval*, dû à M. J. F. Niermeyer, professeur à l'Université d'Amsterdam. Aucune préface, aucune indication sur la façon dont a été conçu et élaboré ce lexique, aucune bibliographie : nous sommes jetés dès la première page *in medias res*, c'est-à-dire dans le vocabulaire lui-même ; au lecteur de voir comment l'auteur a procédé. Tout d'abord, c'est un lexique latin médiéval-français-anglais : chaque mot latin est suivi de sa traduction en français et en anglais : ainsi, par exemple, **abnegare : 1** **repousser*[1], *refuser d'accepter — to decline* ; **2** *refuser de reconnaître — to refuse to acknowledge* ; **3** *renoncer* à quelque chose, *se désister — to forego* ; **4** *se défendre* d'une inculpation *par serment — to deny* guilt *by oath*. Chaque sens est, quand c'est nécessaire, accompagné de références et d'exemples : pour *abnegare*, sens 2, on lit après *to acknowledge* : Vasallus feudum, quod sciens abnegavit, amittat. Libri feudor. vulg. lib. 2, tit. 26, § 21, ed. Lehmann, p. 153. — Sens 3, après *forego* : Abnegans omnem potestatem quam habuit. Ann. Laureshem. a. 704, SS., p. 30. Quicumque de bonis ecclesie ab imperio inbeneficiatis eidem ecclesie remittere et jus beneficii divine pietatis intuitu voluerint, abnegent. D. Frider. I imp. a. 1155, *Const.*, I, no. 157. — Sens 4, après *to deny* guilt *by oath* : Qui de morte domini sui cogitabit... festinet abnegare. Leg. Aelfr., c. 4, § 2, text. Quadripart. LIEBERMANN, I, p. 51. Si abnegare velint et... culpabiles inveniantur Leg. II Aethelstan, c. 6, § 1, text. Quadripart., ibid., p. 155.

Quelques brèves indications étymologiques sont données : **abarnare** (celt.) ; *abladare*, -iare (< bladum) ; *adchramire* (cf. got. *hramjan* « attacher, fixer — to attach, to fasten ») ; **angaria** (gr. < pers.)[2] ; *baillivus* (< *bajulus* ; *bedellus* (< vet. teuton. sup.[3] *bital* « réclamer — demander ». Certains articles, notamment les termes juridiques, sont longuement développés, ainsi *actio*, *actionarius*, *actor*, *actualis*, *actus* ; *advocare* et ses dérivés ; *alodis* et son groupe ; *auctor* ; *bajulia*, *bajulus* ; *bannus* et *bannire*, *bannalis*, *bannileuga* ; *beneficium*, qui occupe près de dix colonnes. En outre, bien que l'absence de bibliographie rende la vérification difficile, on s'aperçoit que M. Niermeyer a rajeuni les citations de Du Cange et qu'il a utilisé les éditions de textes les plus récentes, cartulaires, actes, chartes, etc. A l'article *bauca*, je vois cité le *Liber pontificalis* de Duchesne, à *bausia*, les *Actes de Pontieu* de Brunel, à *bausiare* le *Cartulaire de la Trinité de Vendôme* de Métais, à *bedellus* le *Chartulaire de l'Université de Paris* de Denifle, etc.

Sans doute, ce *Lexicon minus* ne prétend pas remplacer le Du Cange ; mais, autant qu'on en peut juger par ce premier fascicule, il fournira à tous les médiévistes, philologues, juristes, historiens, un instrument de travail sûr et commode. Il remplacera avantageusement le *Mittellateinisches Glossar* de E. Habel, véritablement squelettique, ou le *Medieval Latin Word-List from british and irish sources* de J. H. Baxter et Ch. Johnson et le *Glossarium mediae et infimae latinitatis regni*

1. Je n'ai pas compris le sens de l'astérisque qui accompagne certains mots français : une note explicative eût été utile.

2. Lisez : mot grec lui-même emprunté au persan.

3. Traduisez : vieux-haut-allemand, *althochdeutsch*.

Hungariae de Bartal, qui couvrent un domaine trop étroit. Je souhaite que la publication s'en achève rapidement ; ce début nous fait désirer vivement la suite[1].

A. Ernout.

Yakov Malkiel, *Studies in the reconstruction of hispano-latin Word families* (Un. of California Public. in Linguistics, vol. 11). Berkeley a. Los Angeles, Univ. of California Press, 1954 ; in-8°, vi-223 p.

L'auteur, qui est professeur de langues romanes à l'Université de Berkeley, s'est déjà signalé par de remarquables études sur l'origine du vocabulaire des langues hispaniques ; le présent volume est consacré aux mêmes recherches. Il comprend trois articles : I. The Romance Progeny of Vulgar Latin (re)pedare and Cognates ; II. Hispano-Latin *pedia and *mania ; III. The coalescence of expedire and petere in Ibero-Romance. Les langues romanes permettent souvent de retrouver la trace de mots que le latin écrit ne nous a pas transmis : c'est le cas pour un certain nombre de dérivés de *pes*. Nous ne connaissons directement que *repedō*, du reste rare et ignoré de la langue classique, mais le simple *pedō*, avec le sens de « marcher » (différent de *pedō* « échalasser »), a dû exister, comme le prouve *pedātus*, *-ūs* « approche » ; de même qu'à côté de *repedō* il y a eu d'autres composés, ainsi **expedāre*, **suppedāre*, **appedāre*. L'examen du vocabulaire hispanique amène l'auteur a reconstruire **pedia* et **mania*, couple sémantique, et à étudier les croisements qui se sont produits entre *expedīre* et *petere*. M. Malkiel appuie ses démonstrations sur une documentation abondante : à 54 pages de texte correspondent 105 pages de notes en petits caractères, et la bibliographie et les index n'occupent pas moins de 52 pages. Destinées surtout aux hispanisants, ces études, par l'ampleur des comparaisons qui sont faites, ne manqueront pas d'intéresser tous les romanistes et, par surcroît, les latinistes[2].

A. Ernout.

A. Aymard et J. Auboyer, *Rome et son Empire*. Paris, Presses universitaires de France, 1954 ; in-8°, 784 p. + 48 planches hors texte.

702 pages de texte — les p. 703-783 étant occupées par la bibliographie, le tableau synchronique des événements allant du IIe millénaire avant J.-C. jusqu'à la fin du ive siècle de l'ère chrétienne, l'index alphabétique, les tables — 32 cartes et plans, 48 illustrations hors texte, tel est d'abord l'aspect matériel de ce vaste ouvrage. Comme le tome précédent, consacré à l'Orient et à la Grèce antique, dont R. Flacelière a publié ici même un important compte-rendu (cf. *Rev. de Philol.*, 1955, p. 255 sqq.), il est dû à la collaboration de M. André Ay-

1. Je dois dire que la librairie J. Brill, après nous avoir envoyé pour compte-rendu ce premier fascicule, a négligé de nous envoyer le suivant : c'est un procédé singulier.

2. P. 157, n. 24, M. Malkiel cite une explication de Thurneysen selon laquelle le parfait *petiui* remonterait à un prélittéraire **petīre* « allegedly preserved in *impet(r)īre* 'to try to obtain ». Cette étymologie fantaisiste ne méritait pas d'être mentionnée. — *Ibid.* Est-il sûr que les formes du groupe rhéto-roman supposent nécessairement un **quaerīre* qui aurait prévalu sur le traditionnel *quaerere*? Il a pu se passer dans ces parlers le même phénomène qu'en français où *quérir, courir* sont des formes rajeunies de *querre, courre* < *quaerere, currere*, sans qu'il y ait jamais eu de **quaerīre*, **currīre*. Il est dangereux de faire remonter au latin des innovations ou des créations qui ont pu se produire à l'intérieur des langues romanes.

mard et de Mme Jeannine Auboyer, le soin de l'illustration étant confié à M. Paul Angoulvant. M. Aymard a rédigé les première et seconde parties et la conclusion générale, Mme Auboyer la troisième partie. La première, intitulée *L'Occident et la formation de l'unité méditerranéenne*, se subdivise en deux livres : 1° *Les vaincus* (p. 11-75, étude des différents peuples successivement soumis par Rome) ; 2° *La civilisation de la Rome républicaine* (p. 77-237). La seconde, qui a pour titre *Les civilisations de l'unité romaine*, comprend, elle aussi, deux livres : 1° *La civilisation du Haut-Empire romain* (Ier-IIe siècles, p. 243-455) ; 2° *La civilisation du Bas-Empire romain* (IIIe-IVe siècles, p. 459-600). La troisième partie traite, de *L'Asie du début de l'ère chrétienne à la fin du IVe siècle* (p. 603-700), surtout de l'Inde et de la Chine ; dans un bref chapitre final est esquissé, pourtant, un tableau de l'expansion de la civilisation chinoise en Asie centrale, en Corée et au Japon.

M. Flacelière a très bien défini l'esprit dans lequel a été conçue et rédigée l'*Histoire des civilisations* dont ce volume fait partie ; il a loué comme il fallait les mérites des auteurs. On ne s'étonnera pas de retrouver ici les mêmes qualités qu'il a signalées : l'art d'utiliser les faits particuliers pour en dégager des vues d'ensemble, la solidité et la netteté du plan, l'aisance et la clarté du style. Les auteurs sont familiarisés de longue date avec les sujets dont il parle, et leurs exposés comme leurs jugements sont fondés sur une science personnelle et de première main. Ils savent faire marcher de pair l'histoire des institutions politiques et économiques et celle des esprits et des mœurs : les chapitres qu'ils consacrent à l'évolution intellectuelle et artistique s'insèrent naturellement dans l'étude du milieu social dont ils dépendent ; et les créations littéraires ou artistiques n'apparaissent plus comme des produits indépendants du siècle où elles se manifestent : les artistes romains n'ont jamais connu, ni, en tout cas, jamais appliqué la théorie de l'art pour l'art. Un dernier mérite de l'ouvrage que je tiens à signaler, c'est l'objectivité. Aucun esprit de parti ne défigure le récit ni les conclusions ; cette équité n'est pourtant pas synonyme d'indifférence ; elle résulte de l'exact examen des qualités et des défauts qu'on relève dans toute histoire humaine.

Les planches qui illustrent le volume sont bonnes, mais, faites surtout pour plaire, elles sont plus pittoresques qu'instructives et leur présence surprend parfois. Quelle que soit la beauté de la frise du cratère de Vix, elle ne me semble guère à sa place dans le chapitre sur « la conquête romaine », et j'en dirais volontiers autant de la « Dame d'Elché ». Il y a aussi un peu trop de « tombeaux » et de « ruines », toujours dans la même lumière.

A. Ernout.

U. E. Paoli, *Vita Romana, La vie quotidienne dans la Rome antique*, éd. française revue et augmentée par J. Rebertat. Desclée de Brouwer, 1955 ; in-8°, 469 p. + CXII planches hors texte.

Préfacée par M. Marouzeau, cette traduction en français de la *Vita Romana* de M. U. E. Paoli rencontrera sans nul doute en France le même succès que l'édition originale, parue à Florence, et que les traductions espagnole, allemande, hollandaise qui l'ont précédée. J'ai déjà eu l'occasion de signaler les éminentes qualités qui distinguent les ouvrages de l'auteur : une érudition aussi vaste que sûre au service d'un exposé vivant et lumineux. Chez lui, rien de sec ni de froid ; il anime les sujets dont il parle et il nous fait partager la sympathie qu'il éprouve pour eux. Il nous révèle tous les aspects de la vie romaine, nous guide dans les rues, nous fait visiter les maisons, nous décrit les occupations diverses de leurs

habitants, leurs métiers, leurs plaisirs, leurs croyances, et nous suivons avec un intérêt jamais lassé ce cicérone averti. Les illustrations, choisies avec un discernement scrupuleux, s'adaptent exactement au texte. Tout en se défendant de vouloir « faire concurrence aux marchands de cartes postales » et en excluant les images trop connues, M. U. E. Paoli a su choisir des documents qui ajoutent encore au charme du récit. Une bibliographie critique, dans laquelle figurent nombre d'ouvrages français, permet au lecteur, mis en goût par la lecture du livre de M. U. E. Paoli, de poursuivre son exploration. Rien n'a donc été négligé pour joindre l'utile à l'agrément[1].

A. Ernout.

Amedeo Maiuri, *Saggi di varia antichità*. Venezia, Neri Pozza ed., 1954 ; in-8°, 458 p. + 40 planches hors texte. Prix : 3.000 lires.

Il n'est pas un archéologue, pas un philologue classique qui ne connaisse le nom de M. Maiuri. Attaché depuis trente années à la direction de la Surintendance des Antiquités de la Campanie, il n'a cessé de déployer sur ce territoire riche entre tous une activité aussi féconde qu'heureuse ; il n'est pas de site qu'il n'ait exploré et fouillé. Pour les profanes, il est surtout l'homme d'Herculanum et de Pompéi ; mais son champ d'action s'est étendu à Baies, à Cumes, à Velia, à Boscoreale, à Stabies, à Capri, à Paestum ; et il ne s'est pas contenté d'exhumer des pierres et de restituer à la lumière des monuments et des cités, mais de ses trouvailles il a tiré des conclusions qui intéressent toute l'histoire de l'Italie méridionale. La découverte du « Guerrier de Capestrano » et de la « Mère à l'offrande » de Capua Vetere (pl. III et II) lui a inspiré des conclusions suggestives sur l'existence d'un art italique original, qui n'est influencé ni par l'art grec ni par l'art étrusque, un art « préromain » qu'il faut considérer *senza infatuazione, ma senza l'antistorico preconcetto di voler far dell'Italia antica una terra di simplice transpianto e di allevamento di culture straniere senza un proprio* humus *di civiltà* (p. 49). On sait qu'en France un problème analogue s'est posé à propos de la découverte d'un art sculptural gaulois qui, lui non plus, semble ne rien devoir ni à la Grèce ni à Rome.

Examinant les temples de Paestum, à l'occasion des belles découvertes de M^me^ P. Zancani Montuoro, il a été conduit à étudier les origines et la décadence de Paestum (p. 78-96), à retracer les causes multiples de cette lente ruine et les raisons qui expliquent la conservation a priori paradoxale des temples dont chaque voyageur qui les a visités garde la vision inoubliable. Plus loin, c'est le problème de l'expansion étrusque en Campanie, de la présence des Grecs et des Étrusques à Pompéi qu'il essaie de résoudre ; ou bien c'est, à propos de l'ensevelissement d'Herculanum, l'examen du secours que l'archéologie peut attendre de la géologie : sur cette terre mouvante de Campanie, où affaissements et exhaussements sont fréquents, la question vaut d'être examinée. A côté de ces vastes exposés, M. Maiuri aborde des sujets plus restreints, telle l'explication de deux ins-

1. *Pace pudici lectoris dicam*, j'ai regretté de ne rien trouver sur la vie amoureuse des Romains. Je sais bien que c'est un sujet délicat à traiter, et qu'il était difficile d'en parler dans un livre capable d'intéresser aussi bien la jeunesse que les grandes personnes. Mais fallait-il le passer entièrement sous silence? Dans un livre charmant intitulé *La donna greca nell'antichità*, M. Paoli n'a pas craint de consacrer un chapitre aux *cortigiane*. Et M. Marrou, dans son *Histoire de l'éducation de l'antiquité*, a traité des « amitiés particulières » chez les Grecs. Est-ce que les mêmes questions ne se posaient pas à propos des Romains?

criptions « vénériennes » de Pompée, dont la plus importante, celle de Iulia Felix, reçoit une lumière nouvelle grâce à l'interprétation qu'il donne du groupe obscur *balneum uenerium et nongentum* ; et, par là même, la *casa* de Julia Felix se trouve lavée de l'accusation injurieuse d'être un *lupanar*, sa propriétaire cesse d'être une *meretrix*, et la ville de Pompéi elle-même perd de sa *mala fama* ; là, M. Maiuri va peut-être un peu loin dans le sens de la réhabilitation, et Pompéi n'a pas entièrement volé sa réputation. En ce qui concerne la maison de Julia Felix, la démonstration me paraît irréfutable ; j'ai été moins convaincu par l'essai d'explication de la *Venus plagiaria*, et le mot *exsanguni* demeure pour moi énigmatique ; du reste, toute l'inscription est obscure : *Venus enim | plagiaria | est : quia exsanguni | meum petit || in vies tumultu | pariet. optet sibi | ut bene | naviget | quod et || Ario sua r*[1] (*C. I. L.*, IV, 1410). Un chapitre important (p. 302-316) est consacré au « carré magique » ou « cryptogramme chrétien », dont on sait que deux exemplaires ont été trouvés à Pompéi : les circonstances mêmes de la découverte prouvent sans contestation possible qu'ils ont été écrits avant la destruction de la ville et son ensevelissement sous la cendre, ce qui pose, comme l'a vu aussi Dornseiff, la question de la présence de chrétiens à Pompéi avant 79 et peut-être 63 de notre ère et qui remet en actualité le sens de la découverte de la croix à Herculanum (p. 379-408), si toutefois l'on admet que ce « carré magique » est d'origine chrétienne — ce qui n'est pas tellement sûr. Du même coup, il faut renoncer à voir dans *arepo* une forme celtique : *arepo* n'est, selon toute vraisemblance, que la graphie à rebours de *opera*, comme *lasfe* (= felas), *anumrub* (= urbanum). (*C. I. L.*, IV, 2319 l, 5086)[2].

J'ai voulu, par quelques exemples, montrer la variété et l'intérêt des problèmes abordés ou résolus par M. Maiuri : je suis loin d'avoir épuisé le contenu du livre. C'est un recueil passionnant ; M. Maiuri est un poète autant qu'un savant : il écrit un italien délicieux ; il est vif, ému, spirituel et caustique, tout en restant

1. On complète *rogat*, ce qui est très incertain. Le mot *exsanguni* se retrouve dans l'inscription suivante du Corpus, *C. I. L.* IV, 1471, mais là elle peut se comprendre : [...] *protuli | quia exsanguni || meo cupit | parere* (...). Ici *ex sanguni* représente *ex sanguine* et la phrase signifie « elle désire enfanter (= avoir un enfant issu) de mon sang ».

2. Ce carré magique n'est du reste pas le seul trouvé à Pompéi : les *Notizie degli scavi* (1929, p. 465, 200) en ont publié un autre de forme plus simple :

R o m a
o | | m
m | | o
a m o r

Quant à la valeur magique de la graphie à rebours, elle est bien connue ; l'alphabet notamment est souvent écrit en commençant par la fin, ou en mélangeant le commencement et la fin, cf. E. Diehl, *Pompeian. Wandinschr.*, 2e éd., 1930, nos 68-75, qui renvoie à saint Jerôme, *In Ierem.* 25, 26 ; Ep. 7 ; Iren. *c. haer.* 1, 14, 3, et à l'ouvrage de A. Dieterich, *Die ABC Denkmäler*, p. 84, n. 1. Sur les graphies à rebours dans les *defixionum tabellae*, voir A. Audollent, *Defix. tab.*, p. XLVI avec les notes. Sur la présence — encore discutée — des chrétiens à Pompéi et à Herculanum, voir en dernier lieu *Antike u. Christentum*, fasc. 16, 1148 b (avec bibliographie). Au dossier du carré, ajouter maintenant l'ouvrage d'André Olivier, *L'Apocalypse et ses enseignements*, Paris, Geuthner, p. 89 et suiv. ; l'auteur propose une nouvelle interprétation du texte, qu'il date arbitrairement du « premier quart du second siècle » (p. 100). — A la liste des exemples de la formule *uenimus huc cupidi* réunis par M. Maiuri pour en démontrer la banalité, on peut ajouter celui que fournit l'inscription de Caesarea Maurorum, *C. I. L.* VIII, 21031 (C. E. 479) :

Baetica me genuit telus ; cupidus Libuae cognoscere fines
Caesar(e)ae ueni cupidus.

courtois et plein de cette *gentilezza* italienne même dans les discussions les plus vives. Son livre est à lire, à relire et à garder : *miscuit utile dulci.*

A. Ernout.

Raymond Bloch, *L'art et la civilisation étrusques.* Paris, Plon, 1955 ; in-16, 230 p. + 33 illustrations hors texte.

Paru dans la collection « Civilisations d'hier et d'aujourd'hui », fondée par René Grousset, ce petit volume ne prétend pas traiter et, à plus forte raison, résoudre tous les problèmes que pose le problème étrusque. Il est très discret et très prudent sur la question, toujours controversée, de l'origine des Étrusques ; il laisse de côté l'étude de leur langue, pour s'en tenir à ce que les monuments conservés nous permettent de connaître d'eux : peintures, sculptures, objets d'art et ustensiles domestiques. On sait l'abondance du matériel fourni par les fouilles faites en Toscane et dans toute l'Italie : si les monuments élevés sur le sol n'ont laissé que peu de traces, les tombes souterraines ont livré des richesses sans nombre et réservent encore aux futurs fouilleurs la joie de nouvelles découvertes. Le difficile est de classer tous ces documents, d'en établir la chronologie, de choisir ce qui est instructif et caractéristique. M. Raymond Bloch, dont la compétence est reconnue, a utilisé au mieux les ressources variées dont il disposait : il a esquissé aussi exactement que possible une histoire de l'art étrusque, qu'il a suivi depuis ses origines jusqu'à sa disparition ; il en a montré les aspects principaux, insistant sur ceux que nous connaissons le mieux. Trente-trois planches hors texte, cinquante et un dessins au trait dans le corps du livre appuient et égaient l'exposé, qui mérite d'initier de nombreux lecteurs à l'étruscologie.

A. Ernout.

Müller-Trathnigg, *Religionen der Griechen, Römer und Germanen.* Verlag Leitner u. Co ; Wunsiedel, Wels, Zürich, 1954 ; in-8°, 328 p. Prix : DM. 6,80.

Ce livre, qui fait partie d'une collection intitulée *Leitners Studienhelfer für Schule und Leben*, ne vise qu'à présenter à ses lecteurs un exposé bref et clair des trois religions que mentionne son titre. La partie grecque et romaine est l'œuvre du Dr Werner Müller, la partie germanique celle du Dr Gilbert Trathnigg. Cette dernière est la plus importante et occupe à elle seule les pages 165-314 ; elle échappe à notre compétence. La première donne la plus large place à la Grèce (p. 15-102) ; Rome est un peu sacrifiée (p. 105-162). Dans ce livre de caractère élémentaire, M. W. Müller s'est abstenu avec raison *mit Begriffen wie Animismus, Totemismus, Fetichismus zu operieren.* Pour le reste, il est bien informé et souvent personnel, par exemple dans son chapitre sur le dieu Mars (p. 127 sqq.), où il combat l'opinion de Wissowa, qui faisait de Mars un dieu uniquement guerrier, ou dans les pages finales, *Synkretismus, Kult u. Kirche*, où il donne une explication ingénieuse de la propagation du christianisme et de sa victoire sur les autres cultes orientaux. Ce petit livre donne à réfléchir : ce n'est pas une qualité fréquente dans des ouvrages de ce genre.

A. Ernout.

Robert Muth, *Träger der Lebenskraft, Ausscheidungen des Organismus im Volksglauben der Antike.* Wien, Rudolf M. Rohrer Verlag, 1954 ; in-8°, xiii-184 p.

Après le *Weinen u. Lachen, Studien über antikes Lebensgefühl* de L. Radermacher, les éditions Rohrer nous donnent un intéressant ouvrage de M. Robert Muth qui traite des croyances antiques relatives aux sécrétions de l'organisme humain (et, accessoirement, aussi animal) : salive, urine, excréments. L'auteur s'est proposé de retrouver les traces des conceptions des peuples primitifs (*Naturvölker*) jusque dans les civilisations évoluées (*Hochkulturvölker*) et même dans le rituel chrétien des premiers siècles (p. 36 sqq., 60 sqq., etc.).

Ce vaste sujet touche à la fois à la sorcellerie, à la magie sympathique, à la médecine populaire avec ses prolongements dans la médecine savante et aux mythes (l'interprétation du crachat dans le mythe de Cassandre, p. 145 sqq., me semble satisfaisante). Des faits d'expérience, animaux léchant leurs blessures, pouvoir fertilisant de l'urine et des excréments, ont provoqué la croyance à l'existence d'une force vitale bénéfique ou maléfique de ces éléments.

Cet excellent travail se fonde sur une étude consciencieuse des faits, sur une connaissance parfaite des textes grecs et latins, des poètes aux médecins, judicieusement étayée par des exemples empruntés au folklore moderne ou aux ouvrages de médecine du Moyen Age. Son intérêt déborde le cadre de l'antiquité classique ; sociologues, folkloristes, philologues y trouveront à glaner. Je signale aux patristiciens une discussion, p. 34 sqq., sur l' « épilepsie » de saint Paul.

Je n'apporterai que deux critiques sur des points de détail : p. 30, je doute que l'on ait craché dans le soulier droit au moment de partir « weil die rechte Seite als die starke eher die Kraft hat, alle Übel zu überwinden », mais plutôt parce qu'on partait du pied droit (pour l'entrée dans un lieu, cf. Pétrone, *Sat.* 30, 5), et le crachat vaut pour le pied droit seul, dont le mouvement, s'il ne heurte pas le seuil, est l'annonce d'un voyage favorable. Enfin, si l'auteur admet, p. 75, comme il est vraisemblable, que Pline n'a pas connu Dioscoride (outre son absence parmi les sources, argument banal, j'ajouterai que Pline déclare n'avoir trouvé nulle part la description de plantes qui figurent, cependant, chez Dioscoride), il adopte sans réserve le point de vue de Wellmann sur les rapports étroits de Pline et de Sextius Niger, qui méconnaît les méthodes de travail de Pline.

Un *index locorum* et un *index rerum* rendent aisée la consultation de l'ouvrage. On souhaite voir paraître d'autres monographies de ce genre et de cette valeur.

J. André.

Martin van den Bruwaene, *La société romaine.* I : *Les origines et la formation.* Bruxelles-Paris, Les Éditions universitaires, 1955 ; in-8°, 340 p.

Sous le titre *La société et les institutions de l'antiquité classique*, l'auteur a entrepris la publication d'un vaste ouvrage, dont le livre présent forme la troisième partie. Le tome I, intitulé *Le miracle grec : l'Orient classique et la Grèce jusqu'à l'époque de Démosthène*, a paru en 1947 (je ne le connais pas) ; les tomes II : *L'expansion de l'hellénisme*, et IV : *L'œuvre des empereurs*, sont encore inédits. M. van den Bruwaene a défini lui-même sa position : il veut réagir contre l'opinion trop répandue qui fait de Rome la vassale de la Grèce et montrer l'originalité de la civilisation romaine : religion, histoire légendaire, constitution du patriciat et de

la plèbe, « génie instinctif dans la formation du droit et l'organisation de l'empire mondial », tels sont les chapitres essentiels de sa démonstration. C'est seulement dans un dernier chapitre, où il reprend une étude publiée en 1937 et maintenant épuisée, que M. van den Bruwaene « montre la société romaine arrivée au point de maturité qui en fera l'héritière normale de la Grèce ».

Traitant des origines de Rome, M. van den Bruwaene s'est trouvé en présence de questions dont la réponse est loin d'être assurée. Aux solutions déjà proposées, il n'a pas craint d'en ajouter de nouvelles, et qui surprendront parfois. C'est ainsi qu'il soutient que Rome « n'est pas la fondation d'une vague colonie troyenne » — mais qui le prétend? — « mais un farouche sauvageon du terroir, lequel a commencé par recevoir un supplément de mâle énergie de la part d'envahisseurs gaulois. Il faut dater l'arrivée de ceux-ci dans les temps de la préhistoire. L'arbre a poussé fort dru, mais a été domestiqué, adouci, alangui par le commerce des Étrusques, ces doux évolués, qui peuplaient l'Ombrie, la Toscane et qui enseignèrent aux rudes Romains l'art de bâtir, de s'habiller, de prier, de vivre. Puis les inévitables profiteurs de tout succès vinrent en nombre s'agglutiner près de Rome, sur l'Aventin, et constituer la plèbe. Ainsi, ces trois éléments, tantôt par conflit, tantôt par collaboration, se mirent à faire la cité qui devait conquérir l'Italie et le monde » (p. 10).

Je laisse aux historiens le soin d'apprécier la valeur de cette théorie. En ce qui concerne les explications linguistiques de M. van der Bruwaene, j'avoue qu'elles m'ont surpris : ainsi celle qui rapproche *Venus* d'un dieu *Vinus* auquel étaient consacrés les *Vinalia* : « Il suffit de retenir l'hésitation de la prononciation latine entre *i* et *e* pour admettre qu'il y eut un dieu *Vinus* comme il y eut un Robigus. Plus tard, les Romains retinrent pieusement le jour de *Vinus-Venus* pour le consacrer à Vénus » (p. 17). Plus loin, *pontifex* est donné comme venant de *fosse* (ou *fons*) et *pacere* : comment cela? « Une métathèse s'est produite entre les deux initiales *f* et *p* (nous ignorons pour quel motif)... On retrouve *pacere* avec le sens de causer dans l'ombrien *paca* = *causa*. Quant à *fos*, il est écrit tantôt *fos*, tantôt *fons*. Ainsi le *fonti-pex* est un sourcier » (p. 10-11). Quant à *Iuturna*, elle n'est « ni mystérieuse, ni étrangère ; elle est la déesse de la fontaine qui coule » (p. 48). — « Il n'est pas difficile de démontrer que *quadrata* latin correspond à un *patratus* osque » (p. 106). Je n'ai pas compris le sens de la phrase « Zancle au nom sicilien (= lat. *fulax*) », p. 187 ; je suppose que M. van der Bruwaene a voulu écrire (= lat. *falx*), suivant l'étymologie proposée par M. Niedermann. Mais il faut le deviner. P. 208, dans le récit de l'origine de la *lex Poetelia*, M. van der Bruwaene a interverti les rôles de L. Papirius et de C. Publilius : c'est le premier qui est le créancier, et Publius le débiteur : *L. Papirius is fuit* (scil. *fenerator*), *cui cum se C. Publilius ob aes alienum paternum nexum dedisset...*, dit Tite-Live, VIII, 28, 2. Le détail a peu d'importance, mais il prouve que M. van den Bruwaene lit un peu vite. Je ne sais si les historiens accepteront sans réserve « la distinction d'origine ethnique des patriciens et des plébéiens, les premiers fortement apparentés aux Étrusques les autres composant un agglomérat d'anciens indigènes soumis » (p. 215). Dans sa Préface, M. van den Bruwaene prévoit que les positions nouvelles qu'il a prises dans son livre susciteront des observations et s'en réjouit. Je pense que ces observations ne lui manqueront pas.

A. Ernout.

Documents *illustrating the Reigns of* Augustus *a.* Tiberius, coll. by Victor Ehrenberg a. A. H. M. Jones, 2d ed. Oxford, Clarendon Press, 1955, a Geoffrey Cumberledge publ. in the University ; in-8°, xii-171 p. Prix : 21 sh.

Cette seconde édition, parue seulement six ans après la première, est un sûr témoin de l'utilité et de la qualité de ce recueil. Les auteurs ne se sont pas contentés de reproduire l'édition précédente : celle-ci se présente *revised and enlarged*, notamment de vingt-deux textes insérés à la place appropriée, mais qui, pour ne pas changer la numérotation ancienne, ont été munis d'un exposant *a* et *b* : ainsi 63 et 63 a ; 77, 77 a, 77 b. De nouveaux textes très importants sont la *Rogatio* en l'honneur de Germanicus, n° 94 a, découvert en 1947 à Heba, en Étrurie, qui est donnée ici d'après la révision donnée par J. H. Oliver et R. E. A. Palmer dans l'*Amer. Journ. of Philol.* en 1954 — on voit que nos auteurs sont au courant des dernières publications ! — la *Rogatio* en l'honneur de Drusus (?), trouvée en 1947 à Ilici (Espagne), n° 94 b ; le décret, en grec, mutilé trouvé à Halicarnasse, aujourd'hui au British Museum, n° 98 a. — Tous les documents, au nombre de 364, sont contemporains des empereurs dont ils illustrent le règne ; la *lex de imperio Vespasiani*, qui est plus tardive, a été mise en appendice. Chaque texte est accompagné de l'indication de son origine et du recueil où il a été publié ; des tables de concordance concernant : *A)* les inscriptions, *B)* les papyri, *C)* les monnaies, *D)* les sources littéraires, permettent de comparer les textes donnés par les auteurs avec leurs sources. Parmi les *Varia* figure la *Laudatio Turiae*, n° 357, et j'ai vu avec plaisir que dans la bibliographie figure l'édition donnée en 1950 par M. Marcel Durry ; mais j'ai regretté l'omission de l'édition des *Res Gestae diui Augusti* due à Jean Gagé...

Tous ceux qui s'intéressent aux règnes d'Auguste et de Tibère et à la naissance de l'Empire, étudiants, historiens, philologues, seront reconnaissants à MM. Ehrenberg et Jones de la peine qu'ils ont prise : elle n'a pas été perdue.

A. Ernout.

Arthur E. Gordon, *Potitus Valerius Messalla consul suffect 29 b. C.* Berkeley a. Los Angeles, Univ. of California Press, 1954 ; viii-33-63 p. Prix : $ 0,50.

Cette monographie est extraite d'un recueil d'inscriptions latines, couvrant la période qui s'étend d'Auguste à Nerva, que M. et Mme Gordon se proposent de publier. Autant que j'en puis juger par ce spécimen, l'étude est faite avec beaucoup de soin et fait bien augurer de l'ensemble futur.

A. Ernout.

Chester G. Starr, *Civilization and the Caesars, The Intellectual Revolution in the Roman Empire.* Ithaca (N. Y.), Cornell University Press, 1954 ; in-8°, 413 p. Prix : $ 6,50.

M. Starr, qui est professeur d'histoire à l'Université de l'Illinois, a voulu présenter dans ce livre *an interpretative survey of a crucial period in the development of civilization, the four Centuries from Cicero to Augustine. In this era classical civilization collapsed, and the bases for the modern view of man and the world emerged* (Préface, p. vii). Après avoir dressé un tableau succinct de *La fin de la République romaine* : I. *The horizon of Republican Culture*, p. 6 ; II. *The Political collapse of*

the Republic, p. 19, il aborde le véritable sujet, qu'il divise en trois parties : II. *The Unfolding of Absolutism*, p. 31-163 ; III. *The Intellectual Decline of the Early Empire*, p. 165-250 ; IV. *Sterility and Fertility*, p. 251-382. Au cours de ces exposés sont examinés les différents aspects de la vie intellectuelle et morale sous les divers empereurs, les rapports de la littérature et des arts avec leurs « protecteurs », les causes de la stérilité croissante qu'on observe avec la marche des années : disparition du sentiment de la liberté, absolutisme et autocratie, et, finalement, les manifestations qui laissent prévoir l'avènement d'un nouvel ordre, notamment le triomphe du christianisme.

Le livre est écrit sans un appareil voyant d'érudition — mais les notes bibliographiques qui terminent le volume témoignent de l'abondance et de la sûreté de son information. C'est, évidemment, à un public cultivé, mais non érudit, que M. Starr s'adresse : ainsi, toutes les citations d'auteurs latins sont présentées dans leur traduction anglaise et les illustrations — douze planches en tout — visent moins à révéler des œuvres nouvelles ou peu connues qu'à renouveler la vision d'œuvres de renommée universelle. Ce public trouvera dans M. Starr un guide sûr et qui ne vise pas seulement à l'instruire, mais l'oblige à réfléchir ; pour ma part, j'ai beaucoup goûté cette remarque suggestive : *The ubiquity, even more the significance, of statuary in the ancient world is difficult to understand today. In our busy city street statues are inconveniences, doomed to decay in the acid- laden air, and photographic reproductions for our heroes are both cheaper and easier to handle. In general attitude also there is a tremendous difference, for the ancient world conceived a mystic relationship between a man such Augustus and his replica in stone or bronze* (p. 54).

A. Ernout.

Solomon Katz, *The decline of Rome and the Rise of Mediaeval Europe*. Ithaca, New-York, Cornell University Press, 1955 ; in-8°, ix-164 p. Prix : 1 doll. 25.

M. Edward W. Fox, de l'Université d'Ithaca, a fondé une collection intitulée *The Development of Western Civilisation* et qui doit contenir *Narrative Essays in the History of our Tradition from Its Origins in Ancient Israel a. Greece to the Present*. Ces exposés, destinés à faire connaître à un large public scolaire les origines de notre civilisation occidentale et la continuité historique de son développement, doivent être, eu égard aux lecteurs auxquels ils s'adressent, débarrassés de tout appareil érudit, de tout détail inutile ; leur objet est essentiellement de servir la cause de l'humanisme au sens large du mot. La période décrite dans le présent volume est cruciale : il est impossible de *contemplate this glacial cataclysm without drawing moral conclusions, discovering religious revelations, or describing scientific verities, thereby endowing the field with as much significance for western philosophy of history as for the history of the West* (p. viii). M. Solomon Katz a su résumer avec une parfaite clarté l'histoire du long déclin de Rome, depuis le siècle des Antonins jusqu'à l'époque du pape Grégoire le Grand ; il en a dégagé les causes principales ; il a exposé objectivement le conflit qui mit aux prises la Rome païenne avec la Rome chrétienne ; et il a bien montré que le christianisme victorieux n'a pu détruire les bases solides sur lesquelles Rome avait fondé sa puissance. *From Rome the church inherited its institutions, its organisation, its administrative system, and its law. From Rome the church in the West received the Latin language, a potent instrument of unity... By accepting and making its own this rich Roman heritage, the church built a bridge between the ancient world and*

the modern... Sans doute plus d'un lecteur trouvera-t-il que la part faite à Rome par M. Katz dans l'établissement de notre civilisation est excessive et que sa vision est unilatérale. D'autres influences que celle de Rome ont joué au cours de ces deux millénaires, et il est exagéré de soutenir que *for more than two thousand years the western world has been taught and inspired by Rome.* Mais peut-être convenait-il de forcer la note pour amener de jeunes esprits d'outre-mer à connaître et à estimer l'influence permanente d'une forme de pensée et de civilisation dont, par ignorance, ils risquent de méconnaître le prix. Il est souhaitable que le livre de M. Katz les tire de cette indifférence.

A. Ernout.

Pierre Grimal, *Les villes romaines.* Presses universitaires de France, 1954 ; in-12, 120 p.

Paru dans la collection « Que sais-je? », ce petit livre ne vise pas à l'érudition, mais c'est un résumé clair et substantiel de ce que nous savons des principes de l'urbanisme romain, du développement urbain de Rome, des monuments urbains typiques ; un dernier chapitre nous introduit dans quelques grandes villes, notamment d'Afrique, dont le plan se lit aisément, les villes antiques n'y ayant pas été recouvertes par des cités nouvelles, comme c'est le cas en Europe, où des villes modernes en ont détruit, au moins partiellement, les vestiges. Des figures et des plans illustrent l'exposé : on eût désiré trouver quelques photographies — mais le prix auquel se vend la collection interdit tout luxe, même utile... Comme tous les ouvrages de M. Grimal, celui-ci se lit avec agrément ; à plus d'un lecteur il fera connaître un aspect important de la vie publique à Rome et permettra de mesurer la persistance du tracé des villes antiques dans nos villes modernes.

A. Ernout.

Reallexikon für Antike u. Christentum, hrsg. von Theod. Klauser. Lief. 16 : *Christennamen* (Forts.)-*Christus.* Stuttgart, Hiersemann Verl., 1954 ; col. 1121-1286. Prix : DM. 12,50.

Ce fascicule, qui termine le tome II du *Reallexikon*, contient des articles d'une importance particulière : outre la fin de l'article Christennamen, col. 1121-1138 (H. Karpp), on y trouve Christentum I *Ausbreitung*, col. 1138-1159 (B. Kötting) ; la seconde partie, Christentum II (*Bekämpfung*), sera traitée sous le titre *Polemik, antichristliche* ; Christenverfolgung : I. *Historisch, Bewertung durch Heiden u. Christen*, col. 1159-1207 (J. Vogt) ; II. *Juristisch*, col. 1208-1227 (H. Last) ; Christianisierung II *der Monumente*, col. 1228-1241 (F. W. Deichmann, et P. de Labriolle †) ; Christophorus, col. 1241-1250 (A. Hermann) ; Christus I, *Messias*, col. 1250-1257 (O. Eissfeldt), II, *Basileus*, col. 1257-1262. D'autres aspects du problème seront traités sous d'autres titres.

Le fascicule se termine par une table des articles et des auteurs pour les tomes I et II, la feuille de garde, le titre et une courte préface de M. Theod. Klauser. J'ai déjà dit les mérites de ce *Reallexikon* ; on ne peut que féliciter M. Klauser d'en assurer la publication aussi régulièrement et s'associer aux remercîments qu'il adresse à son assistante, Dr Maria Wellershoff von Thadden.

A. Ernout.

Commentationes in honorem Edwin Linkomies (Arctos, Nov. Ser., I). Helsinki, Otava, 1954 ; in-8°, 210 p.

Pour célébrer la soixantième année d'Edwin Linkomies, la revue Arctos lui a consacré le premier volume de sa nouvelle série. L'estime dans laquelle est tenu le savant finlandais se manifeste par le nombre, la variété et la qualité des articles réunis ici : vingt-deux philologues ont collaboré à ce recueil, venus non seulement de Finlande, mais des pays nordiques (Norvège, Suède), d'Allemagne et de France (M. Marouzeau et moi). Tous les aspects de la philologie classique y sont représentés ; on y apprendra avec plaisir la création à Rome d'un Institut finlandais, inauguré le 29 avril 1954.

A. Ernout.

Anzeiger für die Altertumswissenschaft, VII. Band, année 1954. Wien, Verlag A. Sexl, 1954 ; in-4°, 256 col.

Il est bon de signaler aux lecteurs de la *Revue de Philologie* cette utile revue autrichienne, qui est essentiellement une revue critique. La présentation de la revue comporte des articles critiques de types variés. D'abord, des *Forschungsberichte* qui font le point de la recherche dans un domaine défini : ainsi, dans ce volume VII, un *Forschungsbericht* d'A. Lesky (à qui on doit un utile rapport du même genre sur Homère paru il y a quelques années), sur la tragédie grecque : on y trouve une discussion de la date des *Suppliantes* d'Eschyle d'après les données nouvelles fournies par *P. Oxy.* 2256, 3. Outre ces mises au point particulièrement instructives, la revue donne des comptes rendus proprement dits et, pour des travaux de moindre importance, des *Kurze Anzeigen* ; enfin, des annonces bibliographiques et des analyses de revues. La plupart des fascicules sont complétés par des *Bemerkungen*, qui sont de brèves notes philologiques de caractère original.

L'*Anzeiger* mérite d'avoir sa place dans toutes les bibliothèques d'universités ou de séminaires classiques.

P. Chantraine.

Thesaurismata, Festschrift für Ida Kapp. Munich, Beck, 1954 ; in-8°, 168 p.

O. Hiltbrunner, H. Kornhardt, F. Tietze ont rassemblé, pour fêter les soixante-dix ans d'Ida Kapp, des articles de valeur concernant la philologie classique. Voici le contenu du volume : W. E. Friedrich, Caesar und sein Glück ; — K. von Fritz, ὅπερ σαφεστάτη πίστις (interprétation de Thucydide, I, 35, 5, où K. von Fritz conserve le texte des manuscrits) ; — P. Geissler, Lancicula Satura (notes critiques sur divers textes grecs ou latins, par exemple *Ciris* 79, où il écrit *est* pour *heu*, en supprimant *est* à la fin du vers ; Cratinus 1, où il remplace πρώτῳ métriquement impossible, par ἀκρῷ) ; — O. Hiltbrunner, Dicta Scipionis ; — H. Kornhardt, Restitutio in integrum bei Terenz (étude de droit à propos d'un passage du *Phormion*) ; — G. Meyer, Der Codex Feschianus Heinsii zu Ovids Ep. ex Ponto ; — R. Pfeiffer, Morgendämmerung (discussion d'un passage de l'*Hecale*) ; — B. Snell, Zur Geschichte vom Gastmahl der Sieben Weisen (édition, avec des lectures nouvelles, de *P. S. I.*, 1093) ; — W. Theiler, Noch einmal die Dichter der Ilias ; — F. Tietze, Zur Attractio Inversa im Lateinischen.

P. Chantraine.

Studia Orientalia Ioanni Pedersen *septuagenario a. d. VII id. nov. anno MCMLIII a collegis discipulis amicis dicata.* Copenhague, Einar Munksgaard, 1953 ; in-8°, xx + 390 p., planches. Prix : 40 couronnes danoises.

Les articles qui composent ce beau volume de Mélanges ont été réunis à l'occasion du soixante-dixième anniversaire du savant danois Johannes Pedersen, sémitisant et historien des religions, spécialiste de l'Ancien Testament. Le livre contient trente-sept études, qui portent, en général, sur les divers domaines de l'orientalisme ; on regrette l'absence d'une bibliographie des travaux du jubilaire.

On ne peut énumérer et résumer ici tous les articles des *Studia Orientalia*. On se bornera à signaler les contributions qui sont susceptibles d'intéresser le plus les lecteurs de la *Revue* : K. Barr, *Avest. drəgu-, driγu-* ; E. Dyggve, *Recherches sur le Palais impérial de Thessalonique* (illustré) ; A. Goetze, *Ugaritic Negations* ; H. Ingholt, *The Surname of Judas Iscariot* (dans cette étude particulièrement intéressante, l'auteur propose une nouvelle interprétation du surnom de Judas, qui pourrait signifier « au teint rouge », « of ruddy complexion » ; cette hypothèse serait appuyée par les formes 'šqra et 'sqra, fournies par deux tessères palmyréniennes) ; E. Iversen, *Wounds in the Head in egyptian and hippocratic Medicine* ; S. A. Pallis, *The History of Babylon 538-93 B. C.* ; A. Volten, *An egyptian Text in greek Characters* ; G. Widengren, *Quelques remarques sur l'émasculation rituelle chez les peuples sémitiques.*

O. Masson.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu de M. Amandry la lettre suivante, que nous nous faisons un devoir de publier, considérant désormais la controverse comme close :

Le cratère de Vix et ses repères d'assemblage

La *Revue de Philologie* (vol. 79, 1953, p. 175-191)* a publié, sous la signature de R. Bloch et R. Joffroy, un article intitulé « L'alphabet du cratère de Vix ». Plusieurs des interprétations et hypothèses proposées dans la deuxième partie de cet article, rédigée par R. Bloch seul, m'ont paru contestables ; j'ai exposé mes objections dans la *Revue archéologique*, 1954, I, p. 125-140 (après avoir communiqué à R. Bloch le texte de mon article avant de le donner à l'impression). Les arguments ayant été présentés de part et d'autre, on pouvait laisser à des tiers le soin de trancher le débat. Cependant, R. Bloch a prétendu réfuter mes objections dans une « note complémentaire » publiée dans la *Revue de philologie*, vol. 80, 1954, p. 244-249[1]. Je souhaiterais rappeler à ceux des lecteurs de la *Revue de philologie* qui n'ont entendu qu'un son de cloche sur quels points précis et sérieux porte le débat. Ils risquent d'avoir perdu de vue la question essentielle, s'ils ont essayé de suivre R. Bloch dans les détours d'un raisonnement qui n'est ni plus ni moins « laborieux » que le mien ; la faute en est sans doute au sujet lui-même.

Le col du cratère de Vix et les appliques qui y étaient rivées portent un nombre inusité de repères d'assemblage, cinquante-neuf au total. Ces marques se répartissent en deux séries principales. L'une se compose de huit lettres (de *alpha* à *théta*), gravées à la face externe des huit quadriges de la frise, sur le timon. L'autre se compose de vingt-trois signes, gravés en double exemplaire, d'une part au revers des vingt-trois appliques de la frise, d'autre part à l'emplacement correspondant des appliques sur le col du cratère ; ces signes sont constitués, sur la moitié du col qui ne porte que onze appliques, par la suite continue des lettres de *alpha* à *kappa* et, sur l'autre moitié où l'on compte douze appliques, par cinq des lettres de la fin de l'alphabet (*koppa*, *sigma*, *tau*, *khi*, *psi*) et par sept signes numériques, indiqués au moyen d'encoches et représentant les nombres de 1 à 7[2].

*. Les Éditeurs rappellent que l'article en question a fait l'objet d'un tirage à part (illustré) qui demeure à la disposition des lecteurs des lignes qui suivent.

1. R. Bloch m'accuse de déformer ses arguments en les résumant : c'est, de tout son réquisitoire, le seul grief qui m'eût touché, si j'avais conscience qu'il fût le moins du monde fondé. Quant au reste, les « bévues », les « ignorances », la « candeur » même qui me sont reprochées suffisent à donner le ton de la « note complémentaire » de R. Bloch. Ni une tradition de correction à laquelle j'entends demeurer fidèle ni mes goûts personnels ne m'ont rendu familier l'usage de quelques expressions insolites dans une revue scientifique. Puisqu'il arrive à R. Bloch de préférer, à la « cruauté » d'une réfutation en règle, l'ironie charitable d'un « sourire », imitons-le.

2. Outre ces deux séries principales, il existe encore cinq autres repères. Sous la moulure

En élaguant les détails secondaires, le fond du problème se ramène à ceci : quels sont les rapports des deux séries de marques entre elles? La deuxième série, où figurent des lettres et des chiffres, constitue-t-elle une suite continue ou un amalgame sans ordre?

R. Bloch croit que les deux séries (dont les deux *alpha* initiaux se trouvent en deux points diamétralement opposés du col du cratère) sont contemporaines et représentent toutes deux des repères de montage, gravés dans l'atelier de montage (qui pourrait être distinct, au moins pour une partie du vase, de l'atelier de fabrication). Il considère — et maintient dans sa note complémentaire — que la deuxième série constitue un « alphabet » complet de *alpha* à *psi* (sauf quelques lettres intentionnellement sautées parce qu'elles pouvaient prêter à confusion avec d'autres), où les sept signes numériques remplacent sept lettres entre *kappa* et *koppa*.

Il m'a paru, pour diverses raisons que j'ai exposées dans la *Revue archéologique*, que cette série de lettres et de chiffres, en apparence discontinue et désordonnée, l'était aussi en fait et qu'elle ne constituait pas un « alphabet » cohérent. Avant moi, M. Ch. Picard avait déjà exprimé des doutes à ce sujet (*Rev. arch.*, 1954, I, p. 71-79). R. Bloch n'a pas davantage convaincu un des maîtres de l'archéologie grecque et étrusque, M. Andreas Rumpf : dans un article intitulé « Zum Krater von Vix » (*Bulletin Antieke Beschaving*, XXIX, 1954, p. 8-11), A. Rumpf — qui n'a eu connaissance des observations de M. Picard et des miennes qu'après avoir donné son manuscrit à l'impression — voit dans la deuxième série de repères un « System von Versatzmarken, das erwiesenermaassen in Unordnung geraten ist ». Il pense, comme je l'ai suggéré de mon côté, que les dernières lettres de l'alphabet ont pu être gravées en commençant par la fin (*psi*) et que, en tout état de cause, les sept chiffres ne correspondent pas à une « lacune » de sept lettres dans la suite de l'alphabet.

Quant aux rapports entre les deux séries de repères, ils sont malaisés à définir. J'ai supposé que la première série seule était antérieure au montage et que la deuxième série avait été gravée à l'occasion d'un démontage des appliques (effectué dans l'atelier de fabrication ou ailleurs), en vue de faciliter leur remontage ultérieur, lors de l'arrivée du cratère à sa destination finale. Je reconnais bien volontiers que cette hypothèse ne s'impose pas comme évidente ; elle me paraît pourtant rendre compte, de façon plus satisfaisante que les autres, des diverses données du problème. R. Bloch veut bien admettre que mon hypothèse « n'est pas absurde en soi » ; il la repousse parce que, selon lui, « elle se heurte à la continuité et au parallélisme de la double série de repères ». On est donc ramené au premier point, celui de la continuité de l' « alphabet », sur lequel le désaccord est fondamental.

Dans son premier article, R. Bloch a tenté de déterminer, comme il était naturel, l'origine de l' « alphabet » ; il a reconnu, avec raison, que les caractères étaient empruntés à un alphabet de type occidental. Passant en revue les alphabets de

du col, on distingue un *alpha*, un *gamma* (?) et un *delta* (?), répartis d'une façon dont ni R. Bloch ni moi n'avons proposé d'explication satisfaisante. Un *alpha* et un *bêta* sont gravés, à côté des signes numériques 2 et 5, au revers des deux quadriges portant les mêmes lettres sur le timon. A propos de ces deux lettres, j'ai commis une erreur de fait, en les croyant gravées sur le col du cratère, à l'emplacement des deux quadriges. Cette erreur est sans conséquence, car il s'agit manifestement d'une série de repères dont on a abandonné la gravure. Les hypothèses, incertaines, de mon propre aveu, que j'avais présentées à ce sujet, n'en sont que partiellement affectées ; elles ne portaient d'ailleurs que sur des points de détail.

ce type connus en Grèce propre, en Grande-Grèce et en Étrurie, il a constaté dans chaque cas quelque différence, plus ou moins importante, avec les repères du cratère de Vix. Mais il est, écrit-il, « en faveur de l'hypothèse étrusque, une constatation qui nous paraît importante » : les lettres *kappa* et *koppa* étaient séparées, dans un alphabet étrusque, par sept lettres et, dans un alphabet grec, par cinq seulement. Croyant à la continuité de l' « alphabet » du cratère et constatant que la « lacune » entre *kappa* et *koppa* est remplie par sept signes numériques, R. Bloch a conclu : « Un argument de poids parle ainsi en faveur de l'origine toscane de notre alphabet[1]. »

Mais, si l'on considère lettres et chiffres comme des repères de montage, on en tire nécessairement des conclusions sur l'origine du cratère lui-même[2]. R. Bloch ne pouvait échapper à ce corollaire de sa démonstration. Arrivé à ce point, il s'est trouvé embarrassé, car les appliques du col (hoplites, quadriges et auriges) sont évidemment de style grec. Or, si le montage s'est fait dans un atelier étrusque, il fallait bien qu'une partie au moins du vase y eût été fabriquée : d'où l'hypothèse que les appliques du col auraient été commandées à un atelier grec d'Italie méridionale, tandis que le corps même du cratère aurait été fabriqué en Étrurie. D'ailleurs, selon R. Bloch, « le caractère si différent des diverses parties du décor du vase frappe aussitôt ; les gorgones des anses, la frise du col et la statuette du couvercle témoignent d'un style, d'un esprit et d'un art si divers qu'il est difficile de leur attribuer même lieu d'origine ».

Ce manque d'unité dans le décor du cratère n'a frappé que R. Bloch. L'hypothèse de l'origine étrusque du vase, en entier ou dans certaines de ses parties, n'a rencontré qu'incrédulité parmi les archéologues, en France et à l'étranger. Le cratère est grec, écrit A. Rumpf : « das gilt nicht nur für die gegossenen Teile, sondern auch für den getriebenen Körper des Gefässes ». J'ai, pour ma part, recueilli plusieurs témoignages, oraux ou écrits, de la même opinion, venant des spécialistes les plus qualifiés. Aussi bien cette hypothèse a-t-elle bientôt paru insoutenable à ses auteurs mêmes. Dans sa belle publication de la tombe de Vix (*Mon. Piot*, XLVIII, 1954, p. 18, n. 1), R. Joffroy, cosignataire du premier article de R. Bloch, l'a abandonnée : « Certaines (de ces hypothèses), dès maintenant, semblent devoir être abandonnées, notamment celle qui envisageait la fabrication de la cuve en Étrurie et des reliefs hors d'Étrurie. » R. Bloch y renonce à son tour dans sa note complémentaire : « Nous renonçons aussi à cette supposition, effectivement peu vraisemblable, mais présentée à côté de beaucoup d'autres, et nous nous trouvons ici d'accord avec notre contradicteur. » Je m'en félicite, mais, pour ma part, je ne suis pas d'accord avec R. Bloch quand il tente de minimiser l'importance de cette hypothèse dans son premier article. Il veut donner à croire, en glissant ce paragraphe de quatre lignes au milieu de cinq pages de discussion sur des points de détail, qu'elle n'était qu'une suggestion présentée en passant, « à côté de beaucoup d'autres », parmi « tout un faisceau d'hypothèses ». Pour-

1. R. Bloch a fait figurer l' « alphabet de Vix », à côté des alphabets étrusques archaïques, dans son livre *Les Étrusques* (Coll. « Que sais-je? », 1954 ; tableau de la p. 49). Certes, il n'est pas englobé par l'accolade, qui ne couvre que les alphabets de Marsiliana et de Formello. Cependant, il semble bien résulter de la présence de l' « alphabet » de Vix dans ce tableau, ainsi que du texte de la page 47 (où l'on renvoie à l'article de la *Revue de Philologie*), que R. Bloch considérait encore cet « alphabet » comme étrusque.

2. C'est pourquoi l'étude séparée des repères, avant la publication archéologique du cratère lui-même, m'avait paru d'une méthode contestable ; elle aurait dû accompagner l'étude stylistique, à laquelle elle pouvait apporter, dans une certaine mesure, une contribution. Cette observation a aussi provoqué un « sourire » de R. Bloch.

tant, dans le premier article, l'hypothèse de l'origine étrusque des caractères était présentée en première ligne, comme la plus probable : « Il convient d'accorder un rang de faveur à l'hypothèse qui croit à l'étruscité du nouvel alphabet[1]. »

Non seulement l'hypothèse de l'étruscité de l' « alphabet », avec son corollaire nécessaire sur l'étruscité d'une partie au moins du cratère, était présentée en première ligne, mais elle était la seule possible à partir des prémisses posées par R. Bloch. Puisque la conclusion sur l'origine du cratère était fausse, certaines des prémisses devaient l'être aussi. Maintenant, R. Bloch pense « qu'une origine de Grande-Grèce est de beaucoup la plus probable pour le cratère ». Mais, si le cratère a été entièrement fabriqué dans un atelier grec, il a dû aussi y être monté : on ne voit pas pourquoi le vase, fabriqué à Tarente, par exemple, aurait été envoyé en Étrurie en pièces détachées pour y être monté. De toute façon, si les repères sont tous, comme le croit R. Bloch, des marques de montage, ils ont été gravés dans l'atelier de fabrication et sont empruntés à un alphabet grec. Or, c'est R. Bloch lui-même qui a expliqué que, si la deuxième série de repères constitue un alphabet continu — comme il le croyait et continue de le croire — cet alphabet ne pouvait être qu'étrusque : « Il ne pouvait y avoir dans un alphabet grec du type occidental datant des environs de 500 et connaissant le *sigma* à l'instar de l'abécédaire de Vix que cinq lettres séparant le *kappa* du *koppa* ». Donc, en admettant l'hypothèse de R. Bloch sur la continuité des lettres et des chiffres, puisqu'il y a sept chiffres sur le col et sur les appliques du cratère, l' « alphabet » ne peut être grec. Ou bien l' « alphabet » est effectivement continu, et alors il ne peut être qu'étrusque, et le cratère l'est aussi, au moins partiellement : l'hypothèse était d'une logique et d'une cohérence parfaites[2]. Ou bien le cratère est

1. La préférence de R. Bloch pour l'hypothèse étrusque ayant été ainsi soulignée par lui-même, il a mauvaise grâce de reprocher à ses lecteurs d'avoir attaché trop d'importance à cette hypothèse. Des tirages à part de l'article de la *Revue de Philologie* ont été envoyés pour compte rendu à des revues ; le recenseur de l'*Antiquité classique* (XXIII, 1954, p. 578) le résume, un peu sommairement, en ces termes : « (Les auteurs) pensent pouvoir attribuer cet alphabet à une cité étrusque, ou moins probablement à une cité dorienne. Il ne correspond à aucun alphabet connu, mais se rapproche le plus des alphabets étrusques. » De même, dans la *Classical Review*, LXIX, 1955, p. 225 : « The authors believe, on a comparison with Etruscan *abecedaria*, that this « alphabet » derives from Etruria. » Mais, ajoute A. G. Woodhead, formulant ainsi, indépendamment de A. Rumpf et de moi-même, la même hypothèse et la même conclusion : « (The authors) discount the more reasonable hypothesis that, faced with making a new beginning, (the writer of the crater) chose the obvious « beginning-point » open to him, i. e. the end of his alphabet... The writer of the Vix crater is writing not an *abecedarium* but signs of identification. »

2. C'est pourquoi je n'avais pas attaché une grande importance — pas plus, semblait-il, que R. Bloch lui-même — à une hypothèse subsidiaire présentée à la dernière page de son article. Après avoir paru écarter, à la p. 189, tous les alphabets grecs, il déclarait, à la p. 191, que l' « argument de poids », tiré du nombre de lettres de la « lacune », ne pouvait entraîner « entièrement » la décision en faveur de l'hypothèse étrusque et qu'on pouvait conserver, « pour l'instant, en seconde ligne », d'autres hypothèses : Sparte, Tarente, Syracuse. Cette hypothèse de secours était présentée sans justification et contre toute logique, en contradiction avec l'argumentation des pages précédentes. Dans le résumé de cette argumentation, j'avais écrit que, d'après R. Bloch, il était exclu que les repères fussent empruntés à un alphabet grec de Grèce continentale ou insulaire. Il m'avait échappé que le nom de Sparte avait fait *in fine* une apparition discrète et inattendue. Par suite, dans l'hypothèse d'un alphabet grec, je n'avais pas cru nécessaire de préciser qu'il se serait agi d'un alphabet occidental de Grande-Grèce. Là-dessus, R. Bloch m'accuse d'ignorer ce que tout le monde sait depuis plus d'un demi-siècle. Mon texte manquait, sur ce point, de netteté. Mais l'omission de Sparte ne faussait ni l'argumentation de R. Bloch ni la mienne.

grec, comme l'admet maintenant R. Bloch, avec raison, et alors les lettres le sont aussi, et il ne peut s'agir d'un véritable « alphabet », mais seulement d'un amalgame de signes alphabétiques et numériques[1]. C'est l'opinion qu'ont émise MM. Ch. Picard et A. Rumpf ; c'est la conclusion à laquelle j'avais abouti de mon côté.

R. Bloch estime que les conclusions de ma démonstration — que M. Jérôme Carcopino a bien voulu juger « pressante et serrée » (*Revue des Deux Mondes*, 15 février 1955, p. 639) — « s'écroulent les unes après les autres ». Il me semble que c'est plutôt l'inverse : l'argumentation de R. Bloch était si solidement charpentée qu'en renonçant à l'un de ses termes, il ruine tout l'édifice. Il ne paraît pas s'être avisé de cette conséquence de la concession qu'il a faite. Ma critique n'a pas atteint, dit encore R. Bloch, « de résultats scientifiquement valables ». Elle ne visait pas à des résultats positifs, puisque je m'étais volontairement gardé, par respect pour le droit de priorité de l'inventeur du cratère, d'émettre aucune opinion sur son origine. Puisque R. Bloch a renoncé, sans même esquisser une défense, à une hypothèse qui risquait, dès le départ, d'aiguiller l'enquête sur une fausse piste, mes observations n'ont pas été dépourvues de toute utilité. Le plus simple n'était-il pas de le reconnaître de bonne grâce? Il n'y avait, de ma part, aucune volonté d' « attaque », ni « frontale » ni de biais, mais seulement le désir de contribuer à la recherche de la vérité. L'entreprise est assez difficile par elle-même pour que nous nous efforcions, fût-ce au prix de quelques sacrifices d'amour-propre, d'en sauvegarder au moins la stricte objectivité.

Pierre AMANDRY.

Avril 1955

1. Le seul moyen de sauver l'hypothèse sinon d'un « alphabet » étrusque, du moins de caractères étrusques, résidait dans ma propre interprétation des repères comme marques de démontage et de remontage. Le cratère, fabriqué et monté en pays grec, aurait pu être démonté à son passage en Étrurie. On a vu que R. Bloch a repoussé cette interprétation.

DERNIERS OUVRAGES REÇUS

Adcock (F. E.), *Caesar as man of letters*. Cambridge, University Press, 1956, x-115 p. Sh. : 10/6.

Amand de Mendieta (E.), *La presqu'île des Caloyers : le Mont-Athos* ; préf. de P. Pascal. S. l. n. d. (Bruges, 1955), Desclée de Brouwer, ix-388 p., 1 carte. Frs. : 2.100.

Aristotle, *On sophistical refutations on coming-to-be and passing-away*, by † E. S. Forster ; *on the Cosmos*, by D. J. Furley (Loeb Class. Libr., 400). London, Heinemann, & Cambridge, Mass., Harvard Univ. Press, 1955, viii-430 p. Sh. : 15/.

Autour d'Aristote, recueil d'études de philosophie ancienne et médiévale offert à Mgr A. Mansion (Bibl. philos. de Louvain, 16). Louvain, Publ. universitaires, 1955, xxx-594 p. Frs. B. : 400.

Athénée de Naucratis, *Les Deipnosophistes*, t. I, livres I et II ; texte ét. et trad. par A.-M. Desrousseaux, avec le concours de Ch. Astruc. Paris, Les Belles-Lettres, 1956, lxxiii-177 p. doubles + p. 178-207. Frs. : 1.200.

Aurelii Augustini, *Contra Academicos, De beata vita necnon De ordine libri rec.* W. M. Green (Stromata, 2). Utrecht, Spectrum, 1955, 142 p.

Axelou (Kostas). Φιλοσοφικες δοκιμες. Athènes, Arg. Papadzisis, 1952, 127 p.

Beaujeu (J.). *La religion romaine à l'apogée de l'Empire.* I : *La politique religieuse des Antonins (96-192)* (Coll. d'Ét. anciennes). Paris, Les Belles-Lettres, 1955, 452 p., 5 pl. Frs. : 2.000.

Bennett (E. L. Jr.), Chadwick (J.), Ventris (M.). *The Knossos Tablets, a revised translitteration of all the texts in Mycenaean Greek recoverable from Evans' excavations of 1900-1904 based on independent examination by...* London, Bull. of the Institute of classical Studies of the Univ., Suppl. Papers N° 2, Jan. 1956, in-4°, iv-130 p. Sh. : 15/.

Bilinski (Br.). *Kalisia Ptolemeuszowa* (Polskie Towarzystwo Archeologiczne). Warszawa, Zakład Imienia Ossolińskich-Wydawnictwo, 1955, in-4°, p. 101-128 (résumés en français et en russe).

Bleicken (J.). *Das Volkstribunat der klassischen Republik ; Studien zu seiner Entwicklung zwischen 287 und 133 v. Chr.* (Zetemata, 13). München, C. H. Beck, 1955, xii-166 p. DM. : 16.50.

Bourgey (L.). *Observation et expérience chez Aristote* (Bibl. d'histoire de la philos.). Paris, Vrin, 1955, 163 p. Frs. : 900.

Brugnoli (G.). *Studi sulle Differentiae verborum.* Roma, Signorelli, 1955, 382 p. L. : 2.400.

Cantarella (R.) e Scarpat (G.). *Breve introduzione ad Omero.* Roma, Sta ed. Dante Alighieri, 1956 (= 1955), 178 p. L. : 750.

Caprino (C.), Colini (A. M.), Gatti (G.), Pallottino (M.), Romanelli (P.). *La colonna di Marco Aurelio, illustrata a cura del Comune di Roma.* Roma, Bretschneider, 1955, 322 p., 9 fig., 91 pl. L. : 12.000.

Carnoy (A.). *Dictionnaire étymologique du proto-indo-européen* (Bibl. du Muséon, 39). Louvain, Publ. Universit., 1955, xii-224 p. Frs. B. : 250.

Caesar, *Alexandrian, African & Spanish Wars, with an English translation* by A. G. Way (Loeb Cl. Libr., 402). London, Heinemann, 1955, xiv-426 p., 6 cartes, rel. Sh. : 15/.

Cirac Estopañan (S.). *Manual de gramatica historica griega.* Vol. I : *Lecciones de fonetica.* Barcelona, Ed. Aldecoa y Ed. Herder, 1955, xlviii-396 p., 7 cartes. P. : 180.

Clarke (M. L.). *The Roman mind, studies in the history of thought from Cicero to Marcus Aurelius.* London, Cohen & West, 1956, vii-168 p., rel. Sh. : 18/.

Columellae (L. Iuni Moderati). *Opera quae exstant.* Fasc. V : *Rei rusticae*, libri VIII-IX, rec. A. Josephson (Coll. Script. Vet. Upsal.). Upsaliae, Almqvist och Wiksell, 1955, xix-117 p. Kr. S. : 15.

Cormack (J. M. R.). *Notes on the history of the inscribed Monuments of Aphrodisias.* Reading, The University, 1955, 68 p., 14 fig., rel.

Crusius (Fr.). *Römische Metrik, eine Einführung* ; 2. Auflage, neu bearbeitet von H. Rubenbauer. München, M. Hueber, 1955, viii-148 p.

Diadoque de Photicè. *Œuvres spirituelles*, introd., t. crit., trad. et notes par Éd. Des Places (Sources chrétiennes, 5 *bis*). Paris, Éd. du Cerf, 1955, 206 p. Frs. : 1.400.

Eudemos von Rhodos. Texte und Kommentar von Fr. Wehrli (Die Schule des Aristoteles, Hft. VIII). Basel, B. Schwabe, 123 p. Frs. S. : 16.

Euripides, *Tragedias.* I : *Alcestis*, *Andromaca*, t. rev. y trad. por A. Tovar (Col. hisp. de aut. gr. y lat.). Barcelona, 1955, xlv-162 p., rel.

Finley (John H., jr.). *Pindar and Aeschylus* (Martin Class. lectures, 14). Cambridge, Mass., Harvard Univ. Press, 1955, xii-307 p., rel. $: 4.50.

Franke (P. R.). *Alt-Epirus und das Königtum der Molosser* (Inaug.-Dissert.). Kallmünz, Verlag M. Lassleben, s. d. (1955), viii-90 p., 2 pl. DM. : 8.

Frassinetti (P.). *Fabularum Atellanarum fragmenta*, rec. Torino, G. B. Paravia, 1955, xx-95 p. L. : 800.

Frisk (H.). *Griechisches etymologisches Wörterbuch.* Lief. 3 : αὔω-γαμψός. Heidelberg, C. Winter, 1955, p. 193-288. DM. : 8.60.

Giannelli (G.). *La Reppublica romana*, 2da ed. riv. e aggiornata (Storia politica d'Italia, 3). Milano, Fr. Vallardi, 1955, xvii-733 p., 5 cartes h. t. L. : 3.800.

Giomini (R.). *Saggio sulla « Fedra » di Seneca.* Roma, A. Signorelli, (1955), 121 p. L. : 800.

Grammaticae romanae fragmenta aetatis Caesareae, coll. recens. A. Mazzarino, vol. I. Torino, Loescher, 1955, xvi-423 p.

Hemmerdinger (B.). *Essai sur l'histoire du texte de Thucydide* (Coll. Ét. Anciennes). Paris, Les Belles-Lettres, 1955, 75 p., 6 pl., 1 fig. Frs. : 900.

Hoffman Lewis (M. W.). *The official priests of Rome under the Julio-Claudians, a study of the nobility from 44 B. C. to 68 A. D.* (Papers & Monogr. of the Amer. Acad. in Rome, 16). — American Academy in Rome, 1955, 186 p.

Homère, *Iliade* (traduction), introd. et notes de R. Flacelière ; *Odyssée*, trad. de Victor Bérard, introd. et notes de Jean Bérard, index par R. Langumier (et Introd. générale de R. Flacelière). Paris, Gallimard (Bibl. de la Pléiade), 1955, 1.140 p. rel. Frs. : 2.600.

Hubschmid (J.). *Schläuche und Fässer ; Wort -und sachgeschichtliche Untersuchungen mit besonderer Berücksichtigung des romanischen Sprachgutes in und aus-*

serhalb der Romania sowie der türkisch-europäischen und türkisch-kaukasisch-persischen Lehnbeziehungen (Romanica Helvetica, 54). Bern, A. Francke, 1955, 171 p., 33 fig., 1 carte. Frs. S. : 23.60.

Humbert (J.). *Manuel de thème grec* (Nouv. Coll. à Us. des Classes, 40). Paris, C. Klincksieck, 1955, 116 p. Frs. : 600.

† Jalabert (L.), Mouterde (R.) et Mondésert (Cl.). *Inscriptions grecques et latines de la Syrie.* T. IV : *Laodicée ; Apamène*, nos 1243-1997 ; *chronologie des inscriptions datées des tomes I-IV* (Bibl. archéol. et hist., Institut fr. d'archéol. de Beyrouth, 61). Paris, Geuthner, 1955, in-4°, 379 p. Frs. : 5.200.

Josephson (A.). *Die Columella-Handschriften* (Acta Univ. Upsal., 1955, 8). Uppsala, Lundequistska Bokhandeln, 1955, 181 p., 4 pl. Kr. S. : 17.

Knauer (G. N.). *Psalmenzitate in Augustins Konfessionen.* Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1955, 215 p. DM. : 22.

Kühn (J. H.). *System-und Methodenprobleme im Corpus Hippocraticum* (Hermes, Einzelschriften, Hft. 11). Wiesbaden, Fr. Steiner Verlag, 1956, viii-106 p. DM. : 8.

Lejeune (M.). *Traité de phonétique grecque*, 2e éd. rev. et corr. (Coll. Philol. Cl., 3). Paris, C. Klincksieck, 1955, xvi-374 p. Frs. : 1.800.

Libanius. *Discours sur les patronages*, texte tr., annoté et comm. par L. Harmand (Publ. Fac. Lettres Clermont-Ferrand, 2e s., f. 1). Paris, P. U. F., 1955, 214 p. Frs. : 1.100.

Listy filologické, III (78), No 1 & 2. Prague, Nakladatelstvi Čsav, 1955, 152 p., 9 pl. et p. 153-303 + vii, 4 pl.

Lorenzi (Attilio de). *Fedro.* Firenze, La Nuova Italia, 1955, 215 p. L. : 900.

Loriaux (R., s. j.). *L'être et la forme selon Platon ; essai sur la dialectique platonicienne* (Museum Lessianum, 39). S. l., Desclée de Brouwer, 1955, 227 p.

Lorié (L. Th. A., s. j.). *Spiritual terminology in the Latin Translations of the Vita Antonii, with reference to fourth and fifth century monastic literature* (Latinitas Christ. Primaeva, XI). Nimègue, Dekker & Van de Vegt, 1955, xv-180 p. Fl. : 8.90.

Mariotti (Sc.). *Il bellum punicum e l'arte di Nevio.* Roma, Signorelli, (1955), 150 p. L. : 800.

Meloni (P.). *Il valore storico e le fonti del libro macedonico di Appiano* (Ann. Fac. Lett. Cagliari, 23). Roma, Bretschneider, 1955, viii-227 p. L. : 3.000.

Nilsson (M. P.). *Die hellenistische Schule.* München, C. H. Beck, 1955, xi-104 p., 9 pl., rel. DM. : 12.

Oliveira Filho (A. Marques de). *Vocalismo, sonantismo e consonantismo do latim ; reexame dos mesmos, na expectativa de uma nova sintese do indo-europeu.* Rio de Janeiro, Livr. principal, 1955, 224 p.

Pertusi (Aug.). *Scholia vetera in Hesiodi Opera et Dies* (Pubbl. Univ. Cat. S. Cuore, 53). Milano, Vita e Pensiero, 1955, xxvii-229 p. L. : 7.000.

Pitzalis (A.). *Carmina.* Neapoli, C. Armanni, 1955, 79 p.

Plato's *Phaedo*, translated with introd. and comment. by R. Hackforth. Cambridge, University Press, 1955, 200 p., rel. Sh. : 21/.

Plautus. *The haunted house (Mostellaria)*, translated with an introd. by F. O. Copley. New York, The Liberal Arts Press, 1955, vi-64 p. $: 0.45.

Pline l'Ancien, *Histoire naturelle, livre IX*, texte ét., trad. et comm. par E. de Saint-Denis. Paris, Les Belles-Lettres, 1955, p. 37 + 38-96 doubles + 97-159. Frs. : 750.

The Pylos Tablets, texts of the Inscriptions found 1939-1954, ed. by E. L. Bennett, jr., with a foreword by C. W. Blegen. Princeton, Princeton Univ. Press, for Univ. of Cincinnati, 1955, xxxii-252 p. $: 5.

Reallexikon für Antike und Christentum... herausgegeben von Th. Klauser. Lief. 18 : *Claudianus I (forts.)-Constantinus der Grosse* ; Lief. 19 : *Constantinus (forts.)-Cyprianus III*. Stuttgart, A. Hiersemann, 1955 et 1956, col. 161-320 et 321-480. Le fasc., DM. : 12,50.

Rose (H. J.). *Griechische Mythologie, ein Handbuch*. München, C. H. Beck, 1955, xi-364 p., rel. DM. : 21.

Salvatore (A.). *Studi sulla tradizione manoscritta e sul testo della Ciris*. I : *Fonti manoscritte e edizione antiche* ; II : *Commentario e testo critico*. Napoli, Arte tipografica et Istituto ed. del Mezzogiorno, 1955, 114 et 156 p.

Schlauch (Margaret). *The gift of language* (corrected republication of the 1942 ed. : *The gift of tongues*). New York, Dover Publications, 1955, ix-342 p. $: rel. 3.50 ; br. 1.75.

Seneca (L. A.). *Gli epigrammi attribuiti*. Introd., testo crit., comm. di C. Prato Bibl. di lett. class.). S. l. (Bari) n. d. (1955), Adriatica ed., xxxii-127 p.

Seneca's *Œdipus*, translated with an introd. by M. Hadas. New York, The Liberal Arts Press, 1955, 38 p. $: 0.45.

Simonetti (M.). *Studi agiografici*. Roma, A. Signorelli, (1955), 132 p. L. : 800

Smith (R. E.). *The failure of the Roman Republic*. Cambridge, University Press, 1955, viii-202 p., 1 pl., rel. Sh. : 25/.

Snell (Br.). *Griechische Metrik*. Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1955, iv-51 p. DM. : 3.80.

Snell (Br.). *Neun Tage Latein, Plaudereien*. Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1955, 69 p.

Staehelin (F.). *Reden und Vorträge*, herausgegeben von W. Abt. Basel, B. Schwabe, 1956 (= 1955), 328 p., rel. Frs. S. : 18.

Stegen (G.). *Étude sur cinq Bucoliques de Virgile : 1, 2, 4, 5, 7*. Namur, Ed. Wesmael-Charlier, 1955, 111 p.

Studia antiqua Antonio Salač *septuagenario oblata*. Pragae, Acad. Scient. Bohemoslovenica, 1955, 190 p., 17 pl., 1 carte, 2 fig., rel. Kr. : 37.40.

Suys-Reitsma (S. J.). *Het homerisch Epos als orale Schepping van een Dichter-Hetairie*. Amsterdam, H. J. Paris, 1955, vi-117 p. Fl. : 5.90.

Thesleff (H.). *Studies on the Greek superlative* (Comment. human. litt., XXI, 3). Helsingfors, Societas scientarium fennica, 1955, 122 p.

Thomson (M. H.). *Textes grecs inédits relatifs aux plantes* (Nouv. coll. de textes et documents). Paris, Les Belles-Lettres, 1955, 179 p. Frs. : 1.500.

Tucidides. *Historia de la guerra del Peloponeso*, trad. nueva de Fr. R. Adrados, tomo 3 : Lib. 6, 7 et 8. Madrid, Libr. Hernando, 1955, 345 p., 2 cartes. P. : 40.

Timpanaro (S., jr.). *La filologia di Giacomo Leopardi*. Firenze, F. Le Monnier, 1955, 281 p. L. : 1.500.

Tjäder (J. O.). *Die nichtliterarischen lateinischen Papyri Italiens aus der Zeit 445-700* (Acta Inst. rom. r. sueciae, XIX, 1 et 3). Lund, C. W. K. Gleerup, 1954-1955, I : *Papyri* 1-28, 522 p., 4 pl. ; et III : *Tafeln*, xv p. et 160 pl., in-4°.

Traina (Alf.). *Esegesi e sintassi*. Padova, Liviana ed., 1955, 130 p.

Traversa (A.). *Dai papiri inediti della raccolta milanese* (*Aegyptus*, XXXV, 2). Milano, 1955, 16 p., 1 pl.

Treu (M.). *Von Homer zur Lyrik, Wandlungen des griechischen Weltbildes im Spie-*

gel der Sprache (Zetemata, 12). München, C. H. Beck, 1955, XIII-332 p. DM. : 28.

TREVES (P.). *Euforione e la storia ellenistica.* Milano, R. Ricciardi, 1955, 137 p. L. : 1.000.

USSANI (V., jr.). *Insomnia, saggio di critica semantica.* Roma, A. Signorelli, (1955), 205 p. L. : 1.000.

USSANI (V., jr.). *Studio su Valerio Flacco.* Roma, A. Signorelli, (1955), 147 p. L. : 800.

VOSSLER (K.). *Einführung ins Vulgärlatein*, herausgegeben und bearbeitet von H. SCHMECK. München, M. Hueber, s. d. (1955), VIII-215 p.

WILL (E.). *Korinthiaka, recherches sur l'histoire et la civilisation de Corinthe des origines aux guerres médiques.* Paris, de Boccard, 1955, 719 p., gr. in-8°. Frs. : 3.500.

WISTRAND (E.). *Textkritisches zur Peregrinatio Aetheriae.* Göteborg, Wettergren & Kerbers Förlag, 1955, 25 p. Kr. S. : 3.

SENOFANE. *Testimonianze e frammenti*, intr., trad. e comm., a cura di M. UNTERSTEINER (Bibl. di studi super., XXXIII). Firenze, La Nuova Italia, 1955, CCLXXX-156 p. L. : 4.000.

Le gérant : P. LAURENT.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR. — 3025 - 3 - 1956.
Dépôt légal, 2e trimestre 1956. — 990.

ESSAIS DE PHILOLOGIE MYCÉNIENNE[1]

III. Nouveaux inventaires de roues (Pylos)

14. Parmi les textes pyliens récemment publiés[2] figurent vingt-huit inventaires de roues de chars[3], dont quatre seulement, trouvés en 1939, étaient déjà connus[4]. Nous reprenons, à cette occasion, notre étude antérieure (II), laquelle reposait, essentiellement, sur deux douzaines de textes cnossiens[5].

Bien que comportant quelques éléments communs, les formulaires de Pylos et de Cnossos diffèrent assez sensiblement. Notons tout de suite qu'on a, maintenant, à Pylos, écrit « en toutes lettres[6] », le mot *te-mi-71-ta* (§ 10) ; le signe *71* = *we*^{2}, qui est fort rare[7], était jusqu'alors connu seulement à Cnossos ; nous avons donc lieu de penser que l'apparente restriction, à Cnossos, ou à Pylos, ou à Mycènes, d'un signe rare doit être imputée au hasard ; on observera d'autre part que la forme du signe *71* à Pylos est légèrement différente de la forme connue à Cnossos, et n'évoque pas cette ligature de *ne* + *ko* qui avait conduit M. Ventris à une hypothèse (*71* = *neko*), par elle-même hautement improbable.

Voici, en translitération syllabique, les textes de la série Sa[8]. Nous sup-

1. Voir t. XXIX [1955], p. 147-171 : I, *État de la recherche* (§§ 1-4) ; II, *Les inventaires de roues* (§§ 5-13).

2. E. L. Bennett, *The Pylos tablets*, Princeton University Press, 1955 (parvenu en France en janvier 1956). Donne 930 textes (dont 370 textes nouveaux, provenant des fouilles postérieures à 1939) sous forme, d'une part, de fac-similés, d'autre part, de copies, avec un index complet des mots. Nouvelle numérotation ; non plus, comme dans l'édition provisoire de 1951, sigle de série + numéro d'ordre dans la série, mais : sigle de série + numéro d'inventaire archéologique de la tablette (ce qui est l'usage suivi pour Cnossos).

3. Mais on n'a toujours pas retrouvé à Pylos de tablettes concernant des chars complets ou des caissons (cf. séries Sc, Sd, Se, Sf et Sg de Cnossos). Aux inventaires de roues (cf. série So de Cnossos) est affecté à Pylos l'indice Sa ; mais la nouvelle édition continue à inclure dans cette série la tablette isolée mentionnant une paire de chevaux (Sa 22, ancien *Sa 04 ; voir § 5, note 34) ; nous ne nous en occupons pas ici.

4. Nous rappelons (mis entre crochets droits et précédés d'un astérisque) les numéros de l'édition antérieure, pour les quatre textes en question (Sa 287, 483 + 1079, 487, 489).

5. Au moment où nous écrivons cet article est annoncée, mais non encore parue, une refonte, par Ventris et Chadwick, de la malencontreuse « édition » de Cnossos par R. Browning (voir II, note de correction).

6. Sur l'identification à *te*(*miwe*^{2}*ta*), *te*(*miwe*^{2}*te*) du sigle *TE* ligaturé avec l'idéogramme ROUE, voir, antérieurement, § 10 et note 59 ; et ci-dessous, § 19.

7. Voir (outre *Essais*, § 10) des indications dans un article de *Minos* IV^1 [1956], p. 22-32, § 5.

8. Dans l'inventaire récapitulatif Sa 787 (voir § 15), nous avons distingué : la rubrique

posons que le nécessaire a été fait par E. L. Bennett pour s'assurer que Sa 1183 n'est pas la fin, par exemple, de Sa 840 ; etc.

Sa [*03 =] 287 : akuro dedemeno ROUE *SSE* 1
Sa 403 : [ ]e ROUE *SSE* 1
Sa [*05 =] 483 + 1079 : to[ ] ROUE /*TE SSE* 10 [*MO*] 1
Sa [*02 =] 487 : kerokereweo woka weyekee ROUE /*TE SSE* 1
Sa [*01 =] 488 : kupariseya ROUE /*TE SSE* 1 *MO* 1
Sa 682 : tetukowoa² noperea² ROUE *SSE* 6
Sa 751 : ssakusiya noperea² ROUE /*TE SSE* 32
Sa 753 : [ ]siyo ROUE /*TE SSE* 2
Sa 755 : pa²sareo woka weyekee ROUE /*TE SSE* 1
Sa 758 : turisiyoyo woka weyekee ROUE /*TE SSE* 1
Sa 760 : ekeiyoyo woka weyekee ROUE /*TE SSE* 1
Sa 763 : worokoyo woka weyekee ROUE /*TE SSE* 1
Sa 766 : wadeo woka weyekee ROUE /*TE SSE* 2
Sa 767 : apasiyoyo woka weyekee ROUE /*TE SSE* [
Sa 768 : peqeroyo woka weyekee ROUE /*TE SSE* 1
Sa 769 : etewayoyo woka weyekee ROUE /*TE SSE* 2
Sa 774 : moqosoyo woka weyekee ROUE /*TE SSE* [
Sa 787 /1-2 : tosa
— — /1 : para[y]a weyekea² ROUE *SSE* 30 *MO* 1
— — /2 *a* : eqesi[y]a para[y]a ROUE *SSE* 12
— — /2 *b* : ssakusiya ROUE *SSE* 32
Sa 790 : amota eqesiya noperea² ROUE /*TE SSE* 6
Sa 791 : temiwe²ta weyekea² ROUE /*TE SSE* 2
Sa 793 : erepato temiwe²ta paraya tanawa ROUE /*TE SSE* 11
Sa 794 : kako dedemeno noperee ROUE *SSE* 1
Sa 796 : poruwewo woka weyekee ROUE /*TE SSE* 2
Sa 797 : atewoyo woka weyekee ROUE /*TE SSE* 1
Sa 834 : ameyato woka weyekee ROUE /*TE SSE* 1
Sa 840 : kerae te[
Sa 843 : [weye]kea² ne[
Sa 1079 : *voir* Sa 483
Sa 1183 : [ ] ROUE /*TE SSE* 1

15. L'idéogramme ROUE est, le plus souvent, d'un dessin hâtif et sommaire ; il s'agit toujours d'une roue à quatre rayons ; le moyeu est parfois spécifié (p. ex. Sa 287, 751, 753, 760, 796) ; la jante ne l'est jamais par un double trait (sinon, peut-être [?], dans Sa 1183) ; mais il est assez fréquent que l'attache du rayon au pourtour de la roue soit marquée par un petit tracé en demi-lune (Sa 487, 751, 755, 774, 790, 791, 796). Il y a peu à tirer de ces tracés schématiques et peu soignés (cf. § 7), sinon l'indication, constante, du nombre des rayons.

Les roues sont, comme à Cnossos, comptées par paires : *SSE* = ζε(ῦγος), ζε(ύγεε), ζε(ύγεα) ; dans les rares cas où un nombre impair de roues est enregistré (Sa 483, 488, 787 /1), l'unité additionnelle est précédée de *MO* = μό-

to-sa (occupant toute la hauteur de la tablette, laquelle est ensuite subdivisée en deux lignes), la mention de la l. 1, les deux mentions successives (*a*, *b*) de la l. 2.

(νϝος), à côté de quoi n'est *pas* répété (à la différence de So 0430 etc. à Cnossos) l'idéogramme ROUE.

Pour l'accord en nombre des adjectifs, les textes cnossiens donnaient peu d'éléments d'information (§ 7). Il n'en est pas de même des tablettes pyliennes. — Auprès de *SSE* 1, *de-de-me-no* est ambigu : sg. δεδεμένον (ζεῦγος) ou duel δεδεμένω (κύκλω). Mais duel sûr pour *we-ye-ke-e* (Sa 487, 755, 758, 760, 763, 768, 797, 834) et *no-pe-re-e* (Sa 794). — Auprès de *SSE* 2, duel (par accord avec ζεύγεε) pour [...]-*si-yo* (Sa 753), [...]-*e* (Sa 403), *we-ye-ke-e* (Sa 766, 769) ; mais pluriel (par référence aux quatre κύκλα) dans Sa 791 (*te-mi-we*^{2}*-ta we-ye-ke-a*^{2}). — Pour trois roues, emploi, nécessaire, du pluriel (Sa 488 : *ku-pa-ri-se-ya*) ; de même, évidemment, à partir de cinq.

La tablette Sa 787 (*to-sa*...) est un état récapitulatif ; l'un des trois articles (2 *b*), mentionnant trente-deux paires de κύκλα *ssa-ku-si-ya*, reprend manifestement Sa 751 (en négligeant les précisions supplémentaires apportées par Sa 751 : *no-pe-re-a*^{2} d'une part, déterminatif *TE* d'idéogramme d'autre part) ; il est donc probable que les articles 1 et 2 *a* ont le même caractère. — L'article 2 *a* totalise douze paires de roues *e-qe-si-ya* : six paires figurant dans Sa 790 ; deux paires figurant probablement dans Sa 753, où la restitution ... *e-qe-*]*si-yo* est tentante ; quatre paires figurant soit sur des tablettes perdues, soit sur les parties perdues de tablettes fragmentaires, soit (moins probablement) de façon non explicite sur des tablettes conservées. — L'article 1 totalise des roues *we-ye-ke-a*^{2} au nombre de trente [9] paires plus une unité ; les autres tablettes mentionnent des roues de cette catégorie au nombre de : une paire pour Sa 487, 755, 758, 760, 763, 768, 797, 834 ; une ou deux paires (emploi du duel) pour Sa 767, Sa 774 ; deux paires pour Sa 766, 769, 791, 796 ; ceci fait un total de dix-huit à vingt paires ; la tablette Sa 843 mentionne des roues [*we-ye-*]*ke-a*^{2} en nombre non connu ; pour le surplus, mêmes hypothèses que plus haut. On reviendra sur Sa 787 au § 20.

Il est possible que Sa 483 + 1079, qui mentionne dix paires plus une unité, soit aussi une tablette récapitulative, et que le seul signe subsistant du début soit à compléter en *to-*[*sa*]. — A première vue, en ce cas, par opposition à Sa 787, Sa 483 récapitulerait certaines des roues qui ne sont, ailleurs, données ni comme *ssa-ku-si-ya*, ni comme *we-ye-ke-a*^{2}, ni comme *e-qe-si-ya*, par exemple celles que mentionnent, en nombres pairs de roues, Sa 287, 403, 682, 794, et, en nombre impair, Sa 488. — Mais, si le caractère commun des roues mentionnées dans Sa 787 est d'être *pa-ra-ya* (ce qui est explicite pour 1 et 2 *a*, et implicite pour 2 *b*, les *ssa-ku-si-ya* étant ailleurs données comme *no-pe-re-a*^{2}), on pourrait imaginer que Sa 483 donne le total des roues autres que *pa-ra-ya*, c'est-à-dire *ne-wa*, comme celles, peut-être, de Sa 843 (voir § 22). — Tout ceci, malheureusement, reste hypothétique.

La plupart des tablettes mentionnent deux roues (onze exemples), ou

9. Ou trente et une? A considérer le fac-similé, il semble qu'une unité ait été confondue par Bennett avec le tracé du signe *MO* qui suit.

trois (Sa 488), ou quatre (six exemples), ou encore soit deux soit quatre (Sa 767, 774). Les seuls nombres plus élevés, si l'on excepte la récapitulation Sa 787, sont : douze roues (Sa 682, 790), vingt et une roues (Sa 483 + 1079, si ce n'est pas un état récapitulatif), vingt-deux roues (Sa 793), soixante-quatre roues (Sa 751).

16. Avant de passer aux autres éléments, parfois obscurs, des légendes, il semble commode de mettre à part une série cohérente d'*indications d'ateliers* ; toujours initiales de tablettes, elles sont constituées par un génitif de nom d'homme, suivi de *wo-ka* (sans doute au nominatif de rubrique ?) où nous avions proposé (§ 12) de reconnaître un nom d'action ϝοργᾱ́ de **werg-*, et l'équivalent pylien du cnossien *o-pa*. Or il se trouve que *o-pa* est désormais attesté à Pylos (Sh 736), et, précisément, pour l'atelier d'un fabricant de cuirasses dont le nom est le même que celui du charron de Sa 834. De sorte qu'il est malaisé de continuer à poser, dans la série Sa, ϝοργᾱ́, au nominatif de rubrique, et avec le même sens (« atelier ») que *o-pa*. Une solution ϝοργᾱ́ι, « par le travail de... ») est suggérée plus loin (§ 21), en liaison avec une interprétation de *we-ye-ke-e*. — Les roues mentionnées dans cette série de tablettes sont toujours au nombre d'une ou deux paires, sans plus : elles sont toujours qualifiées de *we-ye-ke-e* ; elles sont toujours *te-(mi-)we²-te*, à en juger (§ 19) par le déterminatif d'idéogramme. Mais on observera à cet égard : 1°) que Sa 791 mentionne des (κύκλα) *te-mi-we²-ta we-ye-ke-a²*, au nombre de deux paires, sans indication d'atelier ; 2°) qu'il y a des (κύκλα) *te-mi-we²-ta* mentionnées explicitement (Sa 793) ou implicitement par le déterminatif d'idéogramme (Sa 488, 751, 753, 790, etc.) dans d'autres contextes ; 3°) qu'il y a peut-être aussi, à en juger par le fragment Sa 843, des mentions de (κύκλα) *we-ye-ke-a²* dans d'autres contextes.

Les noms propres qui figurent dans ces indications d'ateliers sont tous, à Pylos, des hapax, sauf deux. L' « étiquette » Xa 639. *a-si-ya-ti-ya e-te-wa-yo o*[..., permet seulement (s'il s'agit du même personnage) de localiser dans le bourg pylien *a-si-ya-ti-ya* (Ae 134, etc.) l'atelier *e-te-wa-yo-yo wo-ka* de Sa 769[10]. D'autre part, à moins d'homonymie, un même personnage est à la tête d'un atelier de charron (Sa 834 : *a-me-ya-to wo-ka*) et d'un atelier où des cuirasses (*to-ra-ke* = θώρᾱκες) sont fabriquées (Sh 736 : *a-me-ya-to o-pa*).

Parmi ces noms d'hommes, un seul est, de façon certaine, un composé (Sa 487) ; la plupart sont des hypocoristiques ou des sobriquets (l'un de ces derniers étant presque sûrement issu d'un ethnique : Sa 758). — Un des noms (Sa 796) est un mot en -ευς/gén. -ῆϝος (... *e-wo*) ; un (Sa 834) est un mot en -ανς/gén. -αντος (... *a-to*) ; trois (Sa 487, 755, 766) sont des mots en -ης/gén. -εος (... *e-o*) ; tous les autres sont thématiques (gén. ... *o-yo*). — Sauf cas exceptionnels, l'identification stricte des noms propres est hors de notre atteinte ; et l'on ne peut, au mieux, que proposer, sans certitude, des équivalents grecs, plus ou moins plausibles.

10. Il n'est pas sûr du tout qu'il faille rapprocher le personnage *e-ti-wa-yo* localisé expressément à Pylos (*pu-ro*) par Va 15/2.

a-me-ya-to (Sa 834) : gén. en -αντος d'un nom en -ειανς[11].

a-pa-si-yo-yo (Sa 767) : gén. thématique ; 'Ασπάσιος est plausible (sobriquet ; l'adj. ἀσπάσιος est déjà homérique).

a-te-wo-yo (Sa 797) ; gén. thématique. Le nom est-il en -ηϝ(*y*)ο-, dérivé d'un nom en -εύς?

e-ke-i-yo-yo (Sa 760) ; gén. d'un nom en ειος-.

e-te-wa-yo-yo (Sa 769) ; gén. d'un nom en -αιος, peut-être hypocoristique (cf. 'Ετέϝ-ανδρος, etc.) ; avec une autre suffixation, cf. (datif) *e-te-wa-no* à Cnossos (C 913 /1), etc.

ke-ro-ke-re-we-o (Sa 487) : génitif d'un composé en -κλέϝης, dont nous avons proposé (§ 11) d'interpréter le premier terme, par exemple, par Γηρο-[12] ou Χειρο-.

mo-qo-so-yo (Sa 774) : gén. thématique. De Μόψος?

pa²-sa-re-o (Sa 755) : gén. d'un nom en -ης. On ne pourrait y trouver un composé qu'en isolant un premier terme Πανσ(ι)-[13], mais rien n'impose qu'il s'agisse d'un composé (cf. *wa-de-o*).

pe-qe-ro-yo (Sa 768) : gén. thématique. On connaît à Pylos (Cn 45 /5, etc.) et à Cnossos des personnages du nom de *pe-qe-u* ; s'agit-il du même radical avec une autre suffixation[14]? Est-il d'autre part, s'il s'agit d'un sobriquet, impossible que le mycénien ait déjà connu des formations analogiques du type πέπειρα, πέπειρος, comme on en connaît à partir du v^e^ s.?

po-ru-we-wo (Sa 796) : gén. d'un nom en -εύς ; peut-être hypocoristique Πολυ(ϝ)-εύς de noms comme Πολύ-ευκτος, etc.

tu-ri-si-yo-yo (Sa 758) : gén. thématique. Sans doute ethnique Τυλίσσιος, connu comme tel à Cnossos (Lc 533 ; E 668 /2 ; Og 833 /5), devenu sobriquet.

wa-de-o (Sa 766) ; gén. d'un nom en -ης, qui ne peut pas être un composé. S'il s'agit d'un sobriquet, un adjectif 'Fᾱδής, qui serait au substantif neutre 'Fᾱδος comme ψευδής à ψεῦδος, est-il impossible?

wo-ro-ko-yo (Sa 763) ; gén. thématique. S'il s'agit d'un sobriquet, référence plausible[15] à l'adj. (ϝ)ροικός « cagneux ».

17. L'indication *a-mo-ta*, qui se trouve six fois à Cnossos dans les inventaires de roues, et généralement en tête de rubrique (§ 8), se rencontre une fois à Pylos, également en position initiale (Sa 790). Nous ne voyons pas

11. Les hypocoristiques en -ειας mentionnés par F. Bechtel, *Hist. Pers.*, p. 76 (à propos de Fαρνείας), appartiennent, vraisemblablement, à la 1re déclinaison. Le suffixe en *-nt* est sans doute ici préhellénique.

12. Sémantiquement, nous nous référons à la valeur « honneur », plutôt qu'à la valeur « vieillesse ».

13. Cf. Πασ-αγόρας Πασ-άρετος, etc. (Bechtel, *Hist. Pers.*, p. 361), et, pour le second terme, -αρης-, Bechtel, *Ibid.*, p. 193-194 (avec attention particulière à Πανάρης et Παντάρης).

14. Sur -ερος, -ελος, cf. Chantraine, *Formation des noms*, p. 229 sv., 243 sv.

15. Le sobriquet 'Ροῖκος est connu : Bechtel, *Ibid.*, p. 492.

de raisons décisives de revenir sur la lecture ἁρμοστά et l'interprétation probable : « (roues) montées sur essieux[16] ».

18. Le bois dont sont faites les roues (à Cnossos : orme ou saule, § 9) est indiqué une fois (Sa 488), s'il fallait, comme nous le proposions, entendre par *ku-pa-ri-se-ya* : κυπαρίσσεια (κύκλα), « roues en cyprès ».

Cependant, compte tenu des nouveaux textes pyliens, un doute doit être marqué. D'une part une catégorie de roues, mentionnée dans Sa 751 et rappelée dans le texte récapitulatif Sa 787, est celle des roues *ssa-ku-si-ya*, et le terme ne peut guère s'expliquer que comme un dérivé du toponyme Ζάκυνθος[17], qu'il s'agisse de la provenance effective des roues (achat, butin, etc.), ou qu'il s'agisse d'un modèle de roues créé ou rendu populaire par les charrons de Ζάκυνθος, mais fabriqué, à l'occasion, à Pylos ou ailleurs ; or la mention *ku-pa-ri-se-ya* de Sa 488 pourrait être, a priori, de même nature que la mention *ssa-ku-si-ya* de Sa 751. D'autre part, un toponyme Κυπάρισσος[18] est supposé, dans des inventaires de personnel, par *ku-pa-ri-si-yo ke-ki-de* (An 657/10), *ke-ki-de ku-pa-ri-si-yo* (An 657/13), cf. *me-ta-pi-yo ke-ki-de* (An 654/3) en regard du toponyme pylien bien connu *me-ta-pa*, etc.[19] ; il nous paraît évident que le toponyme Κυπαρισσός, probablement au locatif en -οῖ, est à restituer dans l'inventaire (de denrées agricoles) Na 514 : [*ku-*]*pa-ri-so ke-ki-de e-ko-si SA* 30. Il n'y aurait donc, en définitive, à Pylos, aucune indication sur le matériau employé pour les roues.

La seule objection à cette vue reposerait sur l'opposition entre ... *e-yo* (Sa 488 : adjectif de matière) et ... *i-yo* (An 657 : ethnique) ; elle n'est pas entièrement négligeable ; mais elle est fragile, vu les flottements entre *e* et *i* dans les textes mycéniens.

19. La nature du *bandage* de la roue est, à Cnossos (§ 10), soigneusement précisée par des termes descriptifs (malheureusement vagues pour nous). La plupart des roues sont, ou bien *te-mi-we²-ta* (τερμίϝεντα), ou bien *o-da-*

16. Opinions divergentes de nos collègues anglais. Selon Ventris (lettre, 3/10/1955), *a-mo-ta* serait un substantif pluriel neutre désignant les « roues » elles-mêmes (ἅρμοτα = classique ἅρματα) ; « ἅρμα will have originally denoted the joined structure of wheels and axle, and later came to mean the whole chariot, thus replacing the Mycenaean *i-qi-ja* ». Mais cette vue, qui est aussi celle de Palmer, n'est pas partagée par Chadwick (lettre, 12/11/1955), encore qu'il pense que « there is something to be said for the theory that it is a noun » ; il se rallie à la signification « assembled » et paraît admettre, dès l'époque mycénienne, un ἁρμοστός, non composé, tiré de ἀν-άρμοστος.

17. On observera que la palatalisation et l'assibilation d'une occlusive dentale (non initiale, et non appuyée par *-s-*) devant *i* est un fait largement attesté, dialectalement, pour τ, non pour θ ; or on a en mycénien Ζακύνσιος d'un plus ancien Ζακύνθιος, à moins qu'il n'y ait ici croisement entre *Ζάκυνθyος > *Ζάκυνσος et *Ζακύνθι(y)ος.

18. Homonyme du Κυπάρισσος phocidien d'Homère (B 519) et très voisin, par la forme, du Κυπαρισσήεις *pylien* d'Homère (B 593).

19. Le nominatif pluriel athématique *ke-ki-de*, quelle qu'en soit l'interprétation, est presque toujours suivi de l'idéogramme HOMME et d'un nombre (10, 20, 50, etc. ; nombre 1, et singulier *ke-ki*, dans An 192/13) ; il est accompagné d'épithètes variées (*a-pu²-ka-ne*, An 657/13, An 656/13 ; *ku-pa-ri-si-yo*, An 657/8, 10 ; *me-ta-pi-yo*, An 654/3 ; *ne-wo*, An 656/15 ; *wa-ka-ti-ya-ta*, An 656/4 ; etc.).

kwe-ta (ὀνδάρκϝεντα) ; parmi celles à quoi ne s'applique aucun de ces deux adjectifs figurent des roues (une paire) tout en bronze (*ka-ki-yo*, So 894 /2 *a*) et des roues (nombre non connu) à bandage de bronze (*ka-ko-de-ta*, So 894 /2 *b*).

Un seul des deux types de bandages fréquents à Cnossos est attesté à Pylos ; le déterminatif *TE* est associé, en ligature, à l'idéogramme ROUE dans la plupart des textes pyliens, y compris les deux tablettes où se lit, dans la légende, *te-mi-we*²*-ta* (Sa 791, 793). Ne présentent pas ce déterminatif[20], d'une part Sa 287, Sa 403, Sa 682, Sa 794, d'autre part l'état récapitulatif Sa 787[21].

Sur les quatre tablettes sans déterminatif *TE*, il en est une dont la légende est perdue : Sa 403 ; une autre porte *a-ku-ro de-de-me-no* (Sa 287), c'est-à-dire (κύκλω) ἀργύρῳ δεδεμένω ; une autre, *ka-ko de-de-me-no* (Sa 794), c'est-à-dire (κύκλω) χαλκῷ δεδεμένω, équivalent du χαλκόδετα de Cnossos (So 894 /2 *a*) ; la dernière, *te-tu-ko-wo-a*² (Sa 682) ; Sa 287 et Sa 794 confirment par là ce que nous avaient fait supposer les données de Cnossos, savoir que δέω se réfère à des bandages métalliques, appliqués sur des roues qui ne sont ni *te-mi-we*²*-ta* ni *o-da-kwe-ta* ; Sa 682 fait supposer que le participe parfait τετυχϝόα indique, également, ici, un travail particulier de la jante.

Le verbe τεύχω « fabriquer » s'applique, en grec, à des techniques diverses, et a pu recevoir, dans telle ou telle technique, des acceptions spécialisées ; il nous est difficile de deviner à quel procédé de charronnerie τετυχϝώς se réfère dans Sa 682 ; il nous est, de même, difficile de deviner à quel procédé de tissage il se rapporte, à Cnossos, dans Ld 871, en accord avec l'idéogramme valant φάρϝεα : [ ]*ra pe-ne-we-ta e-qe-si-ya te-tu-ko-wo-a*. Dans les deux cas, le participe « actif » a le sens passif de τετυγμένος et en a aussi le vocalisme radical zéro ; or on trouve, dans l'*Odyssée* (c'est le seul exemple homérique du participe parfait « actif » de τεύχω), la fin de vers ... ῥινοῖο τετευχώς « fabriqué en cuir » (μ 423) ; et la forme de la vulgate pourrait elle-même recouvrir un plus ancien *τετυχϝώς.

Nos textes pyliens nous apportent, sur les bandages, un renseignement de plus ; les roues δεδεμένα étaient à bandage de bronze ou (modèle de luxe : une seule paire, Sa 287) à bandage d'argent ; mais les roues τερμίϝεντα pouvaient impliquer l'usage, ornemental, d'ivoire[22] ou d'os[23] (au

20. Dans Sa 840 et Sa 843, la fin de la tablette, avec l'idéogramme, est perdue.

21. Sa 787 constitue une récapitulation *sommaire* et néglige de relever, notamment, les indications concernant le bandage ; de là l'absence du déterminatif *TE*, là même où nous savons par ailleurs (Sa 751) qu'il s'agit de roues τερμίϝεντα. Voir § 15.

22. Nomin. *e-re-pa* : Va 482 (rubrique d'une livraison d'ivoire), Sd 0412 (indication sur l'absence des ornements d'ivoire : *o-u-qe po-si e-re-pa*). — Gén. *e-re-pa-to* : V 684 /1 (génitif de matière, précédant le substantif qu'il détermine), Sa 793 (voir plus bas). — Dat. *e-re-pa-te* (complément, instrumental, du participe *a-ya-me-no*, *a-ya-me-na*) : Sd 0401, Sd 0403, Sd 0408, Ta 642 /2, Ta 708 /1. Ajouter presque sûrement la ligne 1 du fragment X 984, à lire ... *e-re-*]*pa-te de-de-me-na* [..., ce qui amènerait à reconnaître, à la ligne 2, soit ... *ke-ra*[*-e de-de-me-na...*], soit ... *e-pi-sso-ta ke-ra*[*-e...* (ἐπιζωστὰ κέραϊ). — Adjectif de matière : une fois *e-re-pa-te-o* (Se 1007 /2), normalement *e-re-pa-te-yo* (Sd 0403 ; Se 1006, 1028, 1042 /2 ; vingt-deux exemples dans Ta 642, 707, 708, 710, 713, 715, 721, 722).

23. Le datif *ke-ra-e* (Sa 840, voir plus bas) est aussi à reconnaître sans doute dans X 984

même titre que certains éléments du caisson de char[24] ou diverses pièces du mobilier mycénien[25] : *e-re-pa-to te-mi-we²-ta...* (Sa 793 : onze paires), *ke-ra-e te*[*-mi-we²-ta...*] (Sa 840 : nombre non connu) ; l'emploi du datif-instrumental κέραϊ (ou κεράει) et celui du génitif de matière ἐλέφαντος se justifient l'un et l'autre par l'équivalence sémantique entre l'adjectif τερμι-ϝεντ- « pourvu d'un rebord » et un participe qui signifierait « bordé » (*τετερ-μιωμένος), cf. hom. τετυγμένα... λάεσσι (κ 210-211) ῥινοῖο τετευχώς (μ 423).

20. Parmi les roues inventoriées à Cnossos (§ 11), certaines sont données comme « neuves » ou « nouvelles » (*ne-wa* = νέϝα : So 0430, 0449), d'autres comme un reliquat « de l'année précédente » (*pe-ru-si-nwa* = περυσινϝά : So 0442). — Une seule fois, pour les roues de Pylos, et sans certitude, nous trouvons νέ[ϝα], si l'on cède à la tentation de compléter en ... *we-ye-*]*ke-a²* *ne*[*-wa...* le fragment Sa 843 ; pas une fois, nous ne trouvons περυσινϝά.

Les roues « anciennes » seraient-elles autrement désignées? Il peut être tentant de reconnaître παλαιά dans *pa-ra-ya* (Sa 793), encore que d'autres interprétations soient possibles, p. ex. (?) roues « grandes », βαλαιά (βαλαιόν· μέγα, Hés.) en même temps que « minces », ταναϝά (*ta-na-wa*)[26]. — Une première difficulté vient de ce qu'on pose, traditionnellement, *παλαιϝός, à cause de la place du ton sur la finale et de l'analogie de σκαιός = lat. *scaeuos*, λαιός = lat. *laeuos*[27]. On peut, il est vrai, répondre qu'un plus ancien *πάλαιος, dérivé en *-yo-* de πάλαι, a pu être refait en *πάλαιϝος sous l'influence de νέϝος à quoi il s'opposait[28], puis, ultérieurement, devenir oxyton sous l'influence de περυσινϝός d'une part, des adjectifs en- αιϝός d'autre part, et que rien n'impose de croire que le passage analogique de *παλαιος à *παλαιϝος soit nécessairement déjà acquis ou déjà général à date mycénienne[29]. — Une seconde difficulté, mais nous la laissons ici hors de discussion, serait de reconnaître ce qui, dans les autres documents de Pylos ou de Cnossos, pourrait relever d'une interprétation par παλαιός[30]. — Une troisième difficulté tient à la tablette récapitulative Sa 787 ; si la lecture *ya* ne

(voir note 22). Adjectif de matière *ke-ra-yo* (à l'instrumental fém. en -ᾶφι, dans Sd 0401, 0403, 0404, 0405, 0406, 0407, 0408, 0413, 0415, 0428).

24. Séries Sd et Se de Cnossos ; voir notes 22 et 23.

25. Série Ta de Pylos ; voir note 22.

26. L'adjectif *ta-na-wo*, utilisé comme sobriquet, est le nom d'un forgeron pylien (Jn 693/10).

27. Voir, p. ex., P. Chantraine, *Formation des noms*, p. 47.

28. C'est aussi par association sémantique à νέϝος que nous avons expliqué (§ 11) la substitution de -ινϝό- à -ινό- dans περυσινϝός.

29. On peut même supposer que *πάλαιος est devenu παλαιός, par déplacement analogique du ton, sans que -ϝ-ait jamais figuré dans le suffixe.

30. Si on laisse de côté les formes, propres à Cnossos, commençant par *pa²-*, et qui sont presque sûrement des noms propres, il reste : d'une part, à Cnossos, *pa-ra-ya* appliqué à des caissons de chars (Se 879 ; idéogramme 241 de Ventris), à des tissus (L 1568/6 ; idéogramme 159 de Ventris, avec déterminatif *P.A*), à des objets non identifiés (U 124 ; idéogramme 173 de Ventris) ; d'autre part, à Pylos, la mention *pa-ra-yo*, appliquée à des hommes dans An 298/r, et suivant des désignations de personnes dans Cn 40/1, 5, 8 ; Cn 254/1 ; Cn 655/1, 2, 7, 8, 9, 10 ; Cn 719/4, 9 ; Na 197/1 (mais *pa-ra-yo* dans Sh 740 est un doublet graphique, ou un lapsus, pour *pa-ra-wa-yo*, cf. Sh 737).

fait pas de doute pour le dernier signe de *ssa-ku-si-ya* (2 *b*), la lecture du dernier signe est ambiguë (*ya*? *wa*?) pour *para*[ ]*a* (1), *eqesi*[ ]*a* (2 *a*), *para*[ ]*a* (2 *a*) ; il nous paraît [31] qu'il y a une sorte de gradation dans la déformation de *ya* dans ces trois exemples, à partir d'un tracé dont Sa 834 nous donne une idée, et que la lecture *ya* est, paléographiquement, partout possible. La tablette 787 récapitulerait donc : des roues *we-ye-ke-a*^{2} anciennes (par opposition aux [*we-ye-*]*ke-a*^{2} *ne*[-*wa*] peut-être mentionnées, notamment, dans Sa 843), des roues *e-qe-si-ya* anciennes (ce qui supposerait, dans des tablettes ou fragments perdus, quelque mention d'*e-qe-siya ne-wa*), et des roues *ssa-ku-si-ya* sans spécification (parce que toutes celles qui étaient inventoriées, Sa 751, appartenaient à une même catégorie d'âge, probablement aussi *pa-ra-ya* : voir plus bas). Tout ceci ne suppose-t-il pas une quantité surprenante de *vieux* matériel? Nous allons retrouver le problème à propos de *no-pe-re-e* (Sa 794), *no-pe-re-a*^{2} (Sa 682, 751, 790).

Dans l'examen des inventaires cnossiens, nous avions (§ 11) suggéré que *o-pe-ro* (ὄφελος) qui suit *pe-ru-si-nwa* dans So 0442, et qui figure aussi dans So 0446, signifie « en bon état de fonctionnement ». — Nous avions, depuis lors [32], estimé cette interprétation, sinon impossible, du moins improbable, compte tenu, notamment, de la comptabilité fiscale Ma à Pylos, où *o-pe-ro* signifie manifestement : « restant dû », et *pe-ru-si-nu-wo o-pe-ro* : « restant dû de l'an dernier » ; nous avions, à cette occasion, esquissé une vue d'ensemble de cette famille de mots en grec, dont l'unité sémantique est à chercher dans la notion de « disponibilité », avec bipartition ultérieure des sens : d'une part « à valoir », « dû » (du point de vue du créancier, la créance fait partie de l'actif), d'autre part « à utiliser », « profitable ». — Si nous demeurons, *pour les exemples de Cnossos* (So), où intervient le mot *pe-ru-si-nwa*, fidèle à cette interprétation corrigée (« reliquat des livraisons dues au compte de l'année précédente »), le hasard fait que, *pour Pylos* (Sa), les nouveaux textes remettent à l'ordre du jour la notion de bon ou mauvais état du matériel : νωφελέε (duel), νωφελέα (pluriel), ne peuvent, évidemment, signifier : « non dû », mais bien : « hors d'usage », comme la forme classique (connue seulement depuis le v^e s.) ἀνωφελής [33]. Sont donc « en mauvais état », dans nos inventaires pyliens, *au moins* quatre-vingt-dix roues (Sa 682, 751, 790, 794) sur un total de cent quatre-vingt-quatre à cent quatre-vingt-six mentionné par nos tablettes (récapitulatif Sa 787 excepté), soit à peu près 50 %. Il y a là un argument de vraisemblance en faveur de *pa-ra-ya* = παλαιά ; et l'on est moins surpris de voir Sa 787 récapituler quatre-vingt-cinq roues *pa-ra-ya*, plus soixante-quatre roues (*ssa-ku-si-ya*) dont nous savons par ailleurs (Sa 751) qu'elles sont *no-pe-re-a*^{2}, donc, probablement, *pa-ra-ya*.

31. Voir le fac-similé donné par Bennett p. 93. — Dans sa transcription, p. 185, Bennett donne *paraya* avec *ya* douteux (1), *eqesiya* avec *ya* douteux (2 *a*), *parawa* avec *wa* douteux (2 *a*).

32. *Études de philologie mycénienne*, I-II (*Rev. Ét. Anc.*, LVIII, p. 5 sv.), § 9 et note 57.

33. On notera comme un trait *archaïque* du mycénien la formation de νωφελής (v^e s. : ἀνωφελής), du même type que νώνυμος, νώνυμνος (depuis l'*Iliade* ; ἀνώνυμος est déjà odysséen), νώδυνος (attesté au v^e s., comme ἀνώδυνος), νωδός, etc.

21. Il reste deux termes dont nous n'avons rien dit, *e-qe-si-ya* et *we-ye-ke-a*^{2} (duel : *we-ye-ke-e*).

Un seul des deux mots se rencontre ailleurs. A Cnossos, dans deux tablettes, identiques, des tissus (φάρϝεα) sont dits *e-qe-si-ya* (Ld 571 et Ld 572 : *pa-we-a e-qe-si-ya re-u-ko-nu-ka*) ; de même sont *e-qe-si-ya* des tissus *re-u-ko-nu-ka* en Ld 583, des tissus *te-tu-ko-wo-a* (cf. § 19) en Ld 871 ; dans cette série, le terme paraît alterner avec (et s'opposer à) *ke-se-nu-wi-ya* (Ld 573 : *pa-we-a ke-se-nu-wi-ya re-u-ko-nu-ka* ; cf. Ld 574, 585, 649). A Pylos, une comptabilité de céréales mentionne des *e-qe-si-yo do-e-ro* (= δοῦλοι ; Eb 862)[34] ; et l' « étiquette » Wa 1148 pourrait se rapporter aux inventaires de la série Sa, si on y lisait, l. 1 : [... *te-mi-we*^{2}-]*ta e-qe-si-ya* ou [... *a-mo-*]*ta e-qe-si-ya*, et l. 2 : [... *we-ye-*]*ke-a*.

Par sa forme *e-qe-si-yo* se présente comme le dérivé en -ιο- (avec assibilation τ > σ devant ι) du substantif masculin *e-qe-ta*[35], attesté trois fois à Cnossos et seize fois à Pylos, comme désignation d'une catégorie, probablement professionnelle, de la population[36] ; on comprend que des vêtements puissent leur être destinés, comme il en est destiné aux ξένϝοι (Cnossos), ou que des esclaves leur soient donnés (Cnossos, Pylos) ; on comprend mal que des roues de chars leur soient affectées (sinon comme pièces de rechange pour des chars qui leur seraient alloués ; mais il nous manque les inventaires de chars du palais de Pylos). — On peut, dès lors, se demander si les κύκλα *e-qe-si-ya* ont vraiment un rapport direct avec la catégorie des *e-qe-ta*. Si ce dernier terme, comme on l'a supposé (mais ce n'est pas la seule hypothèse possible), est formé sur la racine **sek*^{w}- de ἕπομαι, etc., et signifie « suivant, serviteur » (quelle que soit la fonction précise que désignerait *ἑπέτης), il se pourrait que les vêtements de la série Ld fussent des vêtements « de service », les roues de la série Sa, des roues « de service ». Il n'est même pas exclu à priori que le mycénien ait eu deux mots *e-qe-si-yo* sinon homophones, du moins homographes. L'interprétation, ici, demeure incertaine.

L'état récapitulatif Sa 787 a l'air de distinguer trois catégories de roues : *we-ye-ke-a*^{2}, *e-qe-si-ya*, *ssa-ku-si-ya* (ces dernières correspondant à la tablette Sa 751), en sorte que *e-qe-si-ya* et *we-ye-ke-a*^{2} apparaîtraient comme des caractéristiques de même classe, et opposées entre elles. Rien, dans le reste de notre documentation, ne confirme cette vue.

34. Un texte pylien paraît mentionner l'attribution de *do-e-ro* aux *e-qe-ta* (An 607/3).

35. Dérivation du type δεσπότης/δεσπόσιος, etc.

36. A Cnossos : As 821/1, 2 et B 1055/1. — A Pylos, outre An 607/3 (voir note 34), outre le fragment mutilé An 614/3, outre l' « étiquette » Wa 917/2, il faut mentionner, d'une part, l'énumération fonctionnelle *i-ye-re-u ka-ra-wi-po-ro-qe e-qe-ta-qe we-te-re-u-qe* (Eb 317), d'autre part, dans les inventaires de personnel, la très fréquente formule (An 519/15 ; 654/7 ; 656/5, 8, 14, 16, 19 ; 657/11, 14 ; 661/7, 13) *me-ta-qe pe-i e-qe-ta* (= καὶ μετὰ σφίσιν...) où les mentions des *e-qe-ta* sont toujours (sauf An 661/13) précisées par l'apposition de noms ou d'adjectifs masculins. Il semble que le formulaire de An 724/11 (... *e-ko-si-qe e-qe-ta*...) comporte *e-qe-ta* comme objet du verbe ἔχονσι, et soit équivalent au formulaire *me-ta-qe pe-i e-qe-ta*.

Ce qui apparaît, au contraire, dans ces documents, c'est un parallélisme et une opposition entre deux termes, l'un ou l'autre presque toujours exprimés, exclusifs l'un de l'autre, occupant dans les légendes des tablettes la même position, immédiatement avant l'idéogramme (seule exception : Sa 843) : d'une part duel *no-pe-re-e*, plur. *no-pe-re-a*^{2}, d'autre part duel *we-ye-ke-e*, plur. *we-ye-ke-a*^{2}, ce qui laisserait supposer que ce dernier terme signifie, finalement, « en bon état de fonctionnement ».

On ne voit pas, à dire vrai, pourquoi sont *we-ye-ke-e* toutes les roues (toujours *te-mi-we*^{2}*-te*) pour lesquelles un atelier de charron est désigné (§ 16), à moins que les charrons nommés aient été employés, non à fabriquer les roues, mais, précisément, à les réparer ; *wo-ka*, alors, apparaîtrait ici plutôt comme un atelier de réparation (à la différence de *o-pa*), ou, mieux, comme désignant le travail de réfection lui-même (à entendre, en ce cas, au datif-instrumental : Ϝοργᾶι). Les seules autres roues *we-ye-ke-a*^{2} (en dehors du récapitulatif Sa 787) sont celles de Sa 791 et celles de Sa 843 (où [*we-ye-*]*ke-a*^{2} paraît pléonastique à côté de *ne-*[*wa*] : mais cette dernière restitution est incertaine). Il en résulterait que la plus grande partie ou la totalité des roues inventoriées seraient des roues vieilles (*pa-ra-ya*), les unes hors d'état de servir (*no-pe-re-a*^{2}), d'autres remises en état (*we-ye-ke-a*^{2}), d'autres enfin encore bonnes quoique anciennes, et à propos desquelles rien ne serait spécifié à cet égard.

Si telle était la signification de *we-ye-ke-e*, *we-ye-ke-a*^{2} (encore que l'apparente opposition de ce mot à *e-qe-si-ya* dans Sa 787 fasse difficulté), on n'en arriverait pas, pour autant, à une explication aisée de la forme. Thème en *-s-* certain. Composé? Si oui, second terme le plus plausible[37] -εχής ; mais que pouvait bien être un premier terme *Ϝει(ο)- ou *Ϝει(ᾱ)-[38]? Simple? On ne peut guère songer qu'à un *Ϝεικής (tiré secondairement des composés comme hom. ἀ-εικής, ἐπι-εικής, etc.) et encore à la condition d'admettre une graphie, exceptionnelle, *we-ye-* pour Ϝει-. Aucune solution n'est convaincante.

22. Nous donnons ci-dessous un index alphabétique des termes attestés dans la série Sa, exception faite des noms de personnes déjà relevés au § 16.

a-ku-ro (Sa 287) : ἀργύρωι (§ 19).

a-mo-ta (Sa 790) : ἁρμοστά (§ 17).

de-de-me-no (Sa 287, 794) : δεδεμένω (§ 19).

37. Encore que, sauf συνεχής (Hom.) et προσεχής (v^e s.), les composés en -εχής soient tardifs ; on ne voit guère de sens pour -ερκής ou -εγχής ; -ελκής serait imaginable, mais tous les exemples en sont tardifs. — Et l'on ne peut pas faire fond sur la glose d'Hésychius πετελκές · καμπύλον, obscure (et peut-être corrompue), malgré la tentation qu'éveillent le sens de καμπύλον et celui de la racine **wei-* « ployer » (Walde-Pokorny, I 223), et l'hypothèse, malheureusement gratuite, que πετελκές pourrait être une corruption graphique de **Ϝειελκές.

38. Racine **wei-* « courber » (voir note précédente)?? — Nom de la « route » (*we-ye-ke* « qui tient la route »??) si *Ϝειᾱ était un correspondant possible de lat. *uia* (Walde-Pokorny, I 229 ; mais il y a une étymologie par **wegh-*)??

...]-**e** (Sa 403) : soit [*we-ye-ke-*]*e* (bien que toutes les roues à quoi s'applique cette épithète soient — par hasard? — *te-mi-we²-ta*, ce qui n'est pas le cas dans Sa 403), soit (plutôt?) [*no-pe-re-*]*e*.

e-qe-si-ya (Sa 787/2 *a*, 790) ; peu clair (§ 21).

e-re-pa-to (Sa 793) : ἐλέφαντος (§ 19).

ka-ko (Sa 794) : χαλκῶι (§ 19).

...]-**ke-a²** (Sa 843) ; à compléter, presque sûrement, en [*we-ye-*]*ke-a²*, voir ce mot.

ke-ra-e (Sa 840) : κέραϊ ou κεράει (§ 19).

ku-pa-ri-se-ya (Sa 488) : s'agit-il de « roues en bois de cyprès » (κυπαρίσσεια) ou de « roues de Kyparissos » (Κυπαρίσσια)? Voir § 18.

MO : sigle valant μό(νϝος), § 15.

ne-[... (Sa 843) ; peut-être νέ[ϝα] (§§ 20-21).

no-pe-re-a² (Sa 682, 751, 790), **no-pe-re-e** (Sa 794), pluriel neutre et duel de νωφελής (§ 20).

pa-ra-ya (Sa 787/1 et 2 *a* : lecture non certaine ; Sa 793) ; interprétation plausible : παλαιά (§ 20).

...]-**si-yo** (Sa 753) ; c'est, au duel, l'un des deux adjectifs (plur. n.) *e-ge-si-ya* ou *ssa-ku-si-ya* ; plus probablement (puisque le total est le même dans Sa 757 et Sa 787/2 *b*), [*e-qe-*]*si-yo*.

ssa-ku-si-ya (Sa 751, 787/2 *b*) : Ζακύνσια (« roues de Zakynthos ») (§ 18).

SSE : sigle valant ζε(ῦγος), ζε(ύγεε), ζε(ύγεα) (§ 15).

ta-na-wa (Sa 793) : ταναϝά (§ 20).

TE : déterminatif valant τε(ρμίϝεντε), τε(ρμίϝεντα) (§ 19)

te-[... (Sa 840) ; restituer *te*-[*mi-we²-te*] ou *te*-[*mi-we²-ta*].

te-mi-we²-ta (Sa 791, 793) : τερμίϝεντα (§ 19).

te-tu-ko-wo-a² (Sa 682) : τετυχϝόα (§ 19).

to-[... (Sa 483) ; peut-être τό[σα] (§ 15).

to-sa (Sa 787/1-2) : τόσα (§ 15).

we-ye-ke-a² (Sa 787/1, 791), **we-ye-ke-e** (Sa 487, 755, 758, 760, 763, 766, 767, 768, 769, 774, 796, 797, 834) : plur. n. et duel d'un adjectif en *-ής* (§ 21).

woka (Sa 487, 755, 758, 760, 763, 766, 767, 768, 769, 774, 796, 797, 834) : peut-être nomin. ϝοργά (§ 16), plus probablement datif ϝοργᾶι (§ 21).

M. LEJEUNE.

Paris, janvier 1956.

LES *GYNAECIA* DE CAELIVS AVRELIANVS

Après avoir donné leur bonne édition du texte avec traduction anglaise des *Celeres passiones* et des *Tardae passiones* que Caelius Aurelianus a lui-même traduites du grand médecin grec Soranos[1], M. et M^me^ Drabkin ont eu la bonne fortune de pouvoir publier un manuscrit inédit contenant, du même auteur, des *Gynaecia*, traduites également de Soranos[2], que nous ne connaissions, jusqu'à présent, que par des fragments et par l'abrégé qu'en a donné un certain *Mustio* ou *Muscio*, dont le nom et la date sont incertains[3]. Il est inutile de rappeler les circonstances dans lesquelles ce manuscrit a été découvert et acquis ; la préface de l'édition de M. et I. Drabkin donne là-dessus les indications essentielles : on regrette qu'ils n'aient pu joindre à leur édition le fac-simile d'une ou deux pages, et que nous n'ayons pas à notre disposition une photocopie qui en permettrait l'examen. Néanmoins, il semble qu'on puisse faire confiance aux éditeurs, dont la lecture est correcte. Ils ont corrigé d'eux-mêmes la plupart des fautes évidentes du manuscrit, en indiquant en bas de page la leçon fautive ; dans les cas douteux, ils ont proposé dans l'apparat une correction possible. Ils ont indiqué, d'autre part, les passages correspondants de Soranos, d'après les éditions de Ilberg[4] et de Mustio : là aussi, on regrette qu'ils n'aient pas publié l'original grec en face de la version latine. Ils ont muni leur édition d'un *Index uerborum* où sont relevées les particularités les plus notables du vocabulaire de Caelius. D'autre part, M. Gerhard Bendz a amélioré, dans quelques passages, le texte des premiers éditeurs[5]. Mais, en attendant qu'un philologue laborieux nous apporte une étude d'ensemble sur l'œuvre de Caelius Aurelianus[6], j'ai cru pouvoir ajouter quelques compléments aux travaux de MM. Drabkin et Bendz.

1. Caelius Aurelianus, *On Acute Diseasés and on Chronic Diseases*, ed. and transl. by I. E. Drabkin, The University of Chicago Press, 1950.

2. Caelius Aurelianus, *Gynaecia*, Fragments of Latin version of Soranu's *Gynaecia* from a thirteenth century manuscript ed. by Myriam F. Drabkin and Israel E. Drabkin, Baltimore, The Johns Hopkins press, 1951.

3. Sorani, *Gynaeciorum*, Vetus Translatio latina nunc primum edita cum additis Graeci textus reliquiis... nunc recognitis a Valentino Rose, Leipzig, Teubner, 1882.

4. Sorani, *Gynaeciorum libri IV...*, ed. Ioannes Ilberg (Corpus Medicorum Graecorum IV), Leipzig, Teubner, 1927.

5. Gerhard Bendz, *Emendationen zu Caelius Aurelianus*, Lund, C. W. K. Gleerup, 1954. La liste des passages corrigés est donnée dans l'Index, p. 169.

6. La notice sur Caelius Aurelianus publiée dans la *Geschichte der röm. Liter.* de Martin Schanz, IV^r^ B., p. 285 et suiv., fournit déjà de bonnes indications, mais la bibliographie, qui date de 1920, devrait être mise à jour.

I

Critique du texte

Sunt enim corporis condicione † illorum eorum corpora † omnium capacia uitiorum. 9[1].

Lire : Sunt enim corporis condicione mulierum (*uel* feminarum) ea loca omnium e. q. s.

* * *

... purgatio fluit] exercitatis uero parua, ut in choro uoce cantantibus, uel peregrinatione, et magis mediterraneo ad littora, iactatis plurimis. 207.

Lire : *ex mediterraneo* d'après le grec : ταῖς δὲ γυμναστικῷ καθ' ὁνδήποτε τρόπον ἔλαττον καὶ διὰ τοῦτο φωνασκοῖς καὶ ταῖς ἀποδημίαν τινὰ στελλομέναις, καὶ μάλιστα ταῖς ἐκ μεσογείων τόπων εἰς πελαγίους τόπους, ὑποστέλλεται τὸ πλῆθος. S. 15, 20[2].

* * *

Prima autem purgatione imminente nouellis, que feminis, sepius anno XIV, inflatio quoque oritur papillarum et pubis cum grauedine et pruritu quodam, erumpentibus capillis, pubertate surgente. 230.

La phrase *que feminis, saepius anno XIV*, telle que la présente et la ponctue l'édition de Drabkin, ne se laisse pas construire, et le relatif *que* annonce un verbe qui manque. On peut restituer *quae feminis saepius anno XIV ⟨initium sumit⟩*; cf. Mustio 167, Caelius 171 et 313 (ici *sumit exordium*). La comparaison du texte de Soranos, V, 24, ne fournit pas d'indication, Caelius ayant traduit très librement, abrégeant l'original grec et même y ajoutant (par ex. *erumpentibus capillis*, *pubertate surgente*). Le groupe *nouellae feminae* se trouve l. 1146 : *siquidem nouelle femine nutriendi fetus sunt imperite.*

* * *

Conceptione uero acta concubitum ⟨non⟩ faciunt. 448.

Lire : *fugiunt* au lieu de *non faciunt*. Il n'y a pas de passage correspondant en grec.

* * *

Temptanda est consumatio, et anno XIII etatis, quo possit sponte atque ⟨ante⟩ cognitionem ueneriam adduci. 251-253.

1. Les chiffres renvoient aux lignes de l'édition de Drabkin.
2. Les chiffres renvoient aux pages et aux lignes de l'édition de Ilberg.

Le *et* doit être corrigé en *ex anno XIII*, comme l'indique le grec : πειρᾶσθαι δεῖ συνεργεῖν ἀπὸ τῆς τριακαιδεκαέτους ἡλικίας ὅπως δι' ἑαυτοῦ καὶ πρὸ διακορήσεως ἐνεχθῇ Sor., 16, 13 et suiv.

* * *

Hinc denique cuncta que ordinabimus nichil ingerunt grauaminis. 644.

Lire : *ingerant* d'après Soranos : προνοητέον δὲ ὅπως μηδὲν ᾖ τῶν προσφερομένων κεκαρυκευμένον, 58, 1.

* * *

... ceruicalia quibus superponatur fetus sub pedibus donec secunde quoque detrahantur. 856.

Texte obscur ; le *sub pedibus* est équivoque : restituer *sub ⟨parientis⟩ pedibus* d'après Soranos : ὑποκεφάλαιον δέ, ἵνα ἐπ' αὐτῷ τεθῇ τὸ ἔμβρυον ὑπὸ τὴν κύουσαν ἕως ἂν κομισθῇ καὶ τὸ χόριον, 51, 7 et suiv.

* * *

Que si quisquam cocta sumere uoluerunt, erunt immissis calamis coquenda aut suspensa, ne aqua tangantur set magis ascensu uaporis coctionem sumant. 639-641.

Lire : *uoluerit* et *submissis* d'après Soranos : εἰ δὲ ἐφθὸν αὐτό τις βούλοιτο λαβεῖν ἐπιδιακειμένον αὐτῷ καλάμοις ἑψητέον ἢ κρεμαστέον διά τινος, ὥστε μὴ ὕδατος ἅπτεσθαι διὰ δὲ τῆς ἀτμῶν φορᾶς λαβεῖν τὴν ἕψησιν. 37, 25 et suiv.

* * *

At si forte mamme pondus ferre non poterint. 993.

Forme suspecte ; quatre lignes plus bas, 997, on lit *erunt* et *fuerint* ; et dans ce type de phrase c'est le futur antérieur qu'emploie Caelius : *si forte partes augmentum fecerint* 987 ; *si autem alia lactauerit* 1001 ; *si forte defuerit aliena* 1123 ; *si... copia fuerit* 1129 ; etc.

Lire : potuerint.

Dans les *Tard. pass.* V, 125 *sin uero limpida* fuerint *ulcera*, erint *encathismata adhibenda, quibus praecocta fuerint aliqua constringentia*, il faut lire erunt avec Sichard, *erint* étant un bourdon causé par le voisinage des deux *fuerint*. Tous ces témoignages concordants conduisent à éliminer le *poterint* des *Tard. pass.* II, 150, du reste déjà corrigé en *poterunt* dans la marge de l'édition de Lyon de 1547. Je ne sais pas ce que veut dire M. G. Bendz quand il écrit, p. 70, n. 1 : « *Erint* ist in 5, 125 handschriftlich bezeugt (S hat in *erunt* geändert). » Qu'entend-il par *handschriftlich*?

* * *

Fetus nutribilis iudicatur primo si ex eo quo conceptus fuit. patiens sine querela sui corporis tempus pura sanitate transegit ; secundo prouidendum si congruo tempore partus occurrit. 1007 et suiv.

Lire : *pariens* d'après Soranos : κριθήσεται δὲ τὸ πρὸς ἀνατροφὴν εὐφυὲς (scil. τὸ βρέφος) ἐκ τοῦ τὴν ἀποκυήσασαν ὑγιεινῶς ἐν τοῖς τῆς κυοφορίας βεβιωκέναι χρόνοις. 57, 21 et suiv. Mustio traduit : *ex eo quod quae illum in utero habuit*, p. 28, 76 l. 7 R. Et *pariens* est aussi sans doute à rétablir : *ex quo* patientem *fluor sanguinis in periculum ducat*. 906, et *iacente* patiente *uicinum ponimus fetum*. 926.

* * *

Cibi uero fugiendi sunt minus nutribiles... item caro ouina, bubulina, et magis assata, est enim stomachi uexabilis. 1261.

Lire : *stomacho* comme 1264 *communiter suaues et stomacho faciles*. Le grec dit κακοστόμαχα et εὐστομάχους. Cf. 1249 *lac grassum et digestioni difficile*.

* * *

Sumantur igitur... item nouellorum carnes. 1265.

Lire : *item nouellorum (suum) carnes* ; cf. 1277 *suum nouellorum cerebrum*, d'après le grec λαμβάνειν δὲ... καὶ τὰ τῶν νεωτέρων χοίρων κρέα S., 72, 17.

II

Langue et style

Il n'est pas étonnant de trouver dans un manuscrit du XIII^e^ siècle nombre de graphies incorrectes, dont on ne saurait tenir pour responsable l'auteur lui-même. Entre Caelius Aurelianus et le manuscrit des *Gynecaea*, huit siècles se sont écoulés au cours desquels l'ignorance et la fantaisie des copistes, pour ne point parler d'autres causes d'altération possibles, ont pu exercer leurs ravages. Il est donc inutile de dresser un inventaire des fautes qu'on relève dans notre manuscrit et qui lui sont communes avec d'autres manuscrits contemporains.

Les mots grecs sont, comme on doit s'y attendre, fort maltraités, mais les incorrections qu'on y relève n'ont rien que de banal, confusion de *u* et de *i*, des sourdes et des aspirées, suppression de l'esprit rude, transcription du φ par *f*, etc. On peut relever, pourtant, certaines formes qui sont des déformations populaires de mots techniques d'emprunt passés dans la langue commune, et qui remontent peut-être à Caelius Aurelianus lui-même ; ainsi

dragagantus 1579 = τραγακάνθης, fr. *adragant(e)* ; *electuaria* 1580, adaptation, sous l'influence de *electus*, de ἐκλείγματα, fr. *électuaire* ; *liquiritia* 1579 = γλυκυρρίζα (d'après *liquor*), v. fr. *licorece*, it. *legorizia*, etc. ; *inomel* 1286 = οἰνόμελι (par itacisme), et sans doute les contrépels ou hyperurbanismes *scara* 1542 = ἔσχαρα, *scia* 491 = ἴσχια, qui se rangent à côté de *spanus* 502 = *hispanus*, déjà dans Pline l'Ancien. Du reste, si ces formes ne doivent pas être attribuées à Caelius, elles peuvent être dues à des auteurs qui ont remanié son texte — la version que nous possédons présentant des traces manifestes de remaniements et d'interprétations. Le fait que le texte de Caelius et celui de Mustio sont mélangés est significatif. Les ouvrages techniques ne sont pas toujours transcrits avec la même fidélité que les textes littéraires, et les transformations qu'a subies le texte des *Gynaecia* ont pu affecter aussi bien la forme que le fond[1].

Les mêmes réserves doivent être faites en ce qui concerne la graphie des mots latins. La confusion de *o* et de *u*, par ex. dans *monda* 38 = *munda*, l'insertion abusive ou, au contraire, l'omission de *h*, par ex. dans *horas* 1070 = *oras*, ou *orroribus* 811 = *horroribus*, *cohitus* 456, *prohicerunt* 1202, l'insertion d'un *p* dans *autumpno* 198, *dempsitas* 2622, *dempsabilibus* 736 (= *densitas*, *densabilibus*), décèlent les habitudes des copistes médiévaux, comme aussi, sans doute, la gémination des consonnes dont notre manuscrit présente des exemples nombreux ; je citerai parmi les plus curieux : *aufferre*, *diffinio* (par suite de la confusion des préfixes *de-* et *dis-*), *neggligo* (constant), *secco* = *seco*, *suggo* = *sugo*, à côté, du reste, de simplifications comme *anecti* 216 = *annexi*, *consumatio* 252 (influence de *consumo*), *epysulesis* 219 (= ἐπισύλληψις), *Ypocrates* 478.

Relèvent plutôt de la PHONÉTIQUE des formes comme :

decidimus 1493, *deciso* 275, *decisio* 462, où il semble que soient confondus *dēcēdō* et *dēcīdō* : *decisio* a, en effet, le double sens de « amputation » 274, 976, 1171, et de « arrêt, cessation » 462, où au gr. ἐπέχεσθαι répond en latin *purgationis menstrualis decisio* ; cf. 275 ;

curandum ne repentina fiat fluoris deductio, deciso scilicet officio « la fonction cessant ».

agriorum 2 1295 = *acriorum* ;

grassus 1048, *grassities* 299, *grassitudo* 243, que confirme le témoignage des langues romanes : fr. *aigre*, *gras* ;

grandessit 71 = *grandescit* ; le changement phonétique a pu être favorisé par l'influence des verbes en *-essō*, *-issō* ;

1. Je n'ai pas tenu compte dans cette étude des fragments de Mustio qui se trouvent insérés dans le texte de Caelius. Le texte de Mustio présente des vulgarismes qui lui sont propres. Par exemple, les futurs périphrastiques *effici habet*, *inspici habet* sont dans deux passages intercalés de Mustio 1.899 et 2. 1576, et se retrouvent dans la version de Mustio éditée par V. Rose ; cf. Index, s. u. *habere* (pro fut. vulg.), p. 157. Mustio, qui a résumé sous forme de catéchisme par demandes et par réponses les *Gynaecea* à l'usage des élèves sages-femmes, a écrit dans une langue plus voisine de celle de ses auditrices : *Multo simplicius uolui loqui et, ut uerius dicam, muliebribus uerbis usus sum, ut etiam imperitae obstetrices licet ab altera sibi lectam rationem facile intellegere possint* (Praef., p. 3, R.).

sepero : *seperandus* 936, *seperatim* 1081 ; cf. fr. *sevrer* ;

en face des composés de *cadō*, qui gardent l'*a* : *decado* 2, 1220, *procado* 89, 916, etc., *supercado* 156.

III

Morphologie

Formes nominales :

diēs. Le genre est indifférent et on lit dans la même phrase : *purgantur autem femine alique* die una, *alique* duobus, *alique usque ad* diem septimum *perseuerant*. 181.

Déclinaison :

acros 664 acc. pl. de *acrus*, doublet de *acer* assimilé au type *niger* ; cf. Thes. s. u. 357, 1 et suiv. ;

gén. pl. *carnium* 628, *crurium* 2617, *ossium* 155 de thèmes consonantiques *caro*, *crus*, *os*(*s*). Ces formes sont répandues à l'époque impériale. Mustio a *ossorum* ;

lactis, *lac*(*te*) f. (?) 1214. Cette forme isolée, qui ne figure que dans un titre *de probanda lacte* 1214, est des plus suspectes ; partout ailleurs on ne trouve que *lac* neutre ;

frustrum 1550 = *frustum*, sous l'influence des mots formés avec le suffixe d'instrument *-tro-* : *rastrum*, etc. Forme de basse époque ; cf. *Thes.*, s. u. 1440, 65 et suiv.

Pronoms :

hec 131 f. pl. = *hae* : *hec due tunice* ;

quisquam et *quisquis* employés pour *quis* :

quae si quisquam cocta sumere uoluerit 639 = gr. εἰ δὲ ἑφθὸν αὐτό τις βούλοιτο λαβεῖν S. 37, 25 ;

si forte quicquid humoris stomacho fluxerit 647 = gr. εἴ τι συρρυὲν ὑγρὸν ἐπὶ τὸν στόμαχον ἐπιπολάσειεν S. 38, 4.

Confusion de « ipse » et « ille » :

... *purgatio*, *conceptio*, *partus*, *et morbi sequentes ex ipsis* (= *illis*). 3. ;

Set ipsius fluoris quantitas 171. Le grec a seulement : τὸ δὲ πλῆθος τῆς ἀποκρίσεως S. 13,20 ;

adeo ut sub ipsa *latere uideatur* 69 = διὸ καὶ ὅλη ταύτην ὑπελήλυθεν S. 6, 29.

Confusion du comparatif et du superlatif :

magis 1389, 1442, traduit μάλιστα. S. 80, 28 ; 82, 22 ;

... *pessario... quod erit ex plurimis lenius eligendum* 790 ; ici, le grec a

aussi un comparatif : ἐκ δὲ τῶν πραϋτέρων οἱ τοιοῦτοι καθεστᾶσιν οἷον S. 48, 26, mais la phrase n'est pas construite comme en latin, et le comparatif s'y justifie : *ex autem lenioribus tales existunt, sicut* ;

sed horum omnium periculosius 1403 = gr. πάντων δὲ χαλεπώτατον S. 81, 15 ;

plurimo autem nutrimento grauantur 1428 = ὅτι δὲ βαρεῖται διὰ πλείονος τροφῆς παράθεσιν S. 82, 9 ;

... *fluoris quantitas ex paruo sumens initium proficit* in plurimum 7, 171 = τὸ δὲ πλῆθος τῆς ἀποκρίσεως ἀρξάμενον ἀπ' ὀλίγου πρόεισιν ἐπι πλεῖον S. 13, 21.

Superlatif analogique :

paruissimus 2. 613. Attesté depuis Lucrèce, 1. 615, 621, etc. Caelius emploie aussi *paruior* Chron. 2. 1, 26, et 3. 8, 103. Cf. Neue-Wagener, *Formenlehre*, II³, p. 207 et suiv.

Remplacement des adverbes de quantité par un adjectif apposé au substantif :

Construction normale, sans doute à l'imitation du grec :

cibus nutribilis paruus 504 = τροφὴν σιτώδη διδόναι καὶ ὀλιγώτεραν S. 33, 11 ;

uinum paruum 532, 972 = οἰνάριον ὀλίγον S. 34, 15 ;

uino mediocri 599 = οἰναρίῳ συμμέτρῳ S. 36, 12.

oleo paruo 1369 = ὀλίγῳ... ἐλαίῳ S. 10 ;

plurimum tempus 935, *plurimo tempore* = *plerumque*, ἕως πλείονος 33, 22, etc.

Confusion des conjugaisons :

absorbi 2. 184 = *absorberi* ; la forme se retrouve dans Seren. Sammon. 460 *absorbitur* et *absorbi* dans Iren. 4, 38, 3 ;

detergantur 1049, *extergantur* 1345 (au lieu de *detergeantur*, etc.). C'est à *tergo* que remontent les formes romanes ;

illino et *illinio*, par ex. *illinendum* 1060 et *illinienda* 1567. Sur ces doublets, voir Neue-Wagener, *Formenlehre*, III³, p. 250 et 274 ;

**fasciendus* : 1055 *de infante fasciendo* ;

**uetendus* : 523 *uetendus praeterea concubitus* (peut se rattacher à *ueto* ou à *uito* ; le gr. a φυλάττεσθαι, auquel *uito* semble mieux répondre) ;

**depellanda* 2. 834 ; **lacessantibus* 2. 154.

Ces quatre formes de participes sont suspectes ; partout ailleurs, Caelius distingue correctement les formes en *-andus* de celles en *-endus*, et Mustio a *fasciandus*, 102, p. 36 R. La confusion doit être attribuée à un copiste qui confondait dans sa prononciation les groupes *and* et *end*.

Confusion du gérondif et du participe :

nutrimenta... quae tardo motu per uiarum tenuem densitatem pergendo (= *pergentes*) *non facile singulis partibus misceantur* 1489.

Expressions périphrastiques remplaçant un verbe simple :

L'index des *Gynaecia* de Soranos établi par Ern. Kind pour l'édition de Ilberg signale l'emploi fréquent de λαμβάνω accompagné d'un nom à l'accusatif à la place d'un verbe simple : Caelius ne se contente pas de reproduire en cela exactement son modèle, mais il utilise le procédé là même où Soranos se contente d'un verbe. A côté de *coctionem sumant* transcrit de λαβεῖν τὴν ἔψησιν, cité plus haut, de

ut spinae nodi distantiam sumant 1352, correspondant à χάριν τοῦ διάτασιν λαμβάνειν τοὺς σπονδύλους S. 77, 4,

at si farina circum fuerint clausa assata, conseruata uirtute sumunt etiam facilem digestionem 638 = τὸ δὲ περιθλασθὲν καὶ ἀποπτηθὲν μετὰ τοῦ τηρεῖν τὴν ποιότητα προσλαμβάνει τὸ εὐκατέργαστον S. 37, 25,

oportet enim labore comitante artis tante sumere potestatem 37 = δεῖ γὰρ ἀνδρώδους τληπαθείας τῇ βουλομένῃ τοσοῦτον μάθημα παραλαβεῖν S. 4, 23 ;

souvent il répond par une périphrase à la forme simple du grec :

matrix... sumpta magnitudine *cum etate, mammarum quoque* facit augmenta 141 = μεγεθυνομένης γοῦν αὐτῆς ἐν ταῖς ἀκμαῖς καὶ οἱ μαστοὶ συνδιογκοῦνται S. 10, 28 ;

matrix... rotundum sumit scema 138 = ἡ μήτρα... περιφερὴς γίνεται S. 10, 14 ;

initium sumit 168 M, *sumens initium* 171 traduisent ἐπιφαίνεται πρῶτον S. 13, 18 ; ἀρξάμενον 13, 20 ;

matrix... superposita longaoni, nunc omnino, nunc ex parte siquidem profectu temporis sumpta magnitudine 65-68 = ἡ μήτρα... τούτῳ μὲν ἐπικειμένη... ποτὲ μὲν ὅλη ποτὲ δὲ ἀπὸ μέρους διὰ τὸ κατὰ μέγεθος ἐξαλλάσσεσθαι S. 6, 23 ;

cum... conceptu facto increscentis uteri sumit au⟨g⟩menta 107 = κἀν ταῖς συλλήψεσιν πρὸς λόγον τῆς τοῦ ἐμβρύου συναυξήσεως S. 8, 18 ;

consuetudinem sumat 1282 = ἐθίζῃ S. 73, 8 ;

alimoniam sumit 1299 = καρποφορεῖ S. 73, 31 ;

ita fortificato infante sumpta corporis densitate 1287 = διευτονώσαντος δὲ τοῦ βρέφους καὶ παγέντος S. 73, 15.

Du reste, Caelius a une prédilection marquée pour les périphrases : outre *sumere*, il recourt à *facere, cogere, exercere* ; par ex. *si forte partes augmentum fecerint* 987, gr. συναυξήσεως αὖ γενομένης S. 56, 5 ;

ne sudore perfuso mordicationem faciant 1068, gr. ἵνα... μηδὲ νιτρούμενοι[1] τὴν ἐπιφάνειαν δάκνωσι S. 61, 18 ;

nisi uires coegerint resumptionem 966 ; le grec manque ;

in quo etiam cohitus uirilis exercetur 152 = ἐν ᾧ καὶ τοῦς πλησιάσμους συμβέβηκεν γίνεσθαι S. 11, 10.

1. Drabkin remarque que Caelius a dû lire ἱδρούμενοι.

Mais il y a deux verbes dont Caelius fait un emploi particulièrement fréquent, sans que le grec offre rien de semblable, et simplement, semble-t-il, par désir d'arrondir la phrase et, avec *uideri*, de terminer la période avec une clausule cicéronienne ; c'est *uideri* et *comprobare* (avec les variantes *approbare*, *probare*).

Ainsi : *si quidem... ex morbidis morbidum lac* ferri uideatur 1155 = ὅτι... νοσῶδες καὶ φαῦλον ἐκ νοσεροῦ S. 66, 22 (sans ἐστὶ) ;

adeo ut sub ipsa latere uideatur 69 = διὸ καὶ ὅλη ταύτην ὑπελήλυθεν S. 6, 24 ;

licet morbos soluere uideatur 404 = διότι λύει νόσους S. 29, 28.

A quelques lignes d'intervalle, on trouve *lac ferri uideatur* 1155, *nutribilius ceteris uideatur* 1158, *siquidem parue exigui lactis esse uideantur* 1163.

Il est inutile d'insister davantage sur ce procédé fastidieux. Même monotonie dans l'emploi surabondant de *comprobare* ; ainsi :

et rursum multum frequenti partu effecte... tenuissimi lactis ac minus uigentis comprobantur 1153, là où le grec a seulement : αἱ δὲ πολλάκις μὲν ἀποκυήσασαι... λεπτὸν καὶ οὐκ ἀκμαῖον ἀποτελοῦσι τὸ γάλα S. 66, 20 ;

corruptum probatur 1225, traduit ἔφθαρται S. 69, 29 ;

tempus igitur aptissimum conceptioni probatur *quo* 371 = καιρὸς οὖν ἐπιτήδειος ὁ κατὰ τὴν ὄρεξιν (sans ἐστί) ;

tunc sepius requies prodesse probatur 263 = ἠρεμία τὰ πολλὰ χρήσιμος S. 16, 26.

Cf. encore *unde purgationem... filificio necessariam esse comprobatur* 291 et *nos uirgini uirginitatem salutarem necessario comprobamus* 294 ; *pinguities magis ex otio... fieri comprobatur* 301 ; *hinc denique salutaris uirginitas approbatur* 305 ; *matrix enim cetero corpori similis comprobatur* 325.

On trouve aussi, mais plus rarement, *perspicitur esse*, *noscuntur esse* pour traduire ἐστί, εἰσί 63, S. 8, 25 ; *alie aliis peiores esse noscuntur* 2. 954.

C'est sans doute la recherche de la clausule qui est à l'origine de ce procédé.

Enfin, *efficior*, *conficior* sont souvent aussi des substituts étoffés de *fio*.

IV

Vocabulaire

1) *Mots invariables, adverbes, conjonctions, prépositions.*

econtrario 288 = τοὐναντίον S. 19, 32. L'*Index* de Drabkin le signale encore 329, 1069, 1600, 2. 50 et note que l'emploi en est fréquent dans les autres traités et que Mustio a *econtra* 1. 890. *Econtrario*, dont les deux termes se sont soudés, est attesté d'abord sous la forme *ex* (*e*) *contrario* à partir de la *Rhétorique à Hérennius* ; César et Cicéron le connaissent, et

l'usage s'en développe sous l'Empire, où tend à dominer *econtrario* ; cf. *Thesaurus*, sous *contrarius* 767, 83 et suiv. ; 769, 39-71 ; *econtra* est attesté à partir de l'*Itala*, où il traduit ἀπέναντι ou τοὐναντίον ; c'est une forme populaire : là où l'*Itala* a *econtra* II Cor. 2, 7 (Fuld.) *ita ut econtra magis donetis*, la *Vulgate* a *e contrario*. Voir *Thesaurus*, lettre E, 49, 33 et suiv. ;

quomodo 104, gr. καθάπερ = *ut* ;

pro ; *pro modo uirium* 671 = πρὸς λόγον γε τῆς δυνάμεως S. 39, 10

diligentia... alia pro mitigandis accidentibus 482 (*pro* = *ad*) ;

... *que forte legis causa uel* pro dei cultu *interdicto uenerio uixerunt usu* 297 (= *propter, ob dei cultum*) ;

neque 773 = *ne quidem* ;

ad presens 943 (le grec manque) ;

similis... qualis 946 = *talis qualis* (le grec manque) ;

utrum employé seul : *utrum medicaminibus conceptionem prohibentibus uel factam rumpentibus uel quomodo* 708, à côté de l'emploi normal : *utrum salutaris necne sit conceptio* 403. Le grec, dans les deux cas, a une interrogation simple : εἰ φθορίοις καὶ ἀτοκίοις χρηστέον καὶ πῶς S. 45, 1 ; εἰ ὑγιεινή ἐστιν ἡ σύλληψις 29, 16 ; cf. encore 283, 293 ;

secus 121 : *seminalis tunc uia ueniens* secus matricem = ὁ σπερματικὸς δὲ πόρος ἀπὸ της ὑστέρας S. 9, 14 ;

forinsecus = ἐκτός 601 ; 2. 1216 ; 1245 M. « Adverbum creberrimum apud Eccl. », note le *Thesaurus* ;

quatenus (*quatinus*) avec le sens de *ut* final : *fortis etiam obstetrix diligenda est* quatinus *laborem circuitus facilius* toleret 43, traduction libre de εὔτονος δέ, διὰ γὰρ τῆς ἐν τῷ περιοδεύειν κακοπαθείας δίσσην τὴν πρᾶξιν παραλαμβάνει S. 4, 30 ;

siquidem, très fréquent (44 ex. d'après l'*Index* de Drabkin) au sens causal de *quoniam*, *quia*, etc., traduisant ὅτι, δίοτι, δίοτι, γὰρ, διὰ et le génitif, etc. L'emploi de *siquidem* avec cette valeur, attesté déjà chez Cicéron, est allé se développant sous l'Empire ; cf. Kühner-Stegmann, *Ausführl. Gramm. d. lat. Spr.*, II, 2, p. 427, 428.

2) *Mots fléchis.*

Outre les nombreux termes techniques empruntés ou transcrits directement du grec et que M. Drabkin a relevés pour la plupart dans l'Index de son édition, le traité de Caelius présente des particularités de vocabulaire qui tiennent à la date tardive de sa composition, comme aussi à la personnalité de l'auteur. Parmi les expressions les plus curieuses, je cite :

secularis motio « l'agitation du siècle » : *si forte aliqua* secularis motio *tenuerat mentem* 547 = εἰ βιωτικαὶ φροντίδες (= des pensées mondaines) συνετάραξαν αὐτὴν S. 34, 30. Influence évidente du vocabulaire de l'Église ; cf. le *Dict. des auteurs chrétiens* de Blaise, s. u. *saeculum*, *saecularis* ;

factio iocularis 1317 = τῇ διαχύσει τῆς ψυχῆς S. 74, 23, que le *Dict.* de

Liddell-Scott traduit par « cheerfullness » (enjouement). *Factio* doit s'entendre dans le sens ancien de « manière de faire, comportement » ;

nisi femine sitientes *uenerem sumpserint* 369 = δίχα τοῦ παρεῖναι πρὸς συνουσίαν ὁρμὴν καὶ ὄρεξιν S. 26, 27. Le *sitientes* est une réminiscence de Virgile, *G.* 3, 137 :

sed rapiat sitiens uenerem interiusque recondat ;

semina nouitate fulgentia 591 ; le grec dit seulement : τὰ νεοπαγῆ « newly fixed » σπέρματα S. 36, 3.

praesuctis mammis ore puerili 1125 ; le grec dit simplement : διὰ μειρακίου τινός S. 65, 10 ;

quoniam specialia quedam nature officia feminarum corporibus uidentur esse concessa, uirorum communitate carentia 1, 2-3 = « puisque certaines fonctions naturelles semblent avoir été spécialement accordées aux femmes, qui ne les partagent pas avec les hommes ».

Hinc denique consultum est *ut medicas instituere antiquitas* prouidisset, *ne femine pudendorum uitia uirilibus offerrentur oculis perscrutanda* 11-13.

Ces deux derniers passages, tirés de la préface, n'ont pas de correspondant dans le texte grec et doivent être l'œuvre de Caelius Aurelianus lui-même. *Prouidisset* est surprenant ; on attendrait *prouideret* ou *prouiderit*. Le sens est : « Il en est résulté que l'antiquité a prévu l'institution de femmes médecins (ou « a pourvu à former des femmes médecins ») pour éviter aux femmes d'avoir à soumettre les maladies de leur sexe à l'examen d'yeux masculins. » La phrase est contournée et l'expression gauche, comme il arrive souvent chez Caelius, où le rhéteur l'emporte sur le médecin. Un dernier exemple, qui permet de confronter la traduction latine avec l'original grec, en fournit une nouvelle preuve. Soranos, énumérant les qualités physiques que doit posséder la sage-femme, s'exprime ainsi :

Ἀπαρεμπόδιστος δὲ ταῖς αἴσθησιν, ἐπεὶ τὰ μὲν ὁρᾶν δεῖ, τῶν δὲ ἐξ ἀνακρίσεως ἀκούειν, τὰ δὲ διὰ τῆς ἁφῆς καταλαμβάνειν· ἀρτιμελὴς δὲ πρὸς τὸ τῆς ἐν τοῖς ἔργοις ὑπηρεσίας ἀπαρεμπόδιστος εἶναι· εὔτονος δὲ, διὰ γὰρ τῆς ἐν τῷ περιοδεύειν κακοπαθείας δισσὴν τὴν πρᾶξιν παραλαμβάνει S. 4, 23-31.

Cette phrase devient chez Caelius :

Nullis etiam naturalibus sensibus impedita sit. Paribus sit membris ut in officio obstetricalis imperii nullum illorum claudicet obsequendo. Fortis etiam obstetrix diligenda est quatinus laborem circuitus facilius toleret. 41-44.

Le sens général est rendu, mais il omet la fin de la première phrase : ἐπεὶ, etc. Ἀρτιμελὴς « aux membres bien conformés, bien bâtie » devient *paribus sit membris* « aux membres égaux », ce qui amène l'image *ut nullum claudicet*, dans laquelle s'intercale le pompeux *in officio obstetricalis imperii* ; enfin, à la phrase explicative διὰ γὰρ, etc., il substitue une finale *quatinus... toleret* en omettant le δισσὴν τὴν πρᾶξιν.

***

Les hapax proprement dits sont rares. M. Drabkin n'en a relevé que deux, calqués, du reste, l'un et l'autre sur le grec : *condeficere* 512 = συνατονεῖν S 33, 24, et *filificium* 291, 1140 = παιδοποιία, ou τεκνοποιία, παιδογονία, cf. παιδοποιεῖν S. 29, 36 ; 17, 21, 25 ; 28, 22. D'autres mots, qui semblent spéciaux à Caelius, se retrouvent dans ses autres œuvres, et, du reste, la formation en est normale. Signalons d'abord quelques emplois de mots abstraits au sens concret :

aspectu = *oculis* 897 : *sed tunc caueat suo aspectu pudendorum loca lustrare* ; Muscio, dans l'édition de Rose, p. 23, 11, traduit plus exactement le grec : *faciem suam retrouersus auertat ne pariens uerecundia se concludat* : φυλασσέσθω δὲ ἡ μαῖα τὸ εἰς τοὺς γυναικείους κόλπους τῆς τικτούσης τὸ πρόσωπον ἐνατενίζειν[1] S. 54, 22 et 1 ;

infantia 1108, 1292, 1391, 1486, traduit τὸ βρέφος ou τὸ νήπιον ; cf. *Thes.*, s. u. 1351, 10 et suiv. ;

matrimonia : le dat. *matrimonie* 412 répond à gr. τῇ κυοφορούσῃ S 29, 33. Singulier féminin tiré du pluriel neutre *matrimonia* employé au sens concret dans la latinité impériale et répandu dans le vocabulaire chrétien (cf. *Thes.*, s. u. 480, 45 et suiv.), puis employé au singulier, mais toujours au neutre. Cet emploi de *matrimonia* féminin semble sans autre exemple. *Infantia*, *matrimonia* dénoncent sans doute, comme *saecularis*, une influence chrétienne ;

pubertas : la place du mot dans la phrase *erumpentibus capillis*, *pubertate surgente* 232 montre qu'il désigne ici « les poils du pubis », περὶ τὸ ἤτρον... ἡβήσεως « pubescence » (L. S.).

Très souvent, du reste, et suivant une tendance générale de la langue, Caelius emploie dans le sens concret d'anciennes formations abstraites : *alienitas* 2. 1415 « le corps étranger », *antiquitas* 12 « les anciens » (cf. *Index* de Mustio), *apprehensiones* 34 « les choses apprises, les connaissances », *aspergines* 1046 « les mucosités, τὰ γλισχράσματα », *frictio* 2. 726 « le frisson » (de *frigo*), *raptus* 811 « le spasme », *rotunditas* 845, 946 « une rondeur », *sessio* 703 « le bain de siège, ἐγκάθισμα », *successio* « la postérité, la descendance » 292, 308, 600 (*successus* Chr. 1. 177), *unitas* 92 « l'ensemble ».

Mustio dit, de même, *inanitas* « la partie vide, l'emplacement », correspondant au gr. χώρημα ou εὐρυχωρία ; *latinitas* à côté et avec le sens de *latinus sermo* (*Praef.*, p. 3 R.). C'est par cette tendance qu'il faut expliquer des pluriel rares comme *sanierum* 1562, amené par le grec τῶν ἰχώρων S. 90, 17, ou *alboribus* (*ouorum*) 1565, bien que le grec ait le singulier τῷ λευκῷ τῶν ᾠῶν S. 90, 20.

1. Ce verbe n'est ni dans l'*Index* de Kind, ni dans le *Lexicon* de Liddell-Scott, ni dans celui de Sophocles. Lire ἀνατείνειν?

* * *

Sans prétendre faire un examen complet du vocabulaire de Caelius, on peut ajouter à l'*Index* de Drabkin :

admouere, employé absolument au sens réfléchi : *purgatio... adeo ut per singulos menses secundo uel tertio* admoueat 2. 737 = πλεονασμὸς καταμηνίων δὶς ἢ τρὶς ἐπιφαινομένων τοῦ μηνὸς ἀτάκτως S. 125, 17. Cet emploi est extrêmement rare : le *Thesaurus*, s. u. 773, 44 et suiv., n'en cite que trois exemples, avec le sens de *copias admouere*, *appropinquare cum exercitu* : Cvrt. 8, 4, 27 iam admouebat rex ; Tert. ieiun. 7 allophyli proelio admouebant ; Vvlg. (i. Itala) II Macc. 15, 25 Nicanor... et qui cum ipso erant, cum tubis... admouebant (= προσῆγον). Ailleurs on trouve le réfléchi, ou le médio-passif ; cf. *Thes.* 776, 5 et suiv. Lire *admoueatur* ?

alleuio : *alleuiatis querelis sompnus permittatur* 2. 109 ; cf. *Thesaurus*, s. u., qui enseigne : *verbum admodum suspectum, cum medio aevo verbi* allevare *provinciam occupaverit* (cf. *Ducange et Körting sub* alleviare *et* allevare) *atque propterea in codicibus cum* allevare *et* elevare *confundatur* (cf. Cic. inv. 1, 78 Ivl. Vict. rhet. 12, p. 413, 34) editum est tantummodo in Itala Hier. *et* Vulg. Le témoignage de Caelius confirme pourtant l'existence du verbe ; et nous avons sans doute ici une nouvelle preuve de l'influence du vocabulaire de l'Église sur sa langue ;

creatio : *animalium creatio* 123 = ζωογονία ; sens tardif et rare, v. *Thes.*, s. u., 1113, 34 et suiv., et la glose *creatio filiorum* = τεκτογονία, se référant à Epist. Paul. et Cor. II rec. A 8 *ut uiuificetur per filii creationem* ; cf. Vlp. dig. 1, 7, 15, 2 ;

cruditas « précocité » : *cruditate nubentum puellarum* 2. 990. Sens non signalé par Drabkin, qui donne seulement deux exemples de *cruditas* « indigestion » 380 et 493. Le *Thesaurus* l'ignore aussi, tout en connaissant l'emploi avec cette valeur de *crudus*, déjà dans Horace, *Carm.* 3, 11, 12 ; Stace, *Theb.* 7, 298 ; Martial, 8, 64, 11 (*cruda uiro puella*, dit ce dernier).

exercitia 258 = τὰ γύμνασια ; cf. *Thes.*, s. u. 1385, 21 et suiv. Attesté depuis Velleius Paterculus ; très fréquent dans la basse latinité ;

expergo 1038 (?) : *tenuissimo sale uel nitro uel affronitro expergendus est infans*. Le verbe semble une transcription de ἀποσμήχω « nettoyer, essuyer » et diffère de *spargo* (Mustio, p. 29, 80) et *aspergo* qu'on lit 1064. Confusion de *exspergo* et de *expurgo* ?

**feculens* : acc. pl. *feculentes... liquores* 2, 701-2. Formation analogique, d'après les adjectifs en *-lens*, du type *beneuolens* en face de *beneuolus*. Forme non signalée dans le *Thesaurus* ;

incarnatus « tourné tout en chair », traduisant le gr. ἄτρητος « clausus » (cf. 209, 235, 1522) ; se dit des femmes qui « *exercitio uocis siue corporis agitate uniuersum sanguinem purgationis consumunt* e. q. s. ». Cf. *Thes.*, s. u. 849, 42 et suiv. ;

iniustus « anormal », c'est-à-dire ici « prématuré » : *iniusti temporis conceptione* 2. 990 = διὰ... πρόωρον σύλληψιν S. 136, 7 ; *matrix... iniuste ueneris cognitione uitiata* 2. 870 = ὅταν γὰρ πρόωροι γαμηθεῖσαι συλλάβωσιν... μηδέπω... τοῦ πυθμένος τῆς ὑστέρας διεστῶτος S. 133, 25 et suiv. Sens non relevé dans le *Thesaurus* ; mais *iustus* « normal » est fréquent, cf. Virgile, *Geo.* 3. 60 :

Aetas Lucinam iustosque pati hymenaeos
Desinit ante decem, post quattuor incipit annos.

mitigatiuus 2. 794 (à côté de *laxatiuus* et de *destructiuus*) ; se retrouve dans Caelius, *Acut.* 1. 5. 45 et *Tard.* 2. 1. 52, 5. 2. 37, qui emploie aussi *mitiganter* et *mitigabiliter* ; cf. *recorporatiuus* = μετασυγκριτικός, fréquent ; v. Souter, *Glossar*, et l'*Index* de Drabkin ;

nouellae 193, 230 = νεώτεραι ;

partes 957 = τὰ μέρη ;

senes f. 146 « vieilles femmes » : *item in senibus conducta matrice* = καθάπερ καὶ ἐπὶ τῶν παρηλικεστέρων συστελλομένης τῆς ὑστέρας S. 11, 2 ;

saluare 717 : *siquidem sit medicine saluare potius quam uexare* = ὅτι τῆς ἰατρικῆς ἐστιν ἴδιον τὸ τηρεῖν καὶ σώζειν S. 45, 10. Introduit par les traducteurs des textes chrétiens ; rare chez les auteurs profanes ;

similans 110 = ἐοικός, différent de *simulans* ;

spiramentorum organa 1408 « organes respiratoires » = εἰς τόνωσιν... τῶν ἀναπνευστικῶν ὀργάνων S. 81, 23 ;

subrogare 1282, 1311 (de *lacte*) = synonyme de *praebere* : *ex materia robusta nutribilius lac subrogatur* (déjà dans Arnobe et Fulgence) ;

sumptio 440 = ἀνάληψις et λῆψις 492 ;

tussicula 490, 1580 = *tussis*, gr. βήξ, βήχες. Diminutif fréquent chez Caelius ; cf. Souter, *Glossar*, s. u., et Mustio ;

uenus : toujours employé comme terme technique traduisant συνουσία, πλησιασμός, etc. Cet emploi est, du reste, conforme à l'usage que font du mot les auteurs qui traitent de « l'amour » physique ; cf. Ernout, *Rev. de Phil.*, 1955, p. 10 et suiv.

V

Syntaxe

La syntaxe des cas offre peu de particularités. Ce n'est pas un usage spécial à Caelius de considérer *consuescere*, *desuescere* comme des verbes transitifs pouvant avoir un complément à l'accusatif (cf. Kühner-Stegmann, *Lat. Gramm.* II, 1, 96) ou de construire *comitari*, *condormire* 1389 avec le datif, ou de confondre l'ablatif avec l'accusatif dans *dimittatur in cubili* 1385. Il n'y a pas lieu non plus de relever l'emploi de *terrae* locatif : *terrae depositus* 1013 = gr. τεθὲν ἐπὶ τῆς γῆς S. 57, 28, ou de *a* ou *ab* avec l'ablatif pour

introduire le complément du comparatif, du type *quoniam a corrumpentibus inhibenda sunt securiora* 724 = ὅθεν ἔπει τοῦ φθεῖραι τὸ κωλῦσαι γενέσθαι τὴν σύλληψιν ἀσφαλέστερον S. 45, 18[1]. Cette construction est assez fréquente dans la latinité impériale, surtout dans la langue de l'Église, où elle s'est peut-être développée par imitation de la construction grecque avec ἀπὸ, qui s'est généralisée en grec moderne ; cf. Schwyzer-Debrunner, *Griech. Gramm.*, II[r] B., p. 199, et Ernout-Thomas, *Synt. lat.*, 2[e] éd., p. 171.

Plus digne d'attention est la syntaxe des temps et des modes du verbe. Présent et futur, indicatif et subjonctif sont souvent confondus, sans que l'on aperçoive la raison du choix. La conjonction de *siquidem*, signalée plus haut, p. 196, se rencontre dix-neuf fois avec l'indicatif, vingt et une fois avec le subjonctif ; quelquefois, dans une même phrase, les deux modes sont employés :

tunc proficiens anima appellatur, siquidem, *cum inherens refrixerit et durari coeperit, anime* sumat *exhordium nec iam semen* uocatur 17, 425-427.

Dans les titres de chapitre, même confusion :

Vnde cissa contingat *et quid* sequitur *cissam* 570, mais 573 *que sequantur cissam.* Le grec a toujours l'indicatif.

Avec *si* :

Que si ulceratio tenuis ac summotenus in oris spatio esse perspiciatur, *et aliquando serpens per uicina atque altius penetrans* facit scaram *quam nos putredinem dicimus, omne os melle* illinimus. *At si maior* fuerit *scara cum arida siccitate et tumore, laxatiua cathaplasmata* erunt adhibenda 1540-1544.

Ici, mélange de temps et de modes.

Etenim si plurimo tempore cessans nullo fletu aut murmure mouetur, *aut... per interualla sonum* reddat, *suspectus uidetur...* 1015-1016.

Set tunc quoque uinum paruum dabitur *et aquatum, et usum omnium sensim* permittimus *rerum* 973-974.

Indicatif au lieu de subjonctif :

Après *donec* :

Donec *conspectum corporis solidatum* habet 1486, en face du gr. μέχρις ἂν οὖν παγῇ τὸ νήπιον S. 85, 28.

Après *quantum*, dans une interrogation indirecte :
Prouidentes quantum solebat *accipere* 1444, peut-être sous l'influence du grec, qui a un indicatif : ἔτι δὲ διὰ τοῦ προσεπιθεωρῆσαι πόσῳ μὲν εἴωθεν ἀρκεῖσθαι γάλακτι S. 82, 24.

1. Autres exemples 1. 81, 198, 473, 692 ; 2. 681, 1904. Cf. l'*Index* de Mustio, dans Rose, à la lettre *a*.

Même indifférence dans la syntaxe de *quod* (*quo*), *quia* causal, ou introduisant une complétive :

menstrualis dicta est purgatio quod *per singulos menses* fiat 161 = ἀπὸ τοῦ κατὰ μῆνα γίνεσθαι S. 13, 6 ;

'*regio*' quia *spatio suo infantem* teneat 823, S. 42, 3 ;

folliculum appellamus. siue quod *intra se fetum* claudat, *siue* quod *acceptum* contegat *ac* ministrat *spiritum* 829-830[1] ;

quod *autem mordicatione aut punctione* uexsetur intelligimus *cum repentina* exclamauerit *uoce* 1425-1427 ;

quo *stomachus... adhibita requie* reseruetur 587-588, où *quo* = *quod* correspondant au grec ἕνεκα τοῦ μὴ κινούμενον τὸν στόμαχον... ἀτάραχον φυλαχθῆναι S. 35, 25 ;

erit tamen uitandum ne... cacoithia nascatur, quo non *curata magis quam mutata passio* uideatur *illata grauior* 2. 585 et suiv.

Le grec manque, mais le sens général ne paraît pas douteux : il faudra éviter la naissance de la *cacoethia*, parce qu'en provoquant le changement plutôt que la guérison de la maladie on risque de l'aggraver.

Nous avons des indicatifs normaux après *quod* dans :

respondemus quod *matri connaturatus eius uiribus* regebatur 1296 = λεκτέον ὅτι ταῖς τῆς μητρὸς δυνάμεσι τότε διοικούμενον ὥσπερεὶ μέρος οὐκ ἔκαμνεν S. 73, 27 ;

postremo generaliter est docendum quod *infantes*, *quam diu lacte nutriuntur. tamdiu morbo temptati passionibus congruis* alendi sunt *nutrimentis* 1604 et suiv.

Le grec n'a pas de verbe correspondant à *docendum* (S. 93, 3).

Deux emplois de *quod* sont plus remarquables, dans *ita quod*, au lieu du classique *ita ut* :

set rursus post partem conducitur, ita tamen quod *maiorem* habet *formam quam habuerat ante partum* 76 = μετὰ δὲ τὴν ἀπότεξιν συστέλλεται μέν, ἀλλ' ὥστε μεῖζον ἔχειν τὸ μέγεθος τοῦ πρὸ τῆς ἀποτέξεως S. 7, 4-6 ;

et *metuendum quod*, qui, du reste, n'a pas le même sens que *metuendum ne* et signifie « et il n'y a pas à craindre le fait que », constatant une réalité, et n'exprimant pas un doute :

nec metuendum, *ut plerique uolunt*, quod *animalibus duobus minime debet detrahi uictus* 587 et suiv., auquel correspond le grec : μηδὲν εὐλαβούμενον, ὡς οἱ πολλοὶ λέγουσιν, ὅτι δυσὶν ζῴοις ὁσηνδήποτε δεῖ παραθεῖναι τροφήν S. 35, 26 et suiv.

1. Drabkin propose, dans l'apparat, de lire *ministret*. Il est possible, en effet, d'expliquer *ministrat* par un bourdon de *contegat*. Mais la correction est inutile, en raison de la confusion des modes chez Caelius.

* * *

Ces remarques, tout incomplètes qu'elles sont, permettent de juger de la langue de Caelius Aurelianus et des influences qui se sont exercées sur elle : influence du grec, d'abord — ce qui, évidemment, ne doit pas surprendre ; influence de l'époque et du milieu (v^e^ siècle, ambiance chrétienne), qui explique certains faits de vocabulaire et de syntaxe, notamment les confusions dans la syntaxe du verbe et le mélange indifférent des temps et des modes ; enfin, influence de la rhétorique et de l'enseignement de l'École, qui se traduit par des recherches de style et la prédominance de certaines formules rythmiques.

Caelius est partagé entre la tradition classique que maintient l'École et la tendance novatrice qui transforme le latin. Le caractère composite de son œuvre en fait un document précieux pour le philologue qu'intéresse l'histoire de la langue.

A. Ernout.

DU LATIN *FAXŌ/FAXIM*, *LEGAM*, *-ĀS*, ETC. A L' « INJONCTIF »

C'est un problème délicat et vaste que celui des origines du subjonctif latin. Il dépasse de beaucoup le latin ; et, d'autre part, en latin même, le système de la conjugaison étant tout constitué dès les premiers textes, il ne subsiste de l'état modal antérieur que des restes précieux, certes, mais fragmentaires. L'enjeu, toutefois, est important ; et, au cours des dernières années, directement ou indirectement, des suggestions ont été émises ; des éléments de comparaison nouveaux se sont présentés[1], et certaines distinctions peuvent paraître plus ou moins à reviser. A défaut d'une étude d'ensemble, il a semblé utile de grouper ici quelques remarques sur le type sigmatique *faxō/faxim* et sur le subjonctif en *-ā-* ; outre leur intérêt propre, ils ont des attaches avec tout un ensemble de formations voisines ou apparentées, et ils incitent aussi à envisager les rapports temporels et modaux dans une perspective où la vieille théorie de l'injonctif a peut-être sa place.

* * *

I

Le type sigmatique « faxō/faxim (amassō/amassim) »

Le latin a conservé un certain nombre de formations modales archaïques qui, pour n'avoir pas été intégrées à la conjugaison, comme *edim*, *sim*, *uelim*, ont dû disparaître après une survie variable et dont le type *faxō/faxim*,

1. Voir en particulier : E. Benveniste, *Prétérit et optatif en indo-européen*, *B. S. L.*, 47 [1951], p. 11-20, et l'ouvrage de Miss E. A. Hahn, *Subjunctive and optative. Their origin as futures* (Amer. Phil. Assoc., n. 16), New-York, 1953. L'auteur de ce dernier travail, spécialiste du hittite, a publié la seconde édition du manuel de E. H. Sturtevant, *A comparative Grammar of the Hittite Language*, New Haven, 1951, qu'elle entend compléter par un volume consacré à la syntaxe. En outre, s'il ne s'agissait d'éviter des redites, plusieurs articles mentionnés dans les pages suivantes seraient à signaler ici.

Des renseignements peuvent être glanés dans les deux mémoires de H. Pedersen : *Hittitisch und die anderen indoeuropäischen Sprachen* (*Det Kgl. Danske Videnskab. Selskab. Hist. fil. Medd.*, 25. 2, Copenhague, 1938, et *Tocharisch vom Gesichtspunkt der indoeuropäischen Sprachvergleichung* (*Ibid.*, 28, 1), Copenhague, 1941. Et il n'est pas indifférent de connaître le point de vue de divers auteurs de traités et manuels parus ou réédités : S. A. Handford, *The Latin subjunctive*, Londres, 1947 ; R. G. Kent, *The forms of Latin*, Baltimore, 1948 ; Meillet-Vendryes, *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, 2e éd., Paris, 1948 ; M. Bassols de Climent, *Sintaxis histórica de la lengua latina*, II, 1, Barcelone, 1948 ; V. Pi-

avec son doublet en *-ss-* (*amassō/amassim*), est le groupe le plus important. Il est encore bien représenté en vieux latin, ses formes ayant été soutenues par leur ressemblance avec le futur II (*fēcerō*) et avec le subjonctif parfait (*fēcerim*). Du point de vue latin, *faxō* est un futur, *faxim* un subjonctif ; mais on reconnaît aisément dans le second un optatif, et le premier donne l'impression d'être un ancien subjonctif à voyelle brève analogue à *erō*, futur de *sum* et ayant subi le même transfert.

Ce type sigmatique, souvent étudié[1], ne sera envisagé ici que comme un moyen de remonter quelque peu vers le passé. Il est surtout attesté — l'élément *-s-* s'ajoutant directement à la racine — avec des verbes forts à radical terminé par une occlusive, en l'espèce *c*, *d*, *p*, *t* : *axim* de *agō*, *baesīs* du vieux verbe *baetō*, *capsō* de *capiō*, *clepsit* de *clepō*, *amissīs* de *amittō*, *noxit* de *noceō*, *responsīs* de *respondeō*, *rupsit* de *rumpō*, *insexit* de la racine **sek^{w}-* « dire » (cf. gr. ἔνεπε), glosé, d'ailleurs, par '*dixerit*' (Fest. 99 L), *ullō* (< **ulcsō*) de *ulciscor*, etc. Le doublet en *-ss-* s'adjoint, au contraire, à un thème vocalique, d'ordinaire en *-ā-* : *amassō/amassim*, parfois en *-ē-* : *licessit*, *prohibessīs*. Sans doute s'agit-il là d'une extension secondaire, à laquelle il ne faut peut-être pas, cependant, donner un caractère trop récent ; la géminée paraît répondre au désir de maintenir entre voyelles l'*-s-* sourde de *faxō/faxim*, comme dans la graphie *caussa* de *causa*[2]. Les cas particuliers ne manquent, du reste, pas. Un optatif *monerint* issu de **monisint* avec *-s-* simple est conservé pour *moneō* dans la formule *di monerint meliora!* « puissent les dieux mieux te conseiller ! » ; l'*-e-* en est bref, quantité attestée par le mètre, cf. Pacuvius, *Ribb.* I, 112 ; et l'on peut penser que le suffixe *-s-*, s'appliquant à la racine même comme dans *noxit* (= *noc-sit*) en regard de *noceō*, présente le traitement *-əs-* reconnu par W. Schulze après sonante[3] : d'où **mon-əs-(int)* > **mon-is-(int)* > *mon-er-int*. Il ne serait pas non plus impossible que *nōrim* — l'élément *-u̯-* de *nōuī* étant tout d'abord propre à l'indicatif — soit à expliquer à partir de **nō-sim*.

Le rôle de l'élément sigmatique dans ces formes se laisse entrevoir. L'examen d'archaïsmes voisins révèle, en effet, une tendance ancienne à faire reposer subjonctif et optatif sur un thème distinct de l'indicatif, lequel en

sani, *Grammatica latina*, Turin, 1948 ; L. R. Palmer, *The Latin language*, Londres, 1954. La minutieuse *Griechische Grammatik* de E. Schwyzer, I, Munich, 1939, peut également être consultée, ainsi que l'*Indogermanische Grammatik* de H. Hirt, dont la publication s'est achevée en 1937, synthèse souvent aventureuse, mais claire et suggestive ; etc.

1. Pour le détail, cf. E. Benveniste, *B. S. L.*, 23 [1922], p. 32 sqq. ; F. Thomas, *Recherches sur le subjonctif latin*, Paris, 1938, p. 27 sqq.

2. Entre autres explications a été invoquée l'analogie des formes « contractes » de perfectum *amassem*, *amasse* : M. Leumann, *Lat. Gramm.*[5], p. 344. Toutefois, le plus-que-parfait du subjonctif est lui-même une création récente ; et, en tout cas, l'action de ces formes ne saurait avoir été à elle seule déterminante ; cf. *Latomus*, 19 [1956], p. 14-15.

3. Cf. *Sitzungsber. d. preuss. Akad. d. Wissenschaften*, 1904, p. 1434 sqq. — A notre connaissance, la seule explication proposée jusqu'ici de l'*-e-* bref de *monerint* le ramène au degré réduit du suffixe *-ē/ə-*, d'où **monə-s(int)*, de la même manière que *monitus* est issu de **monə-tos* : F. Sommer, *Handbuch*[2]..., p. 581. Elle a l'inconvénient d'appliquer l'affixe *-s-* au thème (**monə-*), et non — selon ce qui paraît avoir été la règle dans le type à *-s-* simple — à la racine même (**mon-*).

a lui-même souvent deux, l'un de présent, l'autre de parfait/aoriste : *dō dedī : duam, duim* ; *tangō/tetigī : (at)tigās. tagu* : *uenīō/uēnī : (ad)uenat* ; également, *sum/fuī : *esō, siem* (*sim*) : et la série du type sigmatique prend naturellement place à côté des précédentes : *faciō/fēcī : faxō, faxim*. L'*-s-* a la même fonction que l'absence d'infixe dans *antigās*, que l'absence du suffixe de présent dans *aduenat*, que la présence d'un élément *-u-* dans *duam, duim*[1] ou encore — sur un plan différent — que les variations de la racine pour le verbe *sum*.

Ce souci de caractériser le thème de la formation modale a une raison d'ordre général. Le subjonctif et l'optatif ne sont, certes, pas incompatibles avec l'aspect et le temps ; ils leur ont même été étroitement associés dans la conjugaison sous l'effet des exigences d'une pensée plus complexe et dont les textes offrent des exemples remarquables. Néanmoins, en soi ces modes se situent par nature en dehors des catégories indiquées. Dans le souhait *ita di faciant!* « puissent les dieux le faire ! » et dans la défense *nē fēcerīs* « ne fais pas », l'appartenance à l'infectum ou au perfectum n'est qu'apparente : le présent *faciant* du premier tour ne marque pas plus la durée ou l'action en cours que le parfait du second n'implique le résultat acquis (cf. gr. *μὴ ποιήσῃς*). L'essentiel est alors le sens modal de souhait, de volonté, etc. : en dehors de lui, seule est envisagée la notion verbale. En grec, l'aoriste procurait à l'intérieur même de la conjugaison comme un aspect zéro parfaitement adapté à cette situation. Aussi, chez Homère, *πῶ, πῶσι(ν)* ne sont-ils pas attestés en regard de *θῶ, θεῖ(ν)* : et il a été remarqué que, dans l'ensemble, le subjonctif et l'optatif grecs sont nettement plus fréquents à l'aoriste[2]. Le thème spécial des archaïsmes latins traduisait cette indépendance foncière, qui se retrouve pour le subjonctif celtique, tant en *-ā-* que sigmatique, et pour celui du tokharien[3]. L'emploi, du reste, apporte un témoignage concordant. En phrase libre, le type *faxim* est encore courant avec une fonction purement modale, étrangère au perfectum[4] ; et, pour la formation en *-sō*, il y a trace d'un usage limité à la 1re pers. *faxō* en proposition indépendante, dans lequel elle équivaut au futur I *faciam*, si ce n'est avec une nuance affective d'insistance : Pl., *Tru.* 643 *ego faxo (illa) dicat...* « je vous réponds qu'elle dira ». Dans les tours subordonnés *sī (ubi, quī) faxīt...*, rien ne prouve qu'au début la formation sigmatique ait eu une autre valeur que le subjonctif ou l'optatif de l'aoriste dans *ἐάν ποιήσῃ* (*εἰ*

1. Sur ce « thème » **du-*, voir R. E. Carter, *Class. Philol.*, Chicago, 48 [1953], p. 23-24.

2. P. Chantraine, *B. S. L.*, 40 [1939], p. 76 sqq. De son côté, le védique n'a pas une distinction nette des modes du présent, du parfait et de l'aoriste : W. D. Whitney, *A Sanskrit Grammar*, Leipzig, 1879, § 582 ; B. Delbrück, *Altindische Syntax*, Halle, 1888, p. 301.

3. Meillet-Vendryes[2], §§ 439, 441 ; H. Pedersen, *Tocharisch...*, p. 193.

4. Ainsi, dans les souhaits : *ita di faxint!* (= *faciant*, *di te seruassint semper!* Pl., *As.* 654), c'est-à-dire *seruent* ; dans l'expression atténuée : *haud ausim* (Pl., *Bac.* 1156, etc., lat. class. et plus tard) « je n'oserais », c'est-à-dire *audeam* : dans la défense : *ne istuc dixis* Pl., *Au.* 744) « ne dis pas cela », *nos tu ne curassis* (Pl., *Poe.* 558 « toi, ne t'occupe pas de nous » ; dans une complétive comme Pl., *Poe.* 445-446 : ... *nunc mihi cauendum est ne nescienti culpa mea amori obiexim moram*, c'est-à-dire *obiciam*, *Au.* 611 : ... *verum id te quaeso ne prohibessis, Fides*, c'est-à-dire *prohibeās*, etc.

ποιήσειε au st. ind.) ; l'antériorité, en pareil cas, se dégage de l'ensemble sans être marquée par la forme verbale ; et c'est seulement après coup qu'elle a été reportée à celle-ci, lorsque le perfectum *fēcerĭt* eut été substitué à *faxĭt* : *sī* (*ubi*, *quī*) *fēcerĭt*...

* * *

Le rappel de ces diverses données était utile pour aborder dans des conditions satisfaisantes le problème soulevé par l'origine de ces futurs et subjonctifs sigmatiques. Deux explications ont été proposées, l'une par *l'aoriste*, l'autre par *le désidératif* : il semble que la meilleure solution soit de ne pas se laisser enfermer dans ce dilemme.

Le recours à *l'aoriste*[1] consiste à faire de *faxō* le subjonctif, de *faxim* l'optatif de l'aoriste sigmatique. Mais cette simplicité est spécieuse. On ne peut tenir pour assuré que l'aoriste sigmatique ait existé en italique en tant que système comprenant, comme en grec, un indicatif avec des formations modales afférentes. Les formes *dixīs* et *induxīs*, d'ordinaire invoquées en ce sens, ne sont pas décisives : la fermeture de la syllabe radicale ne permet pas de se prononcer sur la quantité de la voyelle. Et, précisément, il se trouve que des formes voisines, telles que *capsō*, *faxō*/*faxim*, *obiexim*, etc., au lieu du degré plein attendu anciennement (ἔδειξα), montrent un degré réduit du radical. Du reste, beaucoup trop de ces formes en *-sō*/*-sim* appartiennent à des verbes dépourvus d'aoriste sigmatique pour que celui-ci ait été le point de départ du groupe : *capsō* en face de *cēpī* ; *incensit* en face de *incendī* ; *monerint* en face de *monuī* ; *noxit* en face de *nocuī* ; *occīsit* en face de *occīdī* ; *responsīs* en face de *respondī* ; *ullō* en face de *ultus* ; etc. Le traitement *-əs-* rétabli pour *monerint* inclinerait, enfin, vers le désidératif, où il est fréquent.

L'interprétation par le *désidératif*[2] ramène le type *faxō*/*faxim* à un ensemble de formations en *-se*/*o-*, *-sye*/*o-*, qui comprennent surtout des futurs : gr. δείξω, -εις et μενῶ (< *μεν-εσ-ω avec *-əs-* après sonante) ; skr. *karisyámi* « je ferai » (même traitement) ; lit. *liksíu* « je laisserai » ; osq. fust 'erit' de **fuseti*, *deiuast* 'iurabit', ombr. ferest 'feret' ; v. irl. *-gigius* « je prierai », etc. Mais il s'y rattache aussi des présents, attestés en latin même : *quaesō* (< **quais-sō*), *uīso* (< **ueid-sō*), avec une variante en *-essō* : *capessō*, *facessō*, *lacessō*, *petessō*. Aussi *faxō* est-il souvent considéré comme un présent désidératif analogue à *quaesō*, etc., et sur lequel le subjonctif *faxim* aurait été refait après coup. Il ne semble pas que cette conclusion s'impose. Les exemples avec sens désidératif sont loin d'être tous probants[3]. Le degré

1. C'est l'hypothèse la plus ancienne : K. Brugmann, *Morph. Untersuch.*, III, p. 16 sqq. ; *Grd.*[2], II (3), p. 390 sqq. — et qui garde ses tenants : M. Leumann, *Lat. Gramm.*[5], p. 343 ; R. G. Kent, *The Forms of Latin*, p. 117 ; V. Pisani, *Grammatica latina*, p. 287 ; etc.

2. A. Meillet, *Introduction*[7], p. 214-215 ; E. Benveniste, *B. S. L.*, 23 [1922], p. 32 sqq. ; Meillet-Vendryes[2], § 441.

3. Ainsi, pour Pl., *Mi.* 624 *nouo modo tu homo amas, siquidem te quicquam quod* faxis *pu-*

réduit de la racine dans *capsō*, *faxō*, etc., en regard de *uīsō*, la rareté de la 1re pers. *faxō* en phrase libre (*supra*, p. 206) ne sont pas des indices favorables. Et pourquoi ce présent désidératif que l'on veut apercevoir dans *capsō*, *faxō* ne serait-il pas, précisément, réalisé dans *capessō*, *facessō*? Ces derniers ne sont pas nécessairement des réfections ultérieures : une forme comme le hitt. *dakkeszi*, qui recouvre exactement *facessō*[1], peut fournir un indice de leur ancienneté. D'un point de vue général, cette conception trop étroite du désidératif aboutit, d'ailleurs, à des constructions compliquées et qui n'ont guère été admises[2]. Les formations latines en *-sō* doivent pouvoir être rapportées au désidératif en tant que subjonctif, s'il y a lieu, et au même titre que le subjonctif en *-s-* du v. irl. : *-ges* « que je prie », de *guidim* « je prie ». En d'autres termes, le « désidératif » sigmatique est à envisager d'une manière large, comme une catégorie de formations marquant à quelque degré — et quelle que soit leur nature grammaticale propre — l'orientation du sujet vers un avenir qui l'intéresse. Cela permet de les constituer en un groupe autonome distinct de celui de l'aoriste. Il ne s'ensuit nullement, d'ailleurs, que des rapports n'aient existé ou ne soient intervenus entre les deux.

* * *

Cette manière de voir trouve des applications variées. Le grec offre une situation particulière du fait que le désidératif est utilisé au futur et que le système de l'aoriste a une entière unité, qu'il soit sigmatique ou non. Quelques traces de formations sigmatiques autonomes avec valeur modale ou semi-modale se laissent, cependant, saisir. En face d'un aoriste radical, le futur rappelle la position du « désidératif » *adaxint* en face de *ēgī* dans ἄξω en face de ἤγαγον ; cf., en outre, πείσομαι, de *πενθσομαι, en face de ἔπαθον, λήψομαι en face de ἔλαβον, etc. Le caractère récent du système de l'aoriste (ἔδειξα : δείξω, δείξαιμι) ressort d'un archaïsme dialectal tel que le crét. Ϝερκσιεν, 3e pl. de l'opt. aor. de ἔρδω[3]. Le suffixe d'optatif *-yē/ī-*, en s'ajoutant directement à l'*-s-*, fait de cette forme le pendant exact de *faxint* (= **faxient*, cf. *sient*). Elle est appuyée par les 3es sg. δικαξσιε, κοσμησιε d'une inscription de Dréros, qui semblent être, de leur côté, les équivalents de *faxit* (= **faxiet*, cf. *siet*)[4]. Un optatif autonome a peut-être existé ainsi,

det « ... si tu as honte de ce que tu *veux* faire ». *Faxīs* est un subjonctif à valeur généralisante (cf. *nouo modo*) : « ce que tu fais en pareil cas », comme dans Tér., *Eu.* 705 *credis huic quod* dicat?... « tu crois ce qu'il dit (en général), ce qu'il peut dire? »

1. H. Pedersen, *Hittitisch...*, p. 141 et 144. Pour le radical, cf. phryg. αδδακετ, gr. ἔθηκα.

2. Rappelons, à cet égard, la tentative de F. Ribezzo (*Rendiconto... dell'Accademia...*, Napoli, 1907, p. 195 sqq.) pour établir l'existence d'un « déverbatif » en *-es-* à deux temps, théorie reprise et développée par H. Pedersen, *Les formes sigmatiques du verbe latin et le problème du futur indo-européen*, Copenhague, 1921 ; et aussi, de ce dernier auteur, *Études lituaniennes*, Copenhague, 1933, p. 3-4, 20.

3. Cf. *S. G. D. I.*, 4982, l. 7 ; E. Schwyzer, *Dialectorum Graecarum exempla*, Lipsiae, 1923, n° 175, l. 7 ; Bechtel, *Dial.*, II, p. 755.

4. *Bullet. corresp. hell.*, 61 [1937], p. 334, 337. Cf. P. Chantraine, *Morph.*, p. 315.

comme *faxim*, qui aurait été rattaché à l'aoriste, lorsque celui-ci s'est constitué avec un subjonctif et un optatif ; le type classique ἔρξαιμι, voire le type éolien ἔρξαιμι, -ειας, etc., ne seraient que des réfections. D'autre part, les subjonctifs à voyelle brève : hom. βήσομεν, ἐρύσσομεν, τείσομεν, ion. ποιησει, crét. δεικσει, ενεχυρακσει, πραξοντι, etc., avec leur suffixe à voyelle brève, évoquent le lat. *faxō*, *faxis*, *faximus*, etc. Bien que se rencontrant en dehors de l'aoriste sigmatique (cf. hom. χεύομεν), c'est avec lui qu'ils sont le plus fréquents[1]. Ils ont été remplacés par le subjonctif à voyelle longue par souci d'uniformité avec le présent, et aussi pour réduire la confusion qui se produisait entre plusieurs de ces formes et le futur. A interpréter ces restes d'après l'autonomie de *faxō/faxim* en regard de *fēcī*, il y a plus à gagner qu'à vouloir réduire le type latin au système secondaire qu'est celui de δείξω, δείξαιμι en face de ἔδειξα.

L'indo-iranien présente avec le latin des analogies effectives. Déjà, à propos du précatif, J. Bloch (*M. S. L.*, 23 [1935], p. 122) exprime l'avis que son « aspect aoristique provient de l'adaptation à l'aoriste de formes anciennement désidératives... Le précatif, ajoute-t-il, apparaîtrait alors non comme une véritable création, mais comme une tentative pour utiliser certaines formes anciennes encore significatives et vivaces ». De plus, il a été signalé par A. Meillet (*B. S. L.*, 34 [1933], p. 127 sqq.) que le védique possède à l'aoriste en *-iṣ-* un système très proche du perfectum latin, où l'élément *-iṣ-* se trouve à certaines personnes de l'indicatif et aux modes : *vadhiṣṭam vadhiṣṭa vadhiṣṭana* et subjonctif *vádhiṣaḥ*, comme lat. *ēgistī*, *ēgistis*, *ēgerō*, *ēgerim*. Reprenant peu après la question, L. Renou (*B. S. L.*, 35 [1934], p. 1 sqq.) précisait que le subjonctif et l'optatif en védique ont tendu de plus en plus à reposer sur ce type en *-iṣ-* et qu'il est d'extension récente. Parmi les formations qu'il paraît avoir supplantées, on relève le subjonctif de l'aoriste en *-s-*, de modalité flottante. Or, les formes de ce dernier, même pourvues de valeur modale nette, « sont souvent dépourvues d'indicatif qui leur corresponde : *pārṣat pārṣati* sont isolés dans le système en *-s-* du védique ; de même ou à peu près *drāsat pāsati kṣeṣat dārṣat yákṣat mámsate kramsate* » (p. 11). Ce type *dārṣat* par rapport à *vádhiṣaḥ* a toutes chances d'être sur le même plan que *faxō/faxim* par rapport à *fēcerō/fēcerim*.

De cette situation découle pour le latin une conséquence qui n'est pas toujours nettement exprimée, à savoir qu'au perfectum le futur II et le subjonctif parfait sont — pour reprendre la formule de J. Bloch — non pas une création proprement dite, mais l'adaptation du type à *-s-* simple au système en *-is-*. Cet élément *-is-*, qui paraît avoir été de caractère surtout flexionnel (L. Renou, *op. cit.*, p. 12), se trouvait, à ce titre, à l'indicatif aoriste devant les désinences à dentale des 2es pers. sg. et pl. *dixistī*, *dixistis*, et sans doute à la 3e pl. sous la forme **dixisont*, influencée ensuite par *dixēre*. Pour un verbe pourvu d'un aoriste sigmatique comme *dicere*, l'insertion de *-is-* au subjonctif en *-sō* et à l'optatif en *-sim* répondait — indé-

1. Thumb-Kieckers, *Handbuch der griech. Dialekte*, I, Heidelberg, 1932, p. 166 ; P. Chantraine, *op. cit.*, p. 306.

pendamment des tendances unificatrices de la conjugaison — au souci de mieux caractériser ces formes. En effet, un subjonctif de type *dixō* avait une 3e sg. *dixit* et une 1re pl. *diximus* qui se confondaient avec les personnes correspondantes de *dixī* ; à l'optatif *dixim*, la confusion n'était prévenue que par une différence précaire ou insuffisante de quantité : *dixīt*, *dixīmus*. Sur *dix-is-tī*, *dix-is-tis*, **dix-is-ont*, le subjonctif *dixō* et l'optatif *dixim* auraient été ainsi élargis en **dixisō*, *dixisim*, c'est-à-dire *dixerō*, *dixerim*. L'élargissement de *dixō*/*dixim* sur *dixī* entraînait à son tour celui de *faxō*/*faxim* en **fēcisō*/*fēcisim*, c'est-à-dire *fēcerō*/*fēcerim* sur *fēcī* ; de même, *responsīs* fut refait en *responderīs* sur *respondī*, **monisim* en **monuisim* (> *monuerim*) sur *monuī*. Dans certains cas, d'ailleurs, on aboutissait directement à *-is-* par fausse coupure : ainsi, pour le verbe *uenīre*, le traitement *-əs-* de *-s-* après sonante permet de restituer les formes **uen-əs-o*, *uen-əs-im* sur le radical **uen-* de *ad-uenat-*, d'où **ueniso*, *uenisim* ; et il n'y avait qu'à substituer le radical **uēn-* de *uēnī* pour arriver à *uēnero*, *uēnerim*[1]. Pour une bonne part, le futur II et le subjonctif parfait de type normal se présentent ainsi comme le prolongement même des formations en *-sō*/*-sim* ; et l'on comprend d'autant mieux qu'ils en aient hérité des emplois purement modaux, tels le subjonctif parfait de la défense (*nē fēcerīs*) et celui de l'expression atténuée (*libenter fēcerim*), qui continuent les tours sigmatiques *nē*(*cauē*) *faxīs* et *lubens faxim*, peut-être aussi le futur II du type *hūc concesserō* (= *concēdam*).

* * *

Mais, après cette esquisse, une question se pose : l'*-s-* de ces formations « désidératives » et l'*-s-* de l'aoriste sont-ils vraiment distincts ou ne seraient-ils pas, à l'origine, un seul et même élément? Le problème n'est pas nouveau, et il y est souvent répondu par la négative, parce que l'on s'attache aux différences qui, dans les diverses langues particulières, séparent les formations relevant de l'un et de l'autre groupe[2]. Mais les ressemblances — celles, notamment, en grec, du subjonctif aoriste avec le futur — ne doivent pas non plus être masquées ; et les différences mêmes ne sont pas une preuve nécessaire de l'existence distincte de deux éléments. Un même élément a pu être tout aussi bien l'objet d'applications ultérieures divergentes, qu'il a

1. Signalons dans le même ordre d'idées la théorie depuis longtemps exposée qui part des « bases » terminées en *-i-*, par exemple **u̯eidi-* (en alternance avec **u̯eidēi-* de *uideō*) + *s-*, d'où **u̯eidi-s-o*, *u̯eidi-s-im*, etc. Cf. M. Leumann, *Lat. Gramm.*[5], p. 339 ; R. G. Kent, *The forms of Latin...*, p. 117. Sur le plan général, l'explication de *-is-* comme élargissement autonome, soutenue surtout par A. Meillet et contestée notamment par H. Pedersen, *Hittitisch...*, p. 94-95, ne peut exclure — non plus qu'en latin même — le recours à la fausse coupure. E. Schwyzer, *Griech. Gramm.*, I, p. 778, n. 8, semble admettre les deux possibilités. Du reste, même si, en fin de compte, la seconde devait être seule retenue au départ, on peut penser que la fusion d'un élément *-i-* avec le suffixe *-s-* dut très vite et à date très ancienne être perçue comme un élément autonome.

2. A. Meillet, *B. S. L.*, 19 [1914], p. 96 ; Meillet-Vendryes[2], §§ 293, 320 ; P. Chantraine, *Gramm. hom.*, I, p. 440 ; etc. Cf. E. Schwyzer, *Griech. Gramm.*, I, p. 787.

paru, précisément, utile de séparer à cause de cet élément commun[1]. Les fonctions échues aux formes dans lesquelles est entré l'élément *-s-* lui sont reportées, en quelque sorte, *ex euentu* ; mais il ne s'ensuit pas qu'il les ait possédées lui-même *in essentia* ; car d'autres caractéristiques intervenaient pour préciser ces formes. L'*-s-* de ἔδειξα n'est aoriste que par la présence simultanée des désinences secondaires et, éventuellement, de l'augment, de même que celui du futur δείξω, -εις, etc., est un désidératif du fait de sa combinaison avec une « désinence » d'un autre ordre. C'est l'ensemble de ces éléments qui fait l'individualité de chaque formation et la situe dans l'une ou dans l'autre catégorie ; l'*-s-* à lui seul n'y saurait suffire.

Voici, du reste, déjà longtemps qu'en l'*-s-* de l'aoriste a été reconnu non pas un suffixe proprement dit, mais un affixe, un élément de formation servant d'élargissement[2]. Il ne peut en être autrement pour l'*-s-* du désidératif, qu'au point de départ nous confondons avec lui. Ce rôle premier d'élargissement n'est, du reste, pas impossible à illustrer dans le cas même de *faxō/faxim*. Appliqué au radical **fac-* que l'italique a constitué pour la racine **dhē-*, le subjonctif à voyelle brève aboutissait à un type **faco*, *-is*, *-it*, etc., appelé à se confondre en grande partie avec l'indicatif *faciō*, *-is*, *-it*, etc. Il en était de même pour **dico*, *-is*, *-it*, etc., et — à un degré moindre — pour les optatifs **facim*, *dicim*. L'élargissement de ces formes avec *-s-* assurait leur autonomie. Là, au contraire, où la formation de subjonctif ou d'optatif ne risquait pas de rencontrer l'indicatif, elle s'est maintenue sans *-s-* : *sim* (*siem*) en face de *sum*, *-es*, etc., *uelim* en face de *uolō*, *uīs*, etc. Du même coup se trouve appuyée l'interprétation par l'optatif des deux formes *uerberit* et *uindicit* conservées par les textes de lois archaïques ; car elles avaient en face d'elles des présents en *-ā-* qui ne prêtaient à aucune confusion ; cf. aussi *tagit* en face de *tangit* ; cela, d'ailleurs, fait remonter, comme on le voit, à un état de beaucoup antérieur à l'établissement de la conjugaison.

On comprendrait ainsi que cet élément *-s-*, n'ayant pas par lui-même de signification précise, ait pu entrer dans des formations diverses. Mais on ne peut s'empêcher non plus de constater que c'est essentiellement avec des formations liées, d'une part, au passé, de l'autre à l'avenir qu'il s'est employé. Cette utilisation en deux sens qui nous apparaissent peut-être à tort comme divergents, loin d'être un effet du hasard, semble l'effet d'une tendance générale, qui s'observe aussi pour le suffixe *-ā-* de *legam*, *-ās*, etc.

1. Dans ce sens, voir E. A. Hahn, *Subjunctive and optative...*, p. 61, n. 115 : « *-s-* forms were susceptible to quite different development unter different phonological conditions, and once a sense of the relationship between the two tenses [futur et aoriste] was lost, they might develop in quite divergent ways ».

2. A. Meillet, dans *Mélanges F. de Saussure*, Paris, 1908, p. 101 ; cf. aussi les deux articles déjà cités de A. Meillet, *B. S. L.*, 34 [1933], p. 129, et de L. Renou, *B. S. L.*, 35 [1934], p. 12. Pour ce dernier auteur, *-s-* serait un élargissement radical, *-is-* plutôt un élargissement flexionnel.

II

Le subjonctif en « -ā- »

Au présent de toutes les conjugaisons, sauf à la 1re, le latin a formé son subjonctif avec un suffixe *-ā-* (*legam*, *-ās*, *-at*, etc.), tandis que le subjonctif dit thématique servait de futur, à l'infectum avec paradigme homogène en *-ē-* : *legēs*, *-et*, etc. (sauf à la 1re sg., qui est en *-ā-*), au perfectum avec voyelle brève : *lēgerō*, *-is*, etc. Le subjonctif présent de la 1re conjugaison a un *-ē-* (*amem*), qui peut être l'*-ē-* de *legēs* et aussi, dans quelques cas, recouvrir le suffixe *-yē-* d'optatif : *dem* de **dəyēm*, *stem* de **stəyēm*. Pour le verbe *sum*, l'ancien subjonctif thématique (*erō*) a été également remplacé par le suffixe *-ā-* dans *fuam*, de la racine **bhewə-/bhū-*, lequel n'a, d'ailleurs, pas pu se maintenir, lorsque le radical **fu-* eut été rattaché au perfectum. D'autres archaïsmes, qui ne trouvèrent pas davantage place dans le système nouveau, présentent aussi ce suffixe : *duam*, *attigās*, *ad(ē-)uenat*, *abstulat*, etc. (*supra*, p. 206), également *taxat* conservé par le juxtaposé *dumtaxat* et dû, semble-t-il, à la contamination de *(at)tigās* avec *faxō/faxim*[1]. Le subjonctif en *-ā-* est qualifié d'italo-celtique ; cf. osq. fakiiad, ombr. façia 'faciat', v. irl. *do-bera* de **-bherāt* (lat. *ferat*).

De ce subjonctif en *-ā-* il est difficile de ne pas rapprocher l'*-ā-* du prétérit à l'indicatif : celui de *eram* (< **esām*), celui aussi du 2e élément *-bam* de l'imparfait à toutes les conjugaisons : *amābam*, *legēbam*, etc., et, sans doute par extension, celui du plus-que-parfait : *amāueram*, *lēgeram*, etc. L'élément *-bam*, dont il vient d'être question et qui se retrouve dans l'osq. fufans 'erant', est pratiquement identique à *fuam*, tous deux reposant sur la même racine ; le v. irl. *ba* sert, de son côté, et de prétérit indicatif et de subjonctif[2]. Hors de là, il est usuel de rattacher à cet *-ā-* celui du prétérit lituanien : type *sùko* (*-o* étant le représentant de *-ā-*) en regard du présent *sùka* « il tourne », cf. v. sl. *sŭva*, etc.[3] ; peut-être toutefois s'agit-il d'une formation secondaire[4].

Pour s'en tenir du moins aux faits italo-celtiques, l'identification de l'*-ā-* du subjonctif avec celui du prétérit paraît s'imposer. Mais la difficulté est de rendre compte des fonctions disparates échues à ce même élément. Un essai marquant d'explication a été apporté par E. Benveniste (*B. S. L.* 47 [1951] p. 11 sqq.), qui, reprenant une hypothèse de N. Trubetzkoy[5], estime

1. A cause de l'analogie que par son radical à occlusive un subjonctif archaïque *tagat* (cf. *attigās*) présentait avec les formations sigmatiques *axim*, *faxō/faxim*, etc. Opinion différente dans Ernout-Meillet, *Dict. étym.*[3], p. 334 : *taxat* serait le subjonctif d'un verbe *taxō*, désidératif de *tangō* (cf. *uīsō*, *uideō*).

2. J. Vendryes, *Grammaire du vieil-irlandais*, Paris, 1908, p. 227 et 230.

3. Cf. A. Meillet, *Introduction*[7], p. 211 ; Meillet-Vendryes[2], § 434.

4. Cf. Chr. Stang, *Das slav. und balt. Verbum*, 1942, p. 197, d'après E. Benveniste, p. 12 de l'article mentionné ci-après. Le tokharien possède un prétérit et un subjonctif en *-ā-* (Pedersen, *Tocharisch...*, p. 180 et 202) ; mais on ne peut en affirmer l'équivalence avec la formation qui nous occupe.

5. N. Trubetzkoy, *Gedanken über den lateinischen* a- *Konjunktiv* (Festschrift P. Kretschmer, 1926, p. 267-274.

que la solution consiste à faire de *-ā-* un suffixe d'optatif. Le passage, toutefois, ne se serait pas effectué du prétérit à l'optatif, ainsi que le croyait son devancier, mais bien de l'optatif au prétérit, du mode au temps. Les affinités de l'optatif avec le prétérit sont, en effet, nombreuses et faciles à constater à l'époque historique, notamment par l'intermédiaire de l'idée de répétition ; avec cette valeur, l'optatif grec n'est-il pas le substitut fréquent d'un temps passé dans certaines propositions subordonnées? Ainsi, en plus du suffixe *-*oi/yē-*, il y aurait eu en indo-européen une formation d'optatif en *-ā-*, dont l'imparfait serait un « emploi dérivé » (p. 16). Il suffit, dès lors, de ramener l'*-ē-* du type *amem* au suffixe *-yē/ī-* pour que le subjonctif latin soit tout entier un optatif.

Dans cette ingénieuse théorie, la relation établie entre optatif et prétérit est, d'un point de vue général, incontestable[1]. Mais il est tenu pour conséquence implicite qu'une formation suffixale telle que l'*-ā-* de *legam*, du fait de son double emploi modal et passé, doit être un optatif. C'est, en réalité, une simple présomption qui, pour être reconnue vraie, a besoin d'une confirmation positive. Or, si de nombreux exemples de la relation envisagée sont cités pour l'optatif en **-oi/yē-*, si, à juste titre, est également invoquée la tournure analytique de l'anglais *would*, un seul indice, en dehors des faits italiques, précisément, en cause, est apporté en faveur du suffixe *-ā-* : il s'agit de l'aoriste arménien en *-eaç-*, « expliqué avec vraisemblance par *is-ā-ske* » (p. 20), sans que, d'ailleurs, cet aoriste ait en face de lui la même formation en fonction modale. C'est là — il faut l'avouer — un assez faible témoignage. En outre, dans l'application même de la théorie au latin, il est assez déconcertant de voir le subjonctif *fuam* traité comme une création de beaucoup postérieure à *fueram* (p. 20), alors que le système du perfectum ne peut être que d'extension secondaire et que *fuam* entre, à côté de *attigās*, *duam*, *ad(ē-)uenat*, *attulās*, dans une série dont l'ancienneté paraît peu douteuse. Et, si l'*-ā-* de *duam* relève de l'optatif, quel besoin y avait-il de *duim*? On peut aussi se demander si le rattachement de tout le subjonctif latin à l'optatif concorde avec l'importance qui revient à l'expression de la volonté parmi ses différentes valeurs. C'est une forte innovation que de projeter ainsi dans l'indo-européen un nouveau suffixe d'optatif. Quelles que soient les affinités de l'optatif avec le passé, toute autre possibilité d'explication est-elle donc exclue? Il existe, en particulier, une autre formation dont il n'est pas fait état dans la théorie précédente, celle des présents en *-ā-*, et qu'il semble difficile de dissocier. Le rapprochement a été plusieurs fois proposé à titre indicatif[2] ; et l'on voudrait voir ici comment il peut être envisagé.

* * *

Ces présents en *-ā-* forment un groupe hétéroclite. Cependant, comme le

1. Cf. W. Couvreur, *B. S. L.*, 39 [1938], p. 247-248 ; H. Pedersen, *Tocharisch...*, p. 204 sqq. ; etc.

2. Cf. A. Meillet, *B. S. L.*, 19 [1914], p. 98 ; *Introduction*[7], p. 210-211 ; Meillet-Vendryes[2], § 284.

remarquait J. Vendryes dans l'étude qu'il leur consacrait (*M. S. L.*, 16 [1910-1911], p. 300 sqq.), une fois mis à part des verbes radicaux tels que *fārī*, *nāre*, *stāre*, etc., ainsi que les nombreux dénominatifs comme *plantāre*, *portāre*, où le suffixe perd toute signification propre, il n'est pas impossible de saisir quelques traces de la valeur ancienne de la formation. Une opposition assez nette se détache entre *capiō* « je prends » et *occupō* (*-āre*) « je m'empare de, j'occupe », entre *pariō* « je fais naître » et *comparō* (*-āre*) « je me procure, j'acquiers », *rapiō* « j'enlève » et *ūsurpō* (de **ūsū rapāre*) « je m'approprie pour en faire usage » : en regard du présent en **-ye/o-*, le type en *-ā-* souligne que l'action est menée à bien dans l'intérêt du sujet. Aussi parle-t-on d'une valeur moyenne, que confirme *lauāre* « je me lave » en face de *lauere* « laver » ou encore v.-irl. *lenaim* « j'adhère, je m'attache » en face de lat. *liniō* (ou *linō*) « j'enduis, je colle ». Le sens de résultat recherché conduisait parfois à celui d'état et à un rapprochement avec le suffixe *-ē-*, par exemple dans *cubāre* et ses composés opposés à ceux de *-cumbere* comme *iaceō* à *iaciō*. Mais surtout il y a le groupe important des itératifs/intensifs, distingués anciennement par le degré réduit de la racine : *dicāre* « proclamer » en regard de *dīcere*, *ēducāre* « élever (un enfant) » en regard de *ēdūcere* « faire sortir » ; *rogitāre*, *sectārī*, etc. Souvent, ils ne marquent pas la répétition en soi, mais en la rapportant à une intention ou à l'intérêt du sujet : *ēducāre*, c'est s'astreindre à la multiplicité d'actes nécessaires pour former un enfant ; *pulsāre*, c'est pousser à plusieurs reprises, afin d'ébranler, voire d'être nuisible, d'où « maltraiter » ; *sectārī*, c'est s'appliquer à suivre avec constance et de propos délibéré. Et plusieurs de ces verbes prennent un sens factitif : *fugāre* « mettre en fuite », *grauidāre* « rendre grosse », *mītigāre* « apaiser », etc. Même certains cas isolés ont cette idée latente d'un but visé, comme *cēlāre* « tenir caché (à quelqu'un), d'où céler » ou *uēnārī* « chercher à atteindre (le gibier) », qui rappelle l'av. *vanaiti* « il conquiert, il obtient par la lutte ». De tout cela se dégage la notion d'un effort accompli par le sujet en vue d'un résultat qu'il recherche, d'ordinaire pour lui-même ; et, la notion d'effort impliquant la reprise des mêmes actes ou des mêmes gestes, on comprend aisément que ce type ait pu marquer la répétition.

Or, ce sens d'*effort* dirigé par le sujet et rapporté à lui n'est pas tellement éloigné d'un subjonctif marquant la *volonté* et, par surcroît, le caractère subjectif de l'action. Il est frappant, d'autre part, que, pour la structure, un présent en *-ā-* comme *occupō* (*-āre*) en regard de son correspondant *capiō* soit dans le même rapport que le subjonctif archaïque *-uenat* (*aduenat*, *ēuenat*) en regard de *ueniō*[1]. Et ce rapport ne semble pas fortuit. Il indique qu'à un stade éloigné le « subjonctif » en *-ā-* commença par être un de ces présents marquant l'effort que l'on vient de voir en relation avec un verbe de même racine ; et l'on avait ainsi **legō*, *-ās*, *-at*, etc., au sens de « je cherche à cueillir », d'où « je veux cueillir, je cueillerais volontiers » en face de *legō*, *-is*, *-it*, etc., « je cueille » de la même manière que *comparō* (*-āre*) répond à *pariō*, *ēducō* (*-āre*) à *dūcō*, *occupō* (*-āre*) à *capiō*, *pulsō* (*-āre*) à

1. Cf. A. Vaillant, *B. S. L.*, 38 [1937], p. 100.

pellō, etc. Avec l'établissement de la conjugaison, le lien se fit plus étroit : la formation en *-ā-* devint partie intégrante du verbe en tant que mode.

Cette utilisation modale entraîna certaines conséquences. La 1re pers. sg. en *-ō*, prêtant à confusion avec celle de l'indicatif, fut remplacée par *-am* avec paradigme homogène : *legam*, *-ās*, *-at*, etc. Et cette même 1re sg. en *-am* prit également, et pour la même raison, la tête du paradigme du futur : *legam*, *-ēs*, *-et*, etc., au lieu de **legō*, *-ēs*, *-et*, etc. ; cf. gr. λέγω, -ῃς, -ῃ, etc. Un transfert analogue de cet *-ā-* à la 1re pers. d'un paradigme qui ne le continue pas est fourni par *inquam* en face de *inquis*, *-it*, *-iunt*[1]. La mobilité dont témoigne ainsi l'élément *-ā-* et qui se reporte à une époque où la conjugaison n'était pas encore fixée, confirme qu'avant d'être un suffixe proprement dit de subjonctif ou de prétérit, il eut une fonction beaucoup plus large.

Un glissement de sens affectait, d'autre part, les 2e et 3e pers. *legās*, *-at*, etc., qui, dans leur emploi modal, ne signifiaient plus « tu cherches, il cherche à cueillir », comme *captās* ou *captat* « tu cherches, il cherche à prendre », mais bien : « *je cherche à* faire que tu cueilles ou qu'il cueille ». En d'autres termes, la volonté du sujet, qui à la 1re pers. (*legam* « *je cherche à* cueillir ») s'applique à lui-même, s'étendait aux autres, à l'interlocuteur ou à un tiers[2]. Cette prédominance du sujet est la marque même de l'utilisation comme « subjonctif » et à l'origine de la nature subjective de ce dernier. Il suffira de citer des exemples comme : Pl., *Ba.* 990 *taceas* « tais-toi », sc. « j'entends que tu te taises » ; *Cap.* 551 *procul... recedas* ; *Cu.* 270-271 *pacem... petas*, ou encore : *Mo.* 1038 *fiat* « que cela soit », sc. « je veux bien que cela se fasse », etc. En tout cas, la notion d'effort conduisant d'elle-même à la volonté, le passage était facile à la permission : Pl., *Am.* 928 *tibi habeas* « tu peux garder », à la délibération : *quo curram?* « où courir? », à l'indignation : *ego illi paream?* « moi, lui obéir? ». Mais déjà dans ces emplois se mêle une idée de possibilité : « où pourrais-je courir? moi, je pourrais lui obéir? ». Et le souhait n'est lui-même qu'une volonté atténuée en ce sens que la réalisation du vœu ne dépend pas du sujet ou dépasse ses forces. Ainsi se laisse entrevoir comment une formation qui n'était pas modale par elle-même a pu faire office de subjonctif proprement dit, puis rejoindre

1. *Inquam* en face de la 3e pl. *inquiunt* présente par l'absence du suffixe *-ye/o-* la même opposition que *-uenat/ueniō* ; et il n'est pas nécessaire pour expliquer *inquiunt* de recourir à l'analogie de *aiō* comme on le fait généralement (F. Sommer, *Handbuch*[2], p. 554). L'identification de *inquam* comme « subjonctif » se trouve par là renforcée. Du reste, pour le sens, il marque non pas l'expression atténuée, mais la détermination ou l'insistance de celui qui parle : « dis-je, veux-je dire » comme *maneam*, *taceam* « restons, taisons-nous ». Cf. *Latomus*, 19 [1956], p. 6.

2. La différence qui, à cet égard, sépare au subjonctif la 1re pers. des deux autres a été signalée, notamment, par E. Sonnenschein, *The Unity of the Latin subjunctive*, 1910, p. 23 — à des fins d'ailleurs toutes différentes, car il croyait pouvoir tirer argument de cette discordance contre l'attribution de la volonté comme notion fondamentale au subjonctif. — Cette situation privilégiée de la 1re personne explique peut-être qu'en sanscrit elle ait résisté plus longtemps que les autres à la disparition de ce mode : W. D. Whitney, *A Sanskrit Grammar*, Leipzig, 1879, § 574. Elle est également la première à apparaître, quoique sous une forme détournée, en hittite (*infra*, p. 221).

l'optatif et se confondre avec lui, de même que celui-ci prenait les valeurs du subjonctif, la fusion des deux modes étant en latin entière.

Le fait qu'une formation de subjonctif puisse provenir d'un élément employé également comme indicatif est loin d'être isolé. Le suffixe *-o/e-* du subjonctif indo-européen n'est pas autre chose que la voyelle thématique. L'opposition à un indicatif qui en est dépourvu lui confère la valeur modale dans les verbes athématiques : dans les verbes thématiques, où cette voyelle existe déjà à l'indicatif, c'est son allongement qui maintient l'opposition : d'une part, skr. *ásati* « qu'il soit » en face de *ásti* « il est », gr. hom. ἔομεν en face de ἦεν ; d'autre part, λύῃ en face de λύει, λύωμεν en face de λύομεν ; et dans les dialectes grecs l'allongement s'applique, en l'absence de voyelle thématique, à la forme même d'indicatif : type δυνᾱμαι (Meillet-Vendryes[2], § 383). De plus, en védique, l'existence ancienne a été reconnue d'une formation subjonctive, fondée sur un thème indépendant que caractérise uniquement la voyelle thématique, et qui oscille entre indicatif et subjonctif (L. Renou, *B. S. L.*, 33 [1932], p. 5 sqq.). Dans certains verbes, cette formation s'emploie avec un sens modal bien marqué (exhortation, volonté, etc.) ; ailleurs, elle n'a qu'une valeur modale faible présentant « l'affirmation comme générale, indéterminée, implicitement subordonnée » (p. 9). L'optatif avec son suffixe *-*oi̯ yē-* semble avoir une individualité beaucoup plus forte.

Il ne serait donc pas surprenant qu'une formation telle que celle des présents en *-ā-*, possédant par elle-même un sens semi-modal et tout en continuant à donner des présents, soit entrée dans le système verbal de quelques langues, dont le groupe italique, pour constituer ou aider à constituer ce que nous appelons le subjonctif. Cette possibilité permet de mieux justifier la fonction modale du type *legam* que si l'on prête au suffixe une nature optative qui le dépasse et ne peut recevoir une confirmation directe. Le problème qui reste alors est celui du passage au prétérit (*eram*, *legēbam*) auquel le recours à l'optatif apportait une explication. On pourrait faire observer que la formation des présents en *-ā-* incline d'elle-même vers la répétition (type *dicāre*, *pulsāre*) et que cette notion — comme, précisément, dans le cas de l'optatif — est liée au passé. C'est là, semble-t-il, un élément non négligeable ; mais il n'a toute sa valeur que si la solution est cherchée sur des bases plus larges. L'association du passé et d'une fonction modale ou semi-modale a déjà été constatée pour l'élément *-s-* en tant qu'aoriste et « désidératif » au sens large. Ne serait-ce pas une invitation à reprendre la question si débattue de l'injonctif et des rapports temporels et modaux?

III

L'injonctif. Rapports temporels et modaux

La question des modes est dominée par la théorie de Delbrück[1] d'après

1. Le premier exposé remonte au travail intitulé : *Der Gebrauch des Conjunctivs und*

laquelle il y avait en indo-européen un subjonctif et un optatif distincts, chacun avec ses valeurs propres ; le mode unique du sanscrit, du latin, du germanique, etc., résulterait d'une fusion ou d'une simplification ultérieure. Malgré les nombreuses discussions qu'elle a provoquées[1], cette théorie, qui repose sur une analyse précise des emplois modaux, constitue encore une excellente hypothèse de travail.

En marge, toutefois, de l'impératif, du subjonctif et de l'optatif, Delbrück et Brugmann posaient une catégorie mixte, mi-indicative, mi-modale : l'injonctif[2]. Ils l'avaient dégagée de l'étude des faits védiques et sanscrits, où ils appliquaient ce terme à des formes ayant l'aspect d'un indicatif passé à désinences secondaires, sans augment (*bhárat* en face de l'imparfait *ábharat*), mais de fonctions très complexes. A leur emploi comme passé (imparfait ou aoriste) elles joignent celui de présent ; et à ces emplois comme indicatif, elles en ajoutent plusieurs de caractère modal : le plus productif de ceux-ci (et aussi le principal à avoir survécu en sanscrit) est celui de la prohibition avec la négation *mā̆* (*mā̆ bhūs/nē fuerīs*), alors que la négation usuelle au subjonctif, comme, d'ailleurs, à l'indicatif, est *ná* et que l'impératif est exclu de ce tour[3]. Cependant, l'injonctif modal se rencontre encore (presque exclusivement en védique) comme impératif, comme futur éventuel dans des phrases interrogatives ou négatives, quelquefois comme optatif ; il est très rare en proposition subordonnée (finale, temporelle). Ces formes proviennent de thèmes de présent comme d'aoriste, avec une tendance, du reste, à reposer sur des bases indépendantes. Le type qu'elles représentent fut élargi par les deux linguistes, qui lui rattachèrent en d'autres langues des faits ayant des analogies plus ou moins directes avec les précédents : gr. φέρετε, φέρετον (imparfait et impératif), φέρεο, λιποῦ, suffixe *-ā-* de l'italo-celtique, voire lat. *nē fēcerīs*, v. h. a. *ni curi* 'noli' (sur **ĝuse-s*), etc. L'injonctif prenait rang ainsi parmi les modes avec une « hohe Altertümlichkeit » ; son emploi modal se serait détaché de l'indicatif[4].

Optativs im Sanskrit und Griechischen (= *Syntaktische Forschungen*, I), Halle, 1871. Sous forme plus achevée, dans la *Vergleichende Syntax*, 3 vol., Strassburg, 1893-1900 (2e partie de la 1re édition du *Grundriss* de K. Brugmann).

1. De cette dialectique essentiellement abstraite et qui s'est poursuivie durant des années un bon résumé est donné par Miss E. A. Hahn, *Subjunctive and optative...*, chap. I et II ; cf. *supra* p. 204, n. 1. L'auteur de cet ouvrage a elle-même sa thèse, qui offre l'inconvénient de partir d'une notion pauvre, celle de futur, et d'ordre temporel, pour en tirer les notions modales, plus riches et situées sur un autre plan, du subjonctif et de l'optatif. Le futur « temporel » se tire plus facilement du sens modal ; cf., par exemple, V. Magnien, *Emplois et origines du futur grec*, Paris, 1912, p. VII de l'Avant-propos.

2. B. Delbrück, *Vergleichende Syntax*, 2 (= *Grdr.*[1], 4), p. 352 sqq. ; K. Brugmann, *Grdr.*[2], II (3), p. 519 sqq., 807-809 ; etc. Également, L. Renou, dans *Étrennes de linguistique... à E. Benveniste*, Paris, 1928, p. 63 sqq., et *Grammaire de la langue védique*, Lyon, 1952, §§ 427, 431. C'est de Brugmann que les formations en question (qualifiées auparavant de « unechte Conjunctive ») ont reçu le nom d'*Injunktiv*. Ce terme, qui vise, évidemment, leur emploi dans l'ordre et la défense (lat. *iniungere alicui*), est très imparfait. Il serait beaucoup plus suggestif si l'on y voyait la contamination de *In(dikativ)* et *(Kon)junktiv*, ainsi que le remarquait non sans esprit H. Hirt, *Indogerm. Gramm.*, VI, § 173.

3. Sur les rapprochements à faire, cf. J. Wackernagel, *Vorlesungen...*[2], I, p. 215.

4. K. Brugmann, *Grdr.*[2], II (3), p. 808.

Cet injonctif de Brugmann et Delbrück eut un grand retentissement, non sans rencontrer assez vite réticences et réserves, surtout de la part de l'école linguistique française. A. Meillet y fait de rares allusions et ne l'admet qu'en indo-iranien[1]. Plus récemment, dans son travail sur le suffixe *-ā-* (*B. S. L.*, 47 [1951], p. 13), E. Benveniste parle des « catégories... vagues » de l'injonctif. Quant à Miss E. A. Hahn[2], elle est très dure pour ce « fantastic concept » et lui dénie toute réalité. L'injonctif a contre lui l'indistinction même de ses emplois, qui lui fait réunir mode et passé, passé et présent (cet emploi présent a inquiété même les indianistes)[3]. D'autre part, tout en faisant de l'injonctif une catégorie i.-e., Brugmann et Delbrück ne l'ont traité que comme un moyen de classement inerte, sans lui donner de raison d'être. Si l'on pouvait, pourtant, grouper ses emplois divergents sous une *fonction* commune et qui les englobe, un élément positif aurait toutes chances d'être apporté ; et cette fonction commune paraît à chercher dans une conception des rapports temporels et modaux sensiblement différente de nos habitudes de pensée.

Nous sommes accoutumés à une opposition du réel et de ce qui ne l'est pas, laquelle se traduit par l'opposition d'un indicatif et des modes de l'impératif, du subjonctif, de l'optatif. Cette répartition effective, d'ailleurs, et dûment appuyée masque, cependant, d'autres possibilités. Pour donner un fondement à l'injonctif, il faut qu'à la notion de réel soit substituée celle de l'*actuel* : l'injonctif représente une opposition non pas entre le réel, mais entre l'actuel et ce qui ne l'est pas. Dans notre catégorie du réel, nous faisons entrer non seulement l'actuel, mais encore le passé, c'est-à-dire ce qui a été actuel, le futur, c'est-à-dire ce qui sera actuel, et le général, c'est-à-dire ce qui est appelé à être actuel : et toutes ces catégories trouvent leur expression à l'indicatif, les deux premières par des formes propres, la dernière par le présent, où elle est confondue avec l'actuel. Mais cet ensemble du réel est une construction secondaire. Du travail qui y a conduit nous n'avons plus conscience : le réel nous donne tout entier l'impression d'être en dehors de nous ; et pourtant ce n'est vrai que pour l'actuel, c'est-à-dire ce que le sujet voit, constate ou accomplit dans un contact *immédiat* et sans cesse renouvelé avec le monde et la vie. Tout le reste est, en réalité, distinct. Le passé, le futur et le général, tout aussi bien que le souhait, le désir, la volonté, la possibilité, l'éventuel ou l'indéterminé, se situent dans un même domaine, celui de l'*expérience* active du sujet, et dont la marque propre est l'*éloignement* par rapport à l'actuel. Cet éloignement commun de l'actuel est l'élément d'unité qui constitue l'essence même de l'injonctif. La formation qui, dans notre appareil grammatical, s'en rapproche le plus est l'infinitif. Toutefois, ce serait un infinitif moins dépouillé, qui porterait indication de la personne et qui ne se bornerait pas à la simple expression

1. Cf. *B. S. L.*, 19 [1914], p. 98 ; *Introduction*[7], p. 247.

2. *Subjunctive and optative...*, p. 38, et encore p. 44-45, où l'injonctif est définitivement condamné : « Child of Delbrück and godchild of Brugmann though it is, let it now be laid to rest ! »

3. Voir L. Renou, *Étrennes...*, p. 67.

de l'idée verbale, mais la rapporterait à l'activité du sujet[1]. D'ailleurs, même notre infinitif n'est pas sans prendre à l'occasion ce caractère. Et l'équivalent analytique d'une forme comme le véd. *vocam* peut être ainsi : « moi, dire », c'est-à-dire « je veux dire » (volonté), ou « je vais dire » (futur), ou « puissé-je dire ! » (souhait), ou encore « moi, de dire » (passé narratif), etc. : seul le contexte permet de choisir l'interprétation appropriée.

Dans ces conditions l'injonctif n'a pas de rapport particulier avec l'aspect ; et la tentative de H. Hirt[2] pour le ramener spécialement à l'aspect « ponctuel » porte à faux. Il s'accommode, en fait, de tous les aspects : aspect indéterminé comme passé narratif (imparfait) et comme présent général, aspect déterminé comme expression de la défense, de la volonté, du souhait ou bien de l'événement (indicatif aoriste). Du point de vue du temps, il est naturel de le trouver comme présent. Ce qui a pu faire difficulté sur ce point, c'est que le présent grammatical n'est pas un ; il y a en lui le présent de l'actuel, constatation immédiate du procès en cours « je vois, je dis », mais — avec une modalité toute différente — le présent-futur « j'y vais » et aussi le présent général « la tempête *menace*, avant qu'elle ne s'élève » (lequel est susceptible d'application dans l'avenir en même temps qu'il relève de l'expérience passée). Or, les emplois de l'injonctif comme présent dans le Rig-Veda appartiennent, précisément, à ce type de présent général que favorisait l'abondance des formules[3]. Même lorsqu'il exprime le passé, l'injonctif reste de nature modale. Le passé n'est exclusivement temporel que selon nos habitudes de jugement ; dans l'opposition à l'actuel, il est modal au même titre que l'avenir exprimé dans les systèmes ultérieurs par le subjonctif d'éventualité ou d'attente. Dans les deux cas, l'énoncé du temps relève du sujet.

Aussi la présence exclusive des *désinences secondaires* à l'injonctif ne peut-elle trouver sa justification dans son seul emploi passé. La raison est plus profonde et permet d'éclairer, par contre-coup, la valeur de ces désinences. Quelle que soit leur distinction initiale avec le type primaire[4], laquelle semble ne pas avoir été très forte, on peut maintenant envisager qu'à un certain stade les désinences secondaires ont été utilisées, comme l'injonctif lui-même, dans le sens d'une opposition entre l'actuel et ce qui ne l'est pas et que leur fonction fut alors de caractériser ce qui est *éloigné* de l'actuel aussi bien sous forme modale que sous forme temporelle. C'est par une spécialisation nouvelle et qui ne paraît pas avoir pleinement abouti

1. Dans la définition que Thurneysen (*K. Z.*, 27, 173) proposait de l'injonctif, il reconnaissait, selon une expression assez heureuse, « die Verbindung einer Thätigkeit mit einer Person ».

2. H. Hirt, *Indogerm. Gramm.*, IV, § 124.

3. La remarque était déjà faite par B. Delbrück dans son *Altindische Syntax*, Halle, 1888, p. 355 : « ... so habe ich mich doch überzeugt, dass der Injunktiv nicht selten... in dem Sinne des Indicativ Praesentis gebraucht wird, doch so, dass die Beziehung auf die Gegenwart des Sprechenden nicht hervortritt... ». Cf. aussi les passages cités par L. Renou, *Étrennes...*, p. 67 sqq., tels que VII, 20, 6 : « L'homme ne trébuche jamais, ne subit point de dommage qui cherche à gagner à soi la rigueur d'(Indra). »

4. A. Meillet, *B. S. L.*, 23 [1922], p. 64 sqq.

que ces désinences tendirent à être réservées au passé. Il y eut un temps où leur fonction propre était de marquer l'*éloignement* — sous quelque forme que ce fût — *par rapport à ce qui est* à l'instant précis. Cette fonction s'identifie avec celle de l'injonctif ; aussi lui furent-elles strictement associées. Mais c'est cette fonction qui explique qu'en plus de leur emploi avec les temps passés de l'indicatif, on les trouve encore adjointes à des formations modales, à certaines personnes de l'impératif (τίθεσο, πρίασο), à l'optatif toujours, au subjonctif avec quelque flottement. La différence qui s'observe entre ces deux derniers modes en grec et partiellement en indo-iranien[1] pour le choix des désinences, se justifie du même coup. L'optatif a des fonctions modales très marquées (possibilité, souhait, etc.) qui l'éloignent nettement de l'actuel. Le subjonctif, obtenu avec des éléments non spécialisés, voire partagés avec l'indicatif, mode par surcroît de l'attente, est beaucoup moins éloigné de l'actuel ; de là pour lui une tendance à prendre les désinences primaires à l'encontre de l'optatif. La concordance de ces divers faits dans la perspective où ils sont placés est frappante.

* * *

L'injonctif ne serait ainsi ni un type morphologique précis ni une simple catégorie abstraite, mais il représenterait une conception particulière du temps et du mode, rétablie par induction et ayant eu une existence effective. Aussi l'application de l'injonctif en dehors de l'indo-iranien est-elle plausible. Sans entrer dans le détail des faits, il semble même possible, sur certains points, d'aller assez loin. Le type en *-s-* examiné ci-dessus à partir du lat. *faxō faxim* est apparu, en fin de compte, comme un affixe servant d'élargissement, sans valeur propre. Son emploi, cependant, si vaste soit-il, est, pour les grandes lignes, conforme à la représentation temporelle et modale définie sous le nom d'injonctif. Cet *-s-* se rencontre, d'une part, au passé : *dixī*, ἔδειξα, d'autre part dans le groupe modal et semi-modal dit du « désidératif » : *faxō faxim*, Ferxsiev, δείξω, véd. *dárṣat*, etc. ; et il est pratiquement écarté du présent, ou plutôt de l'actuel ; car les présents du type *capessō*, *uīsō* sont, en réalité, des futurs-volontatifs, qui ne désignent pas l'action qui s'actualise, mais celle que le sujet veut voir s'actualiser[2]. Une concordance analogue s'observe pour les formations en *-ē-*. Cet élément se

1. En indo-iranien, le subjonctif participe à la série primaire et à la série secondaire ; par exemple, L. Renou, *Grammaire... védique*, § 307. En outre, dans le cas de l'éventuel thématique signalé plus haut (p. 216) pour sa modalité hésitante, le même auteur observait (*B. S. L.*, 33 [1932], p. 29) que « l'orientation subjonctive s'accompagne d'une prépondérance des finales secondaires, alors que le système primaire coïncide avec un affaiblissement de la valeur modale ».

2. Il est à noter que l'infinitif présent, dont le propre est d'indiquer la notion verbale pour elle-même, et non actualisée, a précisément une désinence sigmatique : *amāre* (< **amāse*) « le fait d'aimer en général ». — En hittite, l'élément *-s-* apparaît parfois au présent : 3e sg. *ez-z-az-zi* « il mange » de **et-s-ti*, cf. J. Friedrich, *Hethit. Element.*, I, § 170 ; mais peut-être l'*-s-* a-t-il ici sa fonction de simple affixe d'élargissement, qui serait décelée par là comme antérieure à la répartition de l'injonctif.

trouve, en effet, lui aussi, à l'aoriste : ἐμάνην et au prétérit : lat. *coquē-bam*, *uehē-bam*, v. sl. *pečа-axŭ*, *vezĕ-axŭ* (ces deux derniers recouvrant les formes latines), d'autre part au subjonctif en alternance avec *-ō-* (λέγῃς/λέγω) ou généralisé (*legēs*). Là encore, il y a utilisation au présent, mais c'est un présent d'état résultant d'un acte passé : *doleō* « j'ai été pris de douleur », comme ἐμάνην « j'ai été pris de folie ». De la combinaison des deux éléments *-s-* et *-ē-* avec leur double valeur modale et passée provient ainsi — sans grande difficulté, semble-t-il — le prétérit du subjonctif latin en *-sē-* : *amārem*, *legerem* ; l'élément *-ē-* étant déjà utilisé dans le suffixe, on comprend qu'il ne l'ait pas été au radical du verbe ; d'où l'opposition *legē-bās/lege-rēs*.

L'interprétation ici proposée pour *-s-* et *-ē-* ne peut que confirmer le rattachement du suffixe *-ā-* à l'injonctif. *Dīcam*, comme le véd. *vocam*, c'est proprement : « moi, dire » ou « de dire », à interpréter, selon le cas, par « je vais dire » (futur), ou par « je veux dire » (subjonctif) ou par « je disais » (prétérit). Miss E. A. Hahn, *Subjunctive and optative...*, p. 47, estime que la formule de défense *nē attigās* dans son « earliest use » est peut-être un indicatif. S'il en était ainsi, elle ne pourrait, avec la négation, signifier autre chose que « tu ne touches pas ». Le recours à l'injonctif apporte, au contraire, le sens modal nécessaire : « toi, ne pas toucher ». On a vu (p. 215) que les 2e et 3e pers. *legās*, *legat*, etc., « je veux que tu cueilles, qu'il cueille », subissaient un transfert de valeur à partir de la 1re *legam* « je veux cueillir » : ce n'est qu'un autre aspect du rattachement au sujet impliqué par l'injonctif. Le passé étant inclus dans la même représentation subjective (p. 218), le suffixe *-ā-* au prétérit se trouve sur le même plan qu'au subjonctif : *adueniēbat* « lui, de venir (à ce moment-là) » comme *egon irascar?* « moi, m'emporter? ». Quant à l'emploi de *-ā-* comme présent, il ne fait pas plus difficulté que pour les caractéristiques précédentes : car le suffixe, en ce cas, ne marque pas le procès qui s'actualise, mais, ainsi qu'il a été précisé, l'effort pour l'actualiser : *pulsō* « je cherche à ébranler ». Comme support concret de la notion d'injonctif, K. Brugmann usait déjà du rapprochement avec l'infinitif. Il n'y voyait, toutefois, que l'expression de l'idée verbale sous forme générale, par exemple *Grdr*^{2}., II (3), p. 539 (*ad-uenat...* ursprünglich « das Ankommen »). Il est bon d'y ajouter la relation avec une activité, celle du sujet, qui dépasse l'actuel, soit qu'elle envisage l'avenir, soit qu'elle se remémore le passé.

L'injonctif ainsi défini est manifestement un état rudimentaire ; et L. Renou (*Étrennes...*, p. 66) est d'avis que les bases indépendantes sur lesquelles reposent souvent les formations indo-iraniennes peuvent être antérieures aux discriminations de thèmes de présent et de thèmes d'aoriste. Le verbe hittite[1] présente, de son côté, un système réduit à une expression encore plus simple, puisqu'il ne possède, en fait de modes, qu'un indicatif (avec présent et prétérit) et un impératif : il est curieux que cet impératif ait une 1re personne, où l'on peut voir l'annonce d'un subjonctif/optatif. Hors de

1. J. Friedrich, *Hethitisches Elementarbuch*, I, Heidelberg, 1940, §§ 269-277 ; E. A. Hahn, *op. cit.*, p. 52 sqq.

là, les notions modales se rendent par l'addition de particules à l'indicatif : *lē* pour la défense, *man* pour le potentiel et l'irréel, ce dernier tour évoquant le gr. ἄν (κε) avec l'indicatif passé.

Par rapport à l'injonctif, la création de systèmes appuyés sur l'opposition du réel et de ce qui ne l'est pas — même si le fondement psychologique n'en est pas aussi direct — marquait pour la clarté de l'énoncé un progrès sensible. Elle permettait de réserver à l'indicatif non seulement l'actuel, mais le présent général, et surtout le passé, puis le futur, qui est de caractère secondaire, tandis que les notions de volonté, de souhait, de possibilité, d'éventualité, d'indétermination, etc., revenaient à des modes distincts, tels que le subjonctif et l'optatif. L'inconvénient de formations surchargées de valeurs multiples, sinon disparates, était par là fortement atténué. Du reste, la constitution de ces ensembles nouveaux n'est pas nécessairement récente en toutes ses parties : l'inscription crétoise qui a été signalée ci-dessus pour les optatifs δικακσιε et κοσμησιε (p. 208) montre, dans l'usage du subjonctif éventuel et de l'optatif, un sentiment des nuances aussi sûr que l'attique le plus classique[1]. La répartition correspondant à l'injonctif n'était sans doute pas effacée quand celle de l'autre type prenait corps ; et elle n'est pas sans y avoir laissé de traces. Nous ne dirons, certes, pas que *aduenīat* et *aduenīēbat* sont par eux-mêmes des injonctifs ; mais nous dirons que, si le suffixe *-ā-* a pu servir de subjonctif dans le premier, de prétérit dans le second, tout en continuant à former des présents (*occupō*, *pulsō*), c'est parce qu'une conception « injonctive » des rapports temporels et modaux avait à un certain stade justifié cette diversité de fonctions. C'était elle qui autorisait l'emploi du même élément *-s-* comme aoriste et comme désidératif au sens large, celui de l'élément *-ē-* comme prétérit, comme subjonctif et comme présent d'état. Seulement, la raison profonde de cette diversité n'étant plus perçue, le sentiment des rapports qui unissaient les diverses formations disparut aussi ; et c'est alors que l'on peut parler d'un *-s-* de l'aoriste (*dixī*, ἔδειξα) et d'un *-s-* du désidératif, d'un subjonctif en *-ā-* ou en *-ē-* et d'un prétérit en *-ā-* ou en *-ē-*, etc., alors que dans chaque cas il s'agit, à l'origine, d'un même élément.

* * *

Il paraîtra peut-être excessif d'être parti de simples formations latines telles que le type *faxō/faxim* ou le subjonctif *legam* pour aborder ensuite — ne fût-ce que très rapidement — un problème aussi vaste que celui des débuts du système modal. D'ordinaire, on va des données de la comparaison au latin ; pour une fois, la démarche inverse a été adoptée ; il s'avère, d'ailleurs, de plus en plus que le latin, malgré la date tardive où il est connu, garde les traits d'un lointain passé. Le domaine de la préhistoire des modes est plus ou moins frappé d'interdit à cause de ses incertitudes. Du moins

1. Le fait n'est, d'ailleurs, pas isolé ; cf. les références données par les auteurs de l'article (*B. C. H.*, 61 [1937], p. 335).

est-il possible de s'y aventurer par induction, et aussi de chercher à apercevoir par delà les formes elles-mêmes les fonctions dont elles étaient pourvues ; car la fonction n'est pas liée à la forme seule, mais à tout un jeu d'oppositions et de rapports qui, dévoilé sur un point, aide à reconstituer l'ensemble. Pour l'expression de la modalité plus qu'en aucun autre aspect de l'énoncé, le signifié a autant d'importance que le signifiant et peut contribuer à l'éclairer. On a eu recours dans l'injonctif à une catégorie qui semblait démodée et qui, cependant, est susceptible d'applications concrètes. En revanche, plusieurs classifications se sont révélées artificielles ; et des rapprochements ont été établis entre des faits arbitrairement séparés : ainsi, en latin même, une série (**faciō/faciam*), *faxō/faxim*, *fēcerō/fēcerim*, peut-être prolongée par gr. Ϝερκσιεν, véd. *dárṣat*, une autre en *-ā- occupō/capiō*, *aduenat/ad-ueniat/ad-ueniēbat*, etc. L'impression se dégage que, lorsqu'on remonte dans l'étude des modes, c'est de la notion même de modes qu'il convient de se défaire ou, du moins, de se défier ; car, à partir d'un certain niveau, il n'y a plus de modes grammaticalement constitués, mais d'une part, des éléments qui n'étaient pas tous en soi nécessairement ou exclusivement modaux, et d'autre part des systèmes temporels et modaux différents de ceux qui sont intervenus ensuite. Dans cette manière de voir, il n'est pas jusqu'à l'interprétation de caractéristiques telles que les désinences secondaires, qui ne puisse trouver son compte. Enfin, les changements qui se produisent dans les systèmes, n'entrainent pas toujours un changement total du matériel morphologique, mais plutôt des modifications ou adaptations de formations déjà existantes ; et les valeurs dont se chargent ces dernières, peuvent diverger, tout en remontant à une même fonction[1].

François Thomas.

1. Sur plusieurs points envisagés ci-dessus, peut-être la théorie des laryngales apportera-t-elle des éclaircissements. Un essai dans ce sens en ce qui concerne les suffixes *-ā-* et *-ē-* est celui de A. Vaillant, *B. S. L.* 38 [1937], p. 89 sqq. et 40 [1939], p. 5 sqq. De même, une reconstruction savante pour ramener à l'unité les différentes formes du suffixe *-s-* comme désidératif a été tentée par J. Puhvel, *Language* 29 [1953], p. 454-456. Cet auteur signale incidemment qu'une « ultimate affinity » avec l'*-s-* de l'aoriste ne lui paraît pas impossible. Mais il semblera difficile d'admettre que l'*-s-* désidératif soit une forme faible de la racine i.-e. du verbe « être » employée dans une locution périphrastique. C'est là un procédé d'explication dont il ne faut pas abuser ; et l'analogie du type lat. *amā-bit* n'est pas probante ; car la racine **bhewə-/bhū-*, par son sens de devenir, convenait pour exprimer l'orientation du sujet qui *se porte* vers l'avenir comme dans *amā-bam* vers le passé ; au contraire, la racine **es-* est essentiellement statique.

PINDARICA

De tous les écrivains de l'antiquité, il en est peu qui aient autant préoccupé les esprits que Pindare. Depuis le *Pindarum quisquis studet aemulari...* d'Horace jusqu'à Ronsard, puis (hélas !) jusqu'à l' « Ode sur la prise de Namur » et à Lebrun-Pindare, il n'est pour ainsi dire pas de siècle qui n'ait été pris par la magie du poète thébain. Et les érudits s'efforcèrent d'expliquer, d'interpréter l'œuvre de celui qui passe pour le plus difficile de la langue grecque. Parmi ceux-ci, une place de choix doit être réservée à Aimé Puech, dont l'édition est un modèle de clarté et surtout — ce qui était difficile à atteindre avec un auteur comme Pindare — de concision. Sans doute, il m'arrivera, à plus d'une reprise, dans cet article, qui n'est composé, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, que de quelques moellons en vue d'un ouvrage d'ensemble, de ne pas toujours partager son point de vue, mais il importe aussi d'affirmer que, sans son édition et les secours qu'elle m'a donnés, je n'aurais jamais osé aborder ce sujet.

* * *

Il convient, tout d'abord, d'exposer la méthode qui m'a guidé : en premier lieu, se méfier des scholies, écrites à une époque où la réalité historique et surtout la réalité religieuse qui servit de base à la pensée de Pindare n'existaient plus. Le mythe n'était plus la chose vivante et vibrante qu'il était pour le poète, et cela explique maintes incompréhensions dont je relèverai la plus significative. Ensuite, il importe de mettre en pratique ce principe : de même qu'on a affirmé qu'il faut interpréter Homère en partant d'Homère, il est nécessaire d'expliquer Pindare en partant de Pindare, de son origine, de ses goûts, de ses aspirations. Ainsi, et ainsi seulement, nous pourrons vraiment le comprendre.

Nous nous contenterons, dans cet article, d'aborder quelques passages empruntés aux œuvres de sa jeunesse.

Xe Pythique (v. 25-55)

La Xe Pythique est la plus ancienne des odes que nous ayons conservées. Pindare avait vingt ans lorsqu'il l'écrivit et, alors déjà, il revendique le droit de ne pas être lié par une trop grande logique de la pensée : « La fleur de

mes hymnes de louange, de même qu'une abeille, s'élance avec impétuosité d'un sujet à l'autre » (v. 54)[1].

Dès lors, dès que nous aurons compris qu'un Pindare n'est pas un Aristote, nous comprendrons aussi ce mythe des Hyperboréens au sujet duquel une scholie ridicule dit que Pindare « fait fausse route en une absurde digression ».

Cherchons à suivre la pensée du poète : nourri du γνῶθι σεαυτόν « sache ce que tu es », imprégné de l'esprit delphique, Pindare sait trop combien fugace est le bonheur des hommes. Toute réussite est due à un dieu (v. 10). L'emporter dans les jeux, voir son fils qui fait de même, n'est-ce pas là le comble du bonheur? On ne saurait atteindre le ciel ; la victoire aux jeux, la victoire d'un fils, voilà tout ce qu'on peut obtenir sur cette terre condamnée aux vicissitudes du sort. Et pourtant, continue Pindare, il est une race plus heureuse que la nôtre, celle des Hyperboréens. Nous croyons à l'existence des dieux, nous pressentons leur présence invisible, nous leur préparons des « Théoxenies » où nous les recevons ; les Hyperboréens, eux, les voient réellement, les dieux prennent réellement part à leurs banquets. Un mortel favorisé, Persée, a pu parvenir jusqu'à ce peuple bienheureux. Ἀγεῖτο δ' Ἀθάνα « Athéna le conduisait » (v. 45), comme on la voit sur les peintures de vases, assister Héraclès ou Thésée dans leurs exploits. Mais l'aide d'un dieu n'est pas tout, il faut l'audace personnelle : θρασείᾳ δὲ πνέων καρδίᾳ (v. 44).

D'où vient ce bonheur des Hyperboréens? Pour le comprendre, il faut se reporter à Homère et à Eschyle. Les dieux se rendent en corps aux festins des Éthiopiens, tout au Sud du monde habité, mais au Nord vivent les Abies, qu'Homère appelle « les plus justes des hommes » (XIII, 6), et Eschyle, qui les appelle Gabies (*Prométhée délivré*, frgt. 190), dit que c'est « le peuple le plus juste de tous et le plus hospitalier » et qu'ils n'ont pas besoin de travailler la terre, car elle leur apporte tout ce dont ils ont besoin.

Ce rapprochement avec Homère et Eschyle nous permettra de saisir la pensée profonde de Pindare : le peuple des Hyperboréens passe son temps dans la joie des festins et des danses ; cette « race sacrée » (v. 43), cette « troupe d'hommes heureux » (v. 46), ne connaît ni la maladie ni la vieillesse, car « elle fuit la Némésis vengeresse de la justice ». Et voilà le mot essentiel : si les Hyperboréens sont heureux, c'est que, comme les Abies ou Gabies, ils sont justes[2]. Parlant de Persée, que Pindare se soit laissé entraîner à parler de la Gorgone et du châtiment de Polydectès, rien de plus naturel. Il s'arrête, cependant, après une réflexion sur la toute-puissance divine, et revendique, dans les termes que nous avons relevés plus haut, le libre

1. La traduction « volent d'un sujet à l'autre » (Puech) ne rend pas la force de θύνει *hapax* chez Pindare, employé chez Homère en parlant de combattants, de loups qui s'élancent. En vrai poète, en poète qui sait *voir*, Pindare a remarqué la fougue, la violence, d'une abeille quittant une fleur pour passer à une autre.

2. On retrouve un reflet de la même idée dans ce que Hérodote (III, 20-21) dit des Éthiopiens.

droit de son imagination poétique, tout en notant l'écueil que serait pour elle une trop grande liberté (v. 53). Il lui convient d'arrêter son élan et de revenir à l'éloge du vainqueur[1].

XII^e Pythique

Cette ode donne un nouvel exemple de la manière dont il convient de se méfier des scholies. Comme la *X^e Pythique*, elle nous les exploits de Persée, qui, non content de pénétrer chez les heureux Hyperboréens, s'est rendu aussi dans le domaine de l'effroyable, s'est rendu dans le royaume sombre et redouté des Gorgones, où il a tranché la tête de Méduse. Le vers 13 contient ces mots : Φόρκοι' ἀμαύρωσεν γένος, qu'une scholie interprète en affirmant qu'il aveugla Euryale et Sthéno, car les trois sœurs n'avaient qu'un seul œil et qu'une seule dent. Il suffit de voir une peinture de vases représentant Méduse pour se rendre compte combien absurde est cette interprétation, qui confond les Gorgones et les Grées. Celles-ci, d'après Hésiode, « vieilles depuis leur naissance », ne sont pas des adversaires bien redoutables. Elles n'ont qu'un œil, qu'une dent, et Persée, conduit par Hermès et Athéna, profite du court moment où l'une les passe à l'autre pour s'en emparer. Il est bien évident qu'il y a dans ce mythe un élément comique : on croit entendre, en présence de Persée, qui reste silencieux, le dialogue, puis la dispute des deux sœurs, l'une affirmant avoir donné l'œil et la dent, l'autre protestant n'avoir rien reçu, puis l'intervention de Persée promettant à ces bonnes vieilles de leur rendre ce qu'il tient dans la main si — d'après Apollodore — elles lui indiquent le chemin qui mène vers les Nymphes. Celles-ci, en effet, possèdent le casque qui rend invisible, les sandales ailées et la Kibisis, le sac dans lequel il mettra la tête de Méduse. Les Grées ont donc uniquement un rôle de guide : elles indiquent le chemin à Persée, comme Phinée donne aux Argonautes les renseignements nécessaires à leur voyage.

Il ne convient donc pas de voir en ἀμαύρωσεν l'équivalent de ἐτύφλωσεν. Ce serait donner à ce mot un sens qu'il n'a jamais eu. Par la mort de Méduse, la race des Phorkiades est affaiblie, diminuée, obscurcie, et Fr. Schwenn[2] a eu parfaitement raison de rapprocher ce mot du vers 284 des *Erga* d'Hésiode, qui dit qu'une génération est rendue ἀμαυροτέρη par un parjure.

La *XII^e Pythique* soulève encore un autre problème : faut-il admettre que Pindare, dans cette ode, attribue à Athéna l'invention de la flûte ou seulement celle de la musique purement instrumentale et du nome dit polycéphale? Pour Wilamowitz, par exemple[3], Schwenn[4] et d'autres encore, il s'agit seulement du nome. Puech, se basant sur le vers 19, estime

1. Le même mouvement de la pensée, mais avec moins de brusquerie, se retrouve dans une œuvre postérieure, *IV^e Néméenne*, v. 69. Là aussi, Pindare compare sa poésie à un navire.

2. *Der junge Pindaros* (1940), p. 173.

3. *Pindaros* (1922), p. 144.

4. *Op. cit.*, p. 169.

qu'il est question de l'instrument. Il me paraît qu'il a raison, et pour ces raisons-ci : d'une part, on mettra en rapport τέχνᾳ et θρῆνον dans la première partie (v. 6-7), qui correspond à αὐλῶν τεῦχε πάμφωνον μέλος et ἐρίκλαγταν γόον dans la troisième strophe. Dans les deux cas, l'instrument est précisé par le genre de mélodie et le ἔντεσι (v. 21) semble bien montrer qu'il s'agit de l'instrument [1] ; de plus, le πάμφωνον montre — oppose, peut-être, à la lyre — la diversité, les possibilités musicales si variées de la flûte. En outre, la description même de l'instrument, des parties dont il est composé, parlent en faveur de l'interprétation de Puech ; enfin, le vers 27, où la flûte est dite « témoin des choreutes », c'est-à-dire les guidant, les assistant dans leur chant, comme le fait la lyre au début de la *I*re *Pythique*, montre bien qu'il ne saurait s'agir de musique instrumentale seulement. Notons aussi que faire d'Athéna celle qui inventa l'instrument où triompha Midas est encore grandir la gloire de ce dernier.

Il est un autre rapprochement, plus important encore, car il nous fait pénétrer aux sources mêmes de l'imagination poétique des Grecs. Athéna a assisté à l'exploit de Persée tranchant la tête de Méduse. Elle a entendu le « thrène funeste » des deux sœurs demeurées vivantes, entendu le sifflement des « têtes inabordables » des serpents, chevelure de ces filles farouches. Cette mélodie sinistre avait une telle beauté qu'Athéna invente la flûte, afin d'imiter cette « plainte retentissante », et c'est le nome polycéphale qu'elle transmet aux hommes.

Or, nous avons dans les *Oiseaux* d'Aristophane quelque chose d'analogue, mais d'infiniment plus doux. La huppe éveille le rossignol et c'est un thrène aussi que l'oiseau divin va chanter ; il pleurera la mort d'Ithys, « ton fils et le mien qui nous a causé tant de larmes ». Cette plaintive mélodie monte à travers le feuillage du smilax, atteint la demeure de Zeus. Or, de même qu'Athéna avait inventé la flûte pour exprimer la plainte d'Euryale et de Sthéno, le sifflement des serpents, ainsi Apollon est à ce point saisi par la beauté du chant du rossignol que sa lyre résonne en harmonie avec les mélodies de l'oiseau. Alors, il dispose les chœurs des dieux « et par les bouches immortelles la clameur divine des bienheureux monte en harmonie avec ton chant » (v. 209-222).

La parenté d'inspiration entre Pindare et Aristophane est évidente. Chez l'un comme chez l'autre, le point de départ est le même : l'effrayant chant de deuil des Gorgones comme la plainte mélancolique du rossignol inspirent un dieu. Mais, surtout, n'allons pas dire qu'Aristophane a imité Pindare. Tous deux ont puisé à une source commune, la même idée qu'ils avaient de l'art et de la divinité.

* * *

La fin de l'ode mérite qu'on s'arrête un instant. Voici la traduction qu'en

1. On pourrait objecter le ἔτευξα τύμβῳ μέλος du vers 835 des *Sept* d'Eschyle, mais le cas est bien différent, du fait de la présence de αὐλῶν chez Pindare.

a donnée Puech : « Si les hommes obtiennent quelque félicité, ce n'est jamais sans labeur. La divinité peut y mettre le comble aujourd'hui — mais le destin demeure inévitable ; un jour peut venir qui, trompant notre espérance, à l'inverse de notre attente, nous donnera ceci — et nous fera attendre encore le reste. » Avouons que ce n'est pas d'une limpidité parfaite. Cherchons, cependant, à pénétrer la pensée du poète. Tout d'abord, une affirmation nette : si quelque bonheur échoit à l'homme, il ne peut l'acquérir que par le labeur, la fatigue. C'est là une pensée souvent reprise par Pindare et, dans la *VII*e *Néméenne*, il se donne lui-même en exemple (v. 74-79) : « Tresser des fleurs en couronne, tâche facile ! » Il préfère se comparer à l'artiste qui unit l'or, l'ivoire et le corail. Mais, continue-t-il dans la *XII*e *Pythique*, si le labeur est indispensable, il amène son fruit, sa récompense ; un dieu peut l'apporter aujourd'hui, car on n'évite pas le destin qui veut que toute cause semée amène sa moisson d'effets. Ce temps de la récompense viendra nécessairement. Parfois, contre notre volonté, notre désir, notre espoir, ce fruit de notre effort ne nous sera donné que plus tard ; nous recevrons ceci, le reste pas encore.

Il est bien évident que c'est là un message personnel pour Midas, aussi personnel que les conseils que, plus tard, Pindare donnera à Hiéron ou Théron. Est-ce le résultat de confidences faites par le vainqueur au jeune poète sur certains déboires, certaines espérances déçues? Une allusion à des faits que nous ne connaissons pas? Comment le savoir?

Mais il est certain que nous ne devons pas mettre ces réflexions morales en rapport avec cette anecdote invraisemblable imaginée par les scholies : l'anche de la flûte de Midas se serait détachée ; malgré cela, l'artiste aurait continué à jouer (on se demande comment il eût pu le faire) et remporté la victoire.

Néméenne II (v. 12-14)

Ces vers donnent un exemple que l'on pourrait appeler classique de la manière dont certains éditeurs changent les textes, font des conjectures, faute de chercher à vraiment comprendre ce qu'ils publient. Là encore, ce sont les scholies qui les ont induits en erreur. Timodème, le vainqueur au pancrace que célèbre Pindare, était originaire d'Acharnes, mais possédait un bien à Salamine, et Pindare dit : « Et, certes, Salamine est capable de nourrir un vaillant guerrier. » Il continue : Ἐν Τροίᾳ μὲν Ἕκτωρ Αἴαντος ἄκουσεν Puech fait un mérite à Wilamowitz d'avoir rapproché ce passage du chant VII de l'*Iliade*, v. 198 : ἐπεὶ οὐδ' ἐμὲ νήιδα γ' οὕτως ἔλπομαι ἐν Σαλαμῖνι γενέσθαι τε τραφέμεν τε. En réalité, ce rapprochement avait déjà été fait par la scholie. Mais comment comprendre ἄκουσεν? La scholie interprète ᾔσθετο τῇ πείρᾳ, que l'on peut comprendre comme « le sentit par l'expérience ». Puech traduit : « Hector entendit l'appel d'Ajax » et pense au défi des vers 226-232. Bergk, approuvé par Christ, va plus loin encore. Inspiré par la scholie, il conjecture ἐπάϊσ', tandis que Matthias préfère ἐγεύσατ'.

Il me paraît qu'il n'est pas nécessaire de changer quoi que ce soit au texte, mais que, pour comprendre ἄκουσεν, il faut, non pas se contenter de l'expliquer par un ou deux vers du chant VII de l'*Iliade*, mais bien par tout l'ensemble du morceau, par ses intentions, par son esprit.

Comme Hector sait, par le devin Helenos, qui entend la voix des dieux, que ce n'est pas en ce jour qu'il doit mourir, il défie l'armée achéenne. C'est donc lui qui lance le défi et cela seul réfute la traduction « entendit l'appel ». Personne n'ose se dresser contre Hector et Ménélas adresse à l'armée d'amers reproches. Il voudrait combattre lui-même, mais chacun sait qu'il est un piètre combattant. On le désarme. Neuf guerriers se lèvent alors. On tire au sort et c'est Ajax qui se trouve choisi. Or, Ajax symbolise la défensive comme Achille l'offensive. Chacun se trouve à l'une des extrémités du camp des Grecs. Si la lance est « l'attribut » d'Achille, le bouclier est celui d'Ajax et voilà pourquoi Homère (v. 220-223) en fait la description. Or, c'est grâce à ce bouclier qu'Hector, certes aussi courageux qu'Ajax, est toujours en état d'infériorité. Sa lance ne parvient pas à le traverser entièrement, tandis que celle d'Ajax pénètre l'écu, déchire l'armure. Second assaut (v. 255), avec un même résultat : le bronze du bouclier d'Ajax rebrousse la pointe de la lance, tandis que l'écu d'Hector est de nouveau traversé. Le Troyen est blessé, atteint au cou, « où bave un sang noir ». Troisième assaut : la pierre « rugueuse, énorme » lancée par Hector fait bien résonner le bouclier d'Ajax, mais n'abat pas celui qu'Homère appelle le « rempart des Achéens », qui, lui, saisit une pierre « bien plus grande encore » qu'il lance, « y ajoutant le poids de sa vigueur sans limite ». Cette pierre, lourde comme une meule, brise l'écu d'Hector, qui est renversé et froissé par son propre bouclier. Grâce à l'aide d'Apollon (il y a donc, pour Hector, mais pas pour Ajax, intervention divine), il se relève, cependant, et le combat eût continué à l'épée si les hérauts — Talthybios pour les Grecs, Idée pour les Troyens — n'étaient pas intervenus. Ils invoquent l'approche de la nuit pour arrêter la lutte. Alors, Ajax prononce ces paroles, qui sont essentielles pour la compréhension de Pindare : « Idée, c'est Hector qu'il vous faut tous les deux inviter à parler de la sorte (c'est-à-dire inviter à arrêter le combat). Hector a défié les meilleurs guerriers à lutter. Qu'il donne le signal. Moi, je suis tout disposé à faire ce qu'Hector dira. »

Alors Hector reconnaît nettement son infériorité. Il présente également l'argument des hérauts : la nuit s'approche. Plus encore, il propose un échange de présents : il donnera son épée avec son fourreau et son baudrier, tandis qu'Ajax lui donne une ceinture. Et voici la conclusion : les Troyens ont grande joie de voir qu'Hector s'est échappé vivant et intact à la fougue et aux mains redoutables d'Ajax, tandis que celui-ci, joyeux de sa victoire (κεχαρηότα νίκῃ) est conduit vers Agamemnon.

Le sens de tout le passage est clair et permet d'expliquer Pindare : c'est Ajax qui a toujours le dessus, c'est lui qui est le vainqueur. Or, ἄκουσεν a fréquemment le sens d' « obéir » ; ainsi dans Eschyle, *Sept*, v. 196 ; dans Euripide, *Hélène*, v. 733 et 1415 ; dans Sophocle, *Antigone*, v. 64 ; dans Dé-

mosthène, *Leptinea*, 68 ; dans Hérodote, V, 83 : « Les Éginètes obéissaient, étaient soumis aux Épidauriens. » Le vers 956 de l'*Agamemnon* est particulièrement significatif. Le roi accepte de céder à sa femme, d'obéir à sa femme, de pénétrer dans son palais en foulant un tapis de pourpre. Dès lors, dès qu'on a compris les intentions d'Homère, le passage de Pindare devient parfaitement clair : « Et, certes, Salamine est capable de nourrir un vaillant guerrier. A Troie, en effet, Hector a obéi à Ajax », c'est-à-dire dut reconnaître son infériorité, fut vaincu par lui.

Georges MÉAUTIS.

L'ISONOMIE DES ATOMISTES

On sait qu'Épicure a donné à un de ses principes cosmologiques le nom d'isonomie, qui signifie égalité de droit ou distribution égale, suivant qu'on dérive le composé de νόμος ou qu'on remonte à la racine *nem-*, dans νέμω[1]. Ce nom appartenait primitivement à la terminologie juridique, à celle, en particulier, du droit constitutionnel, où il désignait un régime de liberté politique fondé sur la distribution égale des droits sur tous les citoyens[2]. Longtemps avant Épicure, Alcméon, médecin et penseur, s'était servi de la même image pour exprimer l'équilibre, c'est-à-dire la juste distribution, dans l'économie du corps, des humeurs, condition, pour lui, de la santé[3]. Ce qui caractérise l'isonomie chez Épicure et chez Alcméon, c'est que, tant en médecine qu'en cosmologie, la justice dont elle est l'expression s'applique à la place dans la réalité et aux rapports mutuels de phénomènes et d'êtres déjà existants ; l'existence elle-même de ces phénomènes et de ces êtres, au contraire, ne tombe pas sous la juridiction de cette forme d'isonomie et se dérobe à son contrôle. Chez Alcméon, l'existence des oppositions du sec et de l'humide, du chaud et du froid, de l'amer et du doux, est admise sans autre forme de procès. Épicure va même plus loin. Il fait sur ses atomes des hypothèses arbitraires préalables, il les préfigure *à fin* de permettre à l'isonomie d'avoir prise sur les phénomènes qui résulteront de la rencontre et de la combinaison des atomes. Voici, en effet, en peu de mots, en quoi consiste l'isonomie épicurienne[4]. Il n'y a qu'un nombre fini d'espèces d'atomes définies chacune par une grandeur déterminée et par une forme caractéristique[5]. De ce fait, il ne pourra se produire qu'un nombre fini d'espèces d'êtres et de phénomènes, et cette réalité limitée sera régie par

1. Pour l'histoire détaillée du terme ἰσονομία, cf. E. Laroche, *Histoire de la racine « nem- » en grec ancien*, Paris, 1949 ; cf., en particulier, p. 165 et 186.

2. ἀλλ' ἡ ἰσογονία ἡμᾶς ἡ κατὰ φύσιν ἰσονομιάν ἀναγκάζει ζητεῖν. Platon, *Ménex.* 239 A ; ἐν γυναιξὶ δὲ πρὸς ἄνδρας καὶ ἀνδράσι πρὸς γυναῖκας ὅση ἡ ἰσονομία καὶ ἐλευθερία γίγνεται. *Rép.* VIII, 563 B.

3. τῆς μὲν ὑγιείας εἶναι συνεκτικὴν τὴν ἰσονομίαν τῶν δυνάμεων, ὑγροῦ, ξηροῦ, ψυχροῦ, θερμοῦ... τὴν δ' ἐν αὐτοῖς μοναρχίαν νόσου ποιητικήν. *D. V.* 14 B 4. L'origine du terme dans le droit constitutionnel apparaît clairement quand on compare ce texte à un passage de la *Guerre du Péloponèse* de Thucydide, bien que cette œuvre soit bien postérieure au temps d'Alcméon. IV, 78, l'historien oppose, en effet, lui aussi, isonomie et monarchie : εἰ μὴ δυναστείᾳ μᾶλλον ἢ ἰσονομίᾳ ἐχρῶντο.

4. Pour une étude plus détaillée, cf. C. Giussani, *Studi Lucreziani*, Turin, 1896, p. 245-258, pages toujours actuelles, et le pénétrant exposé de la question dans Cyril Bailey, *The greek Atomists and Epicurus*, Oxford, 1928, p. 460 sq.

5. Grandeur et forme des atomes ne sont pas indépendantes chez Épicure ; cf. *Revue de Philologie*, t. XXVII, fasc. 2, 1953, p. 151 sq.

un nombre fini de lois de la nature. Mais chacune des espèces d'atomes comprenant un nombre infini d'atomes individuels et l'espace étant, d'autre part, illimité, êtres et phénomènes seront distribués dans l'espace de manière que, à tout instant donné $t = t_0$ du temps infini, chaque espèce est représentée avec la même densité[1], que le nombre de phénomènes ou d'êtres individuels d'une espèce donnée reste sensiblement constant à travers le temps[2], et que, enfin, un nombre fini de lois de la nature[3] invariables, celles, précisément, que nous voyons en action dans notre monde à nous, restent à l'œuvre dans l'univers en se partageant l'efficacité sur le devenir comme elles le font dans le cadre familier de notre observation[4].

Justice est donc rendue, par cette distribution homogène, à tout ce qui existe. Mais cette homogénéité de la répartition n'est obtenue qu'au prix d'une limitation étroite des fondements physiques de la réalité à un nombre fini de formes et de grandeurs ; en d'autres termes, pour sauver la justice distributive, dans son univers une fois constitué, à l'égard des êtres et des phénomènes appelés à l'existence, Épicure commet une injustice préalable à l'égard de l'existence elle-même.

Avant de songer, en effet, à accorder des droits égaux à ce qui existe, on devait se demander si l'existence elle-même n'était pas soumise à une question de droit, si les corps, les êtres et les phénomènes qui constituaient la réalité cosmologique dans les systèmes anciens étaient appelés à l'existence par des lois qui étaient les mêmes pour tout ce qui était susceptible de se réaliser. La réalité épuisait-elle, dans ces systèmes, ce qui était physiquement possible, ou l'existence réelle était-elle le résultat d'un choix et d'un procédé d'élimination exercé sur le possible? D'après quel critère, dans ce dernier cas, le départ entre ce qui doit exister et ce qui ne sera jamais appelé à se réaliser se faisait-il? Ces questions ont été effectivement posées par certains présocratiques. L'isonomie d'Épicure fait, en effet, partie de toute une suite de métaphores juridiques[5] appliquées à la cosmologie, et certaines

1. Lucrèce développera une des conséquences de cette distribution égale dans l'espace dans les célèbres vers II, 532 sq., où le poète présente l'inégalité de fréquence des animaux comme une apparence trompeuse ; cf. le commentaire à ces vers dans A. Ernout et L. Robin, *Lucrèce. Commentaire exégétique et critique*, I, p. 286 sq.

2. Cf. Lucrèce, II, 300-302.

3. Les *Foedera naturai* de Lucrèce.

4. Cf. Lucrèce, V, 526-533 ; Épicure, *Lettre à Pythoclès*, 87, 88. Giussani, *op. laud.*, p. 249, prête, au contraire, à Épicure l'hypothèse de causes agissant dans d'autres mondes et absentes du nôtre ; il dépasse en cela la portée des textes cités ; ce qui distingue, précisément, la cosmologie de Démocrite de celle d'Épicure, c'est que le premier nie la fixité des lois de la nature et admet l'existence de mondes soumis à des « causes » très différentes de celles que nous voyons agir autour de nous, alors que, chez le second, les autres mondes, soumis aux mêmes lois que le nôtre, sont conçus sur le modèle du nôtre ; les *varii mundi varia ratione creati* du vers V, 528 sont des mondes se distinguant les uns des autres par leur état d'évolution, par leurs dimensions, par des détails de structure, mais non par les causes qui y activent le devenir.

5. Pour une étude systématique des notions de droit dans la cosmologie grecque, cf. P. Guérin, *L'idée de justice dans la conception de l'univers des premiers philosophes grecs, de Thalès à Héraclite*, Strasbourg, 1934 ; G. Vlastos, *Equality and justice in early greek cosmo-*

d'entre elles ont pour objet non pas l'égalité des droits de ce qui existe déjà, mais l'attribution équitable de l'existence elle-même aux réalités possibles. Il en est ainsi, en particulier, du célèbre principe de droit cosmologique d'Anaximandre, d'après lequel êtres et phénomènes offrent satisfaction et rançon les uns aux autres de leur injustice réciproque, suivant l'ordre du temps[1]. Le problème du bien-fondé de l'existence réelle se posait, en effet, avec une acuité particulière, pour les cosmologies à devenir cyclique où, dans un cosmos fini, un nombre fini d'êtres, de corps et de phénomènes était admis à l'existence pendant le temps limité que comprenait la période cosmique. L'identité rigoureuse[2] des périodes entre elles ne permettait même pas de marge de variation autour de la fixité des genres et des espèces, et c'étaient les individus mêmes qui se répétaient indéfiniment de cycle en cycle. Les partisans de la représentation cyclique du devenir avaient, il est vrai, eux-mêmes senti que la réalité enfermée dans leurs périodes cosmiques risquait de ne pas épuiser la totalité de ce qui était physiquement possible, même pour des penseurs qui entrevoyaient déjà une limitation du possible, et ils ont cherché à prévenir le reproche d'une limitation arbitraire de la réalité par une structure symétrique du devenir à l'intérieur de chaque cycle cosmique, en faisant correspondre à chaque phénomène du premier demi-cycle le phénomène contraire dans le second demi-cycle en un moment tel que les phénomènes polaires fussent situés à des distances temporelles égales du milieu de la période cosmique totale[3]. En organisant de cette manière le devenir cosmique par couples de phénomènes réciproques, les partisans du retour éternel croyaient avoir épuisé toutes les virtualités réservées au réel. La métaphore juridique par laquelle Anaximandre exprime cette correspondance réciproque des phénomènes peut ainsi être considérée comme une première esquisse d'une justice cosmologique s'appliquant moins aux êtres déjà existants dans un monde supposé existant qu'à l'existence elle-même et à ses virtualités.

Mais cette solution ne faisait que faire reculer le vrai problème. Même avec le degré d'exactitude qu'Empédocle saura donner, comme nous le verrons, à la différenciation dans la réciprocité des phénomènes, ces couples de phénomènes réciproques n'avaient une chance d'épuiser les possibilités infinies du réel que s'ils étaient eux-mêmes en nombre infini. Mais leur nombre était fini dans le cosmos limité d'Anaximandre et d'Empédocle. Dès lors, le retour éternel ne rendait qu'une justice imparfaite aux êtres et aux phénomènes possibles dont il n'appelait qu'une minime fraction à la réalité, en refusant ce droit à une infinité d'autres. Il faisait régner une isonomie réduite sous la forme d'une compensation de ce privilège par la sujétion à la mort.

logie, Classical Philology, 42, 1947 ; W. Jaeger, *Éloge de la loi*, Lettres d'humanité, VIII ; V. Ehrenberg, *Die Rechtsidee im frühen Griechentum*, Leipzig, 1921.

1. Simpl., *Phys.* 24, 19.

2. Cf. l'insistance avec laquelle les doxographes soulignent ce point. D. V. 2 A 1 ; 21 A 33 et passim.

3. Cf. *Revue de Philologie*, XXV, 1951, fasc. 1, p. 41 sq.

L'injustice cosmologique de ce désaccord entre le réel et le possible fut profondément ressentie par les fondateurs de l'atomisme, et la conscience de cette injustice, jointe à la conviction qu'il serait à jamais impossible d'y remédier dans le cadre de la conception cyclique du devenir, entrait pour une très grande part dans leur décision de rompre avec les représentations d'un univers fini et d'une structure périodique du temps. C'était pour faire place à une réalité plus riche et plus variée, en harmonie avec ce que la pensée pouvait postuler comme possible, qu'ils ont reculé les limites de l'espace à l'infini et donné au temps, illimité dans le passé et dans l'avenir, une orientation monodrome, et ce nouveau cadre cosmologique devenait le réceptacle de tout ce qui avait dû être exclu de la réalité chez les partisans du retour éternel. Cette égalité de droit des phénomènes et des êtres possibles devant la réalité fut exprimée par les fondateurs de l'atomisme, qui ignoraient, si on en croit le silence de la tradition, le nom d'isonomie qu'ils auraient pu donner, par métaphore, à ce nouvel ordre, par un principe que j'ai nommé, dans mes travaux antérieurs, principe d'indifférence et qu'ils ont formulé, d'après Simplicius, par le postulat qu'il n'y avait aucune raison pour qu'un corps ou un phénomène se présentât plutôt sous telle forme que sous telle autre[1].

Mais cette isonomie des êtres et des phénomènes macroscopiques est une isonomie dérivée, comme ces êtres et ces phénomènes sont eux-mêmes des réalités dérivées. C'est au phénomène archétype de la cosmologie nouvelle, à l'atome, que les fondateurs de cette école appliquent en premier lieu le principe d'indifférence, en postulant pour les particules ultimes de la matière l'existence de toutes les formes et de toutes les grandeurs imaginables[2]. En vertu des conséquences de cette isonomie atomique, que les fondateurs du système, surtout Démocrite, poursuivent avec une logique dont la rigueur ne s'arrête devant aucune des représentations reçues à leur époque, l'univers des atomes est constitué, comme je l'ai montré ailleurs[3], de manière qu'à un volume donné correspond une infinité d'espèces d'atomes de toutes les formes imaginables et qu'une forme donnée, réciproquement, est représentée par une infinité d'espèces d'atomes de toutes les grandeurs possibles. Chacune des espèces de cette double infinité, définies chacune par une grandeur donnée et par une forme donnée, comprend, en plus, une infinité d'individus mathématiquement identiques entre eux. Cette isonomie des atomes, la distribution égale du droit à l'existence à toutes les formes et à toutes les grandeurs, est absolue chez Démocrite. On a cru devoir la borner en prêtant à Démocrite l'hypothèse d'une limite supérieure de la grandeur des atomes, marquée par le seuil de la perception visuelle. Mais j'ai montré[4] que cette limite n'est pas une constante absolue valable pour toute l'étendue de l'espace infini, mais une grandeur relative, différente dans des mondes différents et fonction, dans chacun, de la taille moyenne des atomes

1. τὸ μηδὲν μᾶλλον τοιοῦτον ἢ τοιοῦτον εἶναι. Simpl., *Phys.* 28, 10 et 25.
2. τῶν ἐν ταῖς ἀτόμοις σχημάτων ἄπειρον τὸ πλῆθός φασι. Simpl., *Phys.* 28, 24.
3. *Revue de Philologie*, 1953, p. 147.
4. *Ibid.*, p. 144, 145.

qui le composent, de façon que des atomes de toute grandeur, même de celle d'un cosmos, ont droit à l'existence au même titre que ceux de *notre* monde à *nous* qui tombent sous le seuil de la perception de *nos* ἔμψυχα à *nous*. L'isonomie que Démocrite fait régner dans les atomes est donc absolue au point de vue de la quantité et de la forme. A cette isonomie statique s'associait, dans la pensée des fondateurs de l'école, une isonomie dynamique accordant le droit à l'existence à tous les états de mouvement[1] et telle, par conséquent, que chaque vitesse de l'échelle infinie des vitesses et chaque direction de l'espace fût effectivement représentée dans les mouvements dont étaient animés les individus, en nombre infini, de chaque espèce d'atomes ; et cela en vertu du même principe d'indifférence qui était le fondement de la variété infinie de forme et de grandeur : il n'y avait aucune raison pour que l'état de mouvement des corpuscules ultimes fût plutôt tel que tel et pour que la nature fût bornée sous ce rapport ou admît des états privilégiés. L'isonomie des corps et des phénomènes composés est chez Démocrite une conséquence de cette isonomie attribuée sous ces trois formes aux corps simples et ultimes. L'infinie variété des formes et des grandeurs crée les conditions statiques de toutes les combinaisons possibles des atomes entre eux, et l'isonomie dynamique, le mouvement des atomes de toute espèce dans toutes les directions avec toutes les vitesses, a pour effet de réaliser ces combinaisons par le choc de tous contre tous. Au cours du temps infini, tous les phénomènes et tous les êtres imaginables peuvent ainsi se former et ils disparaîtront après une durée qui varie avec le degré d'adaptation mutuelle des atomes dans leurs rencontres fortuites. Il est logique de penser que, parmi ces êtres et ces phénomènes, il y en a de nombreux qui se constituent plusieurs fois en des lieux divers de l'espace. Démocrite s'est cependant gardé, d'après ce que nous connaissons de lui, de déduire de ses hypothèses statistiques au niveau des atomes une loi d'équipartition des phénomènes et des êtres composés. Ces hypothèses créaient les conditions de réalisation du possible, mais il n'en suivait pas que ce possible se répartît d'une façon telle que à tout instant tous les phénomènes possibles fussent représentés avec la même densité dans la réalité[2], ni que la densité des phénomènes d'une espèce donnée restât constante à travers le temps[3]. Ces lois de distribution, qui constitueront, comme nous l'avons vu plus haut, le principe de l'isonomie épicurienne, seraient même à considérer, au point de vue de Démocrite, comme une pétition de principe[4], puisqu'elles introduiraient à l'échelle des corps et des phénomènes composés une régularité et un ordre que la disposition aléatoire des atomes et de leurs mouvements

1. τῶν ἀτόμων σωμάτων ἀπρονόητον καὶ τυχαίαν ἐχόντων τὴν κίνησιν. Aétius, I, 4, 1.

2. Lucr., II, 532-540.

3. *Ibid.*, II, 300-302 ; V, 526-529.

4. Le paralogisme de cette équipartition réside, en termes modernes, en ceci : parmi les combinaisons d'atomes, il y en a qui sont très probables et, par conséquent, très fréquentes, et il y en a qui sont très peu probables et, partant, très rares. L'isonomie d'Épicure revient donc à postuler la même fréquence, dans le temps et dans l'espace, pour les phénomènes probables et pour ceux d'une probabilité petite. La réduction du nombre des espèces d'atomes, par laquelle Épicure entend justifier sa loi d'équipartition, n'augmente en rien les chances de production d'une combinaison improbable d'atomes de diverses espèces.

avait eu pour fin d'écarter de la nature. Aussi verrons-nous plus loin que l'isonomie d'Épicure, c'est-à-dire le droit du réel à une représentation numérique égale, est inspirée à son auteur par le modèle qu'il en trouvait dans un système de la nature à structure téléologique et, par conséquent, diamétralement opposé au système déterministe de Démocrite, dans la cosmologie de la dernière main de Platon[1].

Entre Épicure et Démocrite il y a donc cette différence fondamentale que le premier, par des restrictions imposées à la forme et à la grandeur des atomes, ne permet l'existence qu'à un nombre limité de phénomènes et d'êtres, mais distribue ces êtres et ces phénomènes avec une homogénéité qui fait violence à ce que la pensée est en droit d'attendre du hasard, que le second, au contraire, n'impose aucune limitation arbitraire à la réalité, dans laquelle il accorde le même droit à l'existence à tout ce qui est possible, mais renonce, en revanche, à régler la fréquence et la distribution des phénomènes et des êtres infiniment variés par d'autres lois que celles du hasard.

Les limites du réel se confondent ainsi, chez Leucippe et chez Démocrite, avec les limites du possible. Mais quelle est l'autorité qui tranche de ce qui est possible et quelle est la marque à laquelle le possible est reconnu comme tel? C'est en ce point précis de notre analyse rétrograde que nous touchons aux origines métaphysiques de l'atomisme. Cette autorité est, en effet, la pensée, et l'atomisme a, par conséquent, pour fondement le même principe de correspondance entre la réalité et la pensée que le système de l'école d'Élée. En vertu des oppositions profondes entre la cosmologie de Parménide et de ses disciples, d'une part, et celle de Leucippe et de Démocrite, d'autre part, cette thèse d'une influence de l'éléatisme sur la représentation centrale de l'atomisme a été vivement discutée par les historiens[2] de la pensée grecque. Grâce à la mise au point de la question par J. Burnet, l'entente est faite aujourd'hui dans ce sens qu'on explique par un accord de principe avec l'éléatisme certains traits de la physique atomiste tels que la propriété des atomes d'être imperméables et individuellement sans qualité, et par une critique de l'éléatisme certains autres traits tels que l'hypothèse du vide, la pluralité des atomes et la possibilité de leur mouvement. Leucippe adopte les vues de Parménide sur l'être un et indivisible, mais il rejette sa prétention d'épuiser la réalité par l'être un et distribue les propriétés d'indifférenciation, d'extériorité et de continuité que Parménide confère à sa sphère cosmique, à cette infinité d'êtres uns que sont les atomes. Il admet le principe parménidien que tout ce qui existe peut être pensé et la réciproque de ce principe, le postulat que tout ce qui peut être objet de la pensée doit exister dans la réalité. Mais il étend le domaine de la pensée au delà des limites étroites où Parménide l'avait enfermé. La pensée n'avait pu atteindre, chez lui, que la réalité matérielle, comme si le principe parménidien de réciprocité entre la pensée et la réalité avait été fondé sur un mécanisme de contact matériel entre la réalité et l'organe de

1. Sur l'influence de Platon sur Épicure, cf. aussi *Revue de Philologie*, 1953, p. 161 sq.
2. Cf. J. Burnet, *Early greek philosophy*, London, 1948, p. 333 sq.

la pensée analogue aux mécanismes par lesquels les présocratiques aiment à expliquer la perception des sens en général et, en particulier, la perception visuelle[1]. Leucippe affranchit la pensée des entraves qui risquaient d'arrêter son essor[2] en coupant le fil qui la reliait à la matière et en étendant son domaine d'atteinte bien au delà des limites de la réalité matérielle. L'objet immatériel principal qu'il lui assigne est l'espace vide. Le vide, l'espace non rempli, pouvant ainsi être pensé, il a une réalité objective d'après la thèse fondamentale de l'école, et le non-être se trouve plié à l'être malgré le défi de Parménide[3]. Cette reconnaissance de la réalité du vide comme conséquence de l'intuition spatiale, intégrée dans la pensée, marque un pas décisif dans l'histoire de la philosophie grecque, et J. Burnet[4] a raison de dire que dans ce dialogue l'école de philosophie la plus scientifique et en apparence la plus positiviste des Grecs a été moins matérialiste que l'école la plus métaphysique. Mais les liens entre les deux écoles sont encore bien plus étroits. Leucippe adopte, en effet, non seulement la thèse métaphysique de la réciprocité entre la pensée et le réel, il emprunte aux Éléates aussi le principe formel par lequel Parménide avait entendu contrôler, dans le cas particulier de l'être un, l'accord de la réalité avec la pensée que la thèse métaphysique postulait d'une manière très générale. Ce principe, qui consistait à ne reconnaître un droit à l'existence qu'à ce qui pouvait se légitimer devant la pensée par une raison d'être, n'était autre que le principe de la raison suffisante. Mais, alors que les Éléates ne l'appliquaient qu'à la réalité compacte de l'espace que seule ils reconnaissaient, Leucippe se prévaut de ce principe formel, auquel il donne la forme que nous avons appelée principe d'indifférence au commencement de notre analyse, pour distribuer l'existence à l'infinité d'êtres et de corps qui devenaient subitement possibles par la réalité du non-être et la limitation réciproque de l'être et du non-être. Il consomme ainsi, un demi-siècle avant Platon, le parricide de Parménide au moyen d'un instrument qu'il tenait des mains du vieux penseur. Examinons quelques-unes des conséquences diamétralement opposées que Parménide et Leucippe tirent de l'application de ce même principe à l'être un et compact, d'une part, à la coexistence de l'être et du non-être, d'autre part.

Dans les fragments qui nous ont été conservés, Parménide a recours à ce principe à trois reprises. Une première fois pour postuler l'éternité et le caractère à la fois incréé et indestructible de l'être, aux vers 9 et 10 du

1. Cf. aussi les théories de la vision développées par Platon dans le *Ménon*, le *Théétète* et le *Timée*.

2. Le *Parménide* et le *Sophiste* de Platon montrent d'une manière saisissante l'état de paralysie auquel l'autorité du grand Parménide pouvait amener la spéculation philosophique.

3. On sait quelle est la solution donnée au problème du non-être par Platon. Après avoir montré, dans le *Sophiste*, qu'il y a une contradiction dans l'application du principe éléate au non-être, du fait que la négation de l'existence du non-être constitue une relation de laquelle on devrait pouvoir conclure, au contraire, à la réalité du non-être (237 A-242 C), il résout l'antinomie du non-être en le présentant comme ce qui diffère de l'être.

4. *Ibid.*, p. 334.

grand fragment 8. L'être, y raisonne-t-il, ne saurait avoir un commencement dans le temps avant lequel il ne fût. Car quelle est la nécessité qui aurait pu le déterminer à quitter le non-être plutôt à ce moment qu'à tel autre[1], plus tard plutôt qu'à un moment antérieur?

τί δ' ἄν μιν καὶ χρέος ὦρσεν
ὕστερον ἢ πρόσθεν, τοῦ μηδενὸς ἀρξάμενον, φῦν·

Cette nécessité n'aurait pu être donnée que par une raison suffisante justifiant le choix d'un instant privilégié : mais, le temps se présentant à la pensée comme absolument homogène, il n'y a pas de raison suffisante pour y distinguer un point particulier prédestiné à marquer le commencement de l'être ; force nous est donc de ne reconnaître à l'être ni commencement ni, par un raisonnement analogue, fin, ou, en d'autres termes, de distribuer l'être à travers toute la durée indéfinie du temps de manière qu'aucun instant ni aucun intervalle ne soit privilégié par rapport aux autres, de reconnaître l'isonomie du temps par rapport à l'être.

Une seconde fois, Parménide invoque le principe de la raison suffisante pour écarter de l'être le discontinu et le manque d'homogénéité. L'être ne saurait être divisible, dit-il aux vers 22 sqq. du même fragment, puisque, pour que sa cohérence fût coupée, il faudrait qu'il fût plus faible en certains points qu'en certains autres, ce qui n'irait pas sans renforcement correspondant de l'être par endroits, et qu'il n'y a pas de raison suffisante ni pour l'affaiblissement ni pour le renforcement[2].

οὐδὲ διαιρετόν ἐστιν ἐπεὶ πᾶν ἐστιν ὁμοῖον·
οὐδέ τι τῇ μᾶλλον, τό κεν εἴργοι μιν συνέχεσθαι,
οὐδέ τι χειρότερον, πᾶν δ' ἔμπλεόν ἐστιν ἐόντος.

Une subdivision, si elle pouvait exister, serait, en plus, nécessairement arbitraire. Pour quelle raison, en effet, l'interruption de l'être continu aurait-elle lieu à tel endroit plutôt qu'à tel autre, τῇ μᾶλλον ἢ τῇ, pourquoi l'être se trouverait-il affaibli là plutôt qu'ailleurs, τῇ χειρότερον ἢ τῇ? Cette interprétation rapproche ce passage des vers 9, 10 et fait reconnaître un parallélisme étroit entre le temps et l'espace dans leurs rapports avec l'être : l'être n'admet ni morcellement dans l'espace ni rythme dans le temps.

1. Cette interprétation, qui est aussi celle de Burnet et de Heidel, fait apparaître le principe de la raison suffisante, appliqué ici au temps, sous la même forme qu'aux vers 45, où il est appliqué à l'étendue et où le comparatif correspondant à τῇ ἢ τῇ figure explicitement ; cf. la discussion de ce passage dans Diels, *Vorsokr.* On sait que, dans les temps modernes, Pascal postule, de son côté, l'indifférence de la nature à tout privilège dans l'espace et dans la durée. Si son raisonnement est analogue à ceux des atomistes dans leur critique contre l'éléatisme, la forme sous laquelle il exprime la contingence de notre place dans le monde sensible rappelle étrangement certains vers de Parménide : « abîmé dans l'infinie immensité des espaces que j'ignore et qui m'ignorent, je m'effraie et m'étonne de me voir ici plutôt que là (τῇ ἢ τῇ...), car il n'y a point de raison pourquoi ici plutôt que là... pourquoi à présent plutôt que lors (ὕστερον ἢ πρόσθεν) ». Éd. Brunschwieg, III 205, p. 427 ; cf. aussi les *Pensées*, III, 194, et III, 208. S'agit-il là d'une influence indirecte de la pensée grecque, par le souvenir de conversations dans le cercle d'Étienne Pascal, ou de la rencontre fortuite de deux grands esprits dans l'expression d'un problème dominant de la pensée cosmologique? Sur le désarroi de Pascal devant ce problème, cf. *Lettres d'humanité*, VIII, p. 54.

2. Cf. la discussion de ce passage dans Burnet, *op. laud.*, p. 179 sq.

Le même raisonnement est, enfin, appliqué par Parménide à la forme de l'être. Après avoir montré, par une argumentation bien moins scientifique, que l'être est limité dans l'espace, sans quoi il serait imparfait, ce qui est contraire à la définition que s'en donne la pensée[1], il démontre que cette limite ne saurait être qu'une surface sphérique. Puisqu'il n'y a pas de raison suffisante, dit-il aux vers 44 sqq., pour que l'être s'étende plus loin dans telle direction que dans telle autre, ni pour qu'il se rétrécisse dans une direction plutôt que dans une autre, il s'étend nécessairement à une même distance dans toutes les directions et revêt, par conséquent, la forme d'une sphère bien arrondie. S'il y avait, réciproquement, une raison pour que, dans une certaine direction, l'être s'écarte de la commune mesure, ὁμόν, soit par excès, soit par défaut, il y aurait aussi dans la réalité une puissance, une cause efficiente, pour produire cette inégalité ; mais, puisqu il n'y a pas de raison suffisante pour l'inégalité dans la pensée, il n'y en a pas de cause dans la réalité, et l'être garde son intégrité, ἄσυλον, dans toutes les directions :

εὐκύκλου σφαίρης ἐναλίγκιον ὄγκῳ,,
μεσσόθεν ἰσοπαλὲς πάντῃ· τὸ γὰρ οὔτε τι μεῖζον
οὔτε τι βαιότερον πελέναι χρεόν ἐστι τῇ ἢ τῇ·
οὔτε γὰρ οὔ τεον ἔστι τό κεν παύοι μιν ἰκνεῖσθαι
εἰς ὁμόν, οὔτ' ἐὸν ἔστιν ὅπως εἴη κεν ἐόντος
τῇ μᾶλλον τῇ δ' ἧσσον, ἐπεὶ πᾶν ἐστιν ἄσυλον.

Après avoir rendu justice au temps par l'absence de rythmes, à la matière par l'absence de discontinuités, Parménide fait ainsi régner l'isonomie aussi parmi les directions de l'espace.

On peut dire que le système atomiste a pris naissance par la critique de ces trois applications du principe de la raison suffisante. Nous allons montrer, en effet, que Leucippe a conservé le principe lui-même et que, si l'univers qu'il en déduit est si différent de celui des Éléates, cela provient essentiellement de l'élargissement qu'il a donné au domaine du pensable.

C'est par ce principe, en effet, que Leucippe introduit d'abord le vide, l'espace non rempli, dans la réalité. Puisque le non-être peut être pensé, il faut lui rendre justice aussi dans la réalité et partager le réel d'une manière isonome entre l'être et le non-être. C'est ici, dans la critique du « matérialisme » éléate, que le principe de la raison suffisante se retourne de la manière la plus directe contre Parménide. Dans le fragment de Démocrite et dans les textes d'Aristote et de Simplicius qui nous ont conservé[2] ce thème fon-

1. L'application du principe de la raison suffisante aux dimensions de l'être, à laquelle Parménide préfère ici l'appel à un principe de perfection semblable à l'idée du bien dans la philosophie de Platon, l'eût conduit, au contraire, à rejeter toute limitation de l'être. Fixer une limite, c'est choisir une distance, et il n'y a pas de raison pour donner la préférence à telle distance plutôt qu'à telle autre. Parménide rejette bien l'idée d'une direction privilégiée, mais il admet implicitement une longueur privilégiée comme rayon de son univers.

2. μὴ μᾶλλον τὸ δὲν ἢ τὸ μηδὲν εἶναι, Plutarque adv. Colot. 4, 1108 F ; *D. V.* 55 B 156 ; διὸ καὶ οὐθὲν μᾶλλον τὸ ὂν τοῦ μὴ ὄντος εἶναί φασιν. Arist., *Mét.* 985 ; ἔτι δὲ οὐδὲν μᾶλλον τὸ ὂν ἢ τὸ μὴ ὂν ὑπάρχειν ; Simpl., *Phys.* 28, 10. Les formules qui postulent ici l'égalité de droit pour l'être et le non-être sont presque identiques au οὐδέ τι τῇ μᾶλλον

damental de l'atomisme, il y a une ironie tragique dans le contraste entre la forme du raisonnement, qui est celle de Parménide, et sa portée cosmologique, qui ruine l'univers éléate. Le principe d'indifférence n'avait réglé, chez le penseur ancien, que les modalités de l'être ; désormais, l'être lui-même, dans sa compétition avec le non-être, relèvera de sa juridiction.

La réalité ne se confondant ainsi plus, désormais, avec l'être, il ne pourra plus être question de lui imposer des limites spatiales dérivées de la pensée de l'être. Pour Parménide, l'existence d'une limite de l'être à distance finie avait été une conséquence de la perfection sans laquelle l'être ne saurait être pensé. L'absence d'une limite, l'extension indéfinie, étant un manque et, par conséquent, une dérogation au postulat de perfection, l'être est nécessairement fini.

οὔνεκεν οὐκ ἀτελεύτητον τὸ ἐὸν θέμις εἶναι·
ἔστι γὰρ οὐκ ἐπιδευές· [μὴ] ἐὸν δ' ἂν παντὸς ἐδεῖτο[1].

La finitude de l'être avait ensuite à son tour eu comme conséquence la forme sphérique du monde, comme nous l'avons vu plus haut. Leucippe répond à ces arguments que, si l'être ne peut, peut-être, pas être pensé sans limites, il n'en est pas de même du non-être, et que c'est le propre de la représentation de l'espace vide de n'admettre pas de limite[2], et, puisque dans l'univers être et non-être ont les mêmes droits, puisque le vide et la matière compacte s'y pénètrent, l'univers s'étend à l'infini. Il n'y a, certes, pas de direction privilégiée dans l'espace, et l'univers s'étend de la même manière dans toutes les directions. Mais s'il n'y a pas de raison, pour l'espace rempli de Parménide, de s'étendre plus loin dans une direction que dans une autre, il n'y a pas de raison non plus, pour l'espace de Leucippe, composé d'être et de non-être, de s'arrêter à telle distance d'un point choisi comme centre plutôt qu'à telle autre, et force lui est donc de ne pas s'arrêter du tout. A l'isotropie de l'espace entrevue par Parménide, l'atomisme ajoute donc l'étendue infinie de l'espace et, par conséquent, de l'univers, et il ouvre cette perspective cosmologique en invoquant contre le finitisme éléate le même principe d'indifférence sur lequel Parménide avait fondé l'isotropie. Aristote, hostile à l'infini sous toutes ses formes, a prononcé, à propos de Xénophane, un jugement très sévère contre les partisans de l'étendue

de la thèse parménidienne de l'homogénéité et très voisines de l'οὔτε τι βαιότερον... τῇ ἢ τῇ de la thèse de la sphéricité : cf. ci-dessus. Heidel a essayé d'isoler dans le contexte d'Aristote une seconde citation de la formule de Démocrite ou d'une formule analogue de Leucippe en proposant, *De gen. et corr.* 325 a 28, de lire οὐθὲν μεῖον à la place du οὐθὲν μὴ ὄν des manuscrits. Mais cette conjecture a été rejetée pour de bonnes raisons par Diels ; cf. *D. V.*[4] II, p. VII.

1. Frgt. 8, v. 32, 33.

2. Les géomètres étaient convaincus de la nécessité de concevoir l'espace comme infini déjà à une époque où la plupart des systèmes cosmologiques postulaient encore la finitude du monde ; cf. G. Milhaud, *Les philosophes géomètres de la Grèce*[2], Paris, 1934, p. 45 sq. Archytas a donné à cette antinomie entre la pensée mathématique et la spéculation cosmologique une expression saisissante ; cf. Simpl., *Phys.*, p. 467, 26 sq. Leucippe a été le premier à appliquer à l'intuition géométrique de l'espace infini le principe éléate de la réalité du pensable.

illimitée de l'espace en disant que cette solution était pour eux un moyen commode pour se dispenser de la recherche d'une cause[1]. Cette critique n'est pas valable pour les atomistes. Ce n'est pas pour éviter l'embarras d'une justification causale que Démocrite a renoncé à la représentation d'un univers limité, mais parce que sa critique de l'éléatisme lui faisait apparaître arbitraire toute limite à distance finie. Inversement, toutes les distances dans l'échelle des grandeurs linéaires ayant le même droit à une fonction cosmologique, il existe, dispersés dans l'infinité de l'espace, des mondes de toutes les dimensions. La pluralité des mondes, enseignée par les atomistes, est une conséquence, la plus grandiose sans doute, de l'isonomie dans ce sens premier d'un droit égal à l'existence.

La critique des atomistes rend justice, en troisième lieu, à la forme. Parménide n'avait reconnu l'existence réelle que d'une seule forme géométrique, à savoir de la forme sphérique de l'être lui-même. Leucippe anéantit aussi ce privilège, et voici son argumentation que les textes nous ont conservée en partie. La démonstration parménidienne de la sphéricité du cosmos avait été fondée sur le postulat de la continuité de l'être. C'est parce que l'être est un, c'est parce que la multiplicité est exclue du cosmos, que la sphère reste la seule forme qui soit affectée à une réalité cosmologique. Mais, cette hypothèse une fois abandonnée, la multiplicité une fois admise, ce privilège de la forme sphérique tombe, puisqu'il n'y aura plus de raison pour que, dans cet univers rythmé d'alternances d'être et de non-être, la frontière entre le vide et la matière compacte soit chaque fois une sphère. La matière, compacte encore comme chez Parménide à l'intérieur de chacune des unités en nombre infini en lesquelles s'effrite maintenant l'Un parménidien, mais baignant avec chacune de ses particules dans le non-être[2] qui l'enveloppe suivant une infinité de surfaces fermées, affectera donc une infinie variété de formes, puisque l'intuition spatiale peut se représenter une infinité de figures géométriques à chacune desquelles le principe éléate fait correspondre les formes d'une infinité de fragments de matière, et aucune de ces formes ne sera privilégiée par sa représentation dans l'uni-

1. οἱ μὲν γὰρ διὰ ταῦτα ἄπειρον τὸ κάτω τῆς γῆς εἶναί φασιν... ἵνα μὴ πράγματ' ἔχωσι ζητοῦντες τὴν αἰτίαν Arist. *De caelo* 294 a 21.

2. Simplicius insiste beaucoup sur l'égalité des parts qu'ont l'être et le non-être à la constitution du réel : ἔτι δὲ οὐδὲν μᾶλλον τὸ ὂν ἢ τὸ μὴ ὂν ὑπάρχειν καὶ αἴτια ὁμοίως εἶναι τοῖς γινομένοις ἄμφω., *Phys.* 28, 11. Dans la suite, Simplicius rapporte ce principe, comme le fait prévoir τοῖς γινομένοις, au mouvement, qui devient effectivement possible par la suspension de particules matérielles dans le vide : τὴν γὰρ τῶν ἀτόμων οὐσίαν... ὃν ἔλεγεν εἶναι καὶ ἐν τῷ κενῷ φέρεσθαι κτλ. Mais cette interprétation dynamique, qui a été généralement adoptée par les modernes, doit être précédée d'une interprétation statique. Ce qui se trouve créé par la coopération de l'être et du non-être, c'est, avant le mouvement, la forme des corps et, par conséquent, la richesse infinie du monde sensible. La surface des corps, l'ἐπιφάνεια, c'est-à-dire ce qui apparaît d'eux et tombe sous les sens, est, précisément, la frontière entre l'être et le non-être. Nous sommes donc, ici encore, en présence d'une application à la cosmologie d'une théorie géométrique. Euclide définira, en effet, après Platon (Ménon, 76 A ; cf. mon *Platon*, p. 32 sq.), la surface comme la limite du corps solide : στερεοῦ δὲ πέρας ἐπιφάνεια., XI def. 2. Le pensable pour lequel l'atomisme postule l'existence réelle est donc, ici comme dans la question de l'infinité de l'espace, essentiellement l'objet de la pensée géométrique.

vers, puisqu'il n'y a aucune raison pour qu'une particule affecte plutôt telle forme que telle autre[1]. C'est cette partie de la critique de Leucippe, dirigée contre l'exclusivité de la forme sphérique, qui a été la plus lourde de conséquences. C'est elle qui constitue le fondement de l'atomisme au sens étroit du terme. En appliquant le principe de correspondance entre la pensée et le réel à une pensée comprenant désormais aussi l'intuition spatiale des géomètres, avec la même rigueur logique avec laquelle Parménide l'avait appliqué à la pensée bornée à l'extériorité physique, elle porte, sans intermédiaire, le nombre des formes possibles de l'unité à l'infinité et fait jaillir dans l'univers physique la variété infinie des espèces d'atomes qui composeront les réalités cosmologiques de la nouvelle école. Elle fait apparaître par cette rigueur, du même coup, les tentatives par lesquelles les systèmes antérieurs avaient essayé de sortir de l'impasse dans laquelle Parménide avait engagé la spéculation cosmologique, comme des demi-mesures. Empédocle, en particulier, qui avait essayé de trancher la difficulté en faisant à tour de rôle résorber le multiple dans l'un et dissoudre l'un dans le multiple[2], s'était arrêté à mi-chemin en limitant la multiplicité à un nombre fini nécessairement arbitraire. Le nombre quatre auquel il borne l'existence des éléments ne se justifie, dans son système, que par l'expérience, qui semblait révéler à la science contemporaine la présence, dans notre monde, de quatre états de la matière. Il manque de fondement devant la pensée, pour laquelle, d'après le principe d'indifférence, la nature n'a pas plus de raison pour produire quatre éléments qu'elle n'en a pour en produire cinq ou n'importe quel autre nombre[3]. Dans l'atomisme, le nombre des éléments qu'on peut constater dans notre monde est un accident d'une portée cosmologique limitée, et la logique du système prévoit dans les profondeurs de l'espace des mondes avec des nombres très variés d'éléments[4].

A cette isonomie de la forme qu'avait déjà opérée Leucippe, Démocrite ajoutera l'isonomie de la grandeur géométrique. Le système atomiste tel que l'avait conçu Leucippe avait, en effet, gardé une dernière trace d'anthropomorphisme du fait que les atomes, infiniment variés au point de vue de la forme, avaient admis une limite supérieure de grandeur marquée par la limite de la perceptibilité. Le seuil de notre perception avait donc une portée cosmologique qui ne lui revenait pas. Démocrite généralise[5] la notion de limite de la perception et fait reculer par ce moyen à l'infini les

1. Cf. le texte déjà cité : Simpl., *Phys.* 28, 25, fondamental pour l'intelligence de l'atomisme.

2. ξύμπολλα ἐξ ἑνὸς ἢ ἐκ πολλῶν ἕν., Platon, *Lois*, X, 903 E ; τοτὲ μὲν ἓν εἶναί φασι τὸ πᾶν... τοτὲ δὲ πολλὰ κτλ, Soph. 242 D.

3. Platon admet, lui aussi, quatre éléments dans l'univers du *Timée* ; mais, dans la cosmologie du *Timée*, le nombre quatre est déduit avec nécessité de certains principes physiques et géométriques. Dans ce système téléologique, la nature a des raisons d'admettre plutôt quatre éléments qu'un autre nombre ; il est vrai que, dans l'*Épinomis*, Platon augmente le nombre des éléments de quatre à cinq ; mais cette réforme lui est dictée, elle aussi, par des considérations mathématiques faisant apparaître le nombre cinq comme une nécessité cosmologique ; cf. *R. É. G.*, t. LXII, 1949, p. 32 sq.

4. Cf. Hippol., *Refut.* I, 13 ; *D. V.* 55 A 40, 3.

5. Cf. *Revue de Philologie*, 1953, p. 144 sq.

limites de la grandeur des atomes. En rendant ainsi justice à la quantité comme Leucippe avait rendu justice à la forme, Démocrite approfondit, en même temps, les affinités entre la pensée éléate et l'atomisme. Leucippe avait postulé, en vertu du principe éléate de correspondance entre la pensée et la réalité, l'existence réelle, matérialisée dans les atomes, de cette infinité de formes géométriques que l'intuition spatiale nous révèle. Démocrite poursuit jusqu'à ses conséquences extrêmes cette métaphysique éléate en doublant ce postulat de l'infinie variété de la forme du postulat de l'infinie variété de la grandeur et du volume que la même intuition spatiale nous fait entrevoir.

L'isonomie, avec le sens dans lequel nous l'avons définie plus haut, régnait donc dans les éléments statiques de l'univers atomiste. Toutes les formes géométriques, toutes les grandeurs spatiales avaient une part égale à l'existence réelle, parce que toutes pouvaient être également[1] pensées. Il restait à rendre justice, par la nouvelle école, aux éléments dynamiques de l'univers. Ici, la critique des atomistes se dirige à la fois contre Parménide et contre ceux qui avaient essayé de résoudre le problème du mouvement en conservant l'hypothèse éléate de la non-existence du vide. Parménide avait nié la possibilité et l'existence de tout mouvement, quel qu'il fût, en vertu de l'impossibilité où était l'être de pénétrer dans un espace déjà rempli d'être. Empédocle avait cherché à triompher de la négation éléate en imaginant le seul genre de mouvement qui fût compatible avec l'absence de vide. Il avait fait tourner, à cette fin, la matière sur elle-même dans un immense déplacement de brassage où chaque point de l'espace clos du Sphairos était constamment parcouru par un flux incessant de matière, se fermant sur lui-même, et où ces filets de substance matérielle, quoique différenciés par les déterminations particulières des quatre éléments distingués par Empédocle, ne laissaient aucun vide, même aux endroits où des éléments différents s'avoisinaient, de façon que les courants matériels n'accusaient aucune rupture de continuité spatiale. Mais, si le mouvement était théoriquement sauvé par ce dispositif ingénieux[2], il restait emprisonné dans des limites étroites. Chaque particule matérielle était solidaire, en vertu de la négation éléate du vide qui reste une des hypothèses physiques fonda-

1. C'est en ce point précis de l'héritage éléate que Platon se sépare des atomistes, et la différence de caractère entre les cosmologies antagonistes de Platon et de Démocrite peut se ramener en grande partie à la question du rapport de la pensée et de la forme géométrique. Les atomistes ne reconnaissaient aucune supériorité, ni devant la pensée ni dans la réalité, à des figures géométriques caractérisées par certains traits de simplicité et de régularité, telles que la sphère et les polyèdres réguliers. Un corps à structure quelconque, tel un polyèdre à faces inégales et à angles inégaux, a donc pour eux autant de droit à l'existence et sera, par conséquent, tout aussi fréquent dans la réalité qu'un polyèdre régulier. Platon, au contraire, distingue dans l'infinité des figures possibles des figures particulières, les polyèdres réguliers, qui *arrêtent* l'attention de la pensée par leur structure symétrique et que leur existence en nombre fini, découverte par Théétète, achève de présenter comme des êtres privilégiés. Platon n'hésite pas à étendre ce privilège, conformément au principe éléate, de la pensée à la réalité. Le résultat de cette application du principe éléate à une pensée mathématique nuancée est la physique du *Timée*.

2. Sur les détails de la physique empédocléenne, cf. *Revue de Philologie*, 1951, p. 42 sq.

mentales d'Empédocle, avec la substance matérielle de son voisinage immédiat et, par continuité, avec la somme de la matière de tout le cosmos. Le volume du monde, y compris les couches d'Amour et de Haine qui entouraient à tour de rôle le Sphairos pour y pénétrer au cours d'une phase cosmique, restait, en plus, rigoureusement constant, et ainsi la machine cosmique constituait ce que les mathématiciens modernes appellent un système à liaisons complètes, où le mouvement de chaque partie de la matière, de chaque corps et de chaque être, dépendait des mouvements de tous les autres corps et de tous les autres êtres et s'effectuait, par conséquent, comme dans des ornières tracées d'avance. La matière n'était, d'autre part, pas divisible à l'infini au point de vue qualitatif, mais abritait, même à la fin du règne de l'Amour, où sous l'action de cette force l'interpénétration des quatre éléments atteint son apogée, des régions de dimensions finies où la substance était pure de tout mélange[1] et représentée par un seul élément à l'exclusion des autres. La transformation du monde s'effectuait donc par un nombre fini de déplacements matériels assujettis à suivre des trajectoires cycliques rigoureusement prescrites par la dépendance mutuelle de toutes les parties du cosmos. Cette solution du problème du mouvement proposée par Empédocle entraînait des conséquences d'une très grande portée cosmologique. Il eût, certes, été possible de déduire des données dynamiques du système, telles que nous venons de les dégager, un devenir cosmique infiniment varié et évoluant d'une manière monodrome, puisqu'il est possible, *a priori*, de combiner un nombre fini de mouvements élémentaires d'une infinité de manières et de se faire succéder ces combinaisons illimitées dans l'infinité du temps. Il eût suffi, pour cela, d'admettre que deux ou plusieurs des mouvements circulaires premiers en lesquels nous venons de décomposer la dynamique cosmique d'Empédocle ont des périodes incommensurables entre elles[2]. Au lieu de cette hypothèse, qui eût concilié les

1. Ici, la physique d'Empédocle diffère radicalement de celle d'Anaxagore. Chez le Sicilien, la continuité spatiale de la substance matérielle est parfaitement compatible avec une certaine discontinuité dans la différenciation qualitative de la matière qui confère à la physique d'Empédocle certaines analogies avec l'atomisme, déjà relevées par Aristote ; cf. J. Burnet, *Early Greek Philosophy*[4], p. 234. On peut « trancher à la hache », et, par conséquent, isoler, des qualités non mélangées au sein de la matière même à la fin du règne de l'Amour, et la réalisation de cet état de mélange approximatif, où l'analyse pourrait déceler un atome de volume à l'intérieur duquel la matière n'accuse pas de différences, exige un temps limité, à savoir la demi-période cosmique d'Empédocle. Chez Anaxagore, au contraire, à tout moment de l'évolution cosmique et en tout point de l'univers, l'état de mélange des qualités est parfait, et aucune subdivision ne saurait déceler une qualité pure. Aussi le processus de différenciation s'étend-il, chez le Clazoménien, sur l'infinité du temps.

2. Il n'y a, en effet, pour la science de cette époque, que deux moyens pour sauver, dans un univers fini, le caractère linéaire du devenir : il fallait ou bien admettre une infinité de cycles particuliers de restitution, ou bien postuler, dans le cas contraire, l'incommensurabilité des cycles particuliers en nombre fini. Quelle est la solution adoptée par Héraclite, dont le cosmos vit sous le régime stable d'un devenir monodrome? De quelle manière, pour parler son langage, les Érinnyes veillent-elles à ce que le soleil ne dépasse pas sa mesure? Par l'irrationalité, entre eux, des cycles d'ἀνταμοιβαί (*D. V.* 12 B 90), qui éviterait l'accumulation du feu par laquelle se traduisait fatalement l'existence d'un multiple commun des ἀνταμοιβαί particulières? Ou par le maintien de ces cycles d'échange en nombre infini, de façon que leurs effets se neutralisent mutuellement à l'échelle cosmique? L'état actuel de

Muses siciliennes à celles d'Ionie[1] en donnant au cosmos d'Empédocle un régime stable dans un cadre unique, le penseur d'Agrigente fait sur son système l'hypothèse supplémentaire que les cycles particuliers dont se compose le devenir cosmique ont des durées commensurables entre elles et admettent, par conséquent, un plus grand commun multiple, la grande période cosmique qui ramène le monde, en deux phases opposées de différenciation et de résorption, à son état initial[2]. Mais cette hypothèse, qui impose à la cosmologie d'Empédocle le régime du retour éternel, ne donne accès à l'existence réelle qu'à un nombre fini d'êtres, de corps et de phénomènes, à ceux, précisément, qui résultent, durant la période limitée où est enfermée la totalité du devenir cosmique, de la combinaison nécessairement limitée[3] des phénomènes primordiaux que nous avons discernés plus haut. Elle excluait de la réalité, en particulier, tous les processus dont la durée eût dépassé celle de la grande période cosmique qui représentait le maximum de temps qui fût accordé à l'évolution d'un phénomène particulier, à la formation et la dissolution d'un être. Mais, pour la pensée, cette fixation d'une limite supérieure du temps avait quelque chose d'arbitraire et se trouvait en contradiction, de ce fait, avec le principe éléate qui n'accordait l'existence qu'à ce qui était logiquement nécessaire. Parménide avait été, dans ses paradoxes, plus conséquent qu'Empédocle. Il avait résolument choisi l'une des deux possibilités pour éviter dans le temps les rythmes arbitraires qu'y interdisait, comme nous l'avons vu plus haut, le principe d'indifférence sous sa première forme, en concevant le temps comme une entité infinie et indivisible. Mais une fois la multiplicité admise, comme chez Empédocle, il ne restait plus qu'une seule ressource pour éviter l'arbitraire dans le temps, à savoir celle d'étendre à la réalité sensible l'existence d'intervalles particuliers de temps de toutes les grandeurs, pouvant dépasser toute limite dans le grand et dans le petit, dont la pensée pût concevoir la possibilité. Même raisonnement pour le mouvement et pour les phénomènes appelés à l'existence. Une fois abandonnée l'immobilité par laquelle Parménide avait entendu garantir le cosmos de tout dynamisme arbitraire, la justice cosmologique ne pouvait être établie dans le domaine dynamique que par l'existence réelle de tous les mouvements compatibles avec les exigences de la pensée, c'est-à-dire par l'existence de toutes les vitesses sans limite inférieure ni supérieure, de toutes les directions de mouvement, de trajectoires de toutes les longueurs. Cette justice à l'égard du temps et du mouvement est l'œuvre des atomistes, et elle est réalisée par eux grâce à leur hypothèse de la réalité du non-être. Le vide affranchissait la matière de sa dépendance

la tradition ne permet pas de résoudre ce problème, et les deux hypothèses se heurtent à des difficultés historiques.

1. Cf. Platon, *Soph.* 242 D.

2. Empédocle étend donc à la totalité des cycles du devenir cosmique l'hypothèse de commensurabilité que les Pythagoriciens, suivis en cela de Platon, avaient bornée au domaine des astres dont les périodicités sont, comme on sait, des diviseurs de la grande année astronomique. Le caractère monodrome du devenir provient chez Platon de la résistance du sublunaire, qui reste ἄλογος, aux rythmes rationnels des astres.

3. En vertu de la commensurabilité des cycles élémentaires.

mutuelle, chaque atome devenait autonome dans ses déplacements, et les lois du mouvement qui résultaient de ce nouvel état de choses pour l'univers n'étaient plus celles d'un système à liaisons complètes, mais celles d'un système de points matériels et de corps solides indépendants entre eux jusqu'au moment de leur choc. Justice était rendue, du même coup, aux êtres et aux phénomènes. L'espace vide où étaient suspendus des atomes de toute grandeur et de toute forme en nombre infini offrait de la place aux trajectoires de toutes les longueurs, et ainsi toutes les rencontres imaginables devenaient possibles et se trouvaient appelées, au cours du temps infini, à la réalité. Aucun être et aucun phénomène compatible avec les lois de la pensée ne se trouvait donc exclu à priori de l'existence. En même temps, le retour éternel avec ses servitudes était banni de l'univers et, avec lui, cette injustice à l'égard du temps qui avait arrêté une durée maximum forcément arbitraire pour les phénomènes de tout ordre. Il ne pouvait plus y avoir de période cosmique rythmant la totalité du devenir dans tout l'univers, puisqu'il était impossible de concevoir un multiple commun pour des mouvements particuliers infiniment variés qui, en plus, n'accusaient, en général, aucune périodicité. Le devenir cyclique ne pouvait s'installer, non plus, d'une manière permanente, dans quelque cosmos particulier parmi les mondes innombrables qui peuplent l'espace infini des atomistes. Même si, par le jeu des rencontres fortuites des atomes, il s'établissait dans un de ces mondes un mécanisme de restitutions, un système d'ἀνταποδόσεις à multiple commun et à longue échéance, analogue à celui d'Empédocle, le rythme périodique qui en résulterait serait condamné à une existence limitée du fait qu'aucun de ces mondes ne constituait, dans la représentation des atomistes, un système rigoureusement isolé et que des fuites et des irruptions, des échanges, en d'autres termes, avec d'autres systèmes cosmiques, dérangeaient constamment l'équilibre fonctionnel des mondes et finissaient par causer, par l'accumulation de ces effets destructeurs[1], leur anéantissement.

Le rêve séculaire d'une justice cosmique s'est donc enfin réalisé, dans les cadres du réalisme naïf[2], par l'initiative des atomistes, d'une manière infiniment plus universelle que dans les tentatives timides des penseurs anciens. La multiplicité n'est plus limitée à un nombre fini, comme dans les quatre éléments qu'Empédocle avait opposés à l'Un de Parménide, mais dépasse, par la diversité des formes et des grandeurs, toute valeur arbitraire. Le mouvement, étroitement canalisé chez les partisans du retour éternel, jusque dans cette polarisation, ce changement d'orientation des phénomènes d'une phase cosmique à l'autre[3] par lequel ils avaient entendu faire régner la jus-

1. Simpl., *De caelo*, p. 295 ; Aétius, II, 4, 9 ; Hippol., *Refut.* I, 13 (textes cités par Diels sous 55 A 37, 55 A 84 et 55 A 40).

2. Telle est, en effet, la perspective de l'atomisme de Leucippe et de Démocrite, en dépit des thèmes éléates qui sont à la base de ses représentations.

3. Cette tentative d'épuiser les possibilités du réel par une symétrie, par un système de correspondances des phénomènes deux à deux, qu'Empédocle a menée à la perfection par l'invention de deux forces cosmiques antagonistes, ressemble étrangement à la tentative de Platon d'épuiser les possibilités logiques par la dichotomie, par les διαιρέσεις du *Sophiste* et du *Politique*. Les deux procédés ont peut-être été influencés par la doctrine pythagoricienne relative à la puissance du nombre pair.

tice, en faisant payer aux phénomènes et aux êtres, symétriques deux à deux dans les deux phases de la grande période cosmique, la rançon de leur injustice réciproque, est affranchi maintenant de toutes ses entraves. Le champ d'action et l'amplitude du mouvement sont désormais tels dans l'espace infini que le cosmos lui-même, qui avait été une unité irréductible dans la représentation des anciens, sera rangé maintenant sous un genre comprenant une infinité d'espèces et d'individus offrant, par la différenciation des conditions physiques d'un monde à un autre, le cadre et les ressources d'existence à des êtres et à des phénomènes infiniment plus variés que ceux que pouvait abriter le cosmos unique de jadis.

Ces initiatives de la physique et de la cosmologie des atomistes ont eu pour effet un enrichissement de l'univers sensible dont nous avons essayé de donner une idée dans ce qui précède.

Mais cette justice des atomistes, cette isonomie sous sa forme première, se borne à postuler un égal droit à l'existence pour ce que la pensée peut concevoir, et elle n'entend en aucune manière régler la distribution équitable, à travers l'étendue et dans le temps, de ce qui existe. La raison, dans la pensée des atomistes, est satisfaite par la création des possibilités de réalisation pour le pensable ; elle n'a pas l'ambition de se préoccuper, en plus, de la manière dont le réel, une fois admis à l'existence, coexiste dans l'espace et se succède dans le temps. L'isonomie des atomistes se distingue donc de celle d'Épicure en ce que la première intervient au seuil de l'existence, dans le passage éléate de la pensée au réel, alors que la seconde s'étend à l'existence elle-même. Dans l'atomisme, les modalités de l'existence restaient abandonnées à l'automatisme des rencontres fortuites, dans la confiance que les lois de distribution sortiraient, précisément, de la généralité des hypothèses sur l'être, de l'absence de toute information préalable des données physiques, que les êtres et les phénomènes à naître de ces conditions larges et indéterminées[1] se distribueraient d'eux-mêmes d'après le degré de compatibilité de forme et de grandeur des atomes se rencontrant fortuitement. Cette confiance pouvait se fonder sur l'observation de certains faits familiers aux habitants des bords de la Méditerranée, où la nature, par le seul effet de l'extériorité et le jeu automatique de ses compatibilités, exerce visiblement une action sélective et où la matière semble suivre, sans aucune information préalable, une espèce de loi d'attraction du semblable vers le semblable. Les atomistes avaient ainsi observé, d'après un passage d'Aétius[2], que les galets, sur le littoral, ne se distribuent pas n'importe comment, mais se groupent par bandes parallèles les unes aux autres et contenant

1. Sur les analogies entre ces indéterminations dans les hypothèses physiques des atomistes et celles de la théorie cinétique des gaz et d'autres théories statistiques de la physique moderne, cf. *Revue de Philologie*, 1953, p. 142 sq. Cette indétermination n'est pas, comme on l'a quelquefois cru, l'effet d'une négligence de la part des fondateurs de l'atomisme, aussi peu qu'elle ne l'est en physique moderne ; elle a été envisagée, d'une manière très consciente, comme la seule hypothèse permettant une déduction *rationnelle* des phénomènes : διὸ καί φασι μόνοις τοῖς ἄπειρα ποιοῦσι τὰ στοιχεῖα πάντα συμβαίνειν κατὰ λόγον. Simpl., *Phys.* 28, 23 sq. ; *D. V.* 55 A 38.

2. IV, 19, 3 ; *D. V.* 55 A 128. Cf. aussi le frgt. 164 de Démocrite.

chacune des pièces ne s'écartant que peu d'une grandeur et d'une forme moyennes. Ils avaient observé, en plus, que les fèves et les pois se séparent spontanément quand on les passe au crible. De ces observations particulières ils avaient conclu, par induction, que l'affinité de forme et de grandeur agit de la même manière dans toutes les rencontres d'atomes et que l'existence et la distribution des phénomènes et des êtres en général se règlent automatiquement par ce mécanisme, élevé par eux au rang d'une loi de la nature[1], et par la sélection[2] naturelle exercée par lui.

D'après ces principes, la distribution homogène d'un phénomène donné, d'un phénomène, par exemple, du cadre de notre monde à nous, à travers l'immensité de l'espace et dans la série illimitée du temps, est donc une représentation absolument étrangère aux fondateurs de l'atomisme. L'atomisme primitif se distingue, précisément, du système d'Épicure en ce que l'univers de Leucippe et de Démocrite est le réceptacle et le théâtre de réalisations variées à l'infini qui peuvent être très différentes de celles qui constituent le cadre et le contenu de notre cosmos familier, alors qu'Épicure postula la distribution homogène dans le temps et l'ubiquité, dans un univers inutilement[3] infini, d'un nombre fini d'espèces de phénomènes analogues aux nôtres dans notre monde à nous. Épicure a donc profondément altéré, par cette conception restreinte de l'isonomie, la justice cosmologique telle que l'avait envisagée l'atomisme primitif. Quelles influences a-t-il subies, de quel exemple s'est-il inspiré pour s'éloigner d'une manière aussi décisive du plan tracé par ses prédécesseurs, tout en conservant leurs hypothèses physiques de l'espace vide illimité et de l'existence de particules ultimes de la matière? Nous avons vu antérieurement[4] qu'en dépit de la différence prononcée des cadres cosmiques la physique d'Épicure accuse de nombreux traits de ressemblance avec celle de Platon. Nous avons vu, en

1. D'après la forte expression de Simplicius : πεφυκέναι γὰρ τὸ ὅμοιον ὑπὸ τοῦ ὁμοίου κινεῖσθαι καὶ φέρεσθαι τὰ συγγενῆ πρὸς ἄλληλα κτλ, *Phys.* 28, 19 ; le thème de l'attraction du semblable par le semblable figure dans plusieurs autres textes de la doxographie atomiste ; cf. *D. V.* 55 A 99 a, 55 A 128, 55 A 165 et 54 A 1. D'autres systèmes, entre autres ceux d'Empédocle et d'Anaxagore, ont à leur tour adopté ce thème, qui fait déjà l'objet d'un adage homérique, ρ. 218, cité par Aétius à propos des atomistes ; mais les atomistes sont les seuls à lui avoir donné un fondement scientifique.

2. Cette sélection défendait *a priori* l'accès à l'existence à des phénomènes et à des êtres qui résulteraient de la combinaison d'atomes trop disproportionnés en grandeur. Des atomes disparates à ce point ne pouvaient avoir, dans la doctrine atomiste, d'autre rapport que celui de la destruction du faible par le fort, et on sait que Démocrite fait effectivement périr les mondes par l'irruption, dans un système cosmique caractérisé par une grandeur moyenne déterminée des atomes constitutifs, d'atomes disproportionnés avec cette moyenne, venant d'autres mondes ; cf. *D. V.* 55 A 37 ; 55 A 40. Les combinaisons d'atomes disproportionnées en grandeur restaient donc exclues des considérations physiques des atomistes un peu comme les grandeurs géométriques ne pouvant pas avoir de rapport restaient exclues des considérations géométriques en vertu d'un axiome de mesure formulé d'abord par Eudoxe (cf. Eucl. V def. 4) et repris par Archimède (cf. *De Sphaera et cycl.* I, post. 5).

3. L'extension infinie de l'univers est inutile, chez Épicure, au point de vue statique ; elle est nécessaire, cependant, au point de vue dynamique ; cf. *Revue de Philologie*, 1953, p. 173, 174.

4. Cf. *Ibid.*, p. 160 sq.

particulier, que toute l'infrastructure du système d'Épicure, cette préfiguration des atomes en un nombre fini de formes qui contraste si singulièrement avec la variété infinie postulée par Démocrite, a pour fin de garantir, à travers le temps et l'espace infinis, la fixité des lois de la nature et la stabilité des espèces et des genres que Platon réalise dans un cosmos fini fonctionnant sous le régime monodrome. Épicure exprime cette organisation de son univers, qui est pour lui un moyen pour sauver la permanence de l'être à travers les destructions des mondes individuels, par la métaphore juridique de l'isonomie. Or, des métaphores analogues, destinées à exprimer des réalités physiques analogues, se rencontrent aussi dans la cosmologie de Platon. Au dixième livre des *Lois*, les dieux veillent à ce que chaque être et chaque phénomène fasse et subisse ce qui lui convient selon son importance[1] dans la hiérarchie des êtres et des phénomènes qui composent le savant engrenage du cosmos, et ce thème est le motif directeur de toute l'*Épinomis*, où les astres, en particulier, source ultime de tout le devenir cosmique, ont pour mission d'attribuer à tous les vivants ce qui leur est dû[2]. Si, dans ces cosmologies de la fin de la vie de Platon, le terme d'isonomie n'est pas prononcé, l'idée en est partout présente[3], et il est très probable qu'Épicure s'en est inspiré pour sa physique à lui, comme il s'est inspiré de Platon pour substituer, dans son système, au polymorphisme illimité des fondateurs de l'école atomiste un nombre fini de formes d'atomes.

La pensée cosmologique des Grecs a ainsi connu deux formes très différentes d'isonomie : une forme plus ancienne qu'on pourrait qualifier d'isonomie ontologique ou existentielle, qui consistait dans l'attribution de l'existence à toutes les formes et à tous les volumes que rendait possibles la réalité du non-être proclamée par les atomistes ; et une forme plus récente, l'isonomie distributive, qui consistait à disposer de la place et de la fréquence qu'aurait dans l'existence le nombre restreint d'espèces d'êtres et de phénomènes admis à la réalité.

La première forme d'isonomie a trouvé une expression parfaite dans le système de Démocrite, dominé par ce principe d'indifférence par lequel les fondateurs de l'atomisme ont formulé leur postulat d'une justice générale pour le possible devant l'existence. La seconde forme d'isonomie a été déve-

1. ὧν καὶ τὸ μέρος εἰς δύναμιν ἕκαστον τὸ προσῆκον πάσχει καὶ ποιεῖ. *Lois*, X, 903 B.

2. πᾶσι τοῖς ζῶσι τὸ δέον ἀποτελεῖν. *Epinomis*, 982 E.

3. A côté de cette isonomie distributive, il y a chez Platon des traces d'une isonomie existentielle, avec les restrictions que la modification de la thèse éléate par Platon imposent à cette représentation. A la page 41 B du *Timée*, le Démiurge dit que l'univers resterait incomplet, si les trois genres d'êtres vivants, correspondant aux éléments terre, eau et air, que prévoit le plan intelligible du cosmos, n'étaient pas effectivement appelés à la réalité : τούτων οὖν μὴ γενομένων, οὐρανὸς ἀτελὴς ἔσται. A la page 41 E, il proclame que la justice la plus rigoureuse présiderait à cette attribution de l'existence aux êtres prévus par les νόμοι εἱμαρμένοι et qu'aucun d'eux ne serait frustré : ἵνα μή τις ἐλαττοῖτο ὑπ' αὐτοῦ. L. Robin, dans l'introduction à son édition du *Phèdre*, p. CXXVIII, a bien reconnu, et qualifié d'*isonomie*, la justice cosmologique qui fait l'objet de cette page du *Timée*. C'est par un souci analogue d'isonomie existentielle que Platon se décide, dans l'*Epinomis*, à donner une fonction physique au dodécaèdre, resté sans affectation dans le *Timée*.

loppée d'abord par Platon. Dans les cosmologies de la fin de sa vie, cette isonomie distributive est une des expressions de cette information actuelle du devenir que Platon a été amené à coordonner à l'information structurale préempirique du monde. Quoique d'une nécessité bien moins péremptoire que l'isonomie existentielle dans le système de Démocrite, elle est conforme à la logique d'un système cosmologique où le monde sensible est conçu d'emblée d'après un plan intelligible et où l'âme du monde, du *Timée* à l'*Épinomis*, prend une part de plus en plus grande au maintien du devenir cosmique dans des formes stables. Il n'en est pas de même de l'isonomie distributive dans le second système de l'antiquité qui opère avec cette représentation, chez Épicure. Dans un système qui se prétend fondé exclusivement sur la causalité physique, rien ne justifiait ni, au point de vue macroscopique, la distribution homogène, dans le temps et dans l'espace, d'un nombre fini d'espèces de phénomènes et d'êtres, ni, au point de vue de l'infrastructure, la préfiguration des atomes suivant un nombre fini de figures géométriques par laquelle Épicure entend garantir son isonomie. Alors que, dans les systèmes où elle apparaît d'abord, la représentation de l'isonomie, tant sous sa forme existentielle chez Démocrite que sous son aspect distributif chez Platon, souligne l'unité de la pensée, elle accentue l'éclectisme du système d'Épicure, qui s'est inspiré à la fois de Démocrite et de Platon sans se rendre suffisamment compte de l'incompatibilité de leurs conceptions cosmologiques.

Charles MUGLER.

VARIA CONIECTANEA

A propos d'Aristophane, *Ois.* 357 :

ὅτι μένοντε δεῖ μάχεσθαι λαμβάνειν τε τῶν χυτρῶν

C. Robert dit dans le *Hermes*, 33, 1898, p. 575, n. 1 : « V. 357 ist, wie mich Blass belehrt hat, λαμβάνειν τε τὼ χυτρώ zu schreiben. » Je veux bien croire que la fausse accentuation χυτρώ pour χύτρω (de ὁ χύτρος est due à la scansion. Mais ne faudrait-il pas plutôt écrire τὼ χύτρα (de ἡ χύτρα)? Au point de vue paléographique, le changement de τῶν χυτρῶν en τὼ χύτρω ne présente pas de difficultés. Les copistes pouvaient aisément confondre par inadvertance l'accent mal fait sur τὼ avec le signe d'abréviation pour le ν sur τω, ce qui entraînait forcément le génitif pluriel χυτρῶν. Mais le duel proposé par Blass n'est pas acceptable. Au début de la pièce, Pisthétairos et Évelpidès, écœurés du train de ce qui se passe à Athènes, cherchent un endroit paisible pour fonder une ville à leur gré. A cet effet, ils ont emporté du feu sacré du Prytanée de leur ville natale dans une seule marmite, et non pas dans deux (v. 43 : χύτραν). Et il est également question d'une seule marmite dans les vers 358, 365, 387 et 391. Tout en ayant eu tort d'écrire τὼ χύτρω, Blass a eu raison d'écarter du contexte la leçon τῶν χυτρῶν ; car le génitif partitif n'est pas de mise ici. Il y a deux cents ans, Reiske (en 1754) a déjà reconnu qu'on doit restituer l'accusatif singulier τὴν χύτραν et le participe λαμβάνοντε. Les deux participes μένοντε... λαμβάνοντε vont très bien ensemble sans conjonction. Le sens du vers revient en prose à ceci : ὅτι οὐ δεῖ φεύγειν ἀλλὰ μένειν καὶ μάχεσθαι λαμβάνοντε τὴν χύτραν, comme *Cav.* 601-602 :

εἶτα τὰς κώπας λαβόντες ὥσπερ ἡμεῖς οἱ βροτοὶ
ἐμβαλόντες ἀνεφρυάξανθ'

est mis pour εἶτα τὰς κώπας λαβόντες... ἐνέβαλον (αὐταῖς) καὶ ἀνεφρυάξανθ'. Citons encore *Ass. d. F.* 95-97 :

οὐκοῦν καλά γ' ἂν πάθοιμεν, εἰ πλήρης τύχοι
ὁ δῆμος ὢν κἄπειθ' ὑπερβαίνουσά τις
ἀναβαλλομένη δείξειε τὸν Φορμίσιον,

passage auquel j'ai renvoyé dans la *Revue des Études grecques*, 44, 1931, p. 31, pour défendre la construction λοχήσας... ἐλυσθείς... θέλγει dans Anacréon LIX, ΕΙΣ ΟΙΝΟΝ, 14-21 : Εἰ... ὑπερβαίνουσά τις ἀναβαλλομένη δείξειε équi-

vaut à εἰ... ὑπερβαίνοι τις ἀναβαλλομένη καὶ δείξειε[1] et λοχήσας... ἐλυσθεὶς... θέλγει à λοχήσας ἐλύσθη καὶ θέλγει. Dans *Ois.* 1624-1625 :

καταπτόμενος ἰκτῖνος ἁρπάσας λάθρᾳ

où RVMA ont altéré le texte par l'ajout de καί (κἀναρπάσας), ΓΓ ont rétabli la leçon authentique. L'infinitif λαμβάνειν d'*Ois.* 357 a été amené par μάχεσθαι[2], et le signe d'abréviation pour le -ην de l'article confondu avec celui de ων a suggéré aux copistes le génitif pluriel χυτρῶν d'autant plus aisément que le substantif a été écrit probablement avec le ρ placé au-dessus de χυτ[3]. Il se peut aussi que les copistes aient écrit stupidement le génitif partitif, comme, par exemple, dans *Nuées* 1431, M a remplacé τὴν κόπρον après ἐσθίεις par τῶν κόπρων.

Abordons maintenant *Cav.* 1378-1380 :

Συνερτικὸς γάρ ἐστι καὶ περαντικὸς
καὶ γνωμοτυπικὸς καὶ σαφὴς καὶ κρουστικὸς
καταληπτικός τ' ἄριστα τοῦ θορυβητικοῦ.

L'adjectif σαφής a beaucoup intrigué les commentateurs et les éditeurs. G. Hermann a proposé ἀναφανής (κἀναφανὴς), Meineke συναφής, Bergk ἀσαφής (κἀσαφὴς) et σοφός. Toutes ces propositions ne valent pas la peine d'être discutées. Elles sont aussi bien inacceptables que le σαφής des manuscrits, étant tout à fait déplacées, elles aussi, parmi les six adjectifs en -ικός. Kock s'est ingénié à former le mot composé σοφιστοκρουστικός, qui a trouvé l'approbation de Merry. Mais cette conjecture, si ingénieuse soit-elle, est améthodique ; on ne s'explique pas l'altération du texte. Depuis des années, le superlatif ἄριστα m'a suggéré l'idée de donner à κρουστικός également un adverbe et d'écrire σαφέστατα. A mon avis, un grammairien maladroit avait adscrit à σαφέστατα κρουστικός mal à propos σαφὴς καὶ κρουστικός, ce qui a fait entrer dans le texte les mots σαφὴς καί[4]. Un grammairien habile aurait paraphrasé le passage, en annotant : σαφέστατος κρούειν καὶ ἄριστος καταλαμβάνειν τοὺς θορυβοῦντας. Ma conjecture a d'autant plus de vraisemblance qu'avec elle le passage présente un chiasme, comme, par exemple, *Paix* 810-813 :

Γοργόνες ὀψοφάγοι, βατιδοσκόποι Ἅρπυιαι,
γραοσόβαι μιαροί, τραγομάσχαλοι ἰχθυολῦμαι

et *Gren.* 819 :

σκινδαλάμων τε παραξόανα[5] σμιλεύματα τ' ἔργων.

1. Cf., sur l'interprétation du passage, Willems, *Traduction d'Aristophane*, t. III, p. 222-223, et Th. Birt, *Kritik und Hermeneutik* (Müllers Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft, I, 3, 1913), p. 111-112.

2. Cf. des exemples d'assimilation par substitution de lettres dans mon *Essai*, p. 49-50, où j'ai relevé le participe ἐφέποντας, qui a supplanté l'infinitif ἐφέπειν dans *Thesm.* 675-676 : δικαίως τ' ἐφέποντας ὅσια καὶ νόμιμα μηδομένους.

3. Cf., sur cette catégorie de fautes, mon *Essai*, p. 20.

4. Dans *Paix* 1, c'est, inversement, le superlatif τάχιστα, formant avec ὡς la glose ὡς τάχιστα, qui s'est substitué à la vraie leçon ὡς τάχος.

5. C'est ainsi que je lis depuis longtemps avec van Herwerden.

Le traducteur de mon ancien texte a rendu σαφὴς καὶ κρουστικός par : clair, et *charmeur*. Cette traduction repose, me semble-t-il, sur la scholie : τὰ ὦτα τῶν ἀκροωμένων κρούων τῇ σφοδρότητι τῶν λόγων. Mais remettons-nous-en plutôt à l'explication qu'Hésychios a donnée du substantif κροῦσις : τὴν παρὰ τὸ λεγόμενον ἐν ταῖς ζητήσεσιν ἀντίρρησιν καὶ παράκρουσιν οὕτω φασίν et traduisons σαφέστατα κρουστικός par : *un très sûr réfutateur*. En allemand, on fait bien de recourir à des mots étrangers pour donner une traduction appropriée au langage affecté des jeunes freluquets. Qu'on me permette de présenter ici la mienne, destinée aux lecteurs de langue allemande : *Ist er doch konzinn und präzis und sentenziös und ein im Widerlegen sehr sicherer Aggressor und ein sehr tüchtiger Hypnotiseur des randalierenden Publikums.*

Dans *Plout.* 979, Meineke, Velsen et moi avons inconsidérément adopté la conjecture de Hanow, *Exercitationum criticarum in comicos graecos libri tres* (1830), p. 121, et de Holden : γ' αὖ τὰ πάνθ', qui repose sur le texte de RA : ταῦτα πάνθ'. VM ont transmis πάντα ταῦθ' et U πάντα τ' αὖθ', en ajoutant αὐτὰ au-dessus de αὖθ'. Le changement de ταῦτα en γ' αὖ τὰ, pour spécieux qu'il soit, ne mérite aucune créance. C'est à bon droit que van Leeuwen note au vers : « molesta sunt γε et τά ». En effet, le pronom ἐκείνῳ n'a pas besoin d'être accentué. Quant à la particule αὖ, j'estime que, si elle était nécessaire, elle devrait avoir sa place plutôt après ἐγὼ δ'. Porson et Bergk ont rétabli le texte authentique :

ἐγὼ δ' ἐκείνῳ πάντ' ἂν ἀνθυπηρέτουν

et moi, je lui rendais en retour toutes sortes de services.

Ni Porson ni Bergk n'ont dit comment ils s'expliquent l'altération. Voici ce qui, à mon sentiment, s'est passé. Dans la *plena scriptura*, le texte portait : πανταανανθυπηρετουν. Les éléments αν ayant été omis par haplographie, on a ajouté au-dessus de τα un τ' destiné à restituer πάντ' ἀνθ- ; mais cet ajout a été mal compris ; de là proviennent les leçons πάντα ταῦθ' de VM et πάντα τ' αὖθ' de U. R a transposé les mots, comme, par exemple, aussi dans le vers 531 :

Καίτοι τί πλέον πλουτεῖν ἐστιν τούτων πάντων ἀποροῦντα;

Là, nous avons le choix entre τούτων πάντων de V et πάντων τούτων de Φ. R présente πάντων τούτ'[1]. Ce τούτ' tombé après πλουτεῖν ἐστιν[2] a été replacé faussement après πάντων. La transposition des pronoms a eu lieu dans R, et non pas dans V, comme le croit Holzinger, *Kritisch-exegetischer Kommentar zu Aristophanes' Plutos* (1940), p. 178. Maintenant il me reste encore à dire un mot sur la prétendue cacophonie de ἂν ἀνθ- (« parum numerose » van Leeuwen). Pour donner de l'appui à la leçon ὁ Πλοῦτος οὗτος de *Plout.* 1173, que, pour un motif d'euphonie, on serait tenté de désapprouver, j'ai relevé dans mon *Essai*, p. 179, *Guêpes* 1322 ἔπειτ' ἐπειδὴ, *Nuées* 1328 ταὐτὰ ταῦτα, *Ach.* 222 γέροντας ὄντας, *Nuées* 129, *Guêpes* 1384, *Ois.* 1256 et

1. Pour les sigles confondus avec l'apostrophe, cf. mon *Essai*, p. 17-18.

2. Cf. mon *Essai*, p. 38, où j'ai cité des cas où des éléments semblables séparés par plusieurs lettres ont été oubliés.

Ass. d. F. 323 γέρων ὢν, *Nuées* 393 τόνδ' ὄντ', 77 ἦν ἦν. A ces passages j'ajoute ici *Lys.* 962 :

Ποῖος γὰρ νεφρὸς ἂν ἀντίσχοι

restitué avec bonheur par Bergk[1], où nous sommes en présence de la même soi-disant cacophonie que dans *Plout.* 979.

Le début d'Euripide, *Hél.* 1-3 :

Νείλου μὲν αἵδε καλλιπάρθενοι ῥοαί,
ὃς ἀντὶ δίας ψακάδος Αἰγύπτου πέδον
λευκῆς τακείσης χιόνος ὑγραίνει γύας

a besoin d'une légère correction. Hartung a démontré que Αἰγύπτου πέδον... γύας n'appartient pas à la catégorie des figures dites ἐκ παραλλήλου et qu'il faut écrire πέδου[2]. La faute πέδον est due à la confusion de ν et de υ dans la minuscule[3]. La conjecture πέδου a trouvé crédit auprès de Nauck et de van Herwerden, qui l'ont mise dans leur texte[4]. Pour illustrer Αἰγύπτου πέδον, je renvoie à Eschyle, *Prom.* 734 : Εὐρώπης πέδον ; Sophocle, *Phil.* 1464 : Λήμνου πέδον, et Euripide, *Or.* 522 : Τροίας πέδον. Αἰγύπτου πέδου γύαι sont donc les champs du sol de l'Égypte. Il va sans dire que Αἰγύπτου πέδον... μελανοσυρμαῖον λεών ne va pas non plus dans Aristophane, *Thesm.* 855-857 :

Νείλου μὲν αἵδε καλλιπαρθένοι ῥοαί
ὃς ἀντὶ δίας ψακάδος Αἰγύπτου πέδον
λευκῆς νοτίζει μελανοσυρμαῖον λεών

Le datif μελανοσυρμαίῳ λεῷ est indispensable. Dans mon *Essai*, p. 70, j'ai relevé la faute parmi les altérations du sens suggérées par le contexte. On pourrait aussi supposer que l'accent circonflexe sur λεῷ confondu avec le signe d'abréviation pour le ν au-dessus de λεῶ a provoqué l'altération. Tout récemment, A. Y. Campbell[5] a proposé de lire λεύκῃ νοσίζει. Sa conjecture est oiseuse. L'adjectif λευκῆς est à conserver et avec lui le verbe νοτίζει. Pour faire contraster le pays avec ses habitants, Aristophane a rattaché à Αἰγύπτου ce λευκῆς qu'Euripide avait attribué à χιόνος.

V. COULON.

1. Wilamowitz a eu raison d'adopter la correction de Bergk.

2. Dans le commentaire de son édition (Leipzig, 1851, vol. X-XII, p. 192). Scaliger avait déjà conjecturé πέδων ; mais le mot ne s'emploie pas au pluriel.

3. Cf., sur ces fautes, mon *Essai*, p. 13, où j'ai signalé, entre autres, la correction sûre de Reiske τουτουί pour τουτονί dans *Ach.* 111. Je regrette de l'avoir oubliée dans mon édition. En prononçant les mots σὺ φράσον ἐμοὶ σαφῶς πρὸς τουτουὶ (scil. τοῦ βακτηρίου), Dicéopolis menace Pseudartabas de son bâton. Πρὸς avec le génitif a le sens de *en face de, en présence de* déjà chez Homère, *Il.* I, 338-340 :

τὼ δ' αὐτὼ μάρτυροι ἔστων
πρός τε θεῶν μακαρῶν πρός τε θνητῶν ἀνθρώπων
καὶ πρὸς τοῦ βασιλῆος ἀπηνέος.

4. Il est regrettable que l'édition récente de H. Grégoire ne l'ait pas acceptée.

5. *Classical Review*, LXIII, 1949, p. 81-83.

NOTES ET DISCUSSIONS

T. Lvcreti Cari. *De rerum natura libri sex*, iterum ed. Josefus Martin. Leipzig, Teubner, 1953 ; in-8°, xxiv-285. Prix : 9 M. 60.

Cette seconde édition reproduit le plus souvent la première, publiée en 1934[1]. M. Martin s'est contenté d'ajouter dans la Préface quelques conjectures dues à M. Orth, dont aucune ne m'a semblé devoir être admise ni même mériter d'être mentionnée ; il y a joint les *testimonia uitae* où sont réunis les rares passages d'auteurs latins où il est question de Lucrèce ; et il a grossi la bibliographie de quelques indications nouvelles. Le texte présente certains changements, et l'apparat critique est plus abondant. Ainsi l. I 657, M. Martin renonce au texte des manuscrits

Sed quia multa sibi cernunt contraria Musae

pour adopter une conjecture personnelle

Sed quia multa sibi cernunt contraria quae sint

qu'il justifie par la comparaison de IV 510, où le vers se termine aussi par *contraria quae sint*. Je m'en tiens à la première leçon.

L. IV 544, M. Martin a abandonné la conjecture

Et reboat raucum retro cita barbita *bombum*

qu'il ne mentionne même plus dans l'apparat, pour revenir à la leçon des manuscrits.

Et reboat raucum retro cita barbara *bombum*,

ce qui vaut mieux.

Voici quelques passages qui m'ont paru prêter à discussion : I 453

Pondus uti saxis, calor ignis, liquor aquai.

C'est le texte de *O Q* ; mais les génitifs *ignis* et *aquai* sont invraisemblables à côté du datif *saxis* qui précède et des deux datifs qui suivent :

Tactus corporibus cunctis, intactus inani.

Je persiste à croire qu'il faut lire avec Bockemüller *ignist* et considérer *aquai* comme une forme de datif, malgré Leumann ; cf. en dernier lieu le Commentaire de Cyril Bailey, ad l.

I 473 :

Numquam Tyndaridis forma conflatus amore
Ignis

1. Je renvoie à mon compte rendu, *Rev. Phil.*, 61 (1935), p. 393.

Les deux ablatifs *forma - amore* dépendant de *conflatus* sont d'une syntaxe plus que douteuse. On les justifie (Bailey) en comparant II 18-19 :

nonne uidere
Nihil aliud sibi naturam latrare, nisi ut qui
Corpore seiunctus dolor absit, mente fruatur
Iucundo sensu cura semota metuque

Mais *mente* et *incundo sensu* ne sont pas sur le même plan ; si le texte est correct — ce dont maint éditeur a douté — *mente* serait un locatif « in mind » (Bailey), *sensu*, un instrumental ; et dans II 623

Conterrere metu quae possint numine diuae

metu et *numine* n'ont pas non plus la même valeur : « to terrify them WITH fear BY the power of the goddess » (Bailey). Et il est bien tentant dans ce dernier passage de lire avec Havercamp *numini'* (génitif) *diuae.*

I 555 :

Ut nihil ex illis a certo tempore posset
Conceptum ⟨in⟩ summum aetatis peruadere finem.

La fin du vers est peu sûre : *finem* Q^2 B L i. r. *fine* Q^1 G *finis* O. Le genre masculin de *finis* est peu probable : le féminin est attesté I 107, 551, 561, 577, 584, 953, 976 ; II 513, 1050 ; III 1021 ; V 383, 826, 1213, 1433. A cette masse d'exemples cohérents et certains, on ne peut opposer que notre vers, dont le texte est douteux, II 1116 :

Donique ad extremum crescendi perfica finem

où Bailey note que dans ce vers « *finis* is used in the same sense of 'prime', 'zenith' (possibly Lucr. reserved the masc. for this special technical sense) ». Dans III 1078

Certe equidem finis uitae mortalibus adstat

le genre du mot n'apparaît pas si l'on accepte la leçon des manuscrits ; mais sans doute faut-il lire avec Avancius *certa quidem.* Je persiste donc à considérer comme très probable la conjecture de Marullus :

Conceptum summum aetatis peruadere florem

qu'appuie la comparaison du v. 564

Stare, quibus possint aeui contingere florem.

Quant à l'addition de *in* devant *summum*, elle est aussi arbitraire que superflue, cf. Bailey ad l.

I 665 :

Quod si forte UNA *credunt ratione potesse*

Texte peu sûr : O Q G ont *mia*, que les manuscrits italiens ont corrigé en *una* ; Marullus a proposé *ulla* ; Lachmann, *alia* que semble imposer le développement de l'argumentation : *alia ratione* : che non sia per rarefazione o condensazione (Giussani, suivi par Bailey). Susemihl, *Philologus*, XXIII, 627, a défendu la correction de Marullus qu'a reprise aussi Pascal, dans son édition du l. I, Turin, Paravia, 1928, et que réfute Bailey, ad. l. Quant à *una*, Bailey juge que cette leçon « is not easy to understand », et je n'en vois pas le sens plus que lui.

I 775-777 :

Quippe suam quicque in coetu uariantis acerui

Naturam ostendet, mixtusque uidebitur aer
Cum terra simul, et quodam *cum rore manere.*

Et quodam est la leçon des manuscrits, que M. Martin défend en alléguant un passage d'Aristote, *Metaph.* A 4, 985 a 33, mais il me semble l'avoir mal compris : οὐ μὴν χρῆται γε (Ἐμπεδοκλῆς) τέτταρσιν, ἀλλ' ὡς δυοῖν οὖσι μόνοις, πυρὶ μὲν καθ' αὑτό, τοῖς ἀντικειμένοις ὡς μιᾷ φύσει, γῇ τε καὶ ἀέρι καὶ ὕδατι, phrase où l'on voit que, si Empédocle se contente de deux éléments essentiels, il décompose le second, opposé au feu unique, en trois substances : la terre, l'air et l'eau. D'autre part *et quodam cum rore* « has even so very little sense » (Bailey). Lambin a donc eu raison de conjecturer *atque ardor* à la place de l'inintelligible *et quodam* : « Car, dans l'assemblage de cette masse disparate, chaque élément laissera paraître sa propre nature et l'on verra l'air mêlé avec la terre, le feu avec l'eau, chacun gardant ses qualités. » La variante de Merrill *atque uapor* à la place de *atque ardor* de Lambin est inutile ; elle n'améliore pas le texte, n'est pas plus vraisemblable au point de vue paléographique et ne mérite pas d'être signalée.

II 40 sqq. :

Passage fortement altéré ; les vers 42-43 ne figurent pas dans la Quadratus qui présente à cette place un espace vide correspondant à trois vers ; dans l'Oblongus et dans le Fragment de Gottorp, ces deux vers sont écrits en onciale rouge, comme si c'était un titre, et le texte qu'ils donnent a deux leçons inintelligibles, *epicuri* et *statuas* ; en outre, Nonius 503, 24, cite comme appartenant au l. II un vers :

feruere cum uideas classem lateque uagari

inconnu des manuscrits lucrétiens, et que les éditeurs ont inséré soit après le v. 42 (Lambin), soit après le v. 46 (Munro) ; Diels, lui, conserve le vers, mais élimine le v. 41. Dans l'édition de 1933, M. Martin donnait le texte que voici :

Si non forte tuas legiones per loca campi 40
Feruere cum uideas belli simulacra cientis
Subsidiis magnis et ecum ui (*conj. de Munro*) *constabilitas*
Feruere cum uideas classem lateque uagari, 42 a
Ornatas armis stlattas (*conj. de Martin*) *pariterque animatas.*

Dans sa nouvelle édition, il supprime le v. 42 a, ce qui rend plus inintelligible encore sa malheureuse conjecture *stlattas* (pour *statuas*), mot de glossaire de forme singulière que M. Martin est allé déterrer dans Festus, et qui ne peut désigner un navire de guerre. Pour une discussion plus approfondie, je renvoie au Commentaire de Bailey ad l., et. t. III, Addenda, p. 1752, où est mentionnée une explication de Bignone, qui soulève toute sorte d'objections.

II 257-258 :

Vnde est haec, inquam, fatis auolsa uoluntas,
Per quam progredimur quo ducit quemque uoluptas

M. Martin est revenu ici à la conjecture de Lambin. Dans l'édition de 1933, il s'en tenait à la leçon de *O Q*

Vnde est haec, inquam, fatis auolsa uoluptas
Per quam progredimur quo ducit quemque uoluntas.

Le changement est heureux, et j'ai eu le tort d'accepter la conjecture de Lachmann

Vnde est haec, inquam, fatis auolsa potestas
Per quam progredimur quo ducit quemque uoluntas.

Cf. Bailey, ad l.

II 355-356 :

At mater uiridis saltus orbata peragrans
Nancit *humi pedibus uestigia pressa bisulcis*

Le début du v. 356 est corrompu : *non quit* O, *oinquit* Q, *oinquid* G, *linquit* Q^2. De toutes les conjectures proposées : *noscit* Lachmann, *nouit* Brieger, *quaerit* Bailey, celle de Mooney, qu'a reprise M. Martin, serait la plus mauvaise, si elle n'était égalée par le barbarisme *tonguit* (de *tongeo* !) inventé par H. Diels. Mooney compare Ovide, *Fast.* IV, 459 sqq. :

Vt uitulo mugit sua mater ab ubere rapto
Et quaerit *fetus per nemus omne suos,* 460
Sic dea. Nec retinet gemitus et concita cursu
Fertur et e campis incipit, Henna, tuis.
Inde puellaris nacta est *uestigia plantae*
Et pressam noto *pondere uidit humum.*

Mais le sens est : « Comme gémit la mère du veau arraché à sa mamelle, et *cherche* son petit par tous les bois, ainsi fait la déesse. Sans cesser de gémir, elle s'élance en courant, et commence d'abord par tes plaines, ô Henna. Là elle *trouva* la trace des pas de la jeune fille (*she lit on prints of the girlish feet*, Frazer), et vit la terre marquée de leur empreinte *bien connue.* » *Nacta est*, parfait de *nanciscor*, ne veut pas dire « chercher », mais « trouver », cf. Ernout-Meillet, *Dict. étym. du latin*, s. u., et Ovide oppose *quaerit* « la recherche » à *nacta est* « la trouvaille ». Ce sens de *nanciscor* ne peut convenir au vers de Lucrèce et, de plus, la forme active *nancit* est un barbarisme indéfendable.

III 57-58 :

Nam uerae uoces tum demum pectore ab imo
Eliciuntur ⟨*et*⟩ *eripitur persona* † manare

M. Martin a renoncé sagement à la conjecture qu'il avait imprimée dans l'édition de 1933

Eliciuntur ⟨*et*⟩ *eripitur persona*, manu re

et dont le renvoi au v. 843 du l. IV

At contra conferre manu certamina pugnae

n'éclairait pas le sens : « which I cannot understand », dit Bailey. Mais je me demande pourquoi M. Martin, qui d'ordinaire se montre assez audacieux, n'a pas voulu adopter la correction *manet res* des manuscrits italiens, qui donne un sens excellent.

IV 1022 :

Exterruntur *et ex somno quasi mentibus capti.*

Exterruntur est sans doute donné par *O Q*, mais l'existence d'un verbe *exterrō* au lieu de *exterreō*, que Diels a supposée d'après le témoignage de certains glossaires, est purement fantaisiste : en dehors de ce passage, il n'y en a aucun exemple dans les textes, cf. *Thesaurus*, s. u. On peut lire soit *exterrentur* avec l'Aldine, soit *externantur* avec Lachmann, verbe rare, mais qu'emploient Catulle 64, 71 et 165, Ovide, *Met.* 1, 641, et qui a pu facilement être altéré. Je suis étonné que Bailey, ordinairement plus prudent, ait accueilli le barbarisme de Diels.

IV 1094-1096 :

Ex hominis uero facie pulchroque colore

Nil datur in corpus praeter simulacra fruendum
Tenvia; quae uento spes RAPTAT saepe misella.

C'est le texte de *O Q*, adopté également par Bailey et auparavant par Giussani et Diels. Malgré l'autorité de ces philologues, je n'arrive pas à le comprendre : « an these (the *simulacra*) his vain hope often tosses to the winds », traduit Bailey. *Vento* serait donc un datif? « The thought is certainly obscure and the construction of *vento* difficult, but not unintelligible. » Mais il faut de la bonne volonté pour deviner. Je renonce à rapporter l'explication de Giussani, aussi obscure qu'embarrassée, et je renvoie les curieux à son édition, t. III, p. 265, v. 1088. Et la simple correction *raptast* me paraît fournir un sens excellent : « Mais d'un beau visage et d'un bel incarnat, rien ne pénètre en nous dont nous puissions jouir, sinon des simulacres, d'impalpables simulacres, espoir misérable emporté bientôt par le vent. » Bailey objecte : « The construction is easier, but what is the hope ! The immediate context suggests nothing and it can hardly be the *spes* of 1086. » — Mais cet espoir est clair : c'est l'espoir de voir ces simulacres pénétrer en nous. La fidélité à la tradition manuscrite ne doit pas être poussée jusqu'à l'absurde.

V. 311 sq. :

Denique non monimenta uirum dilapsa uidemus,
[*Quaerere proporro, sibi cumque senescere credas.*]

M. Martin élimine aujourd'hui le v. 312 qu'il avait conservé dans la précédente édition, en renvoyant, sans doute pour l'expliquer, à V 305 :

Inuiolabilia haec ne credas forte uigere,

et à II 979 :

Et sibi proporro quae sint primordia quaerunt,

qui, en effet, ont des éléments de ressemblance avec le vers en question, sans pourtant le rendre plus clair. Il mentionne douze corrections qui ont été proposées pour ce *locus desperatus* ; M. Bailey, de son côté, après en avoir discuté quelques-unes dans son commentaire, finit par conclure : « It is doubtful whether any convincing solution can be found. » M. René Waltz, dans sa traduction de Lucrèce, Paris, 1954, constatant que, « des conjectures de toute sorte qui ont été imaginées, aucune ne résout la difficulté », se contente de donner le sens qui paraît le plus vraisemblable. Mais ces conclusions pessimistes autorisent-elles le rejet pur et simple du vers? Comment expliquer alors son intrusion et sa place dans le chant? La suppression sans phrases ne résout pas la question.

V. 429 :

Tandem conueniant ea quae coniecta *repente.*

L'apparat note simplement : *conuecta* Lachmann. M. Martin n'indique pas que *O Q* ont *conuenta*, et que *coniecta* est une conjecture de lui-même qui s'appuie sur II 1061 :

Tandem coluerunt ea quae coniecta repente

où, en effet, *O Q* ont *coniecta*. Bailey préfère *conuecta*, déclarant *conuenta* « impossible ». Les v. 429-431 de notre chant figurent déjà au l. II 1061-1063 ; mais au v. 1061, au lieu de *conueniant*, on lit *coluerunt* (= *cōāluerunt*) avec Lachmann, correction de *colerunt* des manuscrits, d'après VI 1068. Sans doute *conuenta* peut être un « bourdon » de *conueniant*, mais je me demande s'il est aussi « impossible » que le prétend Bailey. Le passif a pu être amené par l'emploi de *conuenīre* avec l'accusatif, dont il y a de nombreux exemples dès les plus anciens textes : Plaute écrit, *Amph.* 767 : *nisi tu dudum hanc conuenisti* ; *Capt.* 748 : *ut mi eius facias conue-*

niundi copiam ; *Cist.* 704 : *sunt qui uolunt te conuentam* ; Tite-Live I, 58, 6 : *ab nuntio uxoris erat conuentus* ; XXXIII 35, 7 : *ad Tempe Thessalica Philippus est conuentus*, etc. : cf. *Thes.* 827, 72 sqq. L'emploi du passif se multiplie à l'époque impériale, et surtout dans la langue de l'Église : on trouve dans l'*Itala*, *Act.* 21, 18 (cod. d) : *erant cum eo presbyteri conuenti* (gr. παρεγένοντο, cod. g. *conuenerunt* ; Vulg. *collecti sunt*), cf. *Thes.* 825, 36 sqq., et 828-830 *passim*. Dans le sens de « convenir à », Plaute a un exemple curieux d'accusatif, *Merc.* 984 : *Itidem ut tempus anni, aetate⟨m⟩ aliam* (*aetate aliam* B C D) *aliud factum conuenit* (que Lachmann corrige inutilement en *condecet*). Dans le sens de « être convenu », Salluste écrit, *Iug.* 112, 2 : *saepe antea cum imperatoribus Romanis pacem conuentam frustra fuisse*, cf. *Thes.* 840, 6 sqq. Le *conuenta* des manuscrits de Lucrèce dans notre passage n'est donc pas indéfendable, et ne me choque pas plus que *adultus* en face de *adulesco*.

V. 836 :

Quod pote uti *nequeat, possit quod non tulit ante.*

Pote uti est une correction de Lachmann, les manuscrits ont *potuit* ; Bentley avait proposé *tulit ut* ; Munro, *potuit nequit, ut* ; moi-même, *quiit* (non *quit*, comme le dit l'apparat de M. Martin) *ut*. *Pote* de Lachmann me semble indéfendable ; il faut un parfait, correspondant à *tulit*. Mais, à la réflexion, le texte des manuscrits *potuit* fournit un sens satisfaisant ; *nequeat*, *possit* peuvent être des subjonctifs à valeur conditionnelle :

Quod potuit nequeat, possit quod non tulit ante.

« Ce qu'elle a pu, elle ne pourrait plus ; elle pourrait ce qu'elle était autrefois incapable de produire. »

V. 1318 sqq. :

Inritata leae iaciebant corpora saltu
Vndique et aduersum uenientibus ora patebant
Et nec opinantis a tergo deripiebant
Deplexaeque dabant in terram uolnere uictos.

M. Martin défend *patebant* des manuscrits en comparant Claudien I 55 ; Ov., *Met.* 6, 378 : *patulos rictus* ; 7, 557 : *ora patent*. Mais que vient faire ce verbe marquant l'état, au milieu des verbes transitifs *iaciebant*, *deripiebant*, *dabant*? Il faut de toute évidence lire *ora petebant* avec le cod. Victor.

V. 1339 :

Vt nunc saepe boues Lucae ferro male uinctae
Diffugiunt, fera facta suis cum multa dedere.

Vinctae est une correction de M. Martin ; les manuscrits ont *mactae* qui peut s'expliquer, cf. Bailey ad l. En tout cas, *male uinctae ferro* « mal attachées par le fer (= leurs chaînes?) » ne convient pas dans le récit d'une bataille, où les éléphants sont, si j'ose dire, « déchaînés », et *ferro* désigne ici le fer (l'arme) qui les a blessés :

Efferuescere cernebant in rebus agundis
Volneribus, clamore, fuga, terrore, tumultu...

V. 1442 :

Tum mare ueliuolis florebat nauibus ponti.

Nauibus ponti est également de M. Martin ; les manuscrits ont à la place *propter odores*, sans doute glose intruse de *florebat*, cf. II 417, qui a éliminé le texte authentique. Les restitutions proposées sont toutes arbitraires, mais celle-ci est inadmis-

sible, et l'expression *aequor, aequora ponti* I 8 (II 772, 781, V 1001, VI 140, etc.) ne l'appuie en rien : si l'on peut dire *aequor ponti* « la surface plane de la mer » comme *aequore campi* d'Ennius, *Ann.* 137, et Lucrèce III, 1007, cf. *Thes.* sous *aequor* 1032, 71 sqq., la tautologie *mare... ponti* est, comme l'a vu Bailey, inadmissible. Et que dire de *nauibus ueliuolis ponti* : « des navires de la mer aux voiles ailées »? On attendrait au moins *ponto.*

VI 519-522 :

At retinere diu pluuiae longumque morari
Consuerunt, ubi multa feruntur *semina aquarum* 520
Atque aliis aliae nubes nimbique rigantes
Insuper atque omni uulgo de parte feruntur.

Feruntur du v. 520 est une conjecture de M. Martin, qui l'appuie sur la comparaison des vers 344 :

Nam facit ut quae sint illius semina cumque
E regione locum quasi in unum cuncta ferantur

et 672 :

Et tempestates pluuiae grauiore coortu
Sunt, ubi forte ita se tetulerunt semina aquarum.

Les manuscrits O Q ont *fientur*, les Itali *fient* ou *fluenter*, qui sont évidemment des corrections d'humanistes pour *fientur.* Sans doute, la correction *feruntur* donne un sens plausible (quoique faible, « weaker », dit Bailey), mais paléographiquement elle ne s'explique pas ; et, d'autre part, ce *feruntur* répète fâcheusement le *feruntur* du v. 522. On peut hésiter entre *fuerunt* de Marullus et *cientur* de Wakefield, celle-ci étant la meilleure ; cf. VI 376 :

Nec mirumst, in eo si tempore plurima fiunt
Fulmina tempestasque cietur *turbida caelo*

(*cietur* Q corr., *cie* O Q). Les exemples abondent ; cf. *Thes., passim*, s. u. *cieo.*

VI 763 :

Ianua ne pote eis *Orci regionibus esse*
Credatur, post hinc *animas Acheruntis in oras.*

C'est M. Martin qui a corrigé en *pote eis* la leçon des manuscrits : *poteis* Q U, *potis is* O in ras. J'ai proposé *pote in his*, Munro *forte his.* D'autres corrections plus audacieuses ont été suggérées. M. Bailey s'est rallié « with some hesitation » à la conjecture de M. Martin « which involved only the addition of a single letter to the MS reading ». Est-ce une raison suffisante? Ce n'est pas le pronom anaphorique *is* qui convient ici, mais le démonstratif *hic*, cf. le *hinc* du vers suivant.

On voit que je suis loin d'être toujours d'accord avec M. Martin, et je crains que plus d'un critique ne soit de mon avis. Je regrette de ne pouvoir donner à son Lucrèce les mêmes éloges qu'à l'Horace de M. Fr. Klingner, ou au César de M. Ed. Klotz, parus dans la même collection. La présentation matérielle est meilleure que dans l'édition précédente et les fautes d'impression sont très rares[1].

A. Ernout.

1. P. XVIII 1. Ernout, A. (et non E.), et *Bulletin de l'Assoc. G. Budé*, 1924, fasc. 4, 20-36 (et non 1906, 134 : en 1906 l'Assoc. G. Budé n'était pas née).

Poetarum Lesbiorum Fragmenta ediderunt E. Lobel et D. Page. Oxford, Clarendon Press, 1955 ; in-8°, xxxviii-338 p.

D. Page, *Sappho and Alcaeus*, an introduction to the study of ancient Lesbian poetry. Oxford, Clarendon Press, 1955 ; in-8°, x-350 p.

Ces deux volumes, qui se complètent et qui ont paru en même temps, doivent également être présentés ensemble.

On connaît l'importance du travail fait par M. E. Lobel pour la publication de textes littéraires dans les *P. Oxy.* On admire son expérience des papyrus, sa prudence, ses scrupules, et aussi son bon sens. Il avait publié, en 1925 et 1927, des éditions de Sapho et d'Alcée qui font autorité. Ces éditions étaient épuisées. Avec la collaboration de M. D. Page, M. Lobel donne en un volume l'ensemble des fragments d'Alcée et de Sapho, qu'ils se trouvent conservés par des papyrus ou par la tradition indirecte, y compris les fragments assez nombreux, et souvent importants, qui ont été publiés depuis 1927, notamment dans les *P. Oxy.* 18 (1941) et 21 (1952). Nous avons donc une édition des poètes de Lesbos parfaitement au courant, et établie par les savants qui sont le mieux préparés à cette tâche.

L'édition donne un tableau précis des sources du texte de Sapho et d'Alcée dans le *Manuscriptorum catalogus* des p. ix-xi. Viennent ensuite plusieurs tables de concordance. L'une donne, en partant de la numérotation de la nouvelle édition, les chiffres correspondants dans les premières éditions Lobel, celle de Bergk et celle de Diehl. Mais on sera peut-être encore plus reconnaissant aux éditeurs d'avoir donné en partant des recueils papyrologiques, des premières éditions Lobel, de Bergk et de Diehl, la numérotation correspondante dans le nouveau recueil. Ainsi lorsqu'on rencontre dans un dictionnaire ou un article de revue un renvoi à une ancienne édition, on peut trouver rapidement la référence correspondante dans les *Poetarum Lesbiorum Fragmenta*. Signalons, enfin, pour décrire le plan de cette édition, qu'elle se termine par deux index complets du vocabulaire de Sapho et d'Alcée, qui rendront de grands services.

Le classement des fragments s'inspire de celui que M. Lobel avait adopté pour ses premières éditions. C'est un classement assez compliqué, qui sépare les fragments papyrologiques de ceux qui ne sont connus que par la tradition indirecte, et qui pour Sapho notamment, comme le font la plupart des éditions, s'efforce, dans la mesure du possible, d'insérer les fragments dans les livres de l'édition alexandrine (on sait que dans un de nos papyrus nous avons la fin du premier livre avec l'explicit du copiste, cf. *Fr.* 30). Heureusement, les nouveaux éditeurs ont inscrit dans la marge une numérotation continue des 213 fr. de Sapho et, d'autre part, des 448 fr. d'Alcée (mais je ne comprends pas pourquoi cette numérotation, qui est la plus commode, si elle figure bien dans l'index pour Sapho, n'est pas utilisée pour Alcée dans l'index).

Les fragments sont édités avec le soin, la précision et la prudence que l'on pouvait attendre des auteurs. A chaque instant, les difficultés sont indiquées, les impossibilités soulignées, les lettres du papyrus décrites. Les corrections qui sont proposées sont relativement peu nombreuses, et elles semblent sages. Voici quelques détails qui peuvent donner une idée de l'attitude adoptée par les éditeurs. Sapho 22 (= Diehl 36), ils notent : Γο]γγυλα ed. pr., sed]ργυλα vel]γυλα scriptum potius credideris ; ainsi disparaîtrait de ce texte la mention de Gongyla, amie connue de Sapho ; — Sapho 56 (= 60 Diehl), ils corrigent τοιαύταν en τεαύταν, parce que, bien qu'on lise τοιαύτας chez Alcée, Sapho, elle, n'emploie que des formes en τεου-,

τεαυ- (mais en sommes-nous sûrs?) ; — Sapho 102 (= 114 Diehl), l'apparat note : fortasse βραδίνω scribendum ; il aurait peut-être été bon d'indiquer que cette lecture appartient à Bergk ; en revanche, on se félicitera, en général, que cette édition nouvelle ne recueille pas les conjectures, parfois fantastiques, qui ont germé dans les cerveaux des philologues.

L'apparat critique est rédigé de façon claire, ce qui n'est pas un mince mérite dans un travail de ce genre. Il arrive souvent qu'un fragment doive être constitué à l'aide de sources diverses. Ainsi le fragment 34 d'Alcée, publié autrefois d'après *P. Oxy.* 1233, se trouve maintenant complété par des débris de *P. Oxy.* 2081 et 2166. On a parfois affaire à un véritable puzzle, exercice dans lequel M. Lobel est passé maître. — La rédaction même de l'apparat critique présente, d'autre part, une certaine difficulté, lorsque (et le cas n'est pas rare) un même fragment est donné de façon plus ou moins imparfaite par plusieurs citateurs. Entre autres exemples, le fragment 326 d'Alcée (= 46 a Diehl) comporte un apparat compliqué avec plusieurs citateurs. Mais l'apparat n'indique pas l'importance de chaque citation : celle d'Ap. Dysc. ne contient que quelques mots. Du fait qu'au vers 5 μοχθεῦντες n'est donné que par le citateur 1 et μογέοντες par le citateur 3, il ne faut pas conclure que μοχθέντες adopté dans le texte vient du citateur 2 (Ap. Dysc.). C'est, en réalité, une correction, d'Ahrens je crois, mais on ne nous le dit pas.

L'orthographe de ces textes pose d'insolubles problèmes. Nous y reviendrons à propos du livre de M. Page qui discute à l'occasion certains d'entre eux. Il faut savoir si l'on veut reproduire la graphie probable des poètes, ou celle des éditeurs alexandrins. Par exemple, la graphie du type ἀσυννέτημμι est peut-être alexandrine, mais le double mu risque d'être un faux archaïsme introduit par des grammairiens[1]. Chez Sapho, *Fr.* 44 (= 55 Diehl), on lit à quelques vers de distance ὀνεμίγνυτο et ὀνεμείχνυτο : la forme avec l'aspirée est bien attestée chez les poètes lesbiens, mais rien ne prouve qu'elle soit authentique. — A ce propos, et c'est le seul reproche que l'on serait tenté de faire à cette admirable édition, on regrette de ne pas y retrouver les études précises et détaillées sur le dialecte qui figuraient dans les premières éditions de M. Lobel. Le lecteur inexpérimenté qui ouvrira cet ouvrage, qu'on peut juger définitif, éprouvera peut-être une autre déception en constatant que trop souvent la précision philologique des éditeurs s'applique à des données si lacunaires que l'intérêt en reste malheureusement mince. MM. Lobel et Page n'en sont pas responsables, mais méritent au contraire notre reconnaissance pour avoir dépensé tant de peine à établir des textes souvent ingrats.

L'ouvrage complémentaire de M. Page, avec son sous-titre modeste, introduction à l'étude de l'ancienne poésie lesbienne, dévoile précisément les richesses que dissimule la nouvelle édition d'Alcée et de Sapho. Il reproduit d'abord les douze poèmes de Sapho qui lui paraissent les plus importants parce qu'ils sont les mieux conservés. Les notes critiques détaillées des *Poetarum Lesbiorum Fragmenta* ne sont pas répétées, mais on trouve, en revanche, une traduction, des notes explicatives où l'établissement du texte est, bien entendu, discuté à l'occasion, enfin un commentaire. Les notes sont riches et pénétrantes, le commentaire pose franchement les questions essentielles et tente d'y répondre. Pour en donner une idée, le mieux est d'examiner quelques exemples. Le *Fr.* 1 est l'ode à Aphrodite qui nous a été conservée par Denys d'Halicarnasse. L'établissement même du texte, comme on le voit mieux dans les *Poetarum Lesbiorum Fragmenta*, se présente dans des conditions particulières. Le fragment que nous avait conservé Denys figure

1. Ce problème est examiné par M. Page dans son *Sappho and Alcaeus* dont nous allons parler plus loin.

maintenant sous une forme très lacunaire dans *Pap. Oxy.* 2288. Le malheur est que le papyrus, là où le texte de Denys est manifestement gâté, ne fournit que quelques lettres : il semble qu'au début du vers 19, où la plupart des manuscrits donnent καισαγηνεσσαν et l'un d'entre eux μαι- corrigé en βαι-, le papyrus porte probablement ἄ]ψ, puis σ. αγην (avec un point après le sigma et un signe de brève sur l'alpha qui étonnent). Finalement, M. Page propose, comme conjecture, ἄψ τάγην (infinitif aoriste passif de τάσσω). Le commentaire sur l'ensemble du poème souligne la reprise de δηῦτε, qui semble, en effet, indiquer une légère impatience d'Aphrodite qui rappelle à Sapho que l'affaire n'est pas si grave : bientôt c'est elle qui te poursuivra, toi qui la fuira.

Le second fragment étudié (*Fr.* 31) est le célèbre morceau transmis par le Pseudo-Longin, qui présente, lui aussi, des difficultés. Au vers 7, l'infinitif aoriste φώναι-σ(αι) est adopté, et c'est à ce propos que M. Page décrit dans quelles conditions est employée la graphie -αισ- pour -ᾱσ- dans la conjugaison, sans donner d'interprétation des faits, mais il est bien clair qu'elle est particulièrement choquante à l'aoriste d'un verbe comme φωνέω. Il montre avec netteté la difficulté de l'hiatus dans ἔαγε au vers 9, condamne la correction de Sitzler γλῶσσά ⟨μ'⟩ ἔαγε. constate avec M. Lobel que le manuscrit P conduit à lire au début du vers ἀλλ' ἄκαν μέν. Quant au parfait ἔαγε, qui serait altéré (malgré le témoignage de Catulle !), il tenterait de le remplacer par γέγακε, mais cette forme de parfait n'est guère attestée que chez Pindare et ne semble pas appartenir au dialecte des poètes lesbiens : je doute que cette correction soit acceptée par beaucoup de philologues. Inutile d'ajouter que M. Page n'accepte pas, à la fin du vers 16, le complément fantaisiste Ἄγαλλι. — L'interprétation de l'œuvre en son ensemble est également difficile, et discutée. On y trouve une peinture saisissante des effets physiques de l'amour, mais dans quelles circonstances? M. Page pense que Sapho est amoureuse d'une jeune fille, et jalouse de l'homme qui se trouve avec elle. Il faut écarter, bien entendu, l'hypothèse de Wilamowitz, qui croyait le poème écrit pour être chanté aux noces d'une élève de la poétesse.

Il ne nous est pas possible de parler avec le même détail des autres poèmes recueillis par M. Page. Il y a l'ostrakon, le poème à son frère, celui qui développe le thème que rien n'est plus cher à l'amant que l'objet de son amour. Dans ce poème observons que le texte peut maintenant être amélioré au moyen d'un second papyrus *P. Oxy.* 2166 a : il faut lire κάλλος au vers 7, τὸν πανάριστον ou τὸν μέγ' ἄριστον au vers 8, καλλίποισ' ἔβα 'ς Τροΐαν πλέοισα au vers 9 ; à la fin du vers 19, dont la prosodie fait difficulté, l'éditeur propose une conjecture ingénieuse καὶ πανόπλοις (accusatif).

Le dernier poème est le dialogue supposé entre Sapho et Alcée (*Fr.* 137 = 149 Diehl), qui figure dans la *Rhét.* d'Aristote, où il semble qu'un personnage repousse les avances d'un autre. M. Page prend en la matière une position franchement conservatrice, et peut-être, après tout, faut-il lui donner raison. Aristote, *Rhet.* 1367 a, présente le fragment par ces mots : on rougit de paroles, d'actions, d'intentions honteuses : c'est ainsi qu'aux vers d'Alcée « je veux dire quelque chose, mais la honte me retient », Sapho répond par ceux-ci : « si tu n'avais que le désir du beau et du bien, si ta langue ne s'agitait pas pour dire quelque parole peu convenable, la honte ne couvrirait pas tes yeux, mais tu exposerais ce que tu réclames » (l'interprétation de Lobel et Page, que je traduis, suppose la lecture τὠδικαίως où se trouverait inclus l'imparfait ἐδικαίως = ἐδικαίους en attique). Depuis Wilamowitz, on suppose, en s'appuyant notamment sur une scholie assez confuse d'Aristote, qu'il s'agit d'un poème de Sapho où dialoguent un jeune homme et une jeune fille anonyme. A quoi M. Page réplique (p. 109) : quand la tradition

ne présente pas de difficulté, nous devons préférer cette tradition à la fantaisie des modernes. Le passage d'Aristote avec la citation s'explique très bien, nous n'avons rien à supposer, surtout pas qu'il s'est embrouillé, ou que son texte doit être récrit. Il reste à interpréter correctement ce que nous dit Aristote. On a pensé que la citation provient d'un poème de Sapho où elle imaginait un dialogue entre Alcée et elle. En fait, les dialogues sont rares dans l'œuvre de Sapho, et ils ne sont pas du type de celui-ci. Mais cette hypothèse n'est, quand même, pas impossible. M. Page pense plutôt que les premiers vers sont d'Alcée, que Sapho les a connus, et qu'elle y réplique (en utilisant la strophe alcaïque qu'elle n'emploie nulle part ailleurs). Il reste des difficultés, dues en partie au caractère fragmentaire de la citation d'Aristote. On peut se demander aussi comment ces deux poèmes étaient connus d'Aristote. Étaient-ils publiés séparément dans les œuvres de chacun des poètes? ou groupés? Quant à l'épisode même d'une déclaration d'amour adressée par Alcée à Sapho, nous n'en pouvons pas dire grand'chose. Il est certain que les deux poètes étaient à peu près contemporains et ont dû se connaître. Alcée semble s'adresser à Sapho dans un autre poème (Alcée 384 = 68 Diehl, il faut lire sur ce fragment l'intéressante note de la p. 108). M. Page n'attache que peu d'importance aux données archéologiques (principalement le vase de Munich)[1]. On est disposé à se rallier à l'attitude conservatrice adoptée ici. Si tant de philologues ont écarté le témoignage d'Aristote, c'est que cela leur a paru trop beau pour être vrai. Une rencontre et une intrigue entre Alcée et Sapho, cela a l'air d'une légende. Le fait que Sapho passe également pour avoir été aimée d'Anacréon (ce qui est chronologiquement impossible), ou d'Archiloque, ne prouve pas qu'Alcée n'ait pas pu lui adresser une déclaration, mais ne le confirme pas non plus.

La partie du livre qui traite de Sapho s'achève par une quarantaine de pages qui étudient le nombre et le contenu des livres de Sapho, les *Épithalames*, l'Aphrodite et la mythologie, les allusions politiques et familiales, les compagnes et amies de Sapho, la société à Lesbos et le caractère de Sapho. Ces thèmes variés donnent à M. Page l'occasion de citer, de traduire et de commenter de nombreux fragments d'importance mineure. Il pense que l'édition alexandrine de Sapho comportait neuf livres, et que les *Épithalames* formaient le neuvième. A ce propos, il commente le fragment « bibliographique » 103 = *P. Oxy.* 2294. Ce fragment donne la liste des débuts des dix poèmes d'un livre de Sapho (le huitième semble-t-il), qui compterait en tout 130 vers, ce qui surprend un peu, le premier livre en contenant 1320. Le papyrus semble également indiquer que les *Épithalames* suivaient ce livre VIII. Ces *Épithalames* différaient profondément des autres poèmes de Sapho, par le ton, la langue et la métrique. Ce sont des poèmes dialogués qui étaient exécutés à l'occasion de cérémonies de mariages. Ces poèmes devaient constituer dans l'édition alexandrine un appendice assez mince. Mais, lorsque leur structure métrique le commandait, ils semblent avoir été placés à la fin des livres correspondant à cette forme métrique (ainsi les derniers poèmes du premier et du second livre étaient des *Épithalames*). A l'exception de ces poèmes, M. Page estime que nous n'avons trace d'aucun poème destiné à une cérémonie religieuse[2].

1. Voir, en dernier lieu, l'article de M. Ch. Picard, *Rev. Ét. gr.*, 61 (1948), p. 338-344. En revanche, M. Page évoque le fragment attribué à Alcée où Sapho est dite ἄγνα et incline à admettre l'interprétation de Ferrari qui traduit ἄγνα par « divine », le mot étant employé plaisamment ou non. Il vaudrait peut-être mieux penser à un sens comme « sainte ». C. del Grande, *Hybris*, p. 427-433, a repris le problème et tenté, sans argument décisif, de justifier l'interprétation traditionnelle par « pure ».

2. Toutefois, l'auteur se montre peut-être un peu affirmatif dans cette partie de son livre : il me paraît probable que Sapho a écrit des poèmes religieux, et même possible que certains de nos fragments en proviennent.

Les thèmes habituellement traités par la poétesse concernent sa famille (deux fragments sur son frère Charaxos, une mention de sa mère, trois de sa fille), et surtout ses amies et ses compagnes, objets de son amour ou de sa jalousie. L'auteur examine avec bon sens ce que nous pouvons savoir d'elles. Andromède est une rivale que Sapho traite de paysanne[1], mais qui a séduit une des amies de Sapho, Atthis. C'est à Atthis qu'est adressé le *fr.* 96 = 98 Diehl, pour la consoler du départ d'une amie pour Sardes (cf. p. 87 sqq., on y verra qu'*Arignota* doit définitivement disparaître de la liste des amies de Sapho : il s'agit selon M. Page de l'adjectif ἀριγνώτᾳ accordé à θέᾳ).

A propos des rapports de Sapho avec ses compagnes, je voudrais renvoyer aussi au commentaire du *Fr.* 94 (= 96 Diehl) où M. Page a bien raison de marquer que rien n'indique que nous avons là les adieux d'une maîtresse à une élève qui va se marier ; il suppose qu'il s'agit peut-être d'une sorte de lieu commun : cela me semble peu compatible avec le ton du passage.

Le paragraphe intitulé *Lesbian society and the character of Sappho* traite des amours féminines de Sapho et à Lesbos de manière qui m'a paru un peu philologique pour un pareil sujet. Je crois, d'ailleurs, qu'il y a quelque humour dans la longue note de la p. 144 où l'on apprend qu'on ne peut plus douter depuis qu'a été publié *P. Oxy.* XXI. Il s'agit surtout du *Fr.* 99 = *P. Oxy.* 2291, col. I, 5, où, peut-être en parlant d'une ennemie, l'examen soigneux du papyrus montre que Sapho a dû employer un terme commençant par ὀλισθ-.

La seconde partie du volume, qui traite d'Alcée, est conçue sur un plan comparable, mais un peu différent. Elle étudie d'abord les poèmes politiques. L'auteur se trouve aux prises avec de difficiles problèmes chronologiques. On verra, p. 155 sqq., comment il interprète[2] le passage d'Hérodote V, 94, et situe les combats où Alcée a perdu son bouclier, au cours de la guerre menée au cap Sigée par Pittacos contre Phrynon, au début de la carrière de Pittacos. L'histoire intérieure de Mytilène à cette époque est à la fois compliquée et mal connue. Un des fragments les plus longs parle d'une conspiration destinée à renverser les hommes au pouvoir, mais Pittacos a manqué à sa parole et abandonné ses camarades (p. 161 sqq.) : c'est dans ce fragment que se trouve l'épithète de Dionysos κεμήλιον que l'éditeur a raison de ne pas traduire, puisque aucune explication satisfaisante n'en a été proposée. A propos de ce texte, M. Page soutient que Pittacos appartenait à la noblesse (malgré l'épithète de κακοπατρίδας qui est accolée à son nom dans un fragment et qui doit bien signifier « de basse extraction »). J'ai bien peur que nous ne puissions jamais nous faire une idée nette de la situation familiale de Pittacos, mais l'argumentation de l'auteur, par exception, m'a paru ici un peu sophistique, notamment, p. 170, n. 5, à propos de la formule de la chanson d'Éresos ἄλει μύλα, καὶ γὰρ Πιττακὸς ἄλει, μεγάλας Μυτιλήνας βασιλεύων qui reste obscure.

P. 197 sqq., à propos de l'exil d'Alcée, se trouve étudié l'un des fragments les plus intéressants parmi ceux qui ont été récemment publiés (*P. Oxy.* 2165 = *Fr.* 130 L. P.). Ce fragment présente de multiples difficultés philologiques que M. Page examine avec sa précision coutumière : au vers 16, il souligne l'invraisem-

1. C'est Athénée, 21 b, qui nous apprend que ce fragment 57 L. P. = 61 Diehl se rapporte à Andromède. A la différence de l'*Anthologie* de Diehl, ni les *Poetarum Lesbiorum Fragmenta* ni le *Sappho and Alcaeus* ne citent pas les alentours des citations, qui sont pourtant souvent instructifs.

2. La discussion porte notamment sur le γὰρ de 94,2 qui doit signifier : « vous devez d'ailleurs savoir que ».

blance des conjectures proposées et se refuse à en proposer une ; — il discute également au vers 21 le καγγ[ε]γήρασ' qui fait également difficulté ; — au vers 25, il rappelle les interprétations proposées pour le mystérieux λυκαιμίας ; en se fondant sur la glose d'Hésychius qu'il critique, il en propose une nouvelle : il pense que le second terme doit être rapproché de αἰμός et traduit « celui qui vit comme un loup dans les fourrés » ; — le vers 27 présente plusieurs difficultés ; voici le point de vue de l'éditeur : a) il ne trouve pas de solution satisfaisante pour combler la lacune qui suit les lettres κρ., et le papyrus n'accepte pas le complément κρ[έσσονας ; b) en revanche, il propose de remplacer ἄμεινον, qui fait une grave difficulté métrique, par κάλλιον et explique comment la faute a pu se produire.

Une seconde partie de l'étude qui concerne Alcée est intitulée « the non-political poems ». L'auteur y examine successivement les fragments tirés d'hymnes à des dieux ou à des héros, puis ceux où il est question d'amour ou de banquets. Prenons comme exemple une chanson à boire (346 Lobel = 96 Diehl). Le fragment commence par la forme lesbienne πώνωμεν, qui doit être une correction de Meineke pour πίνωμεν, bien que ni le livre de M. Page ni l'édition Lobel-Page ne l'indiquent. Au vers 2, δἄερρε est interprété comme une crase de δὴ ἄερρε ; on retiendra aussi la remarque que κυλίχναις peut n'être pas un diminutif ; à la fin de ce même vers, M. Page écarte la correction ἄϊτα, souvent adoptée, et propose αἴ ⟨πο⟩τα ; au vers 3, il adopte la correction λαθικάδεον qui figurait déjà dans la première édition d'Alcée par M. Lobel.

L'ouvrage s'achève par un bref appendice sur les mètres, qui se réfère aux importants articles de Mme A. M. Dale dans *Class. Quart.*, 1950-1951, puis par une note de trois pages sur le dialecte. Cette note est correcte, mais elle ne laisse pas entrevoir les problèmes philologiques difficiles à résoudre que posent la graphie des manuscrits et la tradition des grammairiens. Mlle A. Braun, dans les *Annali Triestini* (1950), a étudié certains d'entre eux, et il est probable qu'ils seront de nouveau examinés dans le livre de Mme Hamm, actuellement en cours d'impression, sur le dialecte des poètes lesbiens. Nous en avons donné une idée plus haut à propos de φώναισ' ou de ἀσυννέτημμι. M. Page en traite à l'occasion dans le commentaire de tel ou tel poème. Mais il renvoie assez souvent aux introductions des premières éditions d'Alcée et Sapho par M. Lobel, qu'on regrette, nous l'avons dit, de ne pas retrouver dans l'un des deux volumes dont nous rendons compte, revues et, éventuellement, corrigées.

Ces problèmes de forme sont irritants, mais ils ne sont pas essentiels. M. Lobel nous a donné avec M. Page une édition d'Alcée et de Sapho qui est un modèle. Le second volume, dû à M. Page, montre quel parti on peut tirer de cette édition en en extrayant les fragments les plus importants soigneusement étudiés et commentés. Il subsiste encore de multiples incertitudes et un des mérites de l'auteur est de ne pas les dissimuler. Son livre ne trompe jamais le lecteur. Rien de plus dangereux pour les écrivains comme Alcée et Sapho que les éditions bourrées de conjectures plus ou moins fantaisistes, qui prennent pour le lecteur l'autorité de la chose imprimée.

P. Chantraine.

LES THÈMES DE LA PROPAGANDE DELPHIQUE

Sous ce titre, Jean Defradas vient de publier une étude sur les idées morales diffusées dans le monde grec par le clergé d'Apollon Pythien [1]. Si l'intervention de l'oracle est clairement attestée dans un certain nombre d'affaires politiques ou religieuses, la nature et la portée de son rôle dans le progrès des idées morales ont paru si mal établies à plusieurs savants qu'ils ont dénié toute influence au sanctuaire delphique dans ce domaine. D'autres, au contraire, ont cru reconnaître, dans la littérature antique, les éléments d'une doctrine, élaborée à Delphes et diffusée par l'oracle. J. Defradas adopte ce point de vue. Mais il doit peu à ses prédécesseurs. Il a repris à la base l'examen du problème, en soumettant à une analyse minutieuse un certain nombre d'exemples, choisis dans la documentation archéologique et littéraire.

Defradas croit à l'existence, sinon, en propres termes, d'une doctrine delphique, du moins d'une propagande concertée, mise au service d'une foi. Cette conviction est formulée, de façon catégorique, dès l'Introduction du livre. Elle découle du raisonnement suivant : la prééminence de Delphes, dans la vie religieuse des Grecs, est un fait ; de ce fait, ni la situation géographique du sanctuaire, ni le prestige des Jeux Pythiques, ni le rôle politique de l'Amphictionie ne suffisent à rendre compte de façon satisfaisante. A la supériorité d'Apollon Pythien, il n'est qu'une explication : « Il devait émaner du sanctuaire de Delphes un enseignement religieux, moral, politique, un ensemble de thèmes plus ou moins cohérent... qui faisaient considérer le dieu comme un maître universel. » Cette « propagande », dans tous les domaines, était l'œuvre du clergé d'Apollon.

> On pourra estimer qu'il s'agit là d'une pétition de principe. Le fait religieux, dans son essence, échappe à toute explication rationnelle. Au Moyen Age, les pèlerins de la chrétienté d'Occident étaient-ils attirés à Saint-Jacques-de-Compostelle par le prestige de ses docteurs en philosophie? Émane-t-il de la Mecque, centre incontesté de l'Islam, un enseignement qui agisse profondément sur le dogme de la religion musulmane? Cette explication *a priori* du prestige de Delphes aurait gagné à être présentée comme une hypothèse plutôt que comme une certitude, acquise avant examen. On a l'impression que Defradas, tout au long de son livre, cherche à démontrer plus qu'à éprouver le bien-fondé de cette proposition initiale.

Le livre est divisé en trois parties. La première, intitulée « L'installation d'Apollon à Delphes », est un essai d'histoire religieuse sur les origines et les débuts du sanctuaire pythique. Elle occupe un peu plus du tiers de l'ouvrage. On pourrait être étonné de l'importance donnée à cette question. Elle est, en fait, essentielle pour le propos de Defradas : il s'agit de « définir le moment à partir duquel on peut parler d'Apollon Pythien, tel qu'on se le représente ordinairement, comme prophète d'une morale nouvelle ». Voici la conclusion à laquelle aboutit Defradas : l'influence morale d'Apollon ne se manifeste pas avant le VI^e^ siècle, et ses débuts suivent de près l'installation du dieu à Delphes, qui ne remonte guère au delà des premières années de ce siècle.

1. Paris, C. Klincksieck, 1954, in-8°, 297 p. ; 1.400 fr.

Defradas croit pouvoir s'appuyer sur les données archéologiques. La découverte de tessons mycéniens mêlés à des débris calcinés, près du temple d'Apollon de l'époque classique, prouve, selon lui, l'existence d'un lieu de culte à cet endroit, dès la seconde moitié du deuxième millénaire avant notre ère. Ce culte s'adressait à une divinité féminine, représentée par les idoles de terre cuite : « déesse de la Terre et de la Fécondité », appelée Gé ou Gaia par la tradition de l'époque classique, qui la présente comme la première occupante du sanctuaire et de l'oracle. Les restes mycéniens de Delphes témoignent d'une relative pauvreté ; cependant, « ce maigre village est déjà un lieu saint », qui, il est vrai, « ne présentait rien d'exceptionnel ». La tradition religieuse y était pourtant déjà assez solidement implantée pour que, grâce à elle, après la destruction qui marque la fin de l'époque mycénienne, Delphes renaquît aussitôt de ses cendres : « les lieux consacrés au culte des dieux ont la vie dure ». La continuité du culte, de l'époque mycénienne à l'époque du style géométrique, est prouvée par l'existence d'un autre « dépôt d'autel », au même endroit, au-dessus de celui de l'époque précédente. Mais aucun des objets découverts dans la couche géométrique ancienne ne ressemble à un ex-voto ; on n'y rencontre plus de figurines féminines. Defradas en conclut que les Doriens ont introduit une divinité nouvelle, masculine, qui recevait peut-être un culte « aniconique ». Mais cette « révolution religieuse » n'a pas eu de conséquences profondes. Bien que le sanctuaire ait connu un certain développement au VIII^e^ et au VII^e^ siècle, « la période archaïque paraît n'être que le prolongement de la période géométrique ». Au VII^e^ siècle, Delphes n'était encore qu'un lieu de culte ordinaire parmi une foule d'autres. Le sanctuaire delphique acquiert soudain, au VI^e^ siècle, une prééminence incontestée : le culte apollinien s'y est installé, à l'extrême fin du VII^e^ siècle, en dépossédant par la violence les divinités qui y régnaient jusqu'alors.

L'interprétation historique des résultats des fouilles est une entreprise délicate, surtout quand on l'étend aux faits religieux. Une synthèse valable, pour la préhistoire de Delphes, ne pourra être donnée que par L. Lerat, qui prépare la publication des restes de l'époque mycénienne et de l'époque géométrique. Dès maintenant, plusieurs des conclusions de Defradas me paraissent insoutenables.

Il est matériellement inexact qu'il y ait continuité, non seulement dans l'histoire du culte, mais même dans celle de l'occupation du site de Delphes, de l'époque mycénienne à l'époque archaïque. Defradas raisonne comme si le style géométrique faisait suite, sans transition, au style mycénien. Or, si le style submycénien est encore représenté à Delphes, le style protogéométrique ne l'est pratiquement pas. De cette époque, qui est celle des vagues successives de l'invasion dorienne, ne datent que quelques tessons isolés, et peut-être les vases recueillis dans une tombe (Desborough, *Protogeometric Pottery*, 1952, p. 199-201). Partout où, à l'intérieur du sanctuaire d'Apollon, les habitats primitifs ont pu être explorés, la couche géométrique recouvre directement la dernière couche mycénienne. Il y a, dans le temps, une solution de continuité de deux siècles environ, entre le XI^e^ et le IX^e^ siècle.

Le caractère sacré du site n'a donc pas valu à Delphes un sort privilégié. Mais la renommée du culte, à l'époque mycénienne, avait-elle dépassé les limites de la vallée du Pleistos? Defradas a noté lui-même la pauvreté de l'habitat et la banalité des offrandes. L'existence d'un culte important, dès cette époque, à l'endroit où s'élèvera plus tard le sanctuaire d'Apollon, ne me paraît pas sûrement attestée par les découvertes archéologiques. Qualifier de « dépôts d'autel » les épaisses couches de terre contenant des tessons mycéniens et géo-

métriques, à l'Est du temple d'Apollon (et à l'Ouest, pour l'époque géométrique seulement), n'est qu'une hypothèse fragile. Comment imaginer la constitution de ces dépôts? Il y avait à Olympie un autel de cendres : mais, à Delphes, il s'agit de couches archéologiques d'aspect normal. L'extension des recherches dans les régions Est et Nord-Est du sanctuaire a montré que les mêmes couches existent sur toute l'étendue du site, plus ou moins importantes selon le relief naturel et les travaux de terrassement. Les débris calcinés n'ont probablement aucun rapport avec les sacrifices ; ils témoignent que l'habitat a été incendié. Que cet habitat ait eu un petit lieu de culte, cela est vraisemblable. Mais les idoles mycéniennes, retrouvées éparses dans le sanctuaire d'Apollon, ne sont pas « innombrables ». On en ferait aisément le compte et leur nombre est loin d'atteindre celui des idoles semblables retrouvées à Marmaria. Enfin, il est notable que, à l'endroit sacré par excellence, entre l'autel et la façade du temple de l'époque classique, on ait mis au jour les restes d'une maison de l'époque géométrique (*Bull. corr. hell.*, LXXIV, 1950, p. 321-322).

Il est exact qu'une « révolution religieuse » a dû se produire au début du premier millénaire avant notre ère. Elle se matérialise pour nous vers la fin du VIII^e^ siècle, date à laquelle les ex-voto commencent à se multiplier. Il est très vraisemblable que l'introduction d'un culte nouveau coïncide avec la renaissance de l'habitat et que ce culte a été apporté par les nouveaux occupants. Le sanctuaire s'est développé progressivement au cours du VII^e^ siècle. Certes, cette période de l'histoire delphique est mal connue, parce que la quasi-totalité des monuments de ce temps a disparu lors des agrandissements du siècle suivant. Cependant, l'extension du sanctuaire aux dépens de l'habitat, la construction d'édifices importants dont les blocs ont été remployés dans les monuments du VI^e^ siècle, la qualité et le nombre croissants des ex-voto de toute provenance témoignent de la continuité des progrès du culte delphique. Le VI^e^ siècle marque son apogée ; mais, sur le terrain, la rénovation du sanctuaire, dans la seconde moitié du VI^e^ siècle, apparaît comme le couronnement d'une évolution régulière, poursuivie au cours des deux siècles précédents.

Le point de vue traditionnel, selon lequel les débuts, encore modestes, du culte d'Apollon à Delphes remontent au VIII^e^ siècle, me paraît seul conforme aux indices fournis par l'archéologie. Ce culte en a-t-il évincé d'autres, établis antérieurement au même endroit? L'abandon à peu près total du site pendant deux siècles environ ne me paraît pas favorable à cette hypothèse. Si un culte nouveau a remplacé un culte plus ancien, déjà entouré d'un certain prestige, ce serait plutôt le culte d'Athéna à Marmaria que celui d'Apollon.

Defradas analyse ensuite les textes littéraires les plus anciens et y trouve une confirmation à son interprétation des données archéologiques. Dans les poèmes homériques, Pytho n'est mentionnée que quatre fois, et deux fois seulement en liaison avec le sanctuaire d'Apollon ou son oracle. Encore les quatre passages sont-ils, selon Defradas, relativement tardifs ; ils auraient été composés au VII^e^ siècle, en Grèce propre, peut-être en Béotie. Chez Homère, Apollon n'est nulle part un dieu oraculaire, ni un dieu de l'inspiration poétique. D'ailleurs, la divination est pratiquement absente des poèmes homériques. En ce temps-là, conclut Defradas, Pytho n'était encore qu'un sanctuaire de peu d'importance.

La *Théogonie* contient une allusion à Pytho, à propos de la pierre de Kronos. Mais Apollon n'est pas nommé. Le récit se situe à un moment antérieur à la naissance de la génération des jeunes Olympiens. Si le sanctuaire de Delphes a

été choisi pour abriter la pierre de Kronos, c'est, selon Defradas, parce que, à l'époque de la rédaction de la *Théogonie*, il devait sa renommée à Gaia, dont la présence est attestée par les figurines découvertes dans les fouilles. Les thèmes moraux d'Hésiode sont étrangers à la « pensée delphique » : celle-ci n'existait pas encore, puisque Apollon n'avait pas encore pris possession du sanctuaire.

> Il est hardi de conclure d'un silence d'Hésiode à la prééminence du culte de Gaia à l'époque archaïque. En outre, l'argument tiré de la découverte de figurines féminines porte à faux : il est en contradiction avec les faits et avec l'exposé des pages précédentes. Defradas a lui-même souligné que ces figurines datent de l'époque mycénienne et qu'on n'en trouve plus dans les couches des VIII^e^ et VII^e^ siècles. La mention de la pierre de Kronos prouve au moins que, du temps d'Hésiode, le culte delphique avait pris certaines formes qu'il gardera à l'époque classique. La mention, dans l'*Odyssée*, d'une soi-disant consultation d'Agamemnon à Pytho prouve que, avant le VI^e^ siècle, l'oracle jouissait déjà d'un prestige assez grand.
>
> Quant à la glorification ultérieure d'Homère et d'Hésiode à Delphes, où Defradas voit un des nombreux indices de l' « impérialisme moral » de Delphes, n'est-ce pas simplement un exemple, parmi beaucoup d'autres, de l'héroïsation des poètes et des penseurs, qui commence au V^e^ siècle, avec la création de statues d'Homère?

Si Defradas tire plus, pour son propos, des silences d'Homère et d'Hésiode que de leur apport positif, il se trouve ensuite sur un terrain plus ferme, ayant à examiner un texte capital, de haute antiquité, entièrement consacré à Delphes et à Apollon Pythien : la deuxième partie de l'hymne homérique à Apollon ou *Suite Pythique*. L'analyse et l'interprétation du poème constituent un des passages les plus brillants du livre, et j'ai lu ces trente pages d'exégèse avec un plaisir sans mélange, et avec le regret de n'en pouvoir accepter toutes les conclusions.

La *Suite Pythique* a été quelquefois datée de l'époque de la première guerre sacrée ou des années suivantes. Defradas penche pour une date un peu plus haute, proche de 600. Selon lui, le poème est une œuvre de propagande, animée du souci d'abaisser l'oracle thébain d'Apollon Isménios et l'oracle du Telphousion. L'auteur était un Béotien, non Thébain, « vivant dans l'orbite du clergé delphique », en adoptant les « querelles », en servant les « intentions ». Entre l'époque d'Homère et d'Hésiode et celle de la composition de la *Suite*, Apollon est devenu le dieu des oracles, avant même de s'installer à Delphes. Dès la fondation de l'oracle delphique, le clergé d'Apollon Pythien entreprend une campagne contre les autres oracles, même apolliniens. La *Suite*, écrite peu de temps après l'installation de l'oracle, expose la « version officielle » de cette installation.

> La chronologie proposée par Defradas ne va pas sans difficultés. Selon lui, les Περικτίονες qui, dans le poème, vont offrir des sacrifices à Apollon sont les Amphictions, qui ont transporté leur siège d'Anthéla à Delphes. Or, Defradas pense que les Amphictions ne se sont installés à Delphes que vers 600, « lorsque Apollon y eut déjà un sanctuaire assez célèbre pour les y attirer ». Mais, si le poème a été écrit précisément vers 600, quelques années seulement après la fondation du culte apollinien, la croissance du sanctuaire avait dû être d'une soudaineté extraordinaire. D'autre part, dans le poème, l'arrivée d'Apollon à Delphes est reportée à une haute antiquité, à une époque où le site de la future Thèbes était encore couvert de forêts. Pouvait-on ajouter foi à ce récit si, en fait, l'arrivée d'Apollon ne remontait qu'à quelques années?

La *Suite Pythique* apporte une explication à trois noms rituels d'Apollon : Pythios, Telphousios, Delphinios. Selon Defradas, l'étymologie de ces noms n'émane pas « d'un grammairien fantaisiste, mais du clergé lui-même ». Elle a été inventée pour justifier l' « impérialisme » de ce clergé et les « usurpations » de son dieu — deux mots qui reviennent souvent sous la plume de Defradas.

La place me manque pour résumer et discuter dans le détail l'exégèse des noms Telphousios et Delphinios. Je signale seulement des pages suggestives sur le culte du dauphin et sur les éléments crétois dans le culte delphique (trépied, péan, rites cathartiques).

Defradas fait la part trop belle à l'archéologie. La découverte à Delphes d'objets de bronze crétois des VIII^e^ et VII^e^ siècles témoigne ou bien de la visite de pèlerins crétois apportant au dieu des ex-voto, ou bien de la prééminence, dans ce domaine, de l'artisanat crétois, dont les productions ont pu être dédiées à Delphes par d'autres peuples. En faveur de la deuxième hypothèse, on relève l'absence totale, dans le sanctuaire pythique, de céramique crétoise de la même époque et l'abondance des vases protocorinthiens. En tout cas, de la constatation de la présence de bronzes crétois à l'hypothèse d'une influence crétoise sur le culte, il y a un grand pas.

L'hypothèse de l'origine crétoise du trépied, déjà soutenue par D. Levi, ne me paraît ni plus ni moins convaincante que tant d'autres auxquelles a donné naissance l'utilisation de cet ustensile ménager comme siège prophétique. En dernier lieu, G. Klaffenbach, *Wissenschaftliche Annalen*, III, 1954, p. 521-522, a soutenu que la divination par le trépied était liée au culte d'Apollon en Asie Mineure, avant l'installation de ce culte à Delphes.

En arrivant à Delphes, Apollon a-t-il trouvé, installé à Kirrha, un culte du dieu crétois Delphinios, dont il a usurpé les prérogatives? Il paraîtra sans doute hardi d'affirmer que « les prêtres cnossiens chargés jusque-là du culte du dauphin (à Kirrha) furent déportés à Pytho et mis de force au service d'Apollon... comme sujets et presque comme prisonniers ». Il y a peut-être un fonds de vérité historique dans le récit de la *Suite* ; mais reconstituer cette vérité, d'après ce seul témoignage, à travers l'affabulation poétique, est une entreprise aventureuse. Les fouilles de Kirrha n'apportent aucune confirmation à cette version des événements.

Le dieu de Delphes est par excellence Pythios. L'origine du nom de Pytho est mise en rapport par le poète de la *Suite* avec un épisode important de la légende delphique : le meurtre du dragon par Apollon. Ce monstre femelle (δράκαινα), installé près d'une source, dont il interdisait l'accès, ne porte pas de nom dans le poème. Il n'est associé à aucun culte antérieur, puisque le site était désert à l'arrivée d'Apollon. Le dieu a été le premier occupant du sanctuaire. C'est lui qui a donné au site le nom de Pytho, par un calembour étymologique, en disant au monstre mourant : πύθευ ἐπὶ χθονί.

Defradas pense qu'il s'agit là d'une version contraire à la vérité, inventée par les prêtres de Delphes pour accréditer l'idée de la priorité d'Apollon, en escamotant le récit des combats qu'il dut livrer pour évincer les divinités chthoniennes, représentées par le dragon — et pour présenter le dieu comme le champion de la paix et de la civilisation, vainqueur des puissances du mal, symbolisées aussi par le dragon.

Une image plus conforme à la réalité, Defradas la trouve dans des textes du V^e^ et du IV^e^ siècle. (Les fragments d'un péan d'Alcée n'autorisent guère de conclusions ; en tout cas, ce péan ne donne pas l'impression que le sanctuaire apollinien soit encore près de ses origines et obligé de combattre des rivaux.) Dans le prologue des

Euménides, la Terre fonde l'oracle ; elle le transmet à Thémis, qui le lègue à Phoibé, de qui Phoibos le reçoit, sans violence. Selon Euripide, Apollon s'est emparé de l'oracle de la Terre en tuant le serpent, mis là, pour la première fois à notre connaissance, en rapport avec l'oracle chthonien. Dans le péan d'Aristonoos de Corinthe, Apollon succède à Gaia et à Thémis par la persuasion.

Selon Defradas, bien que cette version soit, historiquement, plus exacte que celle de la *Suite Pythique*, elle n'en est pas moins, elle aussi, une version officielle, la deuxième, des origines du sanctuaire. Eschyle, Euripide, Aristonoos ont puisé leur information dans des « poèmes du VI^e^ siècle écrits sous l'influence directe du clergé de Delphes ». Celui-ci avait rapidement changé ses batteries. En pleine période de conquête, il déformait l'histoire en passant sous silence les prédécesseurs d'Apollon et des luttes dont l'issue n'était pas encore assurée. Une fois l'autorité d'Apollon définitivement établie, son clergé se réconcilie avec les anciens cultes, auxquels il fait une place dans le sanctuaire. Il accepte de reconnaître qu'Apollon a eu des prédécesseurs ; mais il utilise encore cet aveu à des fins de propagande, grâce à une nouvelle déformation des faits. Apollon, dieu d'une morale nouvelle de douceur et d'accommodement, conquiert son sanctuaire par la persuasion, alors que, en réalité, il n'avait triomphé que par une mainmise violente, dont le mythe du serpent Python gardait le souvenir. En fin de compte, Euripide est le plus fidèle à la vérité historique.

Le mythe du serpent restait, à l'époque classique, le thème essentiel de deux rites delphiques : le Nome pythique et le drame du Septérion. Ces deux rites ne sont connus que par des mentions de Plutarque. Mais Defradas estime qu'en vertu du conservatisme religieux, « un rite décrit par Plutarque... a autant de valeur, pour la connaissance de la religion primitive d'Apollon, que les mythes racontés par les poètes du VII^e^ et du VI^e^ siècle ». Defradas analyse, de façon très juste, à mon sens, ce qu'il y avait déjà d'incohérent, chez les Anciens, dans l'exégèse des rites du Septérion. Il semble qu'on ait associé la légende thessalienne de la purification d'Apollon dans la vallée de Tempé et le mythe du meurtre du serpent, qui fournissait un prétexte à cette purification. Defradas suppose que certains rites du Septérion étaient pratiqués à Delphes avant l'installation d'Apollon et qu'ils ont été conservés et utilisés par le clergé apollinien à des fins de propagande, en vertu d'un « mot d'ordre » qui ordonnait de rejeter dans l'ombre l'épisode « brutal, sanguinaire, choquant » du meurtre de Python.

Encore une autre preuve de l'importance du mythe du serpent, selon Defradas : l'omphalos a été considéré comme le tombeau de Python. Cet ὀμφαλὸς γῆς — expression que Defradas traduit par « omphalos de la déesse Terre » — a été accaparé par Apollon. Defradas essaye de définir une « doctrine de l'omphalos », qui aurait été élaborée par le clergé delphique, au service d'un impérialisme à l'échelle du monde antique.

> Cette construction, solidement charpentée et édifiée, pierre à pierre, avec un art consommé, me paraît d'une extrême fragilité. Dans la mesure où la *Suite Pythique* reflète une réalité historique, et réserve faite de la part d'invention du poète, je suis frappé du fait que ce texte, de beaucoup le plus ancien qui traite des origines de l'oracle pythique, donne de ces origines une version plus conforme aux indices archéologiques que les textes plus récents. Si, comme tout semble l'indiquer, le culte apollinien a été introduit par les nouveaux arrivants, au IX^e^ ou au VIII^e^ siècle, le site de Delphes était alors pratiquement déserté depuis deux siècles environ, et Apollon n'avait point à livrer de combat pour évincer d'hypothétiques occupants des lieux.
>
> La *Suite Pythique* date d'un temps où l'on créait des mythes, les drames

d'Eschyle et d'Euripide et le péan d'Aristonoos d'une époque où mythographes, théologiens et philosophes les remaniaient. L'introduction de Thémis, entre la Terre et Apollon, dans la liste chronologique des divinités delphiques, me paraît relever d'une tendance rationaliste à diviniser des abstractions. Le seul argument, en faveur de l'historicité de la Terre, réside dans la découverte d'idoles féminines de l'époque mycénienne, identiques à celles qu'on trouve dans tous les sanctuaires et dans les tombes de cette époque.

La δράκαινα anonyme s'apparente aux monstres chthoniens, nés d'un χάσμα de la terre, esprits d'une source : dragons de Thèbes et de Colchide, hydre de Lerne, serpents de Méduse et de l'égide d'Athéna, monstres anguipèdes, tels qu'Echidna et Typhon, parents de la Chimère. Tous ces monstres malfaisants, enfants de la terre, sont tués par un héros. L'exploit d'Apollon se place sur le même plan que ceux de Cadmos, de Jason, d'Héraklès, de Persée, de Bellérophon, d'Athéna même. C'est au VII^e^ siècle que ces mythes font irruption dans l'art et dans la poésie. Beaucoup d'entre eux se rattachent, plus ou moins nettement, à des mythes orientaux. Apollon, dompteur de fauves et tueur de dragons, est probablement aussi d'origine asiatique. Le nom de Python, l'association du serpent avec l'oracle de la Terre, avec la purification d'Apollon, avec l'omphalos, n'apparaissent, dans nos sources, qu'à des dates diverses, échelonnées de l'époque classique à l'époque romaine. Aucun des héros tueurs de monstres n'a été considéré, avant les spéculations des philosophes, comme un champion du Bien triomphant du Mal. A l'époque archaïque, un mythe a sa fin en soi. Il est probable que les mythes les plus anciens sur l'histoire d'Apollon Pythien se sont élaborés à Delphes même. Le clergé est-il intervenu dans cette élaboration? L'imagination populaire et la fantaisie des poètes ont dû y avoir leur large part. Ensuite, la renommée de l'oracle s'étendait si loin que des variantes ont pu être introduites dans cette légende ailleurs qu'à Delphes.

Un dernier mot sur la première partie du livre de Defradas. Le terme « propagande » prête à confusion. Apollon étant à peine installé à Delphes, il ne peut être question encore de la propagation d'une doctrine morale, dont, pourtant, Defradas croit reconnaître une esquisse confuse. Il s'agit plutôt, à ce stade, de ce qu'on pourrait appeler, d'un terme un peu péjoratif, de la réclame. Essayer d'accréditer l'idée de la supériorité de l'oracle pythique sur ses rivaux, pour servir les intérêts matériels du sanctuaire, n'exigeait, de la part du clergé d'Apollon, aucune compétence particulière. Élaborer et diffuser une doctrine philosophique est tout autre chose.

* * *

Pour ne pas allonger démesurément ce compte rendu, je ne discuterai pas point par point les deux autres parties du livre. Elles le mériteraient pourtant, au même titre que la première, par l'ampleur de la documentation mise en œuvre et par l'originalité des vues de l'auteur.

La « littérature delphique » qu'étudie Defradas dans la deuxième partie est une littérature supposée de récits mythologiques, qui aurait été composée à Delphes même, par des poètes au service du clergé. Les prêtres d'Apollon auraient inventé des versions delphiques de certains mythes, comme ils l'avaient fait pour l'histoire d'Apollon lui-même.

Defradas choisit d'abord l'exemple d'Héraklès, qui aurait occupé à Delphes une place de premier plan, à côté des dieux.

Mon impression est plutôt contraire. Héraklès ne reçoit aucun honneur particulier à Delphes. Des statues du héros avaient été dédiées par Argos et par Thèbes, ses deux patries ; ces consécrations n'ont rien à voir avec une tradition delphique. Quelques-uns des travaux d'Héraklès étaient représentés sur les métopes du trésor des Athéniens, à côté des exploits de Thésée, tout comme sur les métopes du « Théseion » d'Athènes. Héraklès combattait parmi les dieux contre les Géants, à la frise Nord du trésor de Siphnos, comme dans toutes les Gigantomachies. Enfin, Delphes n'était pas seule à compter dans son calendrier un mois Hérakleios.

Le combat contre Kyknos et l'épisode des Dryopes ne fournissent que des indications vagues sur les rapports d'Héraklès avec Delphes[1]. Reste un épisode directement lié à Delphes, celui de la dispute du trépied, qui était illustré dans le sanctuaire pythique par deux monuments : un ex-voto des Phocidiens et le fronton du trésor de Siphnos. Defradas estime que cet épisode a été inventé à Delphes, probablement au VII^e^ siècle, et qu'il y était implanté dès le début du VI^e^. A travers les témoignages littéraires, d'époque tardive, il essaye de reconstituer la version la plus ancienne du mythe, « celle qui pourrait être considérée comme la version officielle de Delphes ». Les cultes d'Héraklès et d'Apollon présentaient beaucoup de ressemblances qui devaient en faire des concurrents. Mais, plus encore que l'écho d'un conflit entre les deux cultes, Defradas voit dans le mythe le souvenir d'une « agression contre le territoire du dieu de Delphes », dirigée contre les « réserves de métal précieux » que constituaient les trépieds votifs du sanctuaire, et conduite par les Thessaliens de l'Oeta et des Thermopyles, dont Héraklès était le dieu. Cette agression thessalienne aboutit à l'installation de l'Amphictionie à Delphes. Mais, bientôt, le clergé delphique transposa la scène de violence en scène de réconciliation, comme il l'avait fait pour le meurtre du serpent et les combats d'Apollon contre les anciennes divinités. Héraklès se mit au service d'Apollon.

L'invention du mythe de la dispute du trépied s'ajoute à la liste des événements de l'histoire delphique que Defradas groupe autour de la date de 600 av. J.-C. : fondation du culte apollinien, transfert du siège de l'Amphictionie à Delphes, débuts de la propagande delphique, rédaction de la *Suite Pythique*. Mais c'est à tort que Defradas, par trois fois, date le fronton du trésor de Siphnos du début du VI^e^ siècle : il n'est pas antérieur à 525 environ. Il n'est pas sûr qu'on doive reconnaître le thème de la dispute du trépied sur un petit fragment de coupe attique du début du VI^e^ siècle, trouvé à Naucratis : Beazley et Payne, *Journal of Hell. St.*, 49, 1929, p. 259, n° 23, pl. XVI, 10. Dans l'état actuel de nos connaissances, le mythe n'apparaît guère dans l'art grec avant le milieu du VI^e^ siècle, sur une métope de l'Héraion du Silaris (E. Kunze, *Olympische Forschungen*, II : *Archaische Schildbänder*, 1950, p. 113-117). Il connaît un grand succès dans la céramique attique à figures noires de la deuxième moitié du VI^e^ siècle et éclipse, sur les vases à figures rouges, tous les autres exploits d'Héraklès (Beazley, *Attic Red-Figure Vase-Painters*, 1942, index). Sur un pied de trépied de bronze, du dernier quart du VIII^e^ siècle, trouvé à Olympie, deux guerriers casqués, identiques l'un à l'autre, se disputent un trépied : E. Kunze, *Neue Meisterwerke aus Olympia* (1948), fig. 4-5. Il s'agit, selon toute vraisemblance, de guerriers anonymes. Mais l'image n'aurait-elle pas précédé et suggéré le mythe, comme il est arrivé en d'autres cas? La légende semble être née en plein VI^e^ siècle, à l'époque de l'apogée du sanctuaire d'Apollon. La fantaisie d'un poète a-t-elle ajouté cet

1. Sur Héraklès, Apollon et les Dryopes, cf. W. S. Barrett, *Bacchylides, Asine and Apollo Pythaieus*, *Hermes*, 82, 1954, p. 421-444.

épisode à la liste déjà longue des aventures d'Héraklès? La transposition d'événements historiques paraît peu vraisemblable et l'intervention du clergé delphique entièrement hypothétique. Quant à la réconciliation d'Apollon et d'Héraklès, thème officiel dont s'inspirerait le fronton du trésor de Siphnos, je n'en reconnais nulle trace dans l'attitude des deux adversaires. La scène est identique, dans ses grandes lignes, à celle qui est peinte sur les vases attiques. Rien n'indique qu'Héraklès ne soit pas décidé à défendre son butin. La présence d'une figure centrale, sous la pointe du tympan, s'imposait; Athéna intervient-elle en médiatrice? On dirait, avec autant de vraisemblance, qu'elle prend part à la lutte.

Defradas établit un parallélisme étroit entre Héraklès et Néoptolème. Celui-ci, héros thessalien, a d'abord été considéré comme un ennemi d'Apollon, venu à Delphes avec des intentions hostiles ; il y a trouvé la mort. Mais, après le transfert du siège de l'Amphictionie, Néoptolème a été présenté comme un défenseur du sanctuaire. Pindare fait écho à la « version officielle du clergé delphique », certainement contenue dans un poème aujourd'hui perdu, qui exploitait le rôle du héros à des fins de propagande : en créant un culte héroïque dans le sanctuaire même, les prêtres d'Apollon prêchaient d'exemple auprès des cités grecques.

Defradas note lui-même quelques différences entre Héraklès et Néoptolème. Ces différences sont essentielles. Néoptolème n'est pas un héros panhellénique, son association avec Delphes est étroite, il recevait un culte dans le sanctuaire d'Apollon. Faut-il reconnaître une valeur historique à certains détails du mythe, dont Pindare et Euripide sont les garants les plus anciens? L'hostilité de Néoptolème à l'égard d'Apollon pourrait bien n'avoir été inventée que pour expliquer sa mort, et par suite sa sépulture, dans le sanctuaire. L'existence de ce culte héroïque constitue une preuve de plus des liens qui unissaient Delphes à la Thessalie. Mais la présence d'un hérôon dans un sanctuaire n'est pas aussi étrange que le dit Defradas : n'y avait-il pas un Cécropion sur l'Acropole d'Athènes, un Pélopion dans l'Altis d'Olympie? Néoptolème ne serait-il pas le héros national des envahisseurs, venus du Nord avec la dernière vague de l'invasion dorienne, qui ont fondé la nouvelle Delphes au IX^e^ ou au VIII^e^ siècle? Le thème de l'hostilité de Néoptolème me paraît plutôt résulter d'une élaboration poétique que refléter la réalité d'une histoire primitive.

Defradas suppose qu'il existait une version delphique de l'Ilioupersis, que Polygnote a suivie dans la décoration des murs de la Lesché des Cnidiens : les actes de violence de Néoptolème et le sacrilège d'Ajax relèveraient de cette version.

Cette explication suppose implicitement résolu le difficile problème de l'intervention du clergé dans le choix des motifs des ex-voto. Ch. Dugas, *R. É. G.*, 51, 1938, p. 53-59, a expliqué les mêmes détails des fresques de Polygnote par une intention délibérée, non de la part des Delphiens, mais de la part des Cnidiens. Le meurtre de Priam et d'Astyanax, le viol de Cassandre sont des scènes communes à toutes les représentations de la prise de Troie. Un rapport n'a été établi que tardivement entre le sacrilège d'Ajax et le tribut des vierges locriennes : cf. L. Lerat, *Locriens de l'Ouest*, II (1952), p. 18-22.

Defradas consacre près de cinquante pages à la légende d'Oreste. Il analyse les poèmes de Stésichore et de Pindare, la trilogie d'Eschyle. Il était difficile d'apporter du neuf sur un sujet aussi souvent étudié. Defradas a écrit des pages intéressantes sur des questions annexes : les lois de Dracon, le tribunal athénien du Delphinion, les exégètes athéniens[1]. Il admet lui-même que, dans ces domaines, on

1. A propos des exégètes, Defradas donne en appendice (p. 205-207) un « état de la ques-

ne peut déceler aucune influence profonde d'un droit ou d'une doctrine proprement delphique. Tout en reconnaissant le caractère athénien de l'œuvre d'Eschyle, dans ce qu'elle a de fondamental, il y voit une tentative de fusion des éléments athéniens et de la version delphique de la légende. Cette version remonterait à une « Orestie delphique », composée au VI^e siècle, à Delphes, sous l'inspiration du clergé local, dans une nouvelle « tentative d'accaparement » (Defradas admet d'ailleurs, incidemment, que cette œuvre n'a peut-être jamais été écrite et que la version delphique a pu n'exister que sous forme orale). Les éléments delphiques, chez Eschyle, seraient à reconnaître non seulement dans l'épisode de la purification rituelle, mais encore dans des traits antiféministes et dans des allusions à un droit criminel fondé sur des principes patriarcaux, témoins d'une idéologie « dorienne ».

Je me demande si ces détails ont rien de spécifiquement delphique et si, à cause de la localisation de la purification à Delphes, on est autorisé à « affirmer *a priori* que l'Orestie n'a pu naître qu'à Delphes, en vertu de son contenu ». Defradas estime, peut-être avec raison, que les autres localisations de la purification d'Oreste, en divers endroits du Péloponnèse, ne sont que des légendes aitiologiques, relativement tardives. Cependant, dans un cas comparable, celui du meurtre du serpent par Apollon, qu'on localisait aussi ailleurs qu'à Delphes, il croit à la haute antiquité de ces localisations, parce que, à l'époque classique, « la version delphique de la légende avait acquis une trop grande autorité pour qu'on ait pu imaginer de placer ailleurs le meurtre du dragon ». L'argument n'aurait-il pas la même valeur, appliqué à la purification d'Oreste? La localisation de cette cérémonie à Delphes ne prouve pas qu'une version complète de la légende du héros ait été élaborée par les prêtres de Delphes et mise en forme, oralement ou par écrit, selon leurs instructions.

Quittant le domaine de la mythologie, Defradas aborde celui de l'histoire, dans le dernier chapitre de la deuxième partie, consacré à l'histoire de Crésus, « œuvre d'apologétique delphique ». Qu'Hérodote ait fait de larges emprunts à des sources delphiques, cela n'est pas douteux. Selon Defradas, il a puisé ses informations sur les rois de Lydie et de Phrygie dans une tradition mi-historique mi-légendaire, forgée par le clergé de Delphes à la fois pour accroître le prestige de l'oracle et pour propager des idées morales. A cause de la date tardive qu'il assigne à l'installation du culte apollinien, Defradas ne reconnaît aucune authenticité ni à la consultation de Gygès, ni aux offrandes de ce roi à Delphes, ni à celles de Midas. Le récit de la rencontre de Crésus et de Solon s'insère dans la série des anecdotes par lesquelles le sanctuaire pythique a annexé les Sept Sages. Les historiettes prêtées à Solon sont toutes destinées à propager les thèmes du « dogme » delphique : maximes de sagesse, récompense accordée à la piété, « doctrine de l'au-delà ».

Que ces λόγοι delphiques tournent à la gloire de l'oracle, quoi de plus naturel? Que la piété envers les dieux (et pas seulement envers Apollon) soit récompensée, quoi d'étonnant à cela? Quant aux articles d'un dogme et à une doctrine de l'au-delà, j'avoue ne pas les déceler dans les historiettes rapportées par Hérodote.

Il me semble que les sources delphiques d'Hérodote sont de deux espèces. Les unes sont orales. L'historien avait visité le sanctuaire pythique. Or, plu-

tion ». La publication des livres de F. Jacoby et de J. H. Oliver a provoqué un renouveau des discussions : Hanell, *Gnomon*, 25, 1953, p. 522-527 ; Hammond, *Class. Quart.*, 46, 1952, p. 4-12 ; H. Bloch, *A. J. Ph.*, 74, 1953, p. 407-418 ; Oliver, *A. J. Ph.*, 73, 1952, p. 406 sq. ; 75, 1954, p. 160-174.

sieurs de ses λόγοι ont trait à des ex-voto dédiés dans le sanctuaire. C'est devant les statues de Cléobis et de Biton qu'on imagine le mieux Hérodote recueillant, de la bouche d'un guide, le beau récit du dévouement filial des deux frères, comme fera plus tard Pausanias en mainte occasion. Les offrandes de Crésus constituaient le « clou » de la visite. Elles avaient dû susciter des exégèses plus ou moins fantaisistes, qu'on contait aux pèlerins devant les cratères d'or et d'argent, devant la statue de lion en or, devant les 117 briques d'or. La vanité locale et la jactance devaient s'y donner libre cours ; c'est la loi du genre. Qui étaient ces guides? Probablement des Delphiens. Ils tiraient sans doute une partie de leur science du clergé delphique, mais il ne leur était pas interdit d'y apporter des enjolivements.

Une autre source d'information d'Hérodote est constituée par les recueils d'oracles. C'est là, à coup sûr, qu'il a puisé le texte des nombreux oracles qu'il cite. S'il a existé une « littérature delphique », c'est celle-là, plus sûrement que d'hypothétiques œuvres perdues ou que les odes, les drames et les traités des poètes et des philosophes. Les oracles de la Pythie n'étaient pas seuls à être diffusés sous forme versifiée. M. P. Nilsson a montré l'étonnant crédit dont jouissaient, au VI^e^ siècle, les oracles de Bacis, de Musée, de la Sibylle, et l'usage qu'on en a fait à des fins de propagande politique : *Cults, Myths, Oracles and Politics in Ancient Greece* (1951), p. 124-142 ; *Studies Robinson*, II (1953), p. 744-745. Les versificateurs faisaient-ils partie du clergé delphique? Il est permis d'en douter. Des sources antiques nomment les auteurs de quelques-uns des recueils d'oracles (sans référence particulière à Delphes). Assistaient-ils même à la consultation? Un texte épigraphique est, en règle générale, un document historique plus digne de foi qu'une œuvre littéraire. En rassemblant les réponses de l'oracle delphique connues par des inscriptions (*Mantique apollinienne à Delphes*, 1950, p. 153-166), j'avais été frappé par le fait que les réponses concernant un événement contemporain, gravées peu de temps après la consultation, étaient rédigées en prose, et que les réponses en vers concernaient des événements passés ou mythiques. A la liste que j'avais dressée viennent s'ajouter cinq oracles, plus ou moins complets, retrouvés à l'Archilocheion de Paros : N. Kontoléon, Ἀρχ. Ἐφ., 1952 (publ. 1954), p. 32-95. Ces textes ont été gravés vers le milieu du III^e^ siècle av. J.-C. Trois des oracles ont été rendus à Mnésiépès, fondateur du sanctuaire : ils comportent des prescriptions religieuses et sont rédigés en prose. Les deux autres sont en vers ; ils sont insérés dans un récit de la jeunesse d'Archiloque et auraient été rendus l'un aux Pariens, l'autre à Télésiclès, père d'Archiloque. Plutarque se demandait pourquoi la Pythie avait cessé de prophétiser en vers ; on peut se demander si elle l'a jamais fait. Quoi qu'il en soit de cette question, il resterait à définir les rapports des auteurs d'oracles versifiés avec le clergé d'Apollon. Les préoccupations doctrinales n'étaient pas forcément leur souci principal.

* * *

L'histoire de Crésus assure la transition avec la troisième partie, consacrée à la « portée historique de l'influence delphique ». Defradas examine trois cas : ceux de la colonisation, de la législation et de la sagesse.

Le culte apollinien ne s'étant pas implanté à Delphes, selon Defradas, avant l'extrême fin du VII^e^ siècle, l'oracle n'a pu exercer aucune influence sur le mouvement de colonisation avant le VI^e^ siècle[1]. Les traditions relatives à la colonisation

1. Pourtant, en plusieurs passages de la troisième partie, Defradas semble admettre que

des deux siècles précédents ont été forgées par le clergé delphique pour les besoins de sa propagande. Apollon a même, en certains cas, usurpé le rôle qui avait été celui d'autres divinités.

Pour illustrer ce point de vue, Defradas choisit l'exemple de la fondation de Cyrène. Il montre aisément qu'il n'existe aucun lien réel entre Delphes et la légende de la nymphe Cyrène, non plus qu'entre Delphes et le mythe des Argonautes.

On lui concédera moins aisément que la nymphe soit une divinité préhellénique, symbole d'une colonisation égéenne antérieure à celle des Théréens : cf. Chamoux, *Cyrène sous la monarchie des Battiades* (1953), p. 77 sqq.

Defradas estime, avec raison, que les oracles relatifs à Battos et à divers épisodes de l'histoire de Cyrène sont apocryphes et que les lois sacrées de Cyrène, regravées au IVe siècle et présentées comme émanant d'Apollon, ont été en réalité rédigées à Cyrène même. On les avait seulement soumises à Apollon pour approbation. Defradas voit dans ce fait une nouvelle « usurpation » d'Apollon et de son clergé. La réforme de Démonax, mise au compte d'une intervention delphique, est interprétée par Defradas comme une réaction aristocratique, inspirée par l' « idéal dorien » en faveur à Delphes.

Que le texte des oracles soit apocryphe ne prouve rien contre l'authenticité d'une intervention de l'oracle. Que des lois rédigées à Cyrène aient été placées sous le patronage d'Apollon, cela prouve le prestige de l'oracle. J'y verrais un signe de déférence de la cité envers le dieu de Delphes, comme l'était probablement la consultation des futurs colons avant leur départ. Le sanctuaire pythique n'a pas dirigé le mouvement de colonisation. Les prêtres du Parnasse ne tenaient pas un bureau d'informations géographiques et économiques. On demandait à Apollon la sanction de la décision prise, sa bénédiction, quelques prescriptions d'ordre religieux. Ce rôle marque à la fois la célébrité panhellénique de Delphes et les limites de son influence. Quant à la réforme de Démonax, souvent présentée comme une révolution démocratique, sa portée a été appréciée de façon plus nuancée par Chamoux, *op. cit.*, p. 138-142.

Le cas des lois sacrées de Cyrène est identique à celui des autres codes qu'on attribuait au dieu de Delphes. Defradas examine le cas des lois de Sparte. A l'époque où aurait vécu Lycurgue, Apollon n'était pas installé à Delphes. Cette tradition a été inventée, elle aussi, au VIe siècle par les prêtres d'Apollon.

Que le texte de la *rhétra* transmis par Plutarque n'émane pas réellement de l'oracle delphique, qui en doutera? Que Lycurgue, ou un autre législateur de Sparte, ait soumis ses lois à la sanction d'Apollon, on n'en a pour garant que la tradition antique, à laquelle on est libre de croire ou de ne pas croire. Mais il est vain d'essayer de retrouver, dans ces hypothétiques lois, les principes delphiques en matière de législation, à supposer que le sanctuaire en ait jamais eu.

Les maximes célèbres attribuées aux Sept Sages étaient-elles nées à Delphes? Defradas lui-même ne le soutient pas. Mais, du fait de leur adoption par le clergé delphique, il y voit l'expression dernière de l'idéal moral que s'efforçait de ré-

l'oracle pythique a pu jouer un rôle à partir du milieu du VIIe siècle, ce qui est incompatible avec les conclusions de la première partie. P. 233, n. 5 : Defradas écrit que A. Aymard, *Premières civilisations*, 2e éd., p. 442, ne place pas l'intervention de l'oracle avant la seconde période de la colonisation, qui commence vers le milieu du VIe siècle. Est-ce une faute d'impression? Dans le passage invoqué, il est question du milieu du VIIe siècle.

pandre le sanctuaire. « Sagesse aristocratique », « morale de classe », comme le montrerait le rapprochement avec le recueil de Théognis : maximes hautaines et méprisantes d'une noblesse qui succombait, au VI^e siècle, sous les coups du peuple conduit par les tyrans et qui bénéficiait des faveurs de Delphes.

La dernière partie du livre se clôt sur ce brillant développement. Le culte d'Apollon, qui ne faisait guère appel à l'émotion, a sûrement touché moins profondément que d'autres les classes populaires. Le sanctuaire a souvent soutenu les aristocrates. N'y a-t-il pas quelque abus à transposer ces préférences du plan de la politique à celui des idées morales? Qu'y a-t-il de spécifiquement aristocratique dans les maximes de la « sagesse delphique »? Qu'ont-elles même de proprement delphique? Defradas reconnaît que, une fois débarrassées des spéculations philosophiques des siècles suivants, elles se ramènent aux éléments d'une sagesse humaine qui remonte à Homère : mise en garde contre l'*hybris*, contre la tentation de s'élever au-dessus de la condition humaine. Quant à la façon dont l'histoire des Sept Sages a été annexée — ou rattachée par la croyance populaire — au sanctuaire pythique, cette question mériterait une étude détaillée.

* * *

De la première à la dernière page du livre, le clergé delphique mène le jeu : « ambitieux et avisé », « impérialiste et usurpateur », poursuivant, à travers ses variations mêmes, une entreprise à long terme où la polémique et l'apologétique ont chacune leur part, « en possession d'un programme et d'une méthode », il remanie les mythes et falsifie l'histoire pour la plus grande gloire d'Apollon, dicte à un groupe de poètes à son service le « message des temps nouveaux », impose des motifs de son choix aux peuples qui dédiaient des ex-voto, aux sculpteurs et aux architectes qui les exécutaient. De qui donc se composait ce corps sacerdotal, un des plus étonnants que l'histoire ait connus? De montagnards du Parnasse.

Delphes, sanctuaire panhellénique, est resté, dans son administration, un sanctuaire municipal, le lieu de culte de la ville de Delphes. Les deux prêtres d'Apollon — sur lesquels on n'est bien renseigné qu'à partir de la fin du III^e siècle av. J.-C. — étaient des Delphiens qui, avant d'occuper la prêtrise à vie, avaient souvent rempli les fonctions municipales de bouleute et d'archonte. Ils ont sûrement été recrutés, de tout temps, parmi les notables de la ville. Le prophète était un Delphien, la Pythie une Delphienne. C'est la ville de Delphes qui réglemente les tarifs du culte, en concluant des conventions avec les cités. Les Delphiens offrent les sacrifices sur les autels avant l'étranger, même s'il est bénéficiaire d'un tour de faveur, accordé par la ville. Théoriquement, même, ils sont seuls admis à sacrifier et à consulter l'oracle : un étranger a besoin d'un proxène delphique pour l'assister.

Les rapports de la ville avec l'Amphictionie sont complexes. Le problème n'a été abordé jusqu'à présent qu'incidemment. Les hiéromnémons, délégués des peuples représentés à l'assemblée, étaient des personnages politiques. Le rôle de l'Amphictionie apparaît assez clairement dans des affaires politiques. Il ne semble guère s'être étendu à des questions doctrinales.

Le clergé delphique était donc de recrutement local. Avait-il la largeur de vues et la compétence qu'on lui prête? L'objection a déjà été faite. Defradas ne l'ignore pas. Il cite, dans son Introduction, ce jugement de L. Gernet, qu'il qualifie d' « anti-delphique » : « Un enseignement fait penser à un organisme que Delphes ne comportait pas. Un corps sacerdotal comme celui que nous distinguons imparfaite-

ment... n'était pas à la hauteur des tâches théocratiques ; son exégèse a été purement rituelle. » A quoi Defradas répond, dans sa conclusion : « Que le clergé delphique ait été un organisme capable de créer et de diffuser une doctrine, rien, dans sa conduite, ne permet de le révoquer en doute. Un idéal religieux, moral et politique, s'est créé sous son inspiration au VI^e siècle[1]. »

Les prêtres de Delphes avaient-ils des conseillers en matière de dogme et de morale, un *brain-trust* chargé d'élaborer une doctrine? On n'en a pas la moindre preuve. Même dans ce cas, de quels moyens aurait disposé, pour diffuser cette doctrine, le clergé de Delphes? Le seul qui soit sûrement attesté consiste dans les réponses de l'oracle : réponses authentiques à des questions le plus souvent très précises, posées sous la forme d'une alternative, ce qui limitait singulièrement la liberté de manœuvre du clergé — réponses fabriquées *a posteriori* par des versificateurs dont on ignore dans quelle mesure ils exécutaient des consignes.

Existait-il une « littérature delphique » plus importante, composée à Delphes même sur les indications du clergé? Je ne crois pas que Defradas ait fourni, en faveur de cette hypothèse, des arguments qui emportent la conviction. Il imagine, autour de l'omphalos, une pléiade d'écrivains au service des prêtres, comme l'étaient aussi les artistes qui bâtissaient les édifices et sculptaient les statues offerts au dieu par les cités et les princes : centre religieux du monde grec, Delphes en aurait été aussi le centre artistique et intellectuel. Mais Delphes n'est pas, à proprement parler, un centre d'art. Il n'existe pas de style delphique en sculpture ni en architecture, pas même dans les arts plus modestes des petits bronzes ni de la céramique. Delphes est le centre artistique de la Grèce dans la mesure où tous les styles locaux s'y rencontrent et y coexistent, sans se fondre, chacun conservant sa pureté originelle. « Terre de rencontre et de heurts », comme l'a définie P. de La Coste-Messelière, Delphes a, dans le domaine artistique, tout reçu et rien donné — sauf, par son prestige, l'occasion d'ériger, en un même lieu, des monuments de haute qualité ; et ce rôle, ainsi limité, demeure d'une importance primordiale.

Les choses ne se sont pas passées autrement, à mon sens, dans le domaine des idées. Les doctrines se sont élaborées dans toutes les parties du monde grec pour converger finalement vers Delphes, en quête d'une sanction apollinienne qui en rehaussât l'éclat et en affirmât l'autorité. Toute pensée morale et philosophique, dans la Grèce archaïque, présente un aspect religieux. Delphes, centre religieux, a été un pôle d'attraction, un point d'aboutissement plutôt qu'un point de départ. Même ainsi conçue, l'influence du sanctuaire pythique reste très importante. Dans le grand remous d'idées des VII^e et VI^e siècles, bouillonnant de sève et échappant, certes, à toute orientation dirigée, l'oracle a dû mettre son prestige au service de grands réformateurs. En patronnant les colonisateurs, les législateurs, les Sages, Delphes a bien joué son rôle de « microcosme d'une Grèce totale », d' « écho sonore », pour reprendre les formules de P. de La Coste-Messelière et de G. Daux. Ce patronage a pu donner l'illusion, même aux Anciens, au V^e et au IV^e siècle, que les doc-

1. La conclusion du livre reste, sur certains points, en deçà de la thèse défendue dans le corps de l'ouvrage. C'est ainsi que Defradas écrit (p. 284) : « Il ne semble pas qu'il y ait jamais eu à Delphes un corps de doctrine constitué. » Cette phrase fait écho à une autre (p. 218) : « Nous ne prétendons pas que le clergé de Delphes ait créé de toutes pièces une doctrine. » Ce sont les deux seules réserves que j'ai relevées, dans un développement qui paraît entièrement orienté vers la démonstration de l'existence d'une doctrine. La portée de ces réserves est d'ailleurs réduite par l'affirmation qu'il existait un « esprit delphique » (p. 285) qui, en marquant de son empreinte mythes, croyances et principes moraux, a pratiquement donné naissance à une doctrine delphique.

trines nouvelles étaient nées à Delphes [1]. Au point de vue historique, le témoignage d'Eschyle et de Platon n'a qu'une portée très limitée.

Au fait, les Anciens attendaient-ils de l'oracle un enseignement doctrinal? Leur attitude à l'égard de l'oracle, dans le domaine politique après les guerres médiques, dans les affaires privées en toute circonstance, témoigne d'une piété sans illusions ni exigences excessives [2]. La sanction d'une décision déjà prise, le choix entre deux conduites possibles, un conseil de sagesse pratique, de bon sens, d'expérience humaine, voilà ce que les consultants demandaient à Apollon et à ses prêtres, bien plutôt que des idées sur les grands problèmes de ce monde et de l'au-delà. La bourgade du Parnasse n'était pas la Rome du paganisme. Mais, dans cette perspective, l'oracle delphique conserve un rôle digne de sa célébrité, et ses prêtres retrouvent une place plus conforme à la modestie de leur origine et à celle de leurs moyens d'action.

La longueur de cet essai de mise au point est à la mesure de l'intérêt d'un livre dense, parfaitement informé, jamais banal, qui suscitera à coup sûr d'utiles discussions.

Pierre AMANDRY.

Addendum. — Ce compte rendu avait été donné à l'impression (juillet 1955) quand a paru le livre de Mme Marie Delcourt, *L'oracle de Delphes* (Paris, 1955). Malgré des erreurs de fait (notamment dans la partie archéologique) et quelques vues contestables, ce livre me paraît donner une image juste, dans ses grandes lignes, du rôle de l'oracle delphique. A propos des réponses de l'oracle, l'auteur considère comme apocryphes tous les oracles versifiés et suppose que bon nombre d'entre eux ont été composés ailleurs qu'à Delphes. A propos des récits relatifs à Crésus, Mme Delcourt émet une hypothèse intéressante, mais difficile à prouver : il s'agirait de fabliaux colportés par les émissaires qui parcoururent le monde grec après 548, en quête d'argent pour la reconstruction du temple incendié. A propos de la « doctrine » delphique, Mme Delcourt cite le jugement sévère de l'historien allemand A. Holm : « L'action de Delphes n'a rencontré aucune opposition sensible... Une adhésion unanime et durable ne peut aller qu'à une médiocrité décidée à se mettre au service de tous ceux qui recourent à elle. Tout le monde était en bons termes avec Delphes : cela prouve que l'oracle n'entreprenait rien, mais s'entendait à donner une consécration religieuse à ce que souhaitaient précisément les intéressés. » Sur le danger d'utiliser les textes des poètes et des philosophes comme des documents historiques, je cite des formules de Mme Delcourt : « Delphes est le seul centre divinatoire qui ait une existence littéraire. C'est même une des raisons pour quoi il est si difficile d'en écrire l'histoire... Pindare et Platon sont beaucoup moins qu'on ne le dit les témoins d'une réalité delphique. Ils en sont les auteurs... Sa plus belle conquête, Apollon l'a faite en s'emparant de l'esprit des écrivains. » Enfin, sur la place de Delphes dans le monde grec : « Delphes est un foyer d'appel beaucoup plus qu'un foyer d'émission ; à toutes les époques, il a donné moins qu'on ne se l'est imaginé, mais aussi qu'il n'a reçu. »

1. Defradas a exprimé à deux reprises, incidemment, un point de vue semblable à celui-ci (p. 44 et 194) ; mais il interprète systématiquement toute attribution à Apollon d'une idée née ailleurs comme un « accaparement » organisé par le clergé delphique. Les dernières phrases de l'Introduction (p. 17) semblaient mettre sur la voie d'une conception plus juste, à mon sens, du problème ; elles sont restées sans écho.

2. Cf. A. D. Nock, *Religious Attitudes of the Ancient Greeks*, *Proc. of the Amer. Philos. Society*, 85, 1942, p. 472-482 ; H. Berve, *Das Delphische Orakel*, in *Gestaltende Kräfte der Antike* (1949), p. 9-29.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Heinz Wissemann, *Untersuchungen zur Onomatopoiie.* I Teil : *Die Sprachpsychologischen Versuche.* Heidelberg, C. Winter, 1954 ; in-8°, 241 p. Prix : 27,50 DM.

Ce livre constitue la première partie d'une vaste étude sur les onomatopées. L'auteur s'est efforcé de déterminer et d'apprécier expérimentalement tous les facteurs psycho-linguistiques qui interviennent dans le processus de création linguistique qu'il appelle *Neubenennung*, dans le domaine de la désignation des bruits. L'acte de parole auquel ce terme est appliqué se présente sous deux aspects différents, auxquels correspondent les deux séries principales d'expériences. Ces deux séries d'expériences, auxquelles s'ajoute une série préalable, ont été très soigneusement préparées ; les sujets, qui sont tous adultes, ont fait des études supérieures, ont l'allemand pour langue maternelle, et qui sont utilisés en nombre variable selon les séries, mais toujours individuellement, doivent réagir linguistiquement à des bruits divers reproduits aussi exactement que possible d'une expérience à l'autre (bruits d'un marteau qui frappe une masse métallique, d'une bille de bois qui roule et tombe dans une caissette métallique, etc. : l'expérimentateur utilise quatorze bruits différents). Tantôt ils choisissent un des complexes phonétiques qui leur sont proposés, tantôt ils créent eux-mêmes un complexe qui leur paraît approprié au bruit. Ils doivent en outre, dans le premier cas, fournir des précisions sur leur choix et sa motivation, proposer éventuellement des variantes ; ils répondent à des questions concernant les opérations psychologiques dont ils ont conscience au cours de leur choix. L'auteur se livre à une analyse approfondie de la formation de l'image sonore et du processus par lequel se fait le passage de l'image sonore à l'expression linguistique. Il met en évidence la complexité du phénomène psychique dont cette expression est l'aboutissement, phénomène dont le conditionnement est à la fois extra-linguistique et linguistique.

Cette première partie, qui vise à élucider un problème de psychologie du langage, fournit déjà au linguiste des indications qui intéressent directement son domaine. Ces indications sont de deux ordres : elles concernent, d'une part, le rôle des éléments constitutifs et des caractéristiques du complexe phonétique à valeur onomatopéique : syllabes, voyelles, consonnes, accent, réduplication ; d'autre part, la relation entre la structure des onomatopées choisies, modifiées ou créées par le sujet et les traits de structure de sa langue maternelle. Conscients de l'importance des onomatopées et, d'une manière plus générale, des créations expressives dans les langues, les linguistes apprécieront cet apport et attendront avec intérêt la seconde partie de l'étude, qui utilisera les conclusions de la première pour la solution des problèmes d'étymologie dans le domaine de la sémantique expressive.

Jean Perrot.

A. J. van Windekens. *Contributions à l'étude de l'onomastique pélasgique* (Bibliothèque du Muséon, 35 . Louvain, Publications universitaires, 1954 ; in-8°, VIII-75 p.

Nous avons rendu compte dans cette revue du livre sur le pélasgique où M. van Windekens reprend une hypothèse de M. Georgiev et décrit systématiquement une langue indo-européenne supposée, caractérisée notamment par une métathèse consonantique, et à laquelle appartiendraient un grand nombre des termes grecs que l'on attribue souvent, sans autre explication, à des parlers « préhelléniques » du bassin méditerranéen, parlers que l'on considère généralement comme non indo-européens. On comprend que, dans une telle hypothèse, l'onomastique doit tenir une place importante, et ce nouveau petit volume vient ainsi compléter tout naturellement l'ouvrage précédent. On le lira avec intérêt parce qu'il touche à des questions qui exercent depuis longtemps la sagacité des étymologistes ; on ne pourra pas, en revanche, admettre comme des certitudes les combinaisons proposées, dont la vraisemblance est variable suivant les cas.

Voici un aperçu du contenu : les aires des suffixes -νθ- ; — sur quelques toponymes considérés à tort comme des composés ; — le nom des corybantes ; — le nom des Phrygiens : — noms de montagnes reposant sur des appellatifs signifiant « montagne, hauteur » : — hydronymes reposant sur des appellatifs signifiant « eau, rivière, etc... » ; etc... Les sujets ainsi traités pourraient appeler, on l'imagine, un grand nombre d'observations. Le premier chapitre montre, par exemple, que l'on ne peut établir aussi nettement que le font généralement les toponymistes que la finale -νδ- appartient au monde oriental et la finale -νθ- au monde occidental ; l'auteur évoque à ce propos le toponyme Σμίνθος et pense que l'épithète d'Apollon Σμινθεύς est tirée de ce toponyme ; le rapport avec le nom de la souris σμίνθος résulterait seulement d'une étymologie populaire.

D'autres propositions m'ont semblé plus contestables : il me semble difficile d'affirmer que Σμύρνα « comporte la même racine que Σμίνθος tout en présentant une formation différente », ou d'en rapprocher l'élément Σαμ-, qui s'observe aussi dans le nom de l'île bien connue de Σάμος.

L'étude du nom des Corybantes m'a paru intéressante, encore que le problème n'admette pas de solution qui s'impose avec évidence. Le mot est rapproché d'une série de termes exprimant l'idée de « tête, sommet ». Les deux termes Κορύβαντες et Κύρβαντες signifieraient quelque chose comme « portant quelque coiffure de forme pointue ». En ce qui concerne la finale du mot, M. van Windekens estime que, comme dans quelques autres termes du même genre (ἀλίβαντες, etc...), une finale en -νδ- ou -νθ- se serait altérée en -ντ- d'après l'analogie des nombreux termes grecs en -ντ-. La combinaison reste nécessairement incertaine.

P. 39 sqq., l'auteur étudie le mot Ἀμνισός « nom d'une rivière crétoise ». Mais ce mot désigne également une ville, port de Cnossos, où se trouvait un sanctuaire d'Ilythie. Il n'est pas certain qu'Ἀμνισός soit un « hydronyme », ni que le latin *amnis* doive en être rapproché.

Le livre de M. van Windekens pourra donner lieu à des discussions. Mais il intéresse le lecteur, même lorsqu'il n'emporte pas la conviction, et il donne à réfléchir.

P. Chantraine.

W. Merlingen, *Das « Vorgriechische » und die sprachwissenschaftlich-vorhistorischen Grundlagen.* Vienne, Gerold, 1955 ; in-8°, 56 p.

L'auteur de ce mémoire accepte franchement la doctrine de V. Georgiev sur le pélasgique et il indique dès la p. 2 que cette langue indo-européenne a bien existé et a fourni au grec de nombreux mots d'emprunts. Il admet comme Georgiev une Lautverschiebung, qui lui permet de rapprocher φύλαξ de πύλη, ταμίας de δόμος, ἄμβων de ὀμφάλη, une altération des palatales qui classerait le pélasgique parmi les langues dites *satəm* (ce qui entraînerait en grec des transcriptions de types divers), la perte de l'élément labial dans les labiovélaires, d'où la transcription en grec par γ, κ, χ. En ce qui concerne les voyelles, le fait le plus remarquable serait le passage de *o* à *a*. Ce système, on l'a déjà observé, est cohérent, mais se fonde sur des étymologies dont aucune ne peut vraiment passer pour évidente, et dont la vraisemblance est très inégale suivant les cas. Le rapprochement entre πύργος et l'allemand *Burg* serait séduisant, celui de κῶας « toison de mouton » avec le thème *g*^{w}*ōu-* (en supposant que le terme a d'abord désigné une peau de vache) peu vraisemblable. M. Merlingen ajoute aux rapprochements déjà admis par V. Georgiev et van Windekens beaucoup d'exemples nouveaux qui mériteraient d'être examinés de près et longuement discutés. Ainsi ὅσιος est rapproché de grec ἅγιος (p. 18), mais les sens des deux mots en grec sont fort différents et, on pourrait dire, opposés.

La seconde partie du mémoire de M. Merlingen pose d'importantes questions de caractère général. L'étymologie et l'aspect phonétique de la langue définie par V. Georgiev montre que les mots qui lui seraient empruntés constituent dans le vocabulaire des corps étrangers. Mais, au lieu que cette langue a été considérée jusqu'ici comme un substrat, M. Merlingen y voit ce qu'il appelle un « superstrat ». Pour justifier cette attitude, il se fonde sur des exemples historiques, l'anglais, le français, etc..., et montre qu'en général c'est le peuple soumis qui emprunte des termes nouveaux au peuple conquérant (il ne fait guère d'exception que pour les termes géographiques). Il en conclut que les emprunts du grec seraient tirés du vocabulaire d'un peuple conquérant. Ce peuple serait, selon l'auteur, celui que les poèmes homériques appellent les Ἀχαιοί : M. Merlingen tire parti à ce propos de passages homériques où les Ἀχαιοί sont distingués des Ἕλληνες, mais il resterait à prouver que Ἕλληνες chez Homère désigne bien les Grecs. L'auteur conclut, enfin, que ces Achéens auraient imposé leur domination aux Grecs avant le moment où des textes grecs ont été rédigés à Cnossos, Pylos, etc...; dans l'écriture dite linéaire B. Ces Achéens sont, bien entendu, identifiés avec les *Ahhijavā* des documents hittites, qui ont déjà donné lieu à tant de discussions.

Pour ingénieuse qu'elle soit, la théorie proposée par M. Merlingen ne va pas sans difficulté. D'abord en ce qui concerne l'invasion des Achéens, et l'interprétation de leur nom chez Homère. D'autre part, les emprunts de vocabulaire ne se présentent pas toujours dans les conditions que l'auteur a énoncées. Il arrive que le peuple conquérant emprunte au peuple conquis. Cela dépend des conditions de l'emprunt. Ainsi, selon le mot célèbre d'Horace, ce sont les Latins qui ont subi l'influence de la culture grecque et de son vocabulaire. D'autre part, il y aurait lieu de distinguer entre divers niveaux et divers domaines du vocabulaire. Le latin de Gaule a emprunté des termes techniques et même des termes du vocabulaire général au gaulois, comme *alouette*, *lieue*, etc..., de même que le français du XIX^{e} et du XX^{e} siècle a pris à l'arabe d'Algérie des mots comme *bled*, etc... En ce qui concerne le grec ancien, la plupart des termes que l'on croit empruntés sont des noms de plantes, d'objets, etc... Parmi ceux-là même qu'examine M. Merlingen,

ni κυπάρισσος, ni τερέβινθος, ni σέλινον, ni ὄσσαξ, ni d'autres encore n'excluent l'emprunt à un peuple qui aurait été conquis[1].

P. CHANTRAINE.

L. R. PALMER, *Achaeans and Indo-Europeans*. An Inaugural Lecture delivered before the University of Oxford on 4 November 1954. Oxford, at the Clarendon Press (Geoffrey Cumberlege, Londres), 1955 ; in-8°, 22 p. Prix : 2 sh. 6.

M. Leonard R. Palmer, professeur de grammaire comparée à Oxford, a choisi pour sa leçon inaugurale un thème séduisant, mais difficile : les Achéens et les Indo-Européens. Ayant suivi de près les travaux de Michael Ventris, qui de 1952 à 1953 ont préparé et permis le déchiffrement des textes appelés maintenant *mycéniens*, M. Palmer a tenté en 1954 de résoudre certains problèmes posés par les documents mycéniens en faisant appel à la grammaire comparée indo-européenne : en effet, nous dit-il (p. 4) : « The Greeks, after all, were Indo-European intruders. » Après avoir montré d'une façon pertinente que de nombreux passages des nouveaux textes peuvent être éclairés grâce à des rapprochements homériques, M. Palmer aborde des questions précises. Ainsi (p. 6 sqq.), il étudie des expressions où apparaît le mot κτοίνα (déjà attesté, en dehors des textes littéraires, et qui a dû désigner « a piece of land won from the waste ») : *ki-ti-me-na ko-to-na* et *ke-ke-me-na ko-to-na*. La première expression est claire, mais, dans la seconde, que peut représenter *ke-ke-me-na*? Ventris et Chadwick ont voulu y voir un participe parfait correspondant à **κέκειμαι* : mais cette forme fait difficulté (cf. dans cette *Revue*, XXIX [1955], p. 25, les remarques de M. P. Chantraine). M. Palmer propose une nouvelle explication (p. 7 sqq.) : le participe serait apparenté au groupe de κοινός et appartiendrait alors à la racine (i.-e. **ken-* cf. J. Pokorny, *Indogerman. Etymol. Wörterbuch*, p. 539-540), qui, avec des élargissements divers, a donné par exemple got. *haims*, lat. *ciuis* ; on pourrait donc voir ici un terme technique désignant un « communally owned land » (p. 9). Ensuite, M. Palmer étudie d'autres termes de valeur sociale : ainsi *te-re-ta* (p. 10 sqq., à transcrire τελεστάς, correspondrait pour la notion au *baro* germanique (p. 12), etc. En conclusion, M. Palmer insiste sur des ressemblances qui lui paraissent frappantes : « Mycenaean Pylos presents a picture of society remarkably like that of the Germanic world, with a hierarchy of king, *war-leader*, *baron*, and [...] *count* » (p. 17-18, cf. p. 21). Les hypothèses de M. Palmer sont particulièrement suggestives et habilement présentées, mais dans l'état présent des études mycéniennes, en face de difficultés de transcription et d'interprécation encore considérables, il convient sans doute de donner la priorité à l'explication philologique des documents.

O. MASSON.

P. MERIGGI, *Glossario Miceneo (Minoico B)*. Mem. della Accademia delle Scienze di Torino, ser. 3, tomo 4, parte II. Turin, Académie des Sciences, 1955 ; in-8°, 122 p.

Ce glossaire est d'abord une transcription en caractères alphabétiques romains de l'index de Bennett. Il se rapporte donc à toute la documentation publiée, à l'exception des textes nouveaux de *Pylos* II, qui viennent seulement de paraître

1. Pour le problème que pose l'emprunt des noms du chef en grec, voir l'ingénieux article de A. Meillet, dans les *Mélanges Glotz*, p. 567-580.

au moment où j'écris. L'ordre alphabétique est notre ordre traditionnel, à la réserve près que la sifflante forte *z* est placée après *e*. En ce qui concerne les signes homophones, l'auteur n'a pas utilisé la numérotation généralement employée et a préféré un système d'accents : ainsi le signe 76 est noté *rá* au lieu de *ra*^{2}, et le signe 33, habituellement transcrit *ra*^{3}, par exemple dans *kutera*^{3}, est traduit *riá* (à ce propos, on remarquera qu'en Aa 15 on lira maintenant *Zepura*^{3} et non Ze-29-88). Les équivalences admises correspondent à peu près à celle que M. Ventris a données dans son tableau du *Bulletin of the Inst. of Class. St. of the Un. of London*, 1954 (auquel quelques modifications pourraient déjà être faites), mais avec quelques exceptions : par exemple, *mu* n'est pas accepté pour 23, ni *pu*^{2} pour 29, ni *ai*^{2} pour 34 ; en revanche, M. Meriggi a admis pour 16 *ba* et non *pa*^{2}, ce qui modifie sensiblement le tableau des signes (on sait que l'on n'a reconnu jusqu'ici de sonore que dans la série dentale).

L'index inverse de Bennett a été également translittéré, ce qui rendra également service.

Un des mérites de M. Meriggi est d'avoir donné quelques transcriptions grecques lorsqu'elles lui paraissaient suffisamment probables : *amota* est interprété par ἅρμοστα, *aromotemena* est commenté : participe parfait de la racine de ἁρμώζω (lire ἁρμόζω) ; de même ἐλεύθερος est mis en face de *ereutero*, ἔχει en face de *eke*, etc... Il est inévitable que bien des rapprochements restent incertains : pour *azetirija*, on penserait aussi bien ou mieux à ἀκέστριαι qu'à ἀγέτριαι ou ἀγήτριαι ; la nature de nos textes, qui sont surtout des inventaires de personnes et de biens, et plus encore le caractère défectueux du syllabaire, ont pour conséquence qu'il est à la fois facile d'imaginer des équivalents grecs, et difficile de les justifier de façon certaine.

C'est pourquoi on peut redouter que ce glossaire, infiniment plus facile à manier que l'index de Bennett, n'invite beaucoup de savants (et même des moins savants), qui n'ont pas fait l'apprentissage de la philologie mycénienne, à risquer des hypothèses à la légère ; la bibliographie s'en trouverait encombrée sans profit réel.

L'auteur ne saurait évidemment être tenu pour responsable de cet inconvénient possible. Seul son propre travail doit être jugé ici. Autant que j'ai vu, ce travail n'est pas seulement sérieux, mais soigné dans le détail, et donne de nombreuses précisions. Indiquons, par exemple, qu'il signale si le mot se trouve en tête de la tablette, en caractères plus grands, au-dessus de la ligne, etc... De même, l'entourage de chaque terme, les formules dans lesquelles il s'insère sont généralement décrits, ce qui rendra de précieux services aux utilisateurs du glossaire.

P. Chantraine.

Vladimir Georgiev, *Lexique des inscriptions créto-mycéniennes*. Sofia, Publications de l'Académie bulgare, 1955 ; in-8°, 94 p.

Ce lexique, paru presque en même temps que celui de M. Meriggi, se présente sous un aspect assez comparable. On sait que son auteur, M. Georgiev, a été un précurseur dans l'étude des inscriptions crétoises, et notamment du linéaire B. Il a pensé que cette écriture recouvre une langue indo-européenne proche du grec. Aujourd'hui, il s'est rallié pour l'ensemble au déchiffrement de M. Ventris. Il garde pourtant dans le détail des positions personnelles. Dans le tableau des signes des p. 6-7, il attribue à 16 la valeur *qa*, à 22 la valeur *qo*, *qu* (*ko*, *ku*), etc... D'une manière générale, il ne laisse que très peu de signes auxquels il ne propose pas d'équivalent phonétique.

Le lexique vise à donner des équivalents grecs au plus grand nombre de mots possibles. Il indique, d'ailleurs, souvent les positions divergentes qu'ont avancées des savants divers.

La principale objection qu'on serait tenté de faire à l'auteur, c'est qu'il est un peu prématuré de donner des équivalents en caractères grecs à tous les mots mycéniens. A la vérité, sans qu'il faille en faire trop reproche à M. Georgiev, de nombreuses identifications restent plus que douteuses et les termes grecs proposés paraissent eux-mêmes énigmatiques : entre de multiples exemples, on peut se demander ce que signifie pour *a-re-ki-si-to* l'indication ἀλεξιτός (scil. κύκλος).

Il subsiste dans les lectures même des mots mycéniens des flottements qui inquiètent. A Cnossos 694, 3, M. Georgiev lit *a-ra-ti-ri-ja* : glosé par ἀράτρια — avec entre parenthèses une autre possibilité ἀλέτρια = ἀλετρίς. En fait, Browning, dans sa transcription qui comporte de multiples erreurs, écrit *a-re-ti-ri-ja*, et la véritable lecture doit être *a-ze-ti-ri-ya*. On se demande sur quelle information repose ici la lecture de M. Georgiev.

L'ouvrage se termine par un index des mots grecs qui risque de faire frémir les hellénistes.

On peut critiquer l'ouvrage de M. Georgiev, parce qu'il s'est lancé dans une entreprise très difficile. Il est plus équitable de le remercier, en regrettant qu'il n'ait pas mieux marqué la grande marge d'incertitude qui subsiste. On s'inquiète de ce que des profanes pourront tirer de cet ouvrage[1].

P. CHANTRAINE.

Minos III, fasc. 1 et 2. Salamanque, Consejo Superior de Investigaciones Cientificas, 1954 et 1955 ; in-8°, 168 p.

Minos IV, fasc. 1. Seminario de Fil. Clasica, Universidad de Salamanca, 1956 ; in-8°, 78 p.

Le déchiffrement de l'écriture linéaire B est venu rehausser l'intérêt de la vaillante revue *Minos*, dont la *Revue de Philologie* avait annoncé les premiers numéros. Le tome III contient de nombreux articles relatifs à cette découverte. Un article assez sceptique de E. Sittig et un autre de P. Meriggi, qui se demande également si la langue du linéaire B est strictement du grec. E. L. Bennett propose des raccords de fragments inscrits du musée d'Hérakleion et C. D. Ktistopoulos poursuit ses utiles recherches statistiques sur des mots « minoens ». Enfin, signalons une précieuse bibliographie de Martin S. Ruipérez. Mais, outre ces articles, qui se rapportent tous au linéaire B, il en est d'autres qui rappellent que bien d'autres problèmes restent à étudier et, si possible, à résoudre. Citons la note de J. Friedrich sur une tablette hittite cunéiforme qui porterait un texte « minoen » ; celle d'E. Laroche sur des importations mycéniennes à Boghaz-Köy ; un article important de H. G. Buchholz sur l'origine de l'écriture syllabique de Chypre ; celui de E. Peruzzi, un des directeurs de la revue, sur certains signes de Boghaz-Köy ; d'autres encore.

Cette énumération incomplète permet de mesurer la variété et la richesse de la contribution apportée par cette revue à une recherche qui est en plein mouvement.

1. M. Georgiev vient de publier un *Supplément au Lexique des Inscriptions créto-mycéniennes*, in-8°, 36 p, Sofia, 1955, avec des compléments et un dernier état de la bibliographie.

Ce compte rendu était écrit lorsque j'ai reçu le premier fascicule du tome IV. La revue se définit maintenant comme une *Revista de filologia Egea*. Elle est rattachée au séminaire de philologie classique de Salamanque et compte trois directeurs, MM. Tovar, Peruzzi et M. S. Ruiperez. Ce nouveau numéro marque le début d'une ère nouvelle, la philologie mycénienne ayant dépassé le stade des tâtonnements. Les travaux les plus philologiques sont, dans ce numéro, ceux de M. Ventris (classement des idéogrammes), M. Lejeune (identification de caractères mycéniens), moi-même (termes relatifs aux chars), E. L. Bennett (liste de corrections). D'autres articles élargissent l'horizon : J. Friedrich utilise son expérience de hittitologue, Marinatos ses connaissances d'archéologue, Sundwall étudie les idéogrammes, Sittig tente le déchiffrement d'une tablette chypro-minoenne d'Encomi.

Le numéro est complété par une chronique, qui fait connaître les travaux entrepris par les divers « mycénologues », et actuellement en cours, et annonce le colloque de Paris. Bref, le fascicule est bon et reflète nettement les derniers progrès de la recherche.

P. Chantraine.

J. Egli, *Heteroklisie im Griechischen mit besonderer Berücksichtigung der Fälle Gelenkheteroklisie*. Zürich. Juris-Verlag, 1954 ; in 8°, 134 p.

L'auteur de cette thèse de Zurich s'est attaqué à un sujet difficile, et qu'il importait d'abord de bien définir. Il ne s'intéresse pas à l'hétéroclisie dans les cas où elle continue un système complexe qui remonte à l'indo-européen, par exemple le type bien connu à *r*/*n*. Ce qu'il a voulu étudier, ce sont les types de flexion qui, par suite d'un développement proprement grec, mélangent des formes de types différents. Dans une première partie, par exemple, il montre comment des formes de nominatif accusatif pluriel neutre ont pu servir de point de départ à des flexions divergentes aux autres cas. Les rapports de δάκρυ, δάκρυα et δάκρυον sont examinés de nouveau avec précision. M. Egli pense que δάκρυον est une forme populaire et que δάκρυον εἶδω n'est pas issu de δάκρυα λείβω ; il s'appuie sur la comparaison des diverses formules homériques ; il a peut-être raison ; mais il faut prendre garde que le développement du style épique ne doit pas s'expliquer uniquement par Homère, et que bien des formules, ignorées de nous, ont pu jouer un rôle dans ce développement. En revanche, l'étude des rapports de δένδρεα, δένδρεσι, etc..., m'a paru claire et complète.

Il n'est pas toujours facile de déterminer parmi les types divers de déclinaison qui s'entre-croisent ce qui est nouveau et ce qui est ancien. P. 39, malgré l'athétèse d'Aristarque et l'opinion de Wackernagel, M. Egli donne des raisons de croire que la forme ἀνδράποδεσσι de Η 475 est ancienne.

On remarquera que κτῆνος est considéré comme une forme de l'hétéroclisie issue de κτέανα (p. 48) ; — le neutre ἔλεος serait secondaire, selon M. Egli, et l'adjectif νηλεής « sans pitié » serait issu d'une fausse interprétation d'un autre νηλεής « inévitable », qui figure dans des formules comme νηλεὲς ἦμαρ et qui serait apparenté à ἀλέομαι : mais l'existence de cet homonyme supposée par W. Schulze me paraît douteuse et ne justifie d'ailleurs pas l'hypothèse d'un thème en *s*.

Le problème de l'hétéroclisie est important et le mémoire de M. Egli, même si l'on peut en discuter certains détails, en donne une mise au point qui fait honneur à l'auteur et à ses maîtres.

P. Chantraine.

Urs Wyss, *Die Wörter auf -σύνη in ihrer historischen Entwicklung*. Aarau, Buchdruckerei Keller, 1954 ; in 8°, 82 p.

Thèse de Zurich, issue de l'enseignement de M. Leumann et qui conduit à des conclusions précises. Il faut renoncer au rapprochement souvent répété du grec -σύνη avec le skr. *-tvana-*, en raison du caractère particulier des mots sanskrits en *-tvana-*, et de la difficulté phonétique (que l'auteur aurait peut-être pu indiquer plus franchement du passage de *-tu-* à -συ- en grec. Cette partie critique du mémoire me semble définitivement établie. En ce qui concerne l'origine des adjectifs en -συνος et des substantifs en -σύνη, M. Wyss tente de tirer tout le système de θάρσυνος, issu, lui-même, de θαρσύνω, et sur quoi auraient été créés πίσυνος et γηθόσυνος. Tous les mots en -σύνη chez Homère pourraient ensuite s'expliquer au départ de γηθοσύνη, qui aurait pu servir notamment d'amorce à la constitution des dérivés en -φροσύνη ou en -μοσύνη, qui désignent en général des états d'esprit, des facultés, etc. ; mais le type de ἱπποσύνη ou τοξοσύνη est plus malaisé à justifier.

L'exposé est net et précis, et on ne devrait y apporter que des retouches de détail : par exemple, lorsque l'auteur indique, p. 62, que le vocabulaire de la morale et de la politique se serait enrichi de nouveaux termes en -σύνη, il exagère un peu l'importance du suffixe dans la prose attique ; — je ne suis pas sûr que, comme il est dit p. 74, γηθοσύνη résulte seulement d'une « Umdeutung » de l'adjectif féminin en position de prédicat. Enfin, la fonction de -σύνη ne s'expliquerait complètement que si l'on confrontait le suffixe avec -της, qui lui fait souvent concurrence. Mais l'auteur me répondrait que pour ce travail de début il lui fallait se restreindre.

P. Chantraine.

H. Thesleff, *Studies on Intensification in Early and Classical Greek* (Societas Scientiarum Fennica, Commentationes Humanarum Litterarum, XXI, 1). Helsinki, Academic Bookstore, et Copenhague, Muunksgaard, 1954 ; in-8°, 228 p.

Le sujet qu'aborde M. Thesleff n'a jamais été systématiquement étudié pour le grec, et l'on comprend que l'auteur ait dû d'abord, dans les premières pages de son ouvrage, essayer de préciser la terminologie : comme il le remarque p. 13, on observe dans les recherches de cet ordre une multiplication de termes et un flottement marqué dans leur emploi. Dans l'analyse de ce qu'il appelle « intensification », il est amené à distinguer entre concepts de valeur relative et concepts de valeur absolue, et, d'autre part, entre moyens directs et indirects d' « intensification ». Je ne suis pas sûr que ces distinctions soient proprement linguistiques, mais elles aident assurément M. Thesleff dans l'analyse des faits.

Une première partie du livre étudie successivement les adverbes μάλα, πάνυ, κάρτα, σφόδρα, ἰσχυρῶς. Elle est fondée sur des statistiques complètes et sur l'examen d'un grand nombre d'exemples. L'étude de μάλα conduit à des conclusions qui ne sont pas insignifiantes. Après la langue épique, l'emploi de μάλα a tendu à se restreindre et a surtout subsisté dans l'expression affirmative καὶ μάλα. — Πάνυ doit être un mot très ancien, mais surtout usuel en attique ; le mot appartient surtout au style de la prose. — Κάρτα, inversement, dont l'étymologie est fort claire, appartient proprement au vocabulaire ionien, mais c'est seulement en attique que le mot s'emploie parfois avec une valeur affirmative. — Σφόδρα signifie originellement « avec violence » (cf. le sens de l'adjectif correspondant). Il apparaît avec évidence

que l'adverbe appartient au langage de la conversation, surtout au IVe siècle, comme le montre le témoignage d'Aristophane et de Platon. — Enfin, ἰσχυρῶς, au sens proprement intensif, appartient surtout au vocabulaire ionien. Les exemples sont nombreux chez Xénophon (où j'ajouterais que le mot semble à la fois expressif et familier).

La seconde partie commence par un examen des emplois « absolus » du comparatif et du superlatif où il est tiré parti du chapitre de É. Benveniste dans ses *Noms d'agent et noms d'action*. L'auteur examine ensuite un certain nombre de problèmes particuliers : par exemple, les éléments intensifs en composition comme ἀρι- et ἐρι- dont l'auteur affirme que les emplois sont différents, ce qui est vrai, mais sans donner beaucoup de précisions (quant à l'*alpha intensivum* dont il est question au § 192, ce sens intensif doit être une pure invention des grammairiens, et il serait intéressant de savoir de quand date cette théorie). On retiendra aussi ce qui est dit de λίαν et de ἄγαν, qui ont pris l'un et l'autre le sens de « trop », λίαν étant nettement plus usuel en attique que ἄγαν ; pour ἄγαν, il faudrait au moins indiquer d'un mot que l'alpha long de la seconde syllabe pose un problème et fait croire, en tout cas, que le mot n'est pas attique à l'origine.

En divers passages (notamment §§ 46, 417, etc...), l'auteur examine le rôle d'adverbes comme μάλα, πάνυ, avec la négation. En ce qui concerne μάλα par exemple, il y a quelques exemples, notamment chez Homère, où μάλα présente bien la valeur d'un adverbe « intensif », mais le plus souvent le groupe οὐ μάλα comporte un sens atténué, « probablement pas, habituellement pas ».

On pourrait reprocher à l'auteur que son livre manque un peu d'unité, et aussi qu'il n'a pas assez mis en lumière la tendance au renouvellement des expressions qu'il étudie, en raison de leur usure rapide. Mais le sujet était difficile et n'avait jamais été étudié systématiquement. L'ouvrage rendra de bons services.

P. Chantraine.

Elisabeth Brunius-Nilsson, Δ*AIMONIE. An Enquiry into a Mode of apostrophe in old Greek Litterature*. Uppsala, Almquist & Wiksell, 1955 ; in-8°, 155 p. Prix : 20 cour. suéd.

Le vocatif δαιμόνιε (ou -ιοι, -ιαι, -ίη) figure dans des scènes hautement dramatiques comme les adieux d'Hector et d'Andromaque, la scène de *Lysistrata* entre Cinésias et Myrrhinè, la scène finale du *Banquet* de Platon. L'interprétation courante qui le rattache à δαίμων n'explique guère les cas particuliers, car δαίμων lui-même admet des sens bien différents ; si l'on donne au substantif une valeur « dépréciative » (*derogatory*), on applique l'adjectif à ce qui est « incompréhensible ou blâmable » ; ainsi font Wilamowitz, M. P. Nilsson, W. C. Greene ; le sens de « possédé » convient mal aux vers 407 et 486 du VIe chant de l'*Iliade*. C'est ainsi que le chap. I pose le problème (p. 5-11).

En une suite d'analyses délicates, l'auteur examine les textes. Chez Homère d'abord. Le chap. II (p. 12-37) distingue deux grandes classes : 1) expression de la pitié ou de l'admiration (Ω 194, Z 486, ξ 443) ; 2) expression du reproche : A) amical : Z 407, Andromaque à Hector ; Z 326 et 521, Hector à Pâris ; B 190 et 200, Ulysse aux fuyards ; cf. I 40 ; ψ 166, 174, 264, dialogue entre Pénélope et Ulysse. B) Inamical : A 561, Δ 31, Zeus à Héra ; N 448 et 810, dans des combats singuliers. Il résulte de cet examen que nous avons affaire à un mot stimulant, d'appel à l'interlocuteur. Le chap. III (p. 38-63) compare δ. et d'autres vocatifs homériques,

comme (ἄ) δειλέ (pitié), σχέτλιε (reproche) ; le « caractère familier, intime et ému » de δ. le rapproche plutôt de πέπον (p. 55-57). Parmi les auteurs postérieurs à Homère (chap. IV, p. 64-114), Hésiode (p. 64-67), l'*Hymne à Dionysos* (p. 67-68), Apollonius de Rhodes (p. 69-77), Théocrite (p. 77-80), Hérodote (p. 80-82) restent fidèles à l'usage homérique ; Aristophane (p. 82-97), chez qui la parodie (*Lysistrata* 883 = Z 486) transpose dans la vie quotidienne événements contemporains ou modèles littéraires, et Platon lui-même (p. 97-114) conservent à δ. sa valeur d'exhortation persuasive et d'émotion familière ; Criton s'en sert avec Socrate (*Criton*, 44 b), et il marque souvent un tournant de la discussion : *Lois*, XII, 965 c, il indique un retour à la théorie des Idées (p. 107-108). La comparaison avec ὦ θαυμάσιε aboutit à une conclusion semblable : ni dépréciatif ni laudatif, δ. est toujours « incisif ».

Δ. s'expliquerait-il par le substantif d'où il provient, δαίμων? Le chap. V, « Δαίμων chez Homère » (p. 115-134), rejoint l'appendice I de U. Bianchi (Διὸς αἶσα, Rome, 1953, p. 115-132 ; cf. *Orientalia*, XXIV, 1955, p. 434), également consacré au δαίμων homérique ; ambivalent, ni bon ni mauvais en soi, δαίμων est lié à la notion « dynamique » de force, tandis que θεός est le dieu, statique dans sa permanence, à qui s'adressent les prières (p. 133) ; et les « Notes sur la dérivation sémantique » (chap. VI, p. 135-141) retrouvent cette idée de permanence dans les dérivés de θεός (p. 138). Un dernier et court chapitre (VII, p. 142-144), « La Question de la traduction », laisse aux traducteurs la liberté, pour ne pas dire l'anarchie, qui régnait parmi eux : chaque cas présente sa nuance propre.

Cette enquête, bien menée, ne pouvait apporter qu'un bilan négatif ; mais elle aura rendu service en déchargeant le δαίμων ou le δαιμόνιε homériques du caractère péjoratif qu'ils tenaient de la spéculation postérieure (cf. p. 141). D'utiles index (des mots, p. 145-146 ; des passages, p. 147-151) et une bibliographie (p. 152-155) terminent l'ouvrage.

Édouard DES PLACES.

Bruno SNELL, *Griechische Metrik* (*Studienhefte zur Altertumswissenschaft*, I). Göttingen, Vandenhoeck & Rupprecht, 1955 ; in-8°, IV-51 p.

La *Griechische Metrik* de M. B. Snell devait être publiée dans le *Handbuch der griechischen und lateinischen Philologie* ; mais la réforme monétaire allemande a été fatale à ce manuel, et c'est avec un retard de sept ans que paraît le livre de M. Snell. On attendait cet ouvrage avec d'autant plus d'intérêt que son auteur avait déjà donné un aperçu de ses conceptions métriques dans ses belles éditions de Bacchylide (1934, 1949) et de Pindare (1953).

L'exposé est divisé en six parties de longueur fort inégale : une introduction, qui offre, avec une bibliographie, des définitions claires et précises ; l'étude descriptive des vers récités (p. 5-12) ; celle des vers chantés (p. 13-44) ; quelques lignes sur les théories métriques des anciens ; des remarques de prosodie ; et une brève conclusion.

Ceux qui ont pratiqué la *Griechische Metrik* de P. Maas, dont la seconde édition est de 1929, reconnaîtront facilement l'influence qu'elle a exercée sur l'ouvrage de M. Snell ; celui-ci rend d'ailleurs hommage à son devancier. En opposition avec beaucoup de métriciens allemands, et sans doute par réaction contre eux, M. Snell, suivant l'exemple de P. Maas, s'abstient de toute interprétation rythmique, de toute recherche génétique ; sa métrique est exclusivement descriptive. Le souci qu'il a de classer les vers par genre poétique lui permet d'éviter les confusions qu'entraînerait une description trop extérieure.

Dans l'étude des vers récités, on notera l'importance que M. Snell accorde au zeugma (*Brücke* dans sa terminologie) ; mais il ne donne aucune explication générale de ce phénomène. D'autre part, il semble admettre (p. 8, n. 4 ; cf. p. 14) que l'hexamètre dactylique est formé de trois dipodies. C'est dans l'étude des vers chantés que l'exposé de M. Snell offre le plus de nouveauté. En moins de quatre pages, il décrit tous les vers employés par les poètes lesbiens, rapprochant à juste titre les dactyles éoliens du glyconien et du phérécratien. Pour l'analyse des strophes de la lyrique chorale ou de la tragédie attique, M. Snell prend soin de disposer les schémas métriques d'une manière qui fasse ressortir les éléments communs aux différents vers de la même strophe ; il avait déjà utilisé le même procédé dans son édition de Pindare.

Certaines remarques prêtent à discussion. Pourquoi, par exemple, avoir classé le tétramètre anapestique parmi les vers chantés (p. 19)? Plusieurs strophes, où M. Snell reconnaît des dactyles lyriques (p. 15), semblent composées de mètres apparentés de très près aux dactylo-épitrites (selon la terminologie traditionnelle) ; ainsi pour le fr. 12 Diehl de Stésichore, qui doit être scandé de la manière suivante, avec les sigles de P. Maas repris par M. Snell : D -D -D e-D, quelle que soit la division en vers adoptée.

Beaucoup plus riche de faits que ne le laisserait attendre sa minceur, cette *Griechische Metrik* guidera heureusement les étudiants auxquels elle est destinée, en les gardant de toute théorie préconçue ; sa lecture instruira aussi plus d'un helléniste. Mais, en poussant à l'extrême l'analyse descriptive, le livre de M. Snell montre les limites d'une méthode qui se refuse délibérément à toute interprétation.

Jean Irigoin.

B. Snell et H. J. Mette, *Lexikon des frühgriechischen Epos*, 1te Lieferung, α-ἀεικής. Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 1955 ; in-4°, xvi p. et 160 colonnes.

Ce fascicule constitue la première publication du *Thesaurus Linguae Graecae* fondé à Hambourg par le prof. B. Snell. Il y a déjà longtemps qu'on envisageait l'entreprise d'un Thesaurus grec parallèle au Thesaurus latin de Munich. M. Snell a mis sur pied l'entreprise, aidé par divers appuis, et notamment celui de l'Unesco. Grâce à une équipe de travailleurs bien formés où figurent une majorité d'Allemands, mais aussi quelques étrangers, on s'est attaqué à la tâche immense de mettre sur fiches le vocabulaire grec. Mais on s'est aperçu dès l'abord qu'un ouvrage comparable au Thesaurus latin était quasi irréalisable pour le grec, et on a pensé à répartir le matériel en une dizaine d'ouvrages relatifs chacun à un genre littéraire. Toutefois, chacun de ces ouvrages risquant d'atteindre les dimensions du Thesaurus latin, on se contente de préparer des « Speziallexika und Indices zu altgriechischen Autoren Literaturgruppen und Sachgebieten ».

Il est naturel que le premier de ces lexiques recueille le vocabulaire de l'épopée la plus ancienne, c'est-à-dire l'*Iliade* et l'*Odyssée*, Hésiode (y compris les fragments papyrologiques découverts jusqu'à ce jour), les fragments épiques (d'après les recueils de Kinkel, Allen et Bethe), la collection des *Hymnes homériques* (y compris les plus tardifs), enfin les morceaux qui figurent dans les *Vitae Homeri* et le *Certamen*. Sont exclus Antimaque et ses successeurs, l'épopée orphique et philosophique, enfin la *Batrachomyomachie*. L'avant-propos souligne l'importance que la linguistique attache aujourd'hui à la sémantique et à la sémasiologie et constate

que le nouveau lexique ne manquera pas de rendre les meilleurs services aux chercheurs (il est bien vrai que, malgré ses mérites, le travail d'Ebeling est aujourd'hui tout à fait périmé).

Chaque article résulte de la recherche personnelle d'un collaborateur. Il en résulte parfois un désaccord ou des disparates, mais les responsables de la publication ont réussi en tout cas à en unifier la présentation. On retiendra, notamment, que les composés d'un verbe figurent sous le lemme du verbe simple ; ce procédé est rendu nécessaire par la grande difficulté que présente aux homérisants la liberté du poète dans l'emploi et l'emplacement du préverbe ; même avec ce procédé, il est souvent difficile de déterminer si une préposition-préverbe porte plutôt sur le verbe ou sur une forme nominale. Enfin, on nous promet après l'achèvement de l'ouvrage de nombreux index, et des volumes complémentaires portant sur l'archéologie et la géographie.

Les articles du lexique sont très développés et organisés suivant des rubriques bien définies : Étymologie ; accent et orthographe s'il y a lieu ; formes et place des mots dans le vers ; interprétations et autres indications fournies par les scholies ; analyse sémantique, qui constitue évidemment la partie la plus importante ; enfin, éventuellement, des remarques sur l'emploi (chez quels écrivains, dans quelles parties de l'œuvre le mot est-il usuel?) et des renvois bibliographiques relatifs à la géographie et l'archéologie.

Ces diverses rubriques pourraient appeler les observations générales suivantes : l'étymologie est traitée de façon assez diverse, tantôt au moyen de renvois à des ouvrages généraux comme le Walde-Pokorny, le Pokorny ou le Frisk, soit de façon détaillée comme sous ἄεθλος où l'auteur, après avoir constaté que l'étymologie est incertaine, développe toute une hypothèse qui vient de Solmsen ; à la vérité, les rédacteurs des articles, qui, à l'exception de M. Risch, de M. Seiler et de M. M. Leumann (lequel n'a donné qu'un ou deux articles), sont des philologues plutôt que des comparatistes, ont dû se trouver assez gênés dans cette partie de leur tâche. — En ce qui concerne les formes et la métrique, les références ne sont données que dans la rubrique métrique : il en résulte que, pour permettre de retrouver les formes facilement, les données relatives à la place métrique des mots sont disposées, pour les verbes par exemple, suivant un plan morphologique, ce qui ne permet pas de mettre en évidence les places du vers les plus usuelles. — Les interprétations des grammairiens anciens n'aident presque jamais à établir l'étymologie, et rarement à fixer le sens. Elles permettent toutefois de saisir une tradition ou des traditions et nous font comprendre ce que les poètes postérieurs de l'époque classique ou alexandrine ont mis sous certains termes homériques. Il y a là du fatras, mais aussi un matériel d'accès difficile qu'on doit remercier les auteurs d'avoir commodément rassemblé. — L'étude sémantique, enfin, est généralement menée avec précision (par exemple pour ἄγαμαι, ἀγήνωρ). Certains articles particulièrement longs et importants seront peut-être un peu malaisés à utiliser pour le lecteur : le rédacteur de l'article ἀγαθός a réussi à dominer un ensemble difficile, mais ἄγω m'a semblé un peu confus. Peut-être a-t-on abusé des divisions : ainsi pour ἄαπτοι, qui s'emploie toujours avec χεῖρες, on ne gagne pas grand'chose à distinguer les cinq « significations » *irrésistible*, *difficile à vaincre*, *devant quoi on fuit*, *terrible*, *puissant*.

Voici quelques remarques de détail : les articles ἀάομαι et ἀάτη écrits par des auteurs distincts présentent les faits sous des aspects assez différents (cf. aussi H. J. Seiler, dans la *Festschrift A. Debrunner*, 409-416) ; les divers emplois pourraient peut-être se concilier si l'on pense que la notion exprimée est celle de faute

et d'erreur, d'où le sens moral et religieux d'égarement, et, d'autre part, dans le monde dorien le sens juridique de dommage et amende ; — col. 13, l. 9, on semble admettre que νήπιος signifie « ne parlant pas », ce qui ne me semble pas évident ; — — col. 17, il n'était peut-être pas nécessaire d'introduire un article ἀδολέω (il s'agit d'une conjecture de Ed. Schwartz en E 118) ; — col. 18, pour ἀδροτάζω, il aurait valu la peine de souligner que la forme ἀδροτάξομεν ne figure que dans la *Dolonie* ; — col. 19, sous Ἄδυδος le renvoi à Leaf dans la rubrique Arch. est trop vague ; — col. 84, l'article ἀγορεύω m'a paru particulièrement instructif ; — col. 95, je ne vois pas sur quoi repose pour ἄγραυλος la distinction entre le sens originel et le sens « affaibli » ; — col. 96, la note étymologique sur ἄγρη est obscure : 1° je ne crois pas que le mot signifie « Treiberin » ; 2° le renvoi à ἀγρεῖν est peu clair ; 3° je ne comprends pas la citation d'ἀγρός ; 4° enfin, πυράγρη ne peut être considéré comme une « dérivation » ; — col. 98, l. 68, lire Ψ 832 et corriger en conséquence ; col. 99, l. 56, nur E 137 und Ψ 832 ; — col. 134, 74, je ne crois pas que l'ἀγὼν νεῶν soit originellement « le résultat d'une expédition militaire » ; l'expression a un caractère littéraire et signifie seulement assemblée (pour rassemblement) ; — col. 146, je ne crois pas à la leçon ἀδροτής, dérivé de ἁδρός (cet adjectif n'étant d'ailleurs pas connu d'Homère), et, malgré la difficulté métrique, je préfère la leçon ἀνδροτής et, en tout cas, l'étymologie qu'elle implique.

On voit quelle est la richesse de ce lexique ; cette richesse entraîne quelque complication dans l'exposé, surtout dans les grands articles comme ἀγαθός ou ἄγω. Il faut s'habituer à manier l'ouvrage, car on en sera récompensé. On n'y trouve pas seulement une masse énorme de renseignements qui étaient dispersés ailleurs, mais sur plus d'un point l'analyse sémantique détaillée permet de faire progresser notre connaissance du vocabulaire. Ce premier fascicule du premier lexique du Thesaurus de Hambourg fait bien augurer de l'avenir d'une entreprise qui mérite d'être aidée par tous les moyens.

P. Chantraine.

Victor Martin, *Papyrus Bodmer I.* Iliade, *chants 5 et 6* (Bibliotheca Bodmeriana, III). Bibliothèque Bodmer, 1954 ; in-8°, 90 p., 6 planches.

Au cours de trente ans de recherches, M. Martin Bodmer a recueilli quantité de documents se rattachant à toutes les littératures du monde. Il les a rassemblés à Coligny, près de Genève, dans une Bibliothèque qui porte son nom. Une série de publications, qui commence à paraître, fera connaître ces trésors.

Le troisième volume de la Bibliotheca Bodmeriana, dû à M. V. Martin, est consacré à la publication de deux papyrus d'Homère : *P. Bodmer* 1 (*Iliade* V) et *P. Bodmer* 2 (*Iliade* VI).

Ces deux papyrus, en forme de *volumen*, ont été copiés par la même main au verso d'un document de 208-209. Leur écriture, soignée, appartient aux années 250-350. Une description minutieuse des deux papyrus permet à l'éditeur de conclure, contre les apparences, qu'il s'agit là de deux *volumina* distincts, portant chacun un seul chant d'Homère. L'auteur discute ensuite la question des papyrus littéraires copiés au verso de documents : s'agit-il de copies privées ou d'exemplaires de librairie bon marché?

L'étude paléographique, qui vient en seconde place, porte seulement sur des éléments accessoires de l'écriture : signes auxiliaires (tréma ou apostrophe), corrections, orthographe.

La transcription diplomatique du texte, plus ou moins mutilé, a été établie sur l'édition de P. Mazon ; l'apparat critique, sommaire, est emprunté lui aussi à cette édition.

Le *P. Bodmer* 1 contient le chant V de l'*Iliade*, à partir du vers 91 ; les colonnes XVIII à XXX, du vers 525 à la fin, sont encore d'un seul tenant ; chacune d'entre elles compte de 29 à 31 lignes. Le *P. Bodmer* 2 contient le chant VI en entier. Les colonnes, mieux remplies, mais guère plus hautes, comptent, selon M. V. Martin, de 38 à 40 lignes (en fait, les extrêmes sont 37 [col. II] et 42 [col. IX]). Chaque *volumen* se termine par une souscription du type courant, sans indication stichométrique : Ε ΙΛΙΑΔΟC, Ζ ΙΛΙΑΔΟC.

Dans un commentaire philologique, l'auteur discute les variantes (au sens large) : omissions, additions ou interversions de vers, variantes formulaires, leçons aberrantes et variantes authentiques ; parmi ces dernières, on notera, en Ε 486, ὀάρεσσι au lieu de ὤρεσσι(ν), donné par tous les témoins de l'*Iliade* et dont P. Chantraine écrivait : « ὤρεσσιν peut être lu ὀάρεσσιν qui fournirait le dactyle cinquième » (*Grammaire homérique*, t. I, p. 55).

Des planches montrent l'état du *volumen* (*P. Bodmer* 1) avant qu'on l'ait déroulé et reproduisent plusieurs colonnes des deux papyrus, réduites au tiers ou aux deux tiers.

Si l'on ne peut que louer le soin avec lequel M. V. Martin a établi sa transcription, on ne sera pas toujours d'accord avec certaines des idées qu'il expose dans sa description des deux papyrus. Il s'arrête assez longtemps (p. 10-15) sur la théorie du *Grossrollensystem*, soutenue par Birt, et sur la date où les poèmes homériques ont été divisés en chants. Selon Birt, l'*Iliade* et l'*Odyssée* auraient été copiées, avant la période hellénistique, sur de longs rouleaux où pouvaient figurer, sinon l'œuvre entière, du moins de larges portions du texte ; la division en chants, œuvre des grammairiens alexandrins, correspondrait à l'emploi de rouleaux beaucoup plus courts (*Kleinrollensystem*), dont le contenu serait celui d'un chant d'Homère (de 600 à 800 vers en moyenne). La théorie de Birt, déjà ancienne (*Das antike Buchwesen* a été publié en 1882), est fondée sur les représentations figurées ; elle ne tient pas compte des découvertes papyrologiques, dont le témoignage est beaucoup plus valable. Le *P. Jouguet* de l'*Odyssée*, copié dans la seconde moitié du IIIe siècle av. J.-C., paraît confirmer les deux affirmations que voici : les rouleaux de papyrus, à cette date, pouvaient contenir plus d'un chant d'Homère ; la division en livres, attestée dans ce papyrus par une stichométrie marginale (Δ à ι 396), est antérieure aux travaux des grammairiens alexandrins. D'autre part, les éditions dues à ces érudits sont divisées en livres beaucoup plus longs qu'un chant d'Homère : le premier livre de Sappho, par exemple, comptait 1.320 vers (*P. Oxyrh.* X, 1231). Il semble donc que la thèse de Birt doive être renversée : la pratique du rouleau court, correspondant à la longueur d'un chant d'Homère, est fort ancienne dans le monde grec. Quant à la division en chants des poèmes homériques, elle a été établie dans une région où l'on employait le système numérique de 24 chiffres, et non le système de 27 chiffres.

On eût aimé savoir pour quelle raison, selon M. V. Martin, la première colonne du *P. Bodmer* 2 ne compte que 30 lignes, au lieu de 37 ou plus (p. 10). Faut-il penser à un titre, inattendu dans un papyrus d'Homère? ou plutôt à une erreur du copiste qui, n'ayant pas estimé à temps la longueur du rouleau dont il disposait, n'avait pas encore modifié sa mise en colonne?

Cette édition, établie avec un soin exemplaire et présentée avec un luxe inhabituel, vaudra à M. V. Martin et à M. M. Bodmer la reconnaissance des homérisants.

A l'intention d'autres hellénistes, nous signalerons la publication prochaine, dans la même collection, de commentaires d'Origène, d'après un papyrus du IVe siècle.

Jean IRIGOIN.

Hermann FRÄNKEL, *Wege und Formen frühgriechischen Denkens.* Munich, C. H. Beck, 1955 ; in-8°, XX-316 p.

Ce recueil (dédié aux étudiants et aux étudiantes de M. H. Fraenkel) réunit des articles importants de l'ancien professeur de Göttingen qui enseigne aujourd'hui aux États-Unis. Indiquons d'abord que certains de ces articles ont subi des retouches plus ou moins importantes : par exemple, le long mémoire sur l'hexamètre d'Homère et de Callimaque est entièrement refondu, celui qui est intitulé « Zénon d'Élée luttant contre l'idée de multiplicité » est modifié sur de nombreux points de détail, etc... L'ouvrage donne une liste des travaux de M. H. Fraenkel (y compris des comptes rendus importants), et cette liste, dont nous souhaitons qu'elle devienne rapidement incomplète, rendra les meilleurs services à tous les philologues.

Cette bibliographie, et le choix même d'articles que rassemble le recueil, caractérise à merveille l'activité scientifique de M. H. Fraenkel. L'orientation de cet excellent savant, qui se retrouverait chez un certain nombre d'hellénistes étrangers, et, notamment, allemands, répond à une attitude intellectuelle que l'on n'observe guère en France. On trouve dans le recueil qui vient de paraître à la fois des recherches de caractère strictement philologique et formel, comme l'article déjà cité sur l'hexamètre d'Homère et de Callimaque, et, d'autre part, des analyses qui portent sur la pensée des philosophes présocratiques les plus obscurs. Mais l'étude des textes philosophiques eux-mêmes est menée avec une rigueur philologique particulièrement exigeante, par exemple dans les *Parmenidesstudien* (157-197), qui débutent par une analyse des premiers vers avec l'image des cavales qui emportent le poète, ingénieusement rapprochés des vers 22-27 de la *Sixième Olympique.* C'est que, comme l'observe l'auteur, bien des traits importants de la pensée du philosophe échappent au lecteur, tant qu'on ne se décide pas à examiner l'œuvre comme un poète épique de l'époque où elle a été écrite et écrite dans la forme littéraire à laquelle elle appartient (p. 157). Les articles qui traitent de Parménide, de Zénon d'Élée ou d'Héraclite portent aux aussi la marque d'une technique philologique. Il serait souhaitable de voir chez nous aussi les philologues s'intéresser aux textes de ce genre et compléter, dans un esprit différent, le travail des historiens de la philosophie. L'article qui porte sur l'hexamètre d'Homère et de Callimaque est important, mais de lecture un peu difficile. Enfin, le recueil débute par trois mémoires d'intérêt plus général. L'un sur la conception du temps dans l' « ancienne littérature grecque », où s'observe, précisément, une certaine indifférence au temps ; le mot χρόνος lui-même exprime une durée assez vague et se trouve généralement avec l'adjectif πολύς (mais on aurait aimé, dans le cadre de cette recherche, que le vocable αἰών dont il est dit quelques mots p. 18 fût examiné de plus près). On a également réimprimé l'article pénétrant sur ἐφήμερος, et l'important mémoire intitulé *Eine Stileigenheit des frühgriechischen Literatur* où se trouve étudiée de façon approfondie la λέξις εἰρομένη, ainsi que divers problèmes connexes : cette fois encore, M. H. Fraenkel associe de façon efficace les recherches relatives à la forme et à la pensée. On remercie donc M. F. Tietze qui a établi ce volume. Il n'a pas seulement rendu hommage à un maître éminent : il a aussi mis un instrument de travail à la disposition des philologues.

P. CHANTRAINE.

ALCMANE, I frammenti. Testo critico, traduzione, commentario a cura di Antonio Garzya (*Hermes, Collana di testi antichi*, 4). Napoli, Silvio Viti, s. d. ; in-8°, 195 p., 1 pl.

Cette édition a pour origine une recherche linguistique. Désireux d'étudier le dialecte d'Alcman, M. A. Garzya a été amené à réviser la tradition de ce poète ; ce travail achevé, l'édition critique était presque prête.

Il importe pour Alcman, plus que pour tout autre poète grec, de distinguer avec soin tradition directe et tradition indirecte. La première est représentée par le seul papyrus Mariette, daté maintenant du début du Ier siècle de notre ère, alors que plus de cent cinquante fragments nous sont parvenus par des citateurs. M. Garzya a donc adopté un plan légèrement différent pour le *Parthénée* et pour les autres fragments.

L'édition du papyrus Mariette est suivie d'un commentaire, d'une traduction italienne et d'une étude métrique. Pour établir son texte, M. Garzya a pu utiliser l'édition de D. L. Page (Alcman, *The Partheneion*. Oxford, 1951). Dans son commentaire, il a tenu compte des travaux récents, tout en se montrant d'une sage prudence.

Pour les autres fragments, M. Garzya, qui a cherché à respecter autant que possible le classement adopté par Diehl, a choisi la présentation suivante : texte, — indication précise des sources, avec le contexte, — apparat critique, — remarques sur le sujet du fragment, — commentaire critique et grammatical, — traduction italienne, — analyse métrique. L'édition contient deux fragments nouveaux : fr. 96, tiré des scholies de Callimaque (fr. 384, 1 Pfeiffer), et fr. 135, donné par le manuscrit C des *Scholia minora* de l'*Iliade*.

Le livre se termine par deux tables, qui indiquent la concordance des fragments entre l'édition Garzya et les éditions Bergk et Diehl, et par un précieux index d'Alcman, dû à Mme Garzya.

Suivant l'exemple de D. L. Page, M. Garzya a rétabli dans le texte d'Alcman un θ là où le tradition avait remplacé la dentale sourde aspirée par une sifflante (notant ainsi une prononciation spirante du θ). Cette graphie, en effet, n'apparaît qu'au début du IVe siècle dans les inscriptions de Sparte ; mais le relâchement de l'articulation a commencé beaucoup plus tôt, sans qu'on puisse affirmer qu'il se faisait déjà sentir au temps d'Alcman. La restitution du θ est donc graphiquement — et sans doute phonétiquement — exacte. Mais le problème qui se pose à l'éditeur est, en réalité, beaucoup plus complexe, et seule l'histoire des textes permet de le résoudre. Il faut d'abord déterminer si le changement de graphie a été fait mécaniquement ou suivant des règles précises, et chercher ensuite où et quand on s'est livré à ce travail. Dans son excellente étude sur la langue d'Alcman (*Die Sprache Alkmans*, *Museum Helveticum*, t. XI [1954], p. 20-37), E. Risch, qui est linguiste, n'a pas négligé l'aspect philologique du problème ; cependant, il ne donne pas une réponse nette aux deux questions posées plus haut. Dans le *Parthénée*, θ est remplacé par σ quand il est initial (v. 3, 36, 71, 72, 82, 83, 98), intervocalique (v. 2, 35, 72), ou entre ρ et voyelle (v. 86) ; en revanche, il est maintenu devant liquide (v. 48, 61, 86), derrière σ (v. 16, 44, 83), ν (v. 53, 73, 76, 100, 101) et φ (v. 100), et aussi lorsque la syllabe suivante commence par une sifflante (v. 81 ; cf. Cramer, *Anecdota Oxoniensia*, t. I, p. 197), ce qui est phonétiquement régulier (cf. E. Risch, *art. cité*, p. 29). La même répartition se rencontre dans un fragment cité par Athénée (X, 416 d), où l'on a ἔσηκε (v. 1) et σάλλει (v. 4), à côté de τρεῖς θέρος (v. 1) et de ἐσθίην

(v. 4) [fr. 47 Garzya, 56 Diehl]. L'examen des inscriptions confirme l'exactitude et l'ancienneté relative des deux traitements du θ ; dans *I. G. V.* 1, 255 (début du IVe siècle), le même vers donne ἀνέσηκε, mais Fωρθείαι ; dans *I. G.* V, 1, 1317 (v. 300), on trouve ἀνέσηκε à côté de Νικοσθενίδας. L'orthographe du papyrus et des fragments les mieux transmis concorde donc d'assez près avec celle des inscriptions laconiennes du IVe siècle. D'autre part, et ceci est significatif, la graphie σ pour θ est attestée aussi chez les auteurs attiques, comme Aristophane (*Lysistrata*), Thucydide (dans un traité : V, 77, 4) et Xénophon (*Helléniques* IV, 4, 10) ; pour *Lysistrata* au moins, la graphie par σ est assurée dès le texte original, sans qu'on puisse croire à une réfection postérieure. Dans ces conditions, loin d'hésiter avec E. Risch (*art. cité*, p. 36, n. 65) sur la date de ce changement, on admettra que la modernisation graphique du texte d'Alcman est antérieure aux travaux des grammairiens alexandrins ; elle remonte, selon toute vraisemblance, à une édition attique (les odes d'Alcman étaient chantées à Athènes ; cf. Eupolis, fr. 139 Kock : τὰ Στησιχόρου τε καὶ Ἀλκμᾶνος Σιμωνίδου τε | ἀρχαῖον ἀείδειν).

En présence de ces faits, quelle doit être l'attitude de l'éditeur? S'il cherche à restituer la graphie du texte original, il ne peut se contenter d'un demi-travail en écrivant θ à la place de σ, il doit simplifier les consonnes géminées, il doit remplacer les η par des ε et les ω par des ο ; mais qui y songerait? En règle générale, pour les poètes lyriques, l'ambition d'un éditeur est d'atteindre l'édition alexandrine, et, dans les cas favorables, un état un peu plus ancien, qui se révèle être, le plus souvent, une édition attique. Au lieu d'adopter un texte hybride, dont on peut être assuré qu'il n'est pas sorti sous cette forme de la main d'Alcman, n'est-il pas moins trompeur de se contenter d'établir le texte tel qu'on pouvait le lire à Athènes au IVe siècle? Il suffira d'avertir le lecteur de la modernisation subie par la graphie.

Cette réserve, dont le fondement méthodologique paraît important, ne doit pas faire oublier tous les mérites de l'édition de M. Garzya. On lui saura gré en particulier d'avoir donné l'analyse métrique de la plupart des fragments, même si l'on n'est pas toujours d'accord avec son interprétation. Ainsi, dans le fr. 49 (58 Diehl), le premier vers n'est pas formé d'un hémiépès et d'un énoplios singulier, c'est un hipponactéen à développement dactylique ; le vers 3 contient, non un phérécratien et un diamètre ïambique catalectique, mais un mécénatéen et un dimètre trochaïque. C'est là querelle de métricien. En fait, le livre de M. Garzya répond bien à ce que l'on attend aujourd'hui d'une édition critique commentée ; il contribuera à mieux faire connaître la forme la plus archaïque du lyrisme grec.

Pour le lecteur français, je signalerai la traduction du *Parthénée* que M. P. Chantraine vient de publier dans la revue *France-Grèce* (n° 13 [3e trimestre 1935], p. 16-18).

Jean Irigoin.

Sappho, *Lieder*, griechisch und deutsch herausgegeben von Max Treu. Munich, E. Heimeran Verlag (collection *Tusculum*), 1954 ; in-16, 248 p. Prix : 10.80 DM.

M. Max Treu, Dozent de l'Université de Munich, avait publié en 1952 dans la même collection *Tusculum* une petite édition d'Alcée, avec traduction allemande et commentaire. Devant le succès remporté par ce livre, l'éditeur et l'auteur ont décidé de publier une édition de Sappho fondée sur les mêmes principes (cf. p. 238)[1].

1. Le volume remplace une petite édition de Sappho publiée dans la même collection en

L'ouvrage, présenté avec élégance, comporte près de 250 pages, très denses, mais clairement imprimées. L'auteur a suivi un plan un peu particulier, peu conforme, en tout cas, aux habitudes d'un lecteur français, le texte étant donné avant les considérations générales. Pour la commodité, nous suivrons l'ordre adopté par l'auteur, en distinguant six parties dans son livre.

(I). On trouve d'abord le texte même des principaux fragments de Sappho, avec sur la page de droite une traduction allemande, chaque fois que l'état de conservation du texte le permet (p. 6-100). Viennent en premier lieu des « neue Stücke » (p. 6-21), représentant les principaux fragments de papyrus publiés en 1943 et 1951 (*P. Oxy.*, vol. XVIII et XXI). L'édition nouvelle n'est pas une simple reproduction des publications antérieures, M. Treu ayant examiné soigneusement chaque fragment pour établir son texte d'une manière personnelle. Sur certains points, son souci d'indépendance est notable. Ayant eu heureusement la possibilité d'utiliser en épreuves l'édition considérable réalisée par E. Lobel et D. L. Page[1], il n'a pas cru devoir adopter chaque fois l'opinion de ses prédécesseurs, notamment en matière d'attribution des fragments plus ou moins anonymes (cf. p. 239). Ainsi M. Treu attribue à *Sappho* plusieurs textes donnés à *Alcée* par Lobel et Page : ce sont les nos 304, 255, 256, 257, 259, 261 LP., ici p. 6-7 (justification et commentaire p. 161-164, p. 19-21 (et p. 173-175) : on trouvera là matière à des discussions intéressantes. Après ces nouveaux textes viennent la plupart des fragments connus de Diehl (*A. L. G.*, vol. I, fasc. IV, 1935), avec la numérotation et le classement de Diehl ; les numéros de LP., indiqués au début pour les nouveaux morceaux, auraient pu être donnés également ici, pour la commodité des lecteurs. On trouve ensuite : les fragments de livre incertain, dans le classement de Diehl (ici, l'appartenance à Sappho n'est pas toujours sûre) ; puis des passages connus seulement par des allusions ou des paraphrases d'auteurs anciens ; enfin, des témoignages biographiques grecs et latins ; ces divers témoignages (p. 100-127) sont tous accompagnés d'une traduction allemande.

(II). Après le texte vient une bibliographie, bien à jour et très détaillée : l'ampleur en est significative (p. 128-136). L'énumération des éditions, remplacée par un renvoi à la postface (p. 239-240), aurait pu figurer déjà ici pour la commodité. La littérature scientifique relative à Sappho est soigneusement classée par sujets, en près de vingt sections différentes : on trouve notamment des indications concernant la *langue* (l'auteur peut déjà signaler la *Grammatik zu Sappho und Alkaios* de Mme Hamm, Berlin 1954), le *style*, la *métrique* (p. 131-132) ; dans la dernière section, de nombreux articles sont classés par ordre chronologique ; p. 135, avant l'article de A. Rivier, ajouter la note de F. Lasserre, « A propos de Sappho, ostr. 5 », *Mus. Helvet.*, 5 (1948), p. 15.

(III). Ici se place une étude générale sur Sappho et son œuvre, intitulée « Die Lyrik Sapphos » (p. 137-160) ; M. Treu reviendra sur certains points dans un ouvrage annoncé p. 138, n. 6, « Von Homer zur Lyrik ».

(IV). Un élément important et utile de l'édition est constitué par la section des commentaires ou « Erläuterungen », donnés dans l'ordre des fragments, avec un apparat critique sommaire et des remarques exégétiques souvent très développées (p. 161-237). On trouvera ici un bon instrument de travail : il sera intéressant de

1944, avec une traduction allemande, par les soins de Hans Rupé (72 p. in-16 ; sans appareil érudit).

1. *Poetarum Lesbiorum fragmenta* ediderunt Edgar Lobel et Denys Page, Oxford, Clarendon Press, 1955.

comparer les commentaires de M. Treu avec ceux que vient de publier M. D. L. Page, en complément au volume de texte déjà signalé[1]; le présent éditeur n'en a pas eu connaissance (cf. p. 241). La place manque pour analyser ici en détail cette section. Sur un point particulier seulement, je voudrais présenter une remarque. P. 96-97, l'auteur, acceptant l'attribution à Sappho du fr. 148, 2 D (= fr. inc. auct. 17 LP., p. 295), traduit ainsi le vers Μᾶλις μὲν ἔννη κτλ. « Rotbäckchen spann, gar fein war der Flachs, der auf Spindel hing ». Dans le commentaire (p. 230), on lit que : « Μᾶλις kann volkstümliche Bezeichnung für eine πάϊς μαλοπάραυος sein, wie etwa unser « Rosenrot » : ein Mädchen mit Apfelwangen mag gemeint sein... » Mais on a déjà proposé une autre interprétation, à mon avis très vraisemblable. En 1909-1910, dans l'article *Sandas* du *Lexikon* de Roscher, p. 320-321 (à la fin de la note), O. Höfer a suggéré de voir dans Μαλις le nom d'une figure mythologique connue dans le cycle d'Omphale ; il pourrait s'agir d'une hypostase de la « déesse fileuse » asianique. C'est probablement la même divinité qui est invoquée dans le fr. 56 D³ d'Hipponax, où le nom Μαλίς est éclairé par la glose d'Hésychius Μαλίς· Ἀθηνᾶ. Chez Sappho comme chez Hipponax, on pourrait donc lire Μαλίς, nom d'une déesse sans doute originaire de l'Asie Mineure ; chez la poétesse, son activité de fileuse était décrite avec précision.

(V). Dans une postface, « Nachwort » (p. 238-241), l'auteur explique la manière dont il a conçu son édition et donne son opinion sur les travaux antérieurs.

(VI). La dernière section est un index de correspondance avec les principales éditions allemandes et celle de Lobel-Page.

En conclusion, on peut dire que ce nouveau travail sur les fragments de Sappho représente une contribution utile à l'établissement et à la compréhension du texte.

La publication dans une collection destinée avant tout au public cultivé n'a pas empêché l'auteur de faire œuvre scientifique et de prendre position d'une façon personnelle. On souhaitera que M. Treu puisse s'occuper un jour du remaniement du fascicule réservé à Alcée et Sappho dans l'*Anthologia Lyrica Graeca* de la collection Teubner.

O. Masson.

G. Italie, *Index Æschyleus*, fasc. 2-4 (ε-ὠφέλημα), p. 81-336 et I-X. Leyde, Brill, 1955.

Voici achevé l'index d'Eschyle de M. Italie dont nous avions annoncé le premier fascicule. La *Praefatio* jointe au dernier fascicule définit bien la conception de l'ouvrage. L'auteur n'a pas voulu donner à son livre le titre de lexique, mais celui d'index, parce qu'il estime qu'un lexique doit fournir une discussion approfondie des difficultés critiques, exégétiques et métriques, donc présenter un volume beaucoup plus important que l'ouvrage qu'il offre au public. Mais l'index de M. Italie, sous une forme brève et précise, donne le sens des mots, indique les variantes et les conjectures qui semblent vraisemblables. L'auteur justifie son entreprise en montrant que les divers lexiques d'Eschyle dont nous disposons ne peuvent donner satisfaction. D'abord parce que l'établissement du texte a fait de notables progrès. D'autre part, en raison des nombreuses omissions ou inexactitudes qu'ils présentent tous, et notamment celui de W. Dindorf dont on a l'habitude de se ser-

1. *Sappho and Alcaeus, An introduction to the Study of ancient Lesbian Poetry*, Oxford, 1955.

vir. On constate que Dindorf répète beaucoup d'omissions qui déparaient le lexique de Wellauer, et en commet lui-même de nouvelles.

Quels que soient les défauts du lexique de Dindorf, dont nous étions pourtant heureux de pouvoir nous servir, c'est de celui de M. Italie qu'il s'agit ici. Il tient compte, bien entendu, non seulement des sept tragédies, mais des fragments, ceux qui sont recueillis par Nauck, ceux du supplément de Mette, ceux enfin qu'ont récemment procurés *Pap. Oxy.* XVIII et XX.

Voici quelques remarques. Sous ἐκπαιδεύω, M. Italie signale la correction de Tuck reprise par P. Mazon dans *Perses* 815 : ἐκπλωθεύεται ; — sous ἐναγής pour *Suppl.* 122, ἐναγέα τέλεα est traduit *sacra vel vota quibus neglectis ἄγος contrahitur* ; je pense qu'un peu plus d'explications seraient nécessaires ; la scholie ἐναγίσματα confirme que ἐναγέα exprime ici l'idée de consécration ; — de même pour ἐξαγισθέντας dans *Ag.* 640 et la traduction de ἐξαγίζειν par *expellere tanquam ἄγος* (voir l'édition E. Fraenkel et la *Festschrift A. Debrunner*, 102-103) ; — ἔτειος, *Ag.* 2 est traduit *annuus* : je pense, sans en être sûr, que M. Italie comprend, comme E. Fraenkel, qui dure depuis un an, non comme P. Mazon, qui dure depuis des années : on voit ainsi que la sobriété même de l'index peut parfois embarrasser le lecteur ; — dans l'article ἰθαγένης (*Perses* 306), la variante ἰθαιγενής est signalée ; le sens donné est *indigena*, mais ce peut être aussi bien « noble » ; sur ce mot difficile, voir M. Lejeune, *Adverbes grecs en* -θεν, 366-368) ; — sous κλύω, M. Italie remarque, en renvoyant à deux notes de l'*Agamemnon* de Fraenkel, qu'il vaut mieux en « de nombreux passages » écrire κλυεῖν et κλυών ; en fait, cette orthographe est inadmissible, un thème ne peut être *à la fois* un présent et un aoriste ; le thème de κλύω est originellement un aoriste, mais chez Eschyle c'est un présent.

La brièveté des articles de cet index ne permettra pas toujours au lecteur de voir tous les problèmes qui se posent. Mais l'auteur a franchement pris parti, en indiquant brièvement les difficultés critiques. On approuvera presque toujours les décisions qu'il adopte. Son livre se substituera heureusement au Dindorf, non seulement parce qu'il est « au courant » et tient compte de tous les fragments, mais aussi parce qu'il est, tout simplement, meilleur.

P. Chantraine.

Sophocle, tome I : *Les Trachiniennes*, *Antigone*, texte établi par A. Dain et traduit par P. Mazon (collection G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1955 ; in-8°, LXVI et 123 p. en majeure partie doubles.

Paul Mazon n'a pas eu la joie de voir paraître ce livre auquel il avait travaillé pendant ces dernières années, mais il le savait prêt. Le second et le troisième volume suivront assez vite le premier volume. Nous parlerons plus loin de la traduction, qui reproduit à peu près celle qu'il avait publiée en 1950 dans la collection des *Grandes Œuvres de l'Antiquité classique*, mais nous avons aujourd'hui une édition due à A. Dain.

La partie de l'introduction qui traite de la vie et de l'œuvre de Sophocle, brève, mais écrite avec goût et fermeté, reproduit celle qui figurait en tête de la traduction. Mais les notes qui se trouvent maintenant au bas des pages de la nouvelle édition montrent avec quel soin les sources avaient été examinées (par exemple, p. XIII-XIV, au sujet de l'accueil fait par Sophocle à la statue d'Asclépios dans sa maison).

M. Dain trace de façon assez détaillée, et avec la compétence qu'on lui connaît,

l'histoire du texte de Sophocle. Les papyrus ne présentent pas pour cet écrivain d'importance particulière et il en est traité de façon rapide, mais précise. Les manuscrits sont ensuite étudiés en détail, M. Dain les connaît bien, comme il connaît les importants travaux de A. Turyn sur la tradition manuscrite de Sophocle. Une première famille se groupe autour du *Laurentianus* XXXII, 9 (L), qui passe communément pour la meilleure source du texte de Sophocle. Cette famille se caractérise notamment par l'absence de la *Vie* et de l'argument de la première tragédie, *Ajax*, qui devaient manquer dans le modèle de L. Ce *Laurentianus* est décrit avec le plus grand soin : il faut distinguer entre le copiste, le diorthote et diverses autres mains ; nous reviendrons sur ce point à propos de l'apparat critique. Deux traits seulement doivent être soulignés ici, d'une part que M. Dain pense que L est un exemplaire de translittération, de l'autre que, à la fin du XIII^e siècle, l'on a reporté sur L des leçons divergentes du *Parisinus graecus* 2712 (A). A la même famille que L appartient le palimpseste de Leyde récemment découvert (P). La ressemblance entre le *Laurentianus* et le palimpseste de Leyde est si grande que l'éditeur se demande si le second n'a pas été copié sur le premier. — La seconde famille représentée principalement par le *Laurentianus Conv. Soppr.* 152 G est surtout remarquable par ses scholies. — Enfin, une troisième famille, présente, précédé de la *Vie*, l'ensemble des pièces de Sophocle dans un ordre à peine différent de celui de L. Le point controversé est la place qu'il convient d'assigner au *Parisinus gr.* 2712 (A). A. Turyn a pensé que les trois premières tragédies du recueil, *Ajax*, *Électre*, *Œdipe Roi*, qui correspondent à la triade byzantine, relèvent de la recension de Manuel Moschopoulos. La date même du manuscrit est controversée. Ce manuscrit est seul à donner un certain nombre de bonnes leçons, mais il est difficile de faire le départ entre ce qui est tradition ancienne et leçon de philologue. Même lorsqu'une leçon ne peut avoir été imaginée par un philologue byzantin, elle peut résulter d'une collation. La conclusion de M. Dain reste prudente, donc vague : « Le manuscrit A demeure donc à nos yeux un témoin très important » (p. XLV).

Une dernière partie de l'Introduction décrit la disposition de l'édition nouvelle en ce qui concerne l'apparat, l'orthographe (la formule employée p. LVIII à propos de οὐδαμᾷ et οὐδαμά omet de rappeler que les deux finales sont de quantités différentes) et la métrique : sur ce point l'éditeur ne dit pas s'il a pu conserver la colométrie des manuscrits, en revanche il fait remarquer qu'il a cherché à mettre en évidence la périodologie, ce qui est fort utile.

L'apparat critique est établi avec la précision[1] que l'on pouvait espérer de son rédacteur : le *Laurentianus*, en particulier, se trouve comme photographié, des exposants permettant de donner jusqu'à sept indications diverses (la première main, les corrections de la première main, le diorthote, le lemme des scholies, les scholies, etc...) : ce système d'exposants, commode pour le lecteur, a dû causer certaines difficultés pour la correction des épreuves. Cet apparat ne correspond pas exactement (mais on ne s'en plaint pas), à ce qui est promis p. L, « la tradition ». Beaucoup de lapsus orthographiques de L sont signalés : ainsi, *Trachiniennes* 24 ἦμην, 28 αἰεί, 253 ἐξέπλησσεν, 277 μόνον, 799 αἶρον, etc... Le parti choisi dans le détail pour l'établissement du texte est presque toujours bon ; je ferai seulement deux ou trois remarques : *Ant.* 395 écrire καθηυρέθη, avec l'augment[2] ; — 1128, la correction de Dindorf στίχουσι est difficile, car je doute qu'un présent στίχω existe ; —

1. Je n'ai découvert qu'une omission, *Trach.* 205, où manque l'indication que δόμος est une correction pour δόμοις.

2. De même *Trach.* 16 écrire ἐπηυχόμην, non ἐπευχόμην.

enfin, *Ant.* 505, ἐγκλῄσοι (ou ἐγκλείσοι) me semble impossible, l'optatif futur ne pouvant s'employer que comme substitut de l'indicatif futur au style indirect avec un verbe principal au passé : il faut corriger.

Le texte présente quelques rares corrections de P. Mazon, qu'il avait déjà admises lors de la publication de la traduction. Il y en a aussi quelques-unes de A. Dain. Il introduit en quelques passages un ὦ exclamatif pour ὦ, et surtout il essaie d'améliorer quelques passages difficiles, notamment dans les *Trachiniennes* : ainsi dans les vers 1005 à 1010, dans un passage où il a réussi à rétablir la correspondance strophique ; — dans un autre passage difficile, *Tr.* 655-662, je ne comprends pas bien l'accentuation[1] παγχριστῷ introduite par M. Dain, et il n'est pas sûr que la forme προφάνσει, proposée par Dindorf, métriquement satisfaisante, soit possible chez Sophocle.

Je ne dirai que quelques mots de la traduction de Paul Mazon, elle reproduit en général celle de 1950 dont il a été rendu compte dans cette revue (*Rev. Ph.*, 1952, p. 81-82), et qui a été appréciée comme elle le méritait : c'est certainement l'une des plus réussies que l'on doive à sa plume. Ce qui serait instructif, ce serait d'examiner les retouches que le traducteur a apportées à sa première version. On ne peut donner que quelques exemples. Le vers 24 des *Trach.* était traduit « j'étais là, assise, affolée par la crainte », et maintenant, « j'étais là, passive, atterrée par la crainte » ; — *Trach.* 458, « c'est en ne parlant pas que tu me fâcherais » devient « ne pas parler, voilà qui me fâcherait » ; — *Trach.* 525, pour rendre l'écho προσμένουσ' ἀμμένει, P. Mazon remplace « attendant un époux » par « anxieuse pour un époux », qui est moins clair ; — *Trach.* 554, « de me soulager, de me libérer » remplace heureusement « de me soulager de peine » ; — *Trach.* 863, P. Mazon écrit « un sot » au lieu de l'expression conventionnelle « le jouet d'une illusion » pour rendre μάταιος ; — *Ant.* 99, « *justement* chère » (ὀρθῶς) répare une légère omission de la première édition ; etc...

Il est très rare que l'on puisse souhaiter parfois une traduction un peu plus précise que celle qui est proposée au lecteur : ainsi *Ant.* 660, je ne crois pas que la traduction « si je dois tolérer le désordre dans ma maison, chez ceux même que je nourris », rende compte du véritable sens de θρέψω.

On ne peut relever que peu de fautes d'impression, et elles se trouvent surtout dans les notes ou l'apparat critique : p. 86, traduction du vers 372 d'*Antigone*, il faut sans doute lire *place* pour *part.* En outre : *Trach.* 978, apparat, lire 'ξεγερεῖς ; — *Trach.* 1183, apparat, ἀπιστήσης L γρ ; — *Ant.* 351, une faute d'accent rend la notre critique inintelligible ; — *Ant.* 1238, note 2, à la traduction lire ῥοήν et πνοήν ; etc...

Il faut espérer que l'impression de cet ouvrage, qui honore la collection G. Budé, se trouvera prochainement achevée, avec la publication des deux autres tomes prévus.

P. Chantraine.

P. Lévêque, *Agathon* (Annales de l'Université de Lyon, Lettres, fasc. 26). Paris, Les Belles-Lettres, 1955 ; in-8°, 176 p.

Nous possédons d'Agathon une trentaine de fragments, la plupart comportent

1. Si elle s'explique par le sens actif du terme, elle n'est pas nécessaire quand il s'agit d'un terme en -τος, cf. καρδιόδηκτος « qui mord le cœur », etc...

un seul vers et le plus long d'entre eux n'est que de six vers (cf. p. 88-89). Il peut paraître surprenant qu'une thèse complémentaire (issue d'un diplôme d'études supérieures) traite d'un poète dont il reste si peu de chose. Il faut toutefois ajouter qu'Agathon a été, de son temps, un personnage important, qui nous est connu par une foule de témoignages, notamment par celui d'Aristophane dans les *Grenouilles* et surtout les *Thesmophories*, et celui de Platon dans le *Banquet* où Agathon est l'un des protagonistes, et propose un éloge de l'Amour. Aussi bien les philologues modernes se sont souvent intéressés à Agathon, comme le prouvent les nombreux articles ou dissertations cités dans la bibliographie de M. Lévêque. Mais les témoignages d'Aristophane et de Platon ne doivent bien entendu, malgré leur importance, être utilisés qu'avec précaution.

Une étude sur Agathon se trouve donc presque constamment en porte-à-faux. Elle demande de la part de l'auteur beaucoup d'expérience. M. Lévêque, en tout cas, y a déployé beaucoup de zèle et de curiosité. Il examine dans une première partie la personnalité d'Agathon : les sources, les origines d'Agathon, l'homme privé, l'homme de théâtre, le séjour à Pella. La seconde partie étudie l'œuvre : les thèmes des tragédies, l'inspiration générale de l'œuvre et la tragédie sophistique, le style d'Agathon, la poésie d'Agathon, sa métrique et sa musique.

Dans chacun de ces chapitres, l'auteur exploite au maximum tous les témoignages dont il dispose. Il est amené à prendre position sur beaucoup de problèmes de détail, mais les solutions proposées peuvent à l'occasion être contestées. On lui reprocherait aussi d'avoir abusé de références bibliographiques qui ne sont pas toujours importantes, et d'avoir raisonné sur les hypothèses des autres plutôt que d'aborder franchement les textes.

Voici quelques remarques de détail : p. 22, note 1, M. Lévêque reproduit à peu près la note de la littérature de Schmid qui concerne les témoignages sur la vie d'Agathon, mais quand il renvoie à Hesychius s. u. Ἀγάθων, c'est peut-être Suidas qu'il faut dire ; — p. 26, il vaudrait mieux écrire Τεισαμενοῦ que Τισαμενοῦ ; — p. 36, réflexion bizarre à propos de la beauté d'Agathon : « Tous les auteurs qui ont l'occasion de parler de lui signalent son extrême beauté... Socrate lui-même se reconnaissait indigne de paraître devant Agathon dans son négligé habituel, et il avait cru nécessaire de se laver et de chausser des sandales, ἵνα καλὸς παρὰ καλὸν ἴω. N'était-ce pas là un des plus sûrs éléments du succès dans une Athènes qui s'enivrait de la beauté des formes et qui ne voulait voir en elle qu'un reflet de la beauté de l'âme? » ; — p. 42, il est question du « très bref portrait que Suidas trace d'Agathon » : en réalité, le lexicographe ne « trace pas de portrait », c'est un compilateur qui copie les scholies ; — p. 51, ce qui est dit de l'activité littéraire de Pausanias est confus : dans le passage d'Athénée 216 e f, l'expression Παυσανίου οὐκ οἶδα σύγγραμμα ne peut d'aucune façon signifier que Pausanias n'a pas écrit de tragédie, et le mot ne peut s'appliquer qu'à une œuvre de prose ; — p. 63 sqq., j'admets avec M. Lévêque et beaucoup d'autres que *Banquet* 194 b il est question de la présentation du προάγων ; mais la traduction de ὀκρίβας par scène (cf. surtout p. 64) est trompeuse, il s'agit d'une estrade construite à l'Odéon, et qui n'a rien à voir avec la représentation ; — la seconde partie s'ouvre par une étude des « thèmes » des tragédies qui apparaît particulièrement hypothétique ; ce chapitre se termine par quelques pages (105-114) intitulées « Le drame bourgeois *la Fleur* », où se trouvent quelques combinaisons risquées : dans la *Poétique*, 1451 b, Aristote constate que dans la tragédie d'Agathon nommée Ἄνθει (au datif) les faits et les noms sont également inventés, et cependant elle n'en plaît pas moins. Ce passage a donné lieu à diverses corrections, notamment Ἀνθεῖ (datif de Ἀνθεύς) par Wilamowitz et

Ἄνθη par A. Gudeman. Il est clair que la correction de Wilamowitz qui fournit un nom propre Ἀνθεύς est vraisemblable ; la correction ne porte que sur l'accent, et la notation de l'accent dans nos manuscrits ne remonte jamais à l'auteur, mais est une pratique byzantine. Mais M. Lévêque tient à *la Fleur*. Il ignore comme nous tous quel peut être le contenu de cette tragédie, mais il s'en fait tout de même une idée : « Si nous voulions user d'une comparaison moderne, nous dirions plutôt qu'elle était un drame bourgeois... Peut-être trouve-t-on avec *la Fleur*, dès la fin du v^e^ siècle, la réalisation de cet idéal de simple vérité psychologique qui sera celui de la comédie nouvelle au IV^e^ siècle », etc... Je crains, à la vérité, que cette *Fleur* et les commentaires dont l'entoure l'auteur n'appartiennent au monde du rêve.

L'étude du style d'Agathon est faite d'après les critiques d'Aristophane et le pastiche de Platon. L'examen de la métrique et de la musique occupe une dizaine de pages, qui auraient sans doute pu être abrégées. L'auteur, suivant sa méthode, cite beaucoup ses prédécesseurs. J'avoue n'avoir pas compris la citation de la n. 3 de la p. 142 : « On rencontre rarement chez lui le trimètre iambique pur, très souvent l'iambe fait place au trochée, ce qui enlevait au vers son allure sautillante... ; ce changement s'observe toujours dans les pieds impairs : au premier et au troisième plus qu'au cinquième. » En me reportant à l'article de V. Crescini (*Riv. Stor. Ital.*, p. 18), j'ai constaté qu'il avait écrit spondée et non trochée. Mais le lapsus de M. Lévêque, qui admet des trochées dans un trimètre iambique, ce qui est absolument impossible, me fait craindre que ses connaissances de métrique ne soient fragiles. Il travaille de seconde main.

Dans la conclusion, il est notamment traité du sort réservé à Agathon par la postérité. Je crois qu'il faut attribuer aux canons alexandrins plus d'importance que ne le fait M. Lévêque : or, Agathon n'y figure pas. Ce fait est confirmé par l'observation que nous ne possédons aucun papyrus d'Agathon (cf. p. 86, mais l'auteur ne tire aucune conséquence de son observation). M. Lévêque pense que l'œuvre d'Agathon s'est perdue sous le règne des Antonins, à Athènes, car « une remarquable étude récente a montré que c'est sous le règne des Antonins que fut effectué un choix parmi les textes poétiques grecs » (p. 158). Il s'agit de la thèse de M. Irigoin, qui est, en effet, remarquable. Mais la formule est maladroite. M. Irigoin n'a rien montré sur ce point ; il s'est contenté de rappeler un fait connu (cf. P. Mazon, Introduction de son Eschyle, p. XIV, etc...). Ici, comme il lui est arrivé trop souvent ailleurs, l'auteur est gêné parce qu'il ne connaît pas de première main les données des problèmes, mais qu'il les aperçoit de façon floue à travers la bibliographie qu'il a consultée.

L'ouvrage est présenté avec soin. Le style, parfois agréable, est souvent verbeux : p. 60, je n'aime guère l'expression « être en proie aux saillies d'Aristophane » ; — p. 141, on ne peut plus dire que les papyrus de Ménandre sont *récemment* découverts. — Quelques fautes d'accent dans le grec : p. 37, l. 10, lire ἕτερός τις ; — p. 39, l. 5, lire ἔγκυκλον ; — p. 46, l. 3 du bas, lire ἀνήρ, etc...

P. CHANTRAINE.

THUCYDIDE, *La guerre du Péloponnèse*, livres VI et VII, texte établi et traduit par L. BODIN et J. DE ROMILLY (collection Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1955 ; in-8°, XXXVI et 180 p. en majeure partie doubles.

« Les livres VI et VII sont, dans l'œuvre de Thucydide, ceux auxquels Louis Bodin s'était le plus attaché. Il en avait presque achevé la traduction, et il espérait les voir publiés de son vivant. Telle est la raison pour laquelle ils paraissent avant

leur tour. » Ces quelques lignes de l'avertissement expliquent pourquoi les livres VI et VII sont publiés avant le livre II. Cet avertissement indique également que Mme de Romilly a revu de près la traduction de L. Bodin et a introduit les modifications assez nombreuses qui lui ont paru opportunes. Une notice fermement écrite analyse la composition des deux livres ; par exemple, p. XII-XIII, les oppositions entre les discours de Nicias, Alcibiade, Nicias de nouveau à Athènes ; ou Hermocrate et Athénagoras à Syracuse, au début du livre VI ; cette analyse se termine, p. XXV, par cette conclusion : « c'est par l'intelligence que Thucydide donne à son récit cette résonance de tragédie ». — Une seconde partie examine la méthode de l'historien et la valeur historique de son récit : on en retiendra, par exemple, les pages qui concernent l'excursus sur les Pisistratides, qui se concluent ainsi : « L'intelligence liée à une information sûre nous apporte la perfection du récit historique ; dans un domaine plus incertain, elle inquiète. D'aucune manière elle n'offre prise à la moindre critique interne ». — Enfin, la notice s'achève par l'étude de « l'état d'achèvement et la date de publication » : on peut dire que rien ne permet de déceler avec certitude dans les livres VI et VII la preuve de remaniements maladroits ou d'inachèvement manifeste. Mme de Romilly conclut : « L'unité même du drame qui remplit ces deux livres et leur donne leur exceptionnelle valeur littéraire les rend ainsi, par eux-mêmes, aussi résistants à la critique des philologues qu'à celle des historiens. » L'éditeur n'avait pas à reprendre, bien entendu, l'exposé qui a été déjà donné sur l'histoire du texte. Peut-être aurait-il été utile de rappeler, dans l'index des sigles par exemple, la situation particulière du manuscrit B après VI, 92.

Dans ce nouveau volume, le texte est établi avec la même sagesse, la traduction écrite avec la même netteté scrupuleuse que dans le premier tome. Des notes complémentaires discutent quelques passages difficiles en examinant à la fois ce que la langue volontaire de Thucydide peut admettre et ce que recommande le mouvement de la pensée. Ces notes montrent au lecteur qu'entre des possibilités diverses, Mme de Romilly a pesé le pour et le contre, et ne s'est pas décidée à la légère ; rédigées avec une louable concision, elles pourront peut-être sembler un peu difficiles aux lecteurs inexpérimentés. Des explications ne manquent pas d'être fournies là où une interprétation nouvelle se trouve proposée : ainsi la note complémentaire à la p. 19, sur VI, 23, 1, justifie la leçon πλεῖν par une comparaison, en ce qui concerne la construction grammaticale avec Platon, *Rép.* 405 c. ; mais l'étudiant pourra être embarrassé, la glose du manuscrit H citée dans l'apparat critique πλεῖν ἀντὶ τοῦ πλέον risquant de l'empêcher de comprendre qu'il s'agit d'un infinitif. Autres remarques sur le texte : VI, 88, 9, Mme de Romilly écrit avec GE et Pollux (dont il aurait été utile de donner la référence : I, 83) φορτικοῦ, qui est en cet emploi un hapax, φορτηγικοῦ étant le terme usuel ; — VI, 89, 2, δ' ἡμετέρων est introduit à la place de δ' ἡμῶν (δ' ἐμῶν H s. l.) ; — VII, 7, 2, πεζὴν de B est préféré à πεζικὴν des autres manuscrits ; — VII, 36, 6, ὥσπερ τοῖς Συρακοσίοις est mis entre crochets droits ; etc...

La traduction est écrite avec la franchise que nous avons louée à propos du livre I, une franchise qui n'exclut pas le scrupule dans le détail. Les discours, particulièrement difficiles, sont particulièrement soignés et réussis. On ne peut guère relever ici que des détails : par exemple, dans le premier discours de Nicias au livre VI, en 10, 5, l'heureuse formule « mettre la cité en péril quand elle est loin du port » ; dans le même passage, ἔτι ἀχείρωτοί εἰσι est rendu « échappent encore à notre main », et peut-être cette image était-elle présente à l'esprit de Thucydide : la famille de χειρόω est issue de χείρων, mais a dû subir l'influence de χείρ (voir la note de Ed. Fraenkel au vers 1326 de l'*Agamemnon*, avec ses renvois à Ernest

Fraenkel et à Wackernagel) ; en 11, 6, « se monter la tête » pour ἐπαίρεσθαι est heureux, mais « réparer sa propre disgrâce » peut-être un peu archaïsant et littéraire.

Le sens même du texte peut, à l'occasion, donner matière à discussion : VII, 27, 4, je suis embarrassé par l'adjectif ἴσης, mais je crois au sens général de l'expression ἐξ ἀνάγκης « de toute nécessité » ; — VII, 44, 2, Mme de Romilly adopte la traduction de Classen en faisant de τοῦ οἰκείου un neutre ; elle écarte sans trop s'en expliquer la traduction « on ne se fie pas à reconnaître des amis », qui me semblerait plus naturellle.

La réussite des deux premiers volumes de Thucydide doit encourager Mme de Romilly et son éditeur à ne pas trop nous faire attendre le livre II.

P. Chantraine.

Carl Meyer, *Die Urkunden im Geschichtswerk des Thukydides*, Zetemata (Monographien zur klassischen Altertumswissenschaft, 10). Munich, C. H. Beck, 1955 ; in-8°, 102 p.

L'étude menée par C. Meyer et publiée, après sa mort, par H. Erbse, reprend la question des textes de traités insérés dans l'œuvre de Thucydide. Des auteurs comme Kirchhoff, Wilamowitz et Schwartz ont, en effet, relevé des difficultés, d'où ils concluaient que ces textes, mal raccordés dans un récit, où, d'ailleurs, ils rompent l'habituelle unité de style, ne devaient pas y figurer. Contre cette idée, Ed. Meyer, puis A. Momigliano ont fait valoir des arguments très forts, et c'est à cette dernière tradition que se rattache l'étude publiée aujourd'hui. Elle considère successivement tous les documents en question (armistice de 423, paix de 421, alliance entre Sparte et Athènes, accord et alliance entre Sparte et Argos, accords successifs entre Sparte et Tissapherne) : à propos de chacun, elle entreprend de montrer, non seulement que les prétendues difficultés sont aisées à expliquer, mais encore que le récit exige et suppose constamment la connaissance de ces accords, dont, en fait, la teneur conditionne presque toujours la politique ultérieure des cités. Peu importe donc ce qu'ont fait les autres historiens : Thucydide, lui, a donné les textes de son histoire et les a laissé parler, guidant seulement, avec une adroite discrétion, le jugement de son lecteur.

A vrai dire, il n'est pas sûr que l'on puisse jamais prouver de façon absolue le caractère nécessaire des textes diplomatiques dans le récit. Celui-ci fait rarement allusion à des clauses de détail ; quand il le fait, l'allusion même peut être aussi le moyen de les faire connaître. Toutefois, il n'y a pas à chicaner sur ce point, car, dans un cas de ce genre, il incombe plutôt à l'accusation de fournir des preuves décisives. Or, l'auteur montre clairement qu'elle n'y est point parvenue. Avec le jugement le plus lucide, il s'est élevé contre un mode d'explication, ou plutôt de condamnation systématique ou même artificiel, et l'on ne saurait qu'approuver ses critiques. Il est ainsi parvenu bien souvent à restituer au texte — voire aux événements — toute leur clarté ; et on lui saura gré de quelques bons commentaires (par exemple, ceux sur IV, 119, 2-120, 1, ou sur VIII, 52). On peut seulement se demander si cette confiance dans le texte ne prend pas parfois, à son tour, un caractère un peu systématique. Certains passages se révèlent parfaitement clairs, d'autres restent bizarres, malgré les justifications proposées par l'auteur : c'est le cas pour les indications sur la durée de la guerre (V, 20), pour certaines phrases comme V, 22, 2, où il ne suffit pas d'imaginer une suite raisonnable d'événements pour trouver satisfaisante la façon dont Thucydide s'exprime ; c'est le cas aussi

pour ces clauses difficiles à identifier (V, 39, 3, et 46, 2), qui mettent inutilement le lecteur en peine. On peut reconnaître ces bizarreries sans pour autant adopter l'hypothèse critiquée par M. Meyer. Au reste, la franchise même et la clarté de son étude aident à les mesurer malgré lui. Et, du fait de ces qualités, elle fournira dorénavant une base précieuse pour l'explication de ces parties de l'œuvre.

J. DE ROMILLY.

H. LL. HUDSON-WILLIAMS, *Three systems of Education*, Some reflections on the implications of Plato's *Phaedrus*, printed for the University of Durham at the University Press. Oxford, 1954 ; 17 p.

L'Université de Durham a eu la bonne idée de faire parvenir à la *Revue de Philologie* le texte du discours inaugural prononcé, en décembre 1953, par le professeur Hudson-Williams. Cette modeste plaquette mérite d'être signalée à l'attention des hellénistes, en attendant que l'auteur publie l'étude plus développée et plus érudite qu'il annonce sur le même sujet (p. 3). Sous le titre « trois systèmes d'éducation », le professeur Hudson-Williams aborde l'un des problèmes les plus discutés de l'exégèse platonicienne, celui de l'interprétation du *Phèdre*, cet « étrange et fascinant dialogue », comme l'appelle A. Diès. La thèse qu'il développe dans les quelques pages de cette étude est assez voisine de celle qu'a défendue l'auteur d'*Autour de Platon* (II, 1927, p. 418-432) : ce dernier signale, on le sait, sous la complexité apparente des sujets, une unité fondamentale. Il semble bien que Platon ait voulu, dans le *Phèdre*, montrer ce que doit être la vraie rhétorique en donnant d'abord « un exemplaire de fausse rhétorique, puis un exemplaire de rhétorique formellement bonne, enfin un modèle de rhétorique bonne formellement et réellement ». M. Hudson-Williams affirme lui aussi l'unité du *Phèdre* et distingue les mêmes étapes dans le développement du sujet. Mais il insiste davantage sur l'aspect éducatif du problème étudié et sur la place faite dans le dialogue aux doctrines d'Isocrate. En réalité, trois systèmes d'éducation s'affrontent, dont l'un est celui-là même qu'appliquait Isocrate ; il s'agit de savoir lequel est le meilleur. La fausse rhétorique, qui est condamnée sans appel, est celle qu'enseignaient les sophistes et contre laquelle Isocrate lui-même avait essayé de réagir, car cet enseignement ne visait qu'à développer chez le disciple une virtuosité souvent de mauvais aloi. La rhétorique formellement bonne est celle que recommandait Isocrate : elle était à base d' « humanisme » (p. 4, 8, 11). Quant à celle que Platon préconise, elle suppose une solide culture scientifique. Technique, humanisme, science : ces termes nous sont familiers. L'auteur montre, en effet, que le problème que pose le *Phèdre* se pose encore à nous, et que la solution réside sans doute dans une synthèse des trois systèmes d'éducation que Platon distingue et parmi lesquels il choisit celui qui lui paraît le meilleur. Même si l'on ne partage pas l'optimisme de l'auteur sur la situation des études classiques dans notre monde moderne, on lui saura gré d'avoir souligné avec éloquence l'intérêt permanent des problèmes évoqués par Platon.

P. LOUIS.

Joseph ZÜRCHER, *Lexicon Academicum* ; ed. Ferdinand Schöning. Paderborn, 1954 ; 36 p.

M. Joseph Zürcher est bien connu des spécialistes d'Aristote, qui ont lu avec intérêt, même s'ils n'en approuvaient pas toutes les conclusions, son ouvrage *Aris-*

toteles' Werk und Geist, publié en 1952, et dont j'ai rendu compte ici même. Depuis a paru, du même auteur, un livre sur les œuvres de Platon, *Das Corpus Academicum* (1954). La plaquette intitulée *Lexicon Academicum* en est, en quelque sorte, une suite. Elle contient, sous une forme élégante et particulièrement soignée, un index des noms propres cités dans l'ensemble des dialogues attribués à Platon par la tradition : c'est donc un complément très utile au célèbre lexique de Fr. Ast. L'ouvrage commence par une liste des interlocuteurs de tous les dialogues sans exception, apocryphes aussi bien qu'authentiques. Puis vient un index très complet des noms propres classés par ordre alphabétique. Aucun ne manque. Et tous les passages où ils apparaissent sont relevés avec un soin minutieux : la liste des emplois du mot Zeus s'étend, par exemple, sur plus de trois pages (c'est, semble-t-il, le nom propre le plus fréquent chez Platon). Sans doute, un jour prochain, l'auteur nous fournira-t-il un index des noms propres du *Corpus aristotelicum* : ce travail rendrait, lui aussi, de grands services.

Pierre Louis.

Olof Gigon, *Kommentar zum ersten Buch von Xenophons Memorabilien* (Schweizerische Beiträge zur Altertumswissenschaft, Hft. 5). Bâle, Reinhardt, 1953 ; in-8°, 169 p.

C'est un fait, rappelé par M. Gigon dans sa préface, que depuis nombre d'années on semble n'accorder que peu d'attention aux écrits socratiques de Xénophon, en particulier aux *Mémorables*. Après avoir été longtemps considéré comme le plus sûr témoin du socratisme (les limites même de son esprit apparaissant comme une garantie de fidélité), Xénophon s'est vu discrédité au profit d'Aristote (dont les indications dispersées n'ont pourtant pas d'autre objet que de définir sa propre doctrine et qui peut-être n'a connu « Socrate » qu'à travers l'œuvre de Platon) et, plus encore, au bénéfice de Platon, dont les travaux de Burnet et de Robin ont encore accru le prestige. Suivant la pittoresque formule de Mgr Diès (*Autour de Platon*, I, p. 156), « la critique est au rouet », emportée par des vagues contraires. Je trouve un peu simpliste de vouloir à tout prix désigner un « bon témoin » en jetant, d'une façon ou d'une autre, la suspicion sur les autres. Nous n'avons pas sans doute le droit, pour construire un Socrate cohérent (du moins aux yeux de celui qui propose sa construction), d'écarter systématiquement certains témoignages, alors que nous souffrons de telles lacunes : mieux vaut regarder de plus près ceux dont nous disposons.

M. Gigon, qui avait déjà donné la mesure de son esprit dans son *Sokrates* de 1947 — en particulier l'*Exkursus* des p. 42 sqq. annonçait la méthode qu'il devait suivre dans le livre dont nous parlons aujourd'hui — était particulièrement fondé, par sa connaissance profonde du problème de Socrate et de l'œuvre de Xénophon, à nous présenter ses réflexions, sous le titre modeste de commentaire.

Dès les premières pages, on est vivement séduit par la formule adoptée, qui épouse étroitement le texte et se refuse si souvent le plaisir de généralisations excessives (c'est une phrase bien caractéristique que celle qui revient, avec des variantes, sous la plume de l'auteur ; ainsi, p. 8 : « Il n'y a pas lieu de tirer de ces faits de plus vastes conséquences »), une formule qui n'a pour but que d'extraire d'un texte, en apparence facile et creux, tout ce qu'il peut recéler pour nous d'utile. En particulier, dans l'étude des vingt paragraphes du premier chapitre, dont tant d'autres n'ont su tirer que de décourageantes banalités, l'auteur a su montrer, pas à pas, comment les idées de Xénophon s'enchaînent selon un ordre qui ne

manque pas d'intelligence, pour défendre la mémoire de Socrate contre l'accusation d'athéisme (non exprimée, mais sous-entendue par la γραφή de 399) ou, du moins, contre celle d'avoir introduit des « divinités nouvelles » : il y a des problèmes délicats dans le rapport établi entre le fameux δαιμόνιον et la mantique qui, aux yeux de Xénophon, n'en est qu'une forme particulière : le δαιμόνιον n'est pas Dieu, mais Dieu existe, parce que le δαιμόνιον existe. L'avantage d'un tel commentaire est de suivre la pensée de l'auteur dans sa continuité même, au lieu de voir dans le texte une carrière où chacun vient choisir, sans s'occuper du reste, la pierre qui paraît convenir à l'édifice qu'il échafaude. Discrètement, mais de façon efficace, le texte s'éclaire par la comparaison, non seulement de l'*Apologie* et du *Banquet*, qui ont trop pâti de l'écrasante comparaison avec les ouvrages de Platon qui portent le même nom, mais aussi de la *Cyropédie* : c'est ainsi qu'en même temps on établit un parallèle utile entre *Mém.* I, 1, 8, et *Cyr.* 1, 6, pour l'idée d' « utilité » (τὸ συμφέρον) de la mantique, et on souligne la différence qui oppose la mantique de Xénophon à la science platonicienne du Bien. Chemin faisant, M. Gigon signale les influences qu'a pu subir Xénophon, aussi bien celle d'Antisthène, dont il a donné de nouveaux exemples, que le caractère « éléatique » des antilogies de I, 1, 13. A tous les points de vue, le texte de Xénophon, au premier abord de maigre substance, se charge d'un intérêt nouveau : après avoir montré que Socrate possédait les quatre vertus cardinales de piété, de justice, de sagesse et de bravoure, M. Gigon souligne que, de façon bien imprévue chez un soldat, Xénophon ne parle jamais de la tranquille bravoure de Socrate magnifiée dans le *Banquet* de Platon ; et il explique ce silence par le fait que Xénophon semble avoir tâché de réduire au minimum les rapports de Socrate avec cet Alcibiade dont la Κατηγορία Σωκράτους de Polycratès lui faisait grief d'avoir été le maître. C'est le même souci d'apologie qui pousse Xénophon à affirmer, non sans contradictions d'ailleurs, que Socrate n'a jamais eu de doctrine, parce que cette proclamation d' « inscience » exclut toute possibilité, pour Alcibiade comme pour Critias, d'avoir été ses disciples : ne pouvant contester qu'ils avaient été ses intimes (συνόντες), il ne lui restait qu'à tâcher de démontrer qu'ils n'avaient pu être ses élèves (μαθηταί). Ailleurs, M. Gigon montre excellemment (p. 116 et sqq.) que le dialogue de Socrate et de Critobule sur les choses de l'amour (*Mém.* 1, 3, 14) n'est qu' « une variante affaiblie du type Alcibiade » ; il met le passage en rapport avec les §§ 27 et 28 du *Banquet* de Xénophon, dans lesquels Socrate déclare avoir mis cinq jours à se remettre d'un contact fortuit avec l'épaule du trop beau Charmide, en rappelant le *Charmide* et le *Banquet* de Platon (respectivement 154 B-C et 216 D) : ainsi la comparaison, un peu cynique avant la lettre, de l'amour des garçons avec une araignée qui, « pas plus grande qu'une demi-obole, par le seul contact de sa bouche, terrasse l'homme sous la souffrance et le met hors de lui-même », s'éclaire de jours nouveaux.

A vrai dire, ce sont les pages du *Commentaire* consacrées à *Mém.* I, 2, qui apportent moins de nouveautés et contiennent parfois des affirmations discutables : la raison en est peut-être que ces pages, qui sont la réponse certaine de Xénophon à l'Accusateur, autrement dit à Polycratès, ont déjà été soumises à un examen attentif de la part de Gercke, de Markowski, de Wilamowitz... et de moi-même, si je puis me permettre de citer ici mon *Polycratès* (1930), que M. Gigon, fort bien informé par ailleurs, ne semble pas connaître : il est, je crois, difficile de passer si rapidement sur le problème des citations subversives prêtées par Polycratès à Socrate, quand on songe que Libanios reprochait à « Anytos », c'est-à-dire à Polycratès lui-même, d'avoir falsifié (μεταγράψαι) la citation de Pindare que nos manuscrits nous donnent, en *Gorgias* 484 E, sous une forme faussée ; de plus, je crois que l'accusation portée contre Socrate de dresser la jeunesse au culte de la violence

était liée à l'accusation de μισοδημία, alors que M. Gigon déclare que la présence de cet argument chez Polycratès lui paraît « très douteuse » (p. 38). A mon tour, je ne vois pas du tout qu'il soit prouvé que Platon se soit montré « indifférent d'étonnante façon à l'égard des reproches de Polycratès » (p. 40) : l'argument de la présence d'Alcibiade dans le *Protagoras* ou de Critias dans le *Charmide*, c'est-à-dire deux dialogues dont rien ne prouve qu'ils sont postérieurs à 393-392, me semble d'un poids assez léger si l'on voit dans le *Gorgias*, comme je pense l'avoir au moins partiellement montré, une réponse dissimulée pour l'extérieur, mais si violente dans le fond, au sophiste accusateur de Socrate six ans après sa mort. Ces légères réserves ne sont que peu de chose en face de tout ce que nous devons à M. Gigon : je dirais même qu'elles prouvent l'intérêt que suscitent les questions multiples qui se posent à propos de son pénétrant *Commentaire*.

J. Humbert.

George S. Claghorn, *Aristotle's criticism of Plato's « Timaeus »*. La Haye, Martinus Nijhoff, 1954 ; 149 p.

Malgré une bibliographie extrêmement abondante, le problème de l'attitude d'Aristote à l'égard de la philosophie platonicienne est loin d'être résolu. L'antiquité nous a transmis, sur les rapports entre Aristote et Platon, de nombreuses anecdotes plus ou moins vraisemblables, auxquelles elle prenait plus d'intérêt qu'à l'étude attentive des textes. C'est pourtant cette étude seule qui peut permettre d'y voir clair dans une question de ce genre. L'ouvrage de M. G. S. Claghorn se propose, en confrontant les textes d'Aristote avec ceux de Platon, de préciser la position d'Aristote en face des théories développées dans le *Timée*. La rigueur avec laquelle l'enquête a été menée, la précision et la clarté des conclusions, le soin apporté à la rédaction d'un index de tous les passages cités et étudiés, toutes ces qualités font de cet ouvrage un instrument de travail indispensable pour quiconque veut se faire une opinion sur un problème particulièrement difficile. Pourquoi l'auteur a-t-il choisi de comparer les doctrines d'Aristote avec celles que Platon expose dans le *Timée*? Parce que le *Timée* est l'ouvrage de Platon le plus souvent cité dans le *Corpus aristotelicum*. Aristote, ne l'oublions pas, a consacré une partie importante de ses traités à des questions de science naturelle. Or, le *Timée* est de tous les dialogues de Platon le seul qui traite de ces questions. C'est, comme l'a très bien dit A. Rivaud (Notice de son édition, Belles-Lettres, 1949, p. 4), le seul qui ait « l'aspect d'une encyclopédie, d'une somme des connaissances humaines, étonnamment riche d'ailleurs dans sa brièveté ». C'est ce caractère qui explique sans aucun doute l'extraordinaire succès de ce traité à travers l'antiquité et le Moyen Age. Aristote lui-même devait le considérer comme l'œuvre capitale du maître. On comprend dès lors tout l'intérêt d'une enquête comme celle que M. G. Claghorn a menée. Le plan suivi est extrêmement simple. L'auteur a consacré un chapitre à chacun des problèmes importants traités dans le *Timée* : le « réceptacle » (p. 5), les corps simples ou éléments (p. 20), les qualités (p. 39), le mouvement (p. 60), le temps (p. 84), l'âme (p. 99), la nature (p. 121). Le plan de chacun de ces chapitres est toujours à peu près le même, ce qui me paraît une qualité de plus : exposé de la doctrine platonicienne, exposé des théories d'Aristote, ressemblances et divergences. Les analyses sont bien conduites, les conclusions intéressantes : il paraît hors de doute que sur bien des points Aristote adopte la doctrine de Platon et se présente comme son continuateur. Mais je regrette que l'auteur ne dise rien de la partie du *Timée* où Platon décrit l'anatomie du corps

humain. Ce dialogue contient, en effet, à côté de développements plus spécialement philosophiques, un véritable traité d'anatomie et de physiologie. Or, Aristote, dans ses études sur l'anatomie, s'en est souvent inspiré. C'est ainsi qu'on trouve dans le traité *Des Parties des Animaux* (III, 5, 668 a) la comparaison platonicienne entre le système des vaisseaux sanguins et un dispositif pour l'irrigation des jardins (*Timée*, 77 c) : l'identité des termes employés prouve qu'Aristote s'est inspiré directement de Platon. Mais s'il n'hésite pas à emprunter à son maître certaines images, il lui arrive aussi de n'être pas d'accord avec lui sur l'interprétation des phénomènes. Un exemple suffira à le montrer. Un passage du *Timée* (70 cd) explique quelles sont les fonctions du poumon : celui-ci non seulement sert à rafraîchir le cœur, mais il joue aussi le rôle « d'une espèce d'édredon » contre lequel le cœur, à son paroxisme, vient rebondir. C'est, semble-t-il, précisément ces lignes qu'Aristote a en vue quand il déclare dans le traité *Des Parties des Animaux* : « Soutenir que le poumon est destiné à amortir les mouvements du cœur est une erreur » (III, 6, 669 a 19). On trouverait sans doute aisément d'autres critiques adressées par Aristote aux descriptions anatomiques du *Timée*. Il serait intéressant de les relever.

Pierre Louis.

Aristotle, *On sophistical Refutations, On Coming-to-be and Passing away*, translated by E. S. Forster ; *On the Cosmos*, translated by D. J. Furley. Loeb Classical Library, 1955 ; viii-430 p.

La célèbre collection Loeb, dont on connaît le mérite, vient de s'enrichir d'un nouveau volume consacré à Aristote. Il s'agit de l'édition, avec traduction anglaise, des traités suivants : *Réfutations des Sophistes*, *Génération et Corruption*, traduits par le regretté professeur E. S. Forster ; *Du Monde*, traduit par D. J. Furley. Ce volume se recommande à l'attention des hellénistes par les qualités qui ont déjà fait la réputation de cette collection : je ne parle pas seulement de l'excellence de la présentation — qui est toujours parfaite — mais surtout de la valeur scientifique du travail d'édition et de traduction. Celle-ci me paraît bonne : E. S. Forster et D. J. Furley ont serré le texte de beaucoup plus près que ne le font parfois les traducteurs de langue anglaise. Le texte est celui de l'édition Bekker : les divergences, qui ne sont pas très nombreuses, sont toujours signalées en note. Une courte introduction précède chacun des traités. E. S. Forster examine brièvement (p. 2-9) le contenu des *Topiques* (dont le traité intitulé *Réfutations des Sophistes* n'est qu'une sorte d'appendice) et précise leur place dans l'ensemble de l'*Organon* : on sait que, sous ce titre, les commentateurs ont groupé les traités de logique, *Catégories*, *De l'Interprétation*, *Analytiques*, *Topiques*. L'auteur donne aussi la liste des manuscrits et d'intéressantes indications bibliographiques. L'introduction au traité *De la Génération et de la Corruption* se réduit à deux pages. Mais ces deux pages donnent quelques précisions indispensables à l'intelligence d'un ouvrage particulièrement difficile. J'insisterai davantage sur l'introduction que M. D. J. Furley a placée en tête de sa traduction du traité *Du Monde*. Ce traité, que la critique est unanime à considérer comme apocryphe, pose de nombreux problèmes, dont le principal est évidemment celui de la date de composition. L'auteur fait très clairement le point de la question, et penche pour une date proche de l'édition des œuvres d'Aristote par Andronicos, plutôt avant qu'après. Le volume se termine par des index qui seront utiles aux chercheurs, en particulier les index des mots grecs.

Pierre Louis.

ARISTOXENI *Elementa harmonica* Rosetta da Rios recensuit (Scriptores graeci et latini consilio Academiae Lynceorum editi). Romae, Typis publicae officinae polygraphicae, 1954 ; in-8°, CXVII-189 et 131 p., 2 pl.

L'édition des *Éléments d'harmonie* d'Aristoxène de Tarente, due aux soins de Mme da Rios, diffère un peu des autres volumes déjà publiés sous les auspices de l'Accademia dei Lincei. Non contente d'établir son texte suivant des principes critiques exposés dans une longue introduction (plus de cent pages), Mme da Rios l'a fait suivre de nombreux *testimonia* qui se rapportent soit à la biographie d'Aristoxène, soit à ses conceptions harmoniques ; un *index verborum*, quasi complet, avec explication des termes techniques, rendra les plus grands services au lecteur ; enfin, dans un fascicule séparé, l'auteur donne une traduction italienne des *Éléments*, avec d'abondantes notes qui tiennent lieu de commentaire, et une étude sur la valeur de l'œuvre musicale d'Aristoxène.

L'intérêt de l'introduction mérite qu'on résume les principales conclusions auxquelles aboutit l'auteur. Des quarante-neuf manuscrits qui nous ont transmis les *Éléments*, Mme da Rios estime que deux, les plus anciens, sont les prototypes dont descend le reste de la tradition. L'un est connu depuis l'édition de Marquard (1868) : c'est le *Marcianus app. gr.* VI, 3 (*M*), du XIIe siècle. Mais l'autre, entré depuis peu à la Bibliothèque Vaticane, où il porte la cote *Vaticanus gr.* 2338 (*A*), a été utilisé pour la première fois par Mme da Rios, qui en a reconnu l'importance ; c'est un manuscrit du XIIe-XIIIe siècle, copié sur papier arabe. L'éditeur devrait en principe ne se servir que de ces deux manuscrits. Mais, comme l'un est détérioré par l'humidité et l'autre par le feu, la collation de leurs plus anciens descendants permet de suppléer leurs lacunes ; Mme da Rios a choisi pour *M* le *Vaticanus gr.* 191 (*V*), du XIIIe siècle, et le *Marcianus gr.* 322 (*U*), du XVe siècle ; pour *A*, le *Neapolitanus* III C 2 (*N*) et le *Parisinus suppl. gr.* 449 (*Pg*), tous deux du XVe siècle. Ces manuscrits portent de nombreuses corrections ou variantes — parfois excellentes — qui sont de simples conjectures, si l'on en croit l'éditeur ; elles ont été notées dans l'apparat (au même titre que les corrections adoptées par un Meursius ou un Meibom) ; Mme da Rios y a joint quelques conjectures qui figuraient dans un manuscrit aujourd'hui perdu, l'*Argentoratensis* C III 31 (*H*), détruit en 1870, mais collationné peu de temps auparavant par C.-E. Ruelle.

En se fondant sur la description très sommaire que donne le catalogue d'Omont, Mme da Rios a laissé de côté le *Parisinus suppl. gr.* 20 (p. LIV) ; ce recueil de papiers de philologues contient, du fol. 17 r° au fol. 20 v°, des extraits de l'édition de Meibom (1652). Le *Neapolitanus* III C 2 a appartenu à Georges Valla, puis à Alberto Pio, prince de Carpi, mort à Paris le 8 janvier 1531 (et non en 1550 comme il est écrit p. XXXII, n. 1) ; on doit donc l'identifier avec le manuscrit qui portait le n° 2 dans l'inventaire établi en 1531, et dont le cardinal Mercati a écrit simplement qu'il manquait à Modène (*Codici latini Pico Grimani Pio...* [Studi e Testi 75], p. 204) ; ce manuscrit, disparu de la collection du cardinal Rodolfo Pio avant 1564, n'a donc pas abouti, comme la plupart des autres, à la Biblioteca Estense. Ceux qui s'intéressent à l'histoire des bibliothèques anciennes pourront sans doute retrouver parmi les manuscrits énumérés par Mme da Rios l'Aristoxène qui faisait partie de la collection du cardinal de Richelieu, sous la cote B 3.13 (Ch. Astruc, *Les manuscrits grecs de Richelieu*, Scriptorium, t. VI [1952], p. 8).

Un petit nombre d'incorrections peuvent être relevées dans l'introduction et dans le texte. La cote des manuscrits de Leyde appartenant au fonds Vossius comporte nécessairement l'indication du format ; il faut donc suppléer un F. (folio) devant les numéros et lire *Vossianus gr.* F. 9 (p. LIII et 4) ou F. 69 (p. XLI et 3).

On relève un certain abus des *sic*. En voici deux exemples : p. LIV, n. 1, *sic* est superflu après le génitif τοῦ ἀποστόλη, tout à fait régulier en grec byzantin ; p. 40, l'apparat *ad lin.* 10 porte μέλουσι (*sic*) *Pg*, alors qu'on lit dans le *Parisinus suppl. gr.* 449 la leçon μέλουσι corrigée de seconde main par l'addition d'un λ supralinéaire et par le signe d'insérende ∩, placé au-dessous de la ligne entre λ et ο ; le même signe est employé pour marquer la destination de l'addition marginale, correspondant à une omission par saut du même au même, p. 23, l. 13-14.

Dans ces dernières années, les hellénistes se sont surtout intéressés à l'aspect éthique de la musicographie ; il suffit de penser aux travaux de R. Schaefke sur Aristide Quintilien, de D. A. van Krevelen et O. Luschnat sur Philodème, de F. Lasserre sur le *De musica* attribué à Plutarque. Depuis les éditions de Ptolémée et de Porphyre dues à I. Düring, les études de caractère technique sur la musique grecque avaient été un peu négligées. Avec la belle édition d'Aristoxène que nous offre Mme da Rios, on peut espérer un renouveau de ces études. Mais qui s'attachera à nous donner un travail de synthèse qui tienne compte de tous les aspects de la musique grecque?

Jean IRIGOIN.

PLUTARQUE, *De la musique*. Texte, traduction, commentaire précédés d'une étude sur l'éducation musicale dans la Grèce antique par François LASSERRE (Bibliotheca Helvetica Romana, I). Olten & Lausanne. Urs Graf-Verlag, 1954 ; in-8°, 185 p.

Le premier volume de la *Bibliotheca Helvetica Romana*, publiée par l'Institut suisse de Rome, est consacré, par les soins de M. F. Lasserre, au dialogue *De la musique*, attribué à Plutarque. Ainsi, à un an d'intervalle, les hellénistes ont vu mettre à leur disposition deux éditions de ce texte, qui figure aussi dans le vol. VI 3 des *Moralia*, publié par K. Ziegler dans la collection Teubner. Il semble que l'étude de la musique grecque trouvera l'occasion d'un renouveau dans ces ouvrages, dont on rapprochera l'édition d'Aristoxène due à R. da Rios (Rome, 1954), et, dans un ordre différent, la *Mimesis in der Antike*, de H. Koller (Berne, 1954).

M. Lasserre n'est pas un musicologue. S'il s'intéresse à la musique grecque, c'est qu'elle est pour lui « l'expression la plus complète et la plus ancienne du sentiment poétique », qu'elle « révèle dans sa totalité l'idéal de perfection de la civilisation hellénique » (p. 7). Dans cet esprit, il a entrepris d'éditer, de traduire et de commenter le dialogue *De la musique*, qui, malgré ses défauts évidents, constitue pour nous le témoin le plus complet de la critique musicale antique.

Dans une vaste introduction, qui occupe une centaine de pages assez denses, M. Lasserre a cherché à situer la musicographie antique par rapport à la vie musicale, ce qui l'a entraîné à donner un aperçu de la formation du goût musical et à écrire ainsi une étude générale sur l'éducation musicale dans la Grèce antique. Cette introduction représente un complément notable à la *Paideia* de W. Jaeger et à l'*Histoire de l'éducation dans l'antiquité* de H.-I. Marrou. La lecture des premiers chapitres, consacrés avant tout au lyrisme, offre un vif intérêt pour ceux qui s'intéressent à la poésie grecque archaïque : la musique y jouait un rôle important que, dans notre ignorance relative, nous tendons trop à négliger. Mais c'est l'étude de l'éthique musicale qui forme l'élément essentiel de l'introduction. Elle est naturellement centrée sur Damon, dont la doctrine est reconstituée assez prudemment par M. Lasserre ; on trouve en appendice une édition des fragments de l'*Aréopagi-*

tique, plus complète que celles de Wilamowitz (*Griechische Verskunst*) et de Diels (*Fragmente der Vorsokratiker*). Il vaut la peine de confronter l'opinion de M. Lasserre avec l'interprétation plus large de H. Koller, qui part, non de la musique, mais du concept de *mimesis*.

Le texte du dialogue est précédé d'une courte notice littéraire, qui conduit M. Lasserre à dater l'œuvre des années 170 à 300 ; d'accord avec la plupart des spécialistes, il en refuse la paternité à Plutarque (on sait que ce dialogue ne figure même pas dans le catalogue de Lamprias). L'étude de la tradition manuscrite porte sur trente-cinq témoins, tous collationnés, sauf deux, par l'éditeur. Le dialogue nous est parvenu par deux voies différentes en apparence : l'édition de Plutarque due à Maxime Planude, et le *corpus* des musicographes ; mais un examen attentif du texte montre que Planude a emprunté le dialogue — qui ne se trouve pas dans les manuscrits anciens des *Moralia* — au *corpus* des musicographes, constitué au IXe siècle. Dans un *stemma* précis, p. 109, M. Lasserre résume ses observations sur le classement des manuscrits ; il y précise les résultats auxquels étaient parvenus I. During (pour les musicographes) et H. Wegehaupt (pour la recension planudéenne de Plutarque). Éliminant les copies de témoins conservés, il utilise seulement sept manuscrits pour établir son texte. Il est notable que trois manuscrits, le *Laurentianus* 59, 1, du XIVe ou du XVe siècle, avec sa copie l'*Angelicanus gr.* 101, du XVIe siècle, et le *Neapolitanus* III C 3, du XVe siècle, contre-balancent à eux seuls le témoignage du reste de la tradition, soit plus de trente manuscrits ; c'est qu'ils remontent à un prototype perdu (*n*), fruit d'une translittération tardive, que l'on peut dater avec vraisemblance du XIIIe-XIVe siècle (cf. l'*Ambrosianus* C 222 inf. de Théocrite et de Pindare, le *Laurentianus* 32, 2 d'Euripide, etc.).

Averti par l'exemple trop fameux de l'édition Weil-Reinach, M. Lasserre a établi son texte avec une sage prudence, comme l'a d'ailleurs fait de son côté K. Ziegler ; il a essayé d'améliorer des passages difficiles par quelques conjectures personnelles, une douzaine en total. La traduction suit le texte, ce qui ne rend pas aisée la confrontation du français et du grec ; élégante et fidèle, elle rendra de grands services à ceux qui connaissent mal le vocabulaire technique de la musique grecque.

Le commentaire qui vient ensuite a pour objet, non de remplacer celui de Volkmann ou celui de Weil-Reinach, mais de compléter l'étude sur l'éducation musicale : M. Lasserre s'intéresse avant tout à l'historiographie, aux témoignages parallèles (qui permettent de mieux restituer le texte d'une source ancienne) ; l'exactitude historique des faits rapportés est secondaire à son point de vue.

Un index double (passages cités, noms propres et matières) facilite l'utilisation du volume.

Quelques remarques de détail. Pour la théorie de la *mimesis* (p. 48 notamment), il faut, avec H. Koller, partir du sens de « représenter », celui d'« imiter » étant secondaire : la traduction des passages de Pindare cités p. 48-49 s'en trouvera améliorée. Dans la théorie pythagoricienne dont semble se moquer Aristote (*Metaph.* XIII, 6), divisait-on l'hexamètre dactylique en hémistiches de neuf et huit syllabes (p. 69) ou de huit et neuf syllabes (p. 83)? Dater d'après 403 (archontat d'Euclide) la théorie suivant laquelle l'alphabet compte autant de lettres « que l'octave du bourdon de la flûte à sa note la plus aiguë compte d'unités quand on prend le quart de ton pour mesure », c'est-à-dire vingt-quatre (p. 83), c'est peut-être oublier la date à laquelle a été constitué l'alphabet ionien.

Conçu d'une manière originale, témoignant d'une érudition clairvoyante, l'ouvrage de M. Lasserre aidera les hellénistes à mieux comprendre l'importance de la musique dans l'éducation des Grecs et dans leur littérature.

Jean IRIGOIN.

PLUTARQUE, *Le Banquet des Sept Sages*. Texte et traduction avec une introduction et des notes par Jean DEFRADAS (Études et Commentaires, vol. XX). Paris, C. Klincksieck, 1954 ; in-8°, 115 p.

Les *Traités* de Plutarque continuent à avoir la faveur des philologues français. A son tour, M. Defradas nous offre, comme thèse complémentaire de doctorat, une édition du *Banquet des Sept Sages*. Le texte grec, accompagné d'une traduction, est précédé d'une introduction et suivi de notes critiques et exégétiques.

Dans l'introduction, M. Defradas examine les problèmes que pose ce *Banquet*, et d'abord la question de l'authenticité, à laquelle il croit, avec K. Ziegler. L'étude littéraire qui suit, assez développée, confirme cette vue. Pour le problème de la date, M. Defradas, partageant là encore l'opinion de K. Ziegler, voit dans notre traité une œuvre de la maturité de Plutarque ; il le rattache en même temps, d'un certain point de vue, aux dialogues delphiques. Le contenu philosophique du *Banquet* est intéressant : loin de restituer, avec des scrupules d'historien, un tableau de la pensée grecque archaïque, Plutarque y trouve l'occasion d'exposer ses conceptions personnelles, d'origine platonicienne ; le titre même de l'œuvre en est déjà la preuve, et le discours de Mnésiphile fournit un bel exemple d'anachronisme, en attribuant à Solon des idées d'inspiration platonicienne.

L'étude de la tradition manuscrite, fondée sur l'édition Paton-Wegehaupt (Plutarchus, *Moralia* I, Leipzig, Teubner, 1925), aboutit à un stemma (p. 32) remarquable par sa symétrie : un archétype en onciale, deux prototypes en minuscule d'où sont issues respectivement deux familles, enfin un manuscrit, descendant d'une famille du premier groupe et collationné sur un manuscrit du second groupe.

Comme les éditeurs de la *Bibliotheca Teubneriana*, M. Defradas utilise quatorze manuscrits pour établir son texte. Trois d'entre eux, conservés à Paris, ont été recensés par lui. Cette révision aurait pu être plus précise : est-il sans intérêt de noter que le manuscrit *A* (*Parisinus gr.* 1671) porte, en 149 e 5, παραινῶ νέοις οὕτω μὴ, bonne leçon qui se retrouve dans trois autres manuscrits seulement, et d'indiquer que les lettres οις οὕτω μὴ sont écrites par une main ancienne, sur un grattage, ce qui permet d'établir la leçon primitive παραινῶν ἐθίσω τὸ μὴ? Je reviendrai d'ailleurs plus loin sur cette variante. Certaines fautes de l'apparat Paton-Wegehaupt sont reproduites telles quelles, comme l'emploi du sigle *N* au lieu de *n* en 149 e 3, ou l'attribution à une variante marginale de *A* de la correction supralinéaire, ἕτεραι au lieu de ἑταῖραι, en 154 a 10.

Une lecture attentive de l'apparat critique montre que le stemma proposé par M. Defradas ne répond pas toujours aux données de la tradition manuscrite. Un exemple suffira à le prouver. En 149 e 5, on l'a vu plus haut, la bonne leçon παραινῶ νέοις οὕτω μὴ se trouve dans quatre manuscrits : *J* (*Ambrosianus* C 195 inf., du XIII^e siècle)[1], *n* (*Neapolitanus* III E 28, du XV^e siècle) et *B* (*Parisinus gr.* 1675, copié vers 1430 [sur cette date, cf. *Revue de Philologie*, t. XXVIII, 1954, p. 117]), cités dans l'apparat de M. Defradas, et aussi A^2 (seconde main, du XIV^e siècle, du *Parisinus gr.* 1671). Tous les autres manuscrits, y compris *A ante correctionem*, portent la leçon fautive παραινῶν ἐθίσω τὸ μὴ ; il s'agit d'une mélecture d'onciale

1. Ce manuscrit a été utilisé par Démétrius Doucas pour une partie de l'édition princeps des *Moralia* (chez les Aldes, en 1509). Mais, en face du titre du *Banquet* (fol. 226 v°), on lit la mention *stampato* ; Doucas s'est servi d'une autre source pour ce dialogue.

(O pris pour Θ), combinée avec une fausse coupe et d'autres confusions entraînées par l'erreur initiale :

ΠΑΡΑΙΝΩΝΕΟΙCΟΥΤΩΜΗ
ΠΑΡΑΙΝΩΝΕΘΙC Ω ΤΟΜΗ

Le manuscrit *J* est antérieur à l'activité du grand éditeur de Plutarque, Maxime Planude ; on peut donc en conclure que sa variante est, non une conjecture heureuse, mais une leçon authentique. Ne sera-t-on pas alors amené à poser deux translittérations du *Banquet* (et sans doute aussi d'autres traités)? En tout cas, les manuscrits *n* et *J*, qui, sur le stemma de M. Defradas, descendent l'un du premier prototype, l'autre du second, forment — bien que *n* ait subi quelquefois l'influence de l'édition planudéenne — un groupe incontestable (cf. 147 f 1, 156 e 2 [citation d'Homère *in margine*]), auquel se rattache souvent le manuscrit *O* (*Ambrosianus* M 84 sup., de la fin du XIII^e^ siècle), que M. Defradas sépare de *J* en dépit de nombreuses leçons communes à *JOn* (148 d 8 ; 149 b 8, e 3, f 1 ; 150 d 4 ; 151 d 7 [on a peut-être là une faute d'onciale, par confusion de Λ et de X, dans tous les manuscrits autres que *JOn* : 157 a 8 et 9 ; etc. . Il est d'ailleurs notable que pour cette partie du *corpus* plutarchéen l'ordre des traités est le même dans les manuscrits *J* et *O*. Toutefois, il semble que *O* ait été contaminé avec la source utilisée par Planude. Il vaudrait cependant la peine de vérifier la leçon qu'il porte en 149 e 5. — Quant au copiste du manuscrit *B*, témoin planudéen composite et fortement corrigé, il a sans doute emprunté sa leçon au manuscrit *J*, qu'il connaît (cf. 150 e 7). C'est sans doute aussi de *J* qu'a été tirée la correction de seconde main du manuscrit *A*.

Des manuscrits *P* et *Q*, dont M. Defradas reconnaît que « les leçons sont parmi les meilleures » (p. 32), le premier, *Palatinus Heidelbergensis gr.* 153, est non pas du XII^e^-XIII^e^ siècle, mais du début du XI^e^ siècle, comme le montre l'examen de l'écriture ; c'est donc de beaucoup le plus ancien témoin qui nous ait transmis le *Banquet*, et la qualité de son texte n'en est que plus assurée. Quant à *Q* (*Athous Dochiarii* 268, du XIV^e^ siècle), il est possible que ce soit un descendant de *P*, déjà corrigé avant cette copie (cf. 149 e 4, 151 b 1, 159 f 3).

Suivant que l'on considérera les bonnes leçons du groupe *JOn* comme des variantes authentiques ou comme des conjectures byzantines heureuses, on sera conduit à adopter un classement assez proche de l'un ou de l'autre des stemmas suivants (dans la première hypothèse, le manuscrit *P* serait issu d'une révision faite au X^e^ siècle) :

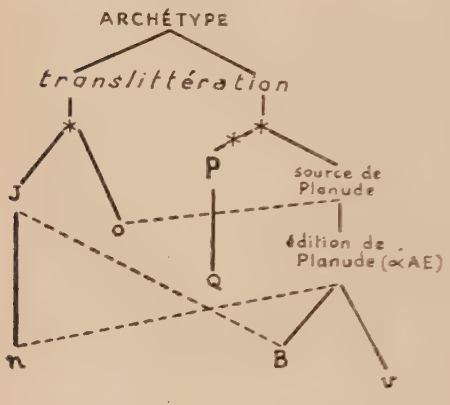

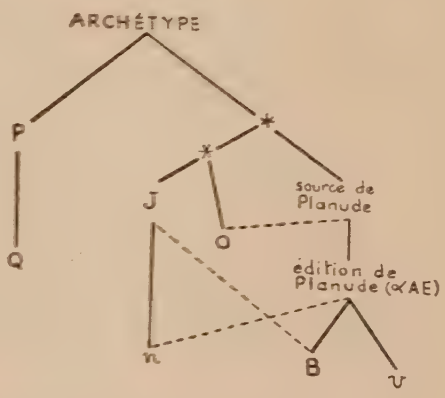

Dans les deux cas, l'accord des manuscrits *P* et *J* donne la leçon de l'archétype. C'est l'essentiel pour l'éditeur, qui aura d'ailleurs toujours le droit de préférer les conjectures de Planude.

Bien d'autres corrections sont nécessaires pour améliorer un texte souvent mal transmis. M. Defradas a proposé à son tour quelques conjectures. Une forme laconienne comme τούνη (au lieu de τύνη), en 150 b 2, est vraisemblable dans la réplique du Lacédémonien Chilon ; la correction de ὥσπερ αἴας μερίδος en ὡς πέρᾳ τῆς μερίδος (156 e 4) est ingénieuse ; le potentiel λέγοιντ'ἄν, au lieu de λέγονται (159 f 6), et la suppression de δίαιταν (160 a 1) sont dans l'esprit du passage, mais la correction de Duebner, ⟨καὶ⟩ διαιτᾶν, rend mieux compte du texte fautif ; voir aussi 161 c 3, 162 d 7, 163 a 5 et c 7, et la note 144 à propos de 157 f 4.

La traduction, simple et précise, répond bien au style de Plutarque, et on la lit avec agrément (on est surpris d'y voir le mot *poulpe* traité comme un féminin [p. 84] : « une troupe de poulpes le suivit jusqu'au sanctuaire de Poseidon : la plus grande portait une pierre... »).

Les notes, groupées à la fin, constituent un excellent commentaire philosophique du texte ; quelques remarques critiques justifient à l'occasion — le plus souvent avec bonheur — la leçon adoptée ou la traduction choisie.

Un triple index (noms propres, principaux thèmes, citations ou allusions) renvoie à l'introduction et au texte ; la liste des principaux thèmes, soixante-dix au total, donne une idée de la variété des sujets abordés au cours du *Banquet*, des places à table et des toasts jusqu'à l'âme du monde et à l'œil de la Justice.

Pour porter un jugement équitable sur ce livre, il ne faut pas s'arrêter aux observations qui ont été formulées plus haut. Certes, l'établissement du texte ne répond pas toujours aux exigences sévères de la critique ; mais cette remarque s'adresse, à travers l'édition ici recensée, à celle de Paton-Wegehaupt, sur laquelle se fonde M. Defradas. En revanche, la traduction et le commentaire, pour la finesse et l'érudition dont ils font preuve, ne méritent que des éloges.

Jean Irigoin.

Helmut Broecker, *Animadversiones ad Plutarchi libellum* Περὶ εὐθυμίας. Bonn, Rudolf Habelt Verlag, 1954 ; 1 vol. petit in-8°, 242 p.

Dissertation universitaire du type le plus scolaire. Élève du professeur Herter à Bonn, l'auteur expose les opinions de Pohlenz et de Siefert sur les sources du Περὶ εὐθυμίας ; il étudie brièvement la notion d'εὐθυμία, qui semble remonter à Démocrite et n'est pas très différente de l'ἀταραξία épicurienne, puis il suit page à page le texte de ce traité dans la seconde édition Teubner pour y joindre ses notes, surtout philologiques et philosophiques, dont beaucoup sont insignifiantes ; en revanche, des allusions précises et intéressantes, comme celle qui est faite, chap. XIV, à ce « cordier qu'on peint dans l'Hadès laissant manger sa corde par un âne à mesure qu'elle est tressée », ne sont l'objet d'aucune explication, d'aucun rapprochement.

La conclusion essentielle (et nullement originale) est que ce traité de Plutarque dérive, comme le *De tranquillitate animi* de Sénèque, du Περὶ εὐθυμίας de Panaetios. C'est possible, mais je suis convaincu que cet ouvrage, qui compte parmi les œuvres les plus remarquables de Plutarque, contient aussi beaucoup de réflexions personnelles et qu'en dépit de l'assurance de la *Quellenforschung*, les ὑπομνήματα dont nous parle Plutarque au chap. I ne sont pas des notes de lecture prises à un

seul traité antérieur ; ce chap. I dénote, de la part du Chéronéen, une affectation de modestie, ou plutôt une coquetterie à laquelle on aurait tort de se laisser prendre.

R. Flacelière.

Rolf Westman. *Plutarch gegen Kolotes. Seine Schrift « Adversus Colotem » als philosophiegeschichtliche Quelle* (Acta philosophica Fennica, VII, 1955). Helsinki, Akateeminen Kirjakauppa, 1955 ; in-8°, 332 p.

Il nous vient de Finlande un excellent commentaire du *Contre Colotès* de Plutarque, « considéré comme source de l'histoire de la philosophie ». Les historiens, en effet, ont toujours étudié ce traité, riche d'informations non seulement sur l'épicurisme, mais sur les philosophes anciens auxquels l'Épicurien Colotès avait reproché de rendre la vie impossible. A ce dernier grief, Plutarque répond dans un autre traité en prenant l'offensive ; c'est le « Non posse suaviter vivere secundum Epicurum ». Ici, il défend des accusations de Colotès Démocrite, Empédocle, Parménide, Platon, Socrate, Stilpon, Arcésilas.

La dissertation de R. Westman se divise en six chapitres : 1° le traité de Plutarque ; 2° l'ouvrage de Colotès attaqué par Plutarque ; 3° la critique de Plutarque ; 4° l'*Adversus Colotem* source pour l'épicurisme ; 5° l'*Adv. Col.* source pour les philosophes non épicuriens ; 6° résumé. Ce plan, en soi clair et logique, entraîne des redites : sans compter le résumé final, chacun des principaux auteurs fait l'objet de trois études, aux chap. II, III et V ; ainsi, il est question de Démocrite aux p. 45-52, 116-119, 251-273 ; d'Empédocle, aux p. 55-60, 120-121, 243-251 ; l'analyse d'un même fragment se répartit sur plusieurs sections, et l'on ne sait pas tout de suite à quel endroit du *Contre Colotès* le fragment est cité ; il est vrai qu'un *index locorum* très détaillé remédie à cet inconvénient, et l'effort que le livre impose se justifie par l'abondance des résultats. En voici quelques-uns.

Sur les relations entre les deux manuscrits de la Nationale qui nous ont seuls conservé l'*Adv. Col.*, 1672 (E) et 1675 (B), la lumière n'est pas encore complète (p. 15-17). L'écrit de Colotès, dédié à un Ptolémée, qui doit être Philadelphe, se situe autour de 260 v. J.-C. (p. 41-42) ; c'était sans doute un Protreptique ; il utilisait des sources épicuriennes, parfois les œuvres elles-mêmes (comme pour Empédocle) ou des doxographies comme celle de Théophraste (p. 101). L'ordre dans lequel la récapitulation de 1126 a-c énumère les philosophes attaqués par Colotès doit reproduire celui de l'Épicurien ; mais dans sa défense Plutarque omet Mélissos (p. 44). 1110 e-f, l'auteur propose deux conjectures (cf. l'index de ses essais de critique textuelle, p. 317) : ‹ἀναιρεῖν τὰ φαινόμενα› au lieu de ‹μάχεσθαι› Reiske Pohlenz, ‹κατ' ἀλήθειαν› au lieu de l'ἄνθρωπος de Pohlenz (p. 48-50). 1114 c fin, dans la citation de Parménide (fr. 8, 4 D.-K.), ἔστι γὰρ est une liaison de Plutarque ἀγένητον une contamination ; le texte original devait être : μοῦνόν τ' οὐλομελές τε καὶ ἀτρεμὲς ἠδ' ἀτέλεστον (p. 52 et 236-239). 1111 f, au v. 4 du 8e fragment d'Empédocle, φύσις équivaut à γένεσις, « naissance » (p. 57 et 244), comme Platon, *Lois*. X. 892 c 2-5 : cf. maintenant la dissertation de D. Holwerda, *Commentatio de vocis... φύσις vi*. Groningen, 1955, p. 111. 1113 d, Westman commente bien le fr. 15 d'Empédocle, où il ne s'agit pas directement de la métempsycose, mais qui y introduit (p. 246-248). 1119 e début (p. 198, 28 Pohlenz), dans le fr. 392 Usener d'Épicure, il lit (τὸν θεὸν μὴ λέγειν) ἀγαθόν, au lieu de θεόν.

Le résumé des p. 304-310 note les fragments conservés seulement par l'*Adv. Col.* ou qui s'y présentent sous leur forme la plus ancienne. La bibliographie des

p. 311-316 pouvait faire une place à l'article de V. Brochard, « Protagoras et Démocrite », in *Études de philosophie ancienne...*, Paris, 1912, p. 23-33, dont la section correspondante (p. 260-262) aurait pu s'inspirer. A l'*index locorum* des p. 317-332, ajouter, p. 327 (Platon, Nomoi) IX 874 e 9-875 a 1, dont l'opposition entre la vie selon les lois, ζῆν κατὰ νόμους, et celle des bêtes sauvages (τῶν... θηρίων), reparaît chez Colotès dans le passage cité 1124 d (p. 209, 1-6 Pohlenz) ; cette page contient d'ailleurs les deux autres citations des *Lois*, IV, 715 e 7-716 a 3 et 728 a 4-5.

Édouard des Places.

Dr. D. Barends, *Lexicon Æneium*. Assen, Van Gorcum, 1955 ; in-8°, 175 p.

On ne saurait trop remercier les philologues qui ont l'abnégation de nous donner des lexiques d'écrivains : ces lexiques constituent des instruments de travail précieux.

Le plan du livre de M. Barends est judicieux. Il s'inspire du *Lexicon to Herodotus* de J. E. Powell. Tous les exemples sont donnés (sauf pour l'article ὁ, ἡ, τό), traduits, classés, et éventuellement discutés soit en ce qui concerne le sens, soit en ce qui concerne l'établissement même du texte (ainsi dans les articles ἄγγος, ἀπόλεκτος, ἀφίσταμαι, γοῦν, μένω,,, etc...) : l'auteur indique souvent que les corrections introduites dans le texte par les éditeurs ou les commentateurs ne sont pas indispensables. Le texte suivi est celui de l'édition Oldfather. Dans la rédaction des articles, M. Barends s'inspire souvent du dictionnaire L. S. J. ou du livre de Denniston sur les particules. Des sigles fournissent diverses indications complémentaires, que le mot étudié appartient au vocabulaire militaire technique, ou qu'il figure dans un passage qu'Énée a emprunté d'une façon ou d'une autre à un autre écrivain. Un appendice qui donne quelques indications sur Énée, son œuvre, la transmission du texte, et étudie quelques termes techniques, puis une bibliographie terminent ce livre, qui rendra services aux lexicographes et aux spécialistes des tacticiens grecs.

P. Chantraine.

W. Bauer, *Zur Einführung in das Wörterbuch zum Neuen Testament* (Conjectanea Neotestamentica 15). Lund, Gleerup, et Copenhague, Muunskgaard, 1955 ; in-8°, 32 p.

Tous les hellénistes, et non pas seulement les spécialistes des Évangiles, connaissent et utilisent l'excellent *Wörterbuch z. Neuen Testament* de W. Bauer, dont la quatrième édition a paru en 1952. Ce dictionnaire comportait en 1928 une *Introduction* qui a été supprimée des éditions suivantes pour ne pas grossir le volume à l'excès. C'est cette introduction, revue et augmentée, que donne aujourd'hui la collection des *Conjectanea Neotestamentica*.

L'auteur montre d'abord comment la découverte des papyri, des ostraca et une meilleure connaissance de la *koiné* littéraire (Polybe, Diodore de Sicile, etc...) ont renouvelé la connaissance de la langue néo-testamentaire. Il analyse cette langue en en définissant le caractère dialectal et les innovations, en signalant la création de mots nouveaux : les composés, les mots d'emprunt, les termes qui changent de sens. Même lorsque des mots bibliques ne semblent pas attestés dans les textes contemporains, il ne faut pas trop se presser de les considérer comme propres à la langue du *Nouveau Testament* (cf. p. 17). En revanche, beaucoup de

vocables ont pris une signification nouvelle (on connaît le cas particulièrement frappant de διάβολος) ; c'est souvent l'influence hébraïque de la Septante qui se trouve à l'origine de ces changements de sens. Enfin, nous entrevoyons parfois un « gesprochenes Judengriechisch », un grec parlé par des Juifs. Le mélange des influences sémitiques et grecques dans le monde du *Nouveau Testament* a pour conséquence que la valeur des termes peut varier. Il faut distinguer entre l'écrivain et son public païen, ou d'origine païenne. Ainsi (p. 24) l'expression εἰρήνη τοῦ θεοῦ trouve chez Épictète III, 13, 12, un écho qui, tout en la faussant, aide à la comprendre.

P. Chantraine.

A. Dain, *Le Philétaeros attribué à Hérodien*. Paris, Les Belles-Lettres, 1954 ; in-8°, 100 p.

Il est heureux que, pris par tant de tâches, M. Dain trouve le temps de fouiller les bibliothèques, ce qui, j'imagine, est pour lui un plaisir, et d'y faire des découvertes. Le *Philétaeros* est un petit traité grammatical d'inspiration atticiste et attribué à Hérodien. M. Dain écrit prudemment, p. 13 : « Il ne serait pas impossible que le *Philétaeros*... remontât en dernière analyse, au moins pour certains éléments, à un ouvrage perdu d'Hérodien. » Il remarque, p. 14, qu'à l'exception d'un seul, tous les mots dits nouveaux sont attestés entre le Ier et le IVe siècle de notre ère. L'exception est le mot ἀργεντάριον, que M. Dain a tort de rapprocher de κωπάριον ; κωπάριον est un diminutif de type grec, tandis que ἀργεντάριον est purement et simplement la transcription d'un terme latin : le suffixe même est différent. Un des intérêts que présente encore le traité est de nous donner près de vingt fragments de poètes que nous ne connaissions pas par ailleurs.

Le texte du *Philétaeros* nous est connu par deux manuscrits, dont un seul est complet (M. Dain dit trois, parce qu'il compte la copie de l'édition de Pierson par Minoïde Minas, dont il n'y a pas lieu de tenir compte, et dont d'ailleurs il ne tient pas compte dans l'établissement du texte), et par deux compilations. M. Dain débrouille, avec la précision que l'on peut attendre de lui, cette tradition. Le *Vaticanus gr.* 2226 (V), seul complet, avait été signalé par L. Cohn, qui n'en avait donné que des extraits. Le *Parisinus gr.* 2552 (P), qui est proche de V, ne donne que les soixante-quinze premiers paragraphes, qui ont été publiés par J. Pierson. Mais le texte très abrégé du *Philétaeros* se retrouve dans une compilation à laquelle la tradition manuscrite a donné le nom d'*Extrait d'Hérodien*. Enfin, un autre extrait figure dans une compilation byzantine intitulée περὶ τῶν ζητουμένων, dont une partie, restée inconnue jusqu'ici, correspond précisément au *Philétaeros*. Le témoin qui a fourni cette partie est le *Parisinus Suppl. gr.* 1238, coté Q. Ce volume est fait d'une collection de feuillets dépareillés, recueillis au milieu du XIXe siècle, où M. Dain a eu le mérite de découvrir cinq feuillets contenant des extraits du *Philétaeros*. A vrai dire, ces feuillets ne fournissent pas grande contribution à l'établissement du texte du traité : citons pourtant un complément à une citation de Ménandre au paragraphe 107.

Voici quelques remarques sur l'édition : § 32, lire ἡ ἀρχή ; — § 77, après les corrections vraisemblables de M. Dain, la glose ne me donne pas encore pleine satisfaction ; j'écrirais εὐρύβατος avec une majuscule, puisque c'est en définitive un nom propre, et je supprimerais la virgule entre πανδοκεύς et Εὐρύβατος, en supposant que les deux mots sont une citation (d'un comique?), « l'aubergiste est un Eurybate, une fripouille » ; — § 102, qu'il s'agisse d'une faute d'impression ou d'une

faute du manuscrit, il faut, en tout cas, écrire οἰωνοσκοπεῖσθαι, non οἰονο-; — § 197, comme l'enseigne Pollux, ἱμαντελιγμός est un jeu, il faut donc lire non παιδεία, mais παιδιά; — § 242, la citation attribuée à Hésiode par le lexicographe, ἐγὼ δ' ἐξ ἀγρόθεν ἥκω, est énigmatique pour moi; en tout cas, je n'ai pu l'identifier; — § 318, la correction ἀπηντᾶτο, malgré le rapprochement de Lucien donné en note, n'est peut-être pas indispensable, car Phrynichus connaît également ἀπήντετο.

On trouvera, p. 97, une liste des principaux passages parallèles. Il aurait été, semble-t-il, plus naturel de renvoyer pour Phrynichus à une édition plus récente que celle de Lobeck, et pour Erotien à celle de Nachmanson.

P. Chantraine.

Clément d'Alexandrie, *Stromate I*. Intr. de Cl. Mondésert, trad. et notes de Marcel Caster, 1951 ; *Stromate II*, intr. et notes de P. Th. Camelot, texte établi et traduit par Mondésert, 1954 (Sources chrétiennes). Paris, Éditions du Cerf ; in-8°, 180 et 145 p., en majeure partie doubles.

Après la publication du *Protreptique* et des extraits de Théodote, les Sources chrétiennes nous donnent une édition française des *Stromates*. L'unité de cette publication s'est trouvée, dès le début, troublée par la mort de M. Caster, traducteur du *Stromate I*. Le Père Mondésert, à qui étaient dues l'introduction générale et celle du premier *Stromate*, a pris la charge du *Stromate II*, tandis que le Père Camelot assumait dorénavant la rédaction des introductions partielles et des notes.

Le lecteur sera certainement très reconnaissant au Père Mondésert d'avoir, en tête du premier volume, exposé avec une remarquable clarté les données du problème complexe que pose la place des *Stromates* dans l'œuvre de Clément. Il ne s'agit point là d'une curiosité gratuite. Les transitions forcées, les digressions, continuelles dans cet ouvrage, ne s'éclairent, en effet, qu'en fonction de l'intention finale que l'on prête à l'auteur des *Stromates*, et il est impossible de s'orienter dans cette architecture déconcertante sans une hypothèse au moins, qui serve de guide provisoire.

On peut admettre, avec le Père Mondésert, que « les *Stromates* cachent un ordre profond, le groupement de plusieurs thèmes chers à Clément, et une cohérence réelle de la pensée théologique et philosophique[1] ». Encore faut-il reconnaître aussitôt que cet ordre est loin d'être évident, et que la confusion de certains développements a pu amener des commentateurs comme Bossuet à y déceler l'intégration « de textes scolaires, de morceaux de manuel[2] ». L'ordre dont parle le Père Mondésert s'apparente à celui que laisse deviner une œuvre comme la *Démonstration évangélique*. C'est un ordre convergent bien plus qu'un enchaînement logique, et qui laisse sa place aux associations d'idées et au remploi des groupements apologétiques préexistants.

La division en chapitres, les aménagements apportés à la disposition du texte par l'éditeur du *Stromate I* n'ont pas levé toutes les difficultés, et des notes substantielles auraient peut-être été nécessaires pour préciser le cheminement de la pensée de l'auteur, particulièrement quand il s'encombre de citations. Ainsi, au § 103, aurait-il fallu marquer expressément ce qui revient à Platon, à Tatien et à Clément lui-même dans le texte, et plus généralement souligner les étapes d'une

1. Intr., p. 21.
2. Intr., p. 19, note 1.

démarche dont la logique n'apparaît que replacée dans le cadre des chronologies utilisées et remaniées par Clément. Tout ce chapitre, essentiel pour l'histoire de la chronographie chrétienne, appelait un commentaire plus détaillé que la note 1 de la page 129.

Pour le texte, les éditeurs ont pris soin de prévenir qu'il reproduisaient celui du *Corpus* de Berlin, établi par Otto Staehlin, à quelques modifications près ; et leur appareil critique, allégé par cette convention, ne mentionne que ces modifications. La traduction a été étudiée par Pierre Nautin, dans un article remarquablement précis et pertinent de la *Revue d'Histoire ecclésiastique*[1].

L'introduction au *Stromate II* est due au Père Camelot, que son étude sur *Foi et Gnose chez Clément d'Alexandrie* (Paris, Vrin, 1945) désignait tout particulièrement pour cette tâche, puisque ce second *Stromate* porte essentiellement sur le problème de la Foi, de la Gnose et des Vertus. Les quelques pages, très denses, qu'il consacre à ce sujet, les notes abondantes, les références bibliographiques pertinentes, font de ce volume un instrument de travail de premier ordre, non seulement pour le lecteur de Clément, mais encore pour quiconque s'intéressera à la Foi, la Gnose ou les Vertus dans la pensée théologique des trois premiers siècles. Tous ces commentaires ont permis aux éditeurs du deuxième *Stromate* de supprimer, avec quelque apparence de raison, les titres marginaux traditionnels qui, imposant un découpage, sont souvent une gêne. La traduction du Père Mondésert, claire et précise, débrouille parfaitement les difficultés du texte et, si parfois on peut pencher vers une autre interprétation, la sienne peut toujours se justifier.

J. Sirinelli.

Louis Robert, *Hellenica. Recueil d'épigraphie, de numismatique et d'antiquités grecques*, vol. X. Paris, Adrien Maisonneuve, 1955 ; in-8°, 314 p. et 47 planches.

Il peut paraître inutile de caractériser les *Hellenica* de M. Louis Robert, qui sont aujourd'hui bien connus, et dont voici le dixième volume. Ce qui frappe dans ce recueil, c'est que l'auteur fait concourir pour l'interprétation d'un document donné et le plus souvent d'une série de documents, car la considération des séries est essentielle, de points de vue et de disciplines diverses : épigraphie bien entendu, archéologie, l'objet sur lequel est inscrit une dédicace, par exemple, méritant d'être examiné avec le plus grand soin, le cadre géographique, étudié d'après l'expérience personnelle de l'auteur, aussi bien que d'après les récits des anciens voyageurs, la numismatique, l'onomastique, qu'il s'agisse des noms de personnes ou des noms de lieu qui doivent être analysés dans leurs formes ancienne et moderne, la philologie, enfin, qui intervient en fournissant des textes souvent peu connus qui aident à mettre les documents sous leur vrai jour. Si le mot n'avait pas un sens particulier et fâcheux, on pourrait dire que la méthode employée est « totalitaire ». M. Louis Robert a beaucoup vu sur place au cours de ses voyages, il a beaucoup observé et noté, il a beaucoup lu, ce qui lui permet, par des rapprochements pertinents, d'éclairer les problèmes, et en général de les résoudre.

La matière de ce volume se trouve répartie en une dizaine de chapitres dont les titres révèlent la diversité : dédicaces et reliefs votifs (documents d'Asie Mineure et de Thrace qui sont conservés principalement dans les musées de Stamboul, d'Ankara et de Smyrne) ; monnaies de Thibron ; une épitaphe d'Olympos ; monnaies d'Olympos ; villes et monnaies de Lycie ; deux villes de Carie, Hymessos et

1. *Revue d'Histoire ecclésiastique*, XLVII, 1952, p. 618-631.

Olymos ; inscriptions mal classées ; inscriptions de Phocée ; inscriptions des Dardanelles ; péripolarques ; cachet de Nicopolis. Ces chapitres sont d'étendue inégale ; ils traitent au cours de la discussion de sujets très divers que l'on peut heureusement retrouver à peu près, grâce à une table des matières détaillée. A la vérité, le lecteur soucieux de pouvoir à l'avenir en tirer parti devrait les mettre sur fiches, mais il faut ajouter qu'au dos du volume se trouvent annoncés les tomes XI à XIV et un tome XV, qui contiendra des index qui rendront à l'usager banal d'extraordinaires services.

Il est inutile d'analyser ces chapitres, parfois un peu touffus, et justifiés par de nombreuses notes souvent très longues, nécessaires sans doute, mais qui ralentissent le mouvement de la pensée. Je crois plus utile de relever quelques exemples divers qui mettront en lumière la méthode de M. L. Robert et son succès.

P. 17 sqq., il étudie une stèle publiée par G. Mendel dans le catalogue des sculptures du musée de Stamboul, III, n. 838, et rectifie notamment la lecture Διεὶ Δορίῳ en Διεὶ Αἰθρίῳ ; mais je ne comprends pas bien comment (p. 21) on peut dire que la stèle a été dédiée « aux villageois » ; — p. 40, dans une étude de reliefs de Derkoz, où l'on trouve, notamment, des remarques suggestives sur l'épithète de Zeus κωματικός, l'absence du *nu* dans ἱερομνημονοῦτος est considérée comme un vulgarisme phonétique fréquent : il s'agit d'une débilité de la nasale qui s'observe déjà dans divers dialectes, et qui se trouve confirmée par la graphie inverse ἐπεστῶντες qui présente de surcroît une psilose (cf. p. 50 avec la note de J. Keil, un peu confuse, et qui présente une faute d'impression) ; — p. 46 sqq., étude précise d'une inscription sur un relief de Stamboul offert par des soldats et des muletiers romains, où je retiens notamment l'emploi du datif συνωρίᾳ (= *iumentatio*, corriger le dictionnaire L. S. J.), l'examen du relief qui représente Zeus, l'analyse des emplois de εὐχαριστέω, etc... ; — p. 62 sqq., un autel de Zeus du musée de Stamboul présente des épithètes remarquables : à propos de πορίσου, M. L. Robert renvoie à ma *Formation des noms...*, p. 435 ; aux exemples qui s'y trouvent cités, et où πόρισος (tiré de πορίζω) s'insère bien, on pourrait ajouter ὄρυξος, attesté sur la coupe d'Arcésilas (cf. Schwyzer, *Dial. gr. ex. ep.* 230) ; il y a, d'autre part, καθυπερδέξιος, qui, comme ὑπερδέξιος, exprime la protection victorieuse de la divinité ; — p. 87, habile lecture d'une inscription de Chypre, qui fait disparaître la forme monstrueuse μεγίστατον ; — p. 97 sq., étude de ὁλόκληρος et ὁλοκληρία employés pour désigner la bonne santé ; — p. 104-107, examen de reliefs de Dorylée conservés au Louvre ; — p. 111, il est renvoyé à propos d'une forme εὐχή à *Hellenica* VI, 106, et le même fait s'observe sur une petite stèle votive d'Asie Mineure, p. 117 : il resterait à interpréter le fait ; la forme est peut-être sentie comme un nominatif, mais l'origine de cet emploi se trouve en liaison avec la débilité de la nasale finale ; — p. 117, à propos de cette stèle à Artémis Astéléané, précision pour l'origine de cette stèle, Emiraz et non Ermag ; — p. 127 sqq., à propos d'une épithète d'Apollon Βαθυλιμενίτης, étude sémantique de l'expression βαθὺς λιμήν ; — dans le troisième chapitre, intitulé *Une épitaphe d'Olympos*, identification d'une abréviation ΒΦ (*Beneficarius*) et étude du terme κενοτάφιον ; — le chapitre v, portant sur des villes et des monnaies de Lycie, est un modèle de recherche numismatique et toponymique ; — le chapitre VII sur des inscriptions mal classées n'est pas moins suggestif : il contribue notamment à déterminer un groupe d'autels funéraires qu'unit une étroite ressemblance, datant de la première moitié du IIIe siècle, provenant d'une colonie juive installée à Akmonia ; — p. 261 sqq., histoire amusante d'une inscription de Phocée publiée en 1893 par Th. Reinach, retrouvée ensuite et signalée comme inédite par F. Sartiaux (avec des indications assez inexactes) ; — p. 271, inscriptions de la colonie romaine de Parion, en particulier trois épigrammes rela-

tives au sort du jeune Heleios tué par un cheval ; ces textes apparaissent à la fois gauches et expressifs ; la prosodie et la métrique en sont parfois incertaines : p. 279, au vers 5 de l'épigramme D, la quantité longue de la seconde syllabe de ἔκτανε est, en effet, fautive ; à la fin de ce même vers, on pourrait penser à interpréter ἔπεμφ' Ἀίδαν en faisant de l'alpha initial de Ἀίδαν la dernière syllabe du vers ; p. 281, au premier vers du distique en bas de la page, lire ἔνθ', et à la seconde ligne de la note 7, p. 223.

Ces quelques remarques montrent, par des exemples pris entre beaucoup d'autres, les nouveautés précises que ce livre apporte. Mais il faut le lire pour mesurer combien la méthode en est sûre, comment il s'efforce de toujours s'attacher au réel, enfin comment il est vivant.

P. Chantraine.

W. Deonna, *De Télesphore au « moine bourru » : Dieux, génies et démons encapuchonnés* (Collection « Latomus », vol. XXI). Berchem-Bruxelles, 1955 ; in-4°, 167 p., 50 fig.

Le capuchon suffit-il à déterminer une « famille divine » homogène? Aux quelques divinités qui en apparaissent pourvues (Télesphore, Mercure, Harpocrate, Priape dans le cercle gréco-latin ; le *Genius cucullatus*, Épona, Nehalennia, Cailleach Bheara dans le groupe celtique), M. W. Deonna joint des séries complètes, détaillées, extrêmement précieuses en leurs fréquentes bizarreries, de *cucullati* assis, debout, phalliques ou non, nains ou enfants, funèbres, ensommeillés ou au maillot... Une ingéniosité sans repos, appuyée sur l'immense érudition que l'on connaît, impose de façon obsédante la qualification chtonienne type : mort et fécondité.

M. Deonna sait mieux que personne « qu'il n'est pas toujours aisé de différencier un thème religieux d'un thème de genre » (p. 38). Mais, chercheur infatigable, il préfère accumuler les significations hypothétiques (par exemple, p. 51-52) qu'avouer le hasard d'une fantaisie ou l'inconscience d'un poncif ; il lui arrive de raffiner bien des fois sur la valeur profonde du phallos, qui si souvent dans l'antiquité peut signifier banale (et populaire) obsession sexuelle ou, au plus, précaution prophylactique également banale (ainsi, pensons-nous, en des objets d'usage familier, comme les lampes : p. 106-110). Un choix plus sévère, en dégageant les monuments les plus représentatifs et les plus exceptionnels, nous aurait sans doute fait perdre ce *Corpus* infiniment précieux, mais aurait permis de mieux dégager les traits majeurs ou de poser des pierres d'attente. L'essentiel est cependant exprimé avec clarté dans les chapitres initiaux (« Le *cucullus* dans la vie réelle » et « Symbolisme du manteau à capuchon » : c'est-à-dire : ségrégation, caractère nocturne, funèbre et prophylactique) et finaux (« Caractères généraux des *cucullati* » et « Survivances »). A vrai dire, les survivances n'apparaissent pas très spécifiques, malgré l'indéniable caractère populaire des mauvais moines et des croquemitaines encapuchonnés.

Le trésor des notes est inestimable. L'illustration, au trait, constitue une documentation de toute rareté et qui, à elle seule, exigerait l'admiration.

Jean Bayet.

W. Vollgraff, *Une inscription gravée sur un vase culturel mithriaque* (Med. der koninkl. Nederl. Akad. d. Wetensch., Afd. Letterk., N. R., D. 18, 8). Amsterdam, 1955.

Cette brève mais riche étude de M. Vollgraff intéressera non seulement les hellénistes, mais aussi les historiens des religions : la formule gravée sur le vase mithriaque : *te cauterio, i, Saturne, i, Ata[r, i] Opi*, par la présence du mot *Atar*, dieu perse du feu, contribue à démontrer l'origine iranienne du culte mithriaque ; le syncrétisme est démontré par l'invocation à Saturne et à Ops ; enfin, le mot *cauterio* amène M. Vollgraff à des comparaisons avec des termes du vocabulaire chrétien, notamment avec σφραγίς et στίγμα. Toutes ces considérations sont suggestives.

A. Ernout.

Karlhans Abel, *Die Plautusprologe*. Mülheim-Ruhr, 1955 ; in-8°, 160 p.

Cette dissertation inaugurale n'est pas l'œuvre d'un tout jeune homme : l'auteur est né en 1919. D'après le *Lebenslauf* final, on voit qu'il a vécu une existence difficile et troublée. Il semble d'abord s'être consacré à l'étude des langues vivantes : il a un diplôme d'interprète pour l'anglais, acquis en 1952, et il écrit fort correctement le français. Est-ce une vocation tardive qui l'a poussé vers la philologie classique, ou la reprise d'une carrière momentanément interrompue? En tout cas, son travail est l'œuvre d'un esprit déjà mûr et réfléchi.

Le choix du sujet montre que M. Abel ne craint pas la difficulté. Les prologues des comédies de Plaute font partie de ces problèmes dont aucune solution définitive ne peut être donnée : authenticité, date, originalité ou imitation de modèles grecs, remaniement, interpolation ne sont pas les seules questions controversées qu'ils posent. M. Abel n'a pas traité le sujet dans son ensemble. Il a classé les prologues en deux groupes : I. Prologues sans argument (Asinaria. Pseudolus. Trinummus) ; II. Prologues avec argument (Amphitruo. Aulularia. Captiui. Casina. Cistellaria. Menaechmi. Mercator. Miles. Pseudolus. Rudens). Chacun de ces prologues est l'objet d'un examen séparé, dans lequel sont minutieusement étudiés tous les éléments d'information que fournit le texte : le lecteur a l'impression d'assister à une explication où rien n'est laissé dans l'ombre, où l'ensemble comme le détail sont passés au crible d'une critique rigoureuse. Un regard en arrière (*Rückblick*) résume les résultats acquis au cours de cet examen discursif. A l'analyse interne s'ajoute le dépouillement d'une littérature abondante ; chaque affirmation renvoie à une note qui mentionne et au besoin discute les opinions énoncées sur le sujet : ces notes sont au nombre de 2.681 et la bibliographie ne comprend pas moins de 154 numéros ! Cette étude, faite au microscope, n'est pas d'une lecture facile et ne peut se comprendre que si le lecteur a sous les yeux le texte correspondant de Plaute, ou — hypothèse hardie ! — que s'il connaît par cœur les prologues. L'avaler d'un seul trait est assez indigeste ; mais tout lecteur qui s'intéresse à une pièce particulière du comique latin comportant un prologue accroîtra ses connaissances à lire la dissertation de M. K. Abel.

A. Ernout.

J. W. Spaeth, Jr., *Index uerborum Ciceronis poeticorum fragmentorum*. Urbana, Univ. of Illinois Press, 1955 ; in-8°, VII-130 p. Prix : $ 3.50.

La publication de cet Index, prévue pour 1939, a été retardée de quinze ans

par de « various vicissitudes, including a world war ». L'auteur a profité de ce retard pour faire bénéficier son livre des différents travaux publiés sur son sujet durant cet intervalle, notamment de l'édition des *Aratea*, due à M. Buescu : il s'était contenté jusqu'en 1939 du texte donné par Emil Baehrens dans les *Poetae Latini minores* et les *Fragmenta poetarum Romanorum*, et qui n'est pas sans défauts. L'Index est précédé d'un *Additamentum ad apparatum criticum* (p. 1-37), destiné à compléter l'apparat critique dressé par Baehrens. Il m'a paru établi avec une minutieuse exactitude, mais je me demande si l'œuvre poétique de Cicéron méritait tant de soin. « The sould be consulted by any one who undertakes a careful study of Cicero's poetic diction. » Sans doute, mais l'étude vaut-elle d'être entreprise? C'est le type même de la recherche stérile.

A. Ernout.

Guillaume Stégen, *Étude sur cinq Bucoliques de Virgile*. Namur, Éditions Ad. Wesmael-Charlier, 1955 ; in-8°, 111 p.

Au problème de l'unité dans les III^e^, IX^e^ et X^e^ Bucoliques, M. G. Stégen avait consacré trois articles dans *Les Études classiques* (1952, p. 345-357 ; 1953, p. 331-342) et dans *Latomus* (1953, p. 70-76). Il y revient dans cet opuscule dont voici l'idée maîtresse : les I^re^, II^e^, IV^e^, V^e^ et VII^e^ Bucoliques, comme les autres, ont un sens complet par elles-mêmes ; inutile de les traiter comme des énigmes, de chercher partout la clef d'allusions ou d'allégories, de lever des masques : « Sans nier qu'il puisse y avoir des allusions, peut-être même des allégories, j'ai tenté d'établir que les *Bucoliques* ont un sens complet par elles-mêmes, c'est-à-dire même si Tityre n'est que Tityre, Ménalque personne d'autre que Ménalque, et ainsi de suite. » Ayant moi-même tout récemment reconsidéré l'architecture des *Bucoliques* pour aboutir à cette explication qu'elles doivent être traitées d'abord comme des saynètes, qui furent, d'après les commentateurs anciens, mises à la scène et chantées (cf. *L'Information littéraire*, septembre-octobre 1954, p. 139-147 ; novembre-décembre 1954, p. 184-188), je ne peux qu'approuver cette position, cette réaction nécessaire contre tant de symbologie et d'arithmologie qui ont, depuis vingt-cinq ans, compliqué l'exégèse virgilienne. Et j'irais plus loin que M. G. Stégen : revenus à une définition des *Bucoliques* plus simple et plus conforme aux témoignages anciens, nous devons nous demander ce qu'un metteur en scène pouvait faire de ces sortes de mimes, et quel pouvait être le rôle de la musique associée aux éléments dramatiques.

M. G. Stégen ne se propose pas, d'ailleurs, d'échafauder sur les *Bucoliques* une nouvelle synthèse ; plus modestement, il s'adresse à ses collègues de l'enseignement moyen, dont l'explication de textes est la tâche journalière. Ses études se présentent donc plutôt comme un recueil de « préparations ». Nous ne pouvons pas en éplucher ici tous les détails ; contentons-nous de quelques notes de lecture.

Buc. I. — L'auteur a laissé de côté les rapports de la pièce avec les dangers courus par le patrimoine de Virgile en 40 av. J.-C. ; il suit pas à pas l'action, « cohérente et vraisemblable d'un bout à l'autre »,... à condition de ne plus voir en Mélibée un être délicat et généreux, mais un « rusé », un « astucieux », un « hypocrite », qui veut dès l'abord manœuvrer Tityre (un Tityre « sensible » et « naïf ») ; qui voit dans sa rencontre avec Tityre une occasion inespérée de rétablir sa situation et, en attendant, de se faire inviter pour la nuit ; qui simule le désespoir (v. 12-17) et tire de son interlocuteur les renseignements dont il a besoin (v. 18 sq.). L'unité dramatique de ce dialogue m'avait paru parfaite (cf. *Virgile, Bucoliques*,

Belles-Lettres, 1942, p. 23) ; mais jamais je n'aurais pensé aux sacro-saintes règles d'Aristote et d'Horace, ni à cette interprétation des personnages de Mélibée et de Tityre ! Elle étonnera.

Buc. II. — Petites chicanes sur la question de savoir s'il faut diviser la pièce en sept, cinq ou quatre parties. Définition dangereuse du personnage de Corydon, « le paysan » (opposé à Alexis, « le citadin », parce qu'il est blanc de peau !) : il « représente dans l'esprit de Virgile l'Arcadie » ; on a beaucoup parlé d'Arcadisme à propos des *Bucoliques ;* or, il n'y a, dans la IIe Bucolique, aucun Arcadisme littéraire ; Corydon est un rustre exempt de tout snobisme. D'autre part, tous les philologues n'ont pas conclu à une « absence complète d'originalité » dans cette pièce : prière de ne pas fausser ma démonstration (cf. *op. cit.*, p. 7-9 : nombreux souvenirs de Théocrite, mais refondus dans un ensemble nouveau par la psychologie de Corydon et par les circonstances de lieu). Par contre, excellent rapprochement antithétique avec Gallus (*Buc.* X), qui s'impose, tandis que la thèse de P. Maury a fait de Gallus « l'antitype de Daphnis » (*Buc.* V).

Buc. IV. — Résumé clair de l'immense bibliographie concernant le mystère de cette églogue (en passant, louable adhésion à l'interprétation qui, dans Lucr., II, 1154, rapporte *aurea* à *funis* et non à *mortalia saecla ;* ajouter que *mortalia saecla aurea*, avec deux épithètes sans copule, ne serait guère latin). Judicieuse conclusion qui veut que l'enfant soit un fils de Pollion ; mais lequel? Asinius Gallus ou Saloninus? M. G. Stégen ne croit pas nécessaire de répondre pour apercevoir le but que Virgile s'est proposé ! ! Pour le v. 62, il revient à la correction de Schrader : *qui non risere parenti ;* et le sourire de l'enfant, qui ne serait plus tout petit, s'adresserait à sa mère ; mais le v. 61 montre que l'accouchement vient d'avoir lieu : l'enfant est un nouveau-né, encore incapable de reconnaître sa mère en lui souriant. Enfin, la IVe Bucolique est-elle antérieure à la XVIe Épode d'Horace? Oui, répond M. G. Stégen.

Buc. V. — Rien de nouveau dans la symétrie établie entre les chants de Damon et d'Alphésibée. Mais qui est Daphnis? Pour M. G. Stégen, c'est le héros pastoral ; c'est aussi mon avis, mais les publications récentes ont remis la question sur le tapis ; comme pour la IVe églogue, une mise au point eût été la bienvenue.

Buc. VII. — Encore des chicanes sur la façon de subdiviser et d'intituler les six paires de quatrains, pour aboutir à un plan systématique auquel Virgile n'a sans doute jamais pensé ; les six quatrains de Corydon se diviseraient en deux groupes de trois : les plaisirs (poésie ; chasse ; amour) ; les travaux (troupeau ; fruits ; arbres). D'autre part, Virgile aurait volontairement prêté au répondant (Thyrsis) des couplets inférieurs, pour préparer et légitimer le jugement final de l'arbitre, favorable à Corydon. Malgré les assertions de l'auteur, dont j'admire l'ingéniosité, cette infériorité n'est pas manifeste. Enfin, discussion bien longue (p. 103-105) pour conclure après beaucoup d'autres que *numerum* (v. 52) signifie *ouium numerum.*

Appendice plus original sur un imitateur peu connu des *Bucoliques* : Dominique Baudier (1561-1613), avec un tableau des réminiscences virgiliennes qui émaillent son œuvre poétique.

E. De Saint-Denis.

P. Vergili Maronis, *AENEIDOS* liber quartus ed. with a Commentary by R. G. Austin. Oxford, Clarendon Press, 1955 ; xix-212 p. Prix : 15 sh.

Dans cette édition du livre IV de l'*Énéide*, la Préface et l'Introduction ont

vingt pages ; le texte et l'apparat critique en ont vingt-quatre ; le reste est occupé par le Commentaire (p. 25-202), l'Appendice, qui contient la lettre de Didon à Énée des *Héroïdes* d'Ovide (p. 203-207), enfin l'Index uerborum (p. 208-210) et l'Index nominum et rerum (p. 210-212). C'est dire que le commentaire a la place principale ; le texte ne fait que reproduire celui qu'a donné en 1900 Sir F. A. Hirtzel dans les *Oxford Classical Texts*, bien que dans certains cas (aux v. 54, 217, 593, 641, 646) l'auteur se soit risqué *to prefer an alternative reading*. Ce sont des passages difficiles où les manuscrits et les éditeurs sont en désaccord, par exemple au v. 54 où ils se partagent entre *impenso* et *incensum*, *flammavit* et *inflammavit*. Tout en maintenant dans le texte (avec Sabbadini)

His dictis impenso animum flammavit amore,

dans le commentaire il préférerait écrire, avec Mackail, Page, Goelzer (et Benoist),

His dictis incensum animum inflammavit amore,

tandis que Lejay s'est décidé pour

His dictis impenso animum inflammavit amore,

ce qui est évidemment plus facile à expliquer : *flammare* est sans autre exemple dans Virgile en dehors des adjectifs-participes *flammatus*, *En.* 1, 50 et 3, 330, *flammantia*, *Geo.* 3, 433, et *incensum*, même en admettant une prolepse (= *ita ut incenderetur*), ne fait guère que redoubler (*in*)*flammavit* ; l'essai de justification tenté par Pease ne convainc pas ; et l'explication de Donat : *amore bis accipiendum, ut sit his dictis incensum animum amore inflammavit amore, hoc est, amorem primum amoris augmento cumulavit*, est trop subtile pour qu'on puisse la prendre au sérieux. La place me manque pour reproduire l'interprétation des autres passages controversés que donne M. Austin et les arguments par lesquels il la défend : on peut ne pas être de son avis — par exemple, je préfère, v. 217, *subnexus* à *subnixus*, et le *deripient* d'Heinsius au *diripient* des manuscrits — mais sa défense est toujours ingénieuse et subtile.

Après les éditions complètes de Virgile, comme celle de Conington-Nettelship, ou les éditions partielles du livre IV — celles de St. Pease ou de Buscaroli par exemple — l'édition de M. Austin apparaît très personnelle, et c'est ce qui en fait la valeur. Issue d'une série de leçons faites en 1949 aux étudiants (*pass. degree students*) de l'Université de Cardiff, elle est destinée à combler les lacunes d'un auditoire qui ignore à peu près totalement le grec, ne sait que peu de latin, et en particulier qui n'entend rien à la technique et à l'esthétique du vers latin. Il a semblé à M. Austin que d'abord il fallait l'aider à comprendre, pour l'amener ensuite à sentir, l'art du vers virgilien, et son adaptation à l'expression des faits et des sentiments des personnages. L'amour foudroyant qui s'empare de Didon pour Énée, leur idylle, la rupture et la fuite d'Énée, le ressentiment et le désespoir de l'abandonnée, tout le thème du livre IV en fait le plus passionné et sans doute le plus émouvant de toute l'*Énéide*. Cette beauté singulière, M. Austin s'est efforcé de la révéler à ses lecteurs par son commentaire, qui unit la précision à l'enthousiasme. Les notes concernant la prosodie et la métrique abondent : quelques-unes sont de petites dissertations, ainsi, v. 126, la note sur la quantité indécise de *conubio* (que ne saurait expliquer, malgré l'autorité de Wackernagel, le rapprochement de *Lemŭres* et *Lemūria*, *līquidus* et *līquida*, *prōpago* et *prŏpago* : ce sont autant de cas distincts) ; v. 146, la discussion sur la scansion *Cretesquĕ Dryopesque* ; v. 132, l'emploi du monosyllabe en fin de vers ; v. 64, l'explication de la prosodie *pectoribūs* ; v. 235, l'*hiatus*, etc... Les expressions obscures et difficiles sont commentées avec rigueur : ainsi le *quo nunc certamine tanto* du v. 98, le *lumina morte resignat* du v. 244

« a beautiful and mysterious phrase », le *morte* du v. 436 ou les v. 550 sqq. « a most difficult passage » qui est longuement disséqué.

Rien n'est plus périlleux qu'un commentaire esthétique, et le risque est grand de verser dans des formules d'admiration banales, ou des exclamations emphatiques. M. Austin n'est pas tombé dans la rhétorique creuse : qu'on lise sa note sur le v. 486 : *spargens umida mella soporiferumque papauer.* Il ne se contente pas de le qualifier *A magnificent and lovely line, of the « Homeric » type*, mais il explique ce jugement par une série de remarques pertinentes sur le sens et la valeur évocative des termes employés, et ce n'est qu'après avoir passé en revue toutes les questions posées par ce vers qu'il conclut par « But quousque tandem? Virgil has drawn a fascinating, mysterious picture of magic powers : why destroy the illusion? »

Le livre IV de l'*Énéide*, grâce à Didon beaucoup plus qu'à Énée, héros conventionnel et froid, a inspiré bien des poètes, notamment des poètes anglais. M. Austin a nourri son commentaire de citations qu'il leur a empruntées, de Chaucer à Dryden et à Keats, dont l'Endymion est cité v. 239. Mais on n'y trouve pas seulement des compatriotes de M. Austin, et le lecteur français a le plaisir de rencontrer de longs passages de notre vieux Jodelle, aux v. 305-330, 384, 607. Ces citations suggestives animent le texte de Virgile et aident à mieux comprendre la puissance d'émotion qu'il porte toujours en lui. M. Austin aime Virgile, et son livre contribue à le faire aimer. Il mérite d'être lu, et non pas uniquement par un public de langue anglaise. Ce n'est pas seulement l'œuvre d'un érudit, comme l'édition de St. Pease, mais d'une âme sensible et, pourquoi pas? d'un poète[1].

A. Ernout.

Douze poèmes d'exil de Sénèque et *Vingt-quatre poèmes de* Pétrone regroupés et traduits par Léon Herrmann (Collection « Latomus », XXII). Berchem-Bruxelles, Latomus, 1955 ; in-8°, 139 p.

M. Herrmann est un esprit audacieux : cette édition des « poèmes de Sénèque et de Pétrone » et donnés comme tels en fournit une nouvelle preuve. Je ne sais si, en dehors de la *Copa* et du *Moretum*, les petits poèmes qu'il publie ont encore beaucoup de lecteurs ; en tout cas, s'il en existe, ils pourront comparer le texte qu'en donne M. Herrmann avec le texte que donnent les *Poetae latini minores* de Baehrens ou l'*Anthologia latina* de Riese. M. Herrmann s'est efforcé d'en rétablir le manuscrit original : fidèle au principe qu'il a posé, il y voit un codex de dix-huit vers par page. Cette reconstitution ne va pas toute seule, et « l'ordre à rétablir a nécessité des translations de vers et des réunions d'épigrammes antérieurement séparées ». Quant aux critères dont use M. Herrmann pour décider de l'authenticité ou du caractère apocryphe de certaines pièces « sénéciennes » ou pour revendiquer en faveur de Pétrone la paternité de la *Consolatio ad Liuiam*, des *Elegiae in Maecenatem*, de la *Copa* et du *Moretum*, sont-ils aussi décisifs qu'il le soutient? Il reconnaît lui-même que « la valeur des vingt-quatre poèmes (attribués par lui à Pétrone) est fort variable. Les poèmes I, III, V, VI, VII, sont trop longs et pleins de rhétorique. En revanche, le *Moretum* et la *Copa* sont des plus réussis... Le

1. V. 266. A propos de *uxorius*, M. Austin aurait pu citer l'emploi de l'adjectif dans Horace, *uxorius amnis*, *Od.* 1, 2, 19. — V. 453, *uidit* n'est pas un « past tense », mais un « parfait » exprimant un fait acquis dont le souvenir demeure, et il n'y a pas à proprement parler passage du « passé » au présent. Tout le récit est au présent.

recueil n'a pas d'unité d'inspiration » (p. 58). Cela suffit pour nous mettre en garde[1].

A. Ernout.

J. B. Evenhuis, *De Vergilii ecloga sexta commentatio*. Hagae Comitis, apud Excelsior, MCMLV ; in-8°, 66 p.

La composition de la sixième églogue des *Bucoliques* a fait l'objet de presque autant de commentaires que la quatrième, et s'il y a un « mystère » de celle-ci, celle-là n'apparaît pas moins obscure. Que viennent y faire notamment les vers consacrés à Gallus, et n'est-ce pas à l'influence de ce poète qu'il faut attribuer — s'il est vraiment l'auteur de la *Ciris* — l'insertion des légendes concernant Scylla, Térée et Philomèle? Dans ce débat se sont illustrés Fr. Skutsch et Fr. Leo, sans arriver à une certitude. Un élève de M. Enk a repris le problème, en examinant les trois points litigieux : les v. 74-77 (Scylla et Nisus), les v. 78-81 (Térée et Philomèle) ; la vie et l'œuvre supposée de Cornelius Gallus. Il y montre beaucoup d'érudition et de finesse — qualités qu'on ne doit pas s'étonner de trouver chez un disciple de M. Enk — et défend ingénieusement la mémoire de Virgile contre l'accusation d'incohérence et de plagiat : un « visage d'Imagination au nez de Mémoire », le définit-il dans sa conclusion.

A. Ernout.

I. — L. Ivni Moderati Colvmellae. Opera quae exstant recens. Vilelmvs Lundström et Åke Josephson. Fasc. Qvintus : *Rei Rusticae libros octavum et nonum continens*. Vpsaliae, Eranos' Förlag, 1955 ; in-8°, XIX-117 p. Prix : Kr. 15.

II. — Åke Josephson, *Die Columella-Handschriften* (Uppsala Universitets Årsskr., 1955 : 8). Uppsala, A. B. Lundequitska Bokhandeln ; in-8°, 181 p., 4 planches. Pr. Kr. 17.

Après une longue interruption, voici que se poursuit, et sans doute va s'achever, l'édition de Columelle entreprise par V. Lundström. Le premier fascicule, contenant le *De Arboribus*, date de 1897 ; puis avaient paru, en 1902, le fascicule VI contenant le livre X ; en 1906, le fascicule VII, contenant le livre XI ; en 1917, le fascicule II, avec les livres I et II ; en 1940, le fascicule IV, avec les livres VI et VII. La publication semblait s'être arrêtée avec la mort de V. Lundström ; elle

1. Le texte présenté par M. Herrmann contient beaucoup de conjectures qui lui sont personnelles. Il est regrettable que quelques-unes faussent le vers : ainsi p. 20, v. 10, *rūfulis* au lieu de *rătulis* ; p. 24, v. 7, *deuita et longinquus cole* qui ne se scande qu'en admettant un hiatus *deuitā|et* ; p. 41, v. 7, *Fas non est uiro cuiquam seruire Catonem* où M. Herrmann substitue l'amétrique *ŭīro* au *ūīuo* des mss. ; p. 66, v. 29, *Acer Amor deus est : feras domat ille leaenas* où *fĕras*, conjecture de M. Herrmann, est impossible ; p. 69, v. 82, *aut quibus (dubio) Marte petuntur opes* ; l'addition de *dubio* est indéfendable : M. Herrmann scanderait-il *aut quĭbus* avec *i* long? Pourtant, au vers précédent, il lit bien *Quid mihi cum bello? Pugnent quibus inclita regna* avec un *quĭbus* normal ; p. 93, v. 383, il commence le pentamètre par *populus* (qui a un *o* initial bref) au lieu de *Appulus* des mss., ou *Apulus* avec *ā* des éditeurs ; p. 116, IX d 4, *Iulia hamatas (Iulia* Herm. *Iliadas I*[1] ne se scande qu'avec un hiatus *Iuliă|hā-*).

Dans l'apparat critique, italique et romaine se mélangent fâcheusement : ainsi p. 109, 91, *sacello conieci* : sacerdos *cod.* 93 *spatietur conieci* : potiatur *cod.* 105 uindice *conieci* : indice *cod.* (item, p. 31 VI e et VI f). — P. 16, l. 5, lire *caricaturee* ; p. 56, l. 1, lire *Élégies* ; p. 109, appar. l. 4, lire *Saumaize* ; p. 120, l. 5, lire *urere* (non *carere*).

vient d'être reprise par M. Å. Josephson, dans le même esprit et avec le même soin que son prédécesseur, dont il a du reste utilisé les reproductions de manuscrits et les collations qu'il avait réunies. Ce fascicule V, qui comprend les livres VIII et IX du *Traité de l'Agriculture*, est tout entier son œuvre. L'étude sur les manuscrits de Columelle qu'il publie, d'autre part, dans les Acta Universitatis Upsaliensis est un modèle d'érudition et de méthode. Il a confronté avec une minutieuse exactitude les différentes familles de nos manuscrits : les carolingiens d'une part (S, le Sangermanensis aujourd'hui à Leningrad, et A, l'Ambrosianus L 85 sup.), et les très nombreux manuscrits d'humanistes italiens, datant pour la plupart du xv^e^ siècle, qu'il désigne par le sigle collectif *R*. Il a examiné les rapports entre *S* et *A*, dont il a essayé de déterminer « l'hyparchetypus » ; puis il a réparti en groupes les *deteriores*, distinguant ceux qui se rapprochent de *A* d'avec ceux qui s'en éloignent, et montrant le secours qu'ils peuvent apporter à l'éditeur. Enfin, il a passé en revue les éditions du Traité de Columelle, depuis l'édition princeps de Georges Merula (Venise, 1472) jusqu'à l'édition publiée par Edward S. Forster et Edward H. Heffner dans la collection Loeb, dont il discute certaines leçons dans un Nachtrag (p. 166 sqq.), sans se dissimuler que « Ausgaben der Loeb-Reihe nicht dieselben Ansprüche auf streng wissenschaftliche Methode erheben wie die rein textkritischen Editionen » (p. 174) ; mais c'est pour lui l'occasion de mettre en lumière ses « eigenen Editionsprinzipien ». Des *Indices* : a. *Textkritisch besprochene Stellen ;* b. *Wort-und Sachindex*, facilitent la consultation du livre. Dans le second index figure la liste des *Hapax legomena*. Le nombre en est petit, et aucun n'offre de particularité notable : ce sont *cristula*, *emitescere*, *inlentescere*, *inlimare*, *instramentum*, *intondere*, *inurinari*, *pabulatorius*, *sartorius*, *uitorius*. Cette pauvreté relative d'invention confirme ce que l'on savait déjà de Columelle : c'est un écrivain de tradition classique.

A. Ernout.

Corrado Gallo, *Reminiscenze e riecheggiamenti della Sesta Satira di Giovenale*. Palermo, Arti grafiche Puglisi, 1955 ; in-8°, 33 p.

La satire de Juvénal sur les femmes est restée la plus célèbre : elle traitait d'un sujet dont l'exploitation est inépuisable. Aussi n'est-il pas étonnant que nombre d'auteurs s'en soient inspirés et en aient traduit, avec plus ou moins de bonheur, des passages entiers. Ce sont ces imitations et réminiscences dont M. C. Gallo a dressé le catalogue, depuis Boccace jusqu'à V. Hugo, en passant par Shakespeare et Boileau. Dans certains passages invoqués par M. Gallo, on peut se demander s'il n'y a pas simplement rencontre : les critiques que l'on fait aux femmes sont les mêmes, partout et toujours.

Je ferai la même remarque à propos de l'article que M. Gallo a intitulé : *Fonti ed imitazioni della sesta Satira di Giovenale* (Orpheus, II, 1).

A. Ernout.

Erik Wistrand, *De Martialis Epigr. VIII, 15 Commentatiuncula* (Acta Un. Gotob., LX, 1954, 9). Göteborg, Wettergren & Kerbers Förlag ; in-8°, 40 p. Prix : 8 Kr.

Cette dissertation, écrite en un latin élégant, donne un commentaire historique précis de l'épigramme et tend, en outre, à laver Martial de l'accusation de basse flagornerie envers Domitien. Sous l'éloge outré qu'il prodigue à l'empereur se dissi-

mule peut-être, très discrètement, sinon une leçon ou un avertissement, mais une exhortation à continuer de mériter l'affection de son peuple : *Principis est uirtus maxima nosse suos*. La thèse est soutenue avec autant d'ingéniosité que d'érudition. Mais je ne sais si elle réussira à convaincre entièrement que « aliquam curam de re publica animum eius (scil. Martialis) tetigisse et verba illa expressisse necesse est ».

A. Ernout.

Gösta Säflund, *De pallio und die stilistische Entwicklung Tertullians* (Skr. utg. av Svenska Instit. i Rom, 8°, VIII). Lund, C. W. K. Gleerup, 1955 ; in-8°, xi- 233 p. Prix : 25 Kr.

Par l'abondance et la diversité de son œuvre, par l'obscurité de sa langue — sinon par la profondeur et l'originalité de sa pensée —, Tertullien est un des auteurs préférés de la littérature chrétienne ; et le *De pallio* est un des plus abscons de ses traités : je me permets de renvoyer au compte rendu que j'ai publié dans la *Revue de Philologie* (t. XVI, 1942, p. 206) de l'édition donnée par M. Gerlo. La difficulté de ce texte n'a pas arrêté M. Säflund, qui l'a pris pour base de son long et minutieux travail de comparaison. Son livre est divisé en cinq parties : I. Text von *De Pallio*, p. 1 ; II. Zeitbestimmung und Charakter der Schrift *De pallio*, p. 27 ; III. Die Stilentwicklung Tertullians, p. 56 ; IV. Das Verhältnis von Buch I zu Buch II der Schrift *De Cultu feminarum*, p. 100 ; V. Das Verhältnis von *Adversus Iudaeos* zu *Adversus Marcionem*, Buch III, p. 122-208. Établi surtout sur des statistiques d'emplois, et des confrontations de passages parallèles, il se laisse difficilement résumer, et le lecteur, qui n'est pas familier avec Tertullien et qui n'en a pas le texte sous la main, se sent accablé par cette masse de chiffres et de citations. Quelques pages sont d'une lecture moins aride : notamment celles où l'auteur essaie de déterminer la date du *De pallio* (p. 27-55), ou encore celles où il esquisse une comparaison du style de Tertullien avec celui d'Apulée (p. 101-104). On regrette l'absence d'une conclusion d'ensemble.

A. Ernout.

Panégyriques latins. Tome III (XI-XII). Texte établi et traduit par Édouard Galletier. Paris, Les Belles-Lettres, 1955 ; 189 p. (doubles).

Avec ce tome, qui contient le « Discours de remerciement à Julien par Claude Mamertin » (1er juin 362), et le « Panégyrique de Théodose par Pacatus » (juin-septembre 389), s'achève l'édition des *Panégyriques latins* due à M. Éd. Galletier. J'en ai déjà signalé la valeur ; il est superflu de dire que ce troisième tome a les mêmes qualités que les précédents : même prudence dans l'établissement du texte, même élégance dans la traduction, même précision dans les préfaces et les notes. Le volume se termine par une « Table de concordance » entre la présente édition et les éditions précédentes, de Livinéius à W. Baehrens ; un Index des noms propres, un Index historique, une Table générale « destinée à faciliter la consultation de l'Index des noms propres et de l'Index historique ». Historiens et philologues peuvent maintenant lire en toute sûreté un texte important, dont l'absence était regrettable[1].

A. Ernout.

1. M. Galletier a été sobre de conjectures personnelles. J'ai relevé XI, 4, 2, l'addition de

ITALA, III : *Lucas-Evangelium*, hsg. von Adolf JÜLICHER, durchges. u. z. Druck besorgt von Walter MATZKOW † u. Kurt ALAND. Berlin, W. de Gruyter, 1954 ; in-4°, 282 p. Prix : 120 M.

Après une interruption de quinze années paraît le troisième volume du Nouveau Testament dans la version latine antérieure à saint Jérôme, dite *Itala*. Entreprise par Ad. Jülicher, qui avait revu les manuscrits existants et dressé le plan de la publication, l'œuvre passa aux mains de Walter Matzkow, qui s'était fait connaître par sa dissertation *De vocabulis quibusdam Italae et Vulgatae*, parue à Berlin en 1933. Ce fut lui qui publia les Évangiles selon Mathieu (1938) et Marc (1940). Puis Matzkow et son collaborateur Wilh. Schneemelcher partirent pour la guerre, dont ils ne revinrent pas, laissant inachevée la préparation du troisième Évangile. Ce que l'on avait pu garder des papiers de Matzkow fut confié à Kurt Aland, qui se chargea de les classer, de les compléter, et, grâce à son labeur modeste et persévérant, put assurer la publication de l'Évangile selon saint Luc, et promet de publier l'Évangile selon saint Jean. Ainsi se trouvera assurée, malgré les deuils et les ruines, l'édition d'un texte important, qui pose tant de problèmes, et qui jusqu'à présent n'était accessible que dans des éditions vieillies ou fragmentaires. On sait que les Bénédictins de l'abbaye de Beuron ont mis en train une monumentale édition de l'*Itala*, qui a commencé par l'Ancien Testament, et que les quatre fascicules contenant le livre de la Genèse ont paru. L'édition bénédictine comprend le texte grec, le texte latin de l'*Itala* avec ses variantes, tirées non seulement des manuscrits, mais des citations d'auteurs, enfin le texte de la Vulgate. L'édition de Jülicher est plus modeste ; elle ne donne ni le texte grec, ni le texte de la Vulgate, ni les variantes tirées des citations d'auteurs, et s'appuie uniquement sur les leçons des manuscrits : elle est disposée sur deux lignes parallèles : celle du haut donne le texte de l'*Itala* tel que l'a établi la *recensio* de Jülicher, celle du bas, le texte de la version dite « africaine ». Il se peut qu'un jour — sans doute lointain — les Bénédictins de Beuron donnent à leur tour une édition du Nouveau Testament faite suivant les mêmes principes et la même méthode que l'édition de l'Ancien Testa-

obiciebantur ; le verbe manque dans M, les éditeurs précédents ont d'autres suppléments : le doute est permis. — XI, 27, 2 : *saeptus* ; M a *lapsus*, E. Baehrens a proposé *lassus* ; Fuchs ⟨*omni spe*⟩ *lapsus*, Novák ⟨*caedendo hostis*⟩ *lassus* ; j'avoue que le sens de « entouré » donné à *saeptus* dans la phrase *in laceratis Galliae prouinciis saeptus inimicorum capitalium apertis armis et occultis insidiis petebatur* me semble forcé, et je ne vois pas l'origine de la faute. — XII, 11, 6 : c'est une heureuse idée que d'avoir repris la conjecture du jurisconsulte angevin Fr. Baudoin *moribus* à la place de la leçon *moenibus* de M, acceptée sans contrôle par tous les éditeurs. — XI, 13, 1 : le sens donné à *in propria furentes* « emportés par la fureur contre leur propre pays » est sans autre exemple, que je sache ; 17, 1 : la correction *ab aetate uirili* de P. Faber n'est pas fameuse, et la note de M. Galletier en convient ; je crois que le meilleur remède est de considérer, avec Livineius et les deux Baehrens, le texte de M *a puerili aetate* comme une glose intruse de l'expression précédente *a teneris annis*, et de l'éliminer.

L'apparat est très concis et très clair : parfois fait-il une place trop généreuse aux conjectures des précédents éditeurs : XI, 28, 4, était-il nécessaire de signaler la correction *afflatibus* de P^2 (c'est-à-dire d'un humaniste du XVe ou du XVIe siècle) reprise par E. Baehrens, alors que M a l'excellente leçon *affatibus*, qu'appuie le large emploi de *affatus* dans la latinité impériale à partir de Virgile? Je ferais la même remarque à propos de XII, 9, 2, où, tout en maintenant *comens* de M dans son texte, M. Galletier mentionne les conjectures : *commentans* d'Acidalius, *condens* de Wopkens, *componens* d'Em. Baehrens (dans l'apparat). Je ne signale ces vétilles que pour montrer à l'éditeur que j'ai lu son travail avec toute l'attention qu'il mérite.

ment qui se publie : ce jour-là, l'édition de Jülicher, dépassée, deviendra inutile : en attendant, elle rendra service à tous les érudits, profanes ou chrétiens, qui s'efforcent d'éclairer l'histoire obscure des origines du texte des Évangiles.

A. Ernout.

Sven Lundström, *Uebersetzungstechnische Untersuchungen auf dem Gebiete der christlichen Latinität* (Lunds Univ. Årsskr. N. F. Avd. I, Bd. 51, Nr. 3). Lund, C. W. K. Gleerup, 1955 ; in-8°, 312 p.

C'est une banalité que de constater le rôle important que joue la traduction dans la littérature latine. Tous les genres ont plus ou moins emprunté à des modèles grecs : la poésie, la philosophie, les sciences. La traduction figurait parmi les exercices les plus propres à former l'écrivain et l'orateur. Pour certains, c'était un art, pour d'autres une nécessité. Mais c'est dans les textes chrétiens que la traduction a été le plus pratiquée. Le caractère sacré des œuvres qu'il faisait passer du grec en latin imposait souvent au traducteur d'être d'une exactitude rigoureuse : ainsi s'explique en partie la gaucherie du latin de certains textes, notamment de l'Ancien et du Nouveau Testament, dans lesquels le traducteur doit lutter contre la double difficulté de comprendre d'abord l'original grec (lui-même souvent traduit de l'hébreu) et de le rendre dans un idiome rebelle : le mot même de *Testamentum* employé à contresens pour traduire διαθήκη est un bon exemple de ces difficultés et des erreurs qu'elles ont causées.

M. Sven Lundström s'est proposé d'étudier systématiquement la technique de cette littérature chrétienne de traduction littérale, de déterminer les procédés employés par les auteurs : traduction sous la dictée, traduction d'après un modèle écrit ; il a comparé, chaque fois que faire se pouvait, l'original grec avec la copie latine, cet original grec pouvant du reste différer plus ou moins de celui qui nous est parvenu ; au cas où l'original grec a disparu, il s'est efforcé de le reconstituer d'après les traits que lui fournissait la version latine. On sait qu'une méthode semblable a été employée par M. Bendz pour retrouver dans Caelius Aurelianus l'original du médecin grec Soranos. Travail minutieux qui exige une connaissance approfondie des textes, une grande habileté dans les rapprochements et les comparaisons, un certain sens divinatoire que doit tempérer une grande prudence : toutes qualités qu'on trouve dans son livre.

Il s'est préparé à l'écrire en étudiant l'*Aduersus haereses* de l'Irénée latin, texte auquel il avait déjà consacré sa dissertation inaugurale en 1943, et l'*Historia ecclesiastica tripertita*, traduction de trois traités grecs de Théodoret, Sozomène et Socrate, entreprise par un certain Epiphanius sous la direction de Cassiodore. Ces deux traductions ont été sévèrement jugées, et M. Lundström cite quelques-unes des critiques dont elles ont été l'objet. Mais leur aveugle fidélité en fait des témoins précieux. A ces textes, M. Lundström a joint la traduction du *contre Apion* de Josèphe, la version écrite par Mutianus du *Commentaire* de Jean Chrysostome sur l'épître aux Hébreux, la *Vetus latina* ou *Itala* dont on sait que la Vulgate hiéronymienne a gardé certains livres sans changement, qui sont conçues suivant les mêmes principes et la même méthode. Ce sont là ses principales sources d'information. Il y a recueilli une masse considérable de documents qu'il a rangés en deux parties : la première concernant le lexique (p. 17-198), la seconde traitant de la syntaxe (p. 199-278). Trois *Indices* permettent la consultation aisée du livre aux lecteurs pressés : I. *Sachindex*, p. 279 ; II. *Wortindex*, p. 284 ; III. *Stellenindex*, p. 300-312.

Un pareil livre ne peut se résumer ; il ne vise qu'à être le travail préparatoire à

la confection d'un *Wörterbuch der Uebersetzungsfehler*, dont le *Wortindex* signale les exemples les plus instructifs. Mais tout philologue qui s'intéresse à la critique des textes y trouvera matière à étude et à réflexion. Il assistera à la naissance des fautes sur des textes contemporains : fautes d'audition, fautes de lecture, fautes de sens. Il verra comment des phénomènes de prononciation (itacisme, confusion des quantités, des accents et des esprits, assourdissement des finales, etc.) engendrent des méprises singulières ; comment des abréviations mal interprétées sont traîtresses ; quel rôle jouent les étymologies populaires, les rapprochements et les associations d'idées ; il verra aussi comment la vue du modèle hypnotise le traducteur, et le conduit à des calques singuliers ; il se rendra compte du degré de culture et d'intelligence de ces traducteurs qui se révèlent aussi mauvais hellénistes que latinistes, et incapables de comprendre ce qu'ils traduisent. De la version latine du *Contre Apion*, Théod. Reinach disait : « Cette traduction est l'œuvre d'une ou plusieurs personnes qui savaient mal le latin et très mal le grec. Elle pullule de bévues de toute sorte, de contresens et de non-sens, de coq-à-l'âne parfois réjouissants. » Mais la grammaire des fautes n'est pas seulement réjouissante : elle est révélatrice d'un état d'esprit, d'un niveau de culture, d'un état de langue, à une époque et dans une civilisation données ; elle nous renseigne sur la technique de l'édition — notamment sur le rôle du *dictamen* et sur l'écriture des modèles traduits. M. Lundström n'a pas été seulement un collectionneur de bourdes : son livre ne comporte pas de conclusion apparente, mais tout esprit réfléchi en dégagera aisément la portée.

A. Ernout.

Histoire des religions, publiée sous la direction de M. Brillant et R. Aigrain. Tome III : I. *La religion égyptienne*, par E. Drioton ; II. *Les religions préhelléniques*, par P. Demargne ; III. *Les religions de la Grèce antique*, par E. des Places ; IV. *La religion romaine*, par P. Fabre. Paris, Bloud et Gay, 1955 ; in-8°, 443 p. Prix : 1.750 fr.

A côté de la monumentale *Histoire de l'Église* dont le tome XIX vient de paraître, la librairie catholique Bloud et Gay a entrepris la publication d'une *Histoire des religions* en cinq volumes, conçue et préparée sous la direction de M. Brillant et de R. Aigrain, qui doit répondre aux exigences de la foi — le *nil obstat* de ce volume indique que ce but a été atteint — sans se départir de la rigueur scientifique. Trois volumes ont déjà paru : le premier traite des principes et de la méthode, et aussi des religions de la préhistoire et des « primitifs » ; le second, des religions de la Chine, du Japon, de l'Inde et de l'Iran ; le quatrième traitera des religions asianiques, de Palmyre, des groupes assyro-babylonien, hébreu, sud-arabique, d'Israël au milieu des Gentils ; le cinquième, du Mexique, du Pérou, des Slaves, des Celtes, des Germains, de l'Islam, du courant judéo-chrétien.

Trois parties constituent le tome III : l'Égypte, p. 1-47 ; la Grèce, subdivisée en religions préhelléniques, p. 149-157, et religions de la Grèce antique, p. 159-292 ; religion romaine, p. 293-432. La compétence des auteurs n'est pas discutable, et leurs exposés ne se contentent pas d'être une mise au point et un résumé des opinions régnantes. Si le chapitre consacré par M. Demargne aux religions préhelléniques peut paraître bref à certains lecteurs, c'est que notre connaissance en la matière est encore fort pauvre et nous invite à la prudence. Les exposés, plus riches, dus au P. des Places et à P. Fabre, sont de longueur sensiblement égale, mais conçus dans un esprit différent. Le P. des Places est parti, pour définir la reli-

gion hellénique, d'Homère et d'Hésiode pour aboutir à Plutarque ; c'est plutôt l'histoire de la pensée religieuse et des différentes expressions qu'elle a reçues chez les grands écrivains, philosophes de profession ou autres, qu'il a voulu écrire ; et il est naturel que ses dernières pages soient consacrées à Épictète et se terminent par ce jugement du P. Souilhé : « S'il n'y a pas eu d'influence *directe* du christianisme sur Épictète, indirectement, la religion de Jésus a pu agir sur lui » (p. 280).

La religion romaine se présente sous un tout autre aspect que la religion grecque. Elle n'a pas trouvé son expression dans un Homère et un Hésiode, et ne peut se prévaloir d'une suite de penseurs originaux comme la Grèce et l'Ionie en ont vu naître. Mais, mieux que la Grèce, elle nous permet d'entrevoir les restes d'une société religieuse fortement constituée qui doit remonter à la « communauté indo-européenne », et aussi elle nous révèle l'existence d'anciens cultes locaux, italiques, préitaliques, comme le culte du dieu Mars par exemple, importés très tôt de Grèce, tel le culte d'Hercule, ou empruntés à l'Étrurie, comme probablement celui de Minerve. De très vieilles formes d'interdits y subsistent, des prières et des sacrifices soumis à des règles strictes, des formes de divination, art augural, haruspicine, consultation des sorts, des livres sibyllins. A ce fonds ancien, fort trouble en lui-même, sont venus s'ajouter les apports grecs, et s'est ainsi créé un panthéon gréco-romain qui passe dans l'opinion commune comme le représentant le plus exact de la religion romaine : ce n'est vrai que pour une certaine époque, et pour une certaine forme, officielle, de la religion romaine. Ces grands dieux hellénisés n'ont jamais pénétré profondément dans la conscience populaire qui a préféré recourir soit à la magie, soit à des divinités orientales, Isis, Mithra, qui répondaient davantage à ses aspirations mystiques et sentimentales. Le christianisme a bénéficié de cet état d'esprit, comme l'Église a hérité de vieux rites et de dieux mineurs qu'elle a incorporés dans son calendrier, et « on peut même dire que la vieille religion romaine a remporté sur le christianisme une demi-victoire posthume » (p. 429). Cette conclusion de P. Fabre fera peut-être froncer les sourcils à quelques orthodoxes de stricte observance, mais elle prouve qu'il ne ferme pas les yeux devant des vérités, du reste depuis longtemps reconnues.

Ce livre se lit avec un intérêt soutenu. Chaque exposé s'accompagne d'une bibliographie dont les titres sont judicieusement choisis — p. 430, je n'ai pas trouvé mention de la *Real-Encyclopädie* de Pauly-Wissowa, qui méritait d'être citée tout autant que le *Dictionnaire des antiquités* de Daremberg-Saglio, ni du *Reallexicon für Antike u. Christentum*, en cours de publication, mais qui fournit dans la partie déjà parue tant de renseignements utiles. On regrette l'absence d'un Index nominum que ne remplace pas la Table des matières, du reste assez détaillée[1].

A. Ernout.

A. G. Amatucci, *Storia della Letteratura latina cristiana*, 2e éd. Torino, Soc. editr. internazionale, 1955 ; in-8°, viii-366 p. Prix : 1.200 l.

Cette seconde édition, *interamente riveduta*, qui paraît vingt-six ans après la première, témoigne de l'activité toujours jeune de M. Amatucci et de son enthousiasme pour le sujet qu'il traite : c'est l'œuvre « de son esprit et de son cœur ». Les jugements qu'il porte sur les écrivains et leurs œuvres sont rendus du seul point de

1. Depuis que ce livre est paru, la mort a frappé M. Brillant et P. Fabre. Très différents de formation et de caractère, ils se ressemblaient par une scrupuleuse honnêteté scientifique unie à une foi sincère. Je tiens ici à saluer leur mémoire.

vue littéraire ; M. Amatucci s'est gardé de toute incursion dans le domaine de la doctrine ; mais il a évité pourtant d'écrire quoi que ce soit qui pût choquer la foi du lecteur. De plus, écrivant une histoire de la littérature chrétienne, il n'a abordé qu'incidemment la question de la langue (p. 13 et 18, n. 20), se contentant de renvoyer aux travaux de Mgr Schrijnen et de Mlle Mohrmann, et à la *Storia della lingua di Roma* de M. Devoto.

Appuyée sur une connaissance personnelle des auteurs illustrée par de nombreuses citations, notamment empruntées à des poésies, nourrie de notes placées à fin de chaque chapitre où apparaissent la sûreté et l'étendue de l'information de l'auteur, cette littérature, malgré sa brièveté, n'est pas une sèche énumération de noms et de dates : elle se lit avec plaisir et suggère au lecteur de faire plus ample connaissance avec les hommes comme avec leurs livres[1].

A. Ernout.

L. Laurand et A. Lauras, *Manuel des Études grecques et latines*. T. II : *Rome*. Paris, A. et J. Picard et Cie, 1955 ; in-8°, viii-614 p. Prix : 1.900 fr.

La mort du P. Laurand n'a pas interrompu le succès de son *Manuel*. Ce tome II, intitulé *Rome*, qui groupe trois fascicules : *a)* Géographie, Histoire, Institutions romaines ; *b)* Littérature latine ; *c)* Grammaire historique latine, a été entièrement refondu et mis à jour par A. Lauras, non seulement en ce qui concerne la bibliographie tenue au courant jusqu'à l'année 1954 ; mais la rédaction elle-même, notamment pour la partie « Notions sur la littérature chrétienne, la phonétique et la morphologie ». Sous une forme condensée, ce *Manuel* fournit une foule de renseignements utiles. Dans la phonétique et la morphologie, on regrette que la quantité ne soit pas indiquée régulièrement : par exemple, pourquoi ne pas noter l'*ī* initial de *uigintī* (p. 449), ni l'*ŭ* de *unus*, etc. ; pourquoi *octō*, mais *ambo* ; p. 437, *semen*, *satus* à côté de *dōnum*, *dătus*? p. 438, g. *domini*, mais *dominō*, *dominis*, mais *dominōs*? La bibliographie, très abondante, contraste avec la sécheresse volontaire de l'exposé, qui formule plus qu'il n'explique : on aurait pu, je crois, l'alléger en écartant certains ouvrages vieillis[2] ou médiocres, ou hors de la portée des étudiants[3].

A. Ernout.

Dr. Th. Bögel, *Lehrbuch des klassischen Lateins*. I : *Grammatik*. Halle (Saale), Max Niemeyer Verlag, 1955 ; in-8°, iv-192 p. Prix : 7,15 DM.

Rédigé surtout à l'intention des adultes, *Erwachsene*, qui entreprennent tardivement l'étude du latin, mais qui ont acquis déjà, au cours de leurs études, une connaissance générale de la grammaire, ce *Lehrbuch* s'efforce surtout de leur donner une vision d'ensemble de la langue, de leur en faire apparaître la structure, sans entrer dans les détails minutieux et sans tenir compte des exceptions et des cas d'espèce qu'un esprit déjà formé peut résoudre de lui-même. Aussi donne-t-il à l'expression latin classique un sens moins étroit que d'ordinaire : le purisme outrancier de l'école de Wölfflin est abandonné. L'idée est juste : il ne s'agit pas de

1. P. 251 et 252, lire *abbatissa*, non *abatissa*.

2. Par exemple, l'édition du *Rudens* de Benoist (1864 !), alors que n'est pas mentionnée l'édition « colossale » de Fr. Marx, Leipzig, 1928.

3. P. 407, § 8, lire : se sont constitué (non *constitués*). P. 244, lire Collart (non *Collarf*).

former des jeunes gens à la pratique du thème latin cicéronisant, mais de leur apprendre à lire des textes écrits en latin. Ce qu'il faut surtout qu'ils sachent, c'est la morphologie : aussi est-ce la partie la plus développée de cette grammaire, qui comprend trois parties : A. *Lautlehre*, p. 6-14 ; B. Formenlehre, p. 15-128 ; C. *Satzlehre*, p. 128-190.

On ne peut demander à un ouvrage de cette sorte une grande originalité : en général, la grammaire de l'auteur ne diffère pas sensiblement des grammaires élémentaires à l'usage des classes. Dans sa préface, M. Bögel précise qu'il a tenu à indiquer les quantités des syllabes, tout au moins dans la morphologie : « Die Bezeichnung der Quantitäten, deren Beachtung und womöglich Kenntnis z. T. unentbehrlich, in anderen Fällen wünschenswert ist, ist in den Formenlehre weitgehend durchgeführt. » Malheureusement, ce principe est loin d'être appliqué régulièrement : la longue des syllabes finales en *-ī* ou en *-ō* est le plus souvent omise : e. g. p. 67, on lit *dō*, *dedī*, mais p. 77 *foveo fōvi* ; p. 71, la finale en *-ī* des verbes du type *laetārī* est notée, mais, p. 81, est omise celle des verbes du type *fatēri*. Certaines quantités sont fausses : p. 100, *prōficīsci* ; p. 113, *ōdium* ; p. 93, *sūēvi* ; ibid, *pōscere* (c'est la syllabe, non la voyelle, qui est longue dans *poscō* ; même observation pour *dilēxi*, *dilēctus*, p. 89, qu'il eût fallu écrire *dīlexī dīlectus*) ; p. 84, pourquoi *iungo*, mais, *iūnxi?* p. 51 sqq., les longues de *ūnus* et *prīmus*, etc., sont tantôt indiquées, tantôt omises ; p. 104, on lit *largītus*, *mentītus*, mais *potitus* sans *ī*.

P. 14, le vocatif *popule* est-il attesté? Je n'en connais pas d'exemple ; p. 17, il est douteux que le dat. abl. en *-ābus* de *deābus fīliābus* soit « indoeuropäisches Erbe » ; p. 88, l. *afferre* ; p. 93, l. *bibitum*. Même page, M. Bögel est-il sûr que le parfait *bibi* soit issu de *bebi* (sic)? p. 109, *vis* (qu'il faudrait écrire *vīs*) ne peut être une « starke Umbildung von **vols* ».

A. Ernout.

Helmut Schmeck, *Aufgaben u. Methoden der modernen vulgärlateinischen Forschung*. Heidelberg, C. Winter Universitätsverlag, 1955 ; in-8°, 34 p. Prix : 3 M.

Sous ce titre, l'auteur a réuni le texte de deux conférences qu'il a faites en 1952 aux Universités de Bologne et de Padoue ; l'une concerne la théorie, l'autre la méthode. M. Schmeck, dont j'ai signalé l'édition qu'il a donnée de la *Cena Trimalchionis*, expose d'abord ce qu'il faut entendre par « latin vulgaire » et montre la complexité de cette notion : date, localisation, extension, témoignages directs ou indirects sur lesquels elle se fonde, critères qui permettent de différencier le « latin vulgaire » de « l'autre latin », etc. La seconde conférence expose brièvement suivant quelle méthode il faut utiliser ces témoignages, et illustre par quelques exemples la façon dont doivent se poursuivre les enquêtes. Les idées de M. Schmeck sont raisonnables, sans être très neuves. Il conclut en affirmant que : « Theorie und Methode müssen sich entsprechen. Klare Methodik erfordert ernsthafte, oft mühsame Arbeit : ohne beides wird auch unsere Theorie noch lange auf ihre Bestätigung warten müssen » (p. 34). On s'en doutait un peu.

A. Ernout.

André Clerici et Antoine Olivesi, *La république romaine*. Paris, Presses Universitaires de France, 1955 ; in-16, 126 p.

Pierre Grimal, *Le siècle d'Auguste*. Paris, Presses Universitaires de France, 1955 ; in-16, 127 p.

Parus dans la collection « Que sais-je », où figurent déjà un nombre assez grand

d'ouvrages consacrés à l'histoire de Rome, ces volumes sont surtout destinés à vulgariser l'état de nos connaissances. Mais il n'est pas interdit, surtout à des jeunes, d'adopter les vues les plus nouvelles, même si elles demeurent encore incertaines et discutées. C'est le parti qu'ont pris MM. Clerici et Olivesi, agrégés de l'Université ; ils parlent du matriarcat étrusque (p. 18), comme d'une chose sûre ; ils écrivent, d'après M. Grimal, que « Plaute participe incontestablement avec Caton au courant mishellène dans une époque de réaction nationale où s'exalte l'orgueil romain » (p. 88). S'adressant à un public de non-initiés, ces affirmations tranchantes, et contestables, auraient dû être adoucies[1].

Infatigable, M. P. Grimal ajoute un nouveau volume à ceux qu'il a déjà publiés dans la collection. Opérant sur un terrain plus sûr, il nous présente un tableau d'ensemble du siècle d'Auguste, en s'efforçant d'en montrer l'unité essentielle sous ses diverses aspects : c'est l'ère du classicisme. L'idée est juste dans l'ensemble, et le livre est d'une lecture plus facile que celui de MM. Clerici et Olivesi que l'abondance et la diversité de la matière ont contraints à des raccourcis parfois obscurs pour ceux qui ne sont pas du métier. On ne s'étonnera pas que M. Grimal ait insisté sur l'importance « littéraire » du siècle d'Auguste, mais la partie proprement « historique » s'en est trouvée sacrifiée, et l'histoire économique et sociale, les rapports de Rome avec les provinces sont à peine effleurés[2].

A. Ernout.

Alfons Kurfee, *Sibyllinische Weissagungen*. Texte et traduction. Munich, Tusculum Bucherei, 1951 ; 374 p., 1 bibliogr, 1 index.

La littérature abondante qui concerne déjà les *Oracula Sibyllina* s'enrichit d'un livre qui est essentiellement une édition, suivie, il est vrai, de notes et de commentaires importants. Une préface de vingt-trois pages expose ce que l'on sait sur les figures mi-historiques, mi-légendaires des Sibylles, ces prêtresses inspirées et prophétiques de l'Antiquité. Après un rappel des catalogues dressés par les Anciens, l'auteur passe en revue les diverses Sibylles de la tradition. Le cœur de l'ouvrage est constitué par une édition et une traduction en allemand des livres I à VIII et du livre XI des *Oracula* : il s'agit de la partie la plus ancienne du recueil, de celle qui date du IIe siècle avant J.-C. jusqu'à la fin du IIe siècle de notre ère.

L'auteur fait suivre ces textes de ce qu'il appelle *Das Fortleben der Sibylle*, et nous retrouvons ici, successivement reproduits, la quatrième églogue de Virgile, le Discours à l'Assemblée des saints que Constantin aurait prononcé, des extraits abondants de Lactance, un fragment grec sur la sagesse des Sibylles (*Fragm. griechischer Theosophen*, éd. H. Erbse, p. 179), enfin un texte latin médiéval sur la Sibylle tiburtine (d'après E. Sackur, *Sibyllinische Texte und Forschungen*, p. 177-187). Tous ces écrits sont suivis de notes et de commentaires abondants et précis. Quelques pages sont consacrées à saint Augustin et la Sibylle, puis à la Sibylle au Moyen Age. Le livre se termine par l'apparat critique de l'édition nouvelle d'une partie des *Oracula*, une bibliographie et un *index rerum*.

1. P. 21, le rapport entre *magister* et étr. *macstrna* a été proposé bien avant Mazzarino. P. 49, lire *centuriatio*. P. 70, d'autres découvertes que les statuettes de Véies ont démontré l'ancienneté de la légende d'Énée en Italie ; v. Bömer, *Rom. u. Troja, Untersuch. z. Frühgesch. Roms*, 1951.

2. P. 68, pourquoi écrire *Philopoemène*? Influence de Philomène? P. 66, l. 3 du bas, lire : échafaudant.

L'ouvrage forme ainsi un bon complément à l'édition de J. Geffcken (*Komposition und Enstehungszeit der Or. Sib.*, Leipzig, 1902) et sera d'une précieuse utilisation pour le chercheur. On regrette, cependant, des oublis étonnants dans la bibliographie, ceux de l'ouvrage vieilli, mais qui garde encore sa valeur, de Bouché-Leclercq sur l'*Histoire de la divination dans l'Antiquité* et du livre désormais classique de J. Carcopino sur le *Mystère de la quatrième églogue.*

Raymond Bloch.

J. H. Thiel, *A history of Roman Sea-Power before the second Punic War.* Amsterdam, 1954 ; 367 p., 1 bibliogr., 1 index.

Ce livre constitue le premier volet d'un triptyque dont l'achèvement permettra d'embrasser dans son ensemble l'histoire de la marine romaine depuis les origines jusqu'à la fin de la République. En vérité, ce qui en constituera la deuxième partie a déjà été publié en 1946 sous le titre tout voisin de *Studies on the history of roman Sea-Power in republic times*, qui concernaient la période s'étendant entre 218 et 167 avant notre ère. Le présent ouvrage envisage la période précédente, celle qui va des origines au début de la deuxième guerre punique. L'auteur annonce un troisième livre qui couvrira la fin de la République romaine, de 167 à 31 avant J.-C.

Cette histoire navale est l'œuvre d'un excellent spécialiste qui connaît bien les sources anciennes et la bibliographie moderne et fait preuve d'un esprit critique et d'un jugement sûrs. Le premier chapitre de son nouveau livre traite du début de la puissance romaine sur mer. Il passe, à notre avis, trop rapidement sur la question des lointaines origines. Rien n'est dit de la marine étrusque, et voilà qui intéressait pourtant au premier chef la Rome des Tarquins. La question de la fondation d'Ostie n'est pas non plus soulevée. Selon l'auteur, Rome n'aurait pas eu de marine de guerre avant 311. Sa création remonterait à l'initiative d'Appius Claudius.

Le deuxième chapitre, qui forme l'essentiel du livre (p. 61 à 338), suit les péripéties mouvementées de la première guerre punique. Le commentaire de Polybe est précis et minutieux. L'auteur, qui avait déjà étudié précédemment le problème technique du *corvus*, le reprend à la lumière de publications nouvelles (ainsi celle de E. de Saint-Denis, *Une machine de guerre maritime : le corbeau de Duilius*, dans *Latomus*, V). Abandonnant ses anciennes hypothèses et n'acceptant pas non plus la solution présentée par l'érudit français, l'auteur présente une nouvelle solution, qui a été imaginée par un de ses élèves et à laquelle il se rallie. La discussion est fort intéressante, mais on regrette que ce soit le seul passage vraiment concret et technique de l'ouvrage. L'exposé aurait dû être illustré par des plans précis de batailles, des cartes de paysages, mais tout cela est absent. Le troisième chapitre, très rapide, envisage les années qui séparent les deux guerres puniques.

Il s'agit ainsi d'une excellente étude d'historien, mais que l'on aurait aimé voir davantage éclairée du point de vue géographique et archéologique. L'éloge que l'auteur fait de Tarn et de son étude ancienne, mais fondamentale (*The fleets of the first punic War*, dans *J. H. S.*, 1907), est justifié, tandis que la critique dirigée contre l'œuvre de Holleaux (admirable selon l'auteur, mais dépourvue de « commonsense ») nous paraît fort injuste. Par ailleurs, on eût aimé voir cités la thèse de J. Carcopino sur *Virgile et les origines d'Ostie*, le livre récent de J. Le Gall sur *Le Tibre, fleuve de Rome dans l'antiquité*, et l'article de M. Niedermann sur l'*Inscription de la colonne rostrale de Duilius* (*R. É. L.*, 1936).

Raymond Bloch.

J. Van Ooteghem, S. J., *Pompée le grand bâtisseur d'Empire*, 666 p., 1 bibliogr., 1 index alphabétique, 50 fig. ou planches, dans les *Mémoires de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie de Belgique*, coll. in-8°, t. XLXIX. Bruxelles, 1954.

La figure de Pompée n'a certes pas été négligée au cours de ces dernières années par les historiens de Rome. Si elle s'est vu attribuer la place qui lui revient dans les grands ouvrages traitant du dernier siècle de la République, deux récentes études ont présenté un bon tableau de son destin et de sa vie ; nous songeons à celle de Mattias Gelzer, intitulée *Pompeius* et publiée à Munich en 1949, et à celle, plus concise, de Fr. Miltner, qui a place dans la *Real-Encyclopädie* (XXI, 1952, col. 2062-2211). Le Père Van Ooteghem justifie cependant sa tentative en rappelant la brièveté relative des deux précédentes études. Il a voulu, pour sa part, brosser une plus vaste fresque et faire revivre les différents aspects de la vie du grand homme, sa carrière politique et ses combats.

Il en résulte, en vérité, un fort beau livre, admirablement présenté et écrit d'une plume alerte et claire tout à la fois. La profonde érudition de l'auteur, qui utilise méthodiquement tour à tour les sources littéraires, épigraphiques, numismatiques et archéologiques, ne l'a nullement empêché de dominer son sujet et de dresser un tableau d'une ampleur qui convient bien à celle même de son sujet. Les chapitres sont bien composés, bien construits et le lecteur est conduit de main de maître à travers les divers épisodes de la vie de l'illustre général, épisodes politiques et militaires, et voit revivre successivement ses ambitions, ses amitiés, ses querelles et ses guerres. L'illustration est excellente et contribue à donner plus de vie encore à la solide trame de l'exposé. Textes anciens et études modernes sont également utilisés, après critique rigoureuse, comme supports et confirmations des analyses et des descriptions. Ainsi, par sa forme et par son fonds, ce nouveau livre mérite-t-il amplement l'attention et l'estime.

Peut-être pourra-t-on reprocher à l'auteur de transformer parfois sa biographie de Pompée en une histoire de son temps. Mais la carrière d'un homme tel que Pompée rend une telle hésitation presque inévitable. La critique des écrits modernes comme des passages anciens est toujours sensée et loyale. On regrette parfois qu'après l'analyse et la discussion des passages envisagés, l'auteur, sans doute par scrupule excessif, n'ose pas présenter plus longuement son interprétation personnelle.

L'impression qui se dégage de la lecture est faite de sobriété et de justesse. Le jugement impartial de l'auteur met bien en lumière les qualités essentielles de ce grand général dont l'âme était noble et les dons d'organisateur certains. Ses qualités politiques ne furent certes pas égales à ses mérites d'homme de guerre. Ce bâtisseur d'Empire, comme le désigne justement le titre du nouveau livre, devait rapidement succomber quand il se heurta à une intelligence politique bien supérieure à la sienne.

Raymond Bloch.

J. Béranger, *Recherches sur l'aspect idéologique du principat*, dans les *Schweizerische Beiträge zur Altertumswissenschaft*, Heft 6, 318 p., 1 bibliogr., 1 index locorum, 1 index général. Bâle, 1953.

Depuis longtemps, M. Béranger porte son intérêt sur les vastes questions que posent la nature et l'évolution du principat ; et l'on se rappelle, parmi d'autres,

ses études sur la notion de tyrannie chez les Romains (*Revue des Études latines*, 1951), sur la question de l'hérédité du principat (*Ibid.*, 1939), ou bien encore sur la définition même du principat (*Ibid.*, 1943-1944). Ce long effort d'analyse aboutit aujourd'hui à un ouvrage important, traitant de l'aspect idéologique du principat. Le thème est, en lui-même, extrêmement vaste et l'on aborde par là un des problèmes clés de l'histoire de Rome. L'étude se trouve, en vérité, aux confins de l'histoire, de la philologie et du droit public, et les spécialistes les plus divers ont envisagé les multiples aspects de la question. On s'en rendra compte, en parcourant la bibliographie, pourtant limitée volontairement aux ouvrages utilisés par l'auteur, en fin du nouveau volume.

Cela n'a pas empêché l'auteur de faire œuvre utile et neuve à bien des égards. Doué des meilleures qualités du philologue et de l'historien, il sonde avec prudence et pénétration le sens et la valeur exacte des termes utilisés dans la définition du principat. Il cherche à déceler avec précision, et la tâche est souvent difficile, la réalité sous-jacente aux termes employés. Grâce à sa méthode sûre et à l'aspect concret et précis de son analyse, la terminologie complexe, latine et grecque, qui sert à désigner le *princeps*, son activité, son rôle et son pouvoir dévoile à nos yeux les réalités politiques : toute l'idéologie du nouveau régime apparaît derrière un vocabulaire d'origine républicaine, souvent rudimentaire, parfois impropre, mal adapté en tout cas aux réalités nouvelles.

Après un court chapitre consacré aux faits, une longue étude envisage la terminologie impériale ; tour à tour, les expressions *princeps*, ἡγεμών, *dux*, αὐτοκράτωρ, *imperator*, *principatus*, *dominatus*, *imperium*, *imperium maius*, *tribunicia potestas*, *consulare imperium*, tribunat consulaire, *auctoritas* enfin sont passées au crible d'un examen pénétrant. Vocabulaire approximatif, telle est la juste conclusion à laquelle nous sommes amenés et trop souvent « les Modernes ont apposé à des notions fugaces des étiquettes immuables ». Il faut donc surtout porter attention aux résonances diverses et changeantes suivant les époques et les lieux.

Le troisième chapitre considère l'idéologie elle-même et l'auteur envisage le refus du pouvoir, le souci du bien public, l'idée d'unité, *corpus imperii*, la notion de protecteur. Ici encore, les conclusions sont nuancées. « Le régime présente une unité à la perspective. De près, une succession d'intervalles irréguliers... Matériellement, il est impossible de délimiter une magistrature suprême impériale. Moralement, c'est autre chose... Cette forme de pouvoir, amalgame de réalisme et de spéculation. »

Telles sont les notes nuancées et justes sur lesquelles se termine une étude qui a su serrer de près les thèmes les plus complexes et les expressions les plus débattues. Le spécialiste du régime impérial romain y trouvera pour son compte quantité d'enseignements et d'informations précises.

Raymond Bloch.

Sir Mortimer Wheeler. *Rome beyond the imperial frontiers*. Londres, 1954, 181 p., 1 bibliogr., 1 index, 1 carte hors texte, 19 fig. dans le texte, 38 planches.

L'étude que Sir Mortimer Wheeler consacre à la présence romaine au delà des frontières impériales sera dorénavant indispensable à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la Rome ancienne. C'est, en effet, le premier tableau d'ensemble qui nous soit présenté du rayonnement romain parmi les populations barbares, habitant au delà du *limes*, dans les différents secteurs du monde.

Certes, bien des auteurs anciens nous fournissent des indications à ce sujet. Les ouvrages modernes n'ont pas manqué non plus d'y prêter attention. Mais les progrès de la recherche archéologique ont apporté récemment nombre de données essentielles, qui attestent et précisent la présence romaine en des lieux où elle n'était pas jusqu'ici soupçonnée. Nul n'était plus qualifié que l'auteur du présent livre pour embrasser dans leur ensemble ces enseignements nouveaux ; s'il enseigne, à présent, l'archéologie des provinces romaine à l'Université de Londres, il a personnellement dirigé diverses campagnes de fouilles dans l'Inde, au Pakistan et en Afghanistan, et sa valeur d'archéologue militant lui a valu une réputation largement méritée. Dans sa préface, l'auteur rappelle, du reste, de façon pittoresque, le moment où l'idée du présent livre a pris jour en lui : ce fut en mai 1955 quand un étudiant hindou, faisant partie de son équipe de chercheurs, tira d'une tranchée de fouilles, sur un site de la baie du Bengale, un fragment de plat arrétin, façonné deux mille ans auparavant, à 5.000 kilomètres de là, dans la petite ville toscane d'Arezzo.

L'ouvrage, qui demanderait de longs commentaires, car les questions envisagées sont très vastes, comporte trois parties. La première est consacrée à l'Europe, essentiellement à la Germanie indépendante, la seconde à l'Afrique, c'est-à-dire, en l'occurrence, au Sahara et à l'Est africain, la troisième à l'Asie : et ici ce sont, tour à tour, l'Inde, le Pakistan, l'Afghanistan, enfin l'Extrême-Orient, qui servent de thèmes d'étude. Dans tous les cas, l'auteur confronte avec soin les textes faisant allusion aux relations de Rome avec les populations extérieures à son Empire, avec les données concrètes de l'archéologie.

Pour l'Europe, l'auteur doit beaucoup à l'excellente publication récente de H. J. Eggers, *Der römische Import im freien Germanien*, publication parue en 1951 dans l'*Atlas der Urgeschichte*. L'auteur rappelle ici les textes, analyse les routes de commerce et précise les marchés d'échange. Il donne une description d'ensemble du matériel si divers mis au jour en Germanie indépendante, monnaies impériales, vaisselle d'or et d'argent (parmi laquelle se signale le fameux trésor d'Hildensheim, trouvé en 1868 au sud de Hanovre), bronzes, verres et céramique sigillée. Les cartes, reproduites d'après Eggers, manifestent la distribution et l'importance de cette large importation germanique. Les conclusions se dessinent clairement. Jusqu'à la fin du IIe siècle de notre ère, c'est l'Italie qui exporte ces produits manufacturés. La contre-partie, plus incertaine, devait comprendre des esclaves, des fourrures, du poisson séché et l'ambre du Jutland. A partir du IIIe siècle, ce sont la Gaule et la Rhénanie qui font office d'exportateurs. L'auteur insiste justement sur l'attrait que devaient exercer sur les Barbares ces produits d'une élégante industrie. Cela a dû contribuer à tourner leurs esprits et leurs désirs vers les riches contrées qui leur expédiaient ainsi les produits de leur industrie et de leur art.

Pour le Sahara, on sait combien les recherches aériennes récentes ont étendu notre champ de vision. *Fossatum Africae*, le livre du colonel Baradez, fera date en ce domaine. L'auteur se limite aux découvertes opérées dans la région désertique qui s'étend au delà du *limes*. Dans le Fezzan, le mausolée de Germa demeure le signe tangible d'une profonde pénétration romaine. En échange de la poterie, des verres, du vin et des tissus de Rome, les caravanes africaines devaient fournir l'ivoire, les pierres précieuses, les esclaves et les bêtes fauves dont les amphithéâtres avaient tellement besoin. Pour l'Est africain, l'auteur utilise largement l'écrit intitulé *Périple de la mer Rouge*, écrit qui fut rédigé par un Romain inconnu d'Égypte, dans la première partie du Ier siècle de notre ère. Ce précieux Périple guide l'auteur autour des côtes de l'Inde. Là, il s'attache aux différents sites d'où

est sorti un matériel de fabrication gréco-romaine. Une carte détaillée de la répartition des trésors de monnaies romaines (fig. 16, p. 180) situe les points principaux d'importation et de commerce. On s'attarde volontiers à la description des fouilles d'Arikamedu, à 2 kilomètres au sud de Pondichéry. Il s'agit là d'un de ces *emporia* qui ont joué un tel rôle dans la liaison entre Rome et les contrées les plus lointaines. Celui-ci semble avoir fonctionné au cours des deux premiers siècles de notre ère.

Si l'on remonte vers le nord, les découvertes du Pakistan et de l'Afghanistan frappent par leur abondance et par leur richesse. Les fouilles de Taxila (à l'ouest du Pakistan), publiées il y a peu de temps (cf. J. Marshall, *Taxila*, 3 vol., 1951), ont révélé une foule de sculptures en pierre, en terre cuite et surtout en stuc. Celles de Begram, menées entre 1936 et 1942 par la Mission archéologique française sous la direction de J. Hackin, puis de R. Ghirshman, ont livré, de leur côté, un précieux matériel, fait surtout de bronzes et de verreries, qui se trouve aujourd'hui au Musée de Kaboul et au Musée Guimet. Et c'est toute la question de l'étonnant art dit romano-bouddhique qui est par là évoqué à nos yeux. Les fouilles de Taxila et de Begram fournissent des données essentielles pour la solution de ce passionnant problème.

L'ouvrage se termine par l'analyse rapide des découvertes d'Extrême-Orient, de celles en particulier opérées par M. L. Malleret en Indochine : celui-ci a mis au jour en 1944, sur le site de Oc Eo, près du delta du Mékong, parmi un matériel d'origine variée, des pierres gravées et des monnaies romaines d'époque impériale. On note la curieuse coïncidence de date entre ces objets et l'ambassade envoyée par Marc-Aurèle en Chine et dont les Annales Han ont gardé le souvenir.

Tout le commerce de Rome dans les différents secteurs du monde connu des Anciens apparaît ainsi éclairé par le jour nouveau des découvertes récentes. Ces relations lointaines furent-elles accompagnées d'influence culturelle véritable? La réponse doit être nuancée et varier suivant les lieux, les peuples et les temps. L'auteur pose là aussi les problèmes dans leurs termes les plus justes. Son livre est un modèle de méthode et de goût, et nous sommes heureux d'apprendre que l'on compte bientôt le présenter directement au public français, dans une traduction qui prendra place dans la série d'études intitulée *Civilisations d'hier et d'aujourd'hui*.

Raymond Bloch.

Ammann-Festgabe, B. I, H. 5 : *Gruppe klassische u. romanische Philologie*, p. 115-178 ; B. 2, H. 1 (6) : *Gruppe Wissenschaft*, p. 1-70 : Innsbrucker Beiträge z. Kulturwissenschaft. Innsbruck, Universität, 1954.

L'inconvénient des Mélanges, Festschriften, Festgaben, est de réunir dans un même volume des études souvent très diverses qui risquent d'échapper aux intéressés. Pour y remédier, l'Université d'Innsbruck a eu l'ingénieuse idée de répartir dans des fascicules séparés, en les classant par disciplines, les articles offerts au professeur Ammann pour son anniversaire. Dans les deux fascicules consacrés l'un à la philologie des langues classiques et du latin médiéval, l'autre à la linguistique, je signale entre autres les études suivantes : Karl Jax, Adnotationes quae pertinent ad Latinitatem... Anthimi ; Karl Kurt Klein, Die germanischen Wörter bei Anthimus ; Ernst Wolf, Beobachtungen z. Sprache der Naturales Quaestiones des Seneca ; Joh. Knobloch, Altitalisches : I. Bauer, Span. *cama* (Bett). On retiendra l'explication nouvelle proposée par M. Knobloch des formes falisques du type *kaisiosio*, où il voit, non des génitifs en *-osio-*, mais des adjectifs en *-osio s*). Ces

Mélanges sont un bon témoignage de l'activité du Séminaire linguistique d'Innsbrück.

A. Ernout.

Corolla Linguistica, Festschrift Ferdinand Sommer. Wiesbaden, Otto Harrassowitz, MCMLV ; in-8°, viii-254 p.

Trente-trois linguistes, amis ou collègues de Ferd. Sommer, se sont réunis pour lui offrir, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de sa naissance, cette belle couronne dont la librairie Harrassowitz et le professeur Hans Krahe ont assuré la publication. C'est un juste hommage rendu à ce maître, un des derniers disciples de K. Brugmann, qui n'a cessé depuis le début de ce siècle d'exercer une activité féconde dans tous les domaines de la linguistique et de la grammaire comparée des langues indo-européennes, du latin au hittite : la première édition du *Handbuch der lateinischen Laut-und Formenlehre* date de 1902, et il n'y a pas longtemps encore (1947) que M. Sommer publiait son livre *Hethiter und Hethitisch*. C'est à dessein que j'ai choisi ces deux titres dans son œuvre, car de nombreux articles de ces Mélanges sont consacrés à l'italique (et italo-celtique) et au hittite :

Présents dénominatifs en hittite, d'Émile Benveniste, p. 1-4 ; Luwische Kleinigkeiten de John Friedrich, p. 43-47 ; Albr. Gœtze, Hittite Dress, p. 48-62 ; H. G. Güterbock, Zu einigen hethistischen Komposita, p. 63-68 ; Annelies Kammenhuber, Zur Genese der hethitischen *-r/n-* Heteroklita, p. 97-106 ; Ernst Rich, Zu den hethitischen Verben von Typus *tehḫi*, p. 189-198.

Wilh. Havers, Lateinisches *bonus* « gut », p. 69-73 ; Hildegard, Kornhardt, Zur Bedeutung von *intestatus*, p. 115-119 ; Hans Krahe, Die Sippe *laid-* (*laed-*) im Illyrischen, p. 129-136 ; Wolfgang Krause, Zur Entstehung des lateinischen *uī-* und *vī-* Perfekts, p. 137-144 ; Michel Lejeune, Les correspondants italiques de lat. *finxit* et de lat. *fēcit*, p. 145-153 ; Raimund Pfister, Rhythmisch gebundene Sprache im Etruskischen, p. 181-188 ; Anton Scherer, Die keltisch-germanischen Namengleichungen, p. 199-210 ; J. Vendryes, Restes d'anciens participes présents en irlandais, p. 229-234 ; Emil Vetter, Zu den Iguvinischen Tafeln, p. 235-247.

Le grec est représenté par les études de Pierre Chantraine, Les noms de l'agneau en grec, ἀρήν et ἀμνός, p. 12-19 ; Helmut Humbach, οὐκ ἀθεεί bei Homer, p. 92-96 ; Rudolf Pfeiffer, Ein synktatisches Problem in den Diktyulkoi des Aischylos, p. 177-180 ; Max Tren, Nachlese zu Alkaios, p. 221-228.

Linguistique générale : Wilh. Brandenstein, Fluss u. Stadt, p. 5-11 ; Erich Hofmann, Zu Aspekt u. Actionsart, p. 86-91 ; Erwin Koschmieder, Das Problem der Uebersetzung, p. 120-128 ; Ernst Locker, Tendenzen des Denkrhythmus u. ihr Einfluss auf die Sprachgeschichte, p. 165-167 ; Alfons Nehring, Zur Lehre von sprachlichen Funktionen, p. 168-176 ; Leo Weisberger, Der Begriff des Wortens, p. 248-254.

Divers : Alb. Debrunner, Das altindische Wort für Spinne, p. 20-25 ; Gerhard Deeters, Gab et Nominalklassen in allen kaukasischen Sprachen, p. 26-33 ; Ernst Fraenkel, Etymologische Miscellen, p. 34-42 ; Helmut Hoffmann, Ueber ein wenig beobachtetes Hilfswort z. Bezeichnung der Zukunft im Tibetischen, p. 74-79 ; Karl Hofmann, Altpers. *afuvāyā*, p. 80-85 ; Elisabeth Knitl, Personennamen in den « Traditionen des Hochstifts Freising », Bildungen mit ahd. *berht*, p. 107-114 ; Manu Leumann, Baltisch u. Slavisch, p. 154-162 ; Anton Spitaler, Materialen z.

Erklärung von Fremdwörtern im Arabischen durch retrograde Ableitung, p. 211-220.

Cette simple énumération fait apparaître la richesse et la variété de ce recueil, que philologues et linguistes auront profit à lire et à étudier. La présentation matérielle est bonne : on regrette seulement l'absence d'index, qui eussent sans doute coûté trop cher à établir : nos sciences et nos savants sont pauvres.

A. Ernout.

Symbolae Osloenses, fasc. XXXI, éd. S. Eitrem et E. Skard. Osloae, A. W. Brøgger, MCMLV ; in-8°, 189 p.

Ce nouveau fascicule nous apporte un bon témoignage de l'activité de la Société gréco-latine d'Oslo. Les éditeurs paient largement de leur personne en y donnant chacun deux articles : S. Eitrem, Zur Deisidämonie, p. 154-169, et en collaboration avec Leiv Amundsen, pour le texte, et avec R. P. Winnington-Ingram, pour la musique, Fragments of unknown Greek Tragic Texts with Musical Notation, p. 1-87 ; Eiliv Skard, Zu Monumentum Ancyranum, p. 119-121, et Nochmal Strafweise Verbrennung des Mantels, p. 138-140. Les autres collaborateurs sont : F. M. Heichelheim, The Toronto Epitome of a Sicilian Historian, p. 88-95 ; † Gunnar Rudberg, Cicero u. das Gewissen, p. 96-104 ; Karl Vretska, Bemerkungen zum Bau der Charakteristik bei Sallust, p. 105-118 ; Edna M. Jenkinson, Further Studies in the Curriculum of the Roman Schools in the Republican Period, p. 122-130 ; † Eirik Vandvik, Donatio Constantini and Early Norwegian Church Policy, p. 131-137 ; Karl Kerényi, Das Werk des Skopas für Samothrake, p. 141-153 ; W. Deonna, La descendance de Saturne à l'Ouroboros de Martianus Capella, p. 170-189.

Transactions a. Proceedings of the American Philological Association, ed. by Francis R. Walton, vol. LXXXV, 1954. Paul Mac Kendrick, Univ. of Wisconsin, Madison 6, et Oxford, B. H. Blackwell ; in-8°, 289 et lxviii p.

Treize articles figurent dans ce nouveau volume des *Transactions*. En voici la liste :

I. Friedr. Solmsen, The Gift of Speech in Homer a. Hesiod (p. 1).
II. Henry R. Immerwahr, Historical Action in Herodotus (p. 16).
III. Felix M. Wassermann, Thucydides a. the Disintegration of the Polis (p. 46).
IV. A.-J. Festugière, L'Ame et la Musique d'après Aristide Quintilien (p. 55).
V. Chauncey E. Finch, The Translation of Cebes' Tabula in Codex Vaticanus Latinus 4037 (p. 79).
VI. J. P. Elder, Lucretius, 1-49 (p. 88).
VII. Walter Allen Jr., Cicero's Conceit (p. 121).
VIII. William Hardy Alexander, *Crambe Repetita*, Horace, *Od.* 1, 1, 28 (p. 145).
IX. Lillian B. Lawler, *Phora*, *Schêma*, *Deixis* in the Greek Dance (p. 148).
X. W. Kendrick Pritchett, An unfinited Inscription, I. G. II², 2362 (p. 159).
XI. Lionel Casson, The Grain Trade of the Hellenistic World (p. 168).
XII. Herbert W. Benario, The Dediticii of the Constitutio Antoniniana (p. 188).
XIII. E. Adelaide Hahn, Partitive Apposition in Homer and the Greek Accusative (p. 197).

Le Jura français, nº 66, avril-juin 1955. Paris, rue de Varenne, 84.

Les lecteurs de la *Revue de Philologie* se rappellent sans doute l'article que M. E. de Saint-Denis a publié en 1953 sous le titre : *Alaise (Doubs) ne peut pas être Alésia* (p. 18-32). Mais sa démonstration n'a pas convaincu les partisans d'Alaise, qui lui répondent aujourd'hui par un article de M. Léon Delamarche, parus dans « Le Jura français », intitulé *Alise Sainte-Reine ne peut pas avoir été l'Alésia de César*. J'ai cru devoir signaler cet article aux curieux que ce débat — probablement sans issue — peut intéresser. Il n'en sera plus question dans la *Revue de Philologie*.

A. Ernout

Ogam, t VII, fasc. 1, p. 1-26. Rennes, Ogam, 2, rue Léonard-de-Vinci.

Puisqu'il vient d'être question d'Alésia, il est à propos de signaler l'article intitulé *Qui fut Vercingétorix?* publié par M. Jacques Harmand dans la revue *Ogam*, consacrée à la tradition celtique. Le chef Arverne a été diversement jugé ; M. Harmand, lui, se demande « s'il ne fut pas simplement, ce qui justifierait tout, un agent provocateur de César »? Je laisse à d'autres plus compétents que moi le soin d'apprécier la solidité de sa thèse, qui surprendra — pour ne pas dire plus.

A. Ernout.

Philologus. *Zeitschrift für das klassische Altertum.* Herausgegeben von Johannes Stroux †, Hermann Kleinknecht, Otto Luschnat. Berlin, Akademie Verlag, in Arbeitsgemeinschaft mit der Dieterich'schen Verlagsbuchhandlung, Wiesbaden. Bd. 98, Heft 1 /2, 1954, 160 p. Prix : D. M. 14 le double fascicule.

Après cinq ans d'interruption — le volume 97 a été publié en 1948 — le *Philologus* reparaît. La première livraison comporte, en hommage à celui qui fut jusqu'en 1937 l'éditeur de la revue, une courte notice biographique et la bibliographie d'Albert Rehm.

Parmi les articles, on relève une étude d'O. Luschnat sur l'origine et l'histoire des scholies de Thucydide ; un extrait de la dissertation, encore inédite, de W. Mitsdörffer sur la parodie des scènes d'Euripide chez Aristophane : « la monodie de Mnésilochos dans les *Thesmophories* » ; des observations de F. Zucker sur deux épigrammes alexandrines (Callimaque 63 et Anthologie Palatine V 184) ; un article de H. Hommel sur le mot *karban*.

Avec la mort de J. Stroux, la composition de l'équipe de rédaction vient d'être modifiée : les éditeurs sont désormais (à partir du tome 99) F. Zucker, W. Schmid et O. Luschnat.

On souhaite une heureuse reprise à cette revue qui, depuis 1846, a largement contribué aux progrès de la philologie classique.

Jean Irigoin.

DERNIERS OUVRAGES REÇUS

André (J.). *Lexique des termes de botanique en latin* (Études et Commentaires, 23). Paris, C. Klincksieck, 1956, 343 p. Frs. : 3.000.

Andrewes (A.). *The Greek tyrants*. London, Hutchinson's University Library, 1956, 164 p. Sh. : 8/6.

Arati, *Phaenomena*, introd., texte critique, comment. et traduction par J. Martin (Bibl. di Studi Sup., 25). Florence, La Nuova Italia, 1956, xxv-197 p. L. : 2.000.

Arrighi (P.). *La littérature italienne des origines à nos jours* (Que sais-je? 715). Paris, P. U. F., 128 p. Frs. : 153.

Asterii Sophistae *commentariorum in psalmos quae supersunt; accedunt aliquot homiliae anonymae*; ed. M. Richard (Symb. Osloenses, f. suppl. XVI). Oslo, A. W. Brøgger, 1956, xxxiv-273 p.

Bardon (H.). *La littérature latine inconnue*; t. II : *L'Époque impériale*. Paris, C. Klincksieck, 1956, 338 p. Frs. : 1.800.

Bersihand (R.). *La littérature japonaise* (Que sais-je? 710). Paris, P. U. F., 1956, 128 p. Frs. : 153.

Bibliografia de los estudios clasicos en España (1939-1955) (Publ. Soc. esp. de Estudios clas., 1). Madrid, 1956, xvi-453 p. P. : 100.

Birket-Smith (K.). *An ethnological sketch of Rennell Island, a Polynesian Outlier in Melanesia* (Dan. Hist.-fil. Medd. 35, 3). Copenhague, Munksgaard, 1956, 222 p., 75 fig., 1 carte. Kr. D. : 40.

Bollettino del Comitato per la preparazione della edizione nazionale dei Classici greci e latini, fasc. 4 (Accad. Naz. dei Lincei). Roma, 1956, 74 p. L. 1.000.

Carcopino (J.). *De Pythagore aux Apôtres*. Paris, Flammarion, 1956, 380 p., 24 pl. h. t. Frs. : 1.400.

Certamen Capitolinum VI : J. Morabito, *Novvs gravitatis magister*. A. Bartalvcci, *Itinerarivm septemtrionale*. H. Gualtieri, *Silanvs*. Roma, Ist. di St. Rom., 1955, 63 p. L. : 600.

Chronicon Salernitanum, a crit. ed. by U. Westerbergh (Stud. lat. Stockholmiensia, 3). Stockholm, Almqvist & Wiksell, 1956, xxxii-362 p. Kr. S. : 36.

Ciceronis (M. T.), *De natura deorum*, lib. 1, ed. by A. Stanley Pease, bimillennial ed. Cambridge Mass., Harvard University Press, 1955, viii-537 p., rel. $: 15.

Copley (F. O.). *Exclusus Amator, a study in Latin love poetry* (Phil. Monogr., 17). Madison Wis., American Philological Ass., 1956, x-176 p., rel.

Da Silva Neto (S.). *Fontes do latim vulgar*, 3º ed. Rio de Janeiro, Livraria Academica, 1956, 253 p.

Day (J.) & Keyes (C. W.). *Tax documents from Theadelphia; papyri of the second*

century A. D., ed. w. introd. and notes (Columbia Papyri, Greek series, 5). New York, Columbia University Press, 1956, XVIII-342 p., 2 pl., in-4°, rel. $ 10.

DEL GRANDE (C.). *Filologia minore, studi di poesia e storia nella Grecia antica (Da Omero a Bisanzio)*. Milano-Napoli, Riccardo Ricciardi ed., 1956, 380 p. L. : 2.500.

Dianoia, anuario de filosofia, II (1956), 2. Mexico, Fondo de cultura economica, VIII-408 p.

DÖRRIE (H.). *Leid und Erfahrung. Die Wort- und Sinn-Verbindung* παθεῖν-μαθεῖν *im griechischen Denken*. Wiesbaden, Akad. d. Wiss. und d. Literatur in Mainz et Steiner Verlag à Wiesbaden, 1956, 42 p. DM. : 3.

DUMÉZIL (G.). *Aspects de la fonction guerrière chez les Indo-Européens*. Paris, P. U. F., 112 p.

Entretiens sur l'Antiquité classique ; t. II : *L'influence grecque sur la poésie latine, de Catulle à Ovide* ; 6 exposés et discussions par J. BAYET, A. ROSTAGNI, V. PÖSCHL, N. KLINGNER, P. BOYANCÉ, L. P. WILKINSON. Vandœuvres-Genève (2-7 août 1953), 1956, VIII-262 p., rel. En France : C. Klincksieck. Frs. : 2.000.

Επιστημονικη Επετηρις της φιλοσοφικης σχολης του πανεπιστημιου Αθηνων, διευθυντης G. Th. ZORAS. 2e série, vol. 6. Athènes, 1955-1956, 644 p.

FABRI (P.). *T. Livio* VII, 2, 10 (« *Ad manum cantare* »). Estr. d. *Athenaeum*, 1956, p. 91-96.

Festschrift A. LESKY : vol. 69 (1956) de : *Wiener Studien, Zeitschrift für klass. Philologie*. Wien, 1956, Verlag O. Höfels, 387 p.

Fetschrift Bruno SNELL *zum 60. Geburtstag von Freunden und Schülern überreicht*. München, C. H. Beck, 1956, VII-257 p. DM. : 24.

FINLEY (M. I.). *The world of Odysseus*, with a foreword by Sir M. BOWRA. London, Chatto & Windus, 1956, 191 p., carte, rel. Sh. : 15/.

FRIDH (A.). *Terminologie et formules dans les Variae de Cassiodore ; études sur le développement du style administratif aux derniers siècles de l'Antiquité* (Stud. gr. et lat. Gothiburg., 2). Stockholm, Almqvist & Wiksell, et Gothembourg, Elanders, 1956, XI-200 p. Kr. S. : 20.

FRIEDRICH (W. H.). *Verwundung und Tod in der Ilias, homerische Darstellungsweisen* (Abhdl. Akad. Wiss. in Göttingen, 38). Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1956, 122 p. DM. : 10.80.

GAGÉ (J.). *Apollon romain, essai sur le culte d'Apollon et le développement du « ritus Graecus » à Rome, des origines à Auguste* (Bibl. Éc. fr. Ath. Rome, 182). Paris, de Boccard, 1955, 741 p., 8 pl., 7 fig., in-4°. Frs. : 3.000.

GARUTI (G.). *Il toponimo in luogo dell' etnico in latino ;* 1 : *Dalle origini ad Augusto* (Studi i ricerche di gramm. lat., 2). Bologna, N. U. Gallo, 1955, 137 p. L. : 900.

GHALI-KAHIL (L. B.). *Les enlèvements et le retour d'Hélène, d'après les textes et les documents figurés* (Éc. fr. d'Ath., Travaux et Mém., f. X). Paris, de Boccard, 1955, in-4°, 2 vol. : *texte* : 364 p. ; et *pl.* : 104 pl. + 16 p. Frs. : 7.000.

GIANCOTTI (Fr.). *Un ripetitore in veste di contradditore e altre postille al saggio sulle Tragedie di Seneca*. Rome, Sta ed. Dante Alighieri, 1956, 66 p. L. : 300.

GIGON (O.). *Kommentar zum zweiten Buch von Xenophons Memorabilien* (Schweiz. Beitr. z. Altertumswiss., 7). Basel, Fr. Reinhardt, 1956, 208 p. Fr. S. : 15.60.

GRÉGOIRE DE NYSSE. *La vie de Moïse, ou le traité de la perfection en matière de vertu*, introd. et trad. de J. DANIÉLOU, s. j., 2e éd. rev. et augm. du texte critique (Sources chrét., 1 *bis*). Paris, Éd. du Cerf, 1955, XXXV-155 p. Frs. : 1.410.

GUIRAUD (P.). *L'argot* (Que sais-je? 700). Paris, P. U. F., 1956, 128 p. Frs. : 153.

GÜNTHER (H.). *Lebensgeschichte des hellenischen Volkes*. Pähl (Obb.), Verlag Hohe Warte - Franz von Bebenburg, 1956, 307 p., rel.

HABICHT (Chr.). *Gottmenschentum und griechische Städte* (Zetemata, 14). München, Beck, 1956, XVI-255 p. DM. : 24.

HATHORN (R. Y.). *Homer as a literary psychologist*. Dans : *Kentucky foreign language Quarterly*, III, 1 (1956), p. 1-6.

Hommages à Max NIEDERMANN (Coll. Latomus, 23). Bruxelles, Latomus, 1956, 352 p.

Innsbrucker Beiträge z. Kulturwissenschaft, Bd. 3, Hft. 2 et 3 (*Natalicium* C. JAX *septuagenario*). Innsbruck, Selbstverlag des Sprachwiss. Seminars d. Univ., 1955, 94 p., 10 pl., et 106 p., 1 pl., 5 tableaux. Sh. : 46 et 48.

Inscriptiones graecae in Bulgaria repertae, ed. G. MIHAILOV ; vol. I : *Inscriptiones Orae Ponti Euxini*. Serdicae, in aed. typ. Acad. litt. bulgaricae, 1956, 268 p., 122 pl. (= 475 inscr.), rel. L. : 28.50.

SAINT JÉRÔME. *Sur Jonas*, introd., texte latin, trad. et notes de dom PUANTIN, O. S. B. (Sources chrét., 43). Paris, Éd. du Cerf, 1956, 137 p., dont p. 50-118 doubles. Frs. : 750.

KITTO (H. D. F.). *Form and Meaning in drama, a study of six Greek plays and of Hamlet*. Londres, Methuen, 1956, IX-341 p. Sh. : 30 /.

ΚΩΚΑΛΟΣ, *Studi pubblicati dall'Istituto di Storia Antica dell'Universita di Palermo*. Direttore : E. MANNI. Vol. I (1955). Palermo, Libr. S. Flaccovio, 191 p., 4 pl. L. : 1.200.

KULLMANN (W.). *Das Wirken der Götter in der Ilias, Untersuchungen zur Frage der Entstehung des homerischen « Götterapparatus »*. Berlin, Akademie-Verlag, 1956, 161 p. DM. : 18.

LE HIR (Y.). *Esthétique et structure du vers français d'après les théoriciens, du XVIe siècle à nos jours* (Publ. Fac. Lettres Grenoble, 15). Paris, P. U. F., 1956, 275 p. Frs. : 800.

LEVER (K.). *The art of the Greek comedy*. London, Methuen, 1956, XI-212 p., rel. Sh. : 21 /.

Lexikon des frühgriechischen Epos... herausgegeben von Br. SNELL, U. FLEISCHER und J. METTE. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, s. d. (1956), in-4°, 2e Lief. : ᾽αεικής-αἱρέω, col. 161-352. DM. : 24.

Lexicon mediae et infimae latinitatis Polonorum. Vol. I, f. 3 (*Aequatoriae-Ambegatio*) et f. 4 (*Ambeo-Appellatio*). Varsovie, Polska Akademia Nauk, 1955-1956, in-4°, IV p. + col. 301-460 et II p. + col. 461-620. Le fasc. : Zl. : 22 (= $: 2.50).

LINFORTH (I. M.). *Philoctetes, the play and the man* (Univ. of California Publ. in class. philology, vol. XV, n° 3). Berkeley, Univ. of California Press, 1956, p. 95-156. $: 1.

MACKAY (L. A.). *Janus* (Univ. of Calif. publ. in cl. phil., XV, 4). Berkeley, Univ. of Calif. Press, p. 155-181. $: 0.50.

MANIET (A.). *L'évolution phonétique et les sons du latin ancien dans le cadre des langues indo-européennes*, 2e éd., entièrement refondue et considérablement augmentée. Louvain-Paris, E. et B. Nauwelaerts, 1955, 210 p.

MARIOTTI (Sc.). *Il Bellum Poenicum e l'arte di Nevio.* Roma, A. Signorelli, 1955, 150 p. L. : 800.

MARMORALE (E. V.). *Persio*, 2e éd. ref. (Bibl. di Cultura, 18). Firenze, La Nuova Italia, 1956, VIII-353 p. L. : 2.000.

MARTIN (Jean). *Histoire du texte des Phénomènes d'Aratos* (Études et Commentaires, 22). Paris, C. Klincksieck, 1956, 313 p. Frs. : 3.000.

MONDOLFO (R.). *L'infinito nel pensiero dell'Antichita' classica* (Il Pensiero classico, V). Firenze, La Nuova Italia, 1956, x-635 p. L. : 4.500.

MORO (Pl. M.). *Iulium Carnicum (Zuglio)* (Publ. dell. Istituto di Storia Antico di Padova, 2). Roma, Bretschneider, 1956, 271 p., 8 cartes, 79 photos. L. : 3.000.

NEUBECKER (Annemarie Jeanette). *Die Bewertung der Musik bei Stoikern und Epikureern; eine Analyse von Philodems Schrift De musica.* Berlin, Akademie-Verlag, 1956, 103 p. DM. : 11.

NEUGEBAUER (O.). *An astronomical Almanac for the year 348/9 (P. Heid. Inv. N° 34)* (Hist. Filol. Medd. Dan. Vid. Selsk., 36, 4). Copenhague, Munksgaard, 1956, 18 p., 7 pl. Kr. D. : 5.

OLYMPIODORUS. *Commentary on the First Alcibiades of Plato*, critical text and indices by L. G. WESTERINK. Amsterdam, North-Holland Publ. C°, 1956, XVI-191 p., rel. Fl. : 22.50.

PALM (J.). *Uber Sprache und Stil des Diodoros von Sizilien; ein Beitrag zur Beleuchtung der hellenistischen Prosa.* Lund, C. W. K. Gleerup, 1955, 212 p. Kr. S. : 33.

PANGALOS (G. E.). Περὶ του γλωσσικου ἰδίωματος τῆς Κρήτης. T. I : Εἰσαγωγή, γραμματική. Athènes, 1955, 478 p.

PEDERSEN (J.). *The Carlsberg foundation : the C. Laboratory, scientific grants, the Museum of nat. hist., the new C. foundation.* Copenhague, 1956, 96 p., ill., rel.

PEEK (W.). *Griechische Vers-Inschriften herausgegeben von...* Bd. I : *Grab-Epigramme.* Berlin, Akademie-Verlag, 1955, XXX-695 p. DM. : 70.

PERSI (A. Fl.). *Saturae*, testo crit. e comm., a cura di N. SCIVOLETTO (Bibl. di Studi Super., 36). Firenze, La Nuova Italia, 1956, XVIII-177 p. L. : 1.700.

PINDARUS. *Carmina cum fragmentis*, edidit Br. SNELL, ed. altera. Leipzig, Teubner, 1955, VIII-375 p., rel. DM. : 14.80.

PINEAUX (J.). *Proverbes et dictons français* (Que sais-je? 706). Paris, P. U. F., 1956, 128 p. Frs. : 153.

PLATON. *Œuvres complètes* : t. XII, 1re p. : *Les Lois*, livres VII-X, texte établi et traduit par A. DIÈS ; 185 p., dont p. 10-185 doubles. 2e p. : *Les Lois*, livres XI-XII, t. ét. et tr. par A. DIÈS, et *Epinomis*, *id.* par E. DES PLACES ; 163 p., dont p. 9-89 et 132-161 doubles. Paris, Les Belles-Lettres, 1956. Frs. : 800 et 650.

PLATO'S *Phaedrus*, transl. w. introd. by W. C. HELMBOLD and W. G. RABINOWITZ. New York, The Liberal Arts Press, 1956, XVII-75 p. $: 0.40.

PLAUTUS. *The Rope (Rudens)*, transl. with an introd. by F. O. COPLEY. New York, The Liberal Arts Press, 1956, VII-76 p. $: 0.45.

PLUTARCHUS. *Moralia*, vol. V, fasc. 3, recensuerunt et emendauerunt C. HUBERT et M. POHLENZ ; addenda ad vol. VI, fasc. 2. Leipzig, B. G. Teubner, 1955, XII-117 p., rel. DM. : 5.40.

PLUTARCO. *Vita di Mario*, introd., testo e comment.; a cura di E. VALGIGLIO (Class. del N. It., 47). Firenze, La Nuova Italia, 1956, XXVIII-225 p. L. : 800.

QUACQUARELLI (A.). *La retorica antica al bivio (L'Ad Nigrinum e l'Ad Donatum)*. Roma, Edizioni Scientifiche Romane, 1956, 215 p. L. 2.300.

Quaderni, diretti da Gino BOTTIGLIONI (Istituto di Glottologia della Universita di Bologna) : I (1955-1956). Bologna, Zanichelli, 1956, 60 p.

RAEDER (H.). *Platon und die Rhetoren* (Filos. Medd. Dan. Vid. Selsk., 2, 6). Copenhague, Munksgaard, 1956, 21 p. Kr. D. : 2.50.

Reallexikon für Antike und Christentum... von Th. KLAUSER. Lief. 20 : *Cyprianus III* (forts.)-*Decke* : col. 481-640 ; et Lief. 21 : *Decke* (forts.)-*Deus internus* : col. 641-800. Stuttgart, Hiersemann Verlag, 1956. Chaque fasc. DM. : 12.50.

RYBERG (Inez Scott). *Rites of the State Religion in Roman Art* (Memoirs, XXII). Rome, American Academy, 1955, in-4°, XVI-227 p., 68 pl.

SAFFREY (H. D.). *Le περὶ φιλοσοφίας d'Aristote et la théorie platonicienne des Idées Nombres* (Philosophia Antiqua, 7). Leiden, Brill, 1955, XII-74 p. Fl. : 9.

SCHAETZEN (chevalier Philippe de). *Index des terminaisons des marques de potiers gallo-romains sur terra sigillata* (Coll. Latomus, 24). Bruxelles, Latomus, 1956, 77 p.

SCHNABEL (Fr.). *Das humanistische Bildungsgut im Wandel von Staat und Gesellschaft, Festrede*. München, Bayer. Akad. d. Wissensch., 1956, 91 p. DM. : 6.

SCHWARTZ (Ed.). *Zur Geschichte und Literatur der Hellenen und Römer* (*Gesammelte Schriften*, II). Berlin, W. de Gruyter, 1956, X-355 p., rel. DM. : 38.50.

SENECA's *Medeo*, translated with an introd. by M. HADAS. New York, The Liberal Arts Press, 1956, 39 p. $: 0.45.

SHACKLETON-BAILEY (D. R.). *Propertiana*. Cambridge, University Press, 1956, XIV-326 p., rel. Sh. : 35 /.

SKARD (E.). *Sallust und seine Vorgänger, eine sprachliche Untersuchung* (Symb. Osl., f. suppl., XV). Oslo, A. W. Brøgger, 1956, 109 p.

ESTRABÓN. *Geografía de Iberia*, ed., trad. y coment. por A. SCHULTEN (Fontes Hispaniae antiquae, 6). Barcelona, Libr. Bosch, 1952, VII-321 p.

TACITUS (P. C.). *Die historischen Versuche : Agricola, Germania, Dialogus*, übersetzt und herausgegeben von K. BÜCHNER. Stuttgart, A. Kröner, 1955, 334 p., 2 cartes, rel. DM. : 9.80.

TALADOIRE (B. A.). *Essai sur le comique de Plaute* (Thèse Paris, 1948). Monaco, Éd. de l'Imprimerie nat., 1956, 351 p.

TERTULLIANI, *Aduersus Hermogenem liber*, ed. J. H. WASZINK (Stromata, 5). Ultraiecti-Antverpiae, Spectrum, 1956, 68 p. Fl. 3.75.

TERTULLIANI, *De oratione, de virginibus velandis*, rec. G. F. DIERCKS (Stromata, 4). Ultraiecti-Antverpiae, Spectrum, 1956. Fl. : 3.50.

Transactions and Proceedings of the American Philological Association, ed. by Fr. R. WALTON, vol. 86 (1955), VI-360-LV p., rel.

TROGI POMPI, *Fragmenta* collegit O. SEEL. Leipzig, B. G. Teubner, 1956, XXIII-208 p., rel. DM. : 7.40.

VALGIGLIO (E.). *Achille, eroe implacabile, studio psicologico sull'Iliade*. Torino, Ruata ed. (1956), 125 p. L. : 750.

VAN BERCHEM (D.). *Le martyre de la légion thébaine, essai sur la formation d'une légende* (Schweiz. Beiträge z. Altertumswiss., 8). Bâle, Fr. Reinhardt, 1956, 64 p. Frs. S. : 7.50.

Van Camp (J.) et Canart (P.). *Le sens du mot* ΘΕΙΟΣ *chez Platon* (Univ. Louvain, Rec. Trav. d'Hist. et Philol., IV, 9). Louvain, Publ. Universit., 1956, 451 p.

Vetus latina, die Reste der altlat. Bibel,... herausgegeben von der Erzabtei Beuron. 26 : *Epistulae Catholicae.* 1. Lief. : *Jac.*, 1 - 5,20. Freiburg, Verlag Herder (1956), 64 p. DM. : 11.90.

Virgile. *Géorgiques*, t. ét. et trad. par E. de Saint-Denis. Paris, Les Belles-Lettres, 1956, 172 p., dont 76 p. doubles. Frs. : 600.

Walde (A.). *Lateinisches etymologisches Wörterbuch, 3te neubearbeitete Auflage* von J. B. Hofmann : *Register*, zusammengestellt von E. Berger, Lief. 3 et 4 (et dernier). Heidelberg, C. Winter, 1956, p. 161-240 et p. 241-287 + viii. DM. : 4.65 et 4.

Webster (T. B. L.). *Greek theatre production.* London, Methuen, 1956, xv-206 p., 24 pl. Sh. : 25 /.

Wentker (H.). *Sizilien und Athen ; die Begegnung der attischen Macht mit den Westgriechen.* Heidelberg, Quelle und Meyer, 1956, 198 p. DM. : 12.

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES ORIGINAUX

Pages

F. R. Adrados. — Nouveaux fragments et interprétations d'Archiloque. . 28
J. André. — A propos des noms de la consoude. 62
V. Coulon. — Varia Conjectanea. 251
A. Ernout. — *Venus, venia, Cupido*. 7
A. Ernout. — Les *Gynaecia* de Caelius Aurelianus. 187
M. Lejeune. — Essais de philologie mycénienne. 175
G. Méautis. — Pindarica 224
Ch. Mugler. — L'isonomie des atomistes 231
A. Rivier. — Remarques sur les fragments 34 et 35 de Xénophane. 37
Fr. Thomas. — Du latin *faxō /faxim, legam, -ās*, etc., à l' « injonctif ». . . . 204

NOTES ET DISCUSSIONS

P. Amandry. — *Les thèmes de la propagande delphique*, de J. Defradas. . 268
P. Chantraine. — *Poetarum Lesbiorum fragmenta*, éd. E. Lobel et D. Page ; et *Sappho and Alcaeus*, de D. Page 262
A. Ernout. — Lucreti *De rerum natura*, ed. J. Martin. 255
H. G. Pflaum. — *L'Albo senatorio da Settimio Severo a Carino*, de G. Barbieri 68

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Abel (K.). — *Die Plautusprologe* (A. Ernout). 327
Actes du deuxième Congrès international d'épigraphie (P. Chantraine). . . 121
Alcmane. — *I frammenti*, ed. A. Garzya (J. Irigoin). 298
Amatucci (A. G.). — *Storia della letteratura latina cristiana* (A. Ernout). . 338
Ammann-Festgabe (A. Ernout) 346
Anzeiger für die Altertumswissenschaft (P. Chantraine). 163
Aristotle. — *On sophistical refutations, On Coming-to-be and Passing-away*, ed. E. S. Forster ; *On the Cosmos*, ed. D. J. Furley (P. Louis). . . . 313
Aristoxeni. — *Elementa harmonica*, ed. Rosetta da Rios (J. Irigoin). . . 314
A. Aymard et J. Auboyer. — *Rome et son Empire* (A. Ernout). 153
G. Barbieri. — *L'Albo senatorio da Settimio Severo a Carino* (H. Pflaum). . 68
E. Barbotin. — *La théorie aristotélicienne de l'intellect* (P. Louis). 108
D. Barends. — *Lexicon Aeneium* (P. Chantraine). 321
A. Bataille. — *Les papyrus* (J. Schwartz). 125
W. Bauer. — *Zur Einführung in das Wörterbuch zum Neuen Testament* (P. Chantraine). 321
J. Béranger. — *Recherches sur l'aspect idéologique du principat* (R. Bloch). 343
A. Blaise. — *Manuel du latin chrétien* (A. Ernout). 150

Pages
R. Bloch. — *L'art et la civilisation étrusques* (A. Ernout) 157
Th. Bögel. — *Lehrbuch des klassischen Lateins* (A. Ernout) 339
G. Bottiglioni. — *Manuale dei dialetti italici* (A. Ernout) 129
H. Broecker. — *Animadversiones ad Plutarchi libellum* Περὶ εὐθυμίας (R. Flacelière) 319
R. Browning. — *The linear « B » texts from Knossos* (P. Chantraine) 89
E. Brunius-Nilsson. — Δαιμόνιε, *an inquiry into a mode of apostrophe in old Greek literature* (E. Des Places) 291
Catvlli. — *Codex Brixianus* A vii 7, ed. V. Cremona (A. Ernout) 135
Cicero. — *Ad C. Herennium de ratione dicendi*, ed. H. Caplan (A. Ernout). 138
Cicero. — *De re publica*, ed. K. Ziegler (A. Ernout) 139
G. Claghorn. — *Aristotle's criticism of Plato's « Timaeus »* (P. Louis) 312
Clément d'Alexandrie. — *Les Stromates*, éd. Cl. Mondésert, M. Caster et Th. Camelot (J. Sirinelli) 323
M. Cohen. — *Grammaire et style* (A. Ernout) 132
Columella. — *On agriculture*, ed. E. Forster and E. Heffner (A. Ernout). 138
Columellae. — *Rei rusticae libri VIII-IX*, ed. A. Josephson (A. Ernout). 332
Commentationes in honorem E. Linkomies (A. Ernout) 163
Corolla linguistica, Festschrift F. Sommer (A. Ernout) 347
A. Dain. — *Le « Philétaeros » attribué à Hérodien* (P. Chantraine) 322
J. Defradas. — *Les thèmes de la propagande delphique* (P. Amandry) 268
L. Delamarche. — *Alise Sainte-Reine:..* (A. Ernout) 349
Démosthène. — *Plaidoyers civils*, éd. L. Gernet (P. Chantraine) 105
W. Deonna. — *Deux études de symbolisme religieux* (F. Vian) 122
W. Deonna. — *De Télesphore au « moine bourru »* (J. Bayet) 326
J. Egli. — *Heteroklisie im Griechischen* (P. Chantraine) 289
V. Ehrenberg and A. Jones. — *Documents illustrating the reigns of Augustus and Tiberius* (A. Ernout) 160
Aischylos. — *Die Perser ; die Orestie*, trad. E. Buschor (P. Chantraine) . . 92
Euripides. — *Alcestis*, ed. A. Dale (P. Chantraine) 94
Euripides. — *Medeia, Hippolytos, Herakles*, trad. E. Buschor (P. Chantraine) 92
J. Evenhuis. — *De Vergilii Ecloga sexta commentatio* (A. Ernout) 332
A.-J. Festugière. — *Personal religion among the Greeks* (J. Humbert) . . 113
A.-J. Festugière. — *La révélation d'Hermès Trismégiste* (P. Chantraine) . . 115
Fifty years of classical scholarship (A. Ernout) 83
H. Fränkel. — *Wege und Formen frühgriechischen Denkens* (P. Chantraine). 297
Frontonis. — *Epistulae*, ed. P. van den Hout (A. Ernout) 147
C. Gallo. — *Reminiscenze... della Sesta Satira di Giovenale* (A. Ernout) . . 333
G. Garuti. — *Il tipo -turus + sum nel latino arcaico* (A. Ernout) 132
Vl. Georgiev. — *État actuel de l'interprétation des inscriptions créto-mycéniennes* (P. Chantraine) 86
Vl. Georgiev. — *Lexique des inscriptions créto-mycéniennes* (P. Chantraine). 287
M. Gigante. — *La Costituzione degli Ateniesi, studi...* (J. de Romilly) . . 102
O. Gigon. — *Kommentar zum ersten Buch von Xenophons Memorabilien* (J. Humbert) 310
P. Gohlke. — *Die Entstehung der Aristotelischen Prinzipienlehre* (P. Louis). 109
A. Gordon. — *Potitus Val. Messalla, cos. 29 B. C.* (A. Ernout) 160
P. Grimal. — *Les villes romaines* (A. Ernout) 162
J. Harmand. — *Qui fut Vercingétorix?* (A. Ernout) 349
A. Haury. — *L'ironie et l'humour chez Cicéron* (A. Ernout) 136

Pages

Hermès Trismégiste (*Corpus Hermeticum*), III et IV, éd. A.-J. Festugière (J. Humbert) 114
Hérodote. — *Livre IX ;* et *Index analytique*, éd. Ph. Legrand (P. Chantraine) 97
L. Herrmann. — *Douze poèmes* de Sénèque et *Vingt-quatre poèmes* de Pétrone (A. Ernout) 331
H. Heusch. — *Das Archaische in der Sprache Catulls* (A. Ernout) 136
Histoire des religions, tome III, par E. Drioton, P. Demargne, E. Des Places et P. Fabre (A. Ernout) 337
H. Hudson-Williams. — *Three systems of Education,... on Plato's Phaedrus* (P. Louis) 309
Itala, III : *Lucas-Evangelium*, ed. W. Matzkow et K. Aland (A. Ernout) . 335
G. Italie. — *Indes Aeschyleus* (P. Chantraine) . . . . . 93 et 301
W. Jaeger. — *Paideia, la formazione dell'uomo greco* (P. Louis) 100
Saint Jérôme. — *Lettres*, t. V (A. Ernout) 151
A. Josephson. — *Die Columella-Handschriften* (A. Ernout) 332
J. N. Kalléris. — *Les anciens Macédoniens*, I (O. Masson) 87
S. Katz. — *The decline of Rome and the rise of Mediaeval Europe* (A. Ernout) . 161
A. Klotz. — *Tragicorum fragmenta* (A. Ernout) 133
H. Krahe. — *Sprache und Vorzeit* (P. Chantraine) 84
Lactance. — *De la mort des persécuteurs*, éd. J. Moreau (A. Ernout) . . . 150
L. Laurand et A. Lauras. — *Manuel des études grecques et latines : Rome* (A. Ernout) 339
P. Lévêque. — *Agathon* (P. Chantraine) 304
Lisias. — *Discursos*, ed. M. Fernandez-Galiano (P. Chantraine) 103
(Voir aussi A. Ernout : 126.)
E. Lobel et D. Page. — *Poetarum lesbiorum fragmenta* (P. Chantraine) . . 262
Lucreti. — *De rerum natura*, ed. J. Martin (A. Ernout) 255
S. Lundström. — *Uebersetzungstechnische Untersuchungen auf dem Gebiete der christlichen Latinität* (A. Ernout) 336
A. Maiuri. — *Saggi di varia antichita* (A. Ernout) 155
Y. Malkiel. — *Studies in the reconstruction of hispano-latin word families* (A. Ernout) 153
Menandri. — *Quae supersunt pars altera*, ed. A. Koerte et A. Thierfelder (J. Taillardat) 106
P. Meriggi. — *Glossario Miceneo (Minoico B)* (P. Chantraine) 286
R. Merkelbach. — *Die Quellen des griechischen Alexanderromans* (P. Chantraine) 118
W. Merlingen. — *Das « Vorgriechische » und die sprachwissenschaftlich-vorhistorischen Grundlagen* (P. Chantraine) 285
C. Meyer. — *Die Urkunden im Geschichtswerk des Thukydides* (J. de Romilly) 308
E. Mikkola. — *Isokrates, seine Anschauungen...* (J. de Romilly) 103
Minos III et IV (P. Chantraine) 288
E. Mireaux. — *La vie quotidienne au temps d'Homère* (P. Chantraine) . . . 90
E. Missir. — *Dictionnaire français-roméique* (P. Chantraine) 125
Müller-Trathnigg. — *Religionen der Griechen, Römer und Germanen* (A. Ernout) 157
R. Muth. — *Träger der Lebenskraft, Ausscheidungen des Organismus im Volksglauben der Antike* (J. André) 158
J. F. Niermeyer. — *Mediae latinitatis lexicon minus* (A. Ernout) 152

Pages

P. Oksala. — *Die griechischen Lehnwörter in den Prosaschriften Ciceros* (J. André) 141
Ovidi. — *Amores*, ed. F. Munari (A. Ernout) 144
D. Page. — *Sappho and Alcaeus, an introduction...* (P. Chantraine) 262
M. Pallottino. — *Testimonia linguae etruscae* (A. Ernout) 130
L. Palmer. — *Achaeans and Indo-Europeans* (O. Masson) 286
L. Palmer. — *The Latin Language* (A. Ernout) 128
R. Palmer. — *Seneca's De remediis fortuitorum and the Elizabethans* (J. André) 146
Panégyriques latins, t. III, éd. E. Galletier (A. Ernout) 334
U. Paoli. — *Vita Romana, la vie quotidienne dans la Rome antique* (A. Ernout) 154
Papyrus Bodmer I : *Iliade*, ch. 5 et 6, ed. V. Martin (J. Irigoin) 295
Pausanias. — *Beschreibung Griechenlands*, trad. E. Meyer (F. Chamoux) . 111
R. Perna. — *L'originalita di Plauto* (A. Ernout) 134
N. Perotti. — *Version of the Enchiridion of Epictetus*, ed. R. P. Oliver (P. Louis) 117
Petronii. — *Cena Trimalchionis*, ed. H. Schmeck (A. Ernout) 144
Philologus, Zeitschrift für das klassische Altertum (J. Irigoin) 349
G. Piccioni. — *Petronio* 61, 9 : *Frontone e la storia di* Autem (A. Ernout) . . 145
M. Piraino. — *Antigono Dosone, re di Macedonia* (J. Schwartz) 123
Plutarque. — *Le banquet des sept sages*, éd. J. Defradas (J. Irigoin) . . . 317
Plutarque. — *De la musique*, éd. F. Lasserre (J. Irigoin) 315
M. Pohlenz. — *Die griechische Tragödie* (P. Chantraine) 91
Proclus Diadochus. — *Commentary of the First Alcibiades of Plato* (P. Louis) 117
Propertii. — *Elegiarum libri IV*, ed. M. Schuster (A. Ernout) 143
Reallexikon für Antike und Christentum, Lief. 16 (A. Ernout) 162
Recueil Max Niedermann (A. Ernout) 130
Gisela Richter. — *Greek portraits, a study of their development* (F. Vian) . . 123
L. Robert. — *Hellenica, Recueil d'épigraphie... et d'antiquités grecques*, vol. X (P. Chantraine) 324
G. Säflund. — *De pallio und die stilistische Entwicklung Tertullians* (A. Ernout) 334
Sallusti. — *Catilina, Iugurtha, Fragmenta ampliora*, ed. A. Kurfess (A. Ernout) 139
Salustio. — *Catilina y Jugurta*, ed. J. M. Pabon (A. Ernout) 126
Laura Sangiacomo. — *Sallustio* (A. Ernout) 137
Sappho. — *Lieder*, ed. M. Treu (P. Chantraine) 299
H. Schmeck. — *Aufgaben und Methoden der modernen vulgärlateinischen Forschung* (A. Ernout) 340
Sextus Empiricus. — *Opera*, vol. 3, ed. J. Mau (P. Chantraine) 110
Sibyllinische Weissagungen, ed. A. Kurfess (R. Bloch) 341
Br. Snell. — *Griechische Metrik* (J. Irigoin) 292
Br. Snell et J. Mette. — *Lexikon des frühgriechischen Epos*, 1 (P. Chantraine) 293
Sophocle. — *Les Trachiniennes; Antigone;* éd. P. Mazon et A. Dain (P. Chantraine) 302
Sophokles. — *Antigone, König Oidipus, Oidipus auf Kolonos*, trad. E. Buschor (P. Chantraine) 92
J. Spaeth. — *Index verborum Ciceronis poeticorum fragmentorum* (A. Ernout) 327

Pages

Ch. Starr. — *Civilization and the Caesars, the intellectual Revolution in the Roman Empire* (A. Ernout) 160
G. Stégen. — *Étude sur cinq Bucoliques de Virgile* (E. de Saint-Denis) . . . 328
S. Stout. — *Scribe and Critic at work in Pliny's letters* (A. Ernout) 146
R. Strömberg. — *Greek Proverbs, a collection...* (P. Chantraine) 120
Studia Orientalia Io. Pedersen (O. Masson) 164
Studi in onore di Gino Funaioli (A. Ernout) 131
Symbolae Osloenses, fasc. 31 (A. Ernout) 348
Thesaurismata, Festschrift für Ida Kapp (P. Chantraine) 163
H. Thesleff. — *Studies on intensification in... Greek* (P. Chantraine) . . . 290
J. Thiel. — *A history of Roman sea-power before the 2nd Punic War* (R. Bloch) 342
P. Thieme. — *Die Heimat der indogermanischen Gemeinsprache* (P. Chantraine) 85
Thucydidis. — *Historiae*, lib. I-II, ed. O. Luschnat (P. Chantraine) . . . 98
Thucydide. — *La guerre du Péloponnèse*, lib. VI-VII, éd. L. Bodin et J. de Romilly (P. Chantraine) 306
Tite-Live. — *Histoire romaine*, lib. V, ed. J. Bayet et G. Baillet (A. Ernout) 142
Transactions and Proceedings of the American Philological Association, vol. 85 (A. Ernout) 348
M. Van den Bruwaene. — *La société romaine*, I (A. Ernout) 158
J. Van Norren. — *Plautianus, commandant... van Septimius Severus* (J. Schwartz) 124
J. Van Ooteghem. — *Pompée le Grand, bâtisseur d'Empire* (R. Bloch) . . . 343
A. Van Windekens. — *Contributions à l'étude de l'onomastique pélasgique* (P. Chantraine) 284
Vetus latina,... von der Erzabtei Beuron, 2, *Genesis*, 4. Lief. (A. Ernout) . . 149
Vergili. — *Aeneidos*, lib. IV, ed. R. Austin (A. Ernout) 329
W. Vollgraff. — *Une inscription gravée sur un vase cultuel mithriaque* (A. Ernout) 327
A. Walde. — *Lateinisches etymologisches Wörterbuch, Register*, 1 et 2 (A. Ernout) 127
K. Weidauer. — *Thukydides und die Hippokratischen Schriften* (P. Louis) . 100
R. Westman. — *Plutarch gegen Kolotes,... als philosophiegeschichtliche Quelle* (E. Des Places) 320
Sir Mortimer Wheeler. — *Rome beyond the Imperial frontiers* (R. Bloch) . . 344
H. Wissemann. — *Untersuchungen zur Onomatopoiie* (J. Perrot) 283
E. Wistrand. — *De Martialis Epigr. VIII, 15* (A. Ernout) 333
U. Wyss. — *Die Wörter auf -σύνη in ihrer historischen Entwicklung* (P. Chantraine) 290
Jenofonte. — *Hieron*, ed. M. F. Galiano (P. Chantraine) 101
G. Zuntz. — *The political plays of Euripides* (E. Delebecque) 95
J. Zürcher. — *Lexicon Academicum* (P. Louis) 309

Le gérant : P. Laurent.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR. — 3055 - 10 - 1956.
Dépôt légal, 4e trimestre 1956. — 708.

Supplément à la *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire anciennes*, t. XXX, 1956, fasc. 1

REVUE DE PHILOLOGIE
DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

3e s., Tome XXX, 1956, fasc. 1

RÉSUMÉS ANALYTIQUES

A. Ernout, *Venus, venia, Cupido.* — *R. Ph.*, XXX, 1956, 1, p. 7 à 27.

Étude de morphologie et de sémantique dans laquelle l'auteur s'est efforcé de préciser le sens ancien du mot *uenus* dans lequel il voit un ancien neutre du type *onus*, *opus*, désignant « l'amour physique, l'acte ou l'appétit sexuel », d'une racine **wen-* « désirer ». Le passage du neutre au féminin s'explique par le fait que le nom a été choisi pour traduire l'Ἀφροδίτη grecque, comme *Cupido* est devenu masculin pour traduire Ἔρως. Le rapport avec *uenia* « pardon, permission » est très lointain, les Latins n'établissant aucun lien entre *uenus* et *uenia*.

F. R. Adrados, *Nouveaux fragments et interprétations d'Archiloque.* — *R. Ph.*, XXX, 1956, 1, p. 28 à 36.

I. L'auteur attribue le fragment ἄκουε δὴ κακὸν λόγον (Bergk II, p. 439) à la première épode d'Archiloque, immédiatement après le fr. 88 A Diehl ; il introduirait la fable de l'aigle et du renard. — II. Reconstitution d'un trimètre πύγαργος εἶς · μή τευ μελαμπύγου τύχῃς appartenant à cette fable : le renard menace l'aigle rapace et lâche qui a enlevé ses petits. — III. Reconstitution d'un vers παχεῖα, δῆμος, ἐργάτις, μυσάχνη : il s'agit d'une série d'insultes adressées à Néoboulé. Le mètre garantit que ce vers appartient à l'épode VIII Lasserre ; il est donc établi dès à présent que cette épode est dirigée contre Néoboulé. — IV. Le fr. 100 Diehl, une fois admise la lecture ἔμπλην ἐμεῦ τε καὶ Φόλου, doit appartenir à l'épode qui racontait l'histoire d'Héraklés et de Nessus ; le héros menaçait le Centaure en lui rappelant son ancienne victoire sur les Centaures.

A. Rivier, *Remarques sur les fragments 34 et 35 de Xénophane.* — *R. Ph.*, XXX, 1956, 1, p. 37 à 61.

L'analyse de ces deux citations, l'examen du terme δόκος (fr. 34) et de l'expression ἐοικότα τοῖς ἐτύμοισι (fr. 35), compte tenu des constantes de l'usage préclassique, permettent d'entrevoir que Xénophane, loin de poser l'inaptitude à connaître de l'intelligence humaine, affirmait, d'une part, la solidité du savoir fondé sur le témoignage des sens et, d'autre part, relativement à la réalité suprasensible, la possibilité d'une connaissance « conforme », encore que dépourvue de garantie empirique. Celle-ci s'oppose au savoir, non pas comme la connaissance moins vraie à la connaissance plus vraie d'un même objet, mais comme la connaissance moins sûre d'un objet différent. Xénophane distingue ici deux plans dans l'univers et deux démarches chez le sage, suivant qu'il parle des objets d'expérience ou qu'il décrive l'invisible.

J. André, *A propos des noms de la consoude.* — *R. Ph.*, XXX, 1956, 1, p. 62 à 67.

Σύμφυτον est un terme général désignant toute plante qui soude les fractures et referme les plaies, d'où, chez les botanistes anciens, de fâcheuses confusions. Après un essai d'interprétation des textes grecs et latins que l'on croit se rapporter à la consoude, l'auteur identifie les diverses plantes nommées σύμφυτον, *symphytum*.

Supplément à la *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire anciennes*, t. XXX, 1956, fasc. 2

REVUE DE PHILOLOGIE
DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

3e s., Tome XXX, 1956, fasc. 2

RÉSUMÉS ANALYTIQUES

M. Lejeune, *Essais de philologie mycénienne* : III : *Nouveaux inventaires de roues (Pylos)*. — *R. Ph.*, XXX, 1956, 2, p. 175 à 186.

Recherches sur les vingt-huit tablettes de Pylos inventoriant des roues de chars. Essai d'interprétation de l'ensemble des documents, et essais d'interprétation des termes grecs (trois douzaines de mots, dont une douzaine de noms propres).

A. Ernout, *Les Gynaecia de Caelius Aurelianus*. — *R. Ph.*, XXX, 1956, 2, p. 187 à 203.

Quelques corrections aux *Gynaecia* de Caelius Aurelianus. Remarques sur le vocabulaire et le style de cet ouvrage. Innovations personnelles et influences diverses.

Fr. Thomas, *Du latin faxō / faxim, legam, -ās, etc., à l' « injonctif »*. — *R. Ph.*, XXX, 1956, 2, p. 204 à 223.

Essai sur la préhistoire des modes à partir du latin. Le double emploi modal et temporel de l'affixe *-s-* dans *faxō / faxim* et dans *dixī* a été rapproché de celui du suffixe *-ā-* dans *legam, -ās*, etc., et dans *legēbam*. La vieille théorie de l'injonctif a paru pouvoir être reprise comme représentant une conception qui a dû exister à un certain stade et qui par opposition à l'actuel, conscience à chaque instant renouvelée du monde et de la vie, faisait relever le passé de l'expérience personnelle du sujet et le plaçait sur le même plan modal que l'éventuel, la possibilité, la volonté, etc. Plusieurs caractéristiques morphologiques, dont les désinences secondaires, auraient eu ainsi pour fonction commune de marquer l'éloignement de l'actuel.

G. Méautis, *Pindarica*. — *R. Ph.*, XXX, 1956, 2, p. 224 à 230.

L'auteur commente trois passages de Pindare : Xe Pythique (v. 25-55) ; XIIe Pythique ; Néméenne II (v. 12-14).

Ch. Mugler, *L'isonomie des atomistes*. — *R. Ph.*, XXX, 1956, 2, p. 231 à 250.

L'isonomie distributive, qui est l'expression d'une justice cosmologique réglant la manière dont le réel coexiste dans l'espace et se succède dans le temps, a été précédée, chez les atomistes, d'une isonomie d'une conception plus vaste, qui faisait de l'existence elle-même une question de droit. Ce travail montre par quels changements de perspective Épicure a été amené à substituer l'isonomie distributive à l'isonomie ontologique.

V. Goulon, *Varia Coniectanea*. — *R. Ph.*, XXX, 1956, 2, p. 251 à 254.

L'auteur propose des corrections de texte dans : Aristophane, *Ois.* 357 ; *Cav.* 1378-1380 ; *Plout.* 979 ; ainsi que dans Euripide, *Hél.* 1-3.

REVUE

DE

PHILOLOGIE

DE

LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES